

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Google Livres

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC

NOTICES, PRÉFACES, VARIANTES, TABLE ANALYTIQUE
LES NOTES DE TOUTS LES COMMENTATEURS ET DES NOTES NOUVELLES

Conforme pour le texte à l'édition de BEUCHOT

ENRICHIE DES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES

ET MISE AU COURANT

DES TRAVAUX QUI ONT PARU JUSQU'À CE JOUR

PRÉCÉDÉE DE LA

VIE DE VOLTAIRE

PAR CONDORCET

ET D'AUTRES ÉTUDES BIOGRAPHIQUES

Ornée d'un portrait en pied d'après la statue du foyer de la Comédie française.

CORRESPONDANCE

XVII

(ANNÉES 1774-1776. — N^{os} 9092-9750)



LIBRAIRIE S. J.
10, rue des Saints-Pères
CO - CHATELAIN

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
VOLTAIRE

49

CORRESPONDANCE

XVII

ANNÉES 1774-1776. — N^{os} 9092-9750

ANCIENNE MAISON J. CLAYE
PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN
7, RUE SAINT-BENOIT

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC

NOTICES, PRÉFACES, VARIANTES, TABLE ANALYTIQUE

LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS ET DES NOTES NOUVELLES

Conforme pour le texte à l'édition de BEUCHOT

ENRICHIE DES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES

ET MISE AU COURANT

DES TRAVAUX QUI ONT PARU JUSQU'A CE JOUR

PRÉCÉDÉE DE LA

VIE DE VOLTAIRE

PAR CONDORCET

ET D'AUTRES ÉTUDES BIOGRAPHIQUES

Ornée d'un portrait en pied d'après la statue du foyer de la Comédie française

CORRESPONDANCE

XVII

(ANNÉES 1774-1776. — Nos 9092-9750)



BIBLIOTHÈQUE S. J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

—
1882

CORRESPONDANCE

9092. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU ¹.

A Ferney, 1^{er} mai 1774.

Si je n'apprenais pas, par une lettre du 29 avril, la maladie du roi, dans le même moment que je reçois votre lettre du 26, je vous dirais, monseigneur, que je n'avais pas osé vous excéder d'une plate rapsodie indigne de vos regards, occupés alors de canons et de détails militaires; je vous dirais que je n'ai pas cru que de misérables querelles littéraires dussent paraître devant mon héros. Mais dans la crise où l'on doit être ², je ne dois vous parler que des alarmes que vous éprouvez.

La lettre du 29 dont je vous parle me dit qu'on avait été saigné deux fois, et que l'éruption avait causé de l'assoupissement. Il faut espérer que les deux saignées, faites si à propos, auront écarté tout danger. Cependant on tremble toujours pour l'événement, surtout quand on est à plus de cent lieues. Si la bonne constitution rassure, l'âge donne de la crainte. Quelle que soit l'issue de cette maladie dangereuse, je vois bien que vous ne partez pas sitôt pour votre royaume. Votre attachement vous retiendra à la cour.

L'état où je suis ne m'empêchera pas de venir vous rendre mes hommages. La mort a été dans nos retraites sauvages. J'ai perdu une amie intime qui consolait ma décrépitude, et j'ai été fort malade après avoir conversé avec mon cheval Pégase. On fait une mauvaise plaisanterie le soir, et on meurt le lendemain matin. Voilà comme la destinée est faite.

La petite vérole peut n'être qu'un dépurement du sang; elle peut avoir un caractère plus funeste. Je vous crois actuellement dans de grandes inquiétudes; elles seront finies quand ma lettre vous arrivera: tout sera décidé. On ne m'a point mandé qu'il y eût

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Louis XV venait d'être atteint de la petite vérole.

un danger pressant. Je ne peux vous dire que des choses très-vagues et très-inutiles sur cet événement si intéressant. Je crains même de vous fatiguer de ma lettre, et je dois me borner, dans ces circonstances critiques, à vous renouveler le profond respect et le tendre attachement, qui ne finira qu'avec la vie, du vieux malade de Ferney.

9093. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

4 mai.

Le vieux malade ne peut écrire ni de sa main, ni de celle de son scribe, qui est malade aussi ; il se sert d'une main étrangère pour vous dire, monsieur le marquis, que vous devenez l'homme le plus nécessaire à la France. Vous avez su tirer *aurum ex stercore Condamini*¹. Votre ministère de secrétaire fera une grande époque dans la nation.

Je vois, dans tout ce que vous faites, toutes les fleurs de l'esprit et tous les fruits de la philosophie ; c'est la corne d'abondance. On courra à vos éloges comme aux opéras de Rameau et de Gluck. La réputation que vous vous faites est bien au-dessus des honneurs obscurs de quelque légion². Tout le monde convient qu'une compagnie de cavalerie n'immortalise personne ; et je puis vous assurer que vos éloges de l'Académie des sciences éterniseront l'Académie et le secrétaire. Il n'y a qu'une chose de fâcheuse, c'est que le public souhaitera qu'il meure un académicien chaque semaine, pour vous en entendre parler.

Je voudrais que le clergé eût un secrétaire comme vous, et que vous pussiez, en enterrant tous les prêtres, faire leur oraison funèbre, et enseigner aux hommes la raison, qu'on est fort loin de leur enseigner.

Vous rendez bien des services à cette malheureuse raison. Je vous en remercie de tout mon cœur, comme attaché passionnément à vous et à elle.

1. Virgile, s'appropriant les vers d'Ennius, disait qu'il tirait de l'or du fumier d'Ennius.

2. Racine a dit dans *Britannicus*, acte I, scène II :

Dans les honneurs obscurs de quelque légion.

9094. — A CATHERINE II^e,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Ferney, 7 mai 1774.

Madame, je suis un téméraire; je demande une grâce à Votre Majesté impériale. Ce n'est pas pour un Turc, ce n'est pas pour un canonnier welche au service de la Sublime Porte, ce n'est pas pour un des gueux qui suivent Pugatschew, ni pour un prêtre ultramontain, ni pour un petit-maitre welche; c'est, madame, pour un de vos sujets qui est venu dans mon petit établissement de Ferney passer quatre mois. Il a employé ces quatre mois à apprendre le français, et dès qu'il l'a su, il m'est venu dire : « Je suis Livonien, marchand de profession, tolérant de religion. J'ai essuyé des pertes dans mon commerce, je dois de l'argent et on m'en doit. Je voudrais obtenir un sauf-conduit de Sa Majesté impériale pour deux ans; comment faut-il s'y prendre? »

Je lui ai répondu : « Il faut que vous présentiez un placet très-court et très-net à Sa Majesté bienfaisante, conçu en ces termes : Michel Rose, natif de Riga, supplie très-humblement Sa Majesté impériale de daigner ordonner qu'il lui soit envoyé un sauf-conduit à Lubeck, chez MM. Gansplan, banquiers. »

Aussitôt je l'ai fait partir pour Lubeck, où je voudrais bien aller avec lui, attendu que Lubeck est sur le chemin de Pétersbourg; mais je suis condamné à mourir à Ferney en faisant des vœux pour que les Turcs soient bien battus, pour que les canons de M. le baron de Tott crèvent, et pour que M. de Pugatschew soit incessamment pendu.

Je me traîne aux pieds de Votre Majesté comme je peux, avec tout le respect, tout l'attachement, toute la reconnaissance, tous les sentiments possibles.

Le vieux Malade de Ferney V.

9095. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE¹.

7 mai.

Vraiment, monsieur, si j'avais pu deviner les choses sérieuses et tristes dont on est occupé, je me serais bien donné de garde

1. *Collection de Documents, Mémoires et Correspondances relatifs à l'histoire de l'empire de Russie*, tome I^{er}, page 291. — Cette lettre figure ici pour la première fois dans la correspondance de Voltaire.

2. Editeurs, de Cayrol et François.

pays de l'Europe. Figurez-vous qu'il est plus difficile de faire entrer un bon livre à Vienne¹ qu'à Rome. Par quelle fatalité malheureuse les hommes sont-ils venus au point de craindre qu'on ne pense? N'est-ce pas afficher sa turpitude que de consigner la vérité aux portes, comme une étrangère à qui on ne veut pas donner l'hospitalité?

Bonsoir ; si je suis encore en vie quand vous reviendrez, venez parler raison à Ferney. Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de monseigneur le landgrave, qui entend très-bien raison, et conservez un peu d'amitié pour le vieux malade.

9099. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 15 mai.

Morival vous a les plus grandes obligations. Sans le connaître, son innocence seule a plaidé pour lui ; et, rougissant de la barbarie des jugements prononcés dans votre patrie contre des légèretés qu'on ne peut qualifier de crimes, vous embrassez généreusement sa défense. C'est se déclarer le protecteur des opprimés et le vengeur des injustices. Cependant, avec toute votre bonne volonté, il sera difficile, pour ne pas dire impossible, d'obtenir la grâce de ce jeune homme. Quelques progrès que fasse la philosophie, la stupidité et le faux zèle se maintiennent dans l'Église, et le nom de l'*inf...* est encore le mot de ralliement de tous les pauvres d'esprit, et de ceux que la fureur du salut de leurs concitoyens possède. Dans un royaume très-chrétien, il faut que les sujets soient très-chrétiens ; et on n'en souffrira jamais qui manquent à saluer ou à s'agenouiller devant la pâte que l'on adore comme un dieu.

Le seul moyen d'obtenir grâce pour Morival est de lui persuader d'aller faire amende honorable à la porte de quelque église, la torche à la main, de se faire fesser par des moines au pied du maître-autel, et au sortir de là de se faire moine lui-même. Ni vous ni lui ne fléchirez autrement ce clergé qui se dit le ministre du *Dieu des vengeances*, ni les juges auxquels rien ne coûte tant que de se rétracter.

Cependant l'entreprise vous fera honneur, et la postérité dira qu'un philosophe retiré à Ferney, du fond de sa retraite a su élever sa voix contre l'iniquité de son siècle, qu'il a fait briller la vérité au pied du trône, et contraint les puissants de la terre à réformer les abus. L'Arétin n'en a jamais fait autant. Continuez à protéger la veuve et l'orphelin, l'innocence opprimée, la nature humaine foulée sous les pieds impérieux de l'arrogance titrée, et soyez persuadé que personne ne vous souhaite plus de prospérités que le philosophe de Sans-Souci. *Vale.*

FÉDÉRIC.

1. Grâce au médecin Van Swieten ; voyez les notes, tome X, page 424 ; et XXV, 337.

9100. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 mai.

Quelque chose qui soit arrivé et qui arrive, je ne veux pas mourir sans avoir la consolation d'avoir revu mes anges. Il n'y a que ma malheureuse santé qui puisse m'empêcher de faire un petit tour à Paris. Je n'ai affaire à aucun secrétaire d'État ; je ne suis point de l'ancien parlement. Il y avait une petite tracasserie entre le défunt et moi, tracasserie ignorée de la plus grande partie du public, tracasserie verbale, tracasserie qui ne laisse nulle trace après elle. Il me paraît que je suis un malade qui peut prendre l'air partout, sans ordonnance des médecins.

Cependant je voudrais que la chose fût très-secrète. Je pense qu'il est aisé de se cacher dans la foule. Il y aura tant de grandes cérémonies, tant de grandes tracasseries, que personne ne s'avisera de songer à la mienne.

En un mot, il serait trop ridicule que Jean-Jacques, le Genevois, eût la permission de se promener dans la cour de l'archevêché, que Fréron pût aller voir jouer *l'Écossaise*, et moi, que je ne pusse aller ni à la messe ni aux spectacles dans la ville où je suis né. Tout ce qui me fâche, c'est l'injustice de celui¹ qui règne à Chanteloup, et qui doit régner bientôt dans Versailles. Non-seulement je ne lui ai jamais manqué, mais j'ai toujours été pénétré pour lui de la reconnaissance la plus inaltérable. Devait-il me savoir mauvais gré d'avoir haï cordialement les assassins du chevalier de La Barre et les ennemis de la couronne ? Cette injustice, encore une fois, me désespère. J'ai quatre-vingts ans ; mais je suis avec M. de Chanteloup comme un amant de dix-huit ans quitté par sa maîtresse.

Quand vous jugerez à propos, mon cher ange, d'engager, de forcer votre ami et votre voisin, M. de Praslin, à représenter mon innocence, vous me rendrez la vie.

Je ne vous parle point des bruits qu'on fait déjà courir de

1. Le duc de Choiseul. C'était sans fondement qu'on avait inspiré ces craintes à Voltaire, à qui M^{me} du Deffant écrivit le 13 juillet avoir reçu de M^{me} de Choiseul une lettre contenant ces propres paroles : « Je ne sais pas pourquoi M. de Voltaire s'imagine toujours être mal avec M. de Choiseul. Je ne puis vous dire sur cela que ce que je vous ai toujours dit : que M. de Choiseul n'a cessé de lire ses ouvrages et de les admirer avec tout le plaisir que cause une admiration véritable. Vous pouvez assurer M. de Voltaire que M. de Choiseul a ressenti dans le temps, et conserve depuis, la même horreur que lui des cruautés exercées sur MM. de La Barre et de Lally. »

l'ancien parlement qu'on rappelle, de monsieur le chancelier qu'on renvoie : je n'en crois pas un mot. Tout ce que je sais, c'est que je suis dévot à mes anges.

9101. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE¹.

18 mai.

Vous assistez, monsieur, à une pièce plus intriguée que toutes celles de Thomas Corneille ; personne ne rend mieux compte que vous de ces pièces de théâtre. Voilà déjà une actrice² qui disparaît au troisième acte, contre toutes les règles de la tragédie. Il est probable que les plus grands et les meilleurs acteurs reparaitront bientôt. Rien n'est plus juste ni plus souhaité du parterre et des loges. Quoique je sois très-éloigné, je m'intéresse vivement à ce coup de théâtre.

Nous attendons du Gluck ; nous devons tout à vos bontés, en prose, en vers, et en doubles croches. Si j'ai un moment de santé, je payerai à M^{me} du Defant le quartier courant. Je vous remercie du fond de mon cœur.

Le vieux Malade.

9102. — A M. MARIN³.

22 mai.

Je crois, mon cher ami, que vous vous trémoussez un peu ; mais je ne crois point que vous alliez à Lampedouse. J'ai été très-bien informé de toute la maladie⁴. Mais si vous voyez M. le référendaire et M. le duc d'Aiguillon, je vous demande en grâce de les assurer de mon respect et de mon attachement inviolable.

Je serais très-affligé qu'on admît la requête de ces polissons de Véron. On m'assure que le rapporteur est un homme de beaucoup d'esprit ; cela me suffit pour me tranquilliser. Je suis persuadé qu'il faut être un fripon pour ne pas voir que Du Jonquay est l'un et l'autre.

Si, dans ces moments-ci, quelqu'un de bien intéressant quittait sa maison de campagne pour venir à Paris⁵, je vous supplierais de m'en instruire.

Je vous embrasse le plus cordialement du monde.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. M^{me} Du Barry fut obligée de quitter Versailles.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. Celle de Louis XV.

5. Choiseul.

9103. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

27 mai.

La première chose, monsieur, qui me vint dans la tête quand le roi eut la petite vérole, c'est que la famille royale et tout Versailles allaient en être attaqués.

Regis ad exemplar totus componitur orbis.

Cette maudite peste arabique a cela de particulier qu'elle se communique non-seulement par le tact et par l'air, mais encore par l'imagination. Il aurait fallu commencer par imiter M. le duc d'Orléans ; il faudrait donner la petite vérole à tout le monde, pour sauver tout le monde.

Vous devez sans doute mener une vie bien triste ¹ ; mais plus elle est sombre, plus vous avez besoin de Gluck, et nous aussi.

On nous envoie des tas de nouvelles dont nous ne croyons rien : nous doutons, et nous attendons.

La proposition que vous me faites d'acheter toute la cargaison de Pompignan ² est d'un grand calculateur ; mais je trouve encore mieux mon compte dans l'Inde, où nous nous sommes avisés, quelques Genevois et moi, d'envoyer un vaisseau. Ce vaisseau a péri ³ à son arrivée en France, tant notre marine est toujours malheureuse ! et, malgré cela, nous n'y avons rien perdu. Comme j'irai bientôt dans l'autre monde, chargez-moi d'y vendre votre part du Pompignan, car il n'y aurait pas de l'eau à boire dans celui-ci.

On dit que le fermier ⁴ dont vous me parlez veut rester dans sa ferme : en ce cas, il a raison, car tant vaut l'homme, tant vaut sa terre. Mais ce digne fermier a eu très-grand tort d'imaginer qu'un pauvre manœuvre, éloigné de cent lieues, devait savoir s'il y avait ou non des charançons qui gâtaient ses blés. Cela m'a fait une peine extrême, et je ne m'en consolerais point : il faut pourtant se consoler.

On dit que la nation se prépare à être fort sérieuse et fort sage : elle y aura de la peine ; ce n'est pas là de ces choses où il n'y a que le premier pas qui coûte.

1. A Choisy, où Mesdames avaient toutes trois la petite vérole.

2. On la proposait au rabais.

3. Voyez lettre à d'Argental, du 8 mars 1775.

4. Le duc de Choiseul.

9104. — A M. MARIN¹.

27 mai.

Je vous demande en grâce, mon cher citoyen de Lampedouse, de me dire si les bruits qui courent sur notre référendaire ont quelque fondement. Peu de choses m'inquiètent à mon âge. Mais tout ce qui regarde le référendaire m'intéresse. Vous devriez vous expliquer avec moi avec plus d'ouverture. Quelque chose qui arrive, conservez-moi votre amitié.

Je vous recommande les incluses.

9105. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE².

30 mai.

Nous sommes tous Gluck à Ferney, monsieur ; nous sommes aussi Arnould ; nous sommes encore plus de Lisle, et, pour vous en convaincre, nous avons sauvé un pauvre diable de moine défroqué qui osait porter votre nom.

A l'égard de M^{lle} Arnould, qui chante si bien *Que de grâces, que de beauté !* nous sentons bien qu'on peut lui reprocher un petit manque de modestie, et qu'il n'est pas honnête de chanter ainsi ses louanges. Elle se tirera de cette critique comme elle pourra.

Pour M^{me} du Deffant, nous ne lui pardonnons pas de s'être ennuyée à cette musique.

En vous remerciant de toutes vos bontés.

Il court une petite oraison funèbre de Louis XV, prononcée par un M. de Chambon³ dans l'Académie de Valence. Elle est courte ; nous vous enverrons le premier exemplaire qui nous tombera sous la main. Votre très-humble obligé.

Le vieux Malade.

9106. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

31 mai.

Quand monseigneur sera dans son royaume d'Aquitaine, ou dans sa province de Richelieu, ou dans son pavillon des fées, il n'a qu'à me dire : Lève-toi, et marche⁴ ; mon cadavre lui obéira.

1. Éditeurs de Cayrol et François.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Voltaire donnait sous ce nom son *Éloge funèbre de Louis XV* ; voyez tome XXIX, page 291.

4. « Tolle grabatum tuum, et ambula. » (Évangile saint Jean, v. 8.)

Je suis dans un état pitoyable ; il n'importe. Je ne pourrai jamais avoir l'honneur de manger en public à sa table ; ma décrépitude et mes infirmités ne me le permettent pas. Je doute encore beaucoup que vous daigniez m'accueillir en particulier. Je suis très-sourd, et on dit que mon héros est un peu dur d'oreille. N'importe, encore une fois. Je serai consolé, et j'oublierai ma misère pour m'occuper de votre gloire, et pour être témoin que vous êtes un vrai philosophe. C'est par là qu'il faut finir. Je vous ai déjà dit que votre duc d'Épernon ne l'était pas, et que c'était en tous sens un homme infiniment inférieur à vous. C'est ce que je vous prouverai quand il vous plaira.

Songez, quoique vous ne soyez pas à beaucoup près si vieux que moi, que vous avez vu six générations, en comptant Louis XIV, et que, pendant ces six générations, vous avez toujours eu une carrière brillante. Cette seule idée est un excellent appui de la philosophie. Je vivrais cent trente-quatre ans, comme Jean Causeur¹, qui vient de mourir en Bretagne, que jamais je ne risquerais de vous envoyer des *Pégases* et autres fadaïses de chétive littérature. Mais je vous envoie hardiment une petite oraison funèbre de Louis XV², composée par un académicien de province nommé Chambon. Vous n'y trouverez aucun de ces lieux communs et rien de ces déclamations dont le public est tant rebattu ; mais vous y verrez de la vérité. Elle est bien étonnée, cette vérité, de se trouver dans une oraison funèbre, et elle sera encore plus étonnée de ne pas déplaire. Remarquez, je vous en prie, qu'un seul académicien³ fit l'éloge du feu roi pendant sa vie, et que c'est un académicien qui le premier l'a loué publiquement après sa mort. Les louanges sont un peu restreintes. Il n'y a que celles-là de vraies.

Ce modéré panégyriste n'avait pas de rancune.

Mais ce vain éloge, et le monarque, tout sera bientôt oublié. Autrefois, dans de pareilles circonstances, le grand-chambellan disait : « Messieurs, le roi est mort, songez à vous pourvoir. » On y songeait assez sans qu'il le dît. Pour moi, monseigneur, je ne songe qu'à vous être attaché avec le plus tendre respect jusqu'au dernier moment de ma vie.

1. Jean Causeur existait en 1771 au bourg de Saint-Matthieu, paroisse de Plonmoguer, près de Brest ; il passait dans le pays pour avoir cent trente ans. Voyez la *Gazette de France*, du 13 décembre 1771.

2. *Éloge funèbre de Louis XV*, tome XXIX, page 291.

3. Voltaire lui-même ; voyez le *Panégyrique de Louis XV*, tome XXIII, page 263.

9107. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

6 juin.

Je vous dois un quartier¹, madame : il faut que je me hâte de vous le payer, parce que bientôt je ne vous en payerai plus jamais. Le petit ouvrage de M. de Chambon m'a paru mériter que je vous l'envoie, non pas à cause de son éloquence, car je le crois un peu trop simple, mais à cause des vérités qui m'y semblent prodiguées assez sagement. Souvenez-vous de moi, madame, en cas qu'on m'honore jamais d'une messe des morts, et soyez bien sûre que les sept ou huit jours que j'ai encore à vivre seront employés à vous aimer, à vous regretter, et à souhaiter qu'il y ait au moins dans Paris cinq ou six dames qui vous ressemblent. V.

9108. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE².

6 juin.

Vous m'avez envoyé du Gluck, monsieur, je vous envoie du Chambon. Ce Chambon est, dit-on, un académicien de Valence. Son ouvrage me paraît dans le genre médiocre ; mais peut-être y a-t-il quelques vérités utiles, et des vérités valent mieux que toute l'emphase des oraisons funèbres. Le meilleur ouvrage qu'on ait fait depuis longtemps est l'édit du roi du 30 mai³.

M^{me} du Deffant, qui n'est pas contente de la musique de Gluck, le sera sûrement de la prose de Louis XVI.

Le vieux malade se recommande toujours à vos bontés.

9109. — A MADAME DE SAINT-JULIEN⁴.

Fernel, 8 juin.

Il y a tantôt deux ans, madame, que le malade qui en a quatre-vingts n'est presque point sorti de son lit. Il n'a d'autre voyage à faire que celui de l'autre monde. Divertissez-vous dans celui-ci tant que vous pourrez : le temps est court, et il faut le prendre ; mais votre cœur bienfaisant est toujours plus occupé de rendre

1. Voyez la lettre du 26 mars 1774.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Où Louis XVI renonçait au droit de joyeux avènement.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

de bons offices que de chercher les plaisirs. Je suis pénétré de vos bontés ; j'ose vous supplier de vouloir bien dire à M. le prince de Beauvau combien je suis sensible aux siennes. Rien n'est plus sensé, sans doute, que de ne rien dire et de ne rien faire ; c'est le parti le plus convenable à beaucoup de gens, et surtout à un vieux malade qui n'est plus bon à rien. Il est triste de n'avoir à vous offrir, madame, qu'une stérile reconnaissance, un attachement inviolable et des regrets ; mais on offre ce qu'on a. Vivez heureuse, le vieux bonhomme mourra content.

9110. — DE M. LE MARQUIS DE CONDORCET ¹.

Ce dimanche (mai), 1774.

Bertrand n'a fait part qu'à moi des marrons que Raton lui a envoyés. Il faut que Raton vienne à notre secours contre le tonnerre et contre les moines, qui font beaucoup plus de mal, et d'une manière moins noble. Les amis des jésuites ont déjà changé de projets trois ou quatre fois :

Et qui change aisément est faible ou veut tromper !

Il faut donc vous en défier ; qu'il y ait une congrégation ² de moines chargés d'abrutir la jeunesse avec jésuites ou sans jésuites, cela est toujours également détestable. L'esprit est le même. Ainsi, quelque ridicule qu'il soit à moi de donner des avis à Raton, j'oserais lui conseiller d'arranger les marrons de manière qu'il puisse répondre à tous ces projets, et qu'il prouve que toutes ces congrégations ne peuvent être que des jésuites plus ou moins déguisés, mais toujours des jésuites. Ne trouvez-vous pas comme moi que, dans toutes les nations, la race d'hommes la plus méprisable et la plus odieuse est celle des prêtres catholiques ? Aussi méchants que les tyrans, ils sont plus lâches et plus perfides.

Dans l'histoire de ce pauvre Samson, qui savait si bien deviner les énigmes et prendre des renards, Dalila n'est-elle pas plus coupable que les Philistins ? C'est l'emblème des prêtres : ils traitent le genre humain comme elle traita Samson ; ils lui ôtent sa force, l'aveuglent, et le livrent à ses tyrans.

Adieu, mon cher et illustre maître. Conservez-vous bien. Vivez pour la bonne cause ; vous êtes comme le Jupiter d'Homère : seul dans un des plats de la balance, vous l'emporterez contre toute la foule des sots, des fripons, des intrigants, des fanatiques, et même des athées. Ceux-là sont les plus détestables, et je les abhorre autant que je regrette les athées honnêtes gens dont la vertu est fondée sur la plus inébranlable de toutes les bases, l'amour de l'humanité. C.

1. *OEuvres de Condorcet*, tome I^{er} ; Paris, 1847.

2. Il s'agit toujours de la congrégation mentionnée dans la précédente lettre de Condorcet (n^o 9060). Voyez sur le même sujet deux lettres de d'Alembert à Voltaire, du 26 février et du 22 mars 1774.

Liste de toutes les congrégations imaginées pour remplacer les aïs des Caraïbes.

MAISON CHEF D'ORDRE ÉTABLIE A PARIS.

1. Composée entièrement d'ex-jésuites; 2. Mêlée d'ex-jésuites et de prêtres. 3. Prêtres sans jésuites, mais employant les ex-jésuites dans les provinces. 4. Promettant même de ne pas employer de jésuites, mais le promettant parole de prêtres.

Autre liste très-incomplète des moines qui se mêlent déjà en France d'élever la jeunesse.

1. Bénédictins. 2. Barnabites. 3. Lazaristes. 4. Eudites. 5. Nicolaïtes ou Calotins, parce qu'ils portent de larges calottes. 6. Génovéfins. 7. Oratoriens. 8. Pères de Saint-Jean. 9. Pères de la doctrine chrétienne. 10. Petits frères ou frères ignorants (ce nom seul devrait les rendre chers aux fauteurs du projet. 11. Bourgachats.

9111. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 11 juin.

Voici le temps, monsieur, où nous espérons avoir l'honneur de vous posséder quelques jours dans la course que vous allez faire en Vivarais. Je suis pressé de vous voir accomplir vos promesses : car, si vous tardez, il y a grande apparence que vous ne me trouverez plus. Je m'affaiblis tous les jours, et je sens que dans peu il faudra me joindre à la foule des gens qui m'ont précédé, et qui me suivront. Il est vrai que si j'ai le bonheur de vous revoir, vous me donnerez encore l'envie de vivre ; mais je veux bien en courir les risques.

Je suis très-fâché que M^{me} Dixneufans ne vienne point avec vous. Mais quand on a juste la moitié de ce qu'on voudrait avoir, on doit être très-content.

Je ne sais pas trop où vous êtes actuellement, ni où est M^{me} Dixneufans ; je hasarde ma lettre, elle vous trouvera bien. Passez par chez nous quand vous irez voir madame votre mère. Vous me trouverez probablement dans mon lit. Je n'en suis guère sorti depuis votre dernière apparition. Je suis entièrement mort au monde ; mais je revivrai pour vous embrasser. Je vous souhaite toutes les prospérités, tous les agréments, tous les plaisirs dont je suis détrompé, et dont vous serez détrompé un jour tout comme moi. En attendant, conservez-moi vos bontés, qui me sont bien chères. V.

9112. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE¹.

11 juin.

Le vieux malade du mont Jura, monsieur, vous avait envoyé un petit paquet dans le temps même que vous partiez pour Mouzon. Ce paquet, qui ne vaut pas assurément la musique de Gluck, vous avait été adressé sous l'enveloppe de M. le duc de Coigny : s'il est perdu, c'est la plus médiocre perte que vous puissiez jamais faire.

Vous sentez bien, monsieur, que, dans le fond de mes déserts, je ne puis reconnaître toutes les obligations que je vous ai. Vous m'avez instruit et amusé pendant près d'un mois. Tout ce que je puis faire pour vous, c'est de vous plaindre d'être à Mouzon, et de pleurer sur moi d'être si loin de vous.

Vous devez être encore plus fâché d'être loin de la Touraine : le branle de la roue de la fortune disperse très-ridiculement les gens qui étaient destinés par la nature à être rassemblés. Je suis réduit à souhaiter que M^{me} de Brionne ait quelque gros rhumatisme et qu'elle croie aux charlatans, afin qu'elle vienne encore en Suisse et que je puisse vous revoir ; mais je ne l'espère pas.

Ne pouvant voyager, je me suis mis à lire le *Voyage autour du Monde*, de MM. Banks et Solander. Je ne connais rien de plus instructif. Je vois avec un plaisir extrême que M. de Bougainville nous a dit la vérité. Quand les Français et les Anglais sont d'accord, il est démontré qu'ils ne nous ont point trompés. Je suis encore dans l'île de Taïti ; j'y admire la diversité de la nature ; j'y vois avec édification la reine du pays assister à une communion de l'Église anglicane, et inviter les Anglais au service divin qu'on fait dans son royaume. Ce service divin consiste à faire coucher ensemble un jeune homme et une jeune fille tout nus, en présence de Sa Majesté et de cinq cents courtisans et courtisanes. On peut assurer que les habitants de Taïti ont conservé dans toute sa pureté la plus ancienne religion de la terre. Un jeune capitaine de dragons, comme vous, était fait pour être le roi ou le grand prêtre de l'île. Dites votre *Pervigilium Veneris*, pendant que je récite mon *De profundis*.

Le vieux malade vous regrettera, monsieur, tant qu'il vivra.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

9113. — A M. MARIN ¹.

11 juin.

Je me flatte, mon cher ami, que vous resterez tel que vous êtes. Mais s'il vous prenait envie de faire un petit tour dans le monde, tâchez de passer par notre ermitage.

Vous me feriez grand plaisir de me mander s'il est vrai que M. Linguet ait obtenu la permission de plaider. Je n'ai jamais cru que la requête des Véron fût de l'avocat au conseil chez qui on la vendait. Ce libelle m'a paru être d'un homme de la bande.

Voudriez-vous bien avoir la bonté d'envoyer l'incluse aux Gobelins par la petite poste?

Le vieux Malade de Ferney.

P. S. Ayez la charité de faire parvenir ma réponse à M. Suard, qui ne m'a pas donné son adresse. La mienne est toujours à Ferney, où je n'aurai pas sans doute le bonheur de vous voir, puisque j'ai le bonheur de savoir que vous resterez en place.

9114. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL ².

15 juin.

Mon cher ange, je vous ai envoyé un paquet par M. Bacon, substitut de monsieur le procureur général, place Royale. Je suppose que vous l'avez reçu. Si vous voulez avoir la bonté de me faire réponse par la même voie, je vous serai très-obligé. Vous êtes ma boussole : je navigue sur une mer inconnue, et, si vous ne me montrez pas le pôle, je ne pourrai trouver que des naufrages. Vous avez cru que j'étais tombé en jeunesse ; mais c'est véritablement tomber en enfance que de ne savoir rien du tout. Daignez donc éclairer mon enfance : envoyez-moi une paire de lisières par M. Bacon.

N'avez-vous point vu M^{me} de Saint-Julien ? Je lui ai écrit ; je lui ai mandé mon triste état ; je lui ai dit que, depuis deux ans, je n'étais point sorti de mon lit. On prétend qu'il y a une personne ³ qui veut me faire de la peine ; mais je ne le crois point. Au reste, si j'ai de vos nouvelles je serai consolé de tout.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Sans doute le comte de Maurepas, que Louis XVI venait de nommer premier ministre.

9115. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET¹.

15 juin.

M. Ricard et moi, monsieur, nous vous sommes infiniment obligés de la bonté que vous avez eue de nous écrire², au sujet du jeune homme qui donne de si grandes espérances en mathématiques. Votre lettre du 5 juin nous a cependant un peu alarmés. Nous craignons beaucoup la mauvaise compagnie ; et puisque vous avez été si bon que de vous intéresser à notre famille, nous vous supplions de nous continuer la même bienveillance. Daignez nous dire où votre protégé en est de ses études³, et si vous croyez qu'il puisse réussir dans la *trigaudénométrie*.

Nous finissons par vous présenter nos très-humbles remerciements et par vous supplier de vouloir bien nous répondre.

Votre très-humble et très-obéissante servante.

SOUCHAY, au *Lion d'Or*, à Genève.

9116. — A M. D'ALEMBERT.

15 juin.

Mon cher maître, le petit discours patriotique de M. Chambon a réussi chez tous les étrangers ; c'est le premier éloge vrai que j'aie jamais lu. Si Louis XV pouvait revivre, il le signerait ; mais il l'a signé, puisqu'il dit précisément la même chose dans son testament.

Je vois que vous êtes mécontent de ces mots : « Ce que Louis XV a établi, et ce qu'il a détruit, mérite notre reconnaissance⁴. » Mais ce qu'il a établi, c'est l'École militaire ; ce qu'il a détruit, c'est la faction intolérable des jésuites ; j'ose y ajouter la faction de MM. Crépin, Quatresous, Quatrehommes, Gilet, Poirau, qui firent la guerre de la Fronde, et leurs successeurs, qui ont fait la guerre aux beaux-arts et à la raison. Ce n'est pas à vous de prendre le parti des éternels ennemis de ces arts et de cette raison dont vous êtes le soutien.

Le feu roi ne voulait et ne pouvait vouloir que le bien, mais

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Condorcet avait envoyé à Voltaire la *Lettre d'un Théologien à l'auteur des Trois Siècles*.

3. C'est-à-dire s'il peut dissimuler, rester inconnu, garder l'anonyme.

4. Voyez tome XXIX, page 296, l'*Éloge de Louis XV*.

il s'y prenait mal. Son successeur semble inspiré par Marc-Aurèle : il veut le bien, et il le fait. S'il continue, il verra son apothéose avant l'âge où les badauds sont majeurs.

Je suis fâché de mourir avant d'avoir vu les prémices du beau règne dont vous allez jouir. Je sens que je n'en ai que jusqu'à la chute des feuilles.

J'emploie mes derniers jours à faire réformer, si je le puis, la plus détestable injustice que l'ancien parlement ait jamais faite¹ : si j'y réussissais, je mourrais content. La seule chose dont Raton soit très-mécontent, c'est de partir sans avoir embrassé son cher Bertrand.

9117. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT².

Paris, 16 juin 1774.

M. de Lisle m'avait prévenue, monsieur, que sur l'état de votre dépense vous m'aviez mise à la pension, et que je recevrais bientôt mon premier quartier ; je l'ai reçu en effet, mais souffrez qu'en vous remerciant je vous demande pourquoi cette réduction ? Vous n'êtes point ruiné, vous êtes prodigue pour M. de Lisle ; pourquoi n'êtes-vous économe que pour moi ? Ne me parlez plus de votre âge ; vous aurez beau vous donner quatre-vingts ans, on ne vous croira pas, on s'en rapportera bien plus à votre esprit qu'à votre baptistaire. Ce que vous m'avez envoyé est fort beau. Vous voulez donc jouir de toutes sortes de gloires, même de celle de surpasser M. de Condorcet ? Que dites-vous de l'*Ode* de M. Dorat ? En retranchant les trois quarts et demi, elle pourrait être bonne. J'aime mieux les vers de La Harpe. Je suis tentée de vous envoyer des vers adressés à un anonyme, vous m'en diriez votre avis.

M. le duc de Choiseul reçut, vendredi 10 de ce mois, la permission de venir faire sa cour ; il arriva dimanche 12, à huit heures du soir ; il fut le lendemain, lundi, à neuf heures du matin, à la Muette ; il y fut très-bien reçu ; il revint dîner et souper à Paris, et partit le mardi, à huit heures du matin, pour retourner à Chanteloup, où il était attendu pour souper. Cela n'est-il pas assez leste ? Il compte ne revenir ici que dans le mois de décembre ; il aura, dit-il, ses semailles à faire, et beaucoup d'autres soins champêtres où sa présence est nécessaire.

Vous savez que le roi et les princes ses frères seront inoculés après-demain, par Richard, à qui on a donné le surnom : *Sans peur*.

Le roi s'établit demain à Marly ; il a ordonné à son capitaine des gardes et à son premier gentilhomme de la chambre de ne laisser approcher de Marly aucune personne qui n'aurait point eu la petite vérole.

1. Le jugement contre d'Étallonde de Morival.

2. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1865.

Portez-vous bien, mon cher Voltaire, ne pensez point à votre âge, persuadez-vous n'avoir que celui qu'a votre esprit : vingt-cinq ou trente ans.

9118. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL ¹.

18 juin.

Mais, mon cher ange, écrivez-moi donc ; ne me faites pas languir. Vous ne connaissez pas le petit ouvrage de la *Fatalité* ². J'en faisais peu de cas, et je ne savais pas qu'il eût produit un très-grand bien.

Est-il vrai qu'on a demandé au roi le retour de l'ancien parlement ?

Est-il vrai que M. le duc de Choiseul soit revenu ? N'aurait-il pas été plus beau et plus digne de lui de ne se point presser ?

Voilà de bons commencements. Je suis presque fâché de mourir, quand je vois l'aurore du jour le plus heureux. Je vous ai écrit par M. Bacon. Vous recevrez ce petit paquet par M^{me} de Sauvigny, et vous pourrez m'ouvrir votre cœur par la même voie.

9119. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 19 juin.

Aucun cheval ne m'a jeté en bas : je ne suis point tombé ³. Je n'ai point eu l'aventure de votre saint Paul ⁴, qui était un détestable cavalier ; mais j'ai eu la fièvre avec un fort érysipèle. Cependant je n'ai rien vu d'extraordinaire dans mes rêveries ; point de troisième ciel ⁵. J'ai encore moins entendu de ces paroles ineffables que la langue des hommes ne saurait rendre ⁶ ; mon aventure toute commune s'est réduite à un érysipèle, comme tout le monde peut l'avoir.

Le gazetier de Leyde, qui ne m'honore pas de sa faveur, a brodé ce conte à plaisir. Il a l'imagination poétique ; il ne tiendrait qu'à lui de faire un poème épique.

Pour le bon Louis XV ⁷, il est allé en poste chez le Père éternel. J'en ai été fâché : c'était un honnête homme, qui n'avait d'autre défaut que celui

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *De la Mort de Louis XV et de la Fatalité*.

3. Cette première phrase répond probablement à une lettre de Voltaire qui est perdue : car il n'y a rien qui y ait rapport dans la dernière, qui est du 26 avril, n° 9089.

4. *Actes des apôtres*, chap. ix, verset 4.

5. Deuxième épître aux Corinthiens, chap. xii.

6. *Ibid.*, verset 2.

7. Mort le 10 mai 1774.

d'être roi. Son successeur débute avec beaucoup de sagesse, et fait espérer aux Welches un gouvernement heureux. Je voudrais qu'il eût traité la Du Barry plus doucement, par respect pour son bisaïeul.

Si la monacaille influe sur ce jeune homme, les petits-maitres seront en rosaire, et les initiées de Vénus, couvertes d'*agnus Dei*. Il faudra que quelque évêque s'intéresse pour Morival, et qu'un picpus plaide sa cause. On prétend qu'un orage se forme, et menace les philosophes. J'attends tranquillement dans mon petit coin les nouveautés et les événements que ce nouveau règne va produire : disposé à admirer tout ce qui sera admirable, et à faire mes réflexions sur ce qui ne le sera pas, ne m'intéressant qu'au sort des philosophes, et principalement à celui du patriarche de Ferney, dont le philosophe de Sans-Souci a été, est, et sera le sincère admirateur.

Vale.

FÉDÉRIC.

9120. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 juin.

Mon cher ange, l'esprit est prompt, et la chair est faible¹. Si je pouvais mettre un pied devant l'autre, vous croyez bien que mes deux pieds seraient chez vous. Je vous aurais même apporté quelques fruits de ma retraite : car je suis de ces vieux arbres près de périr par le tronc, et qui ont encore quelques branches fécondes. C'est une destinée bien funeste que je puisse et que je ne puisse pas venir vous voir ; mais j'espère encore, malgré mes quatre-vingts ans et toutes mes misères. Il est vrai que je suis un peu sourd, un peu aveugle, un peu impotent ; le tout est surmonté de trois à quatre infirmités abominables ; mais rien ne m'ôte l'espérance : ce fond de la boîte de Pandore me reste. Je ne sais si La Borde conserve encore ce trésor ; il se flattait de faire jouer sa *Pandore*, lorsqu'il a été écrasé par Gluck, et par la mort de son protecteur².

Vous avez, mon cher ange, l'espérance la plus juste de vivre longtemps, très-honoré et très-heureux avec M^{me} d'Argental, et vous n'avez aucun des maux qui sont sortis de la boîte. Votre lot est un des plus heureux, votre félicité me sert de consolation.

J'écris à un papillon-philosophe³, qui est un phénix en amitié. Je me mets aux pieds de M^{me} d'Argental. Je ne doute pas que vous ne voyiez souvent M. le duc de Praslin ; et, comme je le crois

1. Saint Marc, xiv, 38.

2. Louis XV, dont La Borde avait été valet de chambre.

3. La lettre suivante.

plus juste que son cousin ¹, je vous supplie de vouloir bien, dans l'occasion, lui parler de mon attachement inviolable.

9121. — A MADAME DE SAINT-JULIEN ².

20 juin.

Le papillon-philosophe est bien mieux que papillon : c'est un phénix, et il faut être aussi hibou que je le suis, pour ne pas venir me prosterner devant ses brillantes ailes et son bec adorable. Mais un hibou malade ne peut pas faire ce qu'il ferait en bonne santé. Il ne peut qu'être pénétré de la plus vive reconnaissance, et attendre, quoiqu'il soit dans un âge où l'espérance n'est plus permise.

Si, lorsque vous serez lasse de tuer des perdreaux, vous voulez vous amuser à lire, je vous envoie deux rogatons que vous jetterez au feu, s'ils vous ennuiant.

Votre très-obligé et très-reconnaissant. V.

9122. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

25 juin.

Je vous ai fait des infidélités, madame, en faveur de M. de Lisle; mais aussi il me faisait mille agaceries, quand vous me traitiez avec indifférence. Il me parlait de vous, et vous ne m'en disiez mot. Il m'apprenait que vous aviez été à l'opéra d'*Iphigénie* ³, et que vous aviez trouvé les vers, le récitatif, les ariettes, la symphonie, les décorations même, détestables. Il nous a envoyé quelques airs qui ont paru très-bons à ma nièce, grande musicienne; mais, comme l'accompagnement manquait, j'ai persisté à croire qu'il n'y a rien dans le monde au-dessus du quatrième acte de *Roland* et du cinquième acte d'*Armide* ⁴. Je suis toujours pour le siècle de Louis XIV, malgré tout le mérite du siècle de Louis XV et de Louis XVI.

Enfin, madame, vous vous humanisez avec moi. Vous m'écrivez, vous me fournissez matière à écrire, vous m'envoyez de très-jolis vers qui valent beaucoup mieux qu'une très-grande ode ⁵. Je vous en remercie, et je voudrais bien savoir de qui ils

1. Le duc de Choiseul.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Dont la musique est de Gluck, et les paroles du bailli du Rollet.

4. Il le dit encore dans la lettre 9154.

5. *Le Nouveau Règne*, ode, par Dorat, 1774, in-8°.

sont. Je ne suis pas accoutumé à en recevoir de pareils. Voilà un bon ton, et rien n'est plus rare.

J'ai su que M. le duc de Choiseul était revenu à Paris en triomphateur, et qu'il était reparti en philosophe. Je lui battis des mains avec le peuple, et je ne le trouve pas moins injuste envers moi.

Je persiste dans ma haine contre les assassins du chevalier de La Barre et du comte de Lally; et je n'ai jamais conçu comment il avait pu être mécontent de l'horreur que j'ai eue pour des injustices auxquelles il ne peut prendre le moindre intérêt. Je lui serai toujours attaché, fût-il exilé, ou fût-il souverain. Je serai pénétré de reconnaissance pour lui, je le regarderai comme un génie supérieur; mais je ne lui pardonnerai jamais l'erreur dans laquelle il est tombé sur mon compte¹.

Pour vous, madame, je vous pardonne de ne m'avoir jamais instruit de rien, et d'avoir voulu que je vous écrivisse de mon désert, où j'ignorais tout ce qui se passait dans le monde. Vous m'écriviez quelquefois quatre mots cachetés du grand sceau de vos armes, au lieu de me mettre au fait, et de cacheter avec une tête.

M. de Lisle a eu plus de compassion que vous; cependant je ne vous ai point abandonnée. Je vous ai fait parvenir de plates vérités en vers et en prose, quand il m'en est tombé entre les mains, et je vous en enverrai tout autant qu'il m'en viendra.

Vous ne me donnez aucunes nouvelles des grands tourbillons qui vous entourent; et moi, je vous écrirai tout ce que je saurai dans ma solitude. Vous voyez, madame, que je suis de meilleure composition que vous, et cependant c'est vous qui vous plaignez.

9123. — A M. RIBOTTE².

Ferney, le 26 juin 1774.

Il est bon de savoir que, les protestants de la Gascogne ayant fait une assemblée extraordinaire dans laquelle ils ont prié Dieu pour la guérison de Louis XV, et ensuite pour la prospérité de Louis XVI, Montillet, archevêque d'Auch, a écrit au roi une grande lettre dans laquelle il lui a remontré que ces prières

1. Voyez la lettre de M^{me} de Deffant, n° 9134.

2. *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*; Paris, 1856, page 248.

étaient contre les lois du royaume, et qu'on ne pouvait punir trop sévèrement une telle prévarication.

Le roi a demandé quelles étaient ces lois : on lui a répondu que c'étaient d'anciens édits donnés dans des temps difficiles, qu'ils n'étaient plus d'usage, et qu'ils dormaient. Le roi a répondu qu'il ne fallait pas les éveiller, et s'est fait inoculer le moment d'après.

9124. — DE FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

Cassel, le 28 juin.

Monsieur, M^{me} Gallatin, mademoiselle sa fille, et M. Mallet, arrivèrent avant-hier. Vous pouvez vous imaginer quelle fut ma joie. Elle fut redoublée par la lettre que M^{me} Gallatin m'a remise de votre part ¹. Que je reconnaissais bien le prix de votre amitié, et que ne suis-je toujours à portée de vous assurer de la mienne de bouche ! Quand viendra cet heureux jour où je pourrai vous revoir ! J'y pense continuellement, et j'espère encore une de ces années, quand vous y penserez le moins, d'aller vous surprendre à Ferney. Quand viendra-t-il, cet heureux jour où je pourrai revoir un ami que j'aime tendrement !

M^{me} Gallatin est un peu fatiguée du voyage. J'espère que le séjour des bains de Geismar la remettra entièrement. Nous y allons demain. Ma santé est assez bonne. Les chagrins la dérangent quelquefois ; mais quand on se dit, dans le meilleur des mondes possibles, qu'il faut regarder d'un œil indifférent et philosophique les choses que l'on ne saurait changer, on les surmonte, je l'avoue, mais jamais au point que cela ne fasse quelque impression sur le tempérament.

Continuez-moi toujours, mon cher ami, votre amitié. Écrivez-moi, quand cela ne vous incommodera pas. Conservez votre santé, à laquelle personne ne s'intéresse plus que moi, et soyez bien persuadé de la tendre amitié et de la parfaite estime avec lesquelles je serai toute ma vie, monsieur, votre, etc.

FÉDÉRIC.

9125. — A M. LE COMTE CAMPI,

A MODÈNE.

Monsieur, votre belle tragédie et la lettre dont vous m'avez honoré me sont parvenues, heureusement pour moi, dans un temps où je peux encore lire ; lorsque l'hiver approche avec ses neiges, mes yeux de quatre-vingts ans me refusent le service. Agréez mes remerciements ; vous devez avoir reçu ceux de toute l'Italie, dont vous augmentez la gloire.

1. Cette lettre de Voltaire manque.

Votre tragédie est conduite avec un grand art, et votre épisode d'Idolea me paraît supérieur à l'Aricie de l'admirable Racine ; mais, ce qui est plus essentiel, votre pièce intéresse, et fait couler des larmes. Une intrigue vraisemblable et bien suivie se fait approuver, le sentiment seul se rend maître du cœur :

Et quocumque volent animum auditoris agunto.

(HOR., de *Arte poet.*, v. 100.)

Vous avez très-heureusement imité Ovide dans les excuses que Biblis, amoureuse de son frère, cherche auprès des dieux :

Di melius, Di nempe suas habuere sorores.
Sic Saturnus Opim junctam sibi sanguine duxit,
Oceanus Tethyn, Junonem rector Olympi :
Sunt Superis sua jura.

(*Mét.*, IX, 497.)

Si Biblis avait été Juive, elle aurait pu apporter l'exemple de Sara, qui était la sœur d'Abraham, son mari, à ce qu'elle dit. Elle se serait fondée sur le discours de Tamar, qui dit à son frère Amnon : Demandez-moi en mariage à mon père¹ ; il ne vous refusera pas. Si elle avait été Italienne, elle aurait pu implorer votre proverbe : *La cugina non mancare, la sorella se.*

Mais la tragédie veut des passions, des remords, et des catastrophes sanglantes ; c'est en quoi, monsieur, vous avez très-bien réussi. Je ne suis point surpris du nombre des sonnets faits à votre louange ; ce sont des fleurs qu'on jette partout sur votre passage. Pour nous autres Français, quand nous nous amusons à faire des tragédies, nous ne recueillons guère que des charbons : nos Cotins et nos Frérons s'en nourrissent, et en offrent à quiconque réussit.

J'ai l'honneur d'être avec la plus respectueuse estime, monsieur, etc.

9126. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

1^{er} juillet 1774.

Il vaut cent mille fois mieux, monsieur, être à Chanteloup qu'à Mouzon. Votre vieux malade de Ferney, que vous avez ragaillardé par vos lettres, achèvera tout doucement sa petite carrière à Ferney,

1. II, Rois, XIII, 13.

quoiqu'on le presse de venir badauder à Paris. Il serait fort aise d'entendre l'*Iphigénie* de Gluck ; mais il n'est pas homme à faire cent lieues pour des doubles croches ; et il craint plus les sots propos, les tracasseries, les inutilités, la perte du temps, qu'il n'aime la musique.

Quand vous serez dans ce vaste tourbillon, vos lettres me tiendront lieu de tous les plaisirs qu'on cherche dans le fracas du monde. Je verrai mieux ses sottises par vos yeux que par les miens, qui sont très-affaiblis par mes quatre-vingts ans. Écrivez-moi de Paris, et je renonce à Paris.

Vous savez que ce n'est que par vous que j'ai été instruit de l'état des choses. Je sais un peu l'histoire de France, mais je ne savais rien du temps présent. J'étais assez instruit que l'ancien parlement, tuteur des rois, avait banni du royaume Charles VII, l'un de ses pupilles ; qu'il avait fait brûler en place de Grève la maréchale d'Ancre comme sorcière ; qu'il mit à cinquante mille écus la tête d'un cardinal premier ministre ; que MM. Culet, Gratau, Martinau, Crépin, Quatresous, Quatrehommes¹, etc., chassèrent deux fois leur pupille Louis XIV de Paris, et son petit frère, et leur pauvre mère. Je savais même qu'ils voulaient me faire pendre, pour avoir rapporté quelques-uns de ces faits dans le *Siècle de Louis XIV*. Je bénis Dieu et celui qui nous a défaits de *messieurs* ; mais je ne l'ai jamais vu, je ne le connais point. Quand je vous dis que je ne le connais point², ce n'est pas de Dieu dont je parle ; c'est de l'homme qui a détruit *messieurs*, et qui nous a délivrés de la vénalité de la justice. Je ne lui ai jamais rien demandé.

Il n'y a qu'un seul homme³ en France à qui j'aie jamais demandé des grâces. Il me les a toutes accordées. J'en conserverai, vif ou mort, une reconnaissance inviolable. Je le regarderai toujours comme le premier homme de l'État, quand il y aurait autant de Du Barry que Salomon avait de concubines. J'ai toujours pensé de même, et, s'il en doute, je l'aime au point de ne pouvoir lui pardonner.

Je vous demande pardon de vous parler de tout cela ; mais j'ai le cœur plein, il faut que je débonde.

Je ne vous dirai rien de ce qu'on fait à Paris, parce que probablement on n'y sait ce qu'on fait ni ce qu'on dit ; et j'attendrai,

1. Conseillers au parlement.

2. Le chancelier Maupeou.

3. Le duc de Choiseul.

pour avoir des notions justes, que vous soyez dans ce pays-là. Si j'avais le malheur d'être roi, j'aurais assurément le bonheur de vous prendre pour mon premier ministre, car vous êtes le seul qui me disiez la vérité. La plupart de ceux qui me font l'honneur de m'écrire ne me mandent que des bagatelles, ou des bruits populaires, ou des contradictions.

9127. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

5 juillet.

Je suis coupable envers vous, monsieur, et d'autant plus coupable que, pensant absolument comme vous, je devais vous faire sur-le-champ mes remerciements, et vous envoyer ma profession de foi.

Oui, monsieur, j'aime mieux *le Tartuffe* et *le Misanthrope* que les comédies nouvelles. Oui, j'ose préférer Racine à nos drames, et j'aime mieux *Roland* et *Armide* que certains opéras. Ce n'est pas parce que j'ai quatre-vingts ans que je pense ainsi : car j'avais le même goût à quinze, et probablement je mourrai dans mon péché. Je vois que, chez toutes les nations du monde, les beaux-arts n'ont qu'un temps de perfection ; et, après le siècle du génie, tout dégénère à force d'esprit.

Je vous sais un très-grand gré de combattre en faveur du bon goût ; mais vous ne ramènerez pas au vin de Bourgogne des gens blasés qui s'enivrent de mauvaise eau-de-vie. Ceci soit dit entre nous, car il ne faut pas fâcher les ivrognes ; ils n'entendent ni raison ni raillerie.

On dit que vous avez un drame qui s'appelle *le Vindictif*¹ ; mais il n'y avait qu'à jouer *Atrée*, c'est le plus grand vindictif qu'on ait jamais connu.

Amusez-vous de ce qu'on vous donnera ; le bon temps est passé, le meilleur vin est bu. Vous savez sans doute que dans l'Évangile on donnait toujours le plus mauvais vin² au dessert.

Pardonnez-moi encore une fois, monsieur, de vous écrire si tard. Je suis le plus négligent des hommes. J'égare tous mes

1. Drame en cinq actes et en vers libres, par Dudoyer, joué le 2 juillet 1774, imprimé la même année, in-8°. Gérard Dudoyer de Gastels, né à Chartres le 29 avril 1732, est mort à Paris le 18 avril 1798.

2. Au sujet des noces de Cana, on lit dans l'évangile de saint Jean, chap. II, verset 10 : « Omnis homo primum bonum vinum ponit ; et cum inebriati fuerint, tunc id quod deterius est. »

papiers ; je suis comme le siècle, je ne sais ce que je fais ; mais je sais bien ce que je dis en vous renouvelant tous les sentiments de ma très-respectueuse estime.

Le vieux Malade.

9128. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 juillet.

Mon cher ange, plus d'un personnage des tragédies de Corneille dit qu'il est pénétré à la fois de joie et de douleur : cela m'a paru autrefois une espèce de contradiction, ou du moins une idée un peu trop recherchée ; mais je sens qu'il peut y avoir du vrai dans le galimatias. Votre lettre du 25 juin me remplit de joie ; mais voici mes douleurs.

J'ai entrepris un régime qui ne me permet pas la moindre fatigue ; je suis de la plus extrême faiblesse ; ma pauvre colonie exige ma présence réelle ; j'ai trois procès pour quelques arpents de terre : ma destinée est bien étrange. Je m'arrangeais, après vingt-cinq ans d'absence, pour me livrer à la félicité de me revoir entre mes deux anges ; et il m'est impossible de partir de plus de deux mois. Ce ne sera donc qu'en septembre que je pourrai goûter une joie pure.

Il faut encore vous dire que j'avais presque un engagement à Bordeaux, et qu'il m'aurait été impossible de le remplir. Vous savez bien que vous êtes ma première passion.

J'ai écrit à M^{me} de Saint-Julien : je lui ai dit combien j'étais touché de ses bontés, et je lui ai demandé bien pardon de n'en pas profiter ; je ne sais même si j'oserais, vers ce mois de septembre, prendre la liberté de loger dans un palais qui appartient en quelque sorte au clergé de France. Ne serait-ce point un sacrilège ?

Je n'ai point de nouvelles de notre ancien maître des jeux ¹. Comme tout le monde se mêle ici de prophétiser, on prophétise qu'il ne restera pas longtemps dans son gouvernement. Je conçois bien que son ancien ami ², qui est, je crois, actuellement à

1. Le maréchal de Richelieu.

2. Jean-Frédéric Phelipeaux, comte de Maurepas, né le 9 juillet 1701, secrétaire d'État dès 1715, ministre d'État en 1738, disgracié en 1749, rappelé au commencement du règne de Louis XVI en 1774, mort en 1781. Voltaire, qui n'avait pas à s'en louer, ne le traite pas bien ; voyez tome XXXVII, page 214, et aussi la note des éditeurs de Kehl, tome X, page 314.

Marly, lui ferait, s'il le pouvait, donner le conseil d'aller prendre l'air de Richelieu.

Vous souvenez-vous que, sous la fin de la régence, tous les ministres jouaient aux lettres de cachet les uns contre les autres? Je pense qu'on sera plus réservé dans ce temps-ci. L'aurore de ce règne annonce le plus beau jour. On m'a envoyé de Paris une félicitation à M. Dorat sur sa terrible ode à l'honneur du *Nouveau Règne*¹.

Puissent, mon cher Dorat, ces jours du nouveau règne²,
Plus heureux que tes vers, être plus longs encor!

Cela m'a paru bien joli; on ne peut pas dire à un homme plus délicatement qu'il est très-ennuyeux.

Seriez-vous assez bon, assez aimable pour me dire des nouvelles du *Vindictif*³? Ce n'est pas trop un sujet de comédie: c'est peut-être quelque drame larmoyant. Molière n'aurait jamais choisi un tel sujet; l'*Atrée* de Crébillon pouvait très-bien être intitulé *le Vindictif*; mais il n'y a pas le mot pour rire dans cette pièce. Les genres me semblent un peu confondus; on ne sait plus où l'on en est. Plus on a d'esprit, moins on a de goût. Si vous n'étiez pas à Paris, je n'aimerais guère Paris.

Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges, et cela très-tendrement.

9129. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE⁴.

6 juillet 1774.

J'ai oublié, monsieur, de vous demander plusieurs grâces: premièrement, celle de me dire si un certain campagnard bien respectable⁵ a lu un certain petit ouvrage⁶, dans lequel il est dit qu'il est dangereux de changer de médecins et qu'il est triste de changer d'amis. Ce mot n'a pas été mis pour lui déplaire. Secondement, je vous supplierai de me donner des nouvelles du *Vindictif*. Est-ce quelque comédie bien gaie, dans le goût d'*Atrée* et de

1. *Le Nouveau Règne, ode à la nation*, 1774, in-8°, est de Dorat.

2. Ces deux vers sont la fin d'une épigramme du chevalier de Lisle; voyez page 29.

3. Voyez la note 1, page 26.

4. Éditeurs, Bavoux et François.

5. Choiseul.

6. *Éloge de Louis XV*.

Thyeste? J'aimerais mieux qu'on jouât l'*Indulgent*, le *Clément*¹; mais ce caractère est déjà dans l'*Auguste* de *Cinna*. Troisièmement, j'ai une impatience extrême de savoir s'il est vrai qu'on ait admis la requête des Véron contre M. de Morangiés et contre le parlement. Si cette affaire recommence, il faut espérer que le magistrat Du Jonquay pourrait bien être pendu.

Je ne sais point ce que c'est que le *triomphe* de Goezmann à l'Académie de Metz. Je vais faire venir le mémoire de ce magistrat désintéressé².

Il me semble qu'il n'y a rien de mieux à faire pour les Français que d'être doux, gais et aimables. M. le duc d'Orléans donnait, il y a quelques années, des fêtes charmantes, et jouait parfaitement la comédie. M. de Maurepas était le premier homme du monde pour les parades; il était célèbre pour ses bons mots. Tout cela est plus agréable que de se déchirer les oreilles pour savoir si les assassins des Calas et des La Barre achèteront encore ou non le droit de nous juger.

Je vous demande en grâce, monsieur, de me faire lire l'épître de M. de Rulhière³; j'aime les bons vers autant que M. le comte de Provence, à qui je sais bon gré d'ailleurs de faire renaitre le temps des anciens troubadours.

Il me semble que je ne vous ai point assez dit combien je suis charmé de ces deux vers :

Puissent, mon cher Dorat, les jours du nouveau règne,
Plus heureux que tes vers, être plus longs encor⁴!

Si ces deux vers ne sont pas de vous, il y a donc quelqu'un dans le monde qui vous vaut bien.

M^{me} Denis et moi, nous souhaitons passionnément que votre régiment aille incessamment sur notre frontière.

Une très-belle voix, que Dieu nous a envoyée dans nos déserts, nous a chanté des morceaux d'*Iphigénie* et d'*Orphée* qui nous ont fait un extrême plaisir.

1. Allusion à Louis XVI.

2. Tout ce qui suit a fait partie jusqu'ici de la lettre du 10 juillet.

3. Épître à M. de Ch..., sur le renversement de ma fortune; voyez lettre 9150.

4. Voici les deux premiers vers de cette épigramme, que Voltaire croyait de de Lisle, mais qu'on a attribuée à Rulhière :

Du roi qui nous promet un nouvel âge d'or
Que le flambeau de longtemps ne s'éteigne!

9130. — A M. LE COMTE CAMPI.

A Ferney, 8 juillet.

Nardi parvus onyx eliciet cadum ¹.

Le *Dialogue de Pégase et du Vieillard* m'a valu une lettre de vous, que je proposerais à tous les jeunes gens comme une leçon de raison et de goût. Il est d'une belle âme et d'un esprit juste de sentir de l'horreur et du mépris pour ce discours que Photin tient à Ptolémée dans la *Pharsale*, et que Corneille a si malheureusement imité dans sa tragédie de *Pompée*², si remplie de grandes beautés et de défauts insupportables.

Lucain tombe d'abord dans une faute, dans une contradiction que Corneille ne s'est point permise : c'est de dire que Ptolémée est un enfant plein d'innocence : *Puer est, innocua est ætas*; et de dire, quelques vers après, que Photin conseilla l'assassinat de Pompée en homme qui savait flatter les pervers, et qui connaissait les tyrans :

Sed melior suadere malis, et nosse tyrannos,
Ausus Pompeium letho damnare Photinus ³.

Mais j'ai toujours vu avec chagrin, et je l'ai dit hardiment, que le Photin de Corneille débite plus de maximes de scélératesse que celui de Lucain ; maximes cent fois plus dangereuses quand elles sont récitées devant les princes avec toute la pompe et toute l'illusion du théâtre, que lorsqu'une lecture froide laisse à l'esprit la liberté d'en sentir l'atrocité.

Je ne m'en dédis point, je ne connais rien de si affreux que ces vers :

Le droit des rois consiste à ne rien épargner ;
La timide équité détruit l'art de régner.
Quand on craint d'être injuste, on a toujours à craindre ;
Et qui veut tout pouvoir doit oser tout enfreindre,
Fuir comme un déshonneur la vertu qui le perd,
Et voler sans scrupule au crime qui le sert.

(*Pompée*, acte I, scène 1.)

1. Horace, livre IV, ode XII, vers 17.

2. Acte I, scène 1.

3. Lucain, livre VIII, vers 465-466.

Vous avez vu très-judicieusement, monsieur, que non-seulement ces maximes sont exécrables, et ne doivent être prononcées en aucun lieu du monde, mais qu'elles sont absurdes dans la circonstance où elles sont placées. Il ne s'agit pas du *droit des rois* ; il est question de savoir si on recevra Pompée, ou si on le livrera à César. Il faut plaire au vainqueur ; ce n'est pas là un droit des rois. Ptolémée est un vassal qui craint d'offenser César son maître.

J'ai exprimé sans ménagement mon horreur pour tous ces lieux communs de barbarie, qui font frémir l'honnêteté et le sens commun. J'ai dit¹ et j'ai dû dire combien sont horribles à la fois et ridicules ces autres vers que j'ai entendu réciter au théâtre :

Chacun a ses vertus, ainsi qu'il a ses dieux...
 Le sceptre absout toujours la main la plus coupable...
 Le crime n'est forfait que pour les malheureux...
 Oui, lorsque de nos soins la justice est l'objet,
 Elle y doit emprunter le secours du forfait.

On ne peut dire plus mal des choses plus odieuses : cependant il y a des gens d'assez mauvaise foi pour oser excuser ces horreurs ineptes. Point de mauvaise cause qui ne trouve un défenseur, et point de bonne qui n'ait un adversaire ; mais, à la longue, le vrai l'emporte, surtout quand il est soutenu par des esprits tels que le vôtre.

Si rien n'est plus odieux aux honnêtes gens que ces scélérats de comédie qui parlent toujours de *crime*, qui crient que le *crime* est héroïque, que la *vengeance est divine*, qu'on s'immortalise par des *crimes*, rien n'est plus fade aussi que ces héroïnes qui nous rebattent les oreilles de leur vertu. C'est un grand art dans Racine que Néron ne dise jamais qu'il aime le *crime*, et que Junie ne se vante point d'être *vertueuse*.

Je vous demande bien pardon, monsieur, de vous dire des choses que vous paraissez savoir mieux que moi.

9131. — A MADAME D'ÉPINAL.

8 juillet.

Quoi, ma philosophe a été comme moi sur la frontière du néant, et je ne l'ai pas rencontrée ! je n'ai point su qu'elle fût

1. Voyez tome XXXI, page 427.

malade! Je ne doute pas que son ancien ami Esculape-Tronchin ne lui ait donné dans ce temps funeste des preuves de son amitié pour elle, et de son pouvoir sur la nature : si cela est, je l'en révélerai davantage, quoiqu'il m'ait traité un peu rigoureusement.

Mes misérables quatre-vingts ans sont les très-humbles serveurs de vos étouffements et de vos enflures ; et, sans ces quatre-vingts ans, je pourrais bien venir me mettre à côté de votre chaise longue.

J'ai reçu, il y a longtemps, des nouvelles d'un de vos philosophes¹, datées du pôle arctique; mais rien de l'autre², qui est encore en Hollande : je ne sais pas actuellement où est M. Grimm; on dit qu'il voyage avec MM. de Romanzow; il devrait bien leur faire prendre la route de Genève; il est bon que ceux qui sont nés pour être les soutiens du pouvoir absolu voient les républiques.

J'admire le roi de s'être rendu à la raison, et d'avoir bravé les cris du préjugé et de la sottise; cela me donne grande opinion du siècle de Louis XVI. S'il continue, il ne sera plus question du siècle de Louis XIV. Je l'estime trop pour croire qu'il puisse faire tous les changements dont on nous menace. Il me semble qu'il est né prudent et ferme; il sera donc un grand et bon roi. Heureux ceux qui ont vingt ans comme lui, et qui goûteront longtemps les douceurs de son règne! Non moins heureux ceux qui sont auprès de votre chaise longue! Je suis fixé sur le bord du lac, et c'est de ma barque à Caron que je vous souhaite, du fond de mon cœur, la vie la plus longue et la plus heureuse.

Agréez, madame, mes très-tendres respects, etc.

9132. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE³.

Juillet.

Sire, il est vrai que les gobe-Dieu⁴ pourront bien avoir du crédit en France; peut-être même l'aimable fille de celle que vous

1. Grimm.

2. Diderot.

3. Cette lettre est une réponse à la lettre du 19 juin (n° 9119); et Frédéric y répondant le 30 juillet (n° 9146), j'ai dû la placer à quelque distance de cette dernière, à côté de laquelle on l'a placée jusqu'ici.

Voltaire faisait des brouillons de ses lettres au roi de Prusse, au moins quelquefois. Je possède, entièrement écrit de sa main, le brouillon de la lettre ci-dessus (9132). Les corrections qui forment le texte actuel sont en interligne, et aussi de la main de Voltaire. Je donne en note les variantes, autrement le premier jet. (B.)

4. Le brouillon porte *théophages*.

appelez *la dévote*¹ pourra contribuer plus que personne à affermir ce crédit si dangereux. Je n'ai pas assez exalté² ce qui me reste d'âme pour lire couramment dans l'avenir ; mais je crains tout. Les vieillards sont timides ; il n'y aura que vous qui augmenterez de courage quand vous³ deviendrez vieux⁴ ; mais aussi n'êtes-vous pas fait comme les autres hommes.

Celui⁵ dont Votre Majesté veut bien me parler avait, comme vous dites très-bien, le défaut d'être roi. Il était, ainsi que⁶ tant d'autres, peu fait pour sa place, indifférent à tout, mais se piquant aisément dans les petites choses qui lui étaient personnelles ; il ne m'avait jamais pu pardonner de l'avoir quitté pour un autre, qui était véritablement roi ; et moi, je n'avais pu imaginer qu'il s'embarrassât si j'étais ou non sur la liste de ses domestiques⁷. Je respecte sa mémoire, et je vous souhaite une vie qui soit juste le double de la sienne.

Si on fait à Morival la moindre difficulté, je le renverrai sur-le-champ à Votre Majesté ; nos sous-tyrans welches étaient des monstres bien absurdes. Ce jeune homme, condamné à avoir le poing coupé, la langue arrachée, à être roué, à être jeté dans les flammes (comme s'il avait commis une douzaine de parricides), est le jeune homme le plus sage, le plus circonspect que j'aie jamais vu ; il n'a d'un jeune officier que la bravoure ; son éducation avait été très-négligée, comme elle l'est dans toutes les petites villes de France ; il apprend chez moi la géométrie, les fortifications, le dessin, sous un très-bon maître ; et je réponds à Votre Majesté qu'à son retour il sera en état de vous rendre de vrais services, et qu'il sera très-digne de votre protection dans ce diable de grand art de Lucifer, dont vous êtes le plus grand maître.

J'attends l'occasion de demander pour lui ce que l'humanité, la justice et la raison, lui doivent ; son père est gentilhomme et président d'une sottie ville ; son oncle est chevalier de Malte ; son frère a sollicité la place de bailli de la noblesse, et aucun d'eux n'a osé parler pour lui.

1. Marie-Antoinette, reine de France, fille de Marie-Thérèse, que Frédéric appelait *la dévote*.

2. Allusion à Maupertuis ; voyez tome XXIII, page 568.

3. Le brouillon porte *vostra majesté* ; mais comme on y lit *augmenterez*, c'est avant d'avoir écrit ce dernier mot que Voltaire doit avoir substitué le *vous*.

4. Au lieu de *vieux*, Voltaire avait d'abord écrit *vous*.

5. Louis XV.

6. Voltaire avait d'abord écrit *ainsi comme*.

7. Voltaire emploie encore ici ce mot dans le même sens que J.-J. Rousseau.

Daignez voir, sire, si vous voudrez¹ bien protéger, sans vous compromettre, ce brave et vertueux officier qui vous appartient ; voulez-vous m'autoriser à dire qu'il est sous votre protection, et qu'on vous fera plaisir en le favorisant ? Il me semble que cette tournure peut lui faire un grand bien, sans exposer Votre Majesté au moindre dégoût.

J'avoue que si j'étais à la place de Morival, je me garderais bien de rien demander à des Welches ; mais il y est forcé, il ne doit pas abandonner ses héritages. Je supplie Votre Majesté de me pardonner une importunité dont vous approuvez les motifs.

Je me mets à vos pieds avec le respect, l'attachement, et les regrets qui me suivront² au tombeau.

9133. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 10 juillet.

J'ai oublié, monsieur, de vous répondre sur le chapitre du *roué*³, ou *rouable*, que vous croyez être à Lausanne, et y avoir pris votre nom. Il est vrai qu'il y avait un *roué* surnommé Delille. C'était un moine défroqué qui avait enlevé une fort jolie fille. Ses supérieurs couraient après lui pour le faire brûler : nous avons envoyé le moine et sa demoiselle en Russie.

L'autre moine dont vous me parlez, ou l'autre *roué*, comme il vous plaira, a passé quelque temps à Vevay sur le chemin du Valais. On le dit à présent en Italie. Voilà tout ce que je sais des anciens seigneurs de la cour.

9134. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT⁴.

Paris, 13 juillet 1774.

J'ai tardé à vous répondre, mon cher Voltaire, parce que j'ai envoyé votre lettre à Chanteloup, et que je voulais pouvoir vous mander ce qu'on m'aurait répondu. Voici les propres mots de la grand'maman :

« Je ne sais pas pourquoi M. de Voltaire s'imaginer toujours être mal

1. Au lieu de *voudrez bien*, le brouillon porte *daignerez*.

2. Le brouillon portait *suivent*.

3. Du Barry, surnommé *le Roué* : on disait à Paris qu'après la mort de Louis XV, il s'était réfugié en Suisse sous le nom de Delille, qu'il aurait pu porter à cause de la terre de l'Île-Jourdain qu'il avait escroquée, et que l'abbé Terray lui rescroqua dès que Louis XV fut mort. (K.)

4. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1865.

avec M. de Choiseul; je ne puis vous dire sur cela que ce que je vous ai toujours dit : que M. de Choiseul ne cesse de lire ses ouvrages et de les admirer avec tout le plaisir que cause une admiration véritable. Vous pouvez assurer M. de Voltaire que M. de Choiseul a ressenti dans le temps, et conservé depuis, la même horreur que lui des cruautés exercées sur MM. de La Barre et de Lally. »

Je suis ravie que vous ne m'ayez pas réduite à la pension. Comment pourrais-je me contenter de quatre lettres par an? Je voudrais en recevoir trois cent soixante-cinq. Réellement, mon plus grand malheur (et ce malheur est si grand qu'il me rend malade), c'est de ne savoir absolument ce que je peux lire; tout m'ennuie à la mort, l'histoire, la morale, les romans, les pièces de théâtre. Vous me direz : Lisez-moi. C'est assurément ce que je fais, mais à force de vous lire je vous sais presque par cœur. Je trouve tout faible ou extravagant; ni gaieté, ni justesse, ni chaleur; des exagérations, des phrases. Peut-être est-ce un effet de la vieillesse; je le croirais, si je ne retrouvais pas encore infiniment de plaisir à lire vos lettres et les petites pièces que vous nous donnez quelquefois. Réellement, mon cher Voltaire, ayez pitié de moi, et transmettez-moi quelques étincelles de tout le feu que vous conservez encore.

Je suis ravie que vous ayez trouvé jolis les petits vers que je vous ai envoyés; ils sont de M. le marquis de Pezay. Il s'était offert de me faire avoir les vers de La Harpe sur l'édit du 31 mai; je le voyais pour la première fois : le lendemain il m'envoya les vers; il y en a un qui nuit à leur perfection, c'est celui-ci :

Quoique les moissonneurs fassent cas des chansons.

Si l'on pouvait y en mettre un autre, cela me ferait plaisir. Nous sommes abîmés d'odes, d'éloges, de critiques, d'épigrammes; de ces dernières, il y en a quelques-unes d'assez jolies.

Vous voudriez que je vous mandasse des nouvelles, mais je n'en sais point; les grands événements se savent partout au même instant qu'ils arrivent, et les petits détails sont presque toujours faux; de plus, je n'ai pas le talent des gazettes. Vous avez un correspondant admirable dans M. de Lisle; persuadez-vous qu'il est mon chancelier, et que c'est à moi à qui vous devez adresser les réponses que vous lui faites.

On reçut avant-hier à l'Académie un autre M. Delille, le petit abbé. Je le connais un peu, il est fort aimable, mais malgré cela je suis bien persuadée que son discours est fort ennuyeux. Il a lu son *Épître* sur le luxe, je la connais. On dit que ses vers sont fort au-dessus de sa prose; cela ne fera peut-être pas dire : *Tant mieux pour nos bosquets*, mais on dira : *Tant pis pour nos moissons*.

Je soupçonne, mon cher Voltaire, que cette lettre n'a pas le sens commun, mais elle m'a fait passer un quart d'heure à causer avec vous; je voudrais que ce fût en réalité.

9135. — A M. SUARD ¹.

A Ferney, 16 juillet.

J'ai, monsieur, plus d'un remerciement à vous faire. Je n'ose vous parler d'un portrait dans lequel je ne dois pas avoir l'impudence de me reconnaître ; mais s'il était vrai que vous eussiez voulu soutenir un pauvre vieillard, sur le bord de son tombeau, contre la sainte cabale qui ameute les Sabatier et les Clément, jugez quelle obligation vous aurait ce vieux bonhomme, et comme il marcherait gaiement vers sa dernière heure !

C'est d'un plus grand bienfait que je voudrais vous rendre des actions de grâces publiques. Savez-vous qu'un curé de votre pays² et de mon voisinage a fait un assez gros livre pour prouver que je suis le plus religieux des hommes, et que j'ai eu bien de la peine à empêcher qu'il ne fût imprimé : tant la bonté extrême de cet honnête curé aurait fait rire la malignité humaine !

Je vous dois cent fois plus de reconnaissance (et la saine partie de l'Académie et la saine partie du public en auront autant que moi) pour votre très-étonnant discours, pour cette vertu courageuse dont vous avez donné le premier³ exemple, pour cette raison victorieuse avec laquelle vous avez confondu les ennemis de la raison. Le jour de votre réception sera une grande époque. Il y a si peu d'intervalle entre l'éloge de Fénelon, condamné par un arrêt du conseil⁴, et votre discours (condamné sans doute par le recteur Coger) que je suis encore tout stupéfié de votre intrépidité. Il est vrai qu'elle est accompagnée d'une grande sagesse. Vous vous êtes couvert de l'égide de Minerve, en frappant à droite et à gauche avec l'épée de Mars.

Je dois me taire sur ceux qui ont eu le malheur de retarder votre réception ; j'en ai gémi pour eux. Je me flatte qu'ils verront

1. Jean-Baptiste-Antoine Suard, né à Besançon le 15 janvier 1734, mort à Paris le 20 juillet 1817, secrétaire perpétuel de l'Académie française, où il avait été reçu le 4 août 1774. Dans son discours de réception il disait : « On vient de faire une brochure pour prouver que Montaigne était très-religieux ; pourquoi n'a-t-on pas pour les grands hommes vivants la même charité que pour les morts ? » Dom Devienne avait publié une *Dissertation sur la religion de Montaigne*, 1773, in-12. Il faut que Suard ait envoyé son discours de réception à Ferney avant de le prononcer, ou que la date de la lettre soit fautive. (B.)

2. De Franche-Comté.

3. VAN. « Le précieux. »

4. Le 21 septembre 1771 ; voyez tome XLVII, page 521.

combien ils avaient été trompés. Vous ne vous êtes vengé qu'en les éclairant : il faudra bien qu'ils pensent comme le public.

Voilà, Dieu merci, une nouvelle carrière ouverte ; il faudra jeter dans le feu presque tous les discours précédents, qui n'ont été que de fades éloges en style académique.

Je vois enfin les véritables fruits de la philosophie, et je commence à croire que je mourrai content. J'ai craint pendant quelque temps qu'on ne rendit quelque arrêt pour supprimer le nom de philosophe dans la langue française ; supprimez le nom d'hypocrite dans l'Académie, ou du moins que ceux qui le sont encore en rougissent, et qu'ils prennent les livrées de la raison pour oser paraître devant les honnêtes gens.

Je vais relire votre discours pour la quatrième fois. Si mes quatre-vingts ans et mes maladies me permettaient de me remuer, je voudrais vous embrasser, vous et vos amis.

Adieu, monsieur ; point de formule gothique, de très, etc. Je suis votre redevable, etc.

9136. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

18 juillet.

Je suis confus, monsieur, et pénétré de reconnaissance. Ce n'est point par vanité que mon cœur est si sensible à tout ce que vous avez bien voulu dire en ma faveur dans le *Mercur* de juillet¹ ; c'est qu'en effet rien n'est plus précieux pour moi qu'une pareille marque d'amitié. Ce qui ajoute encore à votre bienfait, c'est ce noble et juste mépris qu'il vous sied si bien de témoigner à ces petits regrattiers de la littérature, à cette canaille qui, en barbouillant du papier pour vivre, ose avoir de l'amour-propre, et qui juge avec tant d'insolence de ce qu'elle n'entend pas. Il est juste d'écarter à coups de fouet les chiens qui aboient sur notre passage.

J'aurais bien voulu lire *les Barmécides* de M. de La Harpe. Il est le seul qui approche du style de Racine, et même d'assez près ; mais il a encore plus d'ennemis que n'en eut jamais Racine. Dieu veuille qu'il trouve un Louis XIV ! J'ai peur qu'il ne rencontre que des Pradons. Il a, de plus, un grand malheur : c'est d'être né dans un siècle dégoûté, qui ne veut plus que des

1. Le *Mercur*, tome I^{er} de juillet 1774, contient, page 168, une *Lettre de M. le marquis de Condorcet à M. de La Harpe*, qui est une apologie de Voltaire.

dramas et des doubles croches, et qui au fond ne sait ce qu'il veut. Le public est à table depuis quatre-vingts ans; il boit enfin de mauvaise eau-de-vie sur la fin du repas.

Les hommes de génie peuvent dire, dans ce temps, qu'ils sont nés mal à propos. Ce n'est pas pour vous que je parle, ni pour Bertrand, car vous êtes nés tous deux pour honorer votre siècle, et pour nous défaire de la multitude d'insectes qui bourdonnent, et qui voudraient piquer.

Je suis bien aise que l'insecte qui a voulu ressusciter le procès de M. de Morangiés ait été écrasé par la commission du conseil; cet insecte était dangereux; il donnait au mensonge l'air de la vérité. J'ai lu une moitié de son mémoire, qu'on m'a envoyé: il faut que le rapporteur du conseil ait un esprit bien fin et bien juste pour avoir démêlé toutes les petites fourberies dont ce mémoire atroce fourmille. Il me semble que M. de Sartines est très-outragé dans ce mémoire, sous le nom général de *la police*. Je ne sais rien de plus punissable.

On me console en m'assurant que les assassins du chevalier de La Barre ne reviendront point pour être nos tyrans, en faisant semblant d'être les protecteurs du pauvre peuple, qui n'est que le sot peuple.

On parle de prochains changements dans le ministère; mais il est dit dans la sainte Écriture : *Nolite audire prophetas*¹.

Adieu, monsieur; conservez-moi des bontés qui font la consolation de ma vie.

9137. — A M. DE LA MOTTE.

A Ferney, ce 18 juillet.

Le malade octogénaire à qui vous avez fait l'honneur d'écrire fut, il est vrai, assez heureux, il y a quinze ans, pour être de quelque utilité à la descendante d'un grand homme²; mais ayant été, depuis ce temps, dépouillé par le ministère de cent mille écus qu'il avait mis en dépôt chez le banquier du roi, pour subvenir aux frais d'une colonie qu'il a établie dans sa terre, il se trouve dans l'impossibilité de faire ce que vous lui proposez.

S'il peut, avant de mourir, rétablir ses affaires, il se fera un plaisir et un honneur d'exécuter vos volontés.

Il est avec respect, etc.

1. Jérémie, chap. xxvii, verset 9.

2. M^{lle} Corneille.

9138. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI ¹.

A Ferney, 18 juillet.

Le vieux malade de Ferney remercie M. Albergati de la bonté qu'il a eue de le ressusciter, en lui faisant lire son *Prisonnier*. Il espère que sa résurrection sera parfaite, dès qu'il aura lu son *Hôte*. Son état ne lui permet point d'écrire de longues lettres; mais il compte sur l'indulgence du respectable auteur de l'*Hôte* et du *Prisonnier*. Ce sera toujours une grande consolation pour lui de recevoir tout ce que M. le marquis d'Albergati voudra bien lui envoyer. Il lui présente ses très-humbles et très-sensibles remerciements.

9139. — DE M. LE MARQUIS DE CONDORCET ².

Ce 22 juillet 1774.

Vous savez sans doute la nomination de M. Turgot ³. Il ne pouvait rien arriver de plus heureux à la France et à la raison humaine. Jamais il n'est entré dans aucun conseil de monarque d'homme qui réunit à ce point la vertu, le courage, le désintéressement, l'amour du bien public, les lumières et le zèle pour les répandre. Depuis cet événement, je dors et je me réveille aussi tranquillement que si j'étais sous la protection de toutes les lois de l'Angleterre. J'ai presque cessé de m'intéresser pour les choses publiques, tant je suis sûr qu'elles ne peuvent manquer de bien aller.

M. Turgot est un de vos admirateurs les plus passionnés, et un de mes illustres amis; ainsi nous aurons des raisons particulières d'être heureux, si les raisons particulières pouvaient se faire entendre ici.

Je vous envoie, mon cher et illustre maître, un exemplaire imprimé de l'*Éloge de Fontaine*, non pas que j'imagine que vous puissiez avoir le temps de le relire, mais comme un hommage. C'est beaucoup pour moi que vous daigniez lire une fois ce que j'écris.

Le choix de M. Turgot mérite d'être célébré par tous ceux qui s'intéressent à la bonne cause. On a pu nazillonner aux oreilles du roi quelques compliments sur les choix édifiants qu'il avait faits jusqu'ici : il est juste qu'il s'accoutume, en récompense de celui qu'il vient de faire, à entendre une autre mélodie.

Les princes d'Orléans ont eu ordre de ne point paraître à la cour, parce

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Œuvres de Condorcet*, tome I^{er}; Paris, 1847.

3. Au ministère de la marine, sous M. de Maurepas. Cette nomination est du 20 juillet 1774.

qu'ils n'ont pas voulu paraître au catafalque ¹, et y saluer le parlement ². C'est une tracasserie qui n'influera point sur les affaires publiques; ce parlement-ci est vil et méprisé, l'ancien était insolent et haï, tous deux étaient sots et fanatiques. Il en faut un troisième, et j'espère que c'est ce qui va arriver, et qu'on n'y souffrira ni les assassins de La Barre ni leur esprit. L'infâme Pasquier est dans la dévotion et dans l'opprobre. Le Saint-Fargeau se pavane dans ses terres, admiré de ses valets. Michau n'est aux yeux du public qu'un brouillon sans courage et sans talents.

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

C'est aujourd'hui la fête de sainte Madeleine. Croyez-vous que jamais il y ait rien eu d'aussi atroce et d'aussi bête que de punir de mort un homme pour avoir dit qu'elle était une p....., et cela dix-huit siècles après qu'elle eut cessé de l'être, comme on avait exilé des gens pour avoir dit la même chose des maitresses de quelques rois? On a cru devoir proportionner la peine à la dignité de l'amant, et que la mort n'était pas trop pour qui oserait médire de la maitresse du bon Dieu.

Adieu, mon cher et illustre maitre; vivez pour voir des jours heureux et pour les célébrer, car on espère que sainte Antoinette de Lorraine réparera l'énorme sottise de sainte Clotilde.

9140. — A M. DE POMARET,

MINISTRE DU SAINT ÉVANGILE, A GANGES.

26 juillet.

C'était, monsieur, un Montillet, archevêque d'Auch, qui, ayant appris qu'un grand nombre de vos réformés s'étaient assemblés extraordinairement le 4 de mai dans son diocèse, et avaient transgressé la loi au point de prier Dieu publiquement pour la santé de Louis XV, déféra ce crime à Louis XVI.

Je donnai part à quelques-uns de vos confrères du zèle qu'a témoigné ce digne prélat, possesseur d'ailleurs de cent mille écus de rente. Il est gouverné par une demi-douzaine de jésuites, qui ne sont pas aussi riches que lui, mais qui sont aussi saints et aussi sages.

Un marquis de Ganges, exempt des gardes du roi, est aujourd'hui à Ferney. Je voudrais bien qu'il vous y eût amené.

J'espère que, dans sept ou huit cents ans, les hommes ne se

1. De Louis XV.

2. L'ancien parlement, exilé en 1771 pour faire place au parlement Maupeou, et rappelé à l'avènement de Louis XVI.

persécuteront plus pour savoir *utrum chimæra bombinans in vacuo possit comedere secundas intentiones*.

9141. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

28 juillet.

Je n'ai point de thème aujourd'hui, madame ; j'ai envie de vous écrire, et je n'ai rien à vous dire. Quand je vous aurai souhaité un bon estomac, de la dissipation et de l'amusement, il en résultera seulement que je vous ai ennuyée.

Le conte que vous m'avez fait de ce nouveau conseiller qui n'osait *copiner* avant que ses anciens *copinassent*, est un vieux conte que j'ai entendu faire avant que M^{me} de Choiseul fût née.

J'ai un neveu¹ qui est gros comme un muid, et qui est doyen des conseillers-clerks du nouveau parlement : il faut me pardonner de prendre un peu le parti de sa compagnie. L'ancienne n'était guère plus savante, et était certainement plus tracassière. Si vous vous faites lire l'histoire, vous aurez remarqué que, depuis François I^{er}, le parlement de Paris a cru toujours ressembler au parlement d'Angleterre.

C'est précisément comme si un de nos consuls se croyait consul romain. Le monde a toujours été gouverné par des équivoques². Toutes nos querelles de religion ont eu des équivoques pour principe ; c'est ce qui m'a fait souhaiter que la satire de Boileau sur les équivoques fût un peu meilleure.

Il me paraît que vous autres Parisiens vous allez voir une grande et paisible révolution dans votre gouvernement et dans votre musique. Louis XVI et Gluck vont faire de nouveaux Français.

M. de Lisle va à son régiment³, et je n'aurai plus de nouvelles. Il avait une pitié charmante pour ma curiosité. Il me donnait des thèmes toutes les semaines ; il égayait le sérieux de ma vie, car je suis très-sérieux : je fais mes moissons, je plante, je bâtis, j'établis une colonie qu'on va peut-être détruire : voilà des occupations graves.

Portez-vous bien, madame ; ayez du plaisir, si vous pouvez : cela est bien plus important et beaucoup plus difficile. Je vous

1. L'abbé Mignot.

2. Lors de la création du parlement de Maupeou, Voltaire avait composé un petit écrit intitulé *l'Équivoque* ; voyez tome XXVIII, page 421.

3. De Champagne-dragons.

suis attaché depuis bien longtemps ; mais à quoi cela sert-il ? Je vous suis inutile, je suis vieux, je vais mourir. Adieu, madame ; je vous aime comme si j'avais encore vingt ans à vivre gaiement avec vous.

Le vieux Malade de Ferney.

9142. — A M. TURGOT ¹.

Ferney, 28 juillet.

Huc quoque *clara tui* pervenit fama triumphi,
Languida quo fessi vix venit aura noti.

(OVID., *Pont.*, lib. II, ep. 1.)

M. de Condorcet me mande qu'il ne se croit heureux que du jour² où M. Turgot a été nommé secrétaire d'État.

Et moi, monseigneur, je vous dis que je me tiens très-malheureux d'être continuellement près de mourir, lorsque je vois la vertu et la raison supérieure en place. Vous allez être accablé de compliments vrais, et vous serez presque le seul à qui cela sera arrivé. Je suis bien loin de vous demander une réponse ; mais en chantant à basse note *De profundis* pour moi, je chante *Te Deum laudamus* pour vous.

Le vieux très-moribond et très-aise ermite de Ferney. V.

9143. — A M. PERRONET ³.

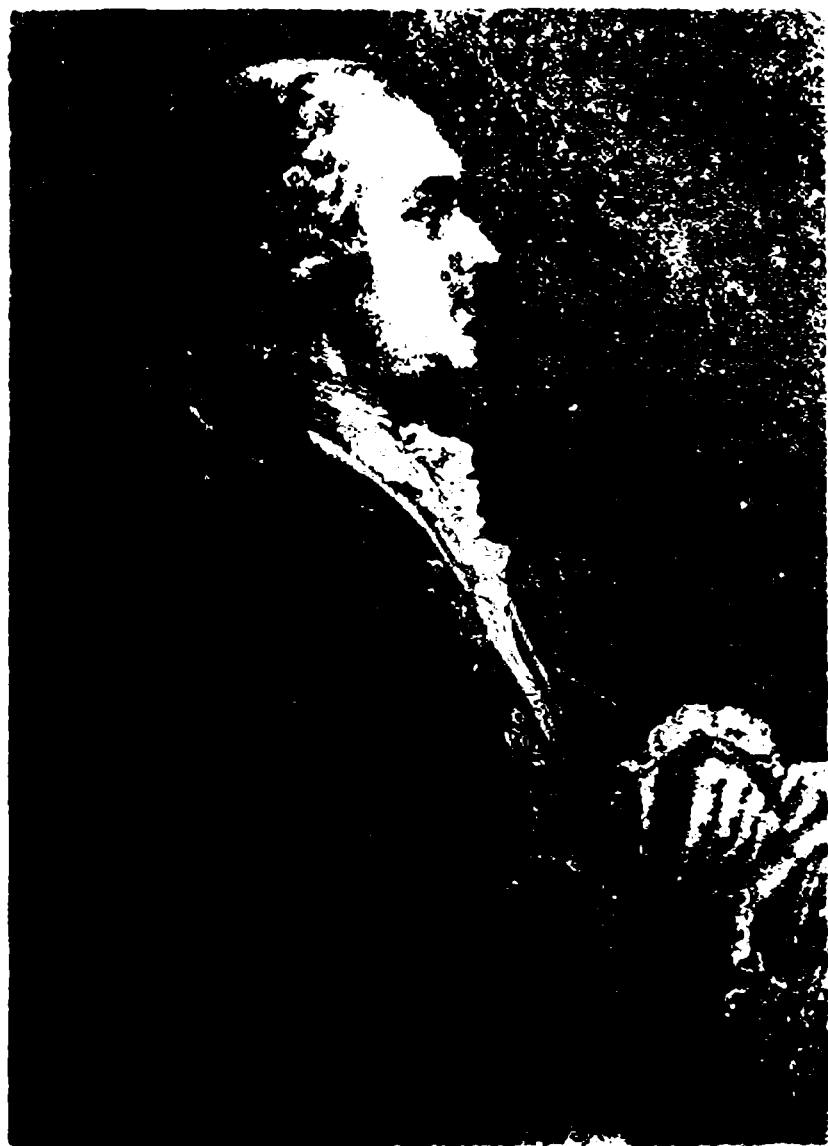
Au château de Ferney, 28 juillet.

Vous me donnez, monsieur, une grande envie de prendre la poste pour venir voir le pont de Neuilly. Je partirais sur-le-champ, si mes quatre-vingts ans et mes maladies continuelles ne me retenaient. Il est triste de mourir sans avoir vu les monuments qui illustrent sa patrie. Je vous remercie bien sensiblement d'avoir eu la bonté de me faire voir le dessin de ce bel ouvrage. Je ne doute pas que le roi n'emploie vos rares talents à de nouveaux chefs-d'œuvre qui immortaliseront son siècle et son règne. Je vous prie de me compter dans le grand nombre de vos admirateurs. Les estampes me paraissent dignes du pont.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Le 20 juillet.

3. Perronet (Jean-Rodolphe), habile ingénieur, né à Suresnes en 1708, mort à Paris le 27 février 1794.





TURGOR

— 1763 —

Vous m'avez pénétré de l'estime et de la reconnaissance sincère avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire du roi.

9144. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL¹.

28 juillet.

Enfin donc, mon cher ange, le grand référendaire² l'emporte! Pourrait-on ne pas sentir le service essentiel qu'il a rendu à la couronne, et j'ose dire à la nation? Je reconnais vos bontés et votre amitié à la conversation que vous avez eue avec lui.

Si vous voulez jeter un coup d'œil sur ma requête au roi en son conseil des finances³, signée par cent pères de famille, et dont l'original est entre les mains de M. l'abbé Terray, vous verrez que j'ai plus d'une affaire auprès du grand référendaire; mais il n'a que sa voix, et M. l'abbé Terray paraît souverain dans tout ce qui concerne l'argent comptant.

J'ai une requête plus importante encore à présenter dans quelque temps⁴; il s'agit d'une chose à laquelle vous vous intéressez: il est question d'humanité et de justice. Il faut faire amende honorable à la nature et à la raison d'une barbarie abominable commise, il y a quelques années, avec le poignard des lois; c'est tout ce que je peux vous en dire pour le présent. Je suis devenu une espèce de Don Quichotte et de redresseur de torts; mais j'ai bien peur de ne pas mieux réussir que lui. Il me semble que mon personnage serait plus plaisant à mettre sur le théâtre que *le Vindictif*.

Comment notre nation, qui n'était que ridicule il y a quelques années, peut-elle être devenue si atroce? C'est une question que me font souvent les étrangers. Je leur réponds que la même nation a fait la guerre de la Fronde et la Saint-Barthélemy, et que la poudre de succession était à la mode dans le temps le plus brillant de Louis XIV, au milieu des beaux-arts, des plaisirs et de la galanterie. Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges avec des élans de dévotion.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Turgot.

3. Voyez tome XXIX, page 305.

4. Pour d'Étallonde de Morival.

9145. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

29 juillet.

Je ne suis pas surpris que mon héros ne m'ait pas donné ses ordres ; je me suis bien douté que ma petite demi-dormeuse, que j'appelle ma commode, et que j'avais fait faire exprès dans mon village, me serait inutile, surtout quand j'ai su qu'un voyageur¹ très-connu de mon héros était en Suisse. J'ai conclu que le ciel s'opposait à mon voyage de Bordeaux, et qu'il fallait que je mourusse dans mon trou.

O destinée ! destinée ! Les Turcs ont bien raison de croire à la fatalité. Cependant mon héros, à ce qu'il me semble, a toujours maîtrisé assez cette destinée, et s'est toujours noblement tiré d'affaire. Que dire et que faire contre un homme qui a servi l'État soixante ans, et qui commença par être blessé au siège de Fribourg, si longtemps avant que la famille royale fût née ? Ceux qui pourraient être jaloux de vous ont-ils pris Mahon, ont-ils fait passer l'armée anglaise sous les fourches caudines, etc., etc. ?

Donc j'ai dit en moi-même : Il continuera à régner dans l'Aquitaine, sans y lire même les vers orduriers du poète Ausone, natif de Bordeaux, et consul romain ; il y aura une meilleure troupe de comédiens qu'à Paris ; il se réjouira, et il sera honoré. Il me semble qu'il y a des hommes qui ont acquis une telle considération que la fortune ne peut leur faire aucun mal. Le nombre en est petit, et mon héros est assurément de ce nombre. Il m'aurait été bien doux de lui faire ma cour : j'en suis très-indigne, je l'avoue. Je ne suis plus fait que pour être enterré. Vivez aussi longtemps qu'un doyen des maréchaux de France, qu'un doyen de l'Académie, un marguillier de paroisse peut vivre. Réglez dans votre ciel de Bordeaux. Les orages ne peuvent se former que sous vos pieds. On va chanter des *De profundis* à Saint-Denis ; mais on se souviendra toujours que vous avez fait chanter des *Te Deum* à Notre-Dame.

Agréez mes tendres respects.

1. Du Barry, le *Roué* ; voyez la note, page 34.

9146. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 30 juillet.

Je ne me hasarde pas encore à porter mon jugement sur Louis XVI : il faut avoir le temps de recueillir une suite de ses actions ; il faut suivre ses démarches, et cela pendant quelques années. En se précipitant, en décidant à la hâte, on se trompe.

Vous, qui avez des liaisons en France, vous pouvez savoir sur le sujet de la cour des anecdotes que j'ignore. Si le parti de l'*inf...*¹ l'emporte sur celui de la philosophie, je plains les pauvres Welches ; ils risqueront d'être gouvernés par quelque cafard en froc ou en soutane qui leur donnera la discipline d'une main, et les frappera du crucifix de l'autre. Si cela arrive, adieu les beaux-arts et les hautes sciences ; la rouille de la superstition achèvera de perdre un peuple d'ailleurs aimable, et né pour la société.

Mais il n'est pas sûr que cette triste folie religieuse secoue ses grelots sur le trône des Capets.

Laissez en paix les mânes de Louis XV. Il vous a exilé de son royaume, il m'a fait une guerre injuste : il est permis d'être sensible aux torts qu'on ressent, mais il faut savoir pardonner. La passion sombre et atrabilaire de la vengeance n'est pas convenable à des hommes qui n'ont qu'un moment d'existence. Nous devons réciproquement oublier nos sottises, et nous borner à jouir du bonheur que notre nature comporte.

Je contribuerai volontiers au bonheur du pauvre Morival si je le puis. Corriger les injustices et faire le bien sont les inclinations que tout honnête homme doit avoir dans le cœur. Cependant ne comptez que zéro le crédit que je puis avoir en France ; je n'y connais personne. J'ai vu M. de Vergennes il y a vingt ans, comme il passait pour aller en Pologne, et ce n'en est pas assez pour s'assurer de son appui. Enfin vous en userez dans cette affaire comme vous le trouverez convenable au bien du jeune homme.

J'ai vu jouer Aufresne² sur notre théâtre. Il a joué les rôles de Coucy et de Mithridate. On m'a dit qu'il avait été à Ferney ; aussitôt je l'ai fait venir pour l'interroger sur votre sujet ; il m'a dit qu'il vous avait trouvé alité, et urinant du sang. Ces paroles m'ont saisi ; mais il ajouta que vous aviez déclamé quelques rôles avec lui, et je me suis rassuré.

Tant que vous fulminerez avec tant de force contre cet art que vous appelez infernal, vous vivrez ; et je ne croirai votre fin prochaine que lorsque vous ne direz plus d'injures aux vengeurs de l'État, à des héros qui risquent leur santé, leurs membres, et leur vie, pour conserver celle de leurs concitoyens. Puisque nous vous perdriions si vous ne lâchiez de ces sarcasmes contre les guerriers, je vous accorde le privilège exclusif de vous égarer sur

1. « Si le parti de la superstition. » (Édit. de Berlin.)

2. Aufresne, à Berlin, joua le rôle de Coucy le 5 juillet, et celui de Mithridate le 9.

leur compte. Mais représentez-vous l'ennemi prêt à pénétrer aux environs de Ferney : ne regarderiez-vous pas comme votre dieu sauveur le brave qui défendrait vos possessions, et qui écarterait cet ennemi de vos frontières ?

Je prévois votre réponse. Vous avancerez qu'il est juste de se défendre, mais qu'il ne faut attaquer personne. Exceptez donc les exécuteurs des volontés des princes de ce que peuvent avoir d'odieux les ordres que leurs souverains leur donnent. Si Turenne et Louvois ont mis le Palatinat en cendres, si le maréchal de Belle-Isle osa proposer de faire un désert de la Hesse, ces sortes de conseils sont l'opprobre éternel de la nation française, qui, quoique très-polie, s'est quelquefois emportée à des atrocités dignes des nations les plus barbares.

Observez cependant que Louis XV rejeta la proposition du maréchal de Belle-Isle, et qu'en cela il se montra supérieur à Louis XIV.

Mais je ne sais où je m'égare. Est-ce à moi à suggérer des réflexions à ce philosophe solitaire qui de son cabinet fournit toute l'Europe de réflexions ? Je vous abandonne à toutes celles que vous fournira votre esprit inépuisable. Il vous dira sans doute qu'autant vaut-il déclamer contre la neige et la grêle que contre la guerre ; que ce sont des maux nécessaires, et qu'il n'est pas digne d'un philosophe d'entreprendre des choses inutiles.

On demande d'un médecin qu'il guérisse la fièvre, et non qu'il fasse une satire contre elle. Avez-vous des remèdes ? donnez-les-nous ; n'en avez-vous point ? compatissez à nos maux. Disons, comme l'ange Ituriel ¹ : Si tout n'est pas bien dans ce monde, tout est passable ; et c'est à nous de nous contenter de notre sort.

En attendant, vos héros russes entassent victoires sur victoires sur les bords du Danube pour fléchir l'indocilité du sultan. Ils lisent vos libelles ², et vont se battre. Et votre impératrice, comme vous l'appellez, a fait passer une nouvelle flotte dans la Méditerranée ; et tandis que vous décriez cet art, que vous nommez infernal dans vos ouvrages, vingt de vos lettres m'encouragent à me mêler des troubles de l'Orient. Conciliez, si vous pouvez, ces contraires, et ayez la bonté de m'en envoyer la concordance.

Nous avons reçu ici les vers d'un soi-disant Russe à Ninon de Lenclos ³, *Pégase et le Vieillard* ⁴, et nous attendons *Louis XV aux champs Élysées* ⁵. Tout cela vient de la fabrique du patriarche de Ferney, auquel le philosophe de Sans-Souci souhaite une longue vie, gaieté et contentement. Vale.

FÉDÉRIC.

1. Dans le *Monde comme il va* ; voyez tome XXI, page 16.

2. Frédéric désigne ici la pièce de Voltaire intitulée *la Tactique* ; voyez tome X, page 187.

3. Voyez la lettre du 16 août, où Voltaire en reparle.

4. Voyez cette satire, tome X, page 195.

5. Ce morceau est du roi de Prusse.

9147. — A M. DE PEZAY.

Aide-maréchal des logis
 Et de Cythère et du Parnasse,
 Je vois que vous avez appris
 Sous le grand général Horace
 Ce métier qu'avec tant de grâce
 On vous voit faire dans Paris.
 J'ai lu votre aimable Rosière¹ :
 Malheur au duc atrabilaire
 Qui lui reproche un doux baiser !
 Quel mortel ne doit excuser
 Une personne si discrète ?
 Un seul baiser, un seul amant,
 Chez les bergères d'à présent,
 Est la vertu la plus parfaite.

Je vous remercie bien sensiblement, monsieur, de votre paquet. Je ne sais par quelle voie il m'est venu, mais il me rendra heureux pendant deux jours. Je ne remercie point M. Dorat, quoiqu'il m'ait rendu heureux aussi ; mais ce n'est pas lui qui m'a gratifié de sa *Réponse de Ninon* et de ses odes.

Le vieux malade de Ferney vous est toujours très-attaché.

9148. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT².

Paris, 3 août 1774.

Ne louez point nos révolutions, mon cher Voltaire ; celles qui sont arrivées, loin d'être admirables, sont déplorables. La musique de M. Gluck confirme ce jugement ; elle n'est ni française ni italienne. Je doute que les savants la puissent louer de bonne foi ; et pour les ignorants tels que moi, elle n'est qu'un charivari, tantôt bruyant, tantôt plat, et toujours ennuyeux. *Iphigénie* et *Eurydice*, comparées à *Armide*, à *Castor*, à *Issé*, au ballet des *Sens*, etc., font verser des larmes de sang pour la perte du goût ; ce que nous admirons aujourd'hui n'aurait pas eu de succès dans le temps des *Cotin* et des *Colletet* ; et M. de Voltaire applaudit à un tel changement ! Qu'est-ce qui vous engage à cela ? Vous ne sauriez être de bonne foi ; vous, qui devriez être le défenseur du goût, vous soutenez, vous autorisez ceux qui le détruisent ; vous faites perdre la seule ressource qui nous reste ; vous nous serviriez d'armes,

1. *La Rosière de Salency*, opéra-comique, paroles du marquis de Pezay, musique de Grétry, avait été représenté le 28 février 1774. La pièce fut imprimée en juin.

2. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1865.

mais vous les faites tomber des mains quand vous donnez des louanges à tout ce qui se fait, dont votre exemple est la critique. Je suis désolée d'être si vieille; non pas assurément que je regrette de ne pouvoir pas être longtemps témoin de tout ce que je blâme, mais parce que je n'ai plus la vivacité et la force qu'il me faudrait pour vous peindre avec énergie toute mon indignation. Tout est Pradon aujourd'hui dans tous les genres; ce sont là vos protégés. Voilà une révolution arrivée en vous bien étrange. Je ne blâme point vos sentiments sur d'autres articles, je ne suis pas si éloignée de penser comme vous.

Ces commencements-ci sont de bon augure : je crois le choix de M. Turgot très-bon, et quoique je ne le voie plus, j'ai conservé beaucoup d'estime pour lui; s'il ne se rend pas esclave de systèmes, et qu'il ait égard aux circonstances, je ne doute pas qu'il ne soit un très-bon ministre.

Vous avez raison de regretter M. de Lisle; je pourrais peut-être le remplacer dans la conversation, mais pour les lettres, cela est impossible. Il faut que vous vous accommodiez de moi telle que je suis, et que mon amitié supplée au génie que je n'ai point; cependant je ne m'en crois pas totalement dépourvue, tant que je sentirai la distance qu'il y a de vous à tout autre. On vous aura sans doute envoyé l'*Oraison funèbre* de l'abbé de Boissmont¹; il doit être content de son succès.

Avez-vous lu les *Éloges de La Fontaine* par La Harpe et par Chamfort? Je voudrais qu'il vous prit fantaisie d'en faire un, non pas pour le prix, mais pour mon plaisir.

Ne dites point, je vous prie, à M^{me} Denis ce que je vous écris sur Gluck; je ne veux point être mal avec elle.

9149. — A M. LE PRINCE DE LIGNE².

5 août 1774, à Ferney.

Vous feriez rire un mort, monsieur le prince, avec vos prélats et vos lavements³. Moi, qui suis plus près des lavements que des sacrements, j'ai été enchanté d'être encore dans votre souvenir. Je m'imagine bien que tout ce que vous avez vu vous a amusé sans vous étonner. C'est un drame d'une nouvelle espèce, et vous êtes bon juge. J'ai renoncé à tous les spectacles; mais je suis charmé quand un connaisseur comme vous daigne m'en parler.

Tout enterré que je suis dans ma solitude, j'ai entendu parler, il y a quelques mois, d'une belle fête que vous aviez donnée. Je

1. De Louis XV.

2. Éditeurs, Bavoux et François.

3. Le prince lui racontait la fin de Louis XV; voir, dans le tome III des *Portraits littéraires* de Sainte-Beuve, la *Relation sur la maladie et les derniers moments de Louis XV*, du duc de La Rochefoucauld-Liancourt.

me doute bien qu'il y avait autant de goût que de magnificence. Mes jours de fête seraient ceux où je serais à portée de vous faire ma cour ; mais ma destinée m'a tapi trop loin de vous.

J'ai eu la consolation de dire fort au long à M. de Constant¹ combien je vous suis attaché. J'ai joint mes vœux aux siens pour que votre manière de penser s'établisse à Bruxelles. J'en dirai autant à M. d'Hermenches quand je le reverrai. Il est un peu mécontent, il boude ; mais j'espère qu'il prendra le parti de nous demeurer. Il ne trouvera guère de pays où l'on sente mieux son mérite.

Agréez, monsieur le prince, mes éternels regrets d'être si éloigné de vous, et mon profond respect. V.

9150. — A M. DE RULHIÈRE.

8 août.

Je vous remercie, monsieur, de tout mon cœur. Placé entre votre Germanicus et votre Mécène², vous ne dédaignez pas même un vieux Allobroge qui ne se voit depuis plus de vingt ans qu'entre Zuingle et Calvin, et dont la mémoire n'est guère à Paris qu'entre Fréron et l'abbé Sabotier. Cependant j'aime toujours les bons vers passionnément, comme si j'étais Français, comme si je soupais quelquefois entre vous et M. de Chamfort. Vous m'avez deux fois traité selon mon goût : la première, quand mon ami Thieriot m'envoya

Auriez-vous par hasard connu feu monsieur d'Aube,
Qu'une ardeur de dispute éveillait avant l'aube³ ?

la seconde, quand vous m'avez gratifié vous-même de votre épître sur le grand art de savoir se passer de fortune⁴ :

Vous avez rendu respectables
Les bons vers et la pauvreté ;

1. Le père de Benjamin Constant.

2. L'épître de Rulhière, dont il est parlé dans la note, page 29, se termine par ces vers :

Et lorsque j'ai perdu Mécène,
J'ai retrouvé Germanicus.

3. Le *Discours en vers sur les disputes*, qui est dans le *Dictionnaire philosophique* ; voyez tome XVIII, page 397.

4. Voyez la note sur la lettre 9129, page 29.

L'ignorance et la vanité
Osaient les croire méprisables.

Vous direz à présent comme Horace¹ :

Pauperies immunda *domus* procul absit. Ego, utrum
Nave ferar magna an parva, ferar unus et idem.

Votre épître est comme elle doit être, et la satire sur la Dispute était comme elle devait être. L'une était à la Boileau, et l'autre à la Chaulieu.

Il me semble qu'il se forme enfin un siècle : et, pour peu que Monsieur s'en mêle, le bon goût subsistera en France. Je m'y intéresse comme si j'étais encore de ce monde. Je ressemble aux vieilles catins, qui ont toujours du goût pour leur premier métier².

Je ne savais pas que l'abbé Chappe eût été un philosophe si plaisant. J'ai son grand et gros livre, et j'ai pris son parti hardiment contre M^{me} la princesse Sharkof, ou Sarrekof³, car je ne prononce pas les noms russes si bien que vous. Cette dame est pour le moins aussi plaisante que l'abbé Chappe.

Le vieux malade de Ferney est pénétré pour vous de l'estime la plus vraie. Mais, puisque vous dites que vous êtes avec respect mon très-humble serviteur, pardieu, je suis le vôtre avec plus de respect encore.

9151. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE⁴.

8 août.

Je pense comme vous, monsieur, sur l'épître de M. de Rulhière ; elle n'est pas si acérée que celle où il peignait si plaisamment M. d'Aube, mais elle respire une facilité de mœurs et de vers qui me fait un extrême plaisir ; cela est dans le goût de Chaulieu, et n'en a pas les négligences.

Le garçon qui a tout acquis⁵ en peu de temps n'a point encore

1. Livre II, épître II, vers 199-200.

2. Dans la *Pucelle*, chant IX, vers 301 (voyez tome IX, page 158). Voltaire a dit :

On a du goût pour son premier métier.

3. Appelée Daschkof dans la lettre 8314, tome XLVII, page 458.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

5. Le marquis de Pezay. Voyez, tome XLVIII, la note 3 de la page 585.

acquis cette mollesse et cet air de vérité qui règnent dans le petit ouvrage de M. de Rulhière. Le gros du monde y trouvera des longueurs; ces longueurs ne me déplaisent pas, quand elles partent d'un cœur qui est plein et qui déborde. Le *garçon* ne me l'a pas envoyée; je la tiens de vous et de l'auteur lui-même : je vous en fais à tous deux mes compliments bien sincères.

L'aventure de M^{lle} de Vence¹ ressemble à celle de M^{lle} de Divion, qui fut brûlée, du temps de Philippe de Valois, pour avoir fait de fausses lettres patentes en faveur de M. le comte d'Artois². La plupart de nos dames ne sont pas si savantes. Ma conclusion n'est pas que l'on brûle M^{lle} de Vence; il ne faudrait, à mon sens, brûler que les feuilles de Fréron et toutes celles qui nous ennuiant. On se contenta de pendre M. l'abbé Fleur, chanoine de Besançon, prêtre et prédicateur, qui avait contrefait des lettres de change de Montmartel.

Vous me faites si fort aimer l'histoire moderne que je vais vous fatiguer de questions : il s'agit de savoir si on joue *Orphée*;

Si on continue *le Vindictif*;

S'il est vrai que M. le duc de Choiseul ait acheté la charge de grand chambellan.

Je suppose, monsieur, que vous êtes encore à Paris quand je vous demande tant de choses : car si vous êtes à Mouzon, je ne vous demande qu'un prompt retour.

Le vieux Malade de Ferney.

9152. — A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

9 août.

Madame, je suis positivement en disgrâce à votre cour. Votre Majesté impériale m'a planté là pour Diderot, ou pour Grimm, ou pour quelque autre favori : vous n'avez eu aucun égard pour ma vieillesse. Passe encore si Votre Majesté était une coquette française; mais comment une impératrice victorieuse et législatrice peut-elle être si volage?

Je me suis brouillé pour vous avec tous les Turcs, et même encore avec M. le marquis Pugatschew, et votre oubli est la ré-

1. M^{me} de Saint-Vincent, fameuse par son procès contre le maréchal de Richelieu.

2. Elle voulait faire restituer à ce prince le comté d'Artois, qu'il réclamait en justice.

compense que j'en reçois. Voilà qui est fait, je n'aimerai plus d'impératrice de ma vie.

Je songe cependant que j'aurais bien pu mériter ma disgrâce. Je suis un petit vieillard indiscret qui me suis laissé toucher par les prières d'un de vos sujets nommé Rose, Livonien de nation, marchand de profession, déiste de religion, qui est venu apprendre la langue française à Ferney; peut-être n'a-t-il pu mériter vos bontés, que j'osais réclamer pour lui.

Je m'accuse encore de vous avoir ennuyée par le moyen d'un Français dont j'ai oublié le nom¹, qui se vantait de courir à Pétersbourg pour être utile à Votre Majesté, et qui, sans doute, a été fort inutile.

Enfin je me cherche des crimes pour justifier votre indifférence. Je vois bien qu'il n'y a point de passion qui ne finisse. Cette idée me ferait mourir de dépit, si je n'étais tout près de mourir de vieillesse.

Que Votre Majesté, madame, daigne donc recevoir cette lettre comme ma dernière volonté, comme mon testament.

Signé : votre admirateur, votre délaissé, votre vieux Russe de Ferney.

9153. — A M. MÉZIERE,

PEINTRE DES GOBELINS.

Au château de Ferney, 10 auguste.

J'ai reçu, monsieur, le chef-d'œuvre que vous m'avez envoyé². On ne peut être ni plus indigne, ni plus reconnaissant de l'honneur que vous me faites. Je vois que le portrait est fait sur une médaille³ frappée à Genève. Vous avez corrigé les défauts de cette médaille, qui était très-défectueuse. Il est impossible de retrouver à présent un seul de ces médaillons, le coin ayant été rompu par accident. La solitude où je vis, ma vieillesse et mes maladies, mais encore plus le peu de goût qu'on a pour les beaux-arts dans le pays où je suis, me font désespérer de trouver rien ici qui puisse vous être présenté. Il faudrait être dans le pays des Raphaël

1. Ce doit être Duménil, dont il est question dans la lettre du 19 octobre 1774, n° 9202; celle dont il était porteur paraît perdue.

2. Mézière avait envoyé à Voltaire un tableau représentant l'Histoire qui arrête le Temps dans sa course. Le Temps prête ses ailes à l'Histoire, qui en tire quelques plumes pour écrire les traits mémorables de la vie du grand homme. (Note de l'*Almanach littéraire* de 1784.)

3. Au fond du tableau était le médaillon de Voltaire.

et des Titien pour vous remercier dignement. J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

9154. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 août.

Mon cher ange, je vous écris de mon lit ; c'est le pupitre des gens de quatre-vingts ans : c'est pour vous dire que je ne suis point surpris que M^{me} d'Argental se fasse porter, et que monsieur votre frère ait eu la fièvre. Les chaleurs extrêmes qu'on doit éprouver au bord de la Seine, comme du lac de Genève, peuvent fort bien déranger le poulx et ôter les forces. Je n'ai pas celle de faire ce voyage, dont la seule idée me faisait sauter de joie. Quatre-vingts années de maladies presque continuelles ne permettent guère de se mettre en route dans la zone torride, et au mois d'octobre je serai dans la zone glaciale. Vous jugerez si je suis impotent, quand vous saurez qu'on a joué hier, auprès de Genève, *les Lois de Minos*, et que je n'ai pu m'y transporter. On me dit que cette rapsodie a été merveilleusement accueillie par des gens qui ne connaissaient autrefois que les psaumes de Marot, et qui passent aujourd'hui pour n'être savants que dans l'art de compter¹ ; mais depuis qu'ils ont profité des manœuvres de votre ministère des finances, au point de se faire six ou sept millions de rentes sur le roi, ils se sont mis à aimer les vers français.

Je ne renonce point au projet d'obtenir du grand référendaire quelque ombre de justice pour un jeune et brave officier², le plus honnête et le plus sage du monde, que le roi de Prusse m'a confié depuis quatre mois. Il serait triste qu'un homme qui lui appartient restât condamné à avoir la main droite coupée, la langue arrachée, à être roué et brûlé pour n'avoir pas salué, chapeau bas, une procession de capucins pendant la pluie. Je ne puis attendre le sacre, qui est le temps des grâces. Il faut que j'écrive bientôt, et que l'affaire soit faite ou manquée. Si je n'obtiens rien, je renverrai l'officier à son maître, qui n'en aura pas meilleure opinion de nous. Je dois avoir quelque espérance s'il est vrai que le roi ait répondu à ceux qui lui disaient que M. Turgot

1. Dans sa *Guerre civile de Genève* (voyez tome IX), Voltaire a dit, chant I^{er}, vers 21-22 :

On y calcule, et jamais on n'y rit ;
L'art de Barême est le seul qui fleurit.

2. Morival.

est encyclopédiste : *Il est honnête homme, et cela me suffit*. Ces paroles n'annoncent pas un bigot gouverné par la prêtraille, elles manifestent une âme juste et ferme.

Je souhaite que *les Deux Reines*¹ de Dorat réussissent autant que notre monarchie.

J'ai quelque idée d'avoir vu une déclamation de collège, intitulée *Sophronie*², et de n'avoir pu en soutenir la lecture. Je n'ai point su le nom de l'auteur. Dieu me préserve de songer à faire l'histoire des papes ! à moins qu'on ne m'assure vingt ans de vie pour courir sur la barque de saint Pierre, depuis ce renégat jusqu'au prudent Ganganelli. Quelle imagination ! moi, l'histoire des papes ! à mon âge !

Je pense bien comme vous sur *Armide*³ et sur le quatrième acte de *Roland* ; mais tant de gens disent que cette musique est du plain-chant, tant d'oreilles aiment le mérite de la difficulté surmontée, tant de langues crient, de Pétersbourg à Madrid, que nous n'avons pas de musique, que je n'ose me battre contre toute l'Europe. Cela n'appartenait qu'à Louis XIV et au roi de Prusse.

Adieu, mon cher ange. Dieu vous envoie des vents frais, qui rendent des forces à M^{me} d'Argental et à M. de Pont-de-Veyle !

9155. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET⁴.

12 août.

Je ne vous écris aujourd'hui, monsieur le secrétaire⁵, ni sur les sciences et les beaux-arts, qui commencent à vous devoir beaucoup, ni sur la liberté de conscience, dont on a voulu dépouiller ces beaux-arts, qui ne peuvent exister sans elle.

Vous avez rempli mon cœur d'une sainte joie, quand vous m'avez mandé que le roi avait répondu aux pervers qui lui disaient que M. Turgot est encyclopédiste : « Il est honnête homme et éclairé, cela me suffit. »

Savez-vous que les rois et les beaux esprits se rencontrent ?

1. Drame en prose de Dorat, imprimé en 1769. L'auteur en fit depuis son *Adélaïde de Hongrie*, tragédie en cinq actes et en vers, représentée le 26 août 1774.

2. Sans doute *Olinde et Sophronie*, drame en cinq actes et en prose, par Mercier, imprimé en 1771, in-8°.

3. Voyez la lettre 9122.

4. *OEuvres de Condorcet*, tome I^{er} ; Paris, 1847.

5. Secrétaire de l'Académie des sciences.

Savez-vous, et M. Bertrand¹ sait-il que le poète Kien-long, empereur de la Chine, en avait dit autant il y a quelques années? Avez-vous lu, dans le 32^e recueil des prétendues *Lettres édifiantes et curieuses*, la lettre d'un jésuite imbécile nommé Benoît à un fripon de jésuite nommé Dugad? Il y est dit en propres mots qu'un ministre d'État accusant un mandarin d'être chrétien, l'empereur Kien-long lui dit : « La province est-elle mécontente de lui? — Non. — Rend-il la justice avec impartialité? — Oui. — A-t-il manqué à quelque devoir de son état? — Non. — Est-il bon père de famille? — Oui. — Eh bien donc, pourquoi l'inquiéter pour une bagatelle? »

Si vous voyez M. Turgot, faites-lui ce conte.

Je vous envoie la copie d'une requête que j'ai barbouillée pour tous les ministres. Il n'y a que le roi à qui je n'en ai pas envoyé. Je souhaite passionnément que cette requête soit présentée au conseil du commerce, dans lequel M. Turgot pourrait avoir une voix prépondérante. J'ai du moins la consolation de voir que, malgré les grands hommes tels que Fréron, Clément et Sabotier, Ferney est devenu, depuis que vous ne l'avez vu, un lieu assez considérable, qui n'est pas indigne de l'attention du ministère. Il y a non-seulement d'assez grandes maisons de pierres de taille pour les manufactures, mais des maisons de plaisance très-jolies qui ornent Saint-Cloud et Meudon. Tout cela va rentrer dans le néant d'où je l'ai tiré si le ministère nous abandonne. Je suis peut-être le seul fondateur de manufactures qui n'ait pas demandé de l'argent au gouvernement. Je ne lui demande que d'écouter son propre intérêt. Je vous en fais juges, vous et M. Bertrand.

Je voudrais bien venir vous consulter tous deux sur une affaire qui vous intéressera davantage, et que je vais entreprendre. J'invoque Dieu et vous pour réussir. Il s'agit de la bonne cause; vous la soutiendrez toujours avec Bertrand. Je m'incline devant vous deux. V.

9156. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

12 août.

Ah! cette fois-ci, j'ai un thème, et mon thème, madame, est la révolution en ministres et en musique.

1. D'Alembert.

Je ne suis ni marin ni musicien. Je suis fâché que M. Turgot n'ait que le département de nos vaisseaux et de nos colonies. Je ne le crois pas plus marin que moi ; mais il m'a paru un excellent homme sur terre, plein d'une raison très-éclairée, aimant la justice comme les autres aiment leurs intérêts, et aimant la vérité presque autant que la justice.

Quant à la musique, j'avoue que je ferais un voyage à Paris pour entendre *Roland* et *Armide*, après vous avoir entendue parler ; et la seule chose qui m'en empêche, c'est mon extrait baptistaire daté, dit-on, de l'an 1694, lequel extrait baptistaire est accompagné de recettes pour mes yeux, pour mes oreilles, et pour mes jambes, qui sont dans le plus mauvais état du monde.

M^{me} Denis, qui montre la musique à l'arrière-petite-nièce de Corneille, née chez nous, prétend que le chevalier Gluck module infiniment mieux que le chevalier Lulli, que Des Touches, et que Campra. Je veux l'en croire sur sa parole, car je me souviens que le roi de Prusse ne regardait la musique de Lulli que comme du plain-chant. On pense de même dans le reste de l'Europe, et j'en suis très-fâché, car le récitatif de Lulli me paraît encore admirable. C'est une déclamation naturelle, remplie de sentiment, et parfaitement adaptée à notre langue ; mais elle demande des acteurs. *Cinna* ne pouvait être joué que par Baron. Je n'en dirai pas autant des symphonies de Lulli ; aucune n'approche seulement de l'ouverture du *Déserteur*¹.

Il faut songer que, quand le cardinal Mazarin fit venir chez nous l'opéra, nous n'avions que vingt-quatre violons discordants qui jouaient des sarabandes espagnoles. Nous sommes venus tard en tout genre. Il n'y a guère de nation qui ait plus de vivacité et moins d'invention que la nôtre.

Je souhaite, pour votre amusement, qu'on traduise incessamment, et bien, les deux gros volumes de *Lettres du comte de Chesterfield à son fils Philippe Stanhope*². Il y parle d'un très-grand nombre de personnes que vous avez connues. Il y a beaucoup à apprendre ; et je ne sais si ce n'est pas le meilleur livre d'éducation qu'on ait jamais fait. Il y peint toutes les cours de l'Europe. Il veut que son fils cherche à plaire, et lui en donne des moyens qui valent peut-être ceux du grand Moncrif³, qui sut plaire à

1. Comédie en trois actes et en prose, mêlée d'ariettes, paroles de Sedaine ; musique de Monsigny, jouée en 1769.

2. La traduction française parut en 1776, quatre volumes in-12.

3. Moncrif est auteur des *Essais sur la nécessité et les moyens de plaire*, 1738, in-12.

une auguste reine de France¹. Il traite bien mal le maréchal de Richelieu, en avouant pourtant qu'il a su plaire. Il conseille à son fils d'être amoureux de madame du P....., et lui envoie le modèle d'une déclaration d'amour.

J'ai peur que ce livre ne soit traduit par quelque garçon de la boutique de Fréron votre ami, ou par quelque autre valet de libraire. Il faudrait un homme du monde qui voudût s'en donner la peine ; mais on n'en permettra jamais le débit en France. Si j'étais à Paris, je vous lirais en français quelques-unes de ces lettres, ayant l'anglais sous mes yeux ; mais mon état ne me permet point Paris ; et d'ailleurs j'ai eu l'insolence de créer une espèce de petite ville dans mon désert, et d'y établir des manufactures qui demandent ma présence et mes soins continuels. Mes travaux de campagne sont encore des chaînes que je ne puis rompre. Je me traîne en carrosse auprès de mes charruës ; mes laboureurs n'exigent point que j'aie de la santé et de l'esprit, et que je leur fasse des vers pour être mis dans le *Mercur*.

Il me semble que quand Louis XIV prit en mains les rênes du gouvernement, on lui présentait de meilleurs vers que ceux dont on accable Louis XVI. Je le plaindrais fort s'il était obligé de les lire.

Vous devez être instruite, madame, si M. le duc de Choiseul a acheté en effet la charge de grand chambellan de M. le duc de Bouillon. Il serait bon qu'un homme qui a tant d'élévation dans le caractère tînt toujours à la cour par quelque grande place.

Je finis, faute de papier. Mille tendres respects.

9157. — A M. DE MAUPEOU,

CHANCELIER DE FRANCE.

14 août².

Monseigneur, lorsque je pris la liberté d'implorer votre suffrage dans le conseil des finances en faveur de la colonie de

1. Marie Leczinska, épouse de Louis XV.

2. Cette lettre a, jusqu'à présent, été datée du 14 mars, ce qui est une erreur ; et si, au lieu de mars, j'ai mis *août*, c'est que : 1° Voltaire y cite la lettre du roi de Prusse du 30 juillet (n° 9146) ; 2° il dit dans sa lettre à d'Alembert, du 28 septembre (n° 9188), avoir écrit au commencement du mois d'*août* à monseigneur le chancelier ; 3° il écrit le 16 août au roi de Prusse ce qu'il a proposé au chancelier de France ; et Voltaire ne peut pas avoir différé beaucoup à instruire Frédéric de sa démarche. (B.)

Ferney, j'eus l'honneur de vous dire que je vous importunerai bientôt pour une affaire qui n'est pas indigne de vos regards.

Il s'agit d'une grâce qui dépend entièrement de vous ; et vous avez rendu d'assez grands services à la couronne et à l'État, pour que le roi ait en vous la plus entière confiance. Voici de quoi il s'agit :

Le roi de Prusse m'envoya, à la fin d'avril, un jeune officier né Français, qui est lieutenant dans un régiment à Vesel ; ce jeune homme est ce que j'ai jamais vu de plus sage et de plus circonspect. Vous serez étonné, monseigneur, quand vous saurez que c'est ce même d'Étallonde d'Abbeville, qui, à l'âge de dix-sept ans, fut condamné par contumace à l'horrible supplice que subit en partie le chevalier de La Barre. Vous avez su que depuis, les esprits ayant été calmés, le tribunal d'Abbeville eut horreur de sa procédure, et relâcha tous les autres coaccusés.

D'Étallonde, dont j'ai l'honneur de vous parler, alla servir cadet dans un régiment prussien à Vesel. Le roi de Prusse a su qui il était ; il a connu ses mœurs et son mérite ; il lui a donné une sous-lieutenance, et ensuite une lieutenance. Le bien que ce jeune homme héritait de sa mère ayant été confisqué, son père en a demandé et obtenu la confiscation, dont il jouit sans secourir son malheureux fils. Dans l'état cruel où ce jeune homme se trouve, le roi de Prusse m'autorise, monseigneur, à vous prier en son nom d'accorder à d'Étallonde toutes les bontés que votre magnanimité et votre prudence croiront praticables. Je ne suis point étonné que le roi de Prusse ne veuille point être compromis ; je sens, de plus, qu'il me sied peut-être moins qu'à personne de solliciter une telle grâce dans une affaire qui, en son temps, effaroucha tant de gens respectés.

J'ose tout remettre entre vous et le roi de Prusse, suivant ces mots de sa lettre de Potsdam, du 30 de juillet ¹ : « Enfin vous en userez dans cette affaire comme vous le jugerez convenable au bien du jeune homme. »

Je ne sais rien de plus convenable que de vous implorer, de ne point paraître me mêler du sieur d'Étallonde, d'attendre tout de vos seules bontés, et de me taire.

Je n'écris à personne sur cette démarche. Si vous pouvez, monseigneur, avoir la bonté de m'envoyer le parchemin scellé dont vous daignerez favoriser d'Étallonde quand vous le jugerez à propos, ce sera une faveur aussi précieuse que secrète,

¹. Lettre 9146.

dont je sentirai tout le prix, d'autant plus que je m'en vanterai moins. J'ai assez de sujet de publier ce que vous doit la France, sans y mêler indirectement les obligations que je vous aurai.

9158. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU¹.

A Ferney, 15 août.

Les artistes de ma colonie, monseigneur, qui ont fourni, selon vos ordres, une montre garnie de diamants pour les noces de M^{me} la comtesse d'Artois, se jettent à vos pieds.

Ils adressèrent cette montre à M. d'Ogny, qui la présenta lui-même à M^{me} Du Barry, laquelle s'était chargée des présents.

Cependant cette montre n'a point été comprise dans la liste de M. de La Ferté, signée de vous, et M. de La Ferté n'en a jamais entendu parler.

Je suis honteux et je vous demande pardon de vous parler de cette petite affaire, au milieu de toutes celles que vous avez. Mais ces pauvres artistes, qui sont d'ailleurs très-vexés et qui sont fort à plaindre, me forcent de vous demander votre protection pour eux. Il paraît qu'ils n'ont que deux ressources : l'une, de vous supplier de vouloir bien faire réparer cet oubli dans le premier compte que signera M. le duc d'Aumont ; l'autre, de demander le prix de leur montre à M^{me} Du Barry elle-même, puisqu'il est très-certain qu'elle l'a reçue des mains de M. d'Ogny.

Je vous supplie très-instamment d'avoir la bonté de me donner vos ordres sur cette affaire.

La mort du notaire Laleu me met dans la situation la plus désagréable et la plus pressante. Vous éprouvez vous-même dans le moment présent des embarras qui vous font sentir à quel point sont à plaindre de simples particuliers sans protection.

Je compte toujours sur vos bontés, et je me flatte qu'elles seront proportionnées à un attachement d'environ cinquante ans.

Reconnaissez, à cette époque, votre très-vieux, très-malade et très-fidèle serviteur.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

9159. — A M. MARIN.

16 août.

Vous avez fait, monsieur, bien de l'honneur à mes yeux de les croire capables de lire votre écriture. Non vraiment, je ne vous ai point cru à Lampedouse ; mais j'étais, moi, sur les bords du Styx, où je suis très-souvent.

Il me semble que Louis XVI et M. Gluck vont créer un nouveau siècle. C'est un Solon sous lequel nous aurons un Orphée, du moins à ce que disent tous les grands connaisseurs en politique et en musique. Pour moi, je ne verrai d'Orphée que dans le pays où il alla chercher sa femme :

Tænarias etiam fauces, alta ostia Ditis,
Et caligantem nigra formidine lucum.

(VIRG., *Georg.*, lib. IV, v. 467.)

Si vous avez du temps à vous, mon cher correspondant, mandez-moi, je vous prie, comment sont reçus dans le public les deux discours de M. Suard et de M. Gresset ¹ ; l'un très-philosophique, et l'autre grammatical.

On me parle de la *Lettre d'un Théologien à l'abbé Sabotier*. Je l'ai lue ; elle m'a inspiré de l'admiration et de l'effroi. L'auteur ² est sans doute un profond géomètre et un homme d'un esprit supérieur ; mais c'est un Hercule qui s'amuse à écraser un scorpion à coups de massue. Je suis bien surpris qu'un homme de son mérite traite sérieusement un Sabotier ; c'est une chose bien hardie d'ailleurs de donner tant de soufflets au clergé sur la joue de ce misérable polisson.

On me mande que l'ouvrage fait dans Paris un effet prodigieux : quelques personnes me l'attribuent, mais j'en suis incapable. Il y a trop longtemps que j'ai renoncé à la géométrie ; et, de plus, je ne saurais approuver qu'on dise tant de mal des prêtres, sans aucun correctif. Il est très-certain qu'il y a parmi eux de très-belles âmes, des évêques, des curés sages et charitables. Il ne faut jamais attaquer un corps tout entier, excepté les jésuites. En un mot, je suis fâché que, dans les premiers jours d'un nouveau règne, on ait fait un si bon et si dangereux

1. Suard et Gresset avaient été reçus à l'Académie française le 4 août 1774.

2. M. le marquis de Condorcet. (K.)

ouvrage, que le ministère sera probablement forcé de condamner, et qu'on pourrait bien déférer au parlement.

Je vous prie de me dire aussi si vous êtes idolâtre d'*Orphée*, et si vous avez abjuré entièrement *Roland* et *Armide*.

9160. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

16 auguste.

Sire, j'ai enfin proposé au chancelier de France de faire pour votre officier ce qu'il pourrait ; je lui ai mandé ¹ que Votre Majesté daignait s'intéresser à ce jeune homme, qui mérite en effet votre protection par son extrême sagesse et par son application continuelle à tous les devoirs de son état, et surtout par la résolution inébranlable de vous servir toute sa vie.

Peut-être les formalités, qui semblent inventées pour retarder les affaires, pourront retenir Morival chez moi encore quelque temps ; mais il se rendra à Vesel au moment que Votre Majesté l'ordonnera.

Vraiment, sire, je suis et j'ai toujours été de votre avis ; vous me dites dans votre lettre du 30 juillet : « Représentez-vous l'ennemi prêt à pénétrer aux environs de Ferney ; ne regarderiez-vous pas comme votre sauveur le brave qui défendrait vos possessions ? »

J'ai dit en médiocres vers, dans *la Tactique*, ce que vous dites en très-bonne prose.

Eh quoi ! vous vous plaignez qu'on cherche à vous défendre !
Seriez-vous bien content qu'un Goth vint mettre en cendre
Vos arbres, vos moissons, vos granges, vos châteaux ?
Il vous faut de bons chiens pour garder vos troupeaux.
Il est, n'en doutez point, des guerres légitimes, etc.

Vous voyez, sire, que je pensais absolument comme certain héros du siècle. M^{me} Deshoulières a dit :

Faute de s'approcher, et faute de s'entendre,
On est souvent brouillé pour rien.

D'ailleurs les pensées d'un pauvre philosophe enterré au pied des Alpes ne sont pas comme les pensées des maîtres de la

1. Lettre 9157.

terre. Ces philosophes vrais ou prétendus sont sans conséquence ; mais vous autres héros et souverains, quand vous avez mis quelque grande idée dans votre cervelle, la destinée des hommes en dépend.

Que je gémissé ou non de voir la patrie d'Homère en proie à des Turcs venus des bords de la mer d'Hircanie, que je vous prie d'avoir la bonté de les chasser et de mettre des Alcibiades en leur place, il n'en sera ni plus ni moins, et les Turcs n'en sauront rien. Mais qu'il vous prenne envie d'étendre votre puissance vers l'orient ou vers l'occident, alors la chose devient sérieuse, et malheur à qui s'y opposerait.

L'*Épître à Ninon* est réellement du comte de Schouvalow, neveu du Schouvalow dernier amant de l'impératrice Élisabeth : ce neveu a été élevé à Paris, et a d'ailleurs beaucoup d'esprit et beaucoup de goût. On ne s'attendait pas, il y a cinquante ans, qu'un jour un Russe ferait si bien des vers français ; mais il a été prévenu par un roi du Nord qui lui a donné de grands exemples.

Je ne connais point la satire intitulée *Louis XV aux Champs Élysées*¹, et je ne crois pas qu'elle existe. Il paraît un recueil des lettres du feu milord Chesterfield à un fils bâtard qu'il aimait comme M^{me} de Sévigné aimait sa fille.

Il est très-souvent parlé de vous dans ces lettres ; on vous y rend toute la justice que la postérité vous rendra.

Le suffrage du lord Chesterfield a un très-grand poids, non-seulement parce qu'il était d'une nation qui ne songe guère à flatter les rois, mais parce que de tous les Anglais c'est peut-être celui qui a écrit avec le plus de grâce. Son admiration pour vous ne peut être suspecte : il ne se doutait pas que ses lettres seraient imprimées après sa mort et après celle de son bâtard. On les traduit en français en Hollande ; ainsi Votre Majesté les verra bientôt. Elle lira le seul Anglais qui ait jamais recommandé l'art de plaire comme le premier devoir de la vie.

Je me souviens toujours que ma plus grande passion a été de vous plaire : elle est actuellement de ne vous pas déplaire. Tout s'affaiblit avec l'âge ; plus on sent sa misère, plus on est modeste.

Votre vieux Admirateur.

1. Voyez la note 5, page 46.

9161. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 17 auguste.

Ceci devient sérieux, mon cher ange. Vous connaissez sans doute la *Lettre d'un Théologien*¹ à l'auteur du *Dictionnaire des trois Siècles* : c'est Hercule qui assomme à coups de massue un insecte, mais il frappe aussi sur toutes les têtes de l'hydre. On ne peut être ni plus éloquent ni plus maladroit. Cet ouvrage, aussi dangereux qu'admirable, armera sans doute tout le clergé. Il paraît tout juste dans le temps que j'écris à monsieur le chancelier pour l'affaire que vous savez. Pour comble de malheur, on m'impute cet écrit funeste, dans lequel il est question de moi presque à chaque page.

L'ouvrage est d'un homme qui a sans doute autant d'esprit que Pascal, et qui est aussi bon géomètre. Il dit que d'Alembert « a résolu le premier, d'une manière générale et satisfaisante, le problème des cordes vibrantes, et qu'il a inventé le calcul des différences partielles ».

Je n'ai jamais lu ces cordes vibrantes ni ces différences partielles de M. d'Alembert. Il y a près de quarante ans que vous m'avez fait renoncer à la sécheresse des mathématiques.

Il est donc impossible que je sois l'auteur de cet écrit. J'aime les philosophes, mais je ne veux pas être leur bouc émissaire. Je ne veux ni de la gloire d'avoir fait la *Lettre d'un Théologien*, ni du châtiment qui la suivra.

J'admire seulement comme tous les événements de ce monde s'enchaînent, et comment un gueux comme Sabatier, un misérable connu pour avoir volé ses maîtres, un polisson payé par les Pompignan, devient le sujet ou d'une persécution ou d'une révolution.

Je mets peut-être trop d'importance à cette aventure. Je peux me tromper, et je le souhaite ; mais, si le gouvernement se mêle de cette affaire, il est juste que je me défende sans accuser personne.

Je ne sais actuellement où vous êtes, mon cher ange ; mais, si cette affaire fait autant de bruit qu'on le dit, si monsieur le chancelier en est instruit, s'il vous en parle, songez, je vous en prie, que je n'ai nulle part à la *Lettre du Théologien*,

1. Voyez lettre 9159.

que je me suis contenté de causer avec Pégase¹, et qu'il y aurait une injustice affreuse à me rendre responsable des témérités respectables de gens qui valent beaucoup mieux que moi. Je suis affligé qu'on ait gâté une si bonne cause, en la défendant avec tant d'esprit. Je vois la guerre déclarée, et la philosophie battue. Mon innocence et ma douleur sont telles que je vous écris en droiture. Je vous demande en grâce de me répondre le plus tôt que vous pourrez.

J'attends avec impatience des nouvelles de la santé de M^{me} d'Argental et de monsieur votre frère.

9162. — A M. D'ALEMBERT.

17 août.

Mon très-cher Bertrand, le discours de M. Suard est hardi, mais sage; il peut faire beaucoup de bien et nul mal.

S'il n'y avait pas dans la *Lettre d'un Théologien à Sabatier* une douzaine de traits sanglants et terribles contre des gens puissants qui vont se venger, l'auteur de cette lettre, qui est assurément Pascal second du nom, serait le bienfaiteur de tous les honnêtes gens; mais voilà une guerre affreuse déclarée.

Si vous saviez ce qu'on entreprenait, ce qu'on demandait, ce qu'on était près d'obtenir, vous seriez fâché comme moi qu'on ait fait paraître si mal à propos un si excellent et si funeste ouvrage.

Vous savez qu'un nommé Chirol, autrefois domestique de Cramer, a reçu le manuscrit de Paris, qu'il l'a fait imprimer à Genève, qu'il a employé mon orthographe; il sait pourtant, aussi bien que vous, que je ne l'ai pas fait; il l'avoue hautement, et il le dira juridiquement.

Les circonstances où cet admirable écrit paraît me mettent dans la nécessité de publier combien je suis incapable d'atteindre à ce genre d'éloquence. J'attends de la probité et de la candeur de l'auteur qu'il fera au moins comme Chirol, et qu'il ne me laissera pas accuser publiquement d'avoir rendu un si dangereux service à la raison. Il faut avoir cent mille hommes à ses ordres pour faire de tels écrits.

Coré et Dathan³, ne faites pas de moi le bouc émissaire; vous ne scerez pas engloutis, mais ne perdez pas un innocent.

1. Voyez *Dialogue de Pégase et du Vieillard*, tome X, page 195.

2. Voyez lettre 9159.

3. Personnages de la Bible; voyez les *Nombres*, chap. xvi.

Il est bien étrange qu'un gueux comme Sabatier devienne le prétexte d'une persécution ou d'une révolution entière dans l'opinion des hommes.

9163. — A M. POULTIER DELMOTTE ¹.

19 août.

Un vieillard de près de quatre-vingts ans, accablé de maladies, s'est presque senti renaitre en lisant les vers très-agréables dont M. Delmotte a bien voulu l'honorer. Il le supplie de vouloir bien lui pardonner si son triste état ne lui permet pas de répondre comme il le voudrait. Si les forces lui manquent, sa sensibilité n'en est pas diminuée.

Il supplie M. Delmotte d'agréer sa reconnaissance, et l'estime infinie avec laquelle il a l'honneur d'être son très-humble et très-obéissant serviteur.

Le Malade de Ferney.

9164. — A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

20 août.

Mon cher prélat, vous avez lu la *Lettre d'un Théologien à l'abbé Sabatier*², qui fait, dit-on, un très-grand bruit dans Paris? Je l'ai lue; et j'ai vu avec douleur que l'auteur ou les auteurs vous rendent bien peu de justice. On y lit, page 35, que vous ne vous êtes fait connaître que par des bouffonneries ordurières : cela est faux; vous avez écrit des choses galantes avec beaucoup d'agrément, mais jamais d'obscènes.

L'auteur a très-bien fait, à mon gré, de tomber sur un vil scélérat tel que l'abbé Sabatier; mais il a très-mal fait d'insulter des hommes qui méritent autant de considération que vous; il a beaucoup plus mal fait de parler du clergé avec tant d'indécence et de fureur; il a encore plus mal fait d'oser dire en France, page 82, que les rois tiennent leur autorité du peuple. On lui répondra que le roi tient sa couronne de soixante-cinq rois ses ancêtres.

1. Poultier (François-Martin), né à Montreuil-sur-Mer en 1754, fut d'abord gendarme, puis homme de lettres, puis bénédictin; sécularisé par la Révolution, il fut membre de la Convention nationale, y vota la mort de Louis XVI; rentra dans la gendarmerie, fut expulsé de France en 1816 par la loi d'amnistie royale, et mourut à Tournai en février 1827.

2. Par Condorcet.

Il y a, dans cette brochure, des plaisanteries qui ont réussi, et, sur la fin, une violence qu'on appelle de l'éloquence; mais il y a une folie atroce à insulter cruellement tout le clergé de France à propos d'un abbé Sabatier. L'auteur prend ma défense; j'aime mieux être outragé que d'être ainsi défendu. Je suis très-affligé qu'on ait fait un tel ouvrage. L'abbé Sabatier, au sortir des cachots de Strasbourg, méritait les galères. Ceux qui sont assez insensés pour rendre l'Église de France responsable des sottises de Sabotier méritent les Petites-Maisons : voilà ma façon de penser; elle est aussi inébranlable que mon amitié pour vous.

Adieu, mon très-cher confrère; les horreurs de la littérature empoisonnent la fin de ma vie.

9165. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET¹.

20 auguste 1774.

O tu major Fontanello et doctior.

On m'a envoyé la *Lettre du Théologien*² à l'auteur du *Dictionnaire des trois Siècles*. Il y a des plaisanteries et des morceaux d'éloquence dignes de Pascal. Il est impossible qu'un abbé³ qui s'est déjà signalé par plusieurs brochures contre les Clément et les Sabotier ait fait seul ce singulier ouvrage. Je sais qu'il n'a nulle connaissance des mathématiques, et qu'il ignore si M. d'Alembert a résolu le premier, d'une manière générale et satisfaisante, le *problème des cordes vibrantes*. J'avoue à ma honte que je l'ignorais aussi, et que depuis les injustices que j'essayai sur les éléments de Newton, j'ai renoncé, il y a environ quarante ans, aux mathématiques.

Je ne sais ce que c'est que les *Éléments de géométrie* de l'abbé de La Chapelle. Il est donc évident que ni cet abbé, qui écrase Sabotier, ni moi, qui me suis moqué de lui avec Pégase⁴, ne pouvons avoir fait ces morceaux de la *Lettre du Théologien*, qui fait tant de bruit à Paris.

1. *OEuvres de Condorcet*, tome I^{er}; Paris, 1847.

2. Voltaire ne savait pas que cette *Lettre* fût de Condorcet. Il censure cet écrit et se défend d'en être l'auteur avec une franchise et une bonne foi que le nom de son correspondant rend fort piquantes.

3. Voltaire attribua pendant quelque temps la *Lettre d'un Théologien* à l'abbé du Vernet. Voyez sa lettre à Voisenon, du 10 octobre 1774.

4. Dans le *Dialogue de Pégase et du Vieillard*, qui est aussi de 1774.

Je ne serai point étonné que tout le clergé, dont on ne parle qu'avec horreur dans cette lettre, en demande justice à grands cris, et l'obtienne très-aisément. Il est, après tout, le premier ordre de l'État, et il est en droit de se plaindre. Le ministère peut se joindre au clergé, et trouver fort mauvais qu'on dise, à la page 82, que *c'est du peuple que les princes ont reçu leur autorité*. Il dira que le roi a reçu sa couronne de soixante-cinq rois ses ancêtres, par la même loi que tout particulier hérite du bien de son père. Il ne fallait pas sans doute joindre la cause des évêques, et même des rois, à la cause d'un abbé Sabotier ; il ne fallait pas donner de pareilles armes à ce polisson ; il ne fallait pas le mettre en droit de dire : *On blasphème contre l'Église, contre le roi et contre moi*. L'abbé qui a fourni le canevas de cette brochure n'a fourni que des pierres avec lesquelles on lapidera les philosophes. Je veux bien être lapidé pour sauver d'honnêtes gens, mais je ne veux pas mourir injustement et inutilement. Il n'est pas juste qu'un abbé Sabotier, le plus vil des scélérats, compilateur du système de Spinoza (et non de la vie de Spinoza, comme le dit la *Lettre du Théologien*), un soi-disant homme de lettres qui n'a fait que des vers aussi infâmes que plats, un domestique qui a volé ses maîtres, un fripon échappé des cachots où il avait été renfermé à Strasbourg¹ ; il n'est pas juste, dis-je, qu'un tel homme puisse être, avec quelque apparence de raison, la cause du malheur des hommes les plus respectables et du mien. On doit me laisser mourir en repos. En un mot, je ne suis point l'auteur de la *Lettre d'un Théologien* ; je ne dois pas passer pour l'être, et je suis bien sûr que vous et vos amis vous me rendrez cette justice. Peut-être le gouvernement, occupé de choses plus importantes, ne fera-t-il nulle attention à cette brochure ; mais peut-être en recherchera-t-on l'auteur, et exercera-t-on la plus grande sévérité. Dans cette incertitude, je ne puis vous exprimer mon affliction et ma crainte. J'attends mon repos de la vérité et de votre amitié.

Ma fin est triste ; je souffre des tourments inexprimables dans mon pauvre corps, qui va se dissoudre ; faut-il souffrir encore dans mon âme immortelle ?

Je vous supplie de conférer avec Bertrand, et de m'éclairer tous deux. V.

1. Voyez, sur Sabatier, la lettre de d'Alembert du 26 décembre 1772, tome XLVIII, page 255.

9166. — DE CATHERINE II^e,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

Le 13-24 août 1774.

Monsieur, quoique très-plaisamment vous prétendiez ² être en disgrâce à ma cour, je vous déclare que vous ne l'êtes point : je ne vous ai planté là ni pour Diderot, ni pour Grimm, ni pour tel autre favori. Je vous révère tout comme par le passé; et, quoi qu'on vous dise, sur mon honneur, je ne suis ni volage ni inconstante.

Le marquis Pougatchef m'a donné du fil à retordre cette année; j'ai été obligée, pendant plus de six semaines, de donner une attention non interrompue à cette affaire, et puis vous me grondez, et me dites que vous ne voulez plus aimer d'impératrice de votre vie. Cependant il me semble qu'ayant fait une si jolie paix, et pour la forme et pour la façon, et d'une façon aussi commode avec les Turcs, vos ennemis et les miens, je mériterais de votre part quelque indulgence et point de haine.

Malgré mes occupations, je n'ai point oublié encore l'affaire de Rose le Livonien, votre protégé. Son sauf-conduit n'a pu être expédié à Lubeck comme vous le désiriez, parce que Rose, outre ses dettes, s'est sauvé de prison et a emporté quelques milliers de roubles à différentes personnes, et qu'il serait remis tout de suite en prison, malgré ses sauf-conduits, qui ne sont guère en usage chez nous. Je n'ai point reçu de vous d'autres lettres depuis plusieurs mois que celle au sujet de Rose; et par conséquent je n'ai aucune connaissance du Français dont vous me parlez.

Mais en vérité, monsieur, j'aurais envie de me plaindre des déclarations d'extinction de passion que vous faites, si je ne voyais, au travers de votre dépit, l'intérêt que l'amitié vous inspire encore pour moi.

Vivez, monsieur, et raccommodez-nous : car aussi bien il n'y a pas de quoi nous brouiller; j'espère que vous rétracterez, par un codicille en ma faveur, ce prétendu testament qui me désolerait si l'espérance de votre retour envers moi ne me soutenait. Vous êtes si bon Russe que vous ne sauriez être l'ennemi de

CATHERINE.

9167. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU³.

26 août.

Le Vieux de la montagne remercie son héros avec la tendresse la plus respectueuse de la relation et de la lettre qu'il vient

1. *Collection de Documents, Mémoires et Correspondances*, etc., publiée par la Société impériale de Russie, tome XV, page 435.

2. Lettre 9152.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

de recevoir. Au bout du compte, monseigneur, il ne vous arrive que ce qui arrive tous les jours au roi : des fripons le volent en abusant de son nom. Mais ils sont plus adroits que ce M. Benevent qui a contrefait votre signature. Tout est reconnu ; madame la première présidente avait déjà eu la bonté de m'en avertir. Elle prend à vous tout l'intérêt que doivent y prendre ceux qui aiment votre gloire et celle de la nation.

Ce qu'il y a de déplorable dans cette aventure, c'est que cette folle de M^{me} de Saint-Vincent est parente de feu M^{me} la princesse de Guise votre femme, et qu'elle a parmi ses complices des personnes du plus grand nom. Cela justifie presque cet évêque de Senes, qui a prononcé dans Saint-Denis la satire du siècle de Louis XV.

Vous serez obligé de poursuivre la condamnation de M^{me} de Saint-Vincent, et encore plus de demander sa grâce. Mais pour M. Benevent, je suis d'avis qu'il paye les frais du procès et qu'il soit pendu, comme le fut, il y a quelques années, un chanoine nommé Fleur, qui avait merveilleusement contrefait l'écriture de Montmartel.

Cette affaire est très-extraordinaire, mais elle ne vous compromet en rien. Il est vrai que, dans la situation présente, vous avez très-bien fait de venir à Paris pour faire taire les cabales, qui, ne pouvant vous faire aucun mal réel, auraient cherché à faire de mauvaises plaisanteries. Il y a eu des événements qui vous ont été plus sensibles que les signatures de M. Benevent ; mais vous vous tirerez toujours avec gloire, et même avec bonheur, de tous les accidents de la fortune.

Si le cœur donnait des forces, je serais à présent auprès de vous. Je n'ai ni votre santé, ni votre vigueur, ni vos ressources ; vous avez en moi un serviteur bien inutile ; qu'importe un attachement si vif et si ancien ? Il faudrait faire, au premier avis, cent lieues en trois jours ; sans quoi, que sert-il d'aimer ? Est-il possible que je sois condamné à mourir sans venir prendre congé de mon héros ?

Quand vous aurez fini votre affaire, je vous supplierai de daigner vous souvenir de mes pauvres colons, et de vouloir bien les recommander à M. de La Ferté-Menu¹.

1. C'est-à-dire intendant des Menus-Plaisirs.

9168. — A M. MARIN ¹.

27 août.

Eh bien ! voilà donc l'Église grecque qui triomphe de l'Église turque. L'autocratrice me l'avait toujours bien prédit. Les Welches voient-ils clair enfin ?

Je vous supplie, mon cher Turc, de vouloir bien donner cours aux incluses, et de me mander positivement comment il faut vous écrire dorénavant ?

9169. — A M. D'ALEMBERT.

27 août.

La femme du frère de feu Damilaville m'écrit, de Landerneau en Basse-Bretagne, une lettre lamentable. Ils prétendent qu'on persécute en eux le philosophe qui est mort entre vos bras ; ils disent que depuis sa mort on a toujours cherché à les dépouiller d'un emploi qui les faisait vivre, et qu'on vient enfin de le leur ôter. Ils imaginent que M. Turgot peut donner à ce frère de Damilaville une place de sous-commissaire de la marine. Ils paraissent réduits à la dernière misère, et ils ont des enfants.

C'est à mon cher Bertrand et à M. de Condorcet à voir s'ils peuvent obtenir cette place de sous-commissaire pour le frère d'un de leurs Ratons. Je ne connais point ce nouveau martyr, et je me trouve dans une situation qui me rend bien inutile aux fidèles et à moi-même. Je ne parle point cette fois-ci de la *Lettre du Théologien*, qu'on attribue à l'abbé du Vernet, et que je n'impute à personne.

J'ai vu dans ma retraite un grand vicaire de Toulouse qui m'a paru très-instruit et très-bien intentionné. Il dit que nos ennemis sont plus acharnés que jamais. Dans la tempête adorez l'écho, disait Pythagore ; et vous savez que cela veut dire : Tenez-vous à la campagne loin des méchants ; mais aussi il est bien triste d'être loin de ses amis.

9170. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT ².

Paris, 29 août 1774.

Que dites-vous, mon cher Voltaire ? Trouvez-vous qu'il y ait assez de remue-ménage ? La roue de la fortune tourne-t-elle assez rapidement ? Il faut espérer que

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1865.

ces changements répondront à l'attente et à la joie du public. Vous connaissez M. Turgot; je le voyais beaucoup autrefois; c'est un sage qui certainement voudra le bien, non pas à la manière de son prédécesseur, le bien d'autrui. Il a demandé qu'on séparât la surintendance des bâtiments du contrôle général, et qu'on la donnât à M. d'Angivillers, qui a déjà le Jardin du roi. On dit beaucoup de bien de M. de Miroménil; toute la besogne n'est pas finie : celle des parlements n'est pas la plus petite ni la moins embarrassante; enfin c'est un règne nouveau. M. de Maurepas termine bien sa carrière. Il a positivement l'âge qu'avait le cardinal de Fleury quand il vint à la tête des affaires.

Mes amis voient tous ces changements avec beaucoup de tranquillité; ils ne quitteront leur campagne que dans le mois de décembre; j'attends leur retour avec impatience, et c'est le seul avantage que je compte tirer de tout ceci, c'est le seul intérêt que j'y prends. Je regarde les ambitieux comme des fous, et les places qu'ils occupent comme des rôles qu'ils jouent bien ou mal. Je vois tout ce qui se passe du même œil que le verra la postérité; j'y vois Voltaire, le seul bel esprit de ce siècle, qui aurait dû y servir de modèle, dicter les règles du bon goût, et qui par facilité a protégé ceux qui le détruisent. J'y vois un tas de philosophes qui, parce qu'ils ne croient pas des fables, se persuadent être fort éclairés, et devoir être législateurs, mais dont la vanité, l'orgueil et la suffisance décréditent leur morale. Je pense quelquefois à la croyance qu'on doit donner à l'histoire, et à l'idée qu'elle peut donner des hommes dont elle parle; ils pourraient bien peut-être avoir été semblables à ceux d'aujourd'hui. Enfin, pendant notre vie, nous sommes acteurs ou spectateurs; la toile baissera bientôt pour nous; vous pouvez y avoir du regret. Pour moi, mon cher Voltaire, je n'y en aurai point; j'ai trop vu le derrière des coulisses. Une seule chose pourrait attacher à la vie : ce serait de véritables amis, et c'est ce qui n'existe point. A propos d'amis, M. de Lisle est toujours absent : il faut que j'y supplée en vous apprenant les nouvelles; je suis moins informée de ce qui se passe qu'il ne le serait s'il était ici; peu de mémoire, et encore moins d'intérêt, font que j'écoute mal, et que je ne retiens rien; mais voici ce que je sais.

M. Turgot balaye toutes les ordures : il a chassé MM. de Saint-Priest, Le Clerc, Dupuis, Destouches; un nommé M. de Vaines¹ remplace Le Clerc.

Marin n'a plus la *Gazette*; elle est donnée à l'abbé Aubert, faiseur de fables. Je me borne à vous dire ce qui est fait, et je me tais sur ce qu'on dit qu'on fera; les conjectures m'ennuient, je ne me prête guère à les écouter. Je suis présentement très-tristement occupée; mon plus ancien ami le pauvre Pont-de-Veyle se meurt. C'était un sage à sa façon; il était heureux. Sa maladie m'a donné occasion de renouer avec d'Argental²; vous serez souvent le sujet de nos conversations.

1. M. de Vaines avait été employé par Turgot pendant qu'il était intendant de Limoges, et devint son premier secrétaire lorsqu'il fut nommé contrôleur général des finances. C'était un homme d'esprit et de mérite.

2. M. d'Argental était le frère aîné de M. de Pont-de-Veyle, et lui a survécu jusqu'en 1788.

Que dites-vous de la *Lettre du Théologien*? Plusieurs vous l'attribuent. Je ne suis pas de ce nombre.

9171. — A M. HENNIN.

A Ferney, 30 août.

Monsieur, un Claude Dufour et son associé, dont j'ignore le nom, implorent votre protection pour une affaire dont je ne sais rien du tout. Ils disent qu'ils sont Français et bons catholiques ; qu'ils ont été fourrés à Genève dans une prison huguenote pour du sel ; et ils disent, d'après l'Évangile ¹ : Si on prend notre sel, avec quoi salera-t-on ?

Soit que ces pauvres diables soient salés ou dessalés, je vous renouvelle toujours à bon compte les sentiments d'attachement et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

9172. — A M. FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEAU ².

A Ferney, 31 août.

Le vieux malade, monsieur, que vous avez ragailardi par votre jolie *Épître sur le mois d'août*³, vous est bien obligé. Vous avez raison en tout, excepté dans les choses trop flatteuses dont vous enivrez mon amour-propre. Comment ne vous aimerai-je pas, puisque vous êtes au-dessus des préjugés ? Si vous les combattez tous avec autant d'élégance et d'harmonie, il n'y en aura bientôt plus.

Je suis trop faible pour écrire de longues lettres, mais je n'en sens pas moins vivement le prix de vos talents et de votre amitié.

VOLTAIRE.

1. Matthieu, v, 13.

2. Nicolas-François (de Neufchâteau), né à Lifol-le-Grand (Lorraine), en 1752, ministre de l'intérieur, membre du Directoire de la République française, sénateur, membre de l'Institut, mort le 9 janvier 1828.

3. *Le mois d'Août, épître à M. de Voltaire*, 1774, in-8° de huit pages. Voltaire la comprit, en 1776, parmi les pièces qu'il fit imprimer à la suite des *Lettres chinoises*, etc. ; voyez tome XXIX, page 451.

9173. — DE M. HENNIN¹.A Genève, le 1^{er} septembre 1774.

Je savais bien, monsieur, que vous respectiez beaucoup les contrebandiers armés ; mais que les petits fraudeurs qui ne s'amusez qu'à la bagatelle trouvent votre cœur sensible à leurs disgrâces, c'est ce que je ne puis attribuer qu'à un excès de bonté. J'ai vu un de vos protégés, qui du moins n'est pas menteur. Il prétend qu'en conduisant du sel ailleurs qu'à Genève, il a été jeté par la tempête sur la côte de Genthod dit Genton, qu'on lui a confisqué son sel, et que, pour le dégoûter d'un métier honnête, on l'a mis en prison. Je lui ai demandé s'il conduisait ce sel en France ? il a d'abord dit que non ; en Savoie ? encore non ; enfin si ce sel était destiné à entrer en contrebande dans quelque État voisin ? il ne l'a pas nié, mais a prétendu que cela ne faisait rien à la république et qu'elle devait au moins lui payer son sel, comme elle avait fait, il y a quelque temps, à un de ses amis en pareil cas ; il a fini par me prier de m'y intéresser. Vous avouerez, monsieur, que tout ce que je pouvais faire était de lui témoigner ma surprise de trouver un homme qui crût de bonne foi que j'étais à Genève pour protéger la contrebande. Il s'est retiré fort étonné que je n'aie pas pris en main son bon droit. Je me doute bien qu'on ne s'y est pas pris aussi naïvement pour vous engager à m'écrire sur cette affaire.

Je viens de lire une bonne plaisanterie sur l'*Encyclopédie*. Si on avait pu y enchâsser la prison des trois premiers volumes détenus depuis cinq ans à la Bastille, cette anecdote littéraire aurait sûrement fait sensation.

Voici une autre anecdote que vous ignorez peut-être, et dont je vous garantis la vérité. Un évêque qui venait faire sa cour à feu monseigneur le dauphin, père du roi, en attendant l'heure du lever, entra dans le cabinet de M. Binet, premier valet de chambre de ce prince. Il y trouva l'*Encyclopédie*, l'ouvrit, et se mit à y lire. M. le dauphin l'ayant vu sortir de ce cabinet, lui demanda ce qu'il y avait fait. « J'ai lu, monseigneur. — Quel livre ? — L'*Encyclopédie*. — Quel article ? — L'article : AUTORITÉ. — Oh ! oh ! Eh bien ! qu'en dites-vous ? — Je l'ai trouvé très-bien depuis qu'on y a mis un carton. » M. Binet, qui était présent, dit à l'évêque : « Monseigneur, je vous assure qu'il n'y a point de carton à mon exemplaire, et offre de le prouver. » Dispute de la part de l'évêque. Obstination de la part de Binet. M. le dauphin mit fin à cette querelle, qui commençait à embarrasser plusieurs des spectateurs, mais il regarda un homme en qui il avait confiance, et lui dit des yeux et des épaules : « Voilà comme ces messieurs jugent, voilà sur quel fondement ils persécutent les livres et les auteurs. » C'était la dernière ou l'avant-dernière année de la vie de ce prince.

J'ai l'honneur d'être, etc.

1. Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin, Paris, 1825.

9174. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 septembre.

Mon cher ange, je suis toujours inquiet de la santé de M^{me} d'Argental et de M. de Pont-de-Veyle. Je vois, par votre lettre du 23 août, que ni vous ni le grand référendaire n'êtes pas devins, quelque esprit que vous ayez tous deux. Vous ne vous doutiez ni l'un ni l'autre du compliment qu'on devait lui faire le lendemain 24, jour de la Saint-Barthélemy. Je ne sais par quelle fatalité singulière j'ai la fièvre tous les ans ce jour-là.

Je crois bien qu'on n'a pas beaucoup parlé de la *Lettre du Théologien* dans tous le fracas des nouveaux changements qu'on a faits. Le bourdonnement des guêpes ne fait pas grand bruit au milieu des coups de tonnerre. Il est ridicule d'attribuer cette lettre à un Allemand nommé Paw, qui a écrit, dans un style obscur et entortillé, des conjectures hasardées sur les Américains ¹ et sur les Chinois ². Vous savez que c'est l'abbé du Vernet qui a tenu la plume ³, et qui sont ceux qui l'ont dirigée. Ils m'ont pris pour leur bouc émissaire, et ils m'ont couronné de fleurs pour me sacrifier. Pour comble de douleur, vous sentez que je ne puis les nommer, et qu'il a fallu encore les ménager quand je leur ai fait les reproches qu'ils méritaient. Rien n'est plus triste, à mon sens, que d'être assassiné par ses amis, et d'être obligé de se taire.

M^{me} du Dessant me mande qu'elle vous voit quelquefois. Je vous prie de lui faire connaître la vérité ; elle sait la répandre et la rendre piquante.

Je me garderai bien de traîner mon cadavre à Paris parmi les factions qui le divisent. Je laisse à mes deux neveux de l'ancien ⁴ et du nouveau ⁵ parlement le soin de débrouiller le chaos. Je crois savoir qu'on veut créer une nouvelle compagnie composée des deux autres, et que ce projet n'est guère exécutable. J'entrevois qu'il ne serait ni honnête ni utile de sacrifier ceux qui ont servi le roi à ceux qui l'ont bravé. J'aperçois de tous côtés des embarras et des dangers ; mais les choses s'ar-

1. *Recherches philosophiques sur les Américains*, 1770, 3 vol. in-12.

2. *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*, 1773, 2 vol. in-12.

3. Voyez la note 3, page 66.

4. D'Hornoy.

5. Mignot.

rangent presque toujours d'une manière que personne n'avait prévue, et rien de ce qui était vraisemblable n'arrive. Qui aurait imaginé la paix des Turcs et de ma Catau si prochaine ?

M. Turgot passa quinze jours aux Délices il y a plusieurs années ; mais M. Bertin y vint aussi, et ne m'a servi de rien. Si j'avais quelques jours de vie encore à espérer, j'attendrais beaucoup de M. Turgot, non que je lui redemande l'argent que l'abbé Terray m'a pris dans ma poche, mais j'espère sa protection pour les gens qui pensent, parce qu'il est lui-même un excellent penseur. Il a été élevé pour être prêtre, et il connaît trop bien les prêtres pour être leur dupe ou leur ami. Toutefois Antoine se ligua avec Lépide, qui était grand pontife, sot, et fripon.

On me mande que le pontife Beaumont est exilé à Conflans ; je crois bien qu'il est à Conflans pour radoubier sa vessie ; mais exilé, j'en doute. Je doute aussi que M. le duc de La Vrillière se soit enfin défait de sa charge de facteur des lettres de cachet.

Il y a quelque temps que M. le maréchal de Richelieu m'envoya un mémoire qui me paraît une lettre circulaire sur l'étrange procédé de sa folle cousine, très-indigne petite-fille de M^{me} de Sévigné. Je le crois plus affligé des aventures de la cour que de celles de M^{me} de Saint-Vincent.

Je vous trouve bien heureux d'être plein de sécurité au milieu de tant d'orages, et d'être un tranquille ambassadeur de famille. Je voudrais seulement que Parme fût un État plus considérable.

Ecrivez-moi, je vous en prie, non pas comme ambassadeur, mais comme ami, soit par M^{me} Lobreau, soit par M^{me} de Sauvigny, soit par Bacon, substitut du procureur général, qui demeure à un ancien hôtel de Richelieu, place Royale.

Je crois que l'hippopotame Quès-à-co¹ ne se chargera plus des lettres de personne. On dit qu'un abbé Aubert² est chargé de l'histoire appelée *Gazette*, attendu qu'il a fait des fables.

Je vous embrasse, mon cher ange, de mes mains maigres, et je soupire après des nouvelles de vos malades.

1. Sobriquet que Beaumarchais, dans ses *Mémoires*, donne à Marin.

2. La direction de la *Gazette de France* avait été retirée à Marin, et donnée à l'abbé Aubert ; voyez, sur ce dernier, tome XXXIX, page 357.

9175. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 7 septembre.

Jamais je n'ai eu plus de thèmes pour vous écrire, madame. Savez-vous que ce fut ce polisson de Vadé, auteur de quelques opéras de la Foire, qui, dans un cabaret à la Courtille, donna au feu roi le titre de *Bien-Aimé*¹, et qui en parfuma tous les almanachs et toutes les affiches ? Vous souvenez-vous que les cris des fanatiques et des parlementaires enflammèrent le cerveau du misérable Damiens, et assassinèrent le roi bien-aimé, par les mains de ce gueux aussi insensé que coupable ? Vous voyez à présent la mémoire du roi bien-aimé poursuivie par ce même peuple qui était prêt à lui dresser des autels pour s'être séparé de M^{me} de Châteauroux pendant quinze jours.

C'est ce peuple qui fait des neuvaines à Sainte-Geneviève, et qui se moque tous les ans de Jésus et de sa mère, dans des noëls remplis d'ordures. C'est le même qui fit la Fronde et la Saint-Barthélemy, et qui siffla longtemps *Britannicus*, *Armide*, et *Athalie*. Il n'y a peut-être rien de plus fou et de plus faible, après les Welches, que ceux qui veulent leur plaire.

Peut-être est-il étonnant qu'on veuille sacrifier le nouveau parlement, qui n'a su qu'obéir au roi, à l'ancien, qui n'a su que le braver. Peut-être beaucoup d'honnêtes gens seraient-ils fâchés de revoir en place ceux qui ont assassiné, avec le poignard de la justice, le brave et malheureux comte de Lally, qui ont eu la lâcheté barbare de le conduire à la Grève dans un tombeau d'ordures avec un bâillon à la bouche ; ceux qui ont souillé leurs mains du sang d'un enfant² de dix-sept ans en personne, et du sang d'un autre enfant de seize ans en effigie ; qui leur ont fait couper le poing, arracher la langue ; qui les ont condamnés à la question ordinaire et extraordinaire, et à être brûlés à petit feu dans un bûcher composé de deux cordes de bois, le tout pour avoir passé dans la rue sans avoir salué une procession de capucins, et pour avoir récité l'*Ode à Priape* de Piron, lequel Piron avait, par parenthèse, douze cents livres de pension sur la cassette. Les gens qui sont occupés de la musique de Gluck et de leur souper ne songent pas à toutes ces horreurs ; ils iraient gaiement à l'Opéra et à leurs petites maisons sur les cadavres

1. Voyez tome XXIII, page 268 ; et XXIX, 293.

2. Le chevalier de La Barre.

de ceux qu'on égorgea les jours de la Saint-Barthélemy et de la bataille du faubourg Saint-Antoine.

Il y en a d'autres qui considèrent sérieusement tous ces événements, et qui en gémissent. J'aime à rire tout comme un autre, et je n'ai que trop ri ; mais j'aime aussi à pleurer sur Jérusalem. Je me console et je me rassure dans l'opinion que j'ai de M. de Maurepas et de M. Turgot. Ils ont tous deux beaucoup d'esprit, et sont surtout fort éloignés de l'esprit superstitieux et fanatique. M. de Maurepas, à l'âge de près de soixante-quatorze ans, ne doit et ne peut guère avoir d'autres passions que celle de signaler sa carrière par des exemples d'équité et de modération.

M. Turgot est né sage et juste ; il est laborieux et appliqué. Si quelqu'un peut rétablir les finances, c'est lui. Je suis à présent sous sa coupe. Je demandais au conseil des finances des grâces et des réglemens pour une colonie d'étrangers que j'ai faits sujets du roi, et pour qui je bâtis de jolies maisons dans mon abominable trou de Ferney, que j'ai changé en une espèce de ville assez agréable. Si le conseil veut favoriser cette colonie, j'aime mieux en avoir l'obligation à M. Turgot qu'à M. l'abbé Terray. J'ai dépensé plus de quatre cent mille francs pour cet établissement, et je ne demande au roi¹, pour toute récompense, que la permission de faire entrer de l'argent dans son royaume : il en est assez sorti. Chacun a sa chimère ; voilà la mienne. C'est ainsi que je radote à l'âge de quatre-vingts ans.

Je ne radote point quand je vous dis, madame, combien je vous aime, combien je vous regrette, et à quel point il m'est douloureux de finir mes jours sans vous revoir ; mais, tout frivole que j'ai été, j'ai huit cents personnes à conduire et à soutenir. Je me trouve fondateur dans un pays sauvage ; j'y ai changé la nature, et je ne peux m'absenter sans que tout retombe dans le chaos.

Quant à monsieur le duc et à M^{me} la duchesse de Choiseul, je leur serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie avec respect, vénération, et reconnaissance.

Je vous fais là toute l'histoire de mon cœur, parce qu'il est à vous. Je crains pour la vie de Pont-de-Veyle ; son frère² fait la consolation de la mienne.

1. Voyez le mémoire au Roi en son conseil, tome XXIX, page 305.

2. D'Argental.

L'affaire de M. le maréchal de Richelieu est désagréable ; il sera forcé de faire condamner sa cousine ¹, et de demander sa grâce. Nous aurions de belles lettres de M^{me} de Sévigné sur sa petite-fille, si M^{me} de Sévigné vivait encore !

Adieu, madame ; jouissez de tous les spectacles de la cour et de la ville, et daignez quelquefois vous souvenir du vieux malade.

9176. — A M. D'ALEMBERT.

A Ferney, 10 septembre.

Mon cher philosophe, Cramer s'est avisé d'imprimer séparément cette petite diatribe ², qui était destinée à une nouvelle édition assez curieuse des *Questions sur l'Encyclopédie* ; je vous l'envoie.

J'avais minuté deux lettres pour vous et pour M. de Condorcet ; mais je ne vous les envoie point, parce que le roi de Prusse est en Silésie. Vous me direz : Quel rapport y a-t-il entre vos deux lettres, la Silésie, et le roi de Prusse ? Vous le verrez quand vous les recevrez. Il s'agit d'une bonne œuvre. Puissé-je vivre assez longtemps pour la voir accomplie ³ !

9177. — A M. MARIN ⁴.

10 septembre.

C'est vous, mon cher historiographe, qui m'apprenez que le petit chiffon sur *l'Encyclopédie* est imprimé séparément. C'était un chapitre destiné pour la nouvelle édition des *Questions sur l'Encyclopédie*.

On m'avait assuré, en effet, qu'on avait envoyé votre *Gazette* au pays des fables ⁵. Mais je vois qu'on ne dit que des sottises.

Ma Catau est bien triomphante. Si Joseph ⁶ avait voulu, ou plutôt s'il avait eu de l'argent, il n'y aurait plus de Turcs en Europe. La patrie de Sophocle, d'Euripide et d'Anacréon serait libre.

1. M^{me} de Saint-Vincent.

2. Le petit écrit intitulé *De l'Encyclopédie* ; voyez tome XXIX, page 325.

3. C'était la révision du procès des jeunes gens d'Abbeville. M. de Voltaire espérait que le roi de Prusse, protecteur du jeune d'Étallonde, qu'il avait pris à son service, pourrait favoriser cette entreprise, et l'appuyer de son crédit. (K.)

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

5. Voyez la note 2 de la page 75.

6. Joseph II.

Le peuple de Paris est fou, il l'a toujours été, et le sera. Il a fait l'anniversaire comique de la Saint-Barthélemy, le 24 août, jour où j'ai toujours la fièvre.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire parvenir ce petit paquet à M. d'Alembert ?

9178. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

14 septembre.

Vous avez bien raison, monseigneur, de ne point faire juger la pièce provençale¹ par le sot et tumultueux parterre de Paris. Les têtes welches sont à présent si exaltées, si absurdes, si folles, qu'il ne faut les laisser juger que leurs camarades les marionnettes des boulevards. Les romans les plus extravagants n'approchent pas des sottises qu'on débite. Je vous assure que quand Vadé, écrivain de la Foire, donna le nom de *Bien-Aimé*² à Louis XV, dans un cabaret de la Courtille, et que tous les almanachs furent enluminés de ce titre (le tout pour avoir renvoyé M^{me} de Château-roux), Louis XV aurait fort bien fait de défendre, par un édit, qu'un si sot peuple lui donnât un si beau nom :

Odi profanum vulgus³.

Vous faites très-bien de vous en tenir à poursuivre et à presser la sentence du Châtelet; ce n'est que dans des affaires un peu douteuses qu'on fait des mémoires. Celle-ci est si claire et si démontrée qu'on l'affaiblirait en voulant la fortifier d'un factum d'avocat; et, puisque la folle de Provence n'ose pas faire un mémoire, je ne vois pas pourquoi vous vous abaisseriez à en produire un.

Les fausses nouvelles courent dans Paris avec tant de rapidité, et sont crues si universellement, que Lekain écrivait, ces jours passés, à un bateleur d'auprès de Genève, ces propres mots : « Le calomniateur Maupeou est à la Bastille, et on lui fait son procès criminel. » Cette belle nouvelle fut regardée dans tout Genève comme certaine. Le lendemain on disait que l'abbé Terray serait infailliblement pendu, et que les Genevois y perdraient six ou sept millions de rentes qu'ils ont acquises fort

1. C'est-à-dire le procès du maréchal de Richelieu avec M^{me} de Saint-Vincent.

2. Voyez tome XXIII, page 288; et XXIX, 293.

3. Horace, livre III, ode 1, vers 1.

adroitement sur les aides et gabelles de France. Cependant Genève est une ville beaucoup plus sage que Paris, et qui raisonne beaucoup mieux. Jugez donc, s'il suffit d'un faux bruit pour alarmer toute une ville où l'on pense, ce qui doit arriver dans une ville où l'on parle, et où l'on ne pense guère. Je conclus de tout cela que mon héros a raison en tout.

Je suis très-fâché de la mort de Pont-de-Veyle¹. Quand la cabane de planches de mon voisin brûle, je dois prendre garde à ma cabane de paille.

Je pourrais très-bien venir vous faire ma cour à Paris ; rien ne m'en empêche que le triste état de ma santé. Pour écouter sa passion et faire un voyage, il faut commencer par être en vie.

Vous savez que je m'occupe, avant d'achever ma mort, à créer une habitation assez singulière, qui n'est ni ville, ni village, ni catholique, ni protestante, ni république, ni dépendante, ni tout à fait cité, ni tout à fait campagne. Tout ce que je crains, c'est qu'après moi cet ouvrage, qui m'a tant coûté, ne soit entièrement anéanti.

Je vous remercie très-sensiblement de la bonté que vous avez de vouloir bien faire payer les artistes qui ont fourni la montre ornée de diamants pour les noces de monseigneur le comte d'Artois.

Je soupire toujours après le bonheur de vous voir et de vous faire ma cour, tout indigne que j'en suis. Mon respectueux attachement pour vous est sans bornes.

9179. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 septembre.

Mon cher ange, je ne m'attendais pas que votre frère passât avant moi². Je suis honteux d'être en vie, quand je songe à toutes les victimes qui tombent de tous côtés autour de moi. Mon cœur vous dit : Vivez longtemps, mon cher ange, vous et M^{me} d'Argental ; comme si la chose dépendait de vous. Nous sommes tous, dans ce monde, comme des prisonniers dans la petite cour d'une prison ; chacun attend son tour d'être pendu, sans en savoir l'heure ; et, quand cette heure vient, il se trouve qu'on a très-inutilement vécu. Toutes les réflexions sont vaines, tous les raisonnements

1. Mort le 3 septembre 1774.

2. Pont-de-Veyle ; voyez la note précédente.

sur la nécessité et sur la misère humaine ne sont que des paroles perdues. Je regrette votre frère, et je vous aime de tout mon cœur ; voilà tout ce que je puis vous dire.

Si vous avez le temps d'entendre parler des sottises des vivants, je vous dirai que votre protégé Lekain a écrit à un Genevois ces belles paroles : « Le calomniateur Maupeou est à la Bastille, et on lui fait son procès. » Cette nouvelle a été crue fermement dans tout Genève. Il n'y a point de ville en Europe qui s'intéresse plus qu'elle à vos affaires de France, attendu qu'elle s'est acquis six ou sept millions de rentes sur le roi, par son habileté, tandis que les Welches vont à l'Opéra-Comique.

Personne n'a douté un moment que la nouvelle de Lekain ne fût très-vraie ; il était réputé l'avoir apprise de tout le public : cependant elle est fausse. Mais j'ai grand intérêt de savoir si l'homme accusé d'avoir calomnié une personne très-respectable et très-aimable serait en effet coupable d'avoir trempé dans une intrigue qu'on lui impute. Vous pouvez me dire oui ou non, sans vous compromettre.

Je vous ai écrit par M^{me} de Sauvigny ; vous pouvez me dire un mot par M. Bacon, substitut de monsieur le procureur général. Vous pouvez m'écrire des *on dit* ; tout le monde écrit des *on dit* ; cent mille lettres à la poste sont pleines de cent mille *on dit*. Où en serions-nous si on ne permettait pas les *on dit* ? La société ne subsiste que des *on dit*.

Je voudrais bien venir vous voir sans qu'on dît : Il est à Paris. Plus j'avance en âge, plus je dis :

Moins connu des mortels, je me cacherais mieux ;
Je hais jusques aux soins dont m'honorent les dieux.

(RACINE, *Phèdre*, acte V, scène VII.)

Mes anges, puissiez-vous conserver très-longtemps votre santé, sans laquelle il n'y a rien !

Je suis bien sensible à l'attention que vous avez de me payer les neuf mille quatre cents livres : cela vient très à propos, car ma colonie me ruine. Je prendrai la liberté de tirer une lettre de change sur vous, puisque vous le permettez.

Adieu, mon cher ange ; Paris est bien fou, et ce monde-ci bien misérable : c'est dommage qu'il n'y en ait pas d'autre.

9180. — A M. LE CHEVALIER DE CUBIÈRES,
ÉCUYER DE MADAME LA COMTESSE D'ARTOIS ¹.

A Ferney, 18 septembre.

Ce n'est pas ma faute, monsieur, si, étant affublé de quatre-vingts ans et de tous les accompagnements de cet âge, je ne vous ai pas remercié plus tôt de votre jolie lettre. Vous me parlez de vos deux mattresses, une fille de quinze ans et la Gloire : je vois que vous avez les faveurs de ces deux personnes. Je vous en félicite, et je garde les manteaux. Jouissez longtemps, et agréez les respectueux sentiments du vieux malade.

9181. — A M. DE POMARET ².

19 septembre.

Le vieux malade, à qui M. de Pomaret a écrit le 11 septembre, peut l'assurer que les prélats qui ont le goût de la persécution ne seront point écoutés, et qu'on ne doit attendre rien que d'humain et de favorable du ministère présent. Il y a tout lieu d'espérer qu'à la première occasion il y aura un règlement pour les mariages, qui assurera l'état des enfants et la tranquillité de la famille. C'est ce que M. de Pomaret peut mander à M. Pradel, à qui le vieux malade ne peut écrire, ayant perdu son adresse.

9182. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

19 septembre.

Je vous envoie, mon cher ami, la publication de votre bonheur, faite hier authentiquement en présence des hommes et des anges. Je n'y étais pas, car, en qualité de vieux malade, j'étais dans mon lit lorsque le curé avertissait la paroisse que vous seriez incessamment dans le lit de M^{lle} Joly ³. Remplissez donc au plus

1. Michel de Cubières, nommé aussi Dorat-Cubières, et Cubières-Palmézeaux, et Énégist-Palmézeaux, né à Roquemaure, département du Gard, le 27 septembre 1752, mort le 23 août 1820, auteur trop fécond.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Le 17 septembre 1774, l'archevêque de Paris avait donné l'autorisation de marier, dans la chapelle de monsieur le président, au château de Sainte-Geneviève-des-Bois, Philippe-Antoine de Claris de Florian, de la paroisse de Ferney, avec Louise-Bernade Joly, de la paroisse de Sémur. C'était la troisième femme que prenait le marquis de Florian ; voyez lettre 9206.

vite cette auguste cérémonie, sous la main de la justice, dans le château de Sainte-Geneviève, et revenez au plus vite au château de Bijou avec M^{me} de Florian. Il ne faut pas qu'elle arrive dans le joli jardin que vous avez planté lorsque les arbres seront sans feuilles, et que vos fleurs seront mortes sous quatre pieds de neige.

Toutes vos lettres ont été portées à la grande et opulente ville de Genève ; tous vos ordres ont été exécutés. Je suis fâché de tout ce que j'entrevois de loin dans Paris, et de tout ce que je prévois ; mais votre présence et celle de M^{me} de Florian me consoleraient. Je vous remercie du mémoire de M^{me} de Saint-Vincent : il n'est pas trop bien fait ; mais on ne pouvait pas le bien faire. Ou je me trompe, ou ce procès ne sera pas jugé sitôt.

Je vous embrasse bien tendrement. Nous attendons votre retour à Ferney avec grande impatience ; mais nous sentons combien le séjour où vous êtes doit avoir de charmes pour vous.

9183. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 19 septembre.

Le chancelier de France est culbuté, à ce que disent les nouvelles publiques ; il faudra recourir à un autre protecteur, si vous voulez servir Morival. On dit que l'ancien parlement va revenir ; mais je ne me mêle pas des parlements, et je m'en repose sur la prudence du seizième des Louis, qui saura mieux que moi ce qu'un Louis doit faire.

Je rends justice à vos beaux vers sur la *Tactique*, comme aux injures élégantes qui, selon vous, sont des louanges. Et, quant à ce que vous ajoutez sur la guerre, je vous assure que personne n'en veut en Europe, et que si vous pouviez vous en rapporter au témoignage de votre impératrice de Russie comme à celui de l'impératrice-reine, elles attesteraient toutes deux que sans moi il y aurait eu un embrasement général en Europe, et même deux. J'ai fait l'office de capucin, j'ai éteint les flammes.

En voilà assez pour les affaires de Pologne : je pourrais plaider cette cause devant tous les tribunaux de la terre, assuré de la gagner. Cependant je garde le silence sur des événements si récents, dont il y aurait de l'indiscrétion à parler.

Votre lettre ¹ m'est parvenue à mon retour de la Silésie, où j'ai vu le comte Hoditz ², auparavant si gai, à présent triste et mélancolique. Il ne peut pardonner à la nature les infirmités qui l'incommodent, et qui sont

1. Celle du 16 août, n° 9160.

2. Comte allemand, né vers 1710, mort en 1778 ; on trouve dans les *Oeuvres de Frédéric* une *Épître au comte de Hoditz, sur sa mauvaise humeur de ce qu'il a soixante-dix ans*.

une suite de l'âge. Je lui ai adressé cette épltre, sur laquelle vous jetterez un coup d'œil, si vous le voulez. Elle ne vaut pas celle de Ninon ¹, mais je soupçonne fort que le rabot de Voltaire a passé sur cette dernière. J'ai vu beaucoup de Russes, mais aucun qui s'expliquât aussi bien, ou qui eût ce tour de gaieté dont cette épltre est animée.

Vous vous contentez, dites-vous, qu'on ne vous haïsse point; et je ne saurais m'empêcher de vous aimer, malgré vos petites infidélités. Après votre mort, personne ne vous remplacera : c'en sera fait en France de la belle littérature. Ma dernière passion sera celle des lettres : je vois avec douleur leur dépérissement, soit faute de génie, ou corruption de goût, qui parait gagner le dessus. Dans quelques siècles d'ici, on traduira les bons auteurs du temps de Louis XIV comme on traduit ceux du temps de Périclès et d'Auguste. Je me trouve heureux d'être venu au monde dans un temps où j'ai pu jouir des derniers auteurs qui ont rendu ce beau siècle si fameux. Ceux qui viendront après nous naîtront avec moins d'enthousiasme pour les chefs-d'œuvre de l'esprit humain, parce que le temps de l'effervescence est passé : il se borne aux premiers progrès, qui sont suivis de la satiété, et du goût des nouveautés bonnes ou mauvaises.

Vivez donc autant que cela sera possible, et soutenez sur vos épaules voûtées, comme un autre Atlas, l'honneur des lettres et de l'esprit humain. Ce sont les vœux que le philosophe de Sans-Souci fait pour le patriarche de Ferney.

FÉDÉRIC.

9184. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 23 septembre.

Mon cher ange, j'ai profité de la permission que vous m'avez donnée. On viendra chez vous vous présenter le billet de neuf mille quatre cents livres, avec un petit écrit de ma main au bas, par lequel je dis que, le billet étant de dix mille francs, vous en avez payé six cents livres.

Ainsi je vous supplie de vouloir bien ordonner que l'on compte au porteur neuf mille quatre cents livres, dont je crois qu'il faudra que le porteur vous donne un reçu.

Les affaires publiques seront un peu plus difficiles à arranger. Je suis comme tout le monde, j'attends beaucoup de M. Turgot. Jamais homme n'est venu au ministère mieux annoncé par la voix publique. Il est certain qu'il a fait beaucoup de bien dans son intendance. « Quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam ². »

1. Par le comte André Schouvalow.

2. Matthieu, xxv, 23.

Je ne lui demanderai qu'un peu de protection pour ma colonie. J'ai bâti Carthage, mais, si on veut mettre des impôts sur Carthage, elle périra, et certainement sa petite existence n'était pas inutile au royaume.

J'ai toujours chez moi le jeune et très-estimable infortuné ¹ dont je vous avais parlé, et pour qui monsieur le chancelier semblait prendre quelque intérêt. J'ose espérer que, quand il en sera temps, monsieur le garde des sceaux ² ne lui refusera pas la faveur qu'il demande, et cette faveur me paraît de la plus étroite justice.

Les intérêts de ma colonie et de ce jeune homme m'occupent tellement, et ma mauvaise santé me rend si faible, que j'ai un peu ralenti de mon ardeur pour ces belles-lettres qui m'ont fait une illusion si longue, et qui m'ont souvent consolé dans mes afflictions.

Je me flatte que M^{me} d'Argental a tous les soins possibles de sa santé, dans son bel appartement, dont elle ne sort guère, et dans lequel j'aurais bien voulu vous faire ma cour.

Vous pourriez bien me dire en général, sans entrer dans aucun détail, si l'homme dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre ³ a été en effet assez abandonné de Dieu et du bon sens pour faire l'énorme sottise qu'on lui a imputée.

Le vieux malade, mon cher ange, se cache toujours dans son trou, à l'ombre de vos ailes.

9185. — A M. MARIN ⁴.

24 septembre.

Vous oubliez donc, monsieur, combien je m'intéresse à vous. Pas la moindre nouvelle de ce que vous devenez, de ce que vous faites. Vous me laissez ignorer si l'on vous a donné au moins une pension sur la *Gazette*. Je ne crois pas que vous alliez dans votre Lampedouse ; mais si par hasard vous preniez ce chemin, songez que vous avez des amis sur la route.

Il a couru des bruits bien ridicules sur le magistrat ⁵ qui vous avait donné le secrétariat de la librairie. Je ne crois rien de ce qu'on dit ; mais je croirai tout ce que vous me direz.

1. D'Étallonde de Morival ; voyez lettre 9160.

2. Miromesnil.

3. N° 9179.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

5. Maupeou.

Mandez-moi, je vous prie, quel est le magistrat qui est à la tête de la librairie. Est-ce M. Lenoir? Et faut-il vous écrire sous son enveloppe?

9186. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL ¹.

25 septembre.

Je venais, mon cher ange, d'envoyer votre billet, selon la permission que vous m'en aviez donnée. Je reçois dans le moment votre lettre du 19 septembre, et je vais sur-le-champ écrire à Paris afin qu'on ne vous présente le billet que lorsque vous en donnerez l'ordre. D'ailleurs, l'homme qui devait venir chez vous pour ce petit paiement a dû être chargé d'attendre votre commodité, et il n'y avait nulle forme de lettre de change.

Je vous suis très-obligé des éclaircissements que vous avez bien voulu me donner sur un homme à qui je m'intéresse ²; on m'a assuré qu'il avait un courage tranquille. Je serai fort étonné si je vois le dénouement des affaires publiques; je m'affaiblis tous les jours, et j'irai bientôt trouver votre pauvre frère. J'ai lutté vingt ans contre le climat de la Suisse; cela est bien honnête. J'espère que M^{me} Denis soutiendra la petite colonie que j'ai établie; je dirai en prenant congé :

. . . Urbem *exiguam* statui : mea mœnia vidi.

A l'égard du jeune homme ³ pour qui vous avez une juste pitié, il n'est pas possible qu'il aille à Paris, et il n'y a qu'un ami de M. de Miromesnil ⁴ qui pût obtenir pour lui la faveur dont il est si digne. Je ne connais personne auprès de lui. Je souhaite de vivre assez pour être utile à cet infortuné; mais je ne l'espère pas.

L'abbé de Voisenon me mande que M. le maréchal de Richelieu s'amuse à lui prouver que je suis l'auteur de la *Lettre du Théologien*. Je suis bien aise que son procès contre M^{me} de Saint-Vincent lui laisse assez de gaieté dans l'esprit pour turlupiner ainsi ses serviteurs; mais je suis fâché qu'il respecte si peu les bontés dont il m'a toujours honoré; il est si aimable qu'on lui pardonne tout.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Maupeou. Voyez la lettre du 14.

3. Toujours d'Étallonde.

4. Nouveau garde des sceaux.

Bonsoir, mon très-cher ange ; jouissez longtemps d'une vie heureuse, de la considération que vous avez méritée ; bravez avec M^{me} d'Argental l'hiver qui va me porter le dernier coup ; mes très-faibles bras vous embrassent. Je me mets aux pieds de M^{me} d'Argental.

9187. — A M. TURGOT ¹.

A Ferney, 28 septembre.

Le vieux malade de Ferney remercie la nature de l'avoir fait vivre assez longtemps pour voir l'arrêt du conseil du 13 septembre 1774 ². Il présente ses respects et ses vœux à l'auteur.

9188. — A M. D'ALEMBERT.

28 septembre.

O Bertrands ! Bertrands ! Raton a été près (je crois) de mourir de douleur et de vieillesse dans sa gouttière, à cent lieues de vous. Ne dites point qu'on ne m'attribuait pas à Compiègne la *Lettre du Théologien* ; on avait l'injustice de me l'imputer. Sans monsieur le chancelier, qui, dans tous les temps, a eu pour moi une extrême bienveillance, j'étais perdu, grâce à un prêtre de cour. D'ailleurs l'abbé de Voisenon, mon ami depuis quarante ans, très-injustement outragé dans cet ouvrage, puisqu'il n'a jamais rimé d'ordures, m'a mis dans la douloureuse nécessité de me justifier auprès de lui ³. Enfin, pour achever mon malheur, on avait envoyé ce fatal écrit de Paris à Genève ; c'était assurément trop prodiguer son éloquence contre un malheureux comme Sabotier.

J'ai vu à Ferney un grand vicaire de Toulouse qui m'a dit que son archevêque avait chassé ce Sabotier parce qu'il volait dans les poches, et que sa langue, sa plume, et ses mains, sont également criminelles. Voilà donc nos ennemis.

Quoique je miaule toujours un peu contre vous, je vous confie une affaire plus intéressante, et je la mets sous votre protection.

Je ne crois pas que vous soyez pour le nouveau plus que pour l'ancien ; mais j'ai des neveux ⁴ dans le nouveau qui frémissent

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. C'est l'arrêt du conseil qui autorise le libre commerce du blé dans le royaume. (A. F.)

3. Voyez lettre 9164.

4. Il n'y en avait qu'un, l'abbé Mignot.

encore, comme vous et moi, qu'un bœuf-tigre et consorts aient fait couper le poing et la langue, élevé un grand bûcher de deux voies de bois à un petit-fils d'un lieutenant général, âgé de dix-huit ans¹, et au fils d'un président, âgé de dix-sept; le tout pour n'avoir pas salué une procession de capucins, et pour avoir récité l'ode de Piron, à qui, par parenthèse, le feu roi faisait une pension de douze cents livres sur sa cassette pour cette ode.

Le chevalier de La Barre subit son horrible supplice en personne, et le fils du président d'Étallonde fut exécuté en effigie sous les yeux de son père, qui demanda aussitôt pour lui la confiscation du bien que le jeune homme tenait de sa mère. Il garda ce bien, et n'a jamais assisté son fils. Il y a de belles âmes!

Ce martyr alla se faire soldat à Vesel.

Rose et Fabert ont ainsi commencé².

Le roi de Prusse lui a donné une sous-lieutenance, et me l'a envoyé au mois d'avril dernier. Vous saurez que ce jeune homme est le plus sage, le plus doux, le plus circonspect que j'aie jamais vu; ce qui prouve qu'il ne faut jamais couper la langue et le poing aux enfants, ni leur donner la question ordinaire et extraordinaire, ni les brûler à petit feu, parce que, après tout, ils peuvent se corriger.

Je voulais d'abord lui faire obtenir sa grâce par la protection du feu roi, et même de M^{me} Du Barry; le roi mourut au mois de mai, et M^{me} Du Barry alla au Pont-aux-Dames³.

Je m'adressai, au commencement du mois d'août (que les barbares nomment août), à M. le chancelier de Maupeou, qui me promit la grâce, qui arrangea tout pour favoriser pleinement d'Étallonde; et aussitôt il est parti pour Roncherolles⁴.

Comme je vais partir bientôt pour l'autre monde, je vous lègue d'Étallonde, mais sous le plus grand secret, parce que, si vous parlez, on me déterrera pour me brûler avec lui.

Pouvez-vous faire réussir cette affaire, et secourir l'humanité contre les cannibales? la philosophie peut-elle réparer les maux affreux qu'a faits la superstition? Je vous enverrai le précis de ce que demande le jeune d'Étallonde. Cette bonne œuvre est au-

1. Le chevalier de La Barre.

2. Vers de *l'Enfant prodigue*, acte IV, scène III.

3. Lieu où M^{me} Du Barry avait été exilée.

4. Terre du chancelier Maupeou, près de Neuchâtel, département de la Seine-Inférieure.

dessus de celle que je vous proposais pour le frère de Protagoras-Damilaville¹.

Je vais écrire au roi de Prusse². Il m'avait donné permission de dire qu'on lui ferait plaisir de rendre justice à son officier. Je vais lui écrire que c'est vous qui êtes le protecteur de cet infortuné, et que je le supplie de vous adresser un certificat signé et scellé de lui, qui dépose de la sagesse et de la bonne conduite de d'Étallonde. S'il vous envoie ce certificat, l'un des deux Bertrands est en droit de le montrer au ministre des affaires étrangères, et de le presser de faire plaisir à un monarque dont quelque jour on pourrait avoir besoin. M. Turgot vous appuiera de tout son pouvoir, et M. de Miromesnil ne refusera pas de condescendre aux volontés de deux ministres qui demanderont la chose du monde la plus juste, et même la plus honorable, l'expiation du crime abominable des Pilate d'Abbeville.

Bertrands, Bertrands, cette négociation est digne de vous et de votre courage.

Voilà, mon digne philosophe, ce que je vous écrivais. Vous attendrez *mollia fandi tempora*³. Je garderai chez moi l'officier du roi de Prusse, et je vous le résignerai par mon testament.

Je viens de lire le chef-d'œuvre de M. Turgot, du 13 de septembre⁴; il me semble que voilà de nouveaux cieux et une nouvelle terre.

Vivez, instruisez, faites du bien; ceci est pour vous et pour M. de Condorcet.

9189. — A M. MOULTOU⁵.

1774.

Mon cher et respectable philosophe, j'ai été si empêché de quelques affaires de France que je n'ai pu retrouver encore dans ma très-dérangée bibliothèque les brochures concernant l'Inde. J'espère les retrouver comme j'ai retrouvé les sentiments de Le Clerc.

Ce que vous a dit M. de Reverdy paraît assez vrai. C'est sur-

1. Voyez lettre 9169.

2. La lettre au roi de Prusse manque.

3.

Et quæ mollissima fandi
Tempora.

(VIRG., *Æn.*, lib. IV, v. 203.)

4. C'était l'arrêt du conseil du 13 septembre, sur lequel Voltaire composa plus tard son *Petit Écrit*; voyez tome XXIX, page 343.

5. Éditeur, A. Coquerel.

tout un très-grand bonheur pour la France, pour la paix de la religion et surtout pour la philosophie que M. Turgot soit dans le ministère. M. de Maurepas et M. Turgot empêcheront sûrement le mal, et feront tout le bien qu'ils pourront. Ce M. Turgot surtout, qui est venu autrefois aux Délices, est un homme très-éclairé, qui pense en tout comme vous. Nous n'avons qu'à bénir Dieu et à vivre.

9190. — DE CATHERINE II¹,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

(Septembre 1774.)

Monsieur, votre lettre du 29 du mois passé, que je viens de recevoir, m'instruit, dans l'espace de sept lignes qu'elle contient, de la part que vous prenez à la conclusion de ma paix avec le seigneur Abdul-Hamet. Vous voudrez bien en recevoir mes très-sincères remerciements, et quoique vous me boudiez encore sur mon long silence, cependant cette très-courte dépêche me donne une lumière d'espérance qu'à la réception de ma lettre du 24 j'obtiendrai de vous une absolution plénière de péchés involontaires. De nouvelles je n'ai point à vous en mander dans ce moment d'autres, sinon qu'il y a toute apparence que M. le marquis Pougatchef est sur le point de finir son rôle. Sur le compte du Livonien Michael Rose, je m'en rapporte à ma dernière, et si après cela vous insistez pour un sauf-conduit, je lui en enverrai un pour que vous cessiez de croire qu'il existe un sujet d'humeur entre nous.

9191. — A M. LE COMTE D'AGAY,

INTENDANT DE PICARDIE².

Monsieur, je vous dois plus d'un remerciement du *Discours*³ dont vous avez bien voulu que M. Laurent me gratifiât. Vous avez donné un grand exemple. C'est, je crois, la première fois qu'on a vu un magistrat être à la fois à la tête d'une province et de tous les arts, les encourager par son éloquence comme par

1. *Collection de Documents, Mémoires et Correspondances*, etc., publiée par la Société impériale de l'histoire de Russie, tome XV, page 444. Cette lettre paraît pour la première fois dans les *Œuvres de Voltaire*.

2. Communiquée par M. de Cayrol. (B.)

3. Le discours de M. d'Agay avait été prononcé à la séance publique de l'Académie d'Amiens le 25 août 1774. Il traite des avantages que l'humanité retire des sciences, des lettres et des arts. L'Académie en vota l'impression à raison de son importance, et des détails qu'il contenait sur les canaux et les constructions. (*Note de M. de Cayrol*.)

sa protection. Je suis dans la foule de ceux qui vous applaudissent, et je serais dans celle que vous animez par vos leçons si ma vieillesse et mes maladies me permettaient de cultiver encore quelqu'un des beaux-arts qui vous ont tant d'obligations. Le triste état où je suis me rend incapable de vous remercier comme je le voudrais, mais ne me rend pas moins sensible à votre rare mérite. Vous illustrez un siècle célèbre par tous les talents utiles. Heureux ceux qui les exercent sous vos yeux !

J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que d'estime et de reconnaissance. V.

9192. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE¹.

2 octobre.

J'aurais bien voulu, monsieur, passer quelques jours avec vous dans le château dont j'ai vu naître le seigneur² ; mais je ne suis pas comme les jeunes dragons : je ne puis courir, et j'attends patiemment dans mon lit la camarde muette qui met fin à toutes les tracasseries.

Vous m'apprenez que monsieur l'évêque de Laon est un Rochecouart ; c'est un nom que je respecte, et ce que vous me dites de cet évêque me le rend bien plus respectable. Je ne sais point du tout ce que c'est que la *physique de son diocèse* dont vous me parlez ; mais je sais très-bien qui sont les auteurs de cette *Lettre d'un prétendu Théologien*. Je ne le dirai pas, car je ne veux pas me brouiller avec ceux qui travaillent pour la bonne cause. Je ne veux pas non plus me brouiller avec vous, parce que vous ne m'avez pas soupçonné sans doute d'être assez fat pour me louer moi-même, ni d'être assez géomètre pour examiner le système des cordes vibrantes de d'Alembert³, dont je n'ai jamais entendu parler, ni assez imprudent pour attaquer tout le clergé en général avec la même violence que Pascal tombait sur les jésuites dans les dernières *Lettres provinciales*. J'en ai dit mon sentiment à ces messieurs ; je leur ai représenté combien il est dangereux d'insulter un corps qui est le premier du royaume, comme l'étaient les druides, et qui a plus de richesses que les financiers. J'ai été très-fâché, surtout, qu'on ait dans cette lettre outragé l'abbé de Voisenon, qui est mon ami depuis quarante ans. Je ne

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Cirey, appartenant au duc du Châtelet.

3. Il est question de ces cordes vibrantes dans la *Lettre d'un Théologien*.

puis vous exprimer la colère où je serais contre ceux qui auraient l'injustice de m'imputer cet ouvrage.

Pour la petite brochure sur l'oraison funèbre¹, c'est autre chose. J'en ai fait venir deux exemplaires de Lyon pour vous les envoyer. Vous verrez que l'auteur a pensé comme vous sur l'oraison funèbre des jésuites et sur la satire de Louis XV.

Quand vous reviendrez à Paris, monsieur, tâchez, je vous en prie, de trouver Ferney sur votre route. Vous pourrez voir aux Deux-Ponts M. de Fontanelle², qu'on prendrait volontiers pour M. de Fontenelle. S'il vous tombe sous la main, seriez-vous assez bon pour lui dire qu'il a en moi un très-zélé partisan dont il n'a nul besoin ?

Une très-belle voix que Dieu nous a envoyée nous a chanté des morceaux d'*Iphigénie* et d'*Orphée* qui nous ont fait un extrême plaisir. Ce qui m'en a fait encore beaucoup, c'est l'arrêt du conseil sur la liberté des blés. Ce qui m'en ferait davantage, aussi bien qu'à M^{me} Denis, ce serait d'avoir l'honneur de vous posséder dans notre ermitage. V.

P. S. J'ai été aussi aise du rétablissement de la santé de M. le duc de Choiseul que fâché de sa méprise sur mon compte.

9193. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX³.

De Ferney, 6 octobre 1774.

Si je n'avais, monsieur, que soixante et dix ou soixante et quinze ans, je vous aurais remercié plus tôt de votre souvenir. Il est fort ordinaire à mon âge d'être malade, mais j'ai une maladie très-extraordinaire qui m'a empêché de remplir tous mes devoirs. Je n'ai pu, pendant quinze jours, ni rien lire, ni rien voir, ni rien entendre. Je crois que le déluge des oraisons funèbres m'a tué. Tous ces bavards ressemblent aux anciens Scythes, qui sacrifiaient des citoyens aux mânes de leurs rois. J'ignore quel sera le révérend père jésuite qui fera l'oraison funèbre de Ganganelli. Je comptais, avant de mourir, faire celle de Pugatschew, mais l'impératrice de Russie dit qu'il n'est pas pris, et qu'il lui a donné bien du fil à retordre.

1. L'oraison funèbre de Louis XV, prononcée à Saint-Denis, par Beauvais, évêque de Senes.

2. Rédacteur de la *Gazette universelle de Deux-Ponts*.

3. Inédite. Tirée de la collection de M. le comte de Chastellux.

Je voudrais que vous vous amusassiez, vous, monsieur, qui vous portez bien et qui êtes jeune, à faire l'oraison funèbre du fanatisme et de l'hypocrisie, qui se meurent, à ce qu'on dit, dans Paris. Mais le dragon ne fait-il point le mort?

J'ai été très-affligé qu'on m'ait attribué la *Lettre du Théologien* à ce polisson d'abbé Sabotier. Vous devez en connaître l'auteur et les correcteurs. Il faudrait que je fusse aussi fat qu'un prédicateur pour avoir la moindre part à cet ouvrage, dans lequel on me loue beaucoup plus que je ne mérite. D'ailleurs on s'est mépris dans cette pièce sur des choses assez essentielles. Il faudrait que les gens de bien fussent plus réunis : le troupeau est dispersé. Nous n'avons d'ailleurs pour nous que la raison et les honnêtes gens. C'est bien peu de chose contre les dignités, les richesses et la rage de la domination. Nous ne sommes pas encore exposés au martyre, mais cela viendra, à moins que vous et vos amis vous ne travailliez de toutes vos forces à porter de l'eau sur les bûchers que des monstres voudraient toujours tenir allumés. Il y a des choses qui me feront toujours frémir d'horreur, et qui me déchirent l'âme; M. d'Alembert le sait bien.

Conservez-moi vos bontés, monsieur, et agréez mon très-tendre respect.

Le vieux Malade de Ferney.

9194. — A CATHERINE II,
IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Ferney, ce 6 octobre.

Madame,

L'amour fit le serment, l'amour l'a violé¹.

Je pardonne à Votre Majesté impériale, et je rentre dans vos chaînes. Ni le Grand Turc ni moi nous ne gagnerions rien à être en colère contre vous; mais je mettrais, si j'osais, une condition au pardon que j'accorde si bénévolement à Votre Majesté : ce serait de savoir si le marquis de Pugatschew est agent ou instrument. Je n'ai pas l'impertinence de vous demander son secret; je ne crois pas le marquis instrument d'Achmet IV, qui choisissait si mal les siens, et qui probablement n'avait rien de bon à choisir. Pugatschew ne servait pas le pape Ganganelli, qui est allé trouver saint Pierre avec un passe-port de saint Ignace. Il n'était aux

1. *Bajazet*, acte III, scène v.

gages ni du roi de la Chine, ni du roi de Perse, ni du Grand Mogol. Je dirais donc avec circonspection à ce Pugatschew : Monsieur, êtes-vous maître ou valet? Agissez-vous pour votre compte ou pour celui d'un autre? Je ne vous demande pas qui vous emploie, mais seulement si vous êtes employé : quoi qu'il en soit, monsieur le marquis, j'estime que vous finirez par être pendu; vous le méritez bien, car vous êtes non-seulement coupable envers mon auguste impératrice, qui vous ferait peut-être grâce, mais vous l'êtes envers tout l'empire, qui ne vous pardonnera pas. Laissez-moi maintenant reprendre le fil de mon discours avec votre souveraine.

Madame, quoi, dans le temps que vous êtes occupée du sultan, du grand vizir, de son armée détruite, de vos triomphes, de votre paix si glorieuse et si utile, de vos grands établissements, et même de Pugatschew, vous baissez les yeux sur le Livonien Rose! Vous avez deviné que c'est un escroc, un fripon! Votre Majesté clairvoyante a très-bien deviné, et j'étais un imbécile de m'être laissé séduire par sa face rebondie.

Je ne puis, cette année, grossir la foule des Européans et des Asiatiques qui viennent contempler l'admirable autocratrice, victorieuse, pacificatrice, législatrice. La saison est trop avancée; mais je demande à Votre Majesté la permission de venir me mettre à ses pieds l'année prochaine, ou dans deux ans ou dans dix. Pourquoi n'aurais-je pas le plaisir de me faire enterrer dans quelque coin de Pétersbourg, d'où je pusse vous voir passer et repasser sous vos arcs de triomphe, couronnée de lauriers et d'oliviers?

En attendant, je me mets à vos pieds, de mon trou de Ferney, en regardant votre portrait avec des yeux toujours étonnés et un cœur toujours plein de transport.

Le vieux Malade.

9195. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 8 octobre.

Les négociations de la paix de Westphalie n'ont pas coûté plus de peine à Claude d'Avaux, comte de Mesme, et au fameux Oxenstiern, qu'il ne vous en coûte à solliciter la grâce de Jacques-Marie-Bertrand d'Étallonde à la cour de France. Votre négociation éprouve tous les contre-temps possibles. Voilà un chancelier sans chancellerie qui vous devient inutile, un nouveau venu¹

1. Miromesnil, qui fut nommé garde des sceaux lorsqu'on exila le chancelier Maupeou.

que peut-être vous ne connaissez pas, et qu'il faudra prévenir par quelques vers flatteurs avant d'entamer l'affaire de Jacques-Marie; enfin un témoignage que vous me demandez, et qui n'est pas selon le style de la chancellerie.

On prétend qu'un *attestat* de l'officier général dans le régiment où il sert est suffisant, et que les princes ne doivent pas s'abaisser à demander grâce à d'autres princes pour ceux qui les servent, ou il faut en faire une affaire ministérielle. Voilà ce qu'on dit.

Pour moi, qui ne suis exercé ni en style de chancellerie, ni profondément instruit du *puntiglio*¹, je me bornerai à envoyer le témoignage du général à M. d'Alembert, et je ferai écrire à mon ministre à Paris qu'il dise un mot en faveur du jeune homme au nouveau chancelier².

Si les anciens usages barbares prévalent contre les bonnes intentions de François-Marie Arouet de Voltaire et de son associé M. de Sans-Souci, il faudra s'en consoler, car ce n'est pas une raison pour que nous déclarions la guerre à la France.

Le proverbe dit : Il faut vivre et laisser vivre. C'est ainsi que pense votre impératrice : elle se contente d'avoir humilié la Porte ; elle est trop grande pour écraser ses ennemis. La Grèce deviendra ce qu'elle pourra ; les anciens Grecs sont res-uscités en France. Vous tirez votre origine de la colonie de Marseille ; cette nouvelle patrie des arts nous dédommage de celle qui n'existe plus.

Le destin des choses humaines est de changer : la Grèce et l'Égypte sont barbares à leur tour, mais la France, l'Angleterre et l'Allemagne, qui commence à s'éclairer, nous dédommagent bien du Péloponèse. Les marais de Rome ont inondé les jardins de Lucullus ; peut-être que, dans quelques siècles d'ici, il faudra puiser les belles connaissances chez les Russes. Tout est possible, et ce qui n'est pas peut arriver ensuite.

Vous n'avez donc point fait *Louis XV aux champs Élysées* ? Cela m'a encouragé à traiter ce sujet dans le goût de Lucien. Vous trouverez peut-être que j'abuse de mon loisir ; mais cela m'amuse, et ne fait de mal à personne. Voici la pièce ; peut-être en rirez-vous.

Je fais des vœux pour que l'Être des êtres prolonge les jours de votre âme charitable ; qu'il vous conserve longtemps pour la consolation des malheureux, et pour la satisfaction de l'humble philosophe de Sans-Souci.
Vale.

FÉDÉRIC.

9196. — A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

10 octobre.

Je ne suis absolument content, mon cher confrère, ni de votre dernière lettre sur le prétendu théologien, ni de celle que M. le maréchal de Richelieu m'écrivait à ce sujet.

1. L'étiquette.

2. C'est-à-dire le garde des sceaux.

La *Lettre d'un Théologien* à l'auteur du *Dictionnaire des trois Siècles* est plus répandue que vous ne pensez. On en a fait une nouvelle édition. Tous les journaux en parlent, excepté la *Gazette de Paris*¹. Je vous envoie l'extrait qui s'en trouve dans la *Gazette universelle de Littérature* qui se fait aux Deux-Ponts², et qui a un grand cours dans toute l'Europe.

Vous ne devez pas douter qu'un ouvrage dans lequel on parle si hardiment de tant d'hommes en place, et où il est question de tant de gens de lettres connus, ne soit très-recherché, au milieu même des cabales et des intrigues qui divisent la France sur des objets plus considérables. L'auteur a tort de daigner raisonner et plaisanter avec un coquin aussi méprisable que l'abbé Sabatier ; mais enfin il y parle de presque tous les hommes de ce siècle qui ont de la réputation, de M. d'Alembert, de l'abbé de Chaulieu, de Pope, de vous, de cent personnes qui sont sous les yeux du public. Vous devez sentir qu'il doit être lu.

Puisque vous savez qu'il est de M. l'abbé du Vernet, ami de plusieurs académiciens, vous pouvez savoir aussi que le même abbé du Vernet donne tous les mois, dans le *Journal encyclopédique*, un mémoire contre l'infâme auteur des *Trois Siècles* ; mais aussi vous avez trop de raison, trop d'esprit et trop d'équité, pour ne pas sentir qu'il est impossible que j'aie la moindre part à cet ouvrage. Il faudrait que je fusse un monstre et un fat pour dire du mal de vous, et pour célébrer mes louanges.

Il y a, à la fin de cet ouvrage, une satire sanglante de tout le clergé, que je trouve très-condamnabile. Il ne faut jamais outrager un corps, et surtout le premier du royaume. On peut s'élever contre des abus, mais on doit toujours respecter le premier des ordres de l'État.

Je ne puis me plaindre de ce que M. l'abbé du Vernet a dit de moi, je ne puis condamner ce qu'il dit de M. d'Alembert ; mais je désapprouve hautement ce qu'il dit de vous, non-seulement parce que je vous suis attaché depuis quarante ans, mais parce qu'il est faux que vous ayez jamais écrit les ordures qu'on vous reproche.

Je suis votre ami, je le suis de M. d'Alembert, et vous me devez la même justice que je vous rends.

Si on m'avait consulté, cet ouvrage aurait été plus circonspect,

1. C'est-à-dire la *Gazette de France*.

2. Elle était rédigée par Dubois-Fontanelle, à qui est adressée la lettre 7970 ; voyez tome XLVII, page 149.

et n'aurait point compromis des personnes que j'honore¹. Il y a quelques anecdotes très-fausSES que j'aurais relevées.

C'est une cruauté insupportable de m'avoir soupçonné un moment d'avoir part à cette brochure ; et vous ne sauriez croire à quel point j'ai été affligé que vous ayez pu hésiter sur mes sentiments pour vous, que j'ai manifestés dans toutes les occasions de ma vie. Je n'ai jamais succombé sous mes ennemis, et je n'ai jamais manqué à mes amis.

Comptez sur mon cœur, qui n'est point desséché par la vieillesse comme mon esprit.

9197 — A M. TURGOT².

Ferney, 10 octobre.

Le vieux malade de Ferney remercie très-humblement monseigneur le contrôleur général de la bonté qu'il a eue pour le frère de feu Damilaville.

Il a entendu parler de cent mille écus appartenant de droit à un sage et renvoyés au trésor royal par un homme vertueux³.

La lettre en brevet⁴ qui exemptait de tout impôt la colonie de Ferney et de Versoy fut envoyée par les colons à M. l'abbé Terray et doit être dans ses papiers. Ils attendront les ordres de monseigneur le contrôleur général, et s'y conformeront avec soumission et reconnaissance.

Le bon vieillard Siméon bénit Dieu, *quia audierunt aures meæ salutare nostrum*.

9198. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 octobre.

Mon cher ange, vous êtes trop bon ; vous venez à mon secours dans un temps bien critique pour moi. Malgré les bontés de M. Turgot, sur lesquelles j'ai toujours compté, les commis de la nouvelle ferme du marc d'or sont venus effaroucher la colonie que j'ai établie avec tant de frais, et cent pères de famille sont prêts de m'abandonner. La mort de Laleu a mis au jour ma

1. Voisenon, voyez lettre 9188.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Il s'agit du pot-de-vin des fermiers généraux refusé par Turgot.

4. Du mois de mars 1770.

misère. J'ai vu, entre autres mortifications, que M. le maréchal de Richelieu me devait près de cinq années d'une rente que je croyais payée, et que toutes mes affaires sont dérangées. Ce n'est pas ce désordre qui me ferait aller à Paris, c'est la consolation de vous revoir, et d'oublier auprès de vous toutes les afflictions qui fondent sur moi ; mais j'ai quatre-vingts ans, et je souffre vingt-quatre heures par jour. Le mal me cloue ; voilà mon état : il faut faire contre fortune et nature bon cœur.

J'ai toujours chez moi une jeune victime de la superstition des cannibales¹. J'attends un certificat du roi son maître², qui m'a envoyé ce pauvre jeune homme. Ce certificat me serait très-nécessaire, mais j'ai peur qu'il ne veuille pas se compromettre.

Mon gros petit-neveu d'Hornoy me mande qu'un de ses confrères, son ami, et ami intime du grand référendaire, pourrait servir beaucoup dans cette affaire ; je voudrais, mon cher ange, que vous pussiez voir d'Hornoy. La proposition qu'on sera obligé de faire sera bien délicate : car ce jeune homme, plein d'honneur et de courage, ne veut point subir l'humiliation d'aller se mettre à genoux pour entérinement ; et, sans cet entérinement, les lettres de grâce ne sont point valables. Il faudrait donc exprimer dans les lettres « qu'attendu son service auprès du roi son maître, on lui accorde tout le temps nécessaire pour faire entériner ces lettres ».

Ce serait une dérogation aux usages de la chancellerie très-difficile à obtenir. Son souverain m'a mandé³ « qu'en dernier lieu il a empêché une guerre qui allait embraser l'Europe ». Si cela est, le ministère sera bien aise de favoriser un de ses officiers ; mais enfin qui peut y compter ? Tout cela est bien étrange. Ma correspondance assez vive avec ce souverain est plus étrange encore, et vous êtes témoin à Paris de choses beaucoup plus étranges. J'attends donc ; mais on meurt en attendant. Qu'il serait doux, avant ce moment, de venir tout courbé, tout ratatiné, sans dents et sans oreilles, revoir encore avec mes faibles yeux celui à qui je suis attaché depuis soixante-dix ans, et de me mettre aux pieds de M^{me} d'Argental !

1. D'Étallonde de Morival.

2. Frédéric : voyez lettre 920.

3. Voyez lettre 9183.

9199. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU¹.

A Ferney, 14 octobre.

Je vous suis assurément très-obligé, monseigneur, de la justice que vous voulez bien faire rendre aux artistes de Ferney, qui ont fourni la montre pour les présents du mariage de madame la comtesse d'Artois. Cette bonté de votre part est d'autant mieux placée que les ouvriers qui ont fait cette montre sont les plus pauvres de la colonie, et que je suis certain qu'ils n'avaient voulu rien gagner sur cet ouvrage, afin de mériter votre protection et celle de messieurs les premiers gentilshommes de la chambre.

Il est singulier que presque tous les ouvriers que j'ai établis à Ferney travaillent pour les horlogers de Paris, qui mettent hardiment leurs noms aux montres qui se font chez moi.

Si le ministère pouvait nous tenir la parole que M. le duc de Choiseul nous avait donnée d'exempter d'impôts cette colonie, il est sûr qu'elle serait très-utile au royaume, et qu'avec le temps son commerce l'emporterait sur celui de Genève. Je suis parvenu à faire une assez jolie petite ville d'un hameau misérable et ignoré, et à établir un commerce qui s'étend en Amérique, en Afrique et en Asie. L'unique avantage que j'aie retiré de cet établissement est la satisfaction d'avoir fait une chose qui n'est pas fort ordinaire aux gens de lettres ; il me semble du moins que c'est se ruiner en bon citoyen.

C'est aussi en bon citoyen que je mourrai attaché à mon héros, qui a rendu tant de services à l'État dans des carrières un peu plus nobles et plus brillantes, dont rien n'altérera jamais la gloire. Souvenez-vous toujours avec bonté du vieillard de Ferney.

9200. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU².

A Ferney, 17 octobre.

Votre gloire est si peu compromise dans l'étonnante affaire des faux billets³, et vous êtes si supérieur à cette misérable affaire, que je ne crains point, monseigneur, d'abuser de votre

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Affaire Saint-Vincent.

loisir et de vos bontés en mettant sous vos yeux la lettre du joaillier du roi, Aubert, et celle du notaire de M^{me} Du Barry aux fabricants de Ferney, au sujet de la montre en question.

Vous verrez, par les deux endroits soulignés, que le joaillier du roi n'accuse pas juste, et que M. Le Pot d'Auteuil est convaincu de la générosité de M^{me} Du Barry.

Je vois, par la lettre dont vous m'avez honoré sur cette affaire, qu'elle dépend entièrement de vous, et non du ministre des affaires étrangères. Le sieur Aubert offre, après deux années, de rendre la montre aux ouvriers qui l'ont faite, ce qui les jetterait dans un nouvel embarras. Ils sont les moins riches de tous ceux à qui j'ai donné dans Ferney des établissements ; et je suis si épuisé par les frais immenses qui sont très au-dessus de mon état et de ma fortune que je serais très-embarrassé s'il me fallait encore prendre sur moi cette perte.

Je compte donc sur la bonté avec laquelle vous voulez bien que M. de La Ferté fasse payer le prix de la montre aux sieurs Cérét et Dufour, fabricants de Ferney.

Après vous avoir importuné de cette bagatelle, permettez que je revienne à l'affaire des faux billets. Un des complices, qui s'était enfui dans mon voisinage, et qui devait être arrêté, a été, comme vous savez, manqué d'un quart d'heure. Mais ce qui me fait le plus de peine, c'est l'acharnement de certaines personnes à vouloir jeter des nuages sur une affaire si claire et si démontrée. On prend parti contre moi avec la même véhémence que quand il s'est agi de l'ancien et du nouveau parlement ; il faudra du temps pour que cet esprit de faction se dissipe.

Je rends grâce à tous les maux que me fait la nature, et qui m'empêchent de revoir Paris ; ils me sauvent des injustices dont je serais témoin et victime.

Si vous aviez eu le temps de lire la *Lettre d'un prétendu Théologien* à je ne sais quel gredin nommé l'abbé Sabatier, vous auriez vu bien clairement que l'abbé Voisenon n'y était insulté que parce qu'il avait pris parti pour le précédent ministère.

Je prends parti pour mes blés, qui me fournissent très-peu de pain, et pour mes vignes, qui me donnent du vin détestable. J'attends mes neiges avec frayeur, et je gémis avec une douleur inexprimable sur l'impossibilité où je suis réduit de porter mes hommages à mon héros : il est triste de mourir si loin de lui.

9201. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU¹.

A Ferney, 17 octobre.

Quoiqu'il y ait, monseigneur, un paquet de moi à la poste ce matin lundi 17 octobre, j'ai encore le temps de répondre à la lettre du 12 dont vous m'honorez.

Je ne puis cesser de vous dire que vous faites très-bien de mettre au jour, par la voie de la justice, l'affaire odieuse et absurde qui vous est suscitée par la friponnerie la plus grossière. Vous avez des ennemis secrets dans Paris qui parlent beaucoup plus hautement que dans des cafés, qui parleront et qui écriront jusqu'à ce qu'une sentence leur impose le silence qu'ils auraient dû garder.

Je n'ai jamais su qui m'avait envoyé le mémoire de M^{me} de Saint-Vincent. Ce mémoire est manuscrit, et n'est signé de personne; ainsi je ne puis le regarder que comme un libelle. Il y a de la rage à prendre le parti d'une femme si criminelle, et qui est absolument abandonnée de toute sa famille en Provence. Certainement cette affaire ne peut vous être désagréable qu'autant qu'elle vous dérobe un temps précieux.

L'abbé de Voisenon a été instruit, à ce qu'on m'assure, que c'est M. l'abbé du Vernet qui est l'auteur de la *Lettre d'un Théologien*. Cet abbé, qui demeure à la barrière Notre-Dame-des-Champs, est ami de quelques-uns de vos confrères de l'Académie. Il a, dit-on, beaucoup d'esprit. Ce n'est pas lui qui a fait les articles concernant la géométrie, qu'il n'a jamais étudiée. Il s'est trompé sur plusieurs choses plus importantes; mais ces choses, importantes pour quelques personnes, doivent être bien indifférentes pour vous.

Je souhaite passionnément que vous alliez à Fontainebleau, tandis que je serai dans mon lit et que je ne verrai que des neiges par ma fenêtre. Je réchaufferai ma méchante machine en pensant à vous, et en vous souhaitant une vie aussi longue qu'elle a été agréable et glorieuse.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

9202. — A CATHERINE II,
IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Ferney, 19 octobre.

Madame, mon impertinence ne fatigue pas aujourd'hui Votre Majesté impériale pour la large face du Livonien Rose, ni pour celle de l'avocat Duménil, qui voulait vous aider à faire des lois *par le conseil de son parrain*. Il s'agit aujourd'hui d'un jeune gentilhomme, bon géomètre, bon ingénieur, ayant des mœurs et du courage; il se nomme de Murnan : sa famille est de la province où je suis. Il est fortement recommandé à M. Euler, que vous honorez de votre protection. Tous ses maîtres rendent de lui le témoignage le plus avantageux.

Votre Majesté ne doit point être surprise qu'il désire passionnément d'entrer à votre service. Tout ce qui doit affliger ce jeune officier, c'est que vous ayez sitôt accordé la paix au sultan : car il aurait bien voulu lever le plan de Constantinople, et contre-carrer le chevalier de Tott.

Il ne m'appartient pas d'oser vous présenter personne ; mais enfin Votre Majesté ne peut m'empêcher d'être très-jaloux de tous ceux qui ont vingt-cinq ans, qui peuvent aller sur la Néva et sur le Bosphore, qui peuvent vous servir de la tête et de la main, et qui seront prédestinés, si, par hasard, ils sont tués à votre service. Il est bien dur de vivre au coin de son feu en pareil cas.

Je me mets tristement aux pieds de Votre Majesté impériale, comme un vieux Suisse inutile.

9203. — A M. LE PRINCE DE LIGNE.

De Ferney, 19 octobre.

Monsieur le prince, le mourant de Ferney n'a pu faire sa cour comme il aurait voulu à M^{me} la comtesse de Mérode; il a même été privé de l'honneur d'assister à son souper et à sa toilette. Voilà ce que c'est que d'avoir quatre-vingts ans. Si quelque chose pouvait me consoler dans mon triste état, ce serait le joli ouvrage dont vous m'avez honoré ; il est fait par un homme plein d'esprit et de goût. Il a presque ranimé mon ancienne passion pour un art dont j'ai été si longtemps idolâtre. J'ai été charmé d'y retrouver le mot *achève* de Lamotte. J'étais à côté de

lui à la première représentation de la pièce; il ne s'en était point déclaré l'auteur; je lui dis à ce mot : « Il n'y a plus de secret, elle est de vous. »

Je crois avoir deviné de même à plusieurs traits l'auteur des *Lettres à Eugénie*¹.

Je viens de lire la *Lettre au prince de Lichtenstein*; je ne connais rien du tout à l'art des généraux de l'Empire. J'aimais mieux autrefois celui de M^{re} Gaussin; mais cette lettre me parait un chef-d'œuvre en son genre. Je souhaite que de longtemps vous ne soyez à portée d'exercer un art si fatal, et que vous louez si bien.

Agréez, monsieur le prince, avec votre bonté ordinaire, le respect infini du vieux malade.

9204. — A M. BORDES².

A Ferney, 19 octobre.

Je doute fort, mon cher confrère, que je puisse jouir de la consolation que vous me préparez en m'annonçant vos belles et parfaites cousines : mes agonies ne me sont jamais plus insupportables que quand elles me privent de la bonne compagnie. Je n'ai pu voir hier M^{me} Tourton, qui s'en retournait à Paris. Je ne réponds pas que je sois encore en vie quand vos dames viendront. Tout ce que je puis faire probablement, c'est d'être extrêmement affligé de mourir sans vous avoir vu, vous et toute votre famille; mais enfin il faut bien que chacun, à son tour, aille faire sa cour à Louis XV, au sultan Achmet et à Ganganelli.

Je vous embrasse bien tendrement aujourd'hui, tout coup vaille. Si je suis encore en vie, j'attends mesdames vos parentes, non pas de pied ferme. Bonsoir, mon cher philosophe : la nuit éternelle me talonne, ou je suis fort trompé.

9205. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 20 octobre.

L'art de vous autres grands poètes
Rehausse les petits objets :
De secs et décharnés squelettes,
Maniés par vos mains adraites,

1. Les *Lettres à Eugénie sur les spectacles*, 1774, in-8°, sont du prince de Ligne.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

Deviennent charnus et replets.
 Voltaire et sa grâce efficace
 M'égaleront avec Horace,
 Si son génie en fait les frais.

Mais un vieux rimailleur tudesque
 Qui, dans l'école soldatesque
 Nourri depuis ses jeunes ans,
 A passé chez les vétérans,
 Sans se guinder avec Racine
 Au haut de la double colline,
 Ne doit qu'arpenter ses vieux camps.

Suffit que le ciel m'ait fait naître
 Dans cet âge où j'ai pu connaître
 Tant de chefs-d'œuvres immortels
 Auxquels vous avez donné l'être,
 Qui mériteraient des autels
 Si, dans ce temps de petitesse,
 On pensait comme à Rome, en Grèce,
 Où tout respirait la grandeur.

Mais notre siècle dégénère;
 Les lettres sont sans protecteur.
 Quand on aura perdu Voltaire,
 Adieu beaux-arts, sacré vallon!
 Et vous, Virgile et Cicéron,
 Vous irez avec lui sous terre.

Vous avez parlé de l'art des rois, et vous avez équitablement jugé les morts. Pour les vivants, cela est plus difficile, parce que tout ne se sait pas, et une seule circonstance connue oblige quelquefois d'applaudir à ce qu'on avait condamné auparavant. On a condamné Louis XIV de son vivant, de ce qu'il avait entrepris la guerre de la succession; à présent on lui rend justice, et tout juge impartial doit avouer que ç'aurait été lâcheté de sa part de ne pas accepter le testament du roi d'Espagne. Tout homme fait des fautes, et par conséquent les princes. Mais le vrai sage des stoïciens et le prince parfait n'ont jamais existé et n'existeront jamais.

Les princes comme Charles le Téméraire, Louis XI, Alexandre VI, Louis Sforce, sont les fléaux de leurs peuples et de l'humanité : ces sortes de princes n'existent pas actuellement dans notre Europe. Nous avons ¹ deux rois fous à lier, nombre de souverains faibles, mais non pas des monstres comme aux ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles. La faiblesse est un défaut incorrigible; il faut s'en prendre à la nature, et non pas à la personne. Je conviens qu'on fait du mal par faiblesse; mais, dans tout pays où la succession au trône est établie, c'est une suite nécessaire qu'il y ait de ces sortes d'êtres à la tête

1. L'édition de Berlin (*Œuvres posthumes*) porte seulement : « Nous avons nombre de souverains faibles. » Les deux rois que désigne le roi de Prusse étaient Georges III, roi d'Angleterre, et Joseph, que Frédéric appelait *le chose* de Portugal. (B.)

des nations, parce que aucune famille quelconque n'a fourni une suite non interrompue de grands hommes. Croyez que tous les établissements humains ne parviendront jamais à la perfection. Il faut se contenter de l'*à-peu-près*, et ne pas déclamer violemment contre les abus irrémédiables.

Je viens à présent à votre Morival. J'ai chargé le ministre que j'ai en France d'intercéder pour lui, sans trop compter sur le crédit que je puis avoir à cette cour. Des attestations de la vie d'un suppliant se produisent dans des causes judiciaires; elles seraient déplacées dans des négociations, où l'on suppose toujours, comme de raison, que le souverain qui fait agir son ministre n'emploierait pas son intercession pour un misérable. Cependant, pour vous complaire, j'ai envoyé un petit *attestat*, signé par le commandant de Vesel, à d'Alembert, qui en pourra faire un usage convenable.

Pour votre pouls intermittent¹, il ne m'étonne pas : à la suite d'une longue vie, les veines commencent à s'ossifier, et il faut du temps pour que cela gagne la veine cave; ce qui nous donne encore quelques années de répit. Vous vivrez encore, et peut-être m'enterrez-vous. Des corps qui, comme le mien, ont été abîmés par des fatigues, ne résistent pas aussi longtemps que ceux qui par une vie réglée ont été ménagés et conservés. C'est le moindre de mes embarras, car, dès que le mouvement de la machine s'arrête, il est égal d'avoir vécu six siècles ou six jours. Il est plus important d'avoir bien vécu, et de n'avoir aucun reproche considérable à se faire.

Voilà ma confession, et je me flatte que le patriarche de Ferney me donnera l'absolution *in articulo mortis*. Je lui souhaite longue vie, santé et prospérité; et, pour mon agrément, puisse sa veine demeurer intarissable! *Vale*.

FÉDÉRIC.

9206. — A. M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 octobre.

Mon cher ange, vos lettres attendrissent mon cœur, et le déchirent en deux. J'avais fait faire, au commencement de l'été, une petite voiture que j'appelais ma commode, et non pas ma dormeuse. Je cours toujours, en idée, de mon beau plateau entre le noir mont Jura et les effroyables Alpes, pour venir me mettre à l'ombre de vos ailes dans votre superbe cabinet, qui donne sur les Tuileries. La nature et la destinée enchaînent mon petit corps, quand mon âme vole à vous. Je ne puis vous exprimer ma situation; il faudrait que j'assemblasse des médecins, des notaires, des procureurs, des maçons, des charpentiers, des laboureurs, des horlogers, qui vous prouveraient, papier sur table, l'impossibilité physique de sortir de mon trou. Vous êtes

1. La lettre où Voltaire parle de son pouls intermittent manque.

un ange bien consolateur, un vrai paraclet, de vous être adressé à M^{me} la duchesse d'Enville pour mon jeune homme, qui brave chez moi, depuis six mois, ses anciens assassins. Vous entreprenez sa guérison; vous êtes le bon Samaritain¹, vous secourez celui que les pharisiens ont assassiné. Son maître m'a toujours mandé qu'il désespérait du succès; et moi, j'en suis sûr, si vous vous en mêlez avec M^{me} la duchesse d'Enville. Je sens bien qu'il faut attendre; mais, pendant qu'on attend, tout change, et on meurt à la peine. Cependant attendons. J'obtiendrai aisément que votre protégé reste encore six mois chez moi. Si je meurs, je vous le léguerai par mon testament.

Avez-vous dit à M^{me} d'Enville que cette victime des pharisiens était chez moi? Sait-elle que c'est par bonté pour moi autant que par principe d'humanité et de justice, que vous lui avez recommandé cette affaire? Dois-je lui écrire pour la remercier, et pour mettre à ses pieds moi et mon jeune homme?

J'ai peine à me retenir quand je vous parle de cette horrible aventure. Elle donne envie de tremper sa plume dans du sang plutôt que dans de l'encre.

Vous poussez encore vos bontés jusqu'à vous intéresser pour ma colonie. Florian l'embellit en y amenant une troisième femme² qu'il a épousée chez M^{me} de Sauvigny. Je lui ai bâti une petite maison qui ressemble comme deux gouttes d'eau à un pavillon de Marly, à cela près qu'il est plus joli et plus frais. Nous avons quatre ou cinq maisons dans ce goût. Nous élevons une petite descendante de Cornille, âgée de dix ans, que nous avons vue naître. Nous sommes occupés à encourager cinq ou six cents artistes qui seront très-utiles si M. Turgot les soutient, et qui, à la lettre, me réduiront à la mendicité s'il les abandonne.

Voilà mon état à quatre-vingts ans, sans avoir exagéré d'un seul mot dans ma lettre.

M. Turgot ne m'a point écrit, mais il a écrit à une autre personne qu'à ma considération il venait de faire du bien à un frère de feu Damilaville. Il m'a fait dire aussi qu'il avait entre les mains la requête de ma colonie, et je vois qu'il daigne y songer, puisqu'elle n'est pas encore dévorée par les fermiers ou directeurs. On nous laisse tranquilles jusqu'à présent. J'attendrai le résultat de ses bontés.

Je présume que vous verrez M. Turgot à Fontainebleau, et

1. Luc, x, 23.

2. Voyez la note 3, page 82.

que vous pourrez, mon cher ange, lui dire en général quelques mots qui réveilleront son attention pour un établissement digne en effet d'être protégé par lui.

Voilà deux ministres qui sont venus tous deux chez moi : l'un est M. Bertin; l'autre, M. Turgot. Puissent-ils s'en ressouvenir, non pas pour favoriser ma personne, mais pour le bien de la chose! elle en vaut la peine, quoique ce ne soit qu'un point sur la carte.

Je suis persuadé que vous êtes bien avec M. de Maurepas. Vous avez des droits à son amitié, et encore plus à son estime. Je ne crois pas que ma liaison indispensable avec un homme¹ auquel je suis attaché depuis cinquante années, et dont il n'était pas l'ami intime, lui ait donné pour moi une haine bien marquée. Je ne crois pas non plus qu'il me favorise beaucoup; vous ne croyez pas aussi qu'il ait pour moi la plus vive tendresse. Je présume seulement qu'il a de trop grandes affaires, et qu'il a l'âme trop noble pour ne pas me laisser mourir en paix.

Me voilà, mon cher ange, à l'âge de quatre-vingts ans, un peu perclus, un peu sourd, un peu aveugle, assez embarrassé dans mes affaires, n'ayant du gouvernement qu'un carré de parchemin, ne demandant rien pour moi, ne désirant rien que de vous voir; vous souhaitant, à vous et à M^{me} d'Argental, santé et amusement; mettant ma frêle existence à l'ombre de vos ailes, vous respectant de toutes mes forces, vous aimant de tout mon cœur.

Croiriez-vous que je viens de recevoir des vers français d'un fils du comte de Romanzof², vainqueur des Turcs, et que parmi ces vers il y en a de très-beaux, remplis surtout de la philosophie la plus hardie, et telle qu'elle convient à un homme qui ne craint ni le mufti ni le pape? Cela me confirme dans l'opinion que j'ai toujours eue qu'Attila était un homme très-aimable et un fort joli poète.

9207. — A M. HENNIN.

26 octobre.

Jamais le vieux malade n'a été si malade: il n'en peut plus; mais il assure monsieur le résident que cela n'y fait rien. Il le mande expressément à M. le duc d'Ayen. On aura toujours un souper tel quel, et de bons lits. Le reste ira comme il pourra.

Mille respects, etc.

1. Le maréchal de Richelieu.

2. Voyez la lettre 9208.

9208. — A M. VERNES.

28 octobre.

Le petit ouvrage en vers du jeune comte de Romanzof est un *Dialogue entre Dieu et le Père Hayer, récollet*, l'un des auteurs du *Journal chrétien*.

Hayer prêche à Dieu l'intolérance; Dieu lui répond qu'il n'a point de bastille, et qu'il ne signe jamais de lettres de cachet. Hayer lui dit :

Ciel! que viens-je d'entendre! Ah! ah! je le vois bien,
Que vous-même, Seigneur, vous ne valez plus rien.

Je ne crois pas que Palard soit fort au fait des affaires de Rome. Il faut croire plutôt un ancien ami du pape (frère François), qui dit avoir entendu de sa bouche : *Io moro; so perchè moro; so da che moro : basta così*.

Frère François, confident et domestique de Ganganelli, est mort de la même maladie que son maître.

Le vieux malade fait mille compliments à M. Vernes.

9209. — A M. D'ALEMBERT.

29 octobre.

Mon cher et grand philosophe, je vous ai légué¹ d'Étallonde, comme je ne sais quel Grec² donna en mourant sa fille à marier à je ne sais quel autre Grec. Il s'agit de voir si on peut obtenir en France la grâce d'un brave officier prussien, accusé d'avoir chanté, à l'âge de seize ans, une vieille chanson de corps de garde, et d'avoir récité l'*Ode à Priape* de Piron, connu par cette seule ode à la cour, et récompensé par une pension du roi de douze cents livres sur la cassette. Certainement le poing coupé, la langue arrachée, la torture ordinaire et extraordinaire, la roue et le bûcher, n'étaient pas en raison directe du crime.

J'avais supplié le roi de Prusse de vous envoyer ou un passeport pour d'Étallonde, dit Morival, ou une attestation de son général, qui servira de ce qu'elle pourra. Il me mande³ qu'il vous l'envoie, et peut-être avez-vous déjà reçu cette pancarte. Vous en ferez, après la Saint-Martin, l'usage que votre bienfaisance et

1. Voyez page 89.

2. Eudamidas.

3. Lettre 9205.

vosre sagesse vous conseilleront; rien ne presse. Ce jeune homme reste toujours chez moi, et M^{me} Denis le gardera, si je meurs avant que son affaire soit consommée.

Le roi de Prusse me dit qu'il charge son ministre de recommander d'Étallonde au garde des sceaux. M^{me} la duchesse d'Enville a déjà disposé M. de Miromesnil à être favorable à d'Étallonde. Nous avons, dans l'ancien parlement et dans le nouveau, des hommes sages et justes, qui m'ont donné parole de faire réparer, autant qu'il sera en eux, l'arrêt des cannibales qui d'un trait de plume ont assassiné La Barre en personne et d'Étallonde en peinture, arrêt qui, par parenthèse, ne passa que de deux voix¹.

Il reste à voir s'il faut, ou qu'il fasse juger son procès, ou qu'il demande des lettres honteuses de grâce. Je suis absolument pour la révision, parce que j'ai vu les charges : une grâce n'est que l'aveu d'un crime. Il serait bien beau à la philosophie de forcer l'ancienne magistrature à expier ses atrocités, ou d'obtenir de la pauvre nouvelle troupe une réparation solennelle des infamies punissables de l'autre *tripot*. Ce problème des deux corps est aussi digne d'être résolu par vous que le problème des trois corps.

Nous en parlerons dans quelque temps. Je recommande aux deux Bertrands cette bonne œuvre ; Raton mourant n'est plus bon à rien.

Ne voyez-vous pas quelquefois M. d'Argental? il connaît cette affaire, il a un grand zèle.

Tout cela n'est pas trop académique, mais cela est humain et digne de vous. Ce n'est plus Damilaville *minor* dont je vous parle ; j'espère qu'il ne vous importunera plus.

Adieu, digne homme.

N. B. Un fils du comte de Romanzof vient de faire des vers français dont quelques-uns sont encore plus étonnants que ceux du comte de Schouvalow. C'est un dialogue entre Dieu et le révérend Père Hayer, auteur du *Journal chrétien*. Dieu lui recommande la tolérance. Hayer lui répond :

Ciel ! que viens-je d'entendre ! Ah ! ah ! je le vois bien,
Que vous-même, Seigneur, vous ne valez plus rien.

Tout n'est pas de cette force.

1. J'avais cru et j'avais dit de cinq. (*Note de Voltaire.*) — Voyez tome XXV, page 513.

9210. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU¹.

30 octobre.

Je viens de recevoir, monseigneur, deux exemplaires imprimés des mémoires sur le provisoire. Je suis bien sûr que vous n'y répondrez pas, puisque les avocats de ces mémoires y ont répondu eux-mêmes, et ont constaté le crime qu'ils veulent excuser.

Je retrouve, dans le mémoire pour le major, cette même lettre qu'on m'avait envoyée, il y a deux mois, en manuscrit : *Je vous envoie, ma chère cousine, votre billet signé et doux : avec l'un vous payerez vos dettes, etc.*

Je ne savais pas que cette lettre est aussi fausse que les billets de 425,000 livres, et j'avais pensé d'abord qu'ayant eu la bonté de donner 4 à 5,000 livres, on avait abusé de cette bonté au point de porter cette somme jusqu'à celle de 425,000 livres par une falsification assez aisée et très-punissable. Je vois très-clairement que le crime est beaucoup plus grand et plus prémédité que je ne croyais.

Cette désagréable affaire est étonnante dans tous ses points. Une femme de cette qualité, une petite-fille de M^{me} de Sévigné, une parente de feu M^{me} la duchesse de Richelieu, un ancien officier major du régiment Dauphin, un abbé d'une maison illustre, tout cela n'a point d'exemple ; et ce qui est plus étrange encore, c'est la bizarrerie de certaines gens qui affectent de douter lorsque tout est démontré.

J'ai peur que les délais des procédures et les vérifications nécessaires ne prennent beaucoup de temps ; mais ces formes de la justice ne prendront point sur votre repos, car, au bout du compte, de quoi s'agit-il ? Ce sont des voleurs pris en flagrant délit : les lois les puniront sans que vous vous en mêliez davantage ; il ne vous en coûtera d'autre peine que de donner vos ordres, et peut-être de solliciter leur grâce quand ils seront condamnés.

Je vous demande pardon de vous avoir importuné par mes lettres sur l'affaire de mes pauvres horlogers Céret et Dufour. Je vous demanderai en grâce, lorsque vous aurez quelque loisir, de vouloir bien me faire savoir ce que vous aurez ordonné sur cette

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

bagatelle, qui est entièrement de votre juridiction, et non de celle du ministre des affaires étrangères.

Je souhaite à mon héros une santé aussi ferme que son âme doit l'être, dans le malheur qu'elle a eu de perdre un roi témoin de ses grands services. Réglez longtemps dans le beau pays du prince Noir. Puissé-je ne point mourir sans avoir eu la consolation de venir vous faire ma cour quelques moments dans votre royaume!

Conservez vos bontés pour votre plus ancien serviteur, qui vit encore.

9211. — A MADAME LA COMTESSE DE VIOLAINE ¹.

Ferney, le 1^{er} novembre.

Un vieillard octogénaire a reçu de M^{me} la comtesse de Violaine, le 26 du mois dernier, une pièce de vers charmante². Il est bien fâché de ne pas répondre comme il le désirerait à tant d'esprit et à tant d'agrément; mais les infirmités dont il est accablé ne le lui permettent pas. Il prie madame la comtesse de recevoir ses remerciements, et l'assurance de l'estime respectueuse dont il est pénétré pour elle.

9212. — DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

Le 22 octobre-2 novembre.

Volontiers, monsieur, je satisferai votre curiosité³ sur le compte de Pugatschew : ce me sera d'autant plus aisé qu'il y a un mois qu'il est pris, ou, pour parler plus exactement, qu'il a été lié et garrotté par ses propres gens dans la plaine inhabitée entre le Volga et le Jaïck, où il avait été chassé par les troupes envoyées contre eux de toutes parts. Privés de nourriture et de moyens pour se ravitailler, ses compagnons, excédés d'ailleurs des cruautés qu'il commettait, et espérant obtenir leur pardon, le livrèrent au commandant de la forteresse du Jaïck, qui l'envoya à Sinbirsk au général comte Panin. Il est présentement en chemin pour être conduit à Moscou. Amené devant le comte Panin, il avoua naïvement, dans son premier inter-

1. Je ne sais qui est cette comtesse de Violaine. On a sous ce nom des *Poésies*, 1777, in-12. A.-A. Barbier attribue à une duchesse de Violaine les *Mémoires de Saint-Gory*, 1776, in-12. (B.)

2. Une épitre en vers.

3. Voyez lettre 9194.

rogatoire, qu'il était Cosaque du Don, nomma l'endroit de sa naissance, dit qu'il était marié à la fille d'un Cosaque du Don, qu'il avait trois enfants, que dans ces troubles il avait épousé une autre femme, que ses frères et ses neveux servaient dans la première armée, que lui-même avait servi, les deux premières campagnes, contre la Porte, etc., etc.

Comme le général Panin a beaucoup de Cosaques du Don avec lui, et que les troupes de cette nation n'ont jamais mordu à l'hameçon de ce brigand, tout ceci fut bientôt vérifié par les compatriotes de Pugatschew. Il ne sait ni lire ni écrire, mais c'est un homme extrêmement hardi et déterminé. Jusqu'ici il n'y a pas la moindre trace qu'il ait été l'instrument de quelque puissance, ni qu'il ait suivi l'inspiration de qui que ce soit. Il est à supposer que M. Pugatschew est maître brigand, et non valet d'âme qui vive.

Je crois qu'après Tamerlan il n'y en a guère eu qui ait plus détruit l'espèce humaine. D'abord il faisait pendre, sans rémission ni autre forme de procès, toutes les races nobles, hommes, femmes, et enfants, tous les officiers, tous les soldats qu'il pouvait attraper : nul endroit où il a passé n'a été épargné : il pillait et saccageait ceux-mêmes qui, pour éviter ses cruautés, cherchaient à se le rendre favorable par une bonne réception : personne n'était devant lui à l'abri du pillage, de la violence et du meurtre.

Mais ce qui montre bien jusqu'où l'homme se flatte, c'est qu'il ose concevoir quelque espérance. Il s'imagine qu'à cause de son courage je pourrais lui faire grâce, et qu'il ferait oublier ses crimes passés par ses services futurs. S'il n'avait offensé que moi, son raisonnement pourrait être juste, et je lui pardonnerais ; mais cette cause est celle de l'empire, qui a ses lois.

Vous voyez par là, monsieur, que Duménil, avocat, dont je n'ai jamais entendu parler, malgré les avis de son parrain, est venu trop tard pour législater. M. La Rivière même ¹, qui nous supposait, il y a six ans, marcher à quatre pattes, et qui très-poliment s'était donné la peine de venir de la Martinique pour nous dresser sur nos pieds de derrière, n'était plus à temps.

Quant au baisemain des prêtres sur lequel vous me questionnez ², je vous dirai que c'est un usage de l'Église grecque, établi, je pense, presque avec elle. Depuis dix ou douze ans les prêtres commencent à retirer leurs mains, les uns par politesse, les autres par humilité. Ainsi ne vous gendarmez pas trop contre un ancien usage qui s'abolit peu à peu.

Je ne sais pas aussi si vous trouveriez beaucoup à me gronder sur ce que, dès ma quatorzième année, je me suis conformée à cet usage établi. En tout cas, je ne serais pas la seule qui mériterais de l'être. Si vous venez ici, et si vous vous y faites prêtre, je vous demanderai votre bénédiction ; et quand vous me l'aurez donnée, je baiserais de bon cœur cette main qui a écrit tant de belles choses et tant de vérités utiles. Mais pour que vous sachiez où me trouver, je vous avertis que cet hiver je m'en vais à Moscou. Adieu ; portez-vous bien.

CATHERINE.

1. Voyez la note, tome XLV, page 341.

2. La lettre où Voltaire en parle manque.

9213. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

4 novembre.

¹ Le vieux malade, mon cher marquis, en recevant votre lettre du 28 octobre, a exécuté vos ordres, malgré la difficulté que ses misérables yeux ont eue à lire votre griffonnage. Vous aurez votre chaîne de marcassites d'un dessin nouveau, telle que vous la demandez.

J'ai eu, il est vrai, mon cher marquis, l'honneur de recevoir M^{me} Amelot; mais je n'ai point eu celui de souper avec elle. Je ne jouis plus d'aucun plaisir; je fais quelquefois un petit effort quand il me vient des dames de Paris, pour me souvenir qu'il faut tâcher de les amuser un petit moment, après quoi je m'enfuis. On me dit qu'on est bien aise de me trouver en bonne santé; je réponds que je me meurs; on me réplique: « J'en suis bien aise. » Si je pouvais remuer, est-ce que je ne serais pas à Paris? est-ce que je ne viendrais pas les soirs me mettre entre vous et mes anges? abandonnerais-je toutes mes affaires, que trente ans d'absence ont mises dans un état déplorable? ne viendrais-je pas entendre *Orphée*² qu'on préfère à la musique de Rameau? ne viendrais-je pas voir tous les embellissements et toutes les nouveautés de Paris? Il faut qu'un mourant sache se tenir discrètement à sa place.

Je ne sais si vous connaissez Texier³: il nous a joué, avec quelques amis, de petites comédies en proverbe, qui m'auraient fait mourir de rire si je ne mourais pas de la colique.

Jouissez de la vie, mon cher marquis, et de tous les *riens* de ce monde.

9214. — A M. DE LA LANDE ⁴.

Ferney, 4 novembre.

Le vieux malade, monsieur, est pénétré de votre souvenir et de vos bontés. Il tient encore un peu au monde, mais c'est aux

1. Ce paragraphe est inédit. — Communiqué par M. Edmond Stapfer.

2. Voyez une des notes sur la lettre 9229.

3. A.-A. Le Texier, né à Lyon, y était caissier de la ferme quand il partit pour l'Angleterre. Il avait un grand talent pour la lecture, et en fit ressources. Il est mort il y a une vingtaine d'années. M^{me} du Deffant en parle dans sa lettre à Voltaire, du 2 avril 1774. Il a paru plusieurs ouvrages sous son nom: le seul que j'ai vu est intitulé *Petit Cours de littérature*, Paris, 1801, in-8°, qui donne à Le Texier des titres pour figurer parmi les plagiaires, car ce n'est qu'une édition très-incorrecte des *Ornements de la mémoire*, par Allets, dont Le Texier a changé le titre. (B.)

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

talents et à la vertu : c'est ce qui fait qu'il vous est très-attaché, à vous et à M^{me} de Maron¹.

Je vous crois beaucoup plus occupé des vérités physiques et morales que du remue-ménage des parlements. Vous n'oublierez point pourtant celui² qui vous a fait gagner votre procès contre *Coge pecus*. Quelques magistrats qu'on choisisse pour juger des procès, je souhaite seulement qu'il n'y ait jamais parmi eux ni d'assassins du comte de Lally, ni d'assassins du chevalier de La Barre. Les factions de l'ancien et du nouveau parlement causent trop de querelles ; j'aime mieux celles des partisans de Rameau et de Gluck : elles ne peuvent faire aucun mal. Mais ce que j'aime passionnément, ce sont les instructions qu'on peut prendre auprès de vous, et que je viendrais chercher si je pouvais sortir de mon lit et faire d'autres voyages que celui de l'autre monde.

Soyez sûr, monsieur, que tant que je végéterai dans celui-ci, je serai pénétré pour vous de l'estime la plus respectueuse et du plus sincère dévouement.

9215. — A. M. D'ALEMBERT.

7 novembre.

Mon digne philosophe, aussi humain que sage, je viens encore de recevoir une lettre du roi de Prusse sur l'affaire de ce jeune homme. « J'ai chargé, dit-il, le ministre que j'ai en France d'intercéder pour lui, sans trop compter sur le crédit que je puis avoir à cette cour³. » Et moi, j'y compte beaucoup, et encore plus sur votre humanité et sur votre sagesse.

Vous savez bien qu'il ne sera pas à propos qu'une certaine canaille sache que c'est vous qui protégez un infortuné, livré à la fureur des hypocrites et des fanatiques. Je ne saurais trop vous répéter combien ce jeune homme mérite vos bontés. Il apprend à force son métier d'ingénieur ; il est parvenu, en très-peu de temps, à lever des plans et à dessiner parfaitement. Il se rendra très-utile dans le service où il est. Rien ne presse encore pour son affaire ; il faut voir auparavant à quel parlement il devra

1. Baronne de Meillonaz. Elle a composé plusieurs pièces de théâtre qu'elle n'a point voulu publier, malgré le mérite que quelques connaisseurs y trouvaient. (A. F.)

2. L'abbé Mignot, rapporteur des lettres patentes pour le Collège royal, auxquelles l'Université s'opposait. (A. F.)

3. Lettre 9205.

s'adresser. Mon avis est toujours qu'il demande à faire juger son procès. Je n'aime point qu'on demande grâce quand on doit demander justice. Je m'en rapporterai à votre opinion et à celle de M. le marquis de Condorcet. C'est à des philosophes tels que vous deux à détruire l'œuvre infernale du fanatisme, et à venger l'humanité, sans vous compromettre.

Si nous ne réussissons pas, je me flatte que le roi de Prusse n'en sera que plus déterminé à favoriser un bon sujet, et qu'il l'avancera d'autant plus qu'il sera secrètement offensé du peu d'égard qu'on aura eu pour sa recommandation.

Le ministère d'ailleurs paraît trop sage pour refuser à un roi tel que celui de Prusse une petite satisfaction qui n'intéresse en rien la politique.

Il est vrai, mon cher ami, que M. le maréchal de Richelieu ne m'a point payé depuis cinq ans la rente qu'il me doit ; mais je n'impute cette négligence qu'à ses grandes affaires, et non pas à un manque de bonne volonté. Cinquante ans d'intimité sont une chose si respectable que je ne crois pas devoir me plaindre. Je me flatte que lui et d'autres grands seigneurs, entre les mains de qui j'avais mis ma fortune, ne me laisseront pas mourir sans me mettre en état d'achever ce que j'ai commencé pour ce jeune homme si malheureux.

J'ai lu les mémoires de M^{me} de Saint-Vincent et du major. Il me paraît clair qu'on a fait de faux billets. Cette affaire est très-grave pour M^{me} de Saint-Vincent, et très-triste pour M. de Richelieu.

Adieu, mon cher ami ; les pattes toutes brûlées et toutes retirées du pauvre Raton embrassent les mains des heureux Bertrands.

9216. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 novembre.

En lisant votre lettre du 30 d'octobre, mon cher ange, je suis prêt à voler vers vous ; mais donnez-moi des ailes. Mes plus fortes chaînes sont celles qui me retiennent dans mon lit, où je ne dors point. Je suis près de ma salle à manger, où je ne mange point ; je vois mon jardin, où je ne me promène point ; j'ai autour de moi des sociétés dont je ne jouis point ; j'ai la passion la plus forte de venir au coin de votre feu, et ce n'est qu'une passion très-malheureuse.

Je suis pénétré de tout ce que vous daignez faire pour mon

jeune homme. Son souverain m'écrit¹ qu'il l'a recommandé à son ministre, et je compte sur vous plus que sur tous les ministres du monde. J'écirai bien certainement à M^{me} la duchesse d'Enville² et à M^{me} du Deffant³. Heureusement rien ne presse encore ; nous aurons tout le temps de nous déterminer ou à demander une grâce (ce qui me paraît très-triste et très-honteux), ou à soutenir le procès (ce qui me paraît noble et convenable). Linguet, qui, dans cette affaire, donna un mémoire pour plusieurs accusés, pourrait être consulté ; mais il s'est brouillé bien indiscrètement avec M. d'Alembert. Mon neveu d'Hornoy n'est que médiocrement au fait de la procédure. J'en ai une entre les mains, mais j'ignore si elle est complète. Tout ce que je sais bien certainement, c'est qu'il n'y a qu'un seul témoin d'un délit un peu grave ; que ce témoin n'est pas oculaire ; que ce témoin était un enfant intimidé, que son enfance même a fait mettre hors de cour. Linguet, qui est du pays, pourrait seul donner des indications. Est-il encore avocat, reprendra-t-il cette profession sous l'ancien parlement ? Attendons, encore une fois ; mais on meurt à force d'attendre.

S'il s'agissait des Sirven, des Calas, des Montbailly, je paratrais bien hardiment, je soulèverais le ciel et la terre ; mais ici le ciel et la terre seraient contre moi. Je dois me taire, je dois travailler fortement, et me cacher soigneusement.

Je suppose que cette affaire irait aux chambres assemblées, attendu que votre protégé est gentilhomme. Je suppose encore qu'il faudrait des lettres d'attribution du garde des sceaux au parlement, pour ne point passer par la juridiction d'une petite ville subalterne, remplie d'animosité, de haine de familles, de superstition, et surtout d'ignorance.

Je suppose encore que ces lettres d'attribution ne seraient pas difficiles à obtenir, puisque l'affaire a été jugée en dernier ressort par le parlement, et qu'il ne s'agit que de purger une contumace à ce parlement même ; mais il s'agit de purger cette contumace après le temps prescrit par les ordonnances, et c'est sur quoi il faut des lettres du grand sceau.

Toutes les affaires sont épineuses, et celle-ci plus qu'une autre. Je demande à la nature un peu de force pour ne pas succomber dans le travail que cette entreprise m'imposera. Mon re-

1. Voyez lettre 9205.

2. Voyez lettre 9232.

3. Voyez lettre 9229.

pos est troublé par plus d'un orage, comme ma santé est exterminée par plus d'une maladie.

Je me mets à l'ombre de vos ailes, mes divins anges, désespéré de n'y être que de loin. Je peux mourir à la peine, mes derniers sentiments seront pour vous.

9217. — A MADAME JOLY 1.

A Ferney, 11 novembre.

Madame, vos bontés me font sentir mon tort : j'aurais dû vous prévenir ; mais vous pardonnez à un octogénaire malade. Nous avons vu, M^{me} Denis et moi, dans M^{me} de Florian ² tout le mérite que l'éducation reçue de vous a dû lui donner, joint à toutes les grâces qu'elle tient de la nature. Nous nous sommes attachés à elle dès le premier jour que nous l'avons vue. Elle n'a pas un jeune mari ; mais elle a un très-bon mari, et cela vaut beaucoup mieux. J'ai tout lieu de me flatter qu'elle jouira longtemps d'un bonheur dont bientôt je ne serai plus le témoin. Le petit dérangement de sa santé n'est rien ; elle est si bien faite et paraît si bien constituée que cet accident passager ne peut jamais avoir de suite fâcheuse.

Mademoiselle sa sœur paraît bien digne de vous et d'elle. Je lui souhaite bientôt un mari tel que M. de Florian, si nous en trouvons. M^{me} Denis fait tous ses efforts pour leur rendre la vie de la campagne agréable. Pour moi, qui n'existe presque plus, je suis réduit à être le témoin de leur félicité, sans pouvoir y contribuer.

Je vous souhaite, madame, etc.

9218. — DE M. DE BUFFON ³.

A VOLTAIRE 1^{er}, A FERNEY.

Montbard, le 12 novembre 1774.

Si vous jetez les yeux, monsieur, sur la suscription de ma lettre, vous verrez que, dans le nombre assez petit des êtres de la première distinction, je pense très-hautement et de très-bonne foi que vous êtes le premier. Ce ne sera pas comme le mathématicien de Syracuse, que, par une extrême

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Fille de M^{me} Joly.

3. *Correspondance inédite de Buffon*, publiée par M. H. Nadault de Buffon ; Paris, 1860, tome 1^{er}, page 174.

politesse pour moi, vous avez la bonté de nommer Archimède premier, car jamais il n'existera de Voltaire second : différence essentielle entre l'esprit créateur qui tire tout de sa propre substance, et le talent qui, quelque grand qu'il soit, ne peut produire que par imitation et d'après la matière.

J'espérais bien que ma petite note¹ trouverait grâce devant vous, mon-

1. Quelques brouilles avaient existé entre Voltaire et Buffon. Voltaire avait parfois critiqué l'*Histoire naturelle* de son illustre contemporain, notamment dans sa *Lettre italienne* (tome XXIII, page 219) et en plusieurs endroits des *Singularités de la nature* (tome XXVII, page 125). Buffon avait riposté par une note insérée dans son édition de 1746 : « En lisant une *Lettre italienne* sur les changements arrivés au globe terrestre, imprimée à Paris cette année (1746) je m'attendais à y trouver ce fait rapporté par La Loubère (dans son *Voyage de Siam*) ; il s'accorde parfaitement avec les idées de l'auteur : les poissons pétrifiés ne sont à son avis que des poissons rares rejetés de la table des Romains parce qu'ils n'étaient pas frais ; et à l'égard des coquilles, ce sont, dit-il, les pèlerins de Syrie qui ont rapporté, dans le temps des croisades, celles des mers du Levant qu'on trouve actuellement pétrifiées en France, en Italie et dans les autres États de la chrétienté. Pourquoi n'a-t-il pas ajouté que ce sont les singes qui ont transporté les coquilles au sommet des hautes montagnes et dans tous les creux où les hommes ne peuvent habiter ? Cela n'eût rien gâté et eût rendu son explication encore plus vraisemblable. Comment se peut-il que des personnes éclairées et qui se piquent même de philosophie aient encore des idées aussi fausses sur ce sujet ? »

Plus tard Buffon, sollicité par Guéneau, supprima cette note et, dans sa grande édition de 1774, la remplaça par une autre ainsi conçue : « Sur ce que j'ai écrit au sujet de la *Lettre italienne*, on a pu trouver, comme je le trouve moi-même, que je n'ai pas traité M. de Voltaire assez sérieusement. J'avoue que j'aurais mieux fait de laisser tomber cette opinion que de la relever par une plaisanterie, d'autant que ce n'est pas mon ton, et que c'est peut-être la seule qui soit dans mes écrits. M. de Voltaire est un homme qui, par la supériorité de ses talents, mérite les plus grands égards. On m'apporta cette *Lettre italienne* dans le temps que je corrigeais la feuille de mon livre où il en est question. Je ne lus cette lettre qu'en partie, imaginant que c'était l'ouvrage de quelque érudit d'Italie qui, d'après ses connaissances historiques, n'avait suivi que son préjugé sans consulter la nature ; et ce ne fut qu'après l'impression de mon volume sur la *Théorie de la terre* qu'on m'assura que la lettre était de M. de Voltaire. J'eus regret alors de mes expressions. Voilà la vérité ; voilà la vérité ; je la déclare autant pour M. de Voltaire que pour moi-même et pour la postérité, à laquelle je ne voudrais pas laisser douter de la haute estime que j'ai toujours eue pour un homme aussi rare et qui fait tant d'honneur à son siècle. » (*Théorie de la terre*, art. VIII.)

M^{me} de Florian, qui passait par Montbard, emporta la grande édition et une lettre de Buffon qu'elle remit à Voltaire. Voltaire répondit une lettre qu'on n'a point encore retrouvée, et Buffon répliqua par celle que nous donnons ci-dessus.

C'est à cette réconciliation que se rattachent les vers à Guéneau de Montbéliard insérés dans la présente édition, tome X, page 592. Guéneau avait, en effet, envoyé à Ferney des vers en l'honneur de cette réconciliation :

Voltaire, sur ton front les lauriers d'Uranie
Paraissent en ce jour et plus frais et plus beaux.
Dans tes mains, ô Buffon, la palme du génie
Semble croître et donner des rejetons nouveaux.
Palme et lauriers, tout prend une nouvelle vie
Quand l'arbre de la paix y mêle ses rameaux.

sieur ; mais je crois devoir en partie le bon accueil que vous lui avez fait aux mains qui vous l'ont offerte. Je puis vous dire à ce sujet que M. de Florian m'a inspiré, dès les premiers moments, la plus grande confiance. Je l'ai trouvé si digne d'être de vos amis que j'eusse désiré le voir assez longtemps pour devenir le sien ; et cela serait arrivé, toujours en parlant de vous, monsieur, comme j'en ai toujours pensé, et comme il en pense et parle lui-même, avec cette tendre admiration qui ne s'accorde qu'à la supériorité qu'on aime, et qu'on ne peut aimer que quand on ne craint pas de l'avouer. Aussi le dernier trait qui fait la plus douce impression sur mon cœur est votre signature ; j'ai ressenti un mouvement de joie en ouvrant votre lettre ; j'ai admiré avec plaisir la fermeté de votre main et la fraîcheur de l'organe intérieur qui la guide. Avec plusieurs années de moins, je suis plus vieux que vous. Autre supériorité dont je suis loin d'être jaloux ; mais n'est-il pas juste que la nature, qui, dès vos premières années, vous a comblé de ses faveurs et dont vous êtes l'ancien amant de choix, continue de vous traiter avec plus d'égards et de ménagements qu'un nouveau venu comme moi, qui n'ai jamais rien obtenu d'elle qu'à force de la tourmenter ? Vous pouvez en juger, monsieur, puisque vous avez eu la patience de parcourir ces mémoires arides de physique qui servent de preuves à mon *Traité des Éléments* ; et vous n'en êtes pas quitte, car je vous demande la permission de vous envoyer un autre volume qui va bientôt paraître, et qui fait suite au premier.

Si je jouissais d'une meilleure santé, je vous proteste, monsieur, que je n'attendrais pas votre visite à Montbard, et que j'irais avec empressement vous porter le tribut de ma vénération ; j'arriverais à Dieu par ses saints. M. et M^{me} de Florian, habitués dans le temple, me serviraient d'introductions.

Je vais nourrir cette agréable espérance par le plaisir nouveau des sentimens d'estime que vous me témoignez. Depuis que je me connais, vous avez toute la mienne ; mais elle ne fait qu'un grain sur la masse immense de gloire qui vous environne, au lieu que la vôtre, monsieur, est un diamant du plus haut prix pour moi.

J'ai l'honneur d'être, avec autant de respect que d'admiration, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BUFFON.

9219. — A M. DE CHAMFORT.

A Ferney, 16 novembre.

Monsieur, quand M. de La Harpe m'envoya son bel *Éloge de La Fontaine*, qui n'a point eu le prix¹, je lui mandai qu'il fallait que celui qui l'a emporté fût le discours le plus parfait qu'on eût vu dans toutes les académies de ce monde. Votre ouvrage m'a prouvé que je ne me suis pas trompé. Je bénis Dieu, dans ma décrépitude, de voir qu'il y ait aujourd'hui des genres dans

1. C'était Chamfort qui l'avait obtenu.

lesquels on est bien au-dessus du grand siècle de Louis XIV ; ces genres ne sont pas en grand nombre, et c'est ce qui redouble l'obligation que je vous ai. Je vous remercie, du fond de mon cœur usé, de tous les plaisirs nouveaux que votre ouvrage m'a donnés ; tout ce que je peux vous dire, c'est que La Fontaine n'aurait jamais pu parler d'Ésope et de Phèdre aussi bien que vous parlez de lui.

A propos, monsieur, vous me reprochez, mais avec votre politesse et vos grâces ordinaires, d'avoir dit que La Fontaine n'était pas assez peintre. Il me souvient, en effet, d'avoir dit autrefois¹ qu'il n'était pas peintre aussi fécond, aussi varié, aussi animé que l'Arioste, et c'était à propos de *Joconde* ; j'avoue mon hérésie au plus aimable prêtre de notre église.

Vous me faites sentir plus que jamais combien La Fontaine est charmant dans ses bonnes fables : je dis dans les bonnes, car les mauvaises sont bien mauvaises ; mais que l'Arioste est supérieur à lui et à tout ce qui m'a jamais charmé, par la fécondité de son génie inventif, par la profusion de ses images, par la profonde connaissance du cœur humain, sans faire jamais le docteur, par ces railleries si naturelles dont il assaisonne les choses les plus terribles ! J'y trouve toute la grande poésie d'Homère avec plus de variété, toute l'imagination des *Mille et une Nuits*, la sensibilité de Tibulle, les plaisanteries de Plaute, toujours le merveilleux et le simple. Les exordes de ses chants sont d'une morale si vraie et si enjouée ! N'êtes-vous pas étonné qu'il ait pu faire un poème de plus de quarante mille vers, dans lequel il n'y a pas un morceau ennuyeux, et pas une ligne qui pèche contre la langue, pas un tour forcé, pas un mot impropre ? et encore ce poème est tout en stances.

Je vous avoue que cet Arioste est mon homme, ou plutôt un dieu, comme disent messieurs de Florence, *il divin' Ariosto*. Pardonnez-moi ma folie. La Fontaine est un charmant enfant que j'aime de tout mon cœur ; mais laissez-moi en extase devant *messer Lodovico*, qui d'ailleurs a fait des éptres comparables à celles d'Horace. *Multæ sunt mansiones in domo patri mei*² : Il y a plusieurs places dans la maison de mon père. Vous occupez une de ces places. Continuez, monsieur ; réhabilitez notre siècle ; je le quitte sans regret. Ayez surtout grand soin de votre santé. Je sais ce que c'est que d'avoir été quatre-vingt et un ans malade.

1. Dans le *Discours aux Welches* ; voyez tome XXV, page 245.

2. « In domo patris mei mansiones multæ sunt. » (Jean, xiv, 2.)

Agrérez, monsieur, l'estime sincère et les respects du vieux bon homme V.

Je suis toujours très-fâché de mourir sans vous avoir vu.

9220. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 17 novembre.

Sire, quelques petits avant-coureurs que la nature envoie quelquefois aux gens de quatre-vingt et un ans ne m'ont pas permis de vous remercier plus tôt d'une lettre charmante, remplie des plus jolis vers que vous ayez jamais faits¹; ni roi, ni homme ne vous ressemble : je ne suis pas assurément en état de vous rendre vers pour vers.

Muses, que je me sens confondre !
Vous daignez encor m'inspirer
L'esprit qu'il faut pour l'admirer,
Mais non celui de lui répondre.

Je puis du moins répondre à Votre Majesté que mon cœur est pénétré des bontés que vous daignez témoigner pour ce pauvre Morival. Je voudrais qu'il pût, au milieu de nos neiges, lever le plan du pays que vous lui avez permis d'habiter ; Votre Majesté verrait combien il s'est formé en très-peu de temps dans un art nécessaire aux bons officiers, et très-rare, dont il n'avait pas la plus légère connaissance ; vous serez touché de sa reconnaissance, et du zèle avec lequel il consacre ses jours à votre service. Son extrême sagesse m'étonne toujours : on a dessein de faire revoir son procès, qu'on ne lui a fait que par contumace : ce parti me paraît plus convenable et plus noble que celui de demander grâce, car enfin grâce suppose crime, et assurément il n'est point criminel, on n'a rien prouvé contre lui. Cela demandera un peu de temps, et il se peut très-bien que je meure avant que l'affaire soit finie ; mais j'ai légué cet infortuné à M. d'Alembert, qui réussira mieux que je n'aurais pu faire.

J'ose croire qu'il ne serait peut-être pas de votre dignité qu'un de vos officiers restât avec le désagrément d'une condamnation qui a toujours dans le public quelque chose d'humiliant, quelque injuste qu'elle puisse être. En vérité, c'est une de vos belles actions de protéger un jeune homme si estimable et si

1. Voyez lettre 9205.

infortuné : vous secourrez à la fois l'innocence et la raison ; vous apprendrez aux Welches à détester le fanatisme, comme vous leur avez appris le métier de la guerre, supposé qu'ils l'aient appris. Vous avez toutes les sortes de gloire ; c'en est une bien grande de protéger l'innocence à trois cents lieues de chez soi.

Daignez agréer, sire, le respect, la reconnaissance, l'attachement d'un vieillard qui mourra avec ces sentiments.

9221. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE ¹.

17 novembre.

Le bon vieillard, monsieur, qui n'attend plus que le moment de quitter ce drôle de monde, vous aimera jusqu'à la fin de son rôlet. Vous faites très-bien de rester jusqu'en décembre auprès d'un prince² avec qui il faudrait passer sa vie. Je vous en félicite ; mais, ma foi, je le félicite aussi. Si j'étais jeune, j'enverrais tous les jours des marcassites de mes montagnes à M. de Fontanelle, ou de Fontenelle, pour en faire des diamants.

Je connaissais le conte plaisant mis en vers avec tant de délicatesse par un homme qui n'a jamais sacrifié qu'aux Grâces et à la Raison³.

Je vous remercie bien de m'avoir débarbouillé dans le conclave. Il faudrait que votre cardinal⁴ fût bien peu de ce monde pour me croire l'auteur d'un ouvrage⁵ dans lequel on loue un homme d'esprit uniquement pour sa géométrie. D'Alembert n'a pas eu la fatuité de se louer ainsi lui-même. Le fond de cette brochure, aujourd'hui entièrement oubliée comme toutes les autres, est d'un abbé du Vernet, qui ne sait pas ce que c'est qu'un triangle. Il a été revu, corrigé et augmenté par M. de Condorcet, qui le sait très-bien, et qui a un génie supérieur.

J'écris à M. de Fontenet, *comme vous dites*, avec la marque. Mais pourquoi Fontenet ? Est-ce qu'il y a un Fontenet⁶ outre un Fontanelle ? Je serais bien charmé qu'il y eût beaucoup de ces gens-là qui pensent si bien.

Quand vous reviendrez de Deux-Ponts, ne pourriez-vous point,

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Le prince de Deux-Ponts.

3. C'est une ironie ; il s'agissait d'un conte grossier que Robbé venait de faire. (A. F.)

4. De Rochechouart.

5. La *Lettre d'un Théologien*, où d'Alembert était loué.

6. Secrétaire des commandements du duc.

monsieur, me venir donner l'extrême-onction en passant? Vous me consoleriez, vous m'égayeriez, vous me feriez vivre : c'est une belle action digne de vous. Il est vrai que je n'en suis pas trop digne dans l'état où je suis ; mais votre charité n'en serait que plus méritoire.

M^{me} Denis vous fait mille compliments ; elle joint ses prières à celles du vieux bon homme.

9222. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 18 novembre.

Ne me parlez point de l'Élysée¹. Puisque Louis XV y est, qu'il y demeure. Vous n'y trouveriez que des jaloux : Homère, Virgile, Sophocle, Euripide, Thucydide, Démosthène, et Cicéron, tous ces gens ne vous verraient arriver qu'à contre-cœur ; au lieu qu'en restant chez nous vous pouvez conserver une place que personne ne vous dispute, et qui vous est due à bon droit. Un homme qui s'est rendu immortel n'est plus assujéti à la condition du reste des hommes : ainsi vous vous êtes acquis un privilège exclusif.

Cependant, comme je vous vois fort occupé du sort de ce pauvre d'Étallonde, je vous envoie une lettre de Paris qui donne quelque espérance. Vous y verrez les termes dans lesquels le garde des sceaux s'exprime, et vous verrez en même temps que M. de Vergennes se prête à la justification de l'innocence. Cette affaire sera suivie par M. de Goltz ; j'espère à présent que ce ne sera pas en vain, et que Voltaire, le promoteur de cette œuvre pie, en recevra les remerciements de d'Étallonde et les miens.

Si je ne vous croyais pas immortel, je consentirais volontiers à ce que d'Étallonde restât jusqu'à la fin de son affaire chez votre nièce ; mais j'espère que ce sera vous qui le congédieriez.

Votre lettre m'a affligé. Je ne saurais m'accoutumer à vous perdre tout à fait, et il me semble qu'il manquerait quelque chose à notre Europe si elle était privée de Voltaire.

Que votre poulx inégal ne vous inquiète pas : j'en ai parlé à un fameux médecin anglais² qui se trouve actuellement ici : il traite la chose de bagatelle, et dit que vous pouvez vivre encore longtemps. Comme mes vœux s'accordent avec ses décisions, vous voulez bien ne pas m'ôter l'espérance, qui était le dernier ingrédient de la botte de Pandore.

C'est dans ces sentiments que le philosophe de Sans-Souci fait mille vœux à Apollon, comme à son fils Esculape, pour la conservation du patriarche de Ferney.

FÉDÉRIC.

1. La lettre où Voltaire en parle ne nous est point parvenue. C'était peut-être la même que celle où il parlait de son poulx intermittent ; voyez la note, page 105.

2. Le docteur William Baylies, conseiller intime et médecin de Frédéric.

9223. — A M. D'HORNOY.

A Ferney, 20 novembre.

Vous êtes, mon cher ami, un très-bon rapporteur, et vous seriez un excellent avocat général. Ce n'est pas une petite affaire de rédiger neuf édits qu'on a entendu lire rapidement. Je crois en général que les neuf édits seront très-bien reçus du public, et même de votre compagnie.

Vous voilà rendu aux vœux de tout Paris. Vous voilà dans votre place, et c'est le point principal. Vous serez toujours le boulevard de la France contre les entreprises de Rome. Vous donnerez la régence du royaume dans les occasions, qui, Dieu merci, ne se présenteront de plus de cent ans. Enfin vous n'avez d'autre contrainte que celle de ne point faire de mal dans quelques circonstances délicates où vous en pourriez faire. Il est si beau, à mon gré, de rendre la justice; c'est une fonction si noble, si difficile, et si respectable par ses difficultés mêmes, que ce n'est point l'acheter trop cher par quelques légères privations.

Je vous remercie, mon cher ami, de votre beau rapport; je ne vous importunerai pas encore de l'affaire de notre jeune homme, pour laquelle vous vous intéressez. Il continue à nous plaire à tous : sa modestie et sa sagesse ne se démentent point.

M. Turgot, qui a couché huit ou dix jours aux Délices, il y a bien longtemps, voudra bien lui accorder sa protection. Nous en trouverons beaucoup à la cour; mais vous vous serez plus nécessaire que personne dans votre corps. Je voudrais pouvoir le mener moi-même à Paris, et venir vous embrasser; mais quatre-vingts ans et mes maladies me retiennent. Je vois la mort de bien près; mais je vous avoue que je serais fâché de mourir sans avoir pu rendre à ce jeune infortuné les services que l'humanité lui doit. J'ai quelques pièces du procès, mais je ne les ai pas toutes. Je les demande, je les attends de sa famille. Réservez-moi votre appui et vos soins généreux pour le temps où il faudra qu'il se présente. Son souverain a écrit pour le faire recommander par le ministre qu'il a en France. J'espère que la meilleure recommandation sera dans les pièces du procès. Alors il faudra, je crois, des lettres d'attribution au parlement pour le juger : sinon il faudrait des lettres de grâces, ce que je n'aime point du tout, parce que grâce constate crime.

Adieu, mon cher ami; vous allez juger, Paris va se réjouir, et

je vais souffrir. Je vous embrasse très-tendrement ; votre paresseuse tante en fait autant.

9224. — A M. D'ALEMBERT.

A Ferney, 21 novembre.

Messieurs les deux Ajax, qui combattez pour la raison et l'humanité, voici le fait.

Je vous écrivis, au commencement du mois¹, une lettre très-intéressante pour des cœurs comme les vôtres, et dans laquelle je vous priais hardiment de vous adresser à M. Turgot, parce qu'il est juste et humain.

Un M. Bacon, ci-devant substitut du ci-devant procureur général, M. de Fleury, était en possession de se charger de toutes mes lettres, que je lui envoyais sous l'enveloppe de monsieur le procureur général, et qu'il faisait passer fidèlement à leurs adresses. Ma lettre arriva tout juste dans le temps du voyage de M. de Fleury à Maubeuge. Elle est probablement sous le scellé avec ses autres papiers. Voici, autant qu'il m'en souvient, ce qu'elle contenait à peu près.

Je vous disais que le jeune gentilhomme d'Abbeville, nommé d'Étallonde, ayant été condamné, à l'âge d'environ seize ans, avec le chevalier de La Barre, à la question ordinaire et extraordinaire, au supplice de la langue arrachée avec des tenailles, de la main coupée, et du reste du corps jeté vivant dans le feu, comme accusé d'avoir mis son chapeau devant des capucins pendant la pluie, d'avoir chanté une mauvaise chanson faite il y a cent ans, et d'avoir récité à deux autres jeunes gens l'*Ode à Priape* de Piron, pour laquelle ce Piron avait obtenu une pension de douze cents francs sur la cassette ; que ce jeune d'Étallonde, dis-je, avait prévenu, par une prompte fuite, l'exécution de sa sentence ; que, mourant de faim, il s'était fait soldat à Vesel dans les troupes du roi de Prusse ; qu'en ayant été informé par un officier prussien qui vint chez moi, et ayant su que c'était un enfant de très-bonnes mœurs, et qui remplissait tous ses tristes devoirs, je pris la liberté d'en instruire le roi son maître, qui voulut bien le faire officier sur-le-champ.

Je vous disais que le roi de Prusse avait eu la bonté de me

1. On n'a point cette lettre du commencement du mois ; mais je pense que Voltaire veut parler de la lettre 9188, qui est du 23 septembre. (B.)

l'envoyer, et de lui accorder un congé beaucoup plus long qu'il ne les donne ordinairement.

Je vous certifiais qu'il étudiait chez moi les mathématiques, qu'il apprenait les fortifications, qu'il levait déjà des plans avec une facilité et une propreté singulières; que sa sagesse, sa circonspection, son assiduité au travail, et son extrême politesse, lui avaient gagné les cœurs de tous ceux qui sont à Ferney, et le nombre n'en est pas petit.

Je vous avouais avec douleur que son père, président d'Abbeville, avait obtenu la confiscation du bien que cet enfant avait de sa mère, et ne lui en faisait pas la plus légère part.

Je vous parlais du dessein de cet infortuné si estimable d'obtenir en France sa réhabilitation, moins pour jouir de son bien, qui est très-peu de chose, que pour se laver d'un arrêt que le sot peuple appelle un opprobre, et qui n'est un opprobre que pour ses juges.

Je vous disais que j'avais une partie de la procédure, mais qu'il fallait que je l'eusse tout entière; que cette abominable affaire n'avait été que l'effet d'une tracasserie de province entre un dévot d'Abbeville et M^{me} de Brou, abbesse de Willencourt, près d'Abbeville, tante de M. le chevalier de La Barre.

Je répondais que d'Étallonde n'était point chargé dans la partie du procès criminel qui m'a été remise.

Je vous exposais mon idée d'obtenir des lettres d'attribution au parlement de Paris, pour juger en premier et dernier ressort ce procès aussi exécrable que ridicule. Je pensais et je pense qu'il vaut mieux purger la contumace au parlement que de demander des lettres de grâce, parce que grâce suppose crime, et que certainement ce jeune homme d'un rare mérite, brave officier, et de mœurs irréprochables, n'a point commis de crime.

Enfin je vous priais d'implorer pour lui la protection de M. Turgot, dans un moment de loisir, s'il peut en avoir; mais je ne pouvais ni ne voulais rien hasarder avant d'avoir vu toute la procédure, que j'attends avec impatience.

Voilà donc tout ce que je vous mandais¹, et probablement ce que vous n'avez pas reçu. Si ma lettre a été saisie dans les papiers de M. Joly de Fleury, je ne vois pas qu'il y ait un grand risque. On saura seulement que M. d'Alembert et M. le marquis de Condorcet ont pitié d'un infortuné innocent. On verra qu'il faut

1. Voyez lettre 9188.

proportionner les peines aux délits, et qu'il y a eu parmi nous des hommes beaucoup plus absurdes et beaucoup plus cruels que les cannibales.

Plus je fais mon examen de conscience, et moins je me souviens d'avoir mis dans ma lettre un seul trait qui pût compromettre personne. J'espère que celle-ci sera plus heureuse.

Je supplie M. d'Alembert de garder l'attestation¹ que le roi de Prusse lui a envoyée en faveur de d'Étallonde, dit Morival, officier dans le régiment d'Eickmann, à Vesel. Je le supplie de ne point faire agir le ministre du roi de Prusse avant que nous sachions quelle route nous devons tenir. Mais ce qui est très-essentiel, et ce qui est bien dans le caractère de M. d'Alembert, c'est qu'il emploie toute la supériorité de son esprit à rendre cette affaire aussi intéressante pour le roi de Prusse qu'elle l'est pour nous. Il faut que ce prince y mette son honneur. Dès qu'il a fait une démarche, il ne doit pas reculer. Il a assez affligé l'humanité, il faut qu'il la console. Il avait pris d'abord la chose un peu légèrement, et en roi; je veux qu'il la consomme en philosophe et en homme sensible, d'une manière ou d'une autre. Je lui écris dans cette idée. M. d'Alembert fera beaucoup mieux et beaucoup plus que moi.

Raton met ses vieilles petites pattes entre les mains habiles des deux Bertrands²; il remet tout à leur généreuse amitié.

9225. — A M. TURGOT³.

Ferney, 21 novembre.

Monseigneur, vous ne pouvez pas m'empêcher de vous appeler monseigneur. Mon évêque, prince prétendu de Genève, les grands qui m'emportent mon argent et qui ruinent ma colonie ne sont pas mes seigneurs; mais l'auteur de l'édit sur les blés, le ministre humain et éclairé, le sage, le bienfaisant, sera mon seul seigneur.

Vous me permettrez de vous adresser mes lettres pour vos apôtres d'Alembert et de Condorcet. En voici une que je vous prie instamment de lire⁴.

A l'égard de la ville que j'ai eu l'insolence de bâtir, et qui

1. Voyez lettre 9205.

2. D'Alembert et Condorcet.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. Lettre à d'Alembert du 21 novembre.

est habitée par une colonie utile, elle se met sous votre protection sans aucune impatience. Vous avez de plus grands biens à faire. Il y a cinquante maisons d'horlogers et de joailliers ; mais il y en a cinq de vrais philosophes. Confucius n'est pas le seul sage que nous y vénérons.

Si j'osais vous demander deux de vos estampes¹, je vous conjurerais de daigner me les faire envoyer : il faut avoir son saint dans sa chapelle. Pardon !

Le vieux Malade de Ferney.

9226. — A MESSIEURS DE LA RÉGENCE DE MONTBÉLIARD ².

...

Messieurs, votre lettre du 30 octobre me jette dans un funeste embarras. Vous ignorez peut-être que j'ai établi à Ferney une colonie et des manufactures qui ne peuvent subsister que par les secours que je me suis engagé à leur fournir tous les trois mois. Je n'ai point manqué jusqu'ici à mes promesses, et tout est détruit si je manque un seul paiement.

Je vous prie de considérer qu'à mon âge de quatre-vingts ans, une année de délai est un siècle.

Cependant mon respectueux attachement pour Son Altesse sérénissime l'emportera dans mon cœur sur le contre-temps cruel que j'éprouve.

Je vous prie du moins de me faire payer des quartiers qui me sont dus, d'ailleurs, sur la caisse de Montbéliard ; sans quoi il me serait absolument impossible de soutenir ma maison et de vivre. Vous ne voudrez pas réduire ma vieillesse à l'indigence, pour le prix du petit service que j'ai eu le bonheur de rendre à monseigneur le duc.

Ayez la bonté de me mander sur quel pied vous comptez me rembourser des derniers 80,000 francs que je vous ai prêtés, quels arrangements vous prenez, quels ordres vous donnez à vos receveurs ou fermiers. Vous pouvez m'envoyer un tableau des sommes et des échéances, signé de vous. Il n'y a rien que je ne fasse pour témoigner mon entier dévouement à Son Altesse sérénissime et pour vous plaire. J'ai l'honneur d'être, avec respect, messieurs, votre, etc.

1. Le portrait de Turgot.

2. Éditeurs, de Cayrol et François. — Nous ne garantissons pas le classement de cette lettre. (G. A.)

9227. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET ¹.

23 novembre 1774.

J'ai reçu votre lettre du 15, monsieur, qui m'a fait encore plus de plaisir que les *Éloges* de Fontaine et de La Condamine.

Vous êtes bienfaisant comme M. Turgot, humain, hardi et sage. Je venais d'écrire à M. d'Alembert, ou à vous, une lettre que M. Turgot avait bien voulu permettre que je misse sous son enveloppe.

Dans cette lettre, je parlais d'un mémoire ci-devant envoyé par moi à l'un des deux Bertrands². Je craignais que ce mémoire ne fût point parvenu à son adresse. Je suis rassuré dans le moment présent : je sais que le mémoire a été reçu, que rien n'a été dérangé, et que tout va bien. Mais pour plus grande sûreté, je prie M. d'Alembert de me mander s'il a reçu ce mémoire en forme de lettre, dans lequel il y avait à la fin un petit mot sur un grand seigneur absolument étranger à cette affaire³.

Vous pouvez prendre une entière confiance dans tout ce que j'ai l'honneur de vous mander. Je suis très-instruit depuis longtemps par M^{me} de Brou, abbesse de Willencourt, dans Abbeville, tante de M. le chevalier de La Barre, qu'il n'y avait pas dans toutes les dépositions de quoi mettre trois mois en pénitence un cordelier novice. Un intrigant barbare amena les sauvages d'Abbeville. Ces sauvages animèrent le jésuitique évêque d'Amiens⁴, fanatique et diseur de bons mots; d'ailleurs bon homme, à ce qu'on dit, et qui s'est bien repenti de la catastrophe exécrationnelle dont il a été la cause ridicule.

Mon neveu d'Hornoy, conseiller au parlement, Picard candide, très-accrédité dans son corps, et qui croit que le parlement a toujours raison, est pourtant persuadé que cette fois-ci le parlement s'est laissé entraîner, par le sieur Pasquier⁵, à une cruauté

1. *Oeuvres de Condorcet*, tome 1^{er}; Paris, 1847.

2. Un mémoire relatif à l'affaire de La Barre. Les deux Bertrands, d'Alembert et Condorcet.

3. C'est la lettre à d'Alembert du 7 novembre 1774. Le grand seigneur en question est le duc de Richelieu, qui devait de l'argent à Voltaire, et depuis cinq ans ne lui en avait point payé la rente.

4. D'Orléans de La Mothe, le même qui convertit Gresset et lui fit brûler deux comédies manuscrites et un chant de *Ver-Vert*, intitulé *l'Ouvroir de nos sœurs*.

5. Conseiller au parlement. Il dénonça les philosophes au sujet de l'affaire d'Abbeville, et détermina l'arrêt qui révolta l'Europe entière. Il fut aussi rapporteur dans le procès de Lally.

qui jettera sur ce corps un opprobre éternel. Il est indigné que l'arrêt de ces cannibales n'ait passé que de deux voix, et cependant ait été exécuté.

J'ai vu, dans la partie des procédures qui ont été entre mes mains, des charges qui feraient rire aux marionnettes de Nicolet, si la catastrophe ne faisait dresser les cheveux sur la tête.

Il faut que d'Étallonde commence par purger la contumace, ce que j'appelle faire revoir son procès. Mais pour purger cette contumace on n'a que cinq années, et il y en a plus de sept que cette abomination a été consommée. On a besoin de lettres du sceau pour obtenir la grâce de se mettre en prison, et peut-être de se faire pendre. C'est ainsi que j'en usai avec le pauvre Sirven et toute sa famille, condamnée par des barbares non moins imbéciles et non moins méchants que ceux d'Abbeville.

Mon avis a toujours été que d'Étallonde, condamné par contumace dans le procès de La Barre, se présentât hardiment comme on va à l'assaut, et ne s'avillât point à demander une grâce, qui suppose et qui constate un crime. Plus j'ai examiné ce que je sais de l'affaire, et plus il m'est évident qu'il n'y a de crime que dans les juges. Ce que je dis parut si manifeste à toute la province après l'assassinat du chevalier de La Barre, que les juges d'Abbeville n'osèrent pas continuer le procès criminel commencé contre cinq jeunes gens prétendus complices de d'Étallonde et de La Barre, et dont Linguet avait pris généreusement la défense. Car si ce Linguet a d'ailleurs de très-grands torts, il faut avouer aussi qu'il a fait quelques bons ouvrages et quelques belles actions.

N. B. Je crois qu'il a entre les mains toutes les pièces du procès.

Ce que vous proposez, mon digne et respectable sage, est un trait de lumière admirable¹. Faire revoir hardiment au conseil le procès de La Barre, comme on y a revu celui des Calas, serait une chose digne du beau siècle où nous entrons, et il faudrait sans doute que M. d'Ormesson, M. de Marville, et les autres parents du chevalier de La Barre, se chargeassent courageusement d'effacer l'opprobre de leur famille, du parlement et de la France.

Les Parisiens, qui ne connaissent que Paris, ne savent pas

1. Ce passage et la suite de cette lettre établissent nettement que l'honneur d'avoir provoqué la révision du procès de La Barre appartient à Condorcet, et que ce fut lui qui poussa à cette démarche Voltaire, qui d'abord, de peur de gâter l'affaire, ne voulait pas y paraître.

que depuis Archangel, Jassy, Belgrade et Rome, on nous reproche La Barre comme Rosbach, et qu'il est triste pour nos jolis Français de n'être plus regardés dans toute l'Europe que comme des assassins poltrons. J'ignore si on voudra remuer ce cloaque ; si le conseil sera assez sage, assez hardi, et même assez instruit, pour décider que la déclaration de 1682, faite à l'occasion de la Voisin et de deux prêtres sacrilèges et empoisonneurs, ne regarde en aucune manière le chevalier de La Barre. Il fut convaincu, autant que je m'en souviens, d'avoir récité les litanies du . . . , qui sont, dans Rabelais, dédiées à un cardinal, et imprimées avec privilège du roi. Il avoua aussi qu'il avait récité l'*Ode à Priape*, de Piron, pour laquelle ce Piron avait eu, comme vous savez, une pension de quinze cents livres sur la cassette¹.

Je ne vois pas qu'il y ait dans tout cela de quoi donner la question ordinaire et extraordinaire à un jeune gentilhomme, petit-fils d'un lieutenant général ; de quoi lui couper la main droite, de quoi lui arracher la langue avec des tenailles, de quoi le brûler vif ! Il se peut que chez les Welches, souvent aussi barbares que frivoles, on ait rendu autrefois quelques sentences qui aient servi de modèle à celle-ci ; mais parce que la canaille de Paris a mangé autrefois le cœur du maréchal d'Ancre, faudrait-il s'occuper de nos jours du cœur d'un maréchal de France mis sur le gril ? Enfin, mon sage, vous entreprendrez là un bel et difficile ouvrage ; mais le succès en serait à jamais honorable.

Pour d'Étallonde, je le garderai chez moi tant que le roi de Prusse voudra bien me le confier. Il lui a donné un congé d'un an, ce qu'il n'a jamais fait encore pour aucun officier. L'année expirera dans peu de mois.

C'est à M. d'Alembert à piquer d'honneur le roi de Prusse dans cette affaire, et à y intéresser son cœur et sa gloire ; il faut que ce prince ne recule jamais, puisqu'il a tant fait que de recommander ce jeune homme.

Pour moi, je n'ai jamais eu dessein de gâter cette affaire en y paraissant, puisque je l'ai léguée à vous, à M. d'Alembert, à M. d'Argental et à mon neveu d'Hornoy, très-capable de vous servir avec un zèle infatigable dans le labyrinthe parlementaire.

C'est à moi de me taire, de me cacher, et à vous d'agir, suivant la bonne pensée qui vous est venue². J'aimerais mieux

1. Dans sa lettre du 7 septembre 1774 à M^{me} du Deffant, Voltaire dit douze cents livres.

2. L'équité nous oblige de remarquer que Condorcet n'a jamais réclamé de

mourir que de compromettre en rien l'ange tutélaire qui veut bien vous faire parvenir cette lettre¹. Ce serait, à mon avis, trahir la France que de laisser échapper la moindre indiscretion sur le compte d'un homme unique qui lui est si nécessaire. Enfin Raton, qui n'a plus de pattes, met tout entre les mains des Bertrands.

Mais encore un petit mot, je vous prie, sur cette étrange affaire. On présenterait requête au conseil pour casser l'arrêt du parlement contre La Barre, ou pour faire rejuger son procès par le parlement même. Proposer au conseil de casser l'arrêt du parlement au moment qu'il est rétabli serait une démarche qui paraîtrait bien téméraire. Demander que ce même parlement rejugeât le procès serait encore plus infructueux : il ne cassera pas lui-même son arrêt.

Resterait donc à demander des lettres du sceau pour purger la contumace de d'Étallonde, et surtout pour la purger au parlement de Paris, car il ne veut point paraître devant les polissons ignorants et fanatiques d'Abbeville. En ce cas, il faudrait savoir si le parlement peut tirer à lui ce procès et l'ôter à la juridiction inférieure de plein droit, ou si l'on aurait besoin de lettres d'attribution.

Je pense que le parlement a toujours été en droit d'évoquer lui les affaires commencées dans son ressort. C'est probablement la seule ressource qui nous restera, et c'est en quoi M. d'Hornoy et ses amis nous serviront de tout leur pouvoir.

Cela posé, d'Étallonde ne paraîtra que quand il sera sûr qu'il n'y a point de déposition sérieuse contre lui, ou qu'on aura supprimé celles qui pourraient être dangereuses. Je n'en connais qu'une seule qui soit grave, et encore est-elle d'un enfant nommé Moinel, à qui la tête avait tourné ; il n'a déposé que sur un ouï-dire. *Unus testis, nullus testis.*

Je tourne cette affaire de tous les sens, et je finis par m'en rapporter à votre sens et à vos bontés.

part dans cette affaire, dont l'honneur principal lui appartient. Dans sa biographie de Voltaire, il s'exprime là-dessus en termes généraux, dont on appréciera la modestie en les rapprochant du témoignage de Voltaire lui-même : « Pendant douze années que Voltaire survécut à cette injustice, il ne perdit point de vue l'espérance d'en obtenir la réparation ; mais il ne put avoir la consolation de réussir : la crainte de blesser le parlement de Paris l'emporta toujours sur l'amour de la justice. »

1. Turgot, ministre des finances, sous le couvert de qui Voltaire écrivait.

9228. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 novembre.

Mon cher ange, il faut premièrement que M^{me} d'Argental affermisse sa santé contre la rigueur de l'hiver ; pour moi, je ne sors de ma chambre de quatre mois. Tout ce que je crains, c'est de mourir avant que l'affaire du jeune homme¹ si digne de vos bontés soit entamée. Il faut avoir toutes les pièces du procès, sans en excepter une ; après quoi on prendra le parti que votre prudence et celle des autres sages jugeront le plus convenable.

J'écris à M^{me} la duchesse d'Enville². Je vous prie de lui demander à voir ma lettre, et de me dire si la vivacité de ma jeunesse ne m'a pas emporté un peu trop loin. Elle pardonnera sans doute à un cœur sensible, aussi pénétré de sa générosité que des abominables horreurs dont je lui parle.

Je vais écrire à M^{me} du Deflant³ ; j'écirai aussi à M. de Goltz⁴. M. de Condorcet dit qu'il aura les pièces à Paris. Je fais mille efforts pour les avoir d'Abbeville ; ce que j'en ai n'est pas suffisant, et on ne peut rien hasarder sans ce préalable.

M. Turgot nous protégera, et certainement nous ne le compromettrons point. J'aimerais mieux mourir (et ce n'est pas coucher gros⁵) que d'abuser de son nom et de ses bontés ; il doit en être bien persuadé ; et, quand mon cher ange le verra, il le confirmera dans cette sécurité.

Si vous me demandez ce que je fais dans les intervalles que me laisse cette épineuse et exécrationnelle affaire, vous le saurez bientôt, mon cher ange, et vous verrez ce que peut encore un jeune homme de quatre-vingt et un ans, quand il veut vous amuser et vous plaire.

Je ne sais si d'Hornoy, dans ces commencements, aura le temps de prendre des mesures avec vous pour la résurrection de notre jeune homme. Rien ne presse encore ; il faut attendre que la procédure arrive. Vous croyez bien que je ne paraîtrai pas m'en mêler ; mes services secrets sont nécessaires, mais mon nom est à craindre.

1. Morival.

2. Lettre 9232.

3. Lettre 9229.

4. Lettre 9244.

5. Risquer un gros enjeu.

Je voudrais bien que vous pussiez rencontrer M. le marquis de Condorcet, et causer avec lui sur cet événement infernal.

Quoi qu'il arrive, cette entreprise coûtera beaucoup, et a déjà coûté ; mais on ne peut mieux employer son argent. Vous m'avez mis, par votre attention charmante ¹, en état de faire ce que l'humanité exige de moi. Plût à Dieu que M. le maréchal de Richelieu voulût en user comme vous ! Il me doit beaucoup. Son intendant me mande que l'affaire de M^{me} de Saint-Vincent l'empêche de me soulager. Cette affaire est bien désagréable ; il valait mieux peut-être s'accommoder avec la famille pour quelque argent, ce qui eût été très-facile, que de s'exposer, à soixante-dix-huit ans, aux discours de tout Paris et de l'Europe, et surtout de plusieurs gens de lettres très-accrédités qui se plaignent de lui, et qui ne pardonnent point : cela me fâche. Le marquis de Vence l'appelle dans ces lettres l'antique Alcibiade ; c'est un nom que je lui avais donné dans mes goguettes, quand il n'était point antique. Le sarcasme retombe un peu sur moi, et cela me fâche encore.

Les enquêtes de Paris sont fâchées aussi ; mais la grand'-chambre doit être bien aise. Le grand conseil me paraît demander de petites modifications nécessaires. Je me trouve entre mon neveu Mignot et mon neveu d'Hornoy. Je les aime tous deux, parce qu'ils ont tous deux l'âme très-honnête. J'aime la besogne de M. de Maurepas, dans cet arrangement difficile. Il a rempli les vœux du public, et, en rétablissant le parlement, il n'a donné aucune atteinte à l'autorité royale. Voilà certainement l'aurore d'un beau règne. M. de Maurepas commence mieux que le cardinal de Fleury ; c'est qu'il a plus d'esprit, qu'il est plus gai, et qu'il n'est point prêtre.

On dit que Henri IV va paraître à la fois ² à la Comédie italienne et à la française, comme sur le Pont-Neuf. La nation sera toujours très-drôle, et il est bon de lui laisser en cela ses coudées franches.

Adieu, mon très-cher ange ; le grand point est que M^{me} d'Argental se porte bien. Je fais mille vœux pour sa santé ; mais à quoi les vœux d'un blaireau des Alpes peuvent-ils servir ? Ceux de l'univers entier ne servent pas d'un clou à soufflet.

1. Le payement de 9,400 livres ; voyez la lettre 9184.

2. *La Partie de chasse d'Henri IV*, par Collé, fut jouée sur le Théâtre-Français le 16 novembre 1774 ; *Henri IV, ou la Bataille d'Ivry*, drame lyrique de Durosoy, fut joué sur le Théâtre-Italien le 14 novembre 1774.

9229. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

24 novembre.

J'ai encore cette fois-ci, madame, un bon thème pour vous écrire. Ce thème n'est ni le parlement, ni le grand conseil, ni la conduite noble et sage du ministère dans cette affaire épineuse ; ce thème n'est point *Orphée*¹ ou *Azolan*², et les doubles croches de la musique nouvelle. Ce n'est point Henri IV, qui va paraître, dit-on, à la Comédie française et à l'italienne, comme sur le Pont-Neuf, au milieu de son peuple. Je souhaite qu'il y paraisse avec beaucoup d'esprit, car il en avait ; il faisait de ces reparties que la postérité n'oubliera jamais ; et sans doute on ne fera point dire à Henri IV des choses communes. Mon thème n'est pas le sacre du roi à Reims, car il est né tout sacré, et il n'a pas besoin d'être oint pour être très-cher à toute la nation. Mon thème n'est point non plus mon départ pour Paris, pour venir vous voir et vous entendre, attendu que je ne puis sortir de mon lit avec mes quatre-vingt et un ans, douze pieds de neige, et perdant mes yeux et mes oreilles. Je voudrais vous demander si vous serez assez heureuse cet hiver pour jouir de la société de M^{me} la duchesse de Choiseul.

Mais le principal sujet de ma lettre est de vous remercier, du fond de mon cœur et de toutes mes forces (si j'ai des forces), de l'humanité et de la bonté avec laquelle vous êtes entrée dans l'affaire³ dont M. d'Argental vous a parlé. Il me mande que vous voulez bien la solliciter auprès de M^{me} la duchesse d'Enville. Je sais qu'elle n'attend pas qu'on la prie, quand il s'agit de faire du bien ; c'est l'âme la plus généreuse et la plus noble qui soit au monde. Les éloges que vous donnez à sa belle action, madame, seront sa récompense : car il en faut pour la vertu.

L'affaire qu'elle protège ne peut être encore sur le tapis. Il y faut bien des préliminaires. Vous savez que dans ce monde-ci le mal arrive toujours à bride abattue ; le bien marche à pied, et est boiteux des deux jambes. Ce qu'on demande est assurément de la plus grande justice ; mais cela ne suffit pas. Comme justice a besoin d'aide, je n'en connais point de plus puissante que

1. *Orphée et Eurydice*, drame héroïque, traduit de l'italien en français, et ajusté par Moline sur la musique de Gluck, joué le 2 août 1774 à l'Opéra.

2. Pièce aussi jouée à l'Opéra, le 15 novembre 1774 ; voyez la note, tome X, page 45.

3. L'affaire d'Étallonde de Morival.

celle de M^{me} la duchesse d'Enville. L'affaire intéresse, ce me semble, toutes les familles. Il n'y a point de père et de mère dont les fils ne puissent être exposés à la même aventure. Ces folies passagères, qu'on doit ignorer, arrivent tous les ans dans les régiments, dans toutes les garnisons. Vous savez de quoi il s'agit. Le jeune homme pour qui on s'emploie est entièrement innocent. Il est vrai que je suis un peu récusable, et que je passe pour être bien indulgent sur ces intérêts; mais qui ne l'est pas aujourd'hui? Ce siècle s'est un peu formé : on ne pense plus comme on pensait au ^{xiii} siècle, ou plutôt comme on ne pensait pas.

Au reste, vous croyez bien que je ne paraîtrai point dans cette affaire, il ne m'appartient pas de m'en mêler. Je ne vous écris, madame, que pour vous remercier clandestinement, et pour vous dire que, de près ou de loin, je vous serai dévoué jusqu'au dernier moment de ma vie avec l'attachement le plus tendre et le plus respectueux.

9230. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT¹.

Paris, 24 novembre 1774.

Il y a mille ans que je vous ai écrit, mon cher Voltaire; je trouve mes lettres si plates et si ennuyeuses que je sacrifie à la honte qu'elles me causent le plaisir que me font les vôtres; mais je cesse aujourd'hui d'avoir autant de retenue. Je désire passionnément que vous m'accordiez une grâce. Tout Chanteloup soupera chez moi la veille de Noël, non-seulement les maîtres de la maison, mais plusieurs de leurs amis intimes. Ce même souper se devait faire il y a quatre ans; la lettre de cachet qu'ils reçurent ce jour-là y mit obstacle. Je voudrais leur faire une réception agréable, et qui produisit de l'amusement et de la gaieté; je me suis déjà assurée de Balbâtre, qui jouera sur son forté-piano une longue suite de noëls. Je voudrais quelques jolis couplets sur ces mêmes airs, pour le grand-papa, la grand'maman et M^{me} de Grammont. Si les couplets vous répugnent, suppléez-y par une petite pièce de vers qui passera pour anonyme; vous serez bientôt reconnu au style; mais ne vous en tenez pas là, glissez-y quelque trait qui indique qu'elle est de vous; profitez de cette occasion pour leur dire un mot de vos sentiments pour eux, dont j'ai rempli tant de mes lettres.

Si cette idée vous rit, si vous m'accordez ma demande, hâtez-vous de la satisfaire, ou bien apprenez-moi votre refus; évitez-moi le tourment de l'incertitude. Mais non, vous ne me refuserez pas. Gardez-vous de me renvoyer à vos protégés, ils me détestent; et puis il ne me faut point de philo-

1. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1865.

sophie, il me faut du goût, de la grâce, de la gaieté. Je redoute leurs phrases, leurs exagérations, leurs froideurs, leurs tournures, leurs recherches, etc., etc. Enfin, il me faut du Voltaire, ou rien du tout.

Il n'est pas besoin de vous parler de ma reconnaissance, elle sera extrême.

D'Argental vous a-t-il dit que c'est moi qui ai valu à votre protégé¹ la protection de M^{me} d'Enville? Elle arriva chez moi comme il me parlait de lui; je trouvai que c'était le diable dans la machine. Il y a eu tant d'affaires importantes tous ces temps-ci qu'il n'est pas étonnant qu'elle n'ait pas encore pu agir; mais elle agira, j'en suis sûre.

9231. — A M. *** 2.

26 novembre 1774, à Ferney.

Vous m'avez accoutumé, monsieur, à vous demander des grâces et à les obtenir. Il est vrai que ces grâces n'étaient pas pour moi; elles ont été pour des infortunés qui sont mes confrères en qualité d'hommes. En voici un qui me met dans l'obligation de vous importuner encore.

C'est un nommé l'abbé Goujon, ci-devant protégé par feu M. de La Marche, premier président au parlement de Dijon. Il avait un petit bénéfice dans le diocèse de Besançon. Il prétend avoir été exilé de ce diocèse par une lettre de cachet en 1759. Voici la teneur de la lettre de cachet qu'il rapporte :

Sa Majesté Louis, roi de France et de Navarre, enjoint très-expressément à Pierre-Marie Goujon, prêtre, de se retirer du diocèse de Besançon sitôt la présente notifiée, à peine de désobéissance.

A Versailles, le 3 janvier 1759.

LOUIS.

Maréchal duc de BELLE-ISLE.

Cette lettre de cachet n'est assurément ni dans la forme, ni dans le style ordinaire. Peut-être que ce pauvre homme, qui s'est retiré à Lyon, ne s'est pas souvenu de la teneur de l'ordre du roi, et sa mémoire l'aura trompé? Peut-être aussi quelque prêtre fripon qui voulait avoir son bénéfice aura forgé une lettre de cachet imaginaire, et que cet imbécile d'abbé Goujon aura avalé le goujon en se retirant. De pareilles fraudes ont été plus

1. D'Étallonde de Morival.

2. *Correspondance littéraire*, 1^{re} année (5 août 1857), page 230. L'original faisait partie de la collection de M. Benjamin Fillon. Il est de l'écriture de Wagnière, signé par Voltaire.

d'une fois mises en usage, et je me souviens d'avoir vu à Paris deux faiseurs de lettres de cachet condamnés à être pendus.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien faire chercher dans vos registres s'il y a eu en effet une lettre de cachet expédiée en janvier 1759 contre ce pauvre abbé Goujon. En cas que la chose soit vraie, il demande qu'il lui soit permis d'aller dans son diocèse de Besançon, où il avait, dit-il, une petite place dans une espèce d'hôpital nommé la Familiarité d'Azinsthod. C'est une œuvre de miséricorde que vous exercerez; vous aimez à faire du bien, et je vous sers suivant votre goût.

M. Christin, votre protégé, poursuit le procès des esclaves francs-comtois avec un zèle infatigable; il espère qu'il le gagnera.

J'ai l'honneur d'être, avec toute la reconnaissance et l'attachement possible, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

9232. — A MADAME LA DUCHESSE D'ENVILLE ¹.

26 novembre.

Madame, j'ai appris par M. d'Argental l'action généreuse que vous daignez faire, et je n'en ai point été surpris : il n'est pas dans votre nature d'agir autrement. Vous rendez un service nouveau à l'innocence et à l'humanité entière. Pour moi, je dois me faire, me cacher et vous admirer.

J'attends les papiers nécessaires. J'en ai assez pour être convaincu de la frivolité et du ridicule des accusations. Le jugement atroce qui ne passa que de deux voix est mille fois pire que celui des Calas. Il n'y avait pas certainement de quoi fouetter un page. Il est bien vrai qu'on n'avait pas ôté de loin son chapeau à des capucins, qu'on avait récité devant une seule personne les litanies de Rabelais, dédiées à un cardinal et imprimées avec privilège du roi. Il est vrai qu'on avait chanté une mauvaise chanson de corps de garde, faite il y a cent ans; il est vrai encore qu'on avait récité l'*Ode à Priape* de Piron, que vous ne connaissez pas, madame, et pour laquelle le feu roi avait donné à Piron une pension de quinze cents livres sur sa cassette.

Il n'y avait pas là de quoi condamner deux jeunes gentils-hommes, d'environ dix-sept ans, au plus épouvantable des sup-

1. Voyez la note, tome XV, page 323.

plices, de quoi leur faire subir la question ordinaire et extraordinaire, de quoi leur couper la main qui n'avait pas ôté le chapeau devant des capucins pendant la pluie, de quoi leur arracher la langue avec des tenailles, de quoi jeter leurs corps, tout vivants, dans les flammes.

Un seul homme détermina les juges à être assassins et cannibales, afin de passer pour chrétiens ¹.

Je ne doute pas, madame, que vous ne fassiez entendre enfin la pitié, la raison, l'humanité, la justice ; tout cela est digne de vous, tout sera votre ouvrage.

Je suis persuadé que vous toucherez M. le comte de Maurepas. Il a l'âme noble et grande, comme vous ; il saura bien faire réussir une si juste entreprise, sans se compromettre. On n'abusera point de vos bontés ; on ne fera aucune démarche avant d'avoir toutes les pièces nécessaires.

Je me jette à vos pieds au nom de l'humanité.

9233. — A M. LE BARON THOMASSIN DE JUILLY ².

A Ferney, 27 novembre.

Vous rajeunissez, monsieur, un octogénaire en lui faisant lire votre poëme de *la France illustre par les Arts*, et vous vous mettez au rang de ceux qui l'illustrent. Vous élevez un nouveau trophée à la gloire des Muses, qui fera le désespoir de ce citoyen de Genève qui se sert de leurs armes pour les combattre, et de tant de petits détracteurs qui croient se faire remarquer en s'efforçant, comme la couleuvre, de ronger la lime. Tout ce que vous écrivez, monsieur, est plein de sentiment et de vérité ; votre éloquence est douce et persuasive, et je sens par moi-même que Fontenelle a eu raison de vous écrire dans ses dernières années : « Je m'aperçois, en lisant vos ouvrages, que le cœur ne vieillit point. »

Il vous appartient sans doute, plus qu'à personne, de faire l'éloge du maréchal de Catinat, puisque vous vous distinguez, à son exemple, par les armes et par la littérature. Je ne puis qu'applaudir à vos travaux, monsieur, et peut-être, si ma santé me le permet, je serai cet été l'un de vos juges. Je suis fâché de ne pouvoir vous fournir aucuns éclaircissements sur votre héros. Vous savez que nous avons fait serment de ne nous mêler en

1. M. Pasquier. (K.)

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

aucune manière des ouvrages que l'on compose pour les prix. Je serai charmé que vous soyez couronné, et, pour l'être, vous n'avez assurément besoin que de vous-même. J'ai en main les garants de vos succès et de votre triomphe.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime qui vous est due, monsieur, etc.

9234. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU¹.

28 novembre.

Je vous remercie bien sensiblement, monseigneur, de m'avoir éclairé, par votre lettre du 18, sur cette affaire qui m'intéresse autant que vous-même. Je vois qu'en effet il y a eu un sous-secrétaire qui pourrait bien être un fripon. Le marquis de Vence dit partout que sa fille² n'en sait pas assez pour contrefaire si bien la main d'un autre; il est fort vraisemblable qu'elle a été aidée dans son crime, très-mal conduit et très-mal exécuté. Ce que je ne saurais pardonner à M. le marquis de Vence, c'est d'avoir profané le nom d'Alcibiade, que je vous avais très-justement donné il y a longtemps, quoique Alcibiade n'ait jamais rendu à la Grèce autant de services que vous en avez rendus à la France.

L'idée que vous me semblez avoir de laisser paraître un mémoire, qui ne sera qu'un simple relevé du greffe du Châtelet, et qui ne vous compromettra point, me paraît très-bonne et très-digne de votre gloire. Ce ne sera point un manifeste, ce sera un exposé du vol et des démarches de la justice. Ce ne sera point un maréchal de France plaidant contre une catin. Je vous serai infiniment obligé de vouloir me faire parvenir deux ou trois exemplaires de ce mémoire contre-signés : car la poste devient horriblement chère, et moi horriblement pauvre, grâce aux attentions que M. l'abbé Terray a eues pour moi dans son ministère. Si vous aimez mieux faire mettre le paquet dans une petite boîte à mon adresse, à la diligence de Lyon, cela ne retarde la réception que de deux ou trois jours.

Ce mémoire, qui ne sera point un plaidoyer de mon héros contre des brigands, est absolument nécessaire pour imposer silence à des ennemis qui sont accrédités dans Paris, et pour

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. M^{me} de Saint-Vincent.

instruire les provinces et les pays étrangers. Il est bien cruel qu'on veuille obscurcir une affaire aussi claire. Je me flatte que tout sera mis au grand jour dans peu de temps.

Vous me faites une plaisante querelle sur les folies de ma vieillesse, que vous me reprochez de ne pas vous envoyer, après *les Lois de Minos* que je vous ai dédiées, et que vous n'avez pas voulu faire représenter, quoiqu'elles eussent été répétées! Je ne m'attendais pas à ce reproche. J'aurais bien, dans quelque temps, la lie de mon vin à vous présenter; mais il faut auparavant que vos brigands aient avalé la coupe amère de leur turpitude, et que cette affaire, terminée comme elle doit l'être, vous laisse le temps de vous amuser. Rien ne doit troubler la douceur de votre vie, comme rien n'en doit troubler l'éclat. J'aurais voulu seulement que vous eussiez été le père de notre Académie, ainsi que je vous l'avais proposé dans ma dédicace des *Lois de Minos*.

Ma vie est bien triste dans le moment présent; mais vous savez si je vous serai attaché jusqu'à mon dernier jour.

Le vieux Malade V.

9235. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE¹.

A Ferney, 28 novembre.

Mon cher marquis, je voudrais vous apporter moi-même votre chaîne; mais donnez-moi de la santé et de la vie, et je vous apporterai autant de diamants, vrais ou faux, qu'il vous plaira.

Je viens de lire le discours du roi au parlement²; je ne connais rien de si sage et de si noble. Le roi est le meilleur auteur de son royaume. Que les polissons qui nous accablent de brochures apprennent à penser et à écrire, ou plutôt à se taire.

On dit que vous allez avoir Henri IV à la Comédie française, à l'italienne, et chez Nicolet³; qu'on le fasse au moins parler comme il parlait.

A propos, votre chaîne vous coûtera quatre louis, parce qu'il y a plus de karats que dans l'autre. Elle est chez M. d'Ogny, intendant général des postes. N'est-ce pas chez M. Germain, banquier, que vous avez envoyé le paiement de la première? Je

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Que Louis XVI réinstallait.

3. La pantomime sur Henri IV, jouée chez Nicolet, était intitulée *le Charbonnier maître chez lui*.

vous prie de m'en donner avis. Je suis à la tête d'une colonie ; il faut que tout soit en règle.

Quoique je n'aie pas grande foi aux discours de Paris, voulez-vous bien cependant me mander ce qu'on pense dans cette babilharde ville de l'affaire de M. de Richelieu ? Mais surtout dites-moi au juste en quel état est la santé de M^{me} d'Argental, et n'oubliez pas de m'accuser la réception de la chaîne : car, vous autres Parisiens, vous êtes fort sujets à oublier les provinciaux. Ayez pour moi bonté et exactitude.

9236. — A M. MARIN ¹.

30 novembre.

L'octogénaire malade, enseveli sous dix pieds de neige, n'a guère eu la force d'écrire ; à peine peut-il écrire son testament : il ne peut se résoudre à dicter une lettre à messieurs les habitants de Paris que quand il a quelque chose à mander qui puisse en valoir la peine. Il a cette fois un sujet d'écrire, et le voici.

Premièrement, mon cher ami, en supposant que vous êtes toujours lié avec M. Linguet, je vous prie très-instamment de lui demander si je puis lui confier, sous le secret le plus inviolable, une affaire très-intéressante² dans laquelle il a déjà signalé, il y a quelques années, son éloquence et son courage avec un heureux succès, et dont les suites méritent assurément toute son attention, ses bons offices secrets et la circonspection la plus grande. S'il veut bien me promettre que cette affaire sera entre lui et moi, je lui réponds qu'elle lui fera un honneur infini lorsqu'elle sera terminée. Il ne s'agit point de plaider, mais d'instruire et de donner des conseils à des personnes qui attendent tout de ses lumières et de sa franchise. S'il veut bien vous donner sa parole qu'il ne me citera jamais, je le mettrai bientôt au fait. Je n'attends pour cela que votre réponse.

La seconde grâce que j'ai à vous demander, c'est de vouloir bien vous informer si un officier, retiré après quarante ans de service, peut, à l'âge de soixante-huit ans, demander qu'on lui accorde le payement entier des arrérages de sa pension de retraite : cette pension est de mille livres. On lui doit, comme aux autres, cinq ans d'arrérages : ces cinq années sont payées à

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. La révision de l'affaire La Barre et d'Étallonde. En 1766, Linguet avait signé et même rédigé une consultation d'avocats avant l'exécution du chevalier.

sa veuve, s'il meurt. Y a-t-il quelque officier à qui on ait fait la grâce de lui payer ces cinq années dues? Et en cas qu'on puisse se flatter d'obtenir cette faveur, faut-il s'adresser à monsieur le contrôleur général? N'est-ce pas plutôt au ministre de la guerre qu'on doit avoir recours?

Quoique cette question ne soit pas immédiatement de votre ressort, cependant je présume que vous êtes assez répandu pour en être informé au juste, et je suis sûr que vous êtes assez bon pour m'en instruire.

Si, en répondant à mes deux points, vous me parlez de *Henri IV* joué à la Comédie française, à l'italienne et chez Nicolet, si vous me dites votre avis sur les opéras nouveaux et sur les mauvaises pièces nouvelles, ou sifflées ou applaudies, vous égayerez le mourant transi, qui vous sera très-obligé.

9237. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Le 2 décembre.

Vous me donnez, madame, une rude commission. Tout le monde fait aisément des noëls malins, parce que tout le monde les aime; mais on n'a jamais fait de noëls galants à la louange de personne, pas même à celle de la sainte Famille, dont tous les chrétiens sont convenus de se moquer à la fin de décembre. Cependant, pour satisfaire à votre étrange empressement, j'ai invoqué l'ombre de l'abbé Pellegrin; tenez, voilà des couplets qu'elle vous envoie. Elle recommande de taire l'auteur, non pas, hélas! *par les yeux de votre tête*, mais par toute l'amitié, par le tendre attachement que le vieux Pellegrin a pour vous.

NOELS POUR UN SOUPER¹.

Jésus dans sa cabane
Voyant venir Choiseul,
Malgré le bœuf et l'âne,
Lui faisant grand accueil,
Dit : « Je fais avec toi
Un pacte de famille;
Tu sais garder ta foi;
Et moi,

1. Le souper devait avoir lieu le 24 décembre, chez M^{me} du Deffant. La famille Choiseul et quelques-uns de leurs amis y devaient assister; l'air des couplets de Voltaire est celui de *Tous les bourgeois de Chartres*. (B.)

Je ne quitterai pas
 Tes pas,
 Pour chercher une fille. »

Quand madame sa femme
 Vint baiser le bambin,
 Marie au fond de l'âme
 Eut un peu de chagrin;
 Cette bonne lui dit :
 « J'ai quelque jalousie.
 Lorsque le Saint-Esprit
 Me prit,
 Vous n'étiez donc pas là,
 Là, là ?
 Il vous aurait choisie. »

L'enfant, dans l'écurie,
 D'un œil peu satisfait
 Voyait Marthe et Marie,
 Et sainte Élisabeth,
 Et ses parents sans nom,
 Et Joseph le beau-père;
 Mais en voyant Grammont,
 Poupon,
 Tu criais : « Celle-là,
 Papa,
 Est ma sœur ou ma mère. »

Quand on aura chanté ces trois plats couplets, on pourra
 chanter en chœur celui-ci, qui n'est pas moins plat :

Laissez paitre vos bêtes ¹,
 Vous, messieurs, qui ne l'êtes pas;
 A nos petites fêtes
 Ne vous ennuyez pas.
 Votre château
 Est grand et beau,
 Mais à Paris
 Toujours chéris,
 Faut-il ailleurs
 Gagner des cœurs ?
 Laissez paitre vos bêtes,
 Vous, messieurs, qui ne l'êtes pas, etc.

1. Ce couplet se chante sur l'air d'un ancien Noël qui commence par le vers
 conservé par Voltaire :

Laissez paitre vos bêtes.

9238. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

5 décembre.

L'ombre de l'abbé Pellegrin m'est encore apparue cette nuit,
et m'a donné les deux couplets suivants, sur l'air : *Or dites-nous,*
Marie :

Trois rois dans la cuisine
Vinrent de l'Orient ;
Une étoile divine
Marchait toujours devant.
Cette étoile nouvelle
Les fit très-mal loger ;
Joseph et sa pucelle
N'avaient rien à manger.

Hélas ! mes pauvres sires,
Pourquoi voyagez-vous ?
Restez dans vos empires,
Ou soupez avec nous.
Si la cour vous ennuie,
Voyez-nous quelquefois :
La bonne compagnie
Doit toujours plaire aux rois

Mon cher abbé, lui ai-je dit, je reconnais bien, à votre style,
l'auteur de ces fameux Noël :

Lisez la loi et les prophètes,
Profitez de ce qu'ils ont dit.
Quand on a perdu Jésus-Christ,
Adieu paniers, vendanges sont faites.

Mais, après tout, vos couplets pour le souper de saint Joseph peuvent passer, parce que la bonne compagnie dont vous me parlez, et que vous ne connaissez guère, est indulgente. S'il y a quelque allusion dans les couplets de vos Noël, cette allusion ne peut être qu'agréable pour les intéressés, et ne peut choquer personne, pas même la sainte Vierge et son mari, qui ne se sont jamais piqués d'avoir à Bethléem le cuisinier du président Hénault. Mais surtout ne montrez pas vos Noël à l'ingénieur Fréron, qui a les petites entrées chez M^{me} la marquise du Deffant, et qui ne manquerait pas de dire beaucoup de mal de son

cuisinier et de son faiseur de Noël, quoiqu'il ne se connaisse ni en bonne chère ni en bons vers.

9239. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT ¹.

Paris, 7 décembre 1774.

Ah! oui, je vous garderai le secret, vous pouvez en être sûr. Jamais faveur n'a été plus promptement accordée, mais plus différente de celle qu'on espérait. Vous n'avez point compris ma demande; il n'était point question de poupon, de bœuf, d'âne, de sainte famille, mais de la joie du retour; et puis je ne me fixais point à des couplets. Une petite éplâtre, ou quelque petite pièce de vers m'aurait satisfaite. Je vois que j'ai eu tort, que j'ai fait une demande indiscrete, que j'ai eu trop de familiarité avec le grand Voltaire, et pour m'apprendre mon devoir, il m'a fait répondre par l'abbé Pellegrin ².

Vous vous seriez diverti de ma grande joie et de ma consternation subite. On m'apporte votre lettre : « Ouvrez vite; y a-t-il des vers? — Oui, quatre couplets. — Chantez-les. » Ah! mon Dieu! mon Dieu! est-il possible! Pourquoi me traitez-vous ainsi, mon cher Voltaire? un refus valait mieux qu'une telle complaisance. Voilà tout le remerciement que vous aurez. Malgré mon dépit, je ne vous en aime pas moins, et je n'en serai pas moins empressée à solliciter M^{me} d'Enville pour qu'elle sollicite ceux qu'il faut solliciter : car il y a, comme vous pouvez juger, bien des bricoles.

Je suis toute consternée : vous ne vous êtes point prêté à ce que je désirais, et à ce que j'attendais de votre amitié; je croyais aussi vous faire plaisir en vous procurant une occasion de marquer votre attachement, en confirmant tout ce que depuis quatre ans vous m'en aviez fait écrire. Vous avez pris de l'humeur mal à propos : le mal n'est pas sans remède; m'entendez-vous, mon cher contemporain?

9240. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 7 décembre.

Sire, vous faites une action bien digne de vous en daignant protéger votre officier d'Étallonde. J'ose toujours assurer Votre Majesté qu'il en est bien digne : son éducation avait été très-négligée par son père, sot et dur président de province, qui des-

1. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1865.

2. Auteur inépuisable de pièces de théâtre et de mauvais vers. Il mourut à Paris en 1745. On lui fit cette épitaphe :

Le matin catholique, et le soir idolâtre,
Il dînait de l'autel, et soupaît du théâtre.

tinait son fils à être prêtre ; il ne savait pas seulement l'arithmétique quand il est venu chez moi : il est consommé actuellement dans la géométrie pratique et dans les fortifications.

Je prends la liberté d'envoyer à Votre Majesté par les chariots de poste, dans une longue botte de fer-blanc, les plans qu'il vient de dessiner de tout le pays qui est entre les Alpes et le mont Jura, le long du lac de Genève. J'y joins même un plan des jardins de Ferney, qui ne sert qu'à montrer avec quelle facilité et quelle propreté surprenante il dessine. J'ose vous répondre qu'il sera un des meilleurs ingénieurs de vos armées. Il ne respire qu'après le bonheur de vivre et de mourir à votre service. Il n'a et n'aura jamais d'autre patrie que vos États, et d'autre maître que vous. Il vous regarde avec raison comme son bienfaiteur, et, j'ose le dire, comme son père.

Il écrit aujourd'hui à votre ambassadeur ; mais il attend les pièces de son abominable procès, sans lesquelles on ne peut rien faire : il est moins instruit que personne de tout ce qui s'est fait pendant son absence, car il partit dès le premier moment que l'affaire commença à éclater. Tout ce qu'il sait, c'est qu'elle fut l'effet d'une tracasserie de province et d'une inimitié de famille. Un de ses infâmes juges, qui mourut il y a deux ans, se fit traiter avant sa mort chez un vieux gentilhomme, oncle d'Étallonde et chevalier de Saint-Louis ; il lui demanda publiquement pardon de son exécrable injustice ; mais son repentir ne nous suffit pas, il nous faut les pièces du procès. Nous les attendons depuis quatre mois. Rien n'est si aisé que d'être condamné à mort, et rien de si difficile que de connaître seulement pourquoi on a été condamné. Telle est notre jurisprudence barbare¹. Ce procès est plus odieux encore que celui des Calas.

Vous souvenez-vous, sire, d'une petite pièce charmante que vous daignâtes m'envoyer, il y a plus de quinze ans, dans laquelle vous peigniez si bien

Ce peuple sot et volage,
Aussi vaillant au pillage
Que lâche dans les combats² ?

1. Elle a changé depuis la Révolution. Les juges sont aujourd'hui obligés de motiver leurs jugements et arrêts, sous peine de nullité, depuis la loi du 24 août 1790.

2. Cette pièce fut faite dans le temps des vexations exercées par des troupes légères dans quelques cantons des États du roi de Prusse ; vexations que la déroute de Rosbach suivit de près. (K.)

Vous savez que ce peuple de Welches a maintenant pour son Végèce un de vos officiers subalternes¹, dont on dit que vous faisiez peu de cas, et qui change toute la tactique en France; de sorte que l'on ne sait plus où l'on en est. L'Europe n'est plus au temps des Condé et des Turenne, mais elle est au temps des Frédéric. Si jamais, par hasard, vous assiégiez Abbeville, je vous réponds que d'Étallonde vous servirait bien.

Ma santé décline furieusement : j'ai grand'peur de ne pas vivre assez longtemps pour voir finir son affaire; mais elle finira bien sans moi, votre nom suffira; il ne me restera d'autre regret que de ne pas mourir auprès de Votre Majesté.

Je me mets à vos pieds avec le plus profond respect et la plus tendre reconnaissance.

9241. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET².

7 décembre 1774.

Le roi de Prusse prend à cœur beaucoup plus que je ne croyais l'affaire de ce jeune et très-estimable officier³. Il m'en écrit du 18 novembre dans les termes les plus forts. Il m'envoie la lettre en original qu'il a reçue de son ambassadeur à ce sujet.

Les deux Bertrands, protecteurs de l'innocence et du mérite, peuvent être très-sûrs à présent que ce monarque n'abandonnera jamais une affaire si intéressante, et à laquelle il semble attacher sa gloire. Ce jeune gentilhomme est digne en effet de toute la protection du roi son maître. Son éducation avait été si négligée qu'il ne savait pas même l'arithmétique. Il a appris chez moi la géométrie, et surtout la géométrie pratique, en très-peu de temps. Il sait lever des plans avec une facilité surprenante. Il vient de dessiner très-proprement tout le pays qui est entre les Alpes et le mont Jura, le long du lac de Genève, et j'envoie cet ouvrage au roi son maître dès aujourd'hui. Il sera certainement le meilleur ingénieur de son armée. Quant aux pièces nécessaires, je les attends depuis quatre mois, et je les attends encore. Tout ce que je sais, c'est que son abominable affaire fut le fruit d'une tracas-

1. Jean-Ernest de Firsch, d'abord page de Frédéric, puis lieutenant d'infanterie au régiment de Saldern, à Magdebourg; mort le 20 février 1783 au camp de Santa-Maria en Espagne, âgé de trente-huit ans et colonel d'un régiment français.

2. *Œuvres de Condorcet*, tome 1^{er}; Paris 1847.

3. D'Étallonde de Morival.

serie de petite ville et d'une inimitié de famille. Un des juges, avant de mourir, se fit traîner chez un oncle du jeune homme, ancien chevalier de Saint-Louis, et lui demanda publiquement pardon de son exécration injuste.

Il est étrange qu'il soit si difficile de réparer le crime absurde qu'il a été si facile aux juges de commettre. Mais enfin il faut attendre les pièces; rien ne presse. Je me recommande, en attendant, à la sagesse, au génie et à la vertu; ce n'est pas Raton qui écrit aux Bertrands, c'est Porphyre qui écrit aux Épicètes.

9242. — A M. TURGOT¹.

7 décembre.

Le vieux bonhomme de Ferney ne veut pas sans doute abuser des bontés de monseigneur le contrôleur général, et ne le fatiguera jamais par des demandes indiscrètes; mais s'il peut, sans perdre un temps précieux, honorer d'un mot de recommandation le sieur Nicod, notaire, demeurant à Versoy, je puis lui certifier que c'est un très-honnête homme, très-digne de ses bontés, exact et fidèle, et de qui j'ose répondre. Il vaut autant lui donner cette chétive place qu'à un étranger inconnu.

Je demande pardon de la liberté que je prends, et je continue d'user de celle que monseigneur le contrôleur général a bien voulu me donner, de lui adresser les lettres que j'écirais à M. le marquis de Condorcet.

Je me mêle cependant à la foule de ceux qui bénissent le nom de Turgot, et au petit troupeau qui a le bonheur de l'admirer et de le chérir de plus près. Je lui présente mon respect le plus sincère et mon attachement le plus pur, quoique le plus inutile.

9243. — A M. LE BARON DE GOLTZ,

MINISTRE DU ROI DE PRUSSE, A PARIS.

7 décembre.

Monsieur, j'ai reçu de Sa Majesté le roi de Prusse une lettre pleine de bontés pour le sieur de Morival, un de ses officiers. Il joint à cette lettre celle que vous lui avez écrite le 6 de novembre.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

Je vois avec quelle générosité vous voulez bien protéger ce jeune gentilhomme. Il est assurément bien digne de ce que vous daignez faire pour lui ; il est plein de courage, de prudence et de vertu. Son unique ambition est de vivre et de mourir dans votre service.

Vous savez, monsieur, son horrible aventure ; c'est un assassinat juridique, pire que celui des Calas. Plus ce jugement est atroce, plus on cache les pièces du procès. On nous fait espérer pourtant qu'enfin nous les obtiendrons. Alors nous nous jetterons entre vos bras ; et je me flatte que le nom du roi votre maître suffira, avec vos bons offices, pour obtenir la justice qu'on demande. S'il nous était possible de retirer du greffe ces malheureux parchemins, nous pourrions alors vous conjurer d'engager M. le comte de Vergennes à demander la communication de ces pièces à monsieur le garde des sceaux, et nous saurions enfin précisément ce que nous devons demander. Heureusement rien ne presse encore. Le jeune homme s'occupe à mériter les bonnes grâces du roi, en apprenant les fortifications et l'art du génie. Il y fait des progrès étonnants ; il a levé des cartes de tout un pays avec une facilité surprenante. Je les envoie au roi par cet ordinaire¹.

J'ose ajouter, monsieur, que si ce jeune homme est assez heureux pour vous être présenté, vous trouverez qu'il mérite les obligations qu'il vous a. Je joins mon extrême reconnaissance à la sienne.

9244. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

8 décembre.

NOELS SUR L'AIR : *Or dites-nous, Marie.*

Il devait venir boire
Un jour à Saint-Joseph ;
Mais au bord de la Loire
Il prit sa route en bref ;
Tous les cœurs le suivirent,
Car il les avait tous ;
En soupirant ils dirent :
« Nous partons avec vous. »

1. Voyez la lettre 9240.

On pleurait en silence,
 Quand femme et sœur partit ;
 Plus de chant, plus de danse,
 Et surtout plus d'esprit :
 Les voilà qui reviennent,
 Tout change en un moment ;
 Que tous nos maux obtiennent
 Un pareil changement !

AIR : *Joseph et Marie.*

Rions tous en ce séjour,
 On ne rit guère à la cour.
 Goûtons le bon temps si rare
 Que cette cour nous prépare :
 On dit qu'il revient ce temps
 Où tous les cœurs sont contents.

Aurore des jours heureux,
 Répandez de nouveaux feux.
 Le bonheur qui nous enchante
 Se flétrit s'il ne s'augmente :
 Il faut toujours ajouter
 Aux biens qu'on a pu goûter.

On pourrait chanter ensuite :

Laissez paltre vos bêtes,
 Vous, messieurs, qui ne l'êtes pas ;
 A nos petites fêtes
 Ne vous ennuyez pas.
 Votre château, etc.

Quand on commande un pet-en-l'air à sa couturière, on lui dit bien intelligiblement comment on veut qu'il soit fait. Il fallait dire qu'on ne voulait dans des noëls ni crèche, ni Jésus, ni Marie, quoique tout cela soit essentiel. On doit savoir qu'en chansons, *hors l'Eglise point de salut*. Personne ne pouvait deviner ce qu'on demandait. Les femmes sont despotiques, mais elles devraient au moins expliquer leurs volontés. Ces couplets-ci ne valent pas les premiers, il s'en faut bien. Cela ressemble à une fête de Vaux, mais cela est assez bon pour un piano-forté, qui est un instrument de chaudronnier en comparaison du clavecin. Au reste, il

ne faut pas s'imaginer que tous les sujets soient propres pour ces petits airs, ni qu'on puisse deviner à cent lieues l'à-propos du moment, surtout quand on a sur les bras l'affaire la plus cruelle¹, auprès de laquelle toutes les tracasseries de cour sont des roses.

9245. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT².

9 décembre.

Mon Dieu! quel dommage, que je regrette le temps que vous avez perdu à copier l'abbé Pellegrin, et qu'il ne tenait qu'à vous d'employer bien différemment.

Je vous ai demandé des couplets sur l'air des noëls, parce que tout le monde peut les chanter, il ne faut ni savoir la musique ni avoir de la voix; mais je ne voulais point qu'il fût question ni de l'Ancien et Nouveau Testament. Passe pour l'ancien et nouveau parlement, l'exil, le retour, la joie générale, la mienne en particulier, enfin tout ce qui vous aurait passé par la tête, excepté l'événement dont il y a dix-sept cent soixante-quatorze ans; mais vous n'en sauriez perdre le souvenir, tout vous y ramène. Je ne veux pas plus des trois rois que de la crèche, du bœuf et de l'âne. Je devais donner à souper au grand-papa, à la grand'maman le propre jour qu'ils reçurent leur lettre de cachet; c'est cet anniversaire dont il doit être question. Chanteloup ne doit point rappeler Bethléem. Voltaire peut être le chantre du premier, il ne doit pas empiéter sur le domaine de l'abbé Pellegrin.

Cependant je vous remercie; votre intention a été bonne, et j'ai l'espérance que vous me satisferez; il y a quinze jours d'ici au 24. Indépendamment de la raison qui me fait choisir l'air des noëls, j'en ai une autre; Balbâtre en jouera une suite sur son piano-forté pendant le souper. Mais je vous répète encore que je ne m'étais point fixée à des couplets; une petite pièce de vers, telle que vous l'auriez voulue, m'aurait contentée. Mais si vous ne voulez pas vous prêter à ce que je désire, au moins ne m'insultez pas en supposant que Fréron a chez moi les petites entrées; il n'en a d'aucune sorte, pas même une assez petite pour que ses feuilles puissent s'y glisser: jamais il n'est entré chez moi, et je ne l'ai rencontré de ma vie; mais voilà les préventions que l'on vous donne.

Eh bien! mon cher Voltaire, malgré l'envie et les envieux, vous m'aimez toujours; et quoique tout le monde vous admire, vous me distinguerez de vos admirateurs, et vous direz: Ma contemporaine n'admire que moi, et quoique je lui aie envoyé des couplets de l'abbé Pellegrin, elle ne m'en révere et estime pas moins.

1. L'affaire d'Étallonde.

2. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1865.

9246. — A M. TURGOT¹.

9 décembre.

J'use encore de la permission que le consolateur de la nation m'a donnée. Je l'ai importuné d'une requête pour un blaireau de ma Sibérie² qui demande à être placé dans je ne sais quelle caverne, sur le bord du lac.

Si j'ai fait une sottise, je lui en demande pardon : cela ne m'arrivera pas souvent.

Le vieux Malade.

9247. — A M. LE COMTE DE MEDINI,

AUTEUR D'UNE TRADUCTION DE LA HENRIADE, EN VERS ITALIENS.

9 décembre.

Monsieur, je n'ose pas vous remercier dans votre belle langue, à laquelle vous prêtez de nouveaux charmes. D'ailleurs, ayant presque perdu la vue à l'âge de quatre-vingt et un ans, je ne puis que dicter dans ma langue française, qui est une des filles de la vôtre. Nous n'avons commencé à parler et à écrire qu'après le siècle immortel que vous appelez le *cinquecento*³ : je crois être dans ce *cinquecento* en lisant l'ouvrage dont vous m'avez honoré. Votre poème n'est pas une traduction, dont il n'a ni la raideur, ni la faiblesse : il est écrit d'un bout à l'autre avec cette élégance facile qui n'appartient qu'au génie. Je suis persuadé qu'en lisant votre *Henriade* et la mienne, on croira que je suis le traducteur.

Un mérite qui m'étonne encore plus, et dont je crois notre langue peu capable, c'est que tout votre poème est composé en stances pareilles à celles de l'inimitable Ariosto, et du grand Tasso, son digne disciple. Je voudrais que ma langue française pût avoir cette flexibilité et cette fécondité. Elle y parviendra peut-être un jour, puisqu'elle est devenue assez maniable pour rendre les beautés de Virgile sous la plume de M. Delille ; mais nous n'avons pas les mêmes secours que vous. Il vous est permis de raccourcir ou d'allonger les mots selon le besoin : les inversions sont chez vous d'un grand usage. Votre poésie est une

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Le notaire Nicod.

3. Le siècle qui comprend les années 1501 à 1600 ; voyez la note, tome XII, page 250.

danse libre dans laquelle toutes les attitudes sont agréables, et nous dansons avec des fers aux pieds et aux mains : voilà pourquoy plusieurs de nos écrivains ont essayé de faire des poèmes en prose : c'est avouer sa faiblesse, et non pas vaincre la difficulté.

Quoy qu'il en soit, je vous remercie, monsieur, de m'avoir embelli en me surpassant. Je n'ai plus qu'un souhait à faire, c'est que vous puissiez passer par les climats que j'habite, lorsque vous irez revoir Mantoue, la patrie de Virgile, notre prédécesseur et notre maître. Ce serait une grande consolation pour moi d'avoir l'honneur de vous voir dans ma retraite, et de me féliciter avec vous que vous ayez éternisé en vers italiens un poème français qui n'est fondé que sur la raison et sur l'horreur de la superstition et du fanatisme. Je n'ai pu m'aider de la fable, comme ont fait souvent l'Arioste et le Tasse. La sévérité et la sagesse de notre siècle ne le permettaient pas. Quiconque tentera parmi nous d'abuser de leur exemple, en mêlant les fables anciennes ou tirées des anciennes à des vérités sérieuses et intéressantes, ne fera jamais qu'un monstre.

9248. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 décembre.

Mon très-cher ange, pourquoi ne suis-je pas auprès de vous ? pourquoi suis-je dans mon lit, entre le mont Jura et les Alpes ? Hélas ! vous voyez tout tomber à vos côtés¹. Restez, vivez, jouissez d'une santé qui est le fruit de votre sagesse et de votre tempérance. M. de Thibouville a le bonheur de vous tenir compagnie, et moi, je suis à plus de cent lieues de vous. Je n'ai jamais senti si cruellement le triste état où je suis réduit. Est-il possible qu'en étant près de perdre pour jamais ce que vous avez perdu, vous ayez pu penser au jeune homme qui est si digne de votre protection, et même à ma colonie ?

Vous êtes si occupé de faire du bien que vous ne pouviez vous empêcher de m'en parler dans le temps même où votre cœur était tout entier à vos douleurs et à vos regrets. Restez-vous dans votre belle maison ? pourrai-je enfin vous y voir à la fin de mars ? car il m'est absolument impossible de remuer de tout

1. M^{me} d'Argental était morte le 3 décembre 1774. Pont-de-Veyle, frère du comte d'Argental, était mort le 3 septembre.

l'hiver. Mais vivrai-je jusqu'à la fin de mars? et qui peut compter sur un seul jour?

S'il y a des consolations pour moi, je m'en donne une : c'est de travailler à un ouvrage singulier que je fais principalement pour mériter votre suffrage, et pour amuser quelques-uns de vos moments. Je vous l'enverrai dans six semaines. Je m'imagine que ce sera une petite diversion pour vous. Cette idée adoucit mes peines; M^{me} Denis sent avec moi toutes les vôtres. Nous vous plaignons, nous parlons de vous sans cesse. M. de Florian entre vivement dans tous nos sentiments; M. et M^{me} Dupuits les partagent. Notre petit officier prussien, très-Français, très-sensible, pénétré de ce que vous avez daigné faire pour lui, s'intéresse à vous comme s'il avait le bonheur de vous connaître : la reconnaissance est sa principale vertu. Non, mon cher ange, je n'ai jamais connu de jeune homme plus estimable de tout point; et des monstres ont osé... Cette image affreuse me persécute jour et nuit.

Je l'écarte pour remplir mon cœur uniquement de vous, pour vous dire que vous êtes ma consolation, et que je suis désespéré de ne pouvoir dans ce moment venir contribuer à la vôtre. Vivez, mon cher ange.

9219. — A M. D'ALEMBERT.

9 décembre.

Le vieux malade a reçu une lettre du 1^{er} de décembre de M. Bertrand, le secrétaire des sciences, et une du 3 de décembre de l'autre secrétaire. Il n'importe à qui des deux Bertrands bien-faisants le Raton aux pattes roussies écrive. Tout ira bien, encore une fois, et rien ne presse. Il faut laisser passer le froid mortel que nous éprouvons. Nous sommes entourés de neiges et de glaces, et persécutés d'un vent du nord qui nous met en Sibérie. Nous ne nous occupons, au coin du feu, qu'à rendre grâce aux deux sages et généreux Bertrands; mais voyez ce que c'est que de nous! Voyez, mon très-cher sage, dans quelle prodigieuse erreur vous êtes tombé! dans quel tome des *Mille et une Nuits* avez-vous pris que je parais avoir envie d'employer dans cette affaire le crédit d'un de nos académiciens? il faudrait que la tête m'eût tourné, pour que j'eusse une telle envie. Je vous ai mandé¹ que je devais

1. Lettre 9215.

respecter une ancienne liaison et d'anciens bons offices; mais certainement il n'a jamais été ni dans ma pensée ni au bout de ma plume que j'eusse dessein de me servir de lui dans notre affaire. Je me flatte qu'avec votre secours et celui de l'autre Bertrand elle réussira d'une manière ou d'autre. Nous ne mettrons dans la confiance que les personnes qui y sont déjà. Nous ne compromettrons qui que ce puisse être. On ne rejettera sûrement pas la demande d'un grand prince. M^{me} la duchesse d'Enville nous appuiera de toute la chaleur qu'elle met dans sa profession de faire du bien.

J'ignore lequel des deux Bertrands a le bonheur d'être lié avec elle. Peut-être ont-ils tous deux cet avantage; tant mieux. Il faut que tous les honnêtes gens se tiennent bien serrés par la main. Ce que j'aime de M^{me} la duchesse d'Enville, c'est qu'elle a un peu d'enthousiasme dans sa vertu courageuse. Je suis comme cet autre¹ qui disait, à ce qu'on prétend, qu'il n'aimait pas les tièdes, et qu'il les vomissait de sa bouche. L'expression n'est ni noble ni juste; mais cela lui arrive souvent.

La personne qui veut bien avoir la bonté de vous faire parvenir la lettre de Raton a bien autre chose à faire qu'à la lire. Il a un furieux fardeau à porter; mais il le portera toujours heureusement, ou je me trompe fort².

Philosophiez, réjouissez-vous, aimez-moi comme je vous aime.

RATON.

9250. — A M. VASSELIER.

A Ferney, 9 décembre.

Je plaindrais messieurs de Lyon, si le froid y était aussi violent qu'à Ferney. On dit que *la Bataille d'Ivry*³ n'a pas trop bien réussi aux Italiens. Je voudrais que *Henri IV*, aux Français, eût un peu plus d'esprit. On dit qu'il est fort plaisant chez Nicolet⁴; mais j'aime encore mieux le cheval de bronze.

Je recommande à vos bontés les lettres ci-jointes, et une petite boîte de la colonie pour Grenoble. J'ai reçu celle que vous avez bien voulu m'adresser.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher ami.

1. Jean, *Apocalypse*, III, 16, dit : « Sed quia tepidus es, et nec frigidus, nec calidus, incipiam te evomere ex ore meo. »

2. C'était Turgot.

3. Voyez la note page 134.

4. La pièce jouée sur le théâtre de Nicolet (aujourd'hui théâtre de la Galté)

9251. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE¹.

A Ferney, 9 décembre.

Mon cher marquis, je voudrais être entre vous et M. d'Argental, vous n'en doutez pas, et je partirais sur-le-champ si je pouvais sortir de mon lit. Vous le consolerez, et ce qui me console, moi, c'est que vous vivrez longtemps tous deux, parce que vous êtes sobres et sages. Mais je me sers d'un étrange mot, *longtemps*; nous ne vivons qu'un jour, et je suis à ma dernière heure.

Je vous enverrai, dans un mois ou deux, quelque chose de mes derniers moments; vous lirez cette bagatelle, si elle vous amuse.

Je vous remercie de ce que vous avez bien voulu faire auprès de M. de Fargès; je lui écris en conséquence.

Vous devez avoir reçu votre chaîne; je ne romprai qu'à la mort celle qui m'attache à vous.

9252. — A M. L'ÉPINE,

HORLOGER DU ROI.

9 décembre.

Je ne manquerai pas, monsieur, de vous rendre le petit service que vous me demandez, si je suis en vie quand je vous reverrai. La manière dont la chose se traitera dépendra un peu du triste état de ma santé, et des intérêts de ma famille, que mon grand âge m'oblige d'avoir principalement en vue.

En attendant, il est très-essentiel que vous demandiez une audience à M. de Fargès, maître des requêtes ou conseiller d'État, à qui monsieur le contrôleur général a renvoyé la connaissance entière des affaires qui concernent la colonie de Ferney. C'est à M. de Fargès uniquement que vous devez vous adresser. Il faut le voir; vous lui donnerez un mémoire, s'il vous en demande un. Vous lui direz dans quel état florissant j'ai mis cette colonie. Il sentira

était intitulée *le Charbonnier est maître chez lui, pantomime en trois actes*. La police n'avait pas permis qu'on donnât le nom de Henri IV au principal personnage, qu'on appelait seulement *le Roi*. Mais, comme si les auteurs ne travestissaient pas assez leur héros, on avait exigé qu'il fût vêtu à la moderne, en habit d'écarlate galonné, et un cordon jaune (au lieu du cordon bleu).

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

bien de quelle utilité elle est au royaume, puisque vous y avez vous-même un comptoir. Il est certain que, si on favorise cet établissement, on y pourra faire bientôt un commerce de plus d'un million par an. Mais tout est perdu si on nous abandonne. Je ne parle point de quatre cent mille francs qu'il m'en a coûté pour bâtir des maisons, et pour faire une ville très-jolie d'un des plus malheureux hameaux qui fût en France. Je puis perdre quatre cent mille francs, mais il me restera la consolation d'avoir travaillé pendant quelques années pour l'avantage de ma patrie et de la vôtre.

Si vous voyez monsieur votre beau-frère, je vous prie de lui dire combien je me suis intéressé à lui, et à quel point je l'estime.

9253. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 10 décembre.

Non, vous ne mourrez pas de sitôt : vous prenez les suites de l'âge pour des avant-coureurs de la mort. Cette mort viendra à la fin ; mais ce feu divin que Prométhée déroba aux cieux, et qui vous remplit, vous soutiendra et vous conservera encore longtemps.

« Il faut, monseigneur, que vos sermons baissent (disait Gil Blas à l'archevêque de Tolède) pour qu'on présage votre décadence ¹. » Jusqu'à présent vos sermons ne baissent pas. Récemment j'en ai lu deux, l'un à l'évêque de Sénez ², l'autre à l'abbé Sabatier ³, qui marquaient de la vigueur et de la force d'esprit. Cet esprit tient au genre nerveux, et à la finesse des sucs qui se distillent et se préparent pour le cerveau. Tant que cette élaboration se fait bien, la machine ne menace pas ruine.

Vous vivrez, et vous verrez la fin du procès de Morival. J'aurais sans doute dû penser plus tôt à lui, mais la multitude et la diversité des affaires m'en ont empêché. Je vous ai de l'obligation de m'en avoir fait souvenir. Peut-être ce délai de dix ans ne nuira pas à nos sollicitations : nous trouverons les esprits moins échauffés, par conséquent plus raisonnables. Peut-être alors y aura-t-il de bonnes âmes qui rougiront de cet exemple de barbarie au XVIII^e siècle, et qui tâcheront d'effacer cette flétrissure en faisant dépersecuter le compagnon du malheureux La Barre.

Vous serez l'auteur de cette bonne action. Je m'associerai toujours de grand cœur à ceux qui me fourniront l'occasion de soutenir l'innocence et

1. *Histoire de Gil Blas de Santillane*, livre VIII, chap. iv.

2. *Au révérend père en Dieu messire Jean de Beauvais* ; voyez tome XXIX, page 307.

3. Ce doit être le *Dialogue de Pégase et du Visillard* ; voyez tome X, page 195.

de délivrer les opprimés. C'est un devoir de tout souverain d'en user ainsi chez lui; et selon les cas il peut en user quelquefois de même en d'autres pays, surtout s'il mesure ses démarches selon les règles de la prudence.

Le crime d'avoir brisé un crucifix et d'avoir chanté des chansons libertines ne perdrait pas de réputation chez des hérétiques comme nous un officier, si d'ailleurs il a du mérite. Les sentences du parlement ne pourraient lui nuire non plus, car c'est le véritable crime qui diffame, et non pas la punition, lorsqu'elle est injuste. Il faudra voir si le vieux parlement réhabilité voudra *obtempérer* aux insinuations de M. de Vergennes.

Ce ministre, qui a résidé longtemps en pays étranger, a entendu le cri public de l'Europe à l'occasion de ce massacre de La Barre; il en a honte, et il tâchera de réparer en cette affaire ce qui est réparable. Mais le parlement peut-être ne sera pas docile; ainsi je ne réponds encore de rien.

Prenez bien soin de votre santé pendant le froid rigoureux qui commence à se faire sentir, et comptez que le philosophe de Sans-Souci s'intéresse plus que personne à la conservation du patriarche de Ferney. *Vale.*

FÉDÉRIC.

9254. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU¹.

11 décembre.

Vous êtes accoutumé, monseigneur, aux contre-temps qui arrivent dans toutes les affaires. Il n'y a point de chapitre plus long que celui des accidents; mais certainement vous ne perdrez rien pour attendre. J'ai bien de l'impatience de voir le mémoire dont vous daignez souffrir la publication. On dit que vous avez remis cette affaire entre les mains de M. Gerbier, qui la dirige. C'est un homme sage et instruit, qui ne peut marcher que d'un pas sûr dans le labyrinthe d'un procès criminel.

Je ne savais pas que M. le marquis de Vence fût mort; mais je savais très-certainement que, lorsqu'il était en vie, il disait et il écrivait que sa fille n'avait ni une bonne main ni un bon esprit. De là j'étais et je suis encore en droit de conclure qu'elle a employé la main d'un faussaire, son complice plus habile qu'elle. Il serait bien étrange qu'elle eût acquis en peu de temps la facilité de contrefaire l'écriture d'un autre, quand la sienne même est aussi mauvaise que celle de la plupart des femmes. Toute cette aventure est très-extraordinaire. Il y a autant d'absurdité à vous demander 425,000 livres qu'il y en avait à ces maraudeurs de Du Jonquay de prétendre avoir porté cent mille écus en treize

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

voyages. Mais votre affaire est beaucoup plus claire sans doute que celle de M. de Morangiés. Vous allez, Dieu merci, imposer silence à ceux qui affectent d'élever des doutes contre la vérité la plus palpable.

Je suis dans mes neiges avec ma colonie, mais alité et n'en pouvant plus, un peu étonné de tout ce que je vois de fort loin, attendant la fin de ma carrière et souhaitant à notre doyen une vie plus longue que celle de l'autre doyen auquel il a succédé. Je n'aurai en mourant que le regret de n'avoir pu vous faire ma cour ni à Bordeaux ni à Paris. Chacun a ses contre-temps : celui-là est bien cruel. Vos bontés me consolent, autant que votre affaire m'intéresse. Vous savez avec quelle respectueuse tendresse le solitaire du mont Jura vous est attaché à la vie et à la mort.

9255. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET ¹.

11 décembre.

Le voici enfin cet exécrationnel procès-verbal ; le voici avec toutes ses contradictions, ses imbécillités et ses noirceurs, accumulées par une cabale de Hottentots Welches ! Deux coquins suscitèrent ce procès horrible, uniquement pour perdre M^{me} l'abbesse de Wilencourt, qui n'avait pas voulu coucher avec eux.

J'envoie aux deux Bertrands l'extrait fidèle des dépositions, avec la réfutation en marge ². Il faut espérer que la France se lavera de cet opprobre d'une façon ou d'une autre.

Je donne avis à M. d'Hornoy que j'ai entre les mains la procédure. Je pense qu'il faut absolument purger la contumace : les cinq ans sont passés, on a besoin de lettres du sceau ; mais elles ne sont jamais refusées, c'est une chose de droit.

Il serait plus difficile de réhabiliter le chevalier de La Barre au parlement même. Jamais les assassins ne voudront convenir qu'ils ont été des coupe-jarrets absurdes. On ne pourrait parvenir à cette réhabilitation qu'en cas que la famille obtint la révision à un autre tribunal. Mais songez que la famille des de Thou n'a jamais pu parvenir à faire revoir le procès de son parent, juridiquement assassiné pour s'être conduit en honnête homme. D'ailleurs je crois qu'il y a eu quelques profanations prouvées contre le chevalier de La Barre. Ainsi, tout ce qu'on pourrait ob-

1. *Œuvres de Condorcet*, tome I^{er} ; Paris, 1847.

2. On le trouvera à la suite de cette lettre.

tenir serait une condamnation à une moindre peine; à moins qu'on ne portât l'affaire à un tribunal tout à fait philosophe, ce qui n'arrivera pas sitôt.

Toute notre ressource est donc de purger la contumace de d'Étallonde. Le succès me paraît sûr, et fera le même effet que si on cassait le jugement rendu contre La Barre. Car le public croira avec raison que La Barre était aussi innocent que son camarade, et en justifiant l'un nous les justifions tous deux.

Pour parvenir à cette justification, nous écartons un ou deux témoins des Hottentots d'Abbeville. Personne ne paraissant plus pour l'accuser, il sera en ce cas absous infailliblement, et il pourra même obtenir la permission de procéder contre ses accusateurs. Voilà où nous en sommes.

La générosité du grand-duc de Russie envers M. de La Harpe est une belle leçon pour nos Welches. J'embrasse tendrement nos deux Ajax, qui combattent vaillamment pour la cause des Grecs.

J'allais faire partir cette lettre par la voie indiquée, lorsque M. le marquis de Villevieille a eu la bonté de s'en charger. Alors je l'ai mis dans la confidence; bien sûr qu'il nous gardera le secret, et qu'il pourra même nous aider de ses bons offices. Son cœur est digne du vôtre.

Il faut encore que je vous dise, et que l'avocat sache, qu'il y a dans la déposition de Moinel, page 2, que ledit Moinel avait entendu dire *que d'Étallonde avait donné des coups de canne au crucifix du grand chemin*. J'ai mis *insulter*, pour ne pas effaroucher les Welches.

RÉSUMÉ DU PROCÈS D'ABBEVILLE

AVEC LES RÉPONSES¹.

Du 26 septembre 1765

Le nommé Naturé, maître d'armes, dit que les sieurs d'Étallonde, La Barre et Moinel, s'étaient vantés dans sa salle de n'avoir pas salué une procession de capucins.

1. Ces réponses sont certainement de Voltaire; on les retrouve à peu près textuellement dans sa correspondance, et il n'a fait qu'en développer la forme dans *le Cri du sang innocent* (voyez tome XXIX, page 375). C'est ici le premier jet.

Et, à la confrontation, il avoue que le sieur d'Étallonde n'a jamais été dans sa salle.

Preuve que ce témoin fut induit par la cabale, puisqu'il se rétracte à la confrontation.

Du 28 septembre 1765.

Aliamet de Metigny, le cadet, dit que le sieur de La Barre lui raconta que le sieur d'Étallonde, ayant vu dans la chambre d'un nommé Beauvarlet un médaillon représentant plusieurs figures, voulut d'abord l'acheter; mais qu'ayant remarqué que toutes ces figures, parmi lesquelles il y avait un Christ, étaient très-mal faites, le sieur d'Étallonde lui avait dit qu'il ne faudrait acheter ce médaillon que pour le briser, tant il était défectueux.

Un témoin de ouï-dire, et qui fait parler un mort, est nul.

Si on voulait faire valoir ce témoignage, il justifierait l'accusé.

Même jour.

Antoine Watier, âgé de seize à dix-sept ans, dit avoir entendu le sieur d'Étallonde chanter seul et en marchant une chanson sur les saints.

Un témoin de seize ans n'est pas grave, et l'accusation ne l'est pas.

Du 1^{er} octobre 1765.

Antoinette Leleu, femme de Pierre Raime, maîtresse de billard, dit avoir entendu chanter plusieurs fois des chansons sur les saints au sieur d'Étallonde. Raime, son mari, dit la même chose.

Si d'Étallonde a chanté une vieille chanson de soldat dans laquelle il y ait des indécences, il ne s'en souvient pas. Son application au service du roi son maître et l'étude des fortifications lui ont fait oublier ces puérilités.

Ajoute qu'il a ouï dire au sieur Saveuse que ledit Saveuse avait entendu dire au sieur Moinel que le sieur d'Étallonde avait insulté un crucifix planté sur le Pont-Neuf.

Des ouï-dire ne sont rien.

Du 3 octobre 1765. — Premier interrogatoire de Moinel.

Moinel, enfant de quatorze ou quinze ans, dit que le sieur d'Étallonde était fort loin d'une procession de capucins quand il n'ôta pas son chapeau.

Interrogé *malignement* si ce n'était pas bravade? A dit que non. Si d'Étallonde ne s'en était pas vanté? A dit que non.

Du 7 octobre 1765. — Deuxième interrogatoire de Moinel.

Ledit Moinel se contredit ensuite. Il accuse d'Étallonde d'avoir dit : « Sacre D...! pourquoi ôter son chapeau de si loin devant des capucins ? » Mais a confirmé que le sieur d'Étallonde ne s'en était pas vanté.

Ensuite interrogé si, dans la conversation, d'Étallonde ne lui a pas tenu des discours impies? Dit qu'un jour, devant un nommé Blondin, le sieur d'Étallonde dit qu'il était bien difficile de prouver l'existence de Dieu, etc. Ajoute que d'Étallonde lui a chanté une fois une chanson sur la Madeleine; que le sieur Douville de Maillefeu a chanté la même chanson. Dit que d'Étallonde, pressé d'un besoin en passant par un cimetière, avait satisfait à ce besoin quoiqu'il y eût un crucifix. Il finit son interrogatoire par dire qu'il ne savait ce qu'il disait.

Ce Moinel, qui s'est tant contredit, fut regardé comme un enfant imbecile dont les juges n'osèrent achever le procès, lorsqu'on eut reconnu enfin dans Abbeville que cette abominable affaire n'avait été entamée que par une querelle de quelques familles. C'est une chose publique.

Du 26 octobre 1765. — Troisième interrogatoire de Moinel.

Interrogé si d'Étallonde ne lui avait pas parlé de quelques hosties qu'on disait autrefois avoir versé du sang? A dit que non.

Ce conte des hosties fut le premier prétexte que prit la cabale. Il n'a jamais été question d'hosties. Cela seul fait voir la source de ces

Interrogé si d'Étallonde n'a pas fait quelque expérience avec ces hosties ? A dit que non. Interrogé s'il n'a pas chanté une ancienne chanson de corps de garde qu'on appelle la chanson de *Saint-Cyr* ? A dit que d'Étallonde l'a chantée.

délations horribles. On fit courir le bruit dans toute la France que les accusés avaient percé le saint sacrement à coups de couteau.

Tantôt on dit que les accusés ont mutilé un crucifix sur le grand chemin (lieu peu convenable à sa sainteté), tantôt on dit que non. Donc la cabale n'agissait que sur des bruits vagues et calomnieux.

Du 27 février 1766. — Quatrième interrogatoire de Moinel.

Dit qu'il a vu le sieur d'Étallonde insulter une croix sur le grand chemin. Interrogé s'il n'a point entendu d'Étallonde traiter le Christ de j...-f..... ? A dit qu'il croyait que oui. Interrogé si quelqu'un n'avait pas gardé une hostie et ne l'avait pas percée pour voir s'il en sortirait du sang ? A répondu que non ; mais que cette histoire lui avait été contée par le sieur Douville.

Interrogé s'il sait que d'Étallonde ait vidé ses entrailles dans un cimetière, non loin d'un crucifix ? A répondu qu'il l'avait entendu dire.

On a déjà vu que Moinel était un pauvre enfant à qui on faisait dire tout ce qu'on voulait.

Le sieur d'Étallonde nie formellement qu'il ait jamais prononcé ces infâmes paroles, et ose en prendre Dieu même à témoin.

Toujours des ouï-dire ! Et où serait le crime d'avoir été pressé de ses nécessités dans un cimetière dans lequel il y avait une croix ?

Du 2 octobre 1765. — Premier interrogatoire du chevalier de La Barre.

Le chevalier de La Barre dit qu'en effet d'Étallonde et lui avaient leur chapeau sur la tête pendant une petite pluie, assez loin d'une procession de capucins, le jour de la Fête-Dieu, et qu'ils allaient dîner à l'abbaye de Willencourt.

Interrogé s'il a dit qu'il ne comprenait pas comment on pouvait adorer un dieu de pâte ? A dit qu'il peut avoir exposé quelques doutes au sieur d'Étallonde, mais qu'il ne s'en

On a déjà répondu à cette vaine accusation.

Le sieur d'Étallonde n'a jamais parlé d'un dieu de pâte. C'est une expression de l'Église protestante. Quoiqu'il serve sous un très-grand roi protestant, il va souvent à la

souvent pas précisément. A dit que d'Étallonde, voyant en effet un mauvais médaillon de plâtre chez un nommé Beauvarlet, assura que ce plâtre ne méritait pas d'être conservé; mais qu'il y avait un Christ dans ce médaillon, et que ni lui ni d'Étallonde n'y avaient touché. Qu'il convient avoir chanté une vieille chanson de corps de garde avec le sieur d'Étallonde, et l'ode de Piron.

messe, et tout son régiment en est témoin.

Encore cette chanson! s'il l'a chantée, c'est si secrètement que la cabale fut obligée d'employer la ressource funeste d'un monitoire.

Du 30 décembre 1765. — Deuxième interrogatoire du chevalier La Barre.

Dit que le sieur d'Étallonde s'est vanté d'avoir insulté le Christ qui est sur le grand chemin, et de lui avoir fait des égratignures; qu'il a souvent chanté des chansons sur des saints.

Tout ce qu'a pu dire le chevalier de La Barre est nul. On sent bien qu'il chargeait le fugitif, auquel il ne pouvait nuire, et *unus testis, nullus testis*.

Du 27 février 1766. — Interrogatoire de La Barre sur la sellette.

Interrogés plusieurs jeunes gens ne s'assemblaient pas avec lui pour disputer sur la religion? S'ils n'avaient pas établi des avocats pour et contre; et si d'Étallonde n'était pas l'avocat plaidant contre le christianisme? A dit que non; mais qu'en effet d'Étallonde a chanté quelques chansons dans d'autres occasions. A dit qu'en effet le sieur d'Étallonde lui avait conté qu'il avait fait quelque égratignure à un crucifix placé sur le grand chemin, et qu'il croyait l'avoir entendu dire au sieur d'Étallonde. A dit qu'il a entendu conter à Dumaisnel de Saveuse que le sieur d'Étallonde avait été plusieurs fois à la selle dans un cimetière où il y avait un crucifix.

On a déjà répondu à ces accusations.

Quant aux avocats pour et contre, il est évident que c'est une calomnie aussi ridicule qu'affreuse contre des enfants dont la cabale voulait écraser les familles.

Cette cabale parvint à persécuter madame l'abbesse de Willencourt; mais le roi a rendu justice à son innocence. Le sieur d'Étallonde espère la même justice.

9256. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 décembre.

Je suis honteux, mon cher ange, et je me reproche bien de vous parler d'autre chose que de votre situation, de votre douleur, et des tristes détails qui doivent vous occuper ; mais peut-être que le mémoire que je vous envoie, et que M. le marquis de Villevieille doit vous faire remettre, sera pour vous une diversion intéressante. Vous serez étonné, indigné, et animé en le lisant. Vous encouragerez M. de Goltz, à qui j'ai écrit ¹. Vous pourrez lui faire lire ce mémoire, qui doit faire le même effet sur son esprit que sur le vôtre et sur le mien. J'en fais tenir une copie à mon neveu d'Hornoy, et une autre à M. le marquis de Condorcet. Nous avons tout le temps de prendre nos mesures. J'ose être sûr du succès, quand vous aurez le temps de recommander cette affaire si digne de vos bontés, et si intéressante pour l'humanité entière. Je crains de vous presser, et que vous ne pensiez que je vous presse. Je crains que vous ne quittiez vos propres affaires pour celle-ci. Gardez-vous-en bien ; réservez-la pour un moment de loisir.

Je vous adore, mon cher ange.

9257. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 12 décembre.

Mes neiges, monsieur, mes quatre-vingts ans, et mes douleurs continuelles, ne m'ont pas permis de vous parler plus tôt de vos plaisirs. Le récit que vous m'en faites m'a bien consolé. Je vois que les talents se sont rassemblés chez vous. Jouissez longtemps d'une vie si dignement occupée. Vous êtes dans un beau climat, et je suis actuellement en Laponie. Le hameau que vous avez vu est devenu une jolie petite ville ; mais il y fait froid comme à Archangel.

Il est bien triste, je vous l'ai dit plus d'une fois, que les gens qui pensent de même ne demeurent pas dans les mêmes lieux. Quelques maisons que j'ai bâties dans ma colonie sont habitées par des personnes dignes de vous connaître. Elles me font sentir tout ce que j'ai perdu par votre éloignement. Vous avez fait une plus grande perte, en n'ayant plus M. Turgot pour intendant ;

1. Lettre 9243.

mais la France y a gagné¹. Vous avez la consolation de voir les commencements d'un règne juste et heureux.

Messieurs vos enfants ont les plus belles espérances, et feront la consolation de votre vie. Je vais bientôt finir la mienne, mais ce sera en vous aimant.

9258. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 13 décembre.

Sire, pendant que votre officier de Ferney dessine des montagnes et fait des plans de fortifications, le vieillard de Ferney se jette à vos pieds, et envoie à Votre Majesté les charges énoncées contre cet officier dans le procès criminel aussi absurde qu'exécrationnable intenté contre lui. Ce procès est beaucoup plus atroce que celui des Calas, et rend la nation plus odieuse : car du moins les infâmes juges des Calas pouvaient dire qu'ils s'étaient trompés, et qu'ils avaient cru venger la nature ; mais les singes en robes noires qui ont osé juger d'Étallonde sans l'entendre, et même sans entendre le procès, n'ont voulu venger que la plus sottise des superstitions, et se sont conduits contre les lois aussi bien que contre le sens commun.

Ce mot de *religion*, dont on s'est servi pour condamner l'innocence au plus horrible supplice, faisait une grande impression sur l'esprit du feu roi de France ; il croyait s'attacher le clergé par ce seul mot ; et même à la mort du dauphin, son fils, il écrivit ou on lui fit écrire une lettre circulaire dans laquelle il disait qu'il n'aimait son fils que parce qu'il avait beaucoup de religion. Voilà ce qui a causé la mort du chevalier de La Barre et la condamnation de votre officier d'Étallonde. Il est à vous pour jamais, et soyez très-sûr qu'il est digne de vous appartenir.

Je ne doute pas que votre ambassadeur à Paris ne continue à le recommander fortement, et je vous demande en grâce d'échauffer son zèle sur cette affaire quand vous lui écrirez. On vous respecte, on ménagera un militaire qui vous appartient, et qui n'a de roi que vous.

Je ne crois pas qu'on soit fort de vos amis, mais on peut présumer qu'on aura un jour besoin d'en être : et enfin je ne connais point de pays au monde où votre nom ne soit très-puissant. Il m'est sacré ; je mourrai en le prononçant.

1. D'intendant de Limoges, Turgot était devenu contrôleur général des finances.

J'ose me flatter que Votre Majesté voudra bien me laisser d'Étallon de Morival jusqu'à ce que le respect qu'on vous doit termine heureusement cette affaire affreuse.

9259. — A M. VASSELIER ¹.

Le vieux malade recommande aux bontés de M. Vasselier les lettres ci-jointes.

Il lui envoie aussi une botte de la colonie pour Dijon.

Si M. Vasselier trouve la moindre difficulté, il nous renverrait la botte.

Il est bien étonnant que le parlement de Paris commence par faire des remontrances au roi, qui l'a ressuscité. C'est comme si Lazare avait fait des reproches à Jésus-Christ.

9260. — A M. LE COMTE DE LEWENHAUPT.

Ferney, 15 décembre.

Je vois que les plaisirs de Paris vous consolent un peu du malheur de la guerre que vous êtes obligé de faire. Vous n'entendez parler que de Henri IV; comme à Stockholm il n'était question que du grand Gustave; mais je suis sûr qu'on n'a point joué le grand Gustave aux marionnettes². Chaque peuple habille ses héros à la mode de son pays. Je me souviens que, dans mon enfance, Henri IV et le duc de Sully étaient connus à peine. Il y a trois choses dont les Parisiens n'ont entendu parler que vers l'an 1730 : Henri IV, la gravitation, et l'inoculation³. Nous venons un peu tard en tout genre; mais aujourd'hui nous n'avons rien à regretter dans l'aurore du règne le plus sage et le plus heureux. On dit surtout que nous avons un ministre des finances⁴ aussi sage que Sully, et aussi éclairé que Colbert. Ces finances sont le fondement de tout, dans les empires comme dans les familles. C'est pour de l'argent que l'on fait la guerre et qu'on plaide. Nous avons une lettre de l'empereur Adrien, dans laquelle il dit qu'il est en peine de savoir qui aime plus l'argent, ou des prêtres de Sérapis, ou de ceux des Juifs, ou de ceux des chrétiens. Ceux qui vous font un procès paraissent l'aimer beaucoup.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Il s'agit ici de la pièce jouée chez Nicolet.

3. C'est Voltaire qui les fit connaître par sa *Henriade*, qui parut en 1723, et ses *Lettres philosophiques*, publiées en 1734.

4. Turgot.

J'ai consumé tout le mien à établir à Ferney une assez grande colonie. J'ai changé le plus vilain des hameaux en une petite ville assez jolie, où il y a déjà cinq carrosses. Je voudrais avoir encore l'honneur de vous y recevoir, lorsque vous retournerez dans vos terres.

Le vieux Malade de Ferney.

9281. — A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Ferney, 16 décembre.

Madame, c'était donc un diable d'homme que ce marquis de Pugatschew ? et il faut que le divan soit bien bête pour ne lui avoir pas envoyé quelque argent. Il ne savait donc pas plus écrire que Gengis-kan et Tamerlan ? Il y a eu même, dit-on, des gens qui ont fondé des religions sans pouvoir seulement signer leur nom. Tout cela n'est pas à l'honneur de la nature humaine : ce qui lui fait honneur, c'est votre magnanimité. Votre Majesté impériale donne de grands exemples qui sont déjà suivis par le prince votre fils. Il vient de donner une pension à un jeune homme de mes amis, nommé M. de La Harpe, qu'il ne connaît que par son mérite, trop méconnu en France. De tels bienfaits, répandus à propos, enflent la bouche de la Renommée, et passent à la postérité.

Je crois que Votre Majesté, qui sait lire et écrire, va reprendre le bel ouvrage de sa législation, quoiqu'elle n'ait plus auprès d'elle le pauvre Solon nommé La Rivière¹, qui était venu vous donner des leçons, et qu'elle n'ait pas encore pour premier ministre cet avocat sans cause nommé Duménil, qui vient enseigner la coutume de Paris à Pétersbourg de la part de son parrain.

Vous serez réduite à donner des lois sans le secours de ces deux grands personnages ; mais je vous conjure, madame, d'insérer dans votre code une loi expresse qui n'accorde la permission de baiser les mains des prêtres qu'à leurs maîtresses. Il est vrai que Jésus-Christ se laisse baiser les jambes par Madeleine ; mais ni nos prêtres ni les vôtres n'ont rien de commun avec Jésus-Christ.

J'avoue qu'en Italie et en Espagne les dames baisent la main d'un jacobin ou d'un cordelier, et que ces marauds-là prennent

1. Voyez ci-dessus, page 112.

beaucoup de liberté avec nos femmes. Je voudrais que les dames de Pétersbourg fussent un peu plus fières. Si j'étais femme à Pétersbourg, jeune et jolie, je ne baiserais que les mains de vos braves officiers qui ont fait fuir les Turcs sur terre et sur mer, et ils me baiseraient tout ce qu'ils voudraient. Jamais on ne pourrait me résoudre à baiser la main d'un moine, qui est souvent très-malpropre. Je veux consulter sur cette grande question le parrain du sieur Duménil.

En attendant, madame, permettez-moi de baiser la statue de Pierre le Grand et le bas de la robe de Catherine plus grande. Je sais qu'elle a une main plus belle que celle de tous les prêtres de son empire ; mais je n'ose baiser que ses pieds, qui sont aussi blancs que les neiges de son pays.

Je la supplie de daigner conserver un peu de bonté pour le vieux radoteur des Alpes.

9262. — A M. MARIN ¹.

16 décembre.

Voici de quoi il s'agit, mon cher ami ; je me fie entièrement à votre sagesse discrète et à la sensibilité de votre cœur. Exigez de M. Linguet une réponse en marge aux questions qu'on lui fait. On compte d'ailleurs sur son silence et sur le vôtre, comme il doit compter sur la reconnaissance de ceux qu'il obligera.

Je soupçonne que vous avez été passer quelques jours en Normandie ; dites-moi si je me trompe.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

9263. — A M. DE LALANDE.

19 décembre.

Je commence, monsieur, par vous remercier de tout mon cœur des volumes d'astronomie ² que vous voulez bien me promettre. Il est vrai que je suis presque aveugle l'hiver, et que je ne suis pas fait pour les observations ; mais je vous dirai avec Keill :

Thus we from heaven remote to heaven shall move
With strength of mind, and tread the abyss above.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Astronomie*, en trois volumes in-4°, par M. de Lalande. (K.)

J'ai Keill et Grégory, il ne me manque que vous. Je n'aurais pas abandonné ce genre d'étude, si j'avais pu me flatter d'y réussir comme vous. A propos d'astronomie, vous m'avouerez que si on a admiré les orreries¹ d'Angleterre, qui ne sont qu'une misérable petite copie du grand spectacle de la nature, on doit, à plus forte raison, admirer l'original ; et que Platon n'était pas un sot, lorsqu'en méprisant et en détestant toutes les superstitions des hommes, il avouait qu'il existe un éternel Géomètre.

Je ne m'étonne point que des fripons engraisés de notre sang se déclarent contre M. Turgot, qui veut le conserver dans nos veines ; et que, lorsqu'on nous saigne, ce soit pour l'État, et non pour des financiers. M. Turgot est d'ailleurs le protecteur de tous les arts, et il l'est en connaissance de cause. C'est un esprit supérieur et une très-belle âme. Malheur à la France s'il quittait son poste !

S'il m'est permis, à mon âge, de m'intéresser aux affaires de ce monde, je dois être bien content que M. de Baquencourt soit notre intendant. C'est lui qui fut le rapporteur, aux requêtes de l'hôtel, de l'abominable procès des Calas ; c'est lui qui entraîna toutes les voix, et qui vengea la nature humaine, autant qu'il le pouvait, de l'absurde barbarie des Pilate de Toulouse.

J'aime fort sainte Geneviève ; mais je voudrais qu'on bâtit une belle salle pour saint Racine, saint Corneille et saint Molière.

A l'égard de saint Henri IV, qu'on voulut assassiner tant de fois ; que Grégoire XIII déclara génération bâtarde et détestable, et à qui le pape Clément VIII donna le fouet sur les fesses des cardinaux Du Perron et d'Ossat ; contre lequel les Fréron de ce temps-là écrivirent des volumes d'injures ; qu'on tua enfin dans son carrosse au milieu de ses amis ; à l'égard, dis-je, de ce Henri IV, qu'on ne connaît bien que depuis une trentaine d'années, ce n'est pas aux marionnettes qu'il faudrait l'adorer², mais dans la cathédrale de Paris.

Adieu, monsieur ; les habitants de mon désert désirent passionnément d'avoir l'honneur de vous revoir, quand vous reviendrez dans notre voisinage. Conservez vos bontés pour le vieux malade, qui vous est tendrement attaché.

1. Espèce de planétaire ou de machine qui représente les mouvements des planètes.

2. On jouait alors *Henri IV* sur plusieurs théâtres de Paris.

9264. — A M. AUDIBERT.

A Ferney, 19 décembre.

Si vous avez, monsieur, connu le froid à Marseille au mois de novembre, vous devez actuellement avoir trop chaud. Voilà comme la nature est faite. Il y a autant de variation dans les têtes de Paris que nous en éprouvons dans les saisons. Vous savez à présent, ou vous saurez bientôt, avec quelle reconnaissance le parlement fait des remontrances au roi contre l'édit qui l'a ressuscité.

J'apprends qu'il y a une forte cabale de quelques financiers contre M. Turgot. Cela seul ferait son éloge, et ne causera pas sa perte. La France serait trop à plaindre si un homme d'un mérite et d'une vertu si rares cessait d'être à la tête des affaires.

Vous avez eu la bonté, monsieur, de me faire toucher quelquefois un peu d'argent : je vous demande aujourd'hui une autre grâce ; elle est un peu plus considérable : c'est de me conserver la vie en m'envoyant un petit quartaut du meilleur vin de Frontignan. Ne le dites pas à ceux qui me payent des rentes viagères. Ce sera une petite extrême-onction que vous aurez la bonté de me donner. Je vous ferai tenir l'argent par Lyon ou par Genève, comme il vous plaira. Si vous me refusez, je suis homme à venir chercher moi-même du vin muscat à Marseille, car je ne puis plus tenir aux neiges du mont Jura.

Agréez, monsieur, les sincères remerciements, etc.

9265. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT ¹.

19 décembre 1774.

Votre dernière lettre est étonnante, je serais fort tentée de m'en tenir à ma signature et d'adresser sa réponse à l'abbé Pellegrin. Non, jamais mon ancien, mon bon ami Voltaire ne pouvait prendre un tel travers avec moi. Se fâcher de ce que je n'ai pas été contente de recevoir de francs noëls, au lieu de couplets dont M. et M^{me} de Choiseul fussent l'unique objet ! Se vanter qu'ils ont été approuvés par une compagnie nombreuse *et du meilleur ton !* me prêcher l'indulgence dont vous n'avez eu ni n'aurez jamais besoin, et dont assurément vous n'avez jamais donné l'exemple ; je ne saurais vous reconnaître à de semblables traits.

Cependant si c'est vous, je croirai sans peine que vous voyez très-bonne

1. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1865.

compagnie, mais que vos correspondances ne sont pas toutes du *bon ton*. Je souligne ces deux mots, parce que vous me paraissez persuadé que j'y attache une grande idée.

Croyez-moi, mon cher Voltaire, vous auriez grand tort de vous brouiller avec moi; personne ne vous considère et ne vous aime davantage que la plus ancienne de vos amis, qui n'a pas cru manquer à la considération qu'on vous doit en vous donnant une occasion de lui faire plaisir, et à vous, celle de donner quelque marque d'attachement aux personnes qu'elle croit que vous aimez.

9266. — A MADAME DE SAUVIGNY.

A Ferney, 21 décembre.

Je commence, madame, par vous dire que M. de Sauvigny étant fait ministre d'État après avoir été fait premier président¹, sans avoir jamais sollicité aucune de ces dignités, me parait comblé de gloire. Vous avez la vôtre à part, et vous savez combien je m'intéresse à l'une et à l'autre. Cette gloire est sans atteinte; mais j'ai peur que votre repos ne soit un peu troublé par la lettre de M. du Gard d'Esschichens et par la conduite de monsieur votre frère.

Vous me demandez qui est M. du Gard : c'est le fils d'un gentilhomme qui se réfugia en Suisse avec tant d'autres à la révocation de l'édit de Nantes, et qui acheta la terre d'Esschichens, dans le pays de Vaud. Il jouit d'une fortune honnête; il est père de famille, et n'est pas sans considération dans son pays. Il passe pour être un peu violent; il a un fils qui est, je crois, officier dans un régiment suisse.

M. Durey a été souvent très-bien reçu dans le château d'Esschichens, et y a mené sa fille. Il a persuadé toute la maison de l'injustice avec laquelle il a été traité en France; il y a excité une grande compassion pour lui, mais en a tiré peu de secours.

Je ne suis pas étonné que ses plaintes aient fait quelque impression sur cette famille, puisqu'elles en avaient fait une très-grande chez moi avant que je fusse informé de la vérité.

Si vous répondez à M. d'Esschichens, madame, je me fie à votre circonspection et à la dignité de votre caractère. Vous ne vous compromettrez point. Si vous ne lui écrivez pas, ou si vous voulez attendre, on pourra lui faire dire que vous êtes malade. Je ne crois pas que M. Tronchin ait avec lui la moindre liaison.

1. Le 13 avril 1771, du parlement Maupeou.

M. d'Esschichens m'a écrit quelquefois d'une manière très-obligeante, et je suis entièrement à vos ordres.

Ma plus grande inquiétude est que M. Durey n'ait persuadé, dans le pays de Vaud, que sa fille ne s'était retirée à Lausanne que dans la crainte d'une lettre de cachet que vous pourriez obtenir contre elle. Cette idée était d'autant plus injuste que, dans ce temps-là même, vous aviez la générosité de faire une pension de cinq cents livres à cette personne.

Le voyage de cette fille à Lyon, son retour à Genève et à Lausanne, ont achevé de la perdre. L'éclat de sa grossesse et de ses couches a comblé son malheur. Elle s'était saisie des hardes de son père, et c'est en partie pour reprendre ses effets que M. Durey alla en dernier lieu à Lausanne. Il se raccommoda avec sa fille, qui ensuite se réfugia en Savoie, menant toujours son enfant avec elle. Cette pauvre créature est actuellement dans la misère : elle couche tantôt à Genève, tantôt à Ferney, chez une ancienne maîtresse de son père, mariée dans Ferney même. Je ne l'ai point vue, et je ne la verrai point. Je lui ai fait donner quatre louis d'or : je ne puis me charger d'elle. Les dépenses énormes que l'établissement de ma colonie m'a coûté ne me permettent pas de faire davantage pour des personnes dont la conduite est si déplorable.

Je ne vous cèle point, madame, que je suis très-affligé de toutes les faiblesses dont j'ai été témoin, et de tous les mensonges qu'on m'a faits pendant des années entières. Je vous plaindrais beaucoup, si je ne connaissais la fermeté de votre caractère et la sagesse de votre conduite.

A l'égard de M. Durey, j'ignore s'il s'est en effet abaissé jusqu'à prendre des écoliers à Lausanne. Il s'était avili bien davantage en Hollande et en Angleterre. Il écrivait, il n'y a pas longtemps, qu'il avait quatre à cinq écoliers ; mais on dit qu'il n'en a jamais eu aucun ; et je pense, avec M. de Florian, qu'il n'a jamais eu besoin de cette indigne ressource, puisqu'il touche deux mille six ou sept cents livres par an, et qu'avec cette somme il pourrait s'entretenir modestement, lui et sa fille, jusqu'à ce que ses affaires et sa tête fussent dans un meilleur état, supposé qu'elles puissent se rétablir.

Je vous épargne, madame, une infinité de petits détails. C'est un très-grand malheur d'avoir un tel frère, qui a certainement besoin d'être toujours conduit, et qui quelquefois ne veut pas l'être.

M. de Florian a dû vous donner quelques autres petits éclair-

cissements. Je jouis de sa société et de celle de madame sa femme, autant que ma malheureuse santé peut me le permettre. L'état de M^{me} de Florian est très-singulier et très-inégal; heureusement elle est bien conformée; elle est grande et forte; elle soutient ses maux avec courage. Vous connaissez le chirurgien Cabanis¹, qui a une très-grande expérience, et qui joint la connaissance de la médecine à l'art de la chirurgie. Il paraît peu inquiet de l'état étonnant de M^{me} de Florian.

Ayez grand soin de votre santé, madame; jouissez de ce bien, que je n'ai jamais connu, et conservez-moi vos bontés, dont je connais assurément tout le prix. Je vous suis attaché avec l'es-time la plus respectueuse, et permettez-moi de dire la plus tendre, etc.

9267. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT².

22 décembre 1774.

Faisons la paix, mon cher Voltaire, je suis pénétrée de reconnaissance; vous êtes bon, complaisant, et moi, je suis une sotte impertinente. Vous m'avez lavé la tête, je vous le pardonne, je l'avais mérité. Je veux pourtant vous dire mes raisons. Vos couplets, quelque jolis qu'ils soient, ne remplissaient point mon objet. Si vous aviez lu avec attention ma première, et puis ma seconde lettre, vous auriez vu ce que je désirais. Il n'était question de Noël que pour le chant, et non pour aucune allégorie: l'étable et la sainte Famille n'avaient rien à démêler avec mon souper et ma compagnie; mais n'en parlons plus.

Vos Noël's seront chantés samedi, ils seront trouvés très-bons, et je me garderai bien de dire que j'ai osé les critiquer. Mais, dites-moi, monsieur, si c'est tout de bon que vous êtes fâché. Comment mon mécontentement et mes critiques ne vous ont-ils pas fait rire? Ne devaient-ils pas vous prouver combien je vous croyais au-dessus d'en pouvoir être offensé? Croyez-vous que j'en eusse usé de même avec les Marmontel, les Dorat, les Colardeau, etc., etc., etc.? Je m'en serais bien gardée; mais finissons tout cela.

Quelle est donc la cruelle affaire qui vous occupe, vous tourmente? Est-ce celle de ce jeune homme pour qui nous sollicitons? Serait-ce quelque autre chose qui vous fût personnelle? Tirez-moi d'inquiétude tout au plus vite. Je vous aime tendrement, je m'intéresse sensiblement à tout ce qui vous regarde. Mandez-moi aussi s'il est vrai que vous reviendrez ici au mois de mars; ne me laissez point ignorer la chose qui me ferait le plus de plaisir. Adieu, mon cher Voltaire, je voudrais bien que nous pussions nous embrasser encore une fois avant notre entière séparation.

1. Je ne sais s'il y avait parenté entre ce Cabanis et son illustre homonyme Pierre-Jean-Georges Cabanis, alors âgé seulement de dix-sept ans. (D.)

2. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1865.

Je viens de lire une brochure de soixante-trois pages; si elle n'est pas de vous, ou si vous ne voulez pas qu'on vous en croie l'auteur, je consentirais bien volontiers qu'on pût me soupçonner de l'être.

9268. — A M. D'AILLY ¹.

Ferney, 23 décembre.

Il est triste, quand on a quatre-vingt et un ans, d'être frustré de son bien et de ne savoir pas seulement où est ce bien. J'ai environ 4,000 livres de rente sur la succession de feu M. le duc de Bouillon, par un ancien contrat homologué à la chambre des comptes. Cette hypothèque est privilégiée, et cependant je ne suis point payé.

J'ai écrit en dernier lieu à l'intendant de M. le duc de Bouillon d'aujourd'hui, qui ne m'a point fait de réponse. Je crois qu'il faut se mettre en règle par les formes légales. A l'égard de M. le maréchal de Richelieu, avec lequel j'ai l'honneur d'être lié depuis longtemps, je n'agirai que par des prières réitérées. Son triste procès avec M^{me} de Saint-Vincent doit m'empêcher de le presser aujourd'hui.

J'ignore si Marchant le fermier général mon parent, qui me doit toute sa fortune, a payé; mais il faut certainement qu'il paye. Mon âge et mes maladies me mettent dans l'impossibilité d'aller solliciter mes créanciers à Paris.

Je n'ai de consolation et d'espérance que dans la bonté que vous avez eue, monsieur, de vouloir bien vous mettre à la tête de mes affaires, et de daigner me tirer du chaos où je suis. Je voudrais bien ne pas mourir endetté. J'ai fait des entreprises qui sont au-dessus de l'état et des forces d'un citoyen obscur tel que je le suis. J'ai bâti de fond en comble un château assez considérable; j'ai changé un hameau, aussi affreux que pauvre, en une ville agréable, bâtie de pierres de taille, que le roi a eu la bonté de faire paver. J'ai fait venir dans cette habitation une colonie d'artistes étrangers qui font un grand commerce, protégé par monsieur le contrôleur général. Je n'ai demandé aucun secours d'argent au gouvernement pour l'établissement de cette colonie. J'ai tout fait à mes dépens, et je me trouve sur le point d'être ruiné, si les grands seigneurs à qui j'ai affaire dédaignent de me rendre justice.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

9269. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET ¹.

23 décembre 1774.

Vous êtes deux belles âmes, vous et l'autre Bertrand. Je reçois et je lis avec transport votre lettre du 13. Vous viendrez certainement à bout de l'affaire que vous entreprenez avec tant de générosité². Vous montrerez enfin aux hommes à quoi servent la justesse de l'esprit et la bonté du cœur.

Je vous ai déjà dit que je pense absolument comme vous ; je ne veux point de grâce, je veux justice complète. Nous n'avons qu'un seul obstacle, mais il est grand. Un enfant de quatorze ou quinze ans, imbécile et timide³, a chargé cruellement celui pour qui nous nous intéressons. Il faut écarter ce pauvre garçon, qui serait très-dangereux, et c'est à quoi je travaille, quoique je sois à cent cinquante lieues de lui. Il serait incapable de répondre d'une manière satisfaisante s'il fallait qu'il comparût encore, et toute notre peine serait perdue.

Il est impossible et il serait très-dangereux de commencer par celui qui est mort⁴. Sa famille n'entreprendra certainement pas une telle affaire. Il faut commencer par purger la contumace du vivant⁵ au parlement même. Il n'a contre lui que les aveux du mort et les accusations de l'imbécile. Si nous pouvons parvenir à éclipser ce pauvre misérable accusateur, l'accusé n'a plus à craindre que l'archevêque de Paris ou l'abbé de Sainte-Geneviève; son affaire devient la plus simple et la plus aisée, comme la plus juste.

Je ne connais que trop ce ridicule code pénal que chaque juge portedans sa poche quand il va à la Tournelle; mais je n'en ai que la première édition de 1752. Il est bien affreux que la vie des hommes dépende de cet impertinent ouvrage, selon lequel un juge est en droit de condamner aux galères quiconque aura été à Notre-Dame de Lorette sans une permission signée de M. le comte de Saint-Florentin. Tout est arbitraire dans notre abominable jurisprudence. Attendons que nous ayons mis le contumace en état de se justifier pleinement, faute d'accusateurs. C'est une justification pleine et entière que nous voulons obtenir,

1. *OEuvres de Condorcet*, tome I^{er} ; Paris, 1817.

2. La révision du procès de La Barre.

3. Moinel.

4. La Barre.

5. D'Étallonde.

et rien autre chose. Si nous y parvenons, la famille du chevalier fera ce qu'elle voudra ; mais je doute que cette famille soit jamais aussi généreuse et aussi intrépide que vous.

Si nous ne pouvons parvenir à justifier légalement notre infortuné, je le renverrai au roi son maître, et j'espère que ce prince l'avancera dans le service autant par la connaissance de son mérite que par la juste indignation qu'il ressentira.

Je suis aussi outré, aussi bouleversé de cette exécrationnable aventure que je le fus le premier jour. Je me trompe, je le suis davantage. Tous mes sentiments augmentent avec l'âge, et surtout celui qui m'attache à vous avec une très-tendre vénération.

9270. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 décembre.

Mon cher ange, vous passez bien rapidement par de tristes épreuves. Votre lettre, que la douleur a écrite, pénètre mon cœur. Je savais bien que M. de Felino était un homme d'un rare mérite ; mais j'ignorais que vous fussiez lié avec lui d'une amitié si tendre. La mort vous a donc tout enlevé, frère, femme, amis. Je vous vois presque seul ; je ne suis pas fait assurément pour remplir ce vide effroyable. Je partirais sur-le-champ, si j'avais la force de me traîner. Que je volerais vite vers vous ! que je partagerais tous vos sentiments ! Je ne voudrais exister dans un coin de Paris que pour être uniquement à vos ordres. Mon cher ange, vous êtes malheureux par votre cœur. Votre douleur même porte avec elle la plus flatteuse des consolations, le secret témoignage de ne souffrir que parce que vous avez une belle âme. Pour moi, je souffre de la tête aux pieds dans mon pauvre corps, et mon esprit est à la torture par ma situation, par le combat continuel entre le désir de venir me jeter entre vos bras, et l'impuissance actuelle de m'y rendre.

Occupez-vous beaucoup, mon cher ange ; je ne connais que ce remède dans l'état où vous êtes. Je suis malade dans mon lit, à quatre-vingts ans passés, au milieu des neiges ; je m'occupe, et cela seul me fait vivre.

Je vous enverrai, au mois de janvier, un petit résultat d'une partie de mes occupations. J'ose penser qu'il vous amusera, vous et M. de Thibouville, qui vous tient, je crois, compagnie. Mais vous avez des soins plus importants qui font diversion à vos chagrins ; votre place même est pour vous une nécessité de vous

distraire. Vous avez M. le duc de Praslin, qui a besoin de vous autant que vous avez besoin de lui, et à qui je vous prie de présenter mon respectueux et tendre attachement. D'ailleurs y a-t-il quelqu'un dans la bonne compagnie de Paris qui n'ambitionne le bonheur de vivre avec vous ?

J'ose compter, parmi les objets qui pourront occuper votre âme noble et sensible, l'affaire du jeune homme pour qui vous prenez un si juste intérêt.

J'ignore si vous voyez quelquefois M^{me} la duchesse d'Enville. Je suis pénétré de ses bontés. Elle me parle d'une grâce, c'était en effet à quoi se bornait d'abord le très-estimable infortuné qu'elle daigne protéger ; mais je ne veux point de grâce, je veux absolument justice, et une justice complète. Je n'ai qu'un seul coaccusé¹ à craindre et à diriger ; mais c'est un imbécile timide, qui d'ailleurs est à cent cinquante lieues de moi. Ce pauvre garçon est le seul obstacle qui m'arrête. J'entrerai avec vous dans tous ces détails quand vous serez un peu plus en état de vous y prêter, et quand il sera temps de purger la contumace : ce sera alors l'affaire la plus simple, la plus aisée, et la plus prompte, comme la plus juste. C'est au parlement même qu'elle doit être jugée, et mon neveu d'Hornoy peut y servir plus que tous les ministres et que toute la cour. Tout cela demande un peu de temps ; je crois même que le parlement a maintenant des affaires plus pressées. Nous verrons bientôt si ces remontrances plairont fort à la cour : nous verrons si on sera content que le premier effet des grâces infinies du roi ait été de s'en plaindre.

Mon très cher ange, je mets toutes vos douleurs avec les miennes dans mon cœur. Ce cœur est en pièces, les pièces sont à vous. Je vous embrasse de mes très-faibles bras.

9271. — DE M. HENNIN².

A Genève, le 26 décembre 1774.

Monsieur, M. Watelet, votre confrère et mon ami, m'a adressé l'exemplaire que je joins ici d'un nouvel ouvrage qu'il vient de publier³. Je ne puis mieux m'acquitter de cette commission qu'en copiant le passage de sa lettre qui la renfermait. Le voici :

« Je vous prie de vouloir bien en offrir un exemplaire au Nestor de Ferney,

1. Charles-François-Marcel Moinel.

2. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*; Paris, 1825.

3. *Essai sur les Jardins*, par M. Watelet. Paris, Prault, 1774; 1 vol. in-8°.

qui sait si bien, quoique éloigné de nous, apprécier toutes nos folies, tandis que, toujours occupés de lui, nous goûtons les fruits de sa sagesse et de ses brillants loisirs. Il aurait rendu ce sujet piquant, et lui aurait donné de l'intérêt, s'il avait daigné le traiter : occupé d'objets bien plus utiles, il n'a jamais cependant dédaigné ceux qui pouvaient lui offrir quelque agrément, et les charmes de la campagne, ainsi que le bonheur de la retraite, auxquels il doit une partie de sa gloire, et nous tous les plaisirs qu'il nous a donnés et qu'il nous donne sans cesse, ne peuvent lui être indifférents. Enfin, à quelque titre que ce soit, comme confrère qui s'honore de ce titre, comme admirateur de ses ouvrages, ou comme reconnaissant des marques d'intérêt qu'il a bien voulu me donner en plusieurs occasions, je serai content s'il agrée mon petit hommage plus par égard pour l'intention que pour le mérite de l'offrande. »

M. Watelet est un homme sensible et instruit, qui vit heureux, chéri de ses amis et des artistes. La douceur de ses mœurs et la sagesse de son goût se font sans doute sentir dans son ouvrage, que je n'ai pas encore eu le temps de bien examiner.

J'ai l'honneur, etc.

9272. — A M. HENNIN.

A Ferney, 27 décembre.

Mille remerciements à celui qui parle si bien des jardins¹, et à celui qui se défait malheureusement du sien.

Je renvoie la triste affaire anglaise.

Mille respects.

9273. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Berlin, 28 décembre.

Non, vous ne mourrez point; je n'y puis consentir.

Vous vivrez, et vous verrez la fin du procès de d'Étallonde; mais je ne garantirai pas qu'ils le jugent². Si cependant cet ancien parlement ne veut pas déshonorer son rétablissement, il doit prononcer en faveur de l'innocence, et d'Étallonde vous aura la double obligation d'avoir rétabli sa mémoire, sa fortune, et de lui avoir fourni par le moyen de l'instruction de quoi former et perfectionner ses talents.

Je vous remercie des dessins que vous m'envoyez, surtout de celui de votre jardin, pour me faire une idée des lieux que votre beau génie rend célèbres, et que vous habitez.

1. Par l'intermédiaire d'Hennin, Watelet avait envoyé à Voltaire son *Essai sur les Jardins*, 1774, in-8°; voyez la lettre précédente.

2. « Qu'il le gagne. » (*Œuvres posthumes.*)

Vous me parlez d'un jeune homme¹ qui a été page chez moi, qui a quitté le service pour aller en France, où, pour trouver protection, il a épousé, je crois, une parente de la Du Barry. Si Louis XV n'était pas mort, il aurait joué un rôle subalterne dans ce royaume; mais actuellement il a beaucoup perdu : il est fort éventé; et je doute qu'il se soutienne à la longue. Avec une bonne dose d'effronterie, il s'est annoncé comme homme à talents; on l'en a cru d'abord sur sa parole. Il lui faut une quinzaine de printemps pour qu'il parvienne à maturité; il se peut alors qu'il devienne quelque chose.

Les siècles où les nations produisent des Turenne, des Condé, des Bossuet, des Bayle, et des Corneille, ne se suivent pas de proche en proche : tels furent ceux des Périclès, des Cicéron, des Louis XIV. Il faut que tout prépare les esprits à cette effervescence. Il semble que ce soit un effort de la nature, qui se repose après avoir prodigué tout à la fois sa fécondité et son abondance. Point de souverain qui puisse contribuer à l'avènement d'une époque aussi brillante. Il faut que la nature place les génies de telle sorte que ceux qui les ont reçus puissent les employer dans la place qu'ils auront à occuper dans le monde. Et souvent les génies déplacés sont comme des semences étouffées qui ne produisent rien.

Dans tout pays où le culte de Plutus l'emporte sur celui de Minerve, il faut s'attendre à trouver des bourses enflées et des têtes vides. L'honnête médiocrité convient le mieux aux États; les richesses y portent la mollesse et la corruption : non pas qu'une république comme celle de Sparte puisse subsister de nos jours; mais, en prenant un juste milieu entre le besoin et le superflu, le caractère national conserve quelque chose de plus mâle, de plus propre à l'application, au travail, et à tout ce qui élève l'âme. Les grands biens font ou des ladres ou des prodiges.

Vous me comparerez peut-être au renard de La Fontaine, qui trouvait trop aigres les raisins auxquels il ne pouvait atteindre. Non, ce n'est pas cela; mais² des réflexions que la connaissance de l'histoire et ma propre expérience me fournissent. Vous m'objecterez que les Anglais sont opulents, et qu'ils ont produit de grands hommes. J'en conviens; mais les insulaires ont en général un autre caractère que ceux du continent; et les mœurs anglaises sont moins molles que celles des autres Européens. Leur genre de gouvernement diffère encore du nôtre; et tout cela joint ensemble forme d'autres combinaisons; sans mettre en considération que ce peuple, étant marin par état, doit avoir des mœurs plus dures que ce qui se voit chez nous autres animaux terrestres.

Ne vous étonnez pas de la tournure de cette lettre : l'âge amène les réflexions, et le métier que je fais m'oblige de les étendre le plus qu'il m'est possible.

Cependant toutes ces réflexions me ramènent à faire des vœux pour votre conservation. Vous êtes le dernier rejeton du siècle de Louis XIV, et si nous vous perdons, il ne reste en vérité rien de saillant dans la littérature

1. Le baron de Pirch; voyez lettre 9240.

2. « C'est le fruit des réflexions. » (*Œuvres posthumes.*)

de toute l'Europe. Je souhaite que vous m'enterriez : car, après votre mort¹, *nihil est*.

C'est avec ces sentiments que le philosophe de Sans-Souci salue le patriarche de Ferney. *Vale*.

FÉDÉRIC.

Je viens de recevoir les dessins de d'Étallonde, et j'ai examiné Ferney avec autant de soin que j'en aurais mis à examiner Charlottenbourg, et cela par l'unique raison que vous l'habitez.

9274. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET².

30 décembre 1774.

Le pauvre Raton souhaite aux deux Bertrands des années dignes d'eux. Il leur envoie et il leur soumet non-seulement un petit brimborion sur les blés³, mais un projet de requête qu'un avocat au conseil pourra réformer et mettre en langage de conseil. Il ne s'agit que de choisir cet avocat ; il n'y en a point dans le village de Raton. Ce sera à M. d'Hornoy à conduire l'affaire quand elle sera entamée. Prions Dieu qu'elle réussisse.

PROJET A RÉFORMER, D'UNE REQUÊTE AU ROI.

A Sa Majesté très-chrétienne.

30 décembre 1774.

Jacques d'Étallonde de Morival, écuyer, natif d'Abbeville en Picardie, frère du chevalier de Bœncourt, capitaine au régiment de Champagne, neveu de deux chevaliers de Saint-Louis tués au service du roi ;

Demande très-humblement à Sa Majesté la permission de poursuivre au parlement de Paris, son juge naturel, la justice qui lui est due.

Il représente qu'étant dans une extrême jeunesse, en 1765, il apprit en Gueldre, où il apprenait alors l'allemand, qu'il était impliqué dans une affaire criminelle devant quelques gradués d'Abbeville, et même par-devant un juge qui n'était pas gradué ;

1. « Car après la mort. » (*Œuvres posthumes*.)

2. *Œuvres de Condorcet*, tome I^{er} ; Paris, 1847.

3. Voyez cet opuscule, tome XXIX, page 343.

Que cette exécrationnable affaire était suscitée par une cabale qui voulait nuire, à quelque prix que ce fût, à M^{me} de Brou, abbesse de Willencourt, ce qui n'est que trop connu ;

Que, malgré sa jeunesse, son indignation fut si grande qu'il résolut de ne jamais revoir une ville troublée par des intrigues si odieuses ;

Qu'il aimait mieux se faire soldat à Wesel, dont il se trouvait très-proche alors ;

Qu'il regarda la profession d'un bon et sage soldat comme honorable, et ne dérogeant point à sa qualité de gentilhomme ;

Qu'ayant fait son devoir pendant trois années entières avec exactitude, le roi de Prusse, exactement informé de tout le détail de ses régiments, et ignorant qui il était, daigna le faire officier ;

Qu'il se consacra pour jamais au service du roi de Prusse, son bienfaiteur et son maître, et ne s'occupa que de la partie des mathématiques qui regarde la guerre ;

Que les généraux sous lesquels il a servi ont rendu de lui les témoignages les plus avantageux ;

Que, par un hasard extraordinaire, il a été enfin informé de cet ancien procès criminel intenté contre lui, et de sa sentence de contumace portée par les gradués et non gradués d'Abbeville, contre les lois du royaume ; qu'ayant reçu copie des charges, elles ont paru illégales et absurdes à quiconque les a lues ;

Que les cinq années données par la loi pour se représenter étant écoulées, et son service dans les troupes du roi son maître (service dans lequel il doit vivre et mourir) ne lui ayant pas permis de venir demander justice, il est forcé de requérir des lettres pour purger sa contumace ;

Et supplie qu'il lui soit donné le temps nécessaire pour venir se présenter à Paris.

A Wesel, ce...

9275. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 décembre.

Ah ! mon cher ange, mon cher ange ! il faut que je vous gronde. M. de Thibouville, M. de Chabanon, M^{me} du Deffant, m'apprennent que je viens vous voir au printemps. Oui, j'y veux venir, mais....

Je n'y vais que pour vous, cher ange que vous êtes ; je ne

puis me montrer à d'autres qu'à vous. Je suis sourd et aveugle, ou à peu près. Je passe les trois quarts de la journée dans mon lit, et le reste au coin du feu. Il faut que j'aie toujours sur la tête un gros bonnet, sans quoi ma cervelle est percée à jour. Je prends médecine environ trois fois par semaine; j'articule très-difficilement, n'ayant pas, Dieu merci, plus de dents que je n'ai d'yeux et d'oreilles.

Jugez, après ce beau portrait, qui est très-fidèle, si je suis en état d'aller à Paris *in fiocchi*. Je ne pourrais me dispenser d'aller à l'Académie, et je mourrais de froid à la première séance.

Pourrais-je fermer ma porte, n'ayant point de portier, à toute la racaille des polissons soi-disant gens de lettres, qui auraient la sotte curiosité de venir voir mon squelette? et puis si je m'avisais, à l'âge de quatre-vingt et un ans, de mourir dans votre ville de Paris, figurez-vous quel embarras, quelles scènes, et quel ridicule! Je suis un rat de campagne qui ne peut subsister à Paris que dans quelque trou bien inconnu; je n'en sortirais pas dans le peu de séjour que j'y ferais. Je n'y verrais que deux ou trois de vos amis, après qu'ils auraient prêté serment de ne point déceler le rat de campagne aux chats de Paris. J'arriverais sous le nom d'une de mes mesures appelée terre; de sorte qu'on ne pourrait m'accuser d'avoir menti, si j'avais le malheur insupportable d'être reconnu.

Gardez-vous donc bien, mon cher ange, d'autoriser ce bruit affreux que je viens vous voir au printemps. Dites qu'il n'en est rien, et je vais mander bien expressément qu'il n'en est rien.

Cependant consolez-vous de vos pertes, jouissez de vos nouveaux amis, de votre considération, de votre fortune, de votre santé, de tout ce qui peut rendre la vie supportable. Vous êtes bien heureux de pouvoir aller au spectacle: c'est une consolation que tous vos vieux magistrats se refusent, je ne sais pourquoi; c'était celle de Cicéron et de Démosthène. Notre parterre de la Comédie n'est rempli que de clercs de procureurs et de garçons perruquiers; nos loges sont parées de femmes qui ne savent jamais de quoi il s'agit, à moins qu'on ne parle d'amour. Les pièces ne valent pas grand'chose; mais je n'en connais pas de bonne depuis Racine; et, avant lui, il n'y a qu'une quinzaine de belles scènes, tout au plus; mais je ne veux pas ici faire une dissertation.

Mon jeune homme¹ m'occupe beaucoup. Si je puis parvenir

1. D'Étallonde de Morival.

seulement à écarter un témoin imbécile et très-dangereux¹, je suis sûr qu'il gagnera son procès tout d'une voix. Il faudrait un avocat au conseil bien philosophe, bien généreux, bien discret, qui prit la chose à cœur, et qui signât une requête au garde des sceaux, pour obtenir la liberté de se mettre en prison, et de se faire pendre si le cas y échoit. Ces lettres du sceau, après les cinq ans de contumace, ne se refusent jamais. Laissons passer les fadeurs du jour de l'an et le tumulte du carnaval, après quoi nous verrons à qui appartiendra la tête de cet officier. Son maître commence à prendre la chose fort à cœur, mais non pas si chaudement que moi. Je regarde son procès comme la chose la plus importante, et qui peut avoir les suites les plus heureuses ; mais il faut que d'Hornoy m'aide. Ce sera à lui de disposer les choses de façon que rien ne traîne, et que ce ne soit qu'une affaire de forme. Je vais travailler de mon côté à écarter ce sot témoin, seul obstacle qui m'embarrasse ; si je ne réussis pas dans cette entreprise très-sérieuse, je parviendrai du moins à procurer quelque fortune à cet officier auprès de son maître. Les Fréron et les Sabotier ne m'empêcheront pas de faire du bien tant que je vivrai.

Adieu, mon cher ange ; amusez-vous, secouez-vous, occupez-vous, aimez toujours un peu le plus vieux, sans contredit, de tous vos serviteurs, qui vous aimera tendrement tant qu'il aura un souffle de vie.

8276. — A M. TURGOT².

A Ferney, 30 décembre.

Le vieux malade de Ferney remercie un ministre bienfaisant de vouloir bien donner à sa colonie la seule protection dont il puisse l'honorer, sans blesser les usages reçus. Il le remercie encore de la bonté qu'il a de lui expliquer les raisons pour lesquelles il ne peut exiger des fermiers généraux qu'ils donnent une petite place à Versoy.

Il est à ses pieds. S'il pouvait, après dîner, lire un moment la pièce ci-jointe, peut-être n'en serait-il pas tout à fait mécontent ; elle a été dictée par la vérité.

1. Moinel.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

9277. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

31 décembre.

Je passe, madame, des Noël¹ aux jérémiades : c'est le sort de la plupart des hommes, et tel a toujours été le mien.

C'est l'affaire ² dont vous avez parlé à M^{me} la duchesse de La Rochefoucauld³ qui occupe actuellement ma vieille tête et mon jeune cœur. Il est difficile d'en venir à bout quand on est dans son lit, au milieu des neiges, à cent lieues des endroits où l'on devrait être.

Je suis déchiré en ayant continuellement sous mes yeux un jeune homme, plein de sagesse et de talents, condamné à une multitude de supplices tels qu'on ne les inflige pas aux paricides, le tout pour avoir chanté dans son enfance une chanson du Pont-Neuf.

Quand je songe que cette abominable aventure, pire mille fois que celle des Calas, n'a été que l'effet d'une tracasserie entre M^{me} de Brou, abbesse dans Abbeville, et un cuistre de juge subalterne, j'ai assurément raison d'être Jérémie. Il me semble que la retraite rend les passions plus vives et plus profondes. La vie de Paris épargille toutes les idées : on oublie tout ; on s'amuse un moment de tout dans cette grande lanterne magique, où toutes les figures passent rapidement comme des ombres ; mais, dans la solitude, on s'acharne sur ses sentiments.

Savez-vous bien que Pythagore, qui n'était pas un sot, et qui a mis toute sa philosophie en logogriphe, dit dans un de ses préceptes : *Ne mangez pas votre cœur* ? C'est un grand mot : pour moi, je voudrais manger le cœur des assassins juridiques du chevalier de La Barre ; mais j'adore le cœur de M^{me} la duchesse de La Rochefoucauld : je ne l'appelle point M^{me} d'Enville. Ce nom de La Rochefoucauld m'est cher depuis qu'un de ses ancêtres⁴ fut égorgé à la Saint-Barthélemy ; à cette Saint-Barthélemy, madame, après laquelle Catherine de Médicis donna un beau bal à toute la cour.

Je ne sais ce que c'est que la brochure de soixante-trois pages : sur quoi roule-t-elle ? Il faut qu'elle soit bien bonne, puisque vous dites que vous consentiriez à en être soupçonnée.

1. Voyez, dans les lettres 9237, 9238 et 9244, les Noël pour M^{me} de Choiseul.

2. De Morival.

3. Voyez lettre 9232.

4. Voyez tome VIII, pages 81 et 272.

Il n'y a pas d'apparence que j'aille à Paris au printemps. Songez-vous bien qu'il y a quatre grands mois d'ici à la fin d'avril ? Je ne compte plus que sur quelques heures. Si vous aviez des yeux, vous ririez bien de ma figure de quatre-vingt et un ans ; elle n'est assurément ni transportable ni montrable.

Je vous aime de tout mon cœur ; mais à quoi cela sert-il ? Prenez, je vous en prie, le peu d'âme qui me reste, et, quand vous l'aurez mise à vos pieds, ayez la bonté de la mettre aux pieds de l'âme de M^{me} la duchesse de La Rochefoucauld¹. J'ai eu l'honneur de voir quelquefois son fils² ; il m'a paru digne de son nom.

9278. — A M. DE CHABANON.

31 décembre.

Bonsoir, mon bon ami, mon frère en Apollon ;
Vous savez si mon cœur vous estime et vous aime.

Je vous parodie mal, mon frère ; mais je vous dis bonsoir, parce qu'en effet je me sens sur la fin de la journée de la vie. Je vous remercie du petit élixir que vous m'avez envoyé : il me ranime un peu ; mais ce n'est que pour un moment, et je vais retomber. J'ai passé des jours charmants avec vous ; j'avais espéré qu'au printemps je pourrais avoir le bonheur de vous revoir encore ; je me flattais trop. Tout m'avertit que les hôtels garnis de Paris sont pour moi des châteaux en Espagne. J'ai travaillé jusqu'à mes derniers jours : cela m'a valu des ennemis ; mais aussi cela m'a valu votre amitié ; ainsi je n'ai point à me plaindre. Vous êtes occupé à consoler M. d'Argental de ses pertes ; je le tiens moins à plaindre, puisqu'il a un ami tel que vous. Buvez tous deux à ma santé, portez-vous bien, amusez-vous avec la poésie et la musique. Soyez aussi heureux que la pauvre espèce humaine le comporte. Mes compliments à messieurs vos frères. Madame Denis vous fait les siens. Je vous donne ma bénédiction le plus tendrement du monde.

1. A qui est adressée la lettre 9232.

2. Louis-Alexandre de La Rochefoucauld, massacré à Gisors le 14 septembre 1792, à l'âge d'environ soixante ans.

9279. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE¹.

31 décembre 1774, à Ferney.

Mon cher marquis, je vous suis bien obligé de me donner de vos nouvelles et de celles de M. d'Argental. Elles m'intéressent plus que *Henri IV* chez Michaud, ou à la Comédie italienne, ou chez Nicolet.

Je comptais en effet venir vous voir au printemps, vous et *Henri IV*. Quand par hasard j'ai un moment de santé, je suis prêt de faire cent lieues ; mais le moment d'après je retombe dans mon néant. Je suis comme ces autres vieillards qui s'imaginent quelquefois les matins être en état de se marier, et qui le lendemain envoient chercher leur notaire pour faire leur testament.

Je vous souhaite longues et heureuses années qui ne sont plus faites pour moi. S'il était vrai que le roi fût venu au parlement le 30 du mois, comme on le dit dans nos déserts, vous me feriez plaisir de me l'apprendre.

Mandez-moi aussi si l'artiste qui a fait votre chaîne de montre doit envoyer son correspondant chez le banquier Tourton ou chez M. Germani.

Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

9280. — A M. ***.

Depuis le prince de La Mirandole, monsieur, on n'a jamais soutenu de thèses si universelles. Je vous suis aussi obligé de la bonté de m'en faire part que je suis étonné de votre immense savoir. Vous, qui enseignez tout, et votre jeune homme, qui apprend tout, vous êtes des prodiges ; de tels progrès sont non-seulement le fruit du génie, mais celui des méthodes qui se sont multipliées dans ces derniers temps. Plus il y a de carrières à parcourir, plus on a eu de secours. On n'en avait aucun du temps de Pic de La Mirandole ; aussi ses thèses ne contenaient aucune vérité. L'immensité de son savoir consistait dans des mots, au lieu que le vôtre est dans les choses.

Ce qui me surprend autant que votre entreprise, c'est que vous m'apprenez qu'il y a encore des péripatéticiens, et qu'il

1. Éditeurs, de Cayrol et François. Revue sur l'original, communiqué par M. Stapfer.

subsiste des restes de barbarie dans la seconde ville de France¹. Je croyais qu'à peine il restait des cartésiens. Quiconque est d'une secte semble afficher l'erreur. On dit un platonicien, un épicurien, un péripatéticien, un cartésien, pour caractériser des aveugles qui marchent sous la bannière d'un borgne. On ne dit pas un euclidien, un archimédien, parce que la vérité n'est pas une secte. Aussi en Angleterre, et parmi les philosophes comme vous, on n'appelle point newtonien un homme qui se sert du calcul intégral, ou qui répète les expériences sur la lumière.

Ainsi je suis persuadé que quand vous parlez, page 11, de l'explication des phénomènes de l'arc-en-ciel et de l'aimant, vous ne prétendez pas sans doute mettre de niveau les démonstrations de Newton sur les réfractions et la réfrangibilité des rayons dans les gouttes d'eau avec les systèmes hasardés sur l'aimant; et sûrement quand vous vous proposez de défendre en détail le *Traité d'optique* de Newton, vous ne vous proposez que d'expliquer les vérités sensibles qu'il a démontrées aux yeux.

Votre dernière question est certainement aussi embarrassante que curieuse. Nous ne pouvons avoir autant de connaissances sur l'acoustique que sur l'optique. Les sons ne donnent pas autant de prise à la géométrie qu'en donne la lumière; cependant il me paraît qu'il y a sur la lumière la même difficulté que vous faites sur le son. Vous demandez comment notre oreille entend à la fois distinctement quatre parties; et moi, je demande comment notre œil voit à la fois les points dont les rayons se croisent nécessairement avant de frapper la rétine. Je ne sais pas comment les rayons sonores portent à cent mille oreilles la basse et le dessus en même temps; je ne sais pas davantage comment les rayons visuels font voir à cent mille yeux un point rouge et un point bleu qui doivent s'intercepter avant d'arriver à chaque prunelle.

Dès qu'il s'agit d'expliquer nos sensations, les mathématiques deviennent impuissantes, et c'est là que nous demeurons dans notre première ignorance, après avoir mesuré les cieux et découvert la gravitation de tous les globes.

Si quelqu'un, monsieur, peut servir à nous éclairer dans cette nuit profonde, c'est vous. J'ai l'honneur d'être avec les sentiments que je vous dois.

1. Lyon.

9281. — A M. LE BAS.

Monsieur, j'ai reçu votre dernier chef-d'œuvre¹, et je n'ai pu me lasser d'y admirer cette multitude de figures, et la beauté de l'ensemble. Si les tableaux de Vernet restent en France, vos estampes les font passer dans les quatre parties du monde. Je ne connais point d'invention plus utile aux beaux-arts que la gravure; elle multiplie les copies des peintres, et procure du plaisir aux Russes comme aux Indiens.

J'ai, dans ma retraite, toujours entendu parler avec succès de votre gloire; votre estampe me fait regretter de n'être à portée de voir le tableau. Agréez la reconnaissance de votre très-humble serviteur, etc.

9282. — A M. DE MALESHERBES².Ferney, 1^{er} janvier 1775.

Monsieur, je vous remercie du fond de mon cœur, non-seulement de me faire l'honneur d'être un de mes confrères, mais d'avoir la bonté de m'en donner part. Je ne suis que *vox clamantis*³, ou plutôt *expirantis in deserto*; je ne pouvais finir plus heureusement que par la consolation que je reçois.

Il est vrai qu'il y a quelqu'un qui a été autrefois très-fâché contre des chirurgiens qui avaient déchiqueté un chevalier⁴ de Malte de ma connaissance, et le fils d'un président⁵ devenu depuis mon ami intime; mais celui qui cria avec toute l'Europe contre ces chirurgiens se flatte que vous prenez plutôt le parti des malades que celui des opérateurs.

Pour moi, toujours vénérant votre nom et votre mérite, j'ai l'honneur d'être avec autant de sincérité que de respect, monsieur, etc.

1. C'est l'estampe d'une foire.

2. Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, né à Paris le 6 décembre 1721, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire et exécuté le 22 avril 1794; l'un des défenseurs de Louis XVI, dont il avait été ministre. Membre de l'Académie française, il y fut reçu le 16 février 1775; mais avant d'y prendre séance il avait écrit à Voltaire.

3. Isaïe, XL, 3; et Jean, chap. 1, verset 23.

4. Le chevalier de La Barre.

5. D'Étallonde de Morival, fils du président de l'élection, à Abbeville.

9283. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

2 janvier.

Sire, je mets aux pieds de Votre Majesté, pour ses étrennes, un plan de citadelle inventé et dessiné par d'Étallonde Morival, qui n'avait jamais su dessiner lorsqu'il vint chez moi ; ses progrès tiennent du prodige, et par conséquent ses talents ne doivent être employés que pour votre service ; il a appris ce qu'il faut précisément de mathématiques pour être utile. Tout le reste est une charlatanerie ridicule, admirée des ignorants : la quadrature d'une courbe n'est bonne à rien ; et l'idée d'aller mal mesurer un degré du méridien, pour savoir si le pôle est allongé de quatre ou cinq lieues, est une idée si romanesque que toutes les mesures ont été différentes dans tous les pays. Un bon ingénieur vaut mieux que tous ces calculateurs de fadaises difficiles. Je suis près de ma fin, et je vous dis la vérité. Hélas ! vous savez trop bien, et l'Europe le sait, ce que c'était qu'un géomètre chimérique et calomniateur¹. Je mourrai le cœur percé du mal qu'il m'a fait en m'éloignant de vous.

Souffrez au moins que je meure consolé par les bontés que vous avez et que vous aurez pour d'Étallonde Morival ; c'est un gentilhomme plein d'honneur et de sagesse, qui n'a point rougi d'être soldat pendant trois ans, qui a été fait officier par Votre Majesté, qui est votre ouvrage, qui vous consacre sa vie. Il parle allemand comme s'il était né dans vos États ; il est assidu, discret, appliqué ; il écrit très-bien et vite : il pourrait vous servir de secrétaire, s'il vous en fallait un ; permettez qu'il travaille dans ma maison à se rendre digne de vous servir, jusqu'à ce que son affaire se décide, soit que je vive, soit que je meure. Il écrit très-bien, il a des lettres, il est bon à tout ; ni moi, ni M. d'Alembert, ni aucun de mes amis, nous ne voulons de grâce pour ce brave gentilhomme : une grâce est trop honteuse ; daignez, sire, prolonger son congé ; il partira au moment que vous l'ordonnerez. Votre protection, vos bontés, seront la condamnation de ses assassins : le grand Julien l'eût protégé ; les Cyrille et les Grégoire de Nazianze l'eussent assassiné. Que n'avez-vous pu entreprendre ce qu'entreprit Julien ! vous l'auriez achevé. Mais au moins vous consolez l'innocence. Je vous souhaite les années des premiers rois d'Égypte ; votre nom est plus illustre que le leur.

1. Maupertuis.

9284. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Berlin, 5 janvier.

Tout ce qui regarde le procès de d'Étallonde a été envoyé à Paris. Je doute cependant que votre parlement réintégré veuille *obtempérer* pour justifier l'innocence. L'opiniâtreté d'une grande compagnie et cent formalités inutiles feront que d'Étallonde continuera d'être opprimé; et s'il était en France, je ne jurerais pas qu'on ne le fit brûler à petit feu.

Si Louis XV a eu du faible pour le clergé, cela paraît tout simple. Il a été élevé par des prêtres dans la superstition la plus stupide, et environné toute sa vie de personnes ou dévotes, ou trop bons courtisans pour choquer ses préjugés. Combien de fois ne lui a-t-on pas dit : Sire, Dieu vous a placé sur le trône pour protéger l'Église; le glaive qu'il vous a donné en main est pour la défendre! Vous ne portez le nom de *très-chrétien* que pour être le fléau de l'hérésie et de l'incrédulité. L'Église est le vrai soutien du trône; ses prêtres sont les organes divins qui prêchent la soumission aux peuples; ils tiennent les consciences en leurs mains; vous êtes plus maître de vos sujets par leur voix que par vos armées, etc.

Qu'on répète souvent de tels discours à un homme qui vit dans la dissipation, et qui n'emploie pas un seul moment de sa vie à réfléchir, il les croira, et agira en conséquence. C'était le cas de Louis XV. Je le plains sans le condamner. Le pauvre d'Étallonde en souffre, et je prévois que je serai son seul refuge.

On a fait votre buste à la manufacture de porcelaine : je sais qu'il mériterait d'être d'une matière moins périssable. Vous voyez cependant, par l'empressement qu'on a de posséder votre ressemblance, combien votre réputation s'accroît. Voici un de ces bustes qui vous ressemblaient autrefois, et peut-être encore.

Je vous le répète, vivez, conservez vos vieux jours; et si la vie vous est indifférente, songez au moins que votre existence ne l'est point au philosophe de Sans-Souci. *Vale.*

FÉDÉRIC.

9285. — DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Czarskoëzlo, le 29 décembre-9 janvier.

Monsieur, je réponds aujourd'hui à deux de vos lettres. Celle du 19 octobre m'est parvenue par le sieur Murnan, que vous en aviez chargé; votre recommandation l'a fait recevoir à mon service comme vous l'avez désiré, quoique la guerre soit finie.

Le marquis de Pugatschew, dont vous me parlez encore dans votre lettre du 16 décembre, a vécu en scélérat, et va finir en lâche. Il a paru si timide et si faible dans sa prison qu'on a été obligé de le préparer à sa sentence avec précaution, crainte qu'il ne mourût de peur sur-le-champ.

Dans quelques jours d'ici je pars pour Moscou. C'est là que je reprendrai le grand ouvrage de la législation, privée à la vérité des secours de Solon-La-Rivière, et de la coutume de l'avocat Duménil, dont jusqu'ici je n'ai point entendu parler. Je serais bien aise cependant de faire la connaissance de son parrain; peut-être me fournirait-il un projet pour abolir entièrement l'usage du baisemain des prêtres, contre lequel vous plaidez avec force. Quand vous aurez consulté ce parrain, vous voudrez bien me communiquer son avis; en attendant, vous permettrez que l'ancienne coutume tombe d'elle-même tout doucement.

Quatre de mes frégates sont arrivées de l'Archipel à Constantinople; l'une d'elles a passé dans la mer Noire pour se rendre dans notre port de Kersch, sans que ce phénomène, le premier, je pense, depuis que le monde existe, ait été précédé d'une comète. Le parrain de M. Duménil sait-il cela? et qu'en dit-il?

Il ne sera peut-être pas fâché d'apprendre un trait de politesse de la part de mon bon frère et ami sultan Abdhul-Achmet, qui, voyant passer mes frégates du fond de son harem, leur envoya une chaloupe pour les avertir qu'il y avait beaucoup de pierres sous l'eau dans tel endroit du canal, et qu'ils eussent à prendre garde que le courant ne les entraînaît de ce côté-là. Cela est humain, cela est poli.

Soyez assuré, monsieur, que mes sentiments pour vous sont toujours les mêmes, et que je suis très-sensible et très-reconnaissante pour tout ce que vous me dites d'agréable, etc.

CATHERINE.

9286. — A M. CHRISTIN.

Le 9 janvier.

Celui qui a l'impertinence de vivre encore dans Ferney, accablé de maladies; celui qui ne cessera jamais de vous aimer tant qu'il respirera; celui qui s'intéresse plus que jamais aux esclaves que vous allez rendre libres; celui qui espère faire encore ses pâques une fois avec vous avant de mourir, vous embrasse très-tendrement, mon cher ami, vous et toute votre famille.

Vous savez sans doute que, quelqu'un ayant dit devant le roi que M. Turgot n'allait jamais à la messe, M. de Maurepas a répliqué qu'en récompense M. l'abbé Terray y allait tous les jours.

9287. — A M. RIBOTTE¹,

A MONTAUBAN.

10 janvier 1775.

Oui sans doute on avait écrit, monsieur, on avait fait écrire, on avait fait parler. On espère même qu'il y aura un règlement

1. *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*; Paris, 1856, page 249.

pour légitimer tous les mariages, mais il est survenu à celui qui vous répond une affaire particulière si importante et si intéressante sur des objets de cette nature qu'il ne peut de longtemps écrire à personne, ni se mêler d'aucun autre objet. Il vous prie d'en avertir M. de Pomaret et M. de Pradel; il n'a pu même écrire à M. Roux. Il ne souhaite de vivre encore que pour voir finir toutes ces horreurs destructives de la société et de la raison.

9288. — A M. MARET.

A Ferney, 13 janvier.

Le vieillard de Ferney, monsieur, rendra bientôt un compte fidèle à M. Le Gouz¹ des justes honneurs qu'on a rendus à sa mémoire. La bonté que vous avez eue de m'envoyer son éloge² a été pour moi une grande consolation. Agréez mes très-sensibles remerciements. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien présenter mon profond respect à l'Académie, et mon regret de mourir sans avoir pu profiter de ses séances et de ses instructions.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

9289. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE³.

A Ferney, 13 janvier 1775.

Je réponds à la lettre du 1^{er} janvier, reçue le 11, et j'emploie le plus petit papier possible pour épargner le port. Je l'adresse à M. de Fontenet, secrétaire des commandements de monseigneur le duc de Deux-Ponts, selon les premières instructions de mon cher dragon.

1^o Les montres à répétition pour dix-huit louis d'or ont un repoussoir, un bouton et des aiguilles d'une espèce de marcassite fort rare, qui a l'éclat des brillants; mais ces marcassites ne sont point des diamants. Vous sentez bien que la chose est impossible : ces montres, telles qu'elles sont, coûteraient plus de trente louis à Paris. Vous en aurez à Ferney, tant que vous en voudrez, pour dix-huit.

J'attends donc mon cher dragon au printemps. Je lui enverrai

1. Le Gouz de Gerland était mort à Dijon le 17 mars 1774.

2. Fait par Maret à l'Académie de Dijon.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

quelque petite drôlerie par M. le duc de Coigny vers la mi-janvier.

Toute réflexion faite, bien ou mal, je prends le parti d'adresser ce chiffon à M. de Fontanelle en droiture, parce qu'après tout il se pourrait bien faire qu'il y eût eu erreur dans l'adresse de l'ancien paquet perdu, et que dans votre lettre vous eussiez mis M. de Fontenet pour M. de Fontanelle : un dragon n'y regarde pas de si près.

Quoi qu'il en soit, le vieux bon homme, au milieu de ses neiges, est à vos ordres et à ceux de M. de Fontanelle. Il est bien fâché d'être enterré si loin de vous deux.

9290. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT ¹.

Paris, 15 janvier 1775.

J'ai voulu, monsieur, faire voir votre lettre à M^{me} la duchesse d'Enville avant d'y répondre (je ne pouvais jamais aussi bien plaider que vous); elle en a été charmée, et voici sa réponse : « On est très-occupé de son affaire, mais il faut bien se garder de parler et d'agir, jusqu'à ce qu'on ait tous les papiers nécessaires. »

Je suis très-convaincue qu'elle y apportera toute l'activité et l'intérêt possibles; il faut suivre son conseil, et la laisser faire; elle n'aura pas même besoin qu'on l'en fasse souvenir. Ses dispositions sont semblables aux vôtres, et tous les honnêtes gens ne peuvent que penser de même. Rien n'est si inique, ni si horrible, que la condamnation de ces deux jeunes gens. Vous avez un cœur admirable, et le bien que vous faites rendrait votre réputation immortelle, indépendamment de vos talents; enfin, vous êtes un homme bien rare. Hâtez-vous de vous montrer à une nation qui n'a plus que vous qui l'honore; ce n'est point le langage de la flatterie, c'est une vérité dont je suis intimement persuadée. Vous trouverez bien du changement, mais les applaudissements feront tant de bruit autour de vous que vous ne pourrez pas distinguer ceux qui méritent le plus les vôtres. Pour moi, mon cher Voltaire, je vous déclare que je prétends que vous me distinguerez de la foule, et que vous reconnaîtrez en moi une amie de cinquante ans, dont vous avez formé le goût, et qui ne peut rien louer ni approuver de ce qui ne suit pas vos traces. Vous m'avez reproché que je n'aimais pas la musique de Gluck; venez l'entendre, et ne prononcez ma condamnation qu'après l'avoir entendue. Après tout, il n'en est pas de la musique comme des vers et de la prose, les organes en décident; nos oreilles peuvent être aussi différentes de celles des autres que notre palais; les musiciens sont peut-être les seuls bons juges, mais comme la musique est faite pour plaire aux ignorants comme aux savants, il est permis à chacun d'avoir son goût; mais je crois

1. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1865.

cependant que ce qui est véritablement beau et bon dans chaque genre doit être du goût de tout le monde; en fait d'ouvrages d'esprit, cela n'est pas douteux, et vous en servirez de preuve.

Ordonnez à votre ange¹ de m'aimer. Je regrette beaucoup son frère, et je désirerais qu'il me le remplaçât; nous avons des sentiments qui devraient produire notre union, notre même façon de penser pour vous.

9291. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET².

16 janvier 1775.

Raton avait adressé quelques exemplaires d'un écrit³ à MM. Bertrands; il avait envoyé ce chiffre sous l'enveloppe de M. Rosny-Colbert⁴. Il ignore si M. Rosny-Colbert l'a fait passer à MM. Bertrands. On soupçonne que sa modestie l'en aura empêché; on ose croire pourtant que ce chiffon était très-vrai et très-raisonnable. Il répondait par des faits incontestables aux sophismes de Linguet contre la liberté du commerce des blés, liberté à laquelle sa province est très-intéressée.

Raton prépare autre chose pour MM. Bertrands. Il s'agit aujourd'hui de l'affaire très-sérieuse de l'officier prussien⁵. Nous envoyons par le courrier à M^{me} la duchesse d'Enville et à l'ambassadeur du roi de Prusse un projet de mémoire et de requête, par lequel nous demandons un sauf-conduit d'un an qui nous est absolument nécessaire, et pendant lequel nous aurons le temps de mettre tout en usage et en règle, pour parvenir à nous faire rendre justice, supposé que Raton vive encore un an.

C'est à M. le comte de Vergennes à donner ce sauf-conduit, puisqu'il est pour un officier au service d'une puissance étrangère. Nous désirons beaucoup qu'il soit conçu dans les termes que nous proposons. Cette petite faveur, très-légère en elle-même, mais très-importante, dépend uniquement de M. de Vergennes, qui ne la refusera pas si M. de Maurepas la demande. Nous supplions M^{me} la duchesse d'Enville et M. le duc de La Rochefoucauld d'obtenir pour vous la protection de M. le comte de Maurepas. Nous en donnons part à M. d'Argental. Nous supplions l'un des Bertrands de souffler de toutes leurs forces le feu qui est dans le cœur généreux de M^{me} d'Enville.

1. Le comte d'Argental.

2. *Œuvres de Condorcet*, tome I^{er}; Paris, 1847.

3. *Petit Écrit sur l'arrêt du conseil*; voyez tome XXIX, page 343.

4. Turgot.

5. D'Etalonde de Morival.

Elle leur fera voir le modèle de la requête et le modèle du sauf-conduit ; ils le corrigeront, le réformeront, afin qu'il soit fait selon l'usage du pays. Cette bonne action nous suffira et sera pour nous un véritable gain de cause, sans offenser personne et sans rien risquer. Nous aurons ensuite tout le temps d'agir ouvertement, d'aller sur les lieux, d'écarter tous les obstacles, et de faire enfin triompher l'innocence et la vérité.

Je ne mets point dans cette lettre la copie des papiers qui sont entre les mains de M^{me} la duchesse d'Enville, pour ne pas rendre le paquet trop gros.

Les premiers marrons que j'enverrai seront adressés à M. de Rosny-Colbert.

Les vieilles petites pattes de Raton se joignent pour vous embrasser. V.

9292. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 janvier.

Mon cher ange, je sens la grandeur de vos pertes, et je sens aussi que, dans mon misérable état, je ne peux être au nombre de ceux qui, par leur présence, par leur assiduité, et par leur zèle, sont à portée de verser quelque consolation dans votre belle âme. Il est certain que, si je puis avoir au printemps un peu de force, et si je suis sûr d'être entièrement ignoré, je viendrai me jeter entre vos bras. Ne pourriez-vous point trouver quelque façon de me mettre à portée de venir vivre quelque temps pour vous seul, avant que je meure ? Si, par exemple, M. le duc de Praslin allait à Praslin au printemps ; si vous y alliez passer une quinzaine de jours ; s'il voulait avoir la bonté de me donner une chambre bien chaude dans ce château que j'ai habité si longtemps, je viendrais vous y trouver et jouir de vos bontés et des siennes, sans être tenté d'entrer dans Paris. J'abandonnerais volontiers pour vous ma colonie, qui demande mes soins continuels du soir au matin : vous seriez ma consolation beaucoup plus que je ne serais la vôtre, car vous avez perdu la plupart de vos amis, et j'ai perdu les trois quarts de moi-même.

Si je ne puis vous apporter mon douloureux et triste individu, accablé par la vieillesse, et n'ayant que la mort en perspective, je vous enverrai du moins trois ou quatre petits enfants¹ que

1. *Don Pèdre*, tragédie, à la suite de laquelle étaient imprimés l'*Éloge historique de la Raison* (voyez tome XXI, page 513), le morceau *De l'Encyclopédie* (voyez tome XXIX, page 325), le *Dialogue de Pégase et du Vieillard* et la *Tacitique* (voyez tome X, pages 195 et 187).

j'ai faits en dernier lieu pour vous amuser. J'ai grand'peur qu'ils ne me survivent pas ; mais, en y travaillant, je vous avais toujours devant les yeux. Je me disais toujours : Cela pourra-t-il plaire à M. d'Argental ? Il faut savoir à présent comment je pourrai vous faire tenir cette petite famille. N'avez-vous point, vous et M. de Thibouville, quelque ami contre-signant ? pourrais-je envoyer trois exemplaires à M. le duc de Praslin ? J'attends sur cela vos ordres. Vous autres gens de Paris, vous n'êtes nullement exacts en correspondance. Par exemple, M. de Thibouville m'avait écrit qu'il avait envoyé chez le banquier Tourton pour une chaîne de montre, et il se trouve aujourd'hui que c'est chez le banquier Germani. Pourvu qu'on sorte de chez soi à l'heure des spectacles, il semble que toutes les affaires du monde soient faites.

Je demande pardon à M. de Thibouville de cette observation.

Ce qui regarde mon jeune Prussien est plus sérieux. Le roi de Prusse commence à sentir tout son mérite, et, en effet, les progrès que cet officier a faits chez moi dans l'art du génie et du dessin sont étonnants. J'ai senti tous les inconvénients de purger sa contumace. J'ai prié, il y a longtemps, M. d'Hornoy¹ d'abandonner la lecture de l'énorme fatras qu'il a entre les mains. Il faudrait commencer par prouver démonstrativement que ce procès abominable n'a été entamé que par une cabale contre M^{me} de Brou, abbesse de Willencourt ; il faudrait prouver que des témoins ont été subornés : un tel procès durerait quatre ou cinq ans, épuiserait les bourses des plaideurs et la patience des juges, et je mourrais de décrépitude avant qu'on obtînt quelque arrêt qui mît au moins les choses en règle.

La révision des Calas a duré trois années ; celle des Sirven en a duré sept, et je serai mort probablement dans six mois.

Nous nous bornons pour le présent à demander un sauf-conduit pour une année. J'envoie le modèle du sauf-conduit à M^{me} la duchesse d'Enville et à monsieur l'ambassadeur de Prusse ; ce modèle doit être présenté et réformé. C'est, ce me semble, M. le comte de Vergennes qui doit le signer, puisqu'il est adressé à un étranger qui est réputé être actuellement de service à Vesel. J'ai joint à ce modèle réformable de sauf-conduit un petit bout de requête aussi réformable. On pourra mettre aisément le tout dans la forme usitée au bureau des affaires étrangères.

Je vous supplie donc, mon très-cher ange, de voir ces papiers

1. Lettre 9223, du 20 novembre.

chez M^{me} la duchesse d'Enville, et de nous aider de vos conseils et de vos bons offices. Il me semble que ce sauf-conduit, motivé par le dessein apparent de venir purger sa contumace, ne peut être refusé, et que c'est presque une chose de droit. Je me flatte que M. le comte de Maurepas, persuadé par les justes raisons de M^{me} la duchesse d'Enville, engagera M. le comte de Vergennes à donner le sauf-conduit le plus favorable. Ce jeune homme assurément mérite mieux que cette petite grâce ; mais enfin c'est toujours beaucoup si nous l'obtenons. Nous aurons du moins après cela le temps de présenter une requête au roi, qui pourra couvrir les juges et les témoins d'un opprobre éternel, si cette requête est assez intéressante et assez bien faite pour aller à la postérité, et pour effrayer les fanatiques à venir.

Cette affaire, mon cher ange, est, après vous, ma grande passion. C'est en me dévouant pour venger l'innocence que je veux finir ma carrière. Daignez m'aider dans le dernier de mes travaux.

9293. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 16 janvier.

Le vieux solitaire et sa nièce sont extrêmement sensibles au souvenir de M. Lekain. Ils sont toujours pénétrés d'estime pour ses grands talents, et d'amitié pour sa personne.

Vous nous parlez de deux tragédies, dont l'une, que vous nommez *Virginie*, nous est absolument inconnue. Nous nous souvenons d'avoir voulu lire l'autre il y a deux ans, et de n'avoir pu en venir à bout. C'était une déclamation d'écolier, et nous n'aimons les déclamations en aucun genre, pas même en oraisons funèbres et en sermons. Nous ne connaissons absolument rien de bon au théâtre, depuis *Athalie*.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous souhaite une santé meilleure que la mienne. V.

9294. — A M. MARIN¹.

A Ferney, 16 janvier.

On m'a communiqué, monsieur, les réponses de M. l'avocat Linguet², dont on le remercie. Les intéressés comptent prendre d'autres mesures.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Sur l'affaire d'Étallonde.

J'ai reçu le mémoire de M. le comte de Lablache¹ : il n'était point muni d'un cachet ; il n'y avait sur l'enveloppe qu'un peu de cire sans aucune empreinte ; apparemment qu'on n'a pas voulu le contre-signer. Il a coûté dix-huit livres de port ! Je voudrais bien avoir la réponse, car il faut toujours *audire alleram partem* ; mais je voudrais que cette réponse coûtât un peu moins et me divertît davantage. Quelque parti que vous preniez, quelque nouvel état que vous embrassiez, les solitaires tranquilles du mont Jura s'intéresseront toujours à celui qui, certainement, n'ira pas à Lampedouse. Je ne sais plus comment vous écrire ; je hasarde ce petit billet : s'il vous arrive, soyez sûr qu'il vous vient d'un ami.

9295. — A M. DIONIS DU SÉJOUR².

A Ferney, 18 janvier.

Monsieur, je vous remercie avec beaucoup de sensibilité et un peu de honte de l'utile et beau présent que vous daignez me faire. Je ressemble assez à ce vieux animal de basse-cour³ à qui on donna un diamant ; la pauvre bête répondit qu'il ne lui fallait qu'un grain de millet.

Autrefois, monsieur, j'aurais pu suivre vos calculs ; mais à quatre-vingt et un ans, accablé de maladies, je ne puis guère m'en tenir qu'à vos résultats. Je les trouve si probables que je ne compte pas après vous. Je suis très-persuadé qu'aucune comète ne peut prendre aucune planète en flanc. Vous décidez un grand procès ; vous donnez un arrêt par lequel le genre humain conservera longtemps son héritage : reste à savoir si l'héritage en vaut la peine.

Je ne crois pas non plus que nous acquérions jamais un nouveau satellite, qui serait, ce me semble, un domestique fort importun, et qui troublerait furieusement les services que nous rend celui que nous avons depuis si longtemps.

Pour les Arcadiens, qui se croyaient plus anciens que la lune, il me semble qu'ils ressemblaient à ces rois d'Orient qui s'intitu-

1. Contre Beaumarchais.

2. Achille-Pierre Dionis du Séjour, né à Paris le 11 janvier 1734, mort près de Fontainebleau le 22 août 1794, était conseiller au parlement, et membre de l'Académie des sciences. Il avait envoyé à Voltaire son *Essai sur les comètes en général*, 1775, in-4°.

3. La Fontaine, livre I, fable xx.

laient *cousins du soleil*. Je veux croire que ces messieurs d'Arcadie avaient inventé la musique :

Soli cantare periti

Arcades¹.

Mais ces bonnes gens n'apprirent que fort tard à manger du gland, et il est dit qu'ils se nourrissent d'herbe pendant des siècles.

Vous en savez, Newton et vous, un peu plus que ces *Arcades*, et que toute l'antiquité ensemble.

Je souhaite que Newton ait raison quand il soupçonne qu'il y a des comètes qui tombent dans le soleil pour le nourrir, comme on jette des bûches dans un feu qui pourrait s'éteindre. Newton croyait aux causes finales, j'ose y croire comme lui : car enfin la lumière sert à nos yeux, et nos yeux semblent faits pour elle. Toute la nature n'est que mathématique. Vous la voyez tout entière avec les yeux de l'esprit ; et moi, qui ai perdu les miens, je m'en rapporte entièrement à vous.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime que je vous dois et avec une respectueuse reconnaissance, monsieur, votre, etc.

9296. — A M. DE LA CROIX,

AVOCAT².

A Ferney, 21 janvier.

Il semble, monsieur, qu'en adoucissant les maux de ma vieillesse, et en consolant ma solitude par la lecture de vos agréables ouvrages, vous ayez voulu me priver du plaisir de vous en remercier. Vous ne m'avez point donné votre adresse. Il y a plusieurs personnes à Paris qui portent votre nom, quoiqu'il n'y ait que vous qui le rendiez célèbre.

Je hasarde mes remerciements chez votre libraire. Il a imprimé peu de mémoires aussi bien faits. Ceux pour la Rosière sont les premiers, je crois, qui aient introduit les grâces dans l'éloquence du barreau. Celui de Delpech me semble discuter les probabilités avec beaucoup de vraisemblance : car les hommes ne peuvent juger que par les probabilités. La certitude n'est guère faite pour eux, et voilà pourquoi j'ai toujours pensé que notre

1. Virgile, églog. x, vers 32-33.

2. J.-V. Lejeune de La Croix, mort en 1831, qui avait été l'un des avocats de la famille Véron (voyez tome XXVIII, page 479), tandis que Voltaire avait pris la plume pour le comte de Morangis.

code criminel est aussi absurde que barbare. Il n'y a guère de tribunal en France qui n'ait rendu des jugements affreux et iniques, pour avoir mal raisonné, plutôt que pour avoir eu l'intention de condamner l'innocence.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc.

9297. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET¹.

21 janvier 1775.

M^{me} Denis et moi, nous avons l'un et l'autre au chevet de notre lit le portrait de M. de Rosny-Colbert-Turgot.

Je n'ose croire que nous le tenions de ses bontés, mais enfin nous l'avons, et si nous allions à Paris ce carême, nous n'enverrions pas chercher nos poulardes à l'Hôtel-Dieu².

Quelle rage avait donc saisi ce diable de Linguet? Il avait écrit d'abord contre la mauvaise habitude de manger du pain, et aujourd'hui il écrit contre la précieuse liberté de ce commerce nécessaire!

Raton prie vivement l'un des deux Bertrands d'écrire à Frédéric à la première occasion, et de louer prodigieusement ce Frédéric de la protection éclairée qu'il donne à mon cher et vertueux d'Étallonde.

Mes Bertrands, mes dignes Bertrands, si vous pouviez voir mon d'Étallonde, vous seriez tentés d'exterminer les auteurs d'un arrêt par lequel on devait couper la main qui dessine, mieux qu'aucun ingénieur, des plans de fortifications, de sièges, de batailles, et des cartes géographiques; arracher avec des tenailles ardentes une langue qui ne parle qu'à propos et qu'avec la plus grande modestie, et jeter dans les flammes une figure douce et aimable qui n'a jamais commis le moindre excès. Les pleurs me viennent aux yeux, et la rage me vient à l'âme, quand je considère qu'un seul bigot d'Abbeville³ a produit toutes ces horreurs, cent fois plus infernales que l'assassinat des Calas.

Nous aurons la preuve que toutes ces accusations contre d'Étallonde sont autant de calomnies. Souvenez-vous bien, mes bons Bertrands, que nous ne demandons qu'un sauf-conduit ho-

1. *Oeuvres de Condorcet*, tome I^{er}; Paris, 1847.

2. L'Hôtel-Dieu avait autrefois le privilège exclusif de vendre de la viande en carême. Turgot abolit ce privilège.

3. Belleval, lieutenant de l'élection d'Abbeville.

norable, tel qu'on le doit à un officier de Frédéric. Songez bien que c'est à M. de Vergennes à donner ce sauf-conduit, qu'on ne peut refuser ; que nous nous sommes adressés à M^{me} la duchesse d'Enville pour qu'elle fasse parler à M. de Vergennes par M. de Maurepas, et qu'en même temps nous avons envoyé à monsieur l'ambassadeur du roi de Prusse le modèle du sauf-conduit demandé. M^{me} la duchesse d'Enville sentira que nous n'avons pu nous empêcher d'instruire de tout le ministre du roi de Prusse, parce qu'il a des ordres réitérés du roi son maître d'agir en faveur du jeune homme.

Nous savons bien qu'il y a des cas où il ne faudrait pas se servir de la recommandation de Frédéric ; mais ici on ne peut se dispenser de l'employer en faveur d'un deses officiers, surtout quand lui-même ordonne à son ministre de suivre une affaire si juste.

M. de Maurepas doit sentir plus que personne l'atrocité et l'absurdité du jugement d'Abbeville, dont nous sommes bien résolu de ne demander la cassation qu'au conseil du roi, et de ne la demander que quand nous serons moralement sûrs de l'obtenir. Je vous réponds d'avance que nous aurons des moyens suffisants et très-simples. Figurez-vous qu'un dévot avec un monitoire intimida et menaça de l'enfer cent quarante témoins pour les faire déposer contre le chevalier de La Barre et d'Étallonde, et que de ces cent quarante témoins il n'y en a eu cependant qu'un seul qui ait déposé une chose un peu grave. Figurez-vous que les Pilates d'Abbeville n'étaient que trois ; figurez-vous que des vingt-cinq Pilates de la grand'chambre des pairs, il n'y en eut que deux qui firent passer l'abominable arrêt. D'Hornoy le sait ; d'Hornoy me l'a écrit. Quoi ! deux voix de plus suffissent pour dévouer deux enfants innocents au supplice des parricides ! Les anciens avaient des juges dans les enfers, nous avons eu des furies sur les fleurs du lis !

J'ai tant de choses à dire que je ne dis plus mot. Mais si je vis encore six mois, j'espère dire sur cette affaire des vérités terribles. Raton y brûlera ce qui peut lui rester de pattes. Il ne se sert à présent de ses pattes que pour vous embrasser tous deux le plus tendrement qu'il est possible.

9298. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 janvier.

Mon cher ange, quand vous m'aurez donné une adresse, je vous enverrai quelque chose pour vous amuser ou pour vous en-

nuyer. En attendant, voici le projet de la petite pancarte que nous demandons à M. de Vergennes. Nous ne voulons aucune autre grâce pour le présent. Nous vous supplions, avec la plus vive instance, de nous appuyer auprès de M^{me} la duchesse d'Enville. Dites-lui, je vous en conjure, que nous n'aurions voulu implorer que ses bontés. Nous n'attendons rien que de la générosité de son cœur ; mais nous n'avons pu nous empêcher de donner part de nos demandes au ministre du roi de Prusse, parce qu'il a un ordre exprès du roi son maître de solliciter en faveur de notre infortuné jeune homme¹. Mais c'est sur M^{me} d'Enville que nous fondons toutes nos espérances ; et c'est vous, mon cher ange, qui nous avez ouvert cette voie de salut. Consommez votre ouvrage ; tâchez de nous faire avoir un sauf-conduit bien honorable, et qui ne soit pas dans la forme commune. Puissé-je vous amener mon très-estimable infortuné, qui est sans doute actuellement à Vesel, comme saint François-Xavier était en deux lieux à la fois, et comme cela est très-commun parmi nous ! Après cela nous verrons à loisir s'il est permis à un juge de village de solliciter pendant trois mois de faux témoignages pour perdre des jeunes gens de seize à dix-sept ans, parce qu'ils étaient parents de M^{me} de Brou, abbesse de Willencourt, et que cette abbesse n'avait pas voulu donner une pensionnaire de son couvent, très-riche, au fils de ce vilain juge, en mariage.

Nous verrons s'il est permis à ce détestable juge de choisir pour assesseur un marchand de bois reconnu pour fripon, condamné comme tel par des sentences des consuls, qui a été autrefois procureur, et qui n'a jamais été gradué.

Nous verrons s'il est loyal à trois misérables de cette espèce de faire à trois enfants un procès criminel de six mille pages, et de finir par donner la question ordinaire et extraordinaire à ces enfants, par leur arracher la langue avec des tenailles, par leur couper le poing sur un poteau, par les jeter tout vivants dans un bûcher composé de deux voies de bois de compte, et de deux voies de fagots à doubles liens.

Nous verrons si Pasquier, petit-fils d'un crieur du Châtelet, s'est immortalisé en rapportant au parlement ce procès de six mille pages, pendant que le premier président dormait.

Nous verrons si le *bien jugé*, qui n'a passé que de deux voix, n'est pas le plus infernalement mal jugé.

Nous aurons, je l'espère, des preuves évidentes de tout ce que

1. Morival.

je vous dis, et nous les mettrons sous les yeux du roi et de l'Europe entière; mais commençons par notre sauf-conduit. Je ne puis rien, je ne veux rien, j'abandonne tout sans ce préalable; je veux finir par là ma carrière. Ne croyez, ne consultez aucun bavard d'avocat, qui vous cite Papon et Loysel, comme si Papon et Loysel avaient été des rois législateurs. Ne consultez, mon cher ange, que votre raison et votre cœur.

Dites, je vous en conjure, à M. de Condorcet, tout ce qui est dans ma lettre.

C'est pour le coup que je me mets à l'ombre de vos ailes, et que j'y veux mourir.

9299. — A M. LE CHEVALIER DE FLORIAN¹.

A Ferney, 22 janvier.

Le vieux malade de Ferney remercie bien sensiblement M. de Florianet; il l'embrasse de tout son cœur; il lui écrit sur ce petit papier imperceptible, pour épargner à un jeune officier, très-médiocrement payé, un port de lettre considérable.

M. de Florianet a eu bien des tantes², mais il n'en a point eu de plus aimable que celle d'aujourd'hui. Il verra, quand il sera à Ferney³, une sœur de sa nouvelle tante, âgée d'environ seize ans, et qui serait très-digne de commettre un inceste avec M. de Florianet, si elle n'était pas retenue par son extrême pudeur. Il est vrai que cette pudibonde demoiselle va rarement à la messe, parce qu'elle s'y ennuit, et qu'elle n'entend pas encore le latin; mais vous la corrigerez, et vous pourriez bien abandonner pour elle M^{lle} Dupuits, qui vous aimait si tendrement et si violemment. Le nez de M^{lle} Dupuits ne se réforme point encore, mais ses doigts acquièrent une souplesse merveilleuse au clavecin; et si elle ne se sert pas incessamment de ses doigts pour se gratter où il lui démange, il faudra qu'elle soit plus pudibonde que la sœur de votre nouvelle tante.

1. Jean-Pierre Claris de Florian, auteur d'*Estelle*, etc., né le 6 mars 1755, mort à Sceaux le 13 septembre 1794.

2. Le marquis de Florian, oncle du chevalier, avait, en 1762, épousé M^{me} de Fontaine, nièce de Voltaire; en 1772, M^{me} Rilliet; enfin il avait épousé M^{lle} Joly en septembre 1774.

3. Florian, dans les chapitres xi et xii de ses *Mémoires d'un jeune Espagnol*, parle de son voyage à Fernix (c'est ainsi qu'il masque le nom de Ferney); mais ce voyage est de la fin de 1772; la tante dont il y est question est la seconde femme du marquis de Florian. Le chevalier ne revint plus à Ferney.

Voilà tout ce que je puis vous mander de votre famille, dont j'ai l'honneur d'être un peu par ricochet. Je vous donne ma bénédiction *in quantum possum, et in quantum indiges*.

9300. — A M. TURGOT¹.

22 janvier.

Mon vrai seigneur, malgré vous,

Souffrez que je vous présente mon vrai gendre, M. Dupuits, le mari de l'unique héritière du grand nom de Corneille, lieutenant-colonel de son métier, philosophe par sa raison, et le gentilhomme du détestable pays de Gex le plus persuadé par les faits du bien que vous avez fait à l'État en rendant le commerce des grains libre.

S'il est à Paris dans le ramazan², c'est à vous qu'il aura l'obligation de manger des poulardes. Je le crois digne de faire de près ce que je ne puis faire que de loin, de vous respecter, de vous admirer, de vous chérir.

Daignez agréer le très-respectueux et j'ose dire le très-tendre hommage du très-vieux hibou du mont Jura.

9301. — A M. LE BARON CONSTANT DE REBECQUE.

25 janvier.

Le moribond de quatre-vingt et un ans est dans son lit, monsieur, tout comme vous l'avez vu ; mais, avant de mourir, il vous enverra ce *Don Pèdre* qui est d'un jeune homme³ : vous vous en apercevrez bien à son style, qui n'est pas encore formé.

J'ai eu le bonheur de voir au chevet de mon lit monsieur votre fils. Il me paraît plus formé que l'auteur de *Don Pèdre* ; il est très-aimable, et digne de vous.

Je vous remercie infiniment des deux jeunes gens condamnés à rendre un crucifix de grand chemin pour en avoir brisé un autre ; rien n'est plus juste. Vous me donnez envie de connaître monsieur le bailli de Rue⁴.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Turgot venait d'autoriser les bouchers de Paris à vendre de la viande pendant le carême.

3. Voltaire donnait sa tragédie de *Don Pèdre* pour l'ouvrage d'un écolier ; voyez lettre 9309.

4. M. d'Alt.

On y va un peu plus vertement chez les Welches ; on inflige la peine des parricides. C'est une autre espèce de justice qui est toute divine : car un crucifix de bois étant Dieu, et Dieu étant notre père, il est clair que celui qui a cassé la tête au crucifix a cassé la tête à son père ; donc le supplice des parricides lui est dû très-légitimement.

Je mourrai en admirant cette jurisprudence, mais en vous aimant.

9302. — A MADAME DE SAUVIGNY.

A Ferney, 25 janvier.

Vous ne sauriez croire, madame, quel plaisir vous m'avez fait, en voulant bien m'envoyer le mémoire de M. Gerbier. Je m'intéresse à sa gloire, et je ne vois pas comment on pourrait l'attaquer après la lecture d'un tel écrit. Il est sage et vigoureux ; il ne court point après l'esprit, il ne court qu'après la vérité ; il la saisit avec la vraie éloquence, qui n'est pas celle des jeux de mots. J'ai été fort aise de ne point trouver là le verbiage éternel du barreau. La plupart des avocats parlent toujours comme *l'Intimé*.

Je viens de recevoir, madame, une lettre de M. le maréchal de Richelieu ; il n'est pas homme à verbiage. Il a la bonté de me promettre les petits payements que ma situation très-embarrassante me forçait de lui demander. Je me trouvais tellement pressé que j'avais osé vous importuner de mes misérables affaires : j'en suis bien honteux ; mais je me voyais noyé, et je m'adressais à sainte Geneviève. Je suis actuellement dans mon lit, pendant que M. et M^{me} de Florian dînent chez votre ami M. Tronchin.

M^{me} de Florian est plus aimable que jamais. Elle soutient son état avec esprit, avec dignité et avec grâce. Cabanis¹ la dirige ; il est au fait des maladies des dames plus que personne. Elle s'est accoutumée à notre solitude philosophique et à notre vilain climat ; rien n'a paru la dégoûter ; cela est d'un bien bon esprit. On voit bien par qui elle a été élevée. Elle a une sœur de quinze à seize ans dont je voudrais bien être le précepteur ; mais elle n'en a pas besoin, et on n'élève pas les filles quand on a quatre-vingt et un ans.

J'ai vu la comédie italienne du *Conclave* ; il n'y a ni gaieté ni

1. Voyez la note 1 de la page 175.

esprit ; mais c'est toujours beaucoup qu'on se moque du conclave à Rome.

Agréez toujours, madame, le tendre respect du vieux malade de Ferney.

9303. — A MADAME LA DUCHESSE D'ENVILLE.

Janvier.

Madame, je me jette à vos pieds cette fois-ci bien sérieusement, et je vous conjure d'achever, par votre protection, de rendre la vie et l'honneur au plus innocent, au plus sage, au plus modeste et plus malheureux gentilhomme de France.

Il ne s'agit plus actuellement d'aucune formalité de loi, ni d'aucune lettre en chancellerie. Il demande au roi un sauf-conduit d'une année, comme vous le verrez par les petits papiers ci-joints. Il faudra en effet une année entière au moins pour débrouiller tout le chaos de cette abominable aventure ; et le roi son maître voudra bien me le confier encore, supposé que je vive.

Ce n'est point à moi à prévoir s'il cherchera à entrer dans le service de France, ou s'il restera à celui du roi de Prusse. Tout ce que je sais, c'est qu'il est un très-bon officier et un bon ingénieur. Il est supposé résider à Vesel, et il ne peut se montrer en France qu'avec un sauf-conduit. Nous en demandons un qui soit à peu près suivant le modèle que nous présentons.

Cette petite grâce, qui ne tire à aucune conséquence, dépend entièrement du ministre des affaires étrangères ; et je suis bien sûr que ce ministre fera tout ce que M. le comte de Maurepas voudra.

Daignez donc, madame, en parler à M. de Maurepas quand vous le verrez. Permettez qu'on mette cette bonne action dans la liste de celles que vous faites tous les jours, quoique cette liste soit un peu longue.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance, madame, etc.

9304. — A M. DE TRUDAINE ¹.

.. Janvier.

Monsieur, nous vous présentons nos très-humbles et très-sincères remerciements.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

La ferme générale est en perte, chaque année, de sept à huit mille livres par la multitude inutile de leurs bureaux dans notre petite province. Leurs employés nous écrasent, sans produire jamais le moindre bénéfice pour Sa Majesté. Nous offrons, en nous conformant à vos vues, de verser immédiatement au trésor vingt mille francs par année, et vous pourrez ordonner qu'on remboursera aux fermiers généraux, sur cette somme de vingt mille francs, les sept mille qu'ils ont perdus jusqu'ici par leur administration vicieuse. Quelque parti que vous preniez, il sera sage et juste. Notre province se cotisera pour cette opération, comme pour la suppression des corvées, et nous bénirons à jamais votre justice, votre bonté et celle de M. Turgot.

Nous sommes, etc.

9305. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 25 janvier.

Pardon, madame, pour Gluck ou pour le chevalier Gluck. Je croyais vous avoir mandé¹ qu'une dame qui est assez belle, et qui a une voix approchante de celle de M^{lle} Lemaure², m'avait chanté un récitatif mesuré de ce réformateur, et qu'elle m'avait fait un très-grand plaisir, quoique je sois aussi sourd qu'aveugle quand les neiges viennent blanchir les Alpes et le mont Jura.

Je vous demande pardon d'avoir eu du plaisir, et d'en avoir eu par un Gluck. Il se peut que j'aie eu tort; il se peut aussi que les autres morceaux de ce Gluck ne soient pas de la même beauté. De plus, je sens bien qu'il entre un peu de fantaisie dans ce qu'on appelle goût en fait de musique. J'aime encore les beaux morceaux de Lulli, malgré tous les Gluck du monde.

Mais venons, je vous prie, à l'affaire que vous voulez bien protéger. Je me suis mis aux pieds de M^{me} la duchesse d'Enville³; je ne compte que sur elle, je n'aurai d'obligation qu'à elle. Nous demandons un sauf-conduit, et rien autre chose; mais, comme ces sauf-conduits se donnent par M. de Vergennes aux affaires étrangères, il a fallu absolument commencer par avoir un congé du roi de Prusse, et en donner part à son am-

1. C'est sans doute dans une lettre qui est perdue, et à laquelle M^{me} du Deffant avait répondu le 19 décembre.

2. Voyez la note, tome XXXV, page 406. Voltaire lui avait donné place dans le *Temple du Goût*; voyez tome VIII, page 590.

3. Voyez la lettre 9303.

bassadeur, d'autant plus que le roi de Prusse lui-même a recommandé vivement mon jeune homme à ce ministre.

Nous attendons de la protection de M^{me} la duchesse d'Enville, que nous obtiendrons, en termes honorables, ce sauf-conduit si nécessaire; le temps fera le reste. Ce sera peut-être une chose aussi curieuse qu'affreuse de voir comment un petit juge de province, voulant perdre M^{me} de Brou, abbesse de Willencourt, suborna des faux témoins, et nomma, pour juger avec lui, un procureur devenu marchand de bois et de vin, condamné aux consuls pour des friponneries.

C'est ce cabaretier qui condamna, lui troisième, deux enfants innocents au supplice des parricides. On ne le croirait pas; vous ne m'en croirez pas vous-même, en vous faisant lire ma lettre; cependant rien n'est plus vrai.

Cette étrange vengeance fut confirmée au parlement de Paris, à la pluralité des voix. Il y avait six mille pages de procédures à lire : il fallait, ce jour-là, écrire aux *classes*, et minuter des remontrances. On ne peut pas songer à tout. On se dépêcha de dire que le marchand de bois avait *bien jugé*; et ces deux mots suffirent pour briser les os de ces deux enfants, pour leur arracher la langue avec des tenailles, pour leur couper la main droite, pour jeter leur corps tout vivant dans un feu composé de deux voies de bois et de deux charrettes de fagots. L'un subit ce martyre en personne, l'autre en effigie; mais le temps vient où le sang innocent crie¹ vengeance.

Cet exécrationnable assassinat est plus horrible que celui des Calas, car les juges des Calas s'étaient trompés sur les apparences, et avaient été coupables de bonne foi; mais ceux d'Abbeville ne se trompèrent pas : ils virent leur crime, et ils le commirent. Je crois vous avoir déjà dit, madame, à peu près ce que je vous dis aujourd'hui; mais je suis si plein que je répète.

Mon grand malheur est que je désespère de vivre assez longtemps pour venir à bout de mon entreprise; mais je l'aurai du moins mise en bon train. Les parties intéressées achèveront ce que j'ai commencé.

Pour écarter l'horreur de ces idées, je vous demande comment je pourrais m'y prendre pour vous faire tenir un chiffon* qui vous ennuiera peut-être. Il est dédié à un homme que vous

1. Six mois après cette lettre, Voltaire publia son *Cri du sang innocent*; voyez tome XXIX, page 375.

2. *Don Pedre*, imprimé avec quelques opuscules; voyez la note, page 197.

n'aimez point, à ce qu'on dit; c'est M. d'Alembert; mais vous pardonnerez sans doute à un académicien qui dédie un ouvrage à l'Académie, sous le nom de son secrétaire. Si vous ne l'aimez pas, vous l'estimez; et il vous le rend au centuple.

Moi, je vous estime et je vous aime de toutes les forces de ce qu'on appelle mon âme.

9306. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 janvier.

Pardonnez-moi, je vous en supplie, de vous avoir importuné si indiscrètement; mais en vérité, monseigneur, pouvais-je imaginer que les préliminaires de cette maudite affaire avec M^{me} de Saint-Vincent vous coûteraient quarante mille livres? La justice, dit-on, devait se rendre gratis avant¹ la renaissance des anciens parlements. Quel gratis que quarante mille francs d'entrée de jeu, et cela parce que l'on a voulu vous voler!

Ce n'était qu'à la dernière extrémité que j'avais recours à vos bontés, ayant mis presque tout mon bien sur M. le duc de Wurtemberg, sur M. le duc de Bouillon et sur le roi, et n'étant payé de personne; ayant eu l'impertinence de bâtir une espèce de jolie petite ville, et étant accablé par les demandes continuelles de trente manufacturiers qu'il faut soutenir. Ma tête, qui n'est pas plus grosse que rien, ne pouvait porter tous ces fardeaux, et j'étais au désespoir, lequel désespoir était encore augmenté par la mort du notaire Laleu, qui, par quelques avances, m'empêchait de me jeter par la fenêtre.

J'ai bien mal pris mon temps auprès de vous, je l'avoue; mais votre indulgence me rassure.

Je vois bien de la fermentation à Paris, malgré la musique de Gluck, et malgré les comédies que donne *Henri IV* au Théâtre-Français, au Théâtre-Italien et aux Marionnettes. Vous êtes accoutumé depuis longtemps aux changements de scènes; mais la véritable gloire, les grands services rendus, et un peu de philosophie, sont une bonne égide contre tous les coups de la fortune. Vous êtes actuellement comme les évêques qui se dispensent de la résidence pour venir plaider à Paris. Je suis persuadé que si, au lieu de dépenser quarante mille francs, et peut-être quatre-vingt mille, pour faire condamner une catin friponne, vous lui aviez donné dix mille francs d'aumône, elle

1. Nous croyons qu'il faut lire avec.

vous aurait demandé pardon à genoux et par écrit; mais il n'est plus temps : il faut poursuivre cette détestable affaire, qui vous coûtera plus qu'elle ne vaut.

J'aime mieux les canons de Fontenoy¹, les fourches de Closter-Severn², Minorque³ et Gênes⁴; ce sont là vos vrais billets au porteur.

Si vous aviez le temps de vous amuser ou de vous ennuyer, je pourrais bien vous envoyer quelque chose dans peu de jours; ce serait la lie de mon vin. Il vous paraîtra peut-être plat ou aigre; et d'ailleurs je tremble toujours de prendre mal mon temps.

Agréez, je vous en conjure, mon très-tendre respect, en quelque temps que ce puisse être.

9307. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Janvier.

Sire, je reçois dans ce moment le buste de ce vieillard en porcelaine. Je m'écrie, en voyant l'inscription⁵, dont je suis si indigne :

Les rois de France et d'Angleterre
Peuvent de rubans bleus parer leurs courtisans;
Mais il est un roi sur la terre
Qui fait de plus nobles présents.
Je dis à ce héros, dont la main souveraine
Me donne l'immortalité :
« Vous m'accordez, grand homme, avec trop de bonté,
Des terres dans votre domaine. »

A propos d'immortalité, on vient de faire une magnifique édition de la Vie d'un de vos admirateurs⁶, qui a marché dans une partie de cette carrière de la gloire que vous avez parcourue dans tous les sens. Il y a un volume tout entier de plans de batailles, de campements, et de marches, et de toutes les actions

1. Voyez tome XV, page 244.

2. Voyez tome XV, page 347.

3. *Ibid.*, page 339.

4. *Ibid.*, page 275; et X, 353.

5. *Immortali*. J'ai vu, en 1822, ce buste chez M^{me} de Villette. (B.)

6. Le maréchal de Saxe. (K.) — Son *Histoire*, par le baron d'Espagnac, est en trois volumes in-4°, datés de 1775. La première édition est de 1773, deux volumes in-12.

où il s'était trouvé dès l'âge de douze ans. Les cartes sont très-fidèles et très-bien dessinées ; quoique en qualité de poltron je déteste cordialement la guerre, cependant j'avoue à Votre Majesté que je désirerais avec passion que Votre Majesté permit de dessiner vos batailles ; j'ose vous dire que personne n'y serait plus propre que d'Étallonde Morival. C'est une chose étonnante que la célérité, la précision, et la bonté de ses dessins. Il semble qu'il ait été vingt ans ingénieur.

Puisque j'ai commencé, sire, à vous parler de lui, je continuerai à prendre cette liberté ; mon cœur est pénétré des bontés dont vous l'honorez ; le moment approche où il espère s'en servir. Mais aussi le congé que Votre Majesté lui accorde va expirer au mois de mars. Il abandonnera sans doute toutes ses espérances pour voler à son devoir, c'est son dessein. Je vous implore pour lui et malgré lui. Accordez-nous encore six mois. Je n'ose renouveler ma prière de l'honorer du titre de votre ingénieur, et de lieutenant ou de capitaine ; tout ce que je sais, c'est qu'une victime des prêtres peut être immolée, et qu'un homme à vous sera respecté. Vous ne vous bornez pas à donner l'immortalité, vous donnez des sauvegardes dans cette vie. Je passerai le reste de la mienne à remercier, à relire Marc-Aurèle-Julien Frédéric, héros de la guerre et de la philosophie.

Le vieux Malade de Ferney.

9308. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 27 janvier.

J'étais préparé à tout, excepté de recevoir par votre lettre un plan¹ de cet art digne des cannibales et des anthropophages. Morival me revient comme Alexandre : ce dernier était disciple d'Aristote, et le premier l'est de Voltaire ; et, quoique sous l'école des plus grands philosophes, tous deux auront quitté Uranie pour Bellone. Mais il faut espérer que Morival n'aura pas le goût des conquêtes à cet excès que le poussa Alexandre.

Cet officier peut rester chez vous tant que vous le jugerez convenable pour ses intérêts, quoique, à vue de pays, son procès puisse bien traîner au moins une année. On me mande que des formalités importantes exigent ces délais, et que ce n'est qu'à force de patience qu'on parvient à perdre un procès au parlement de Paris. J'apprends ces belles choses avec étonnement, et sans y comprendre le moindre mot.

Vous avez raison de trouver la géométrie pratique préférable à la transcendante. L'une est utile et nécessaire, l'autre n'est qu'un luxe de l'es-

1. Voyez lettre 9283.

prit. Cependant ces sublimes abstractions font honneur à l'esprit humain ; et il me semble que les génies qui les cultivent se dépouillent de la matière autant qu'il est en eux, et s'élèvent dans une région supérieure à nos sens. J'honore le génie dans toutes les routes qu'il se fraye ; et quoiqu'un géomètre soit un sage dont je n'entends pas la langue, je me plains de mon ignorance, et je ne l'en estime pas moins.

Ce Maupertuis, que vous haïssez encore, avait de bonnes qualités ; son âme était honnête ; il avait des talents et de belles connaissances ; il était brusque, j'en conviens ; et c'est ce qui vous a brouillés ensemble. Je ne sais par quelle fatalité il arrive que jamais deux Français ne sont amis dans les pays étrangers. Des millions se souffrent les uns les autres dans leur patrie ; mais tout change dès qu'ils ont franchi les Pyrénées, le Rhin, ou les Alpes. Enfin il est bien temps d'oublier les fautes quand ceux qui les ont commises n'existent plus. Vous ne reverrez Maupertuis qu'à la vallée de Josaphat, où rien ne vous presse d'arriver.

Jouissez longtemps encore de votre gloire dans ce monde-ci, où vous triomphez de la rivalité et de l'envie ; de votre couchant, répandez ces rayons de goût et de génie que vous seul pouvez transmettre du beau siècle de Louis XIV, auquel vous tenez de si près ; répandez ces rayons sur la littérature, empêchez-la de dégénérer ; et, s'il se peut, tâchez de réveiller le goût des sciences et des lettres, qui me paraît passer de mode et se perdre.

Voilà ce que j'attends encore de vous. Votre carrière surpassera celle de Fontenelle, car vous avez trop d'âme pour mourir sitôt. Nous avons ici milord Maréchal, âgé de quatre-vingt-cinq ans, aussi frais, aux jambes près, qu'un jeune homme : nous avons Pöllnitz, qui ne lui cède pas, et qui compte encore sur dix années de vie. Pourquoi l'auteur de *la Henriade*, de *Méropé*, de *Sémiramis*, etc., etc., n'irait-il pas aussi loin ? Beaucoup d'huile dans la lampe en fait durer la lumière : eh ! qui en eut plus que vous ? Enfin Apollon m'a révélé que nous vous garderons encore longtemps. Je lui ai fait mon humble prière, et lui ai dit : O seule divinité que j'implore ! conservez à votre fils de Ferney de longues années pour l'avantage des lettres et la satisfaction de l'ermite de Sans-Souci ! *Vale*.

FÉDÉRIC.

9309. — A M. D'ALEMBERT.

28 janvier.

Le jeune écolier qui vous adresse ce chiffon¹, mon cher philosophe, craint beaucoup de vous ennuyer. Cependant il y a dans ce fatras une petite pointe de vérité et de philosophie qui pourra obtenir votre indulgence pour mon jeune étourdi.

Il se sert d'abord de la permission que lui a donnée M. de

1. L'édition de *Don Pèdre*.

Rosny-Colbert-Turgot de lui adresser de petits paquets pour vous et pour M. de Condorcet.

N. B. Je crois avoir découvert les manœuvres infernales dont se servit un dévot pour perdre M^{me} l'abbesse de Willencourt, le chevalier de La Barre et d'Étallonde. Si je vis encore six mois, nous verrons beau jeu.

9310. — A MADAME D'ÉPINAI.

A Ferney, 28 janvier.

La fille de l'arrière-petite-fille du grand Corneille, madame, lit les *Conversations d'Émilie*¹. Elle s'écrie à chaque page : « Ah ! la bonne maman ! la digne maman ! » Et moi je me dis tout bas : « Pourquoi ne puis-je être aux pieds de l'auteur ! pourquoi mes quatre-vingt et un ans me privent-ils du bonheur de la voir et de l'entendre ! pourquoi me faut-il finir ma vie si loin d'elle ! Ah ! mademoiselle de Belzunce, que vous êtes heureuse ! »

Je ne sais où est M. Grimm. S'il est à Paris, il vous fait sa cour sans doute, et je vous demande votre protection, madame, pour qu'il se souvienne de moi.

Vous datez de votre grabat. Il y a trois mois que je ne suis sorti du mien. Je suppose que votre joli grabat est vers la place de Vendôme ; c'est là que j'adresse mes très-sincères remerciements et mes très-humbles respects.

9311. — A M. LE BARON DE GOLTZ.

Janvier.

Monsieur, le roi de Prusse continue à honorer de sa protection M. d'Étallonde, et nous comptons sur la vôtre. Il ne nous faut actuellement qu'un sauf-conduit à peu près tel que nous osons en présenter le modèle. Une grâce si légère ne peut se refuser, et M. d'Étallonde en a un besoin essentiel pour aller lui-même dans sa ville rechercher les pièces essentielles qui lui manquent. Elles démontreront son innocence, et les manœuvres infernales dont on s'est servi pour faire condamner deux jeunes gentilshommes, pleins de mérite, à des supplices plus horribles que ceux dont on punit les parricides.

1. 1774, deux volumes in-12. Ce livre avait été composé par M^{me} d'Épinai pour l'éducation de sa petite-fille, la comtesse Émilie de Belzunce. L'Académie française décerna, en 1783, à son auteur, le prix d'utilité.

Nous avons déjà six mille pages de la procédure, et cela ne suffit pas, à beaucoup près. Vous auriez gagné quatre ou cinq batailles en bien moins de temps que cet exécrable procès n'a été jugé.

Le sauf-conduit dépend de M. le comte de Vergennes. M. le comte de Maurepas a trop de grandeur d'âme et trop de bonté pour s'y opposer. Vous aurez, monsieur, la satisfaction d'avoir conservé la vie, l'honneur et la fortune, à un jeune gentilhomme digne de servir sous vous.

J'ai l'honneur d'être avec respect et reconnaissance, monsieur, de Votre Excellence, etc.

9312. — A M. LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD ¹.

Février.

Monseigneur, je vous conjure, sans préambule, de vous joindre à madame la duchesse votre mère pour une très-bonne action. Je ne connais pas de meilleur moyen de vous plaire. Vous verrez, par un petit papier que j'ai l'honneur de lui envoyer, qu'il n'est question que de rendre l'honneur, la fortune et la vie, par cinq ou six mots, à un jeune gentilhomme plein de mérite. La chose dépend de M. de Vergennes, qui ne refusera rien à M. le comte de Maurepas, et M. de Maurepas vous refusera encore moins.

Si l'aventure du chevalier de La Barre vous a fait frémir d'horreur, la protection que vous et M^{me} la duchesse d'Enville donnerez à son ami infortuné nous fera verser des larmes de joie.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, monseigneur, etc.

9313. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

De Ferney, le 1^{er} février.

Je vous fais mille remerciements, monsieur, d'avoir bien voulu écouter ma prière de permettre qu'on imprimât votre excellente *Histoire du maréchal de Saxe* avec des plans² de batailles et de marches.

1. Voyez une note sur la lettre 9277.

2. L'édition de l'*Histoire de Maurice, comte de Saxe*, 1775, trois volumes in-4°, est augmentée de plans qui forment le troisième volume; dans sa lettre du 15 décembre 1773 (n° 9003), Voltaire exprimait le désir que l'ouvrage fût orné de planches. (B.)

Vous poussez la bonté jusqu'à daigner enrichir ma bibliothèque de cet ouvrage, qui sera éternellement cher à tous les Français, et qui est l'instruction de tous les gens de guerre.

Je ne suis pas du métier, mais je le respecte infiniment quand c'est un officier général tel que vous qui en donne des leçons.

J'ai l'honneur d'être, avec respect et reconnaissance, votre dévoué serviteur,

DE VOLTAIRE.

9314. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

1^{er} février.

C'est bien vous, madame, qui êtes ma patronne et ma véritable protectrice. Ma dernière volonté est de me jeter à vos pieds ; mais ce ne peut être que de mon lit à la bride de votre cheval, et il y a cent vingt-cinq lieues entre lui et moi.

J'ai l'honneur de vous envoyer, par la voie que vous m'avez indiquée, le dernier radotage¹ de ma vieillesse, et je vous supplie de ne le pas lire : car, vivant ou mourant, je ne veux pas vous ennuyer. Je ne pense plus guère ; mais mes dernières pensées seront pour vous, avec la plus respectueuse et la plus tendre reconnaissance.

Le vieux Malade et Radoteur de Ferney.

9315. — A M. DE SARTINES².

A Ferney, le 1^{er} février 1775.

Monseigneur³, M^{me} de Saint-Julien m'a mandé que je pouvais prendre la liberté de mettre cet petit paquet sous votre enveloppe. Permettez-moi de profiter de cette occasion pour avoir l'honneur de vous dire que j'ai fondé à Ferney une colonie assez florissante, capable de vous servir à moitié meilleur marché que les marchands du roi, s'il est vrai que vous vouliez faire des présents *de montres à la turque* aux princes de la côte de Barbarie, et s'il est vrai aussi qu'on *veuille diminuer à Versailles les dépenses inutiles*.

S'il y avait quelque probabilité à tout cela, vous n'auriez, monseigneur, qu'à me donner vos ordres ; ils seraient exécutés

1. *Don Pédre*.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Sartines était alors ministre de la marine.

avec la plus grande promptitude dans mon hameau, dont j'ai eu le bonheur de faire une ville pour laquelle je vous demande votre protection.

Je suis, avec un profond respect, monseigneur, etc.

9316. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 4 février.

Sire, pendant que d'Étallonde Morival vous construit des citadelles sur le papier et les assiège, pendant qu'il dessine des montagnes, des vallées, des lacs, le vieux malade de Ferney s'est avisé de faire une tragédie¹ qu'il prend la liberté de mettre aux pieds de Votre Majesté. Il vous supplie de ne la pas lire, parce qu'elle n'en vaut pas la peine; mais daignez du moins jeter un petit coup d'œil sur un petit *Voyage de la Raison et de la Vérité*, et sur une note de *la Tactique*, dans laquelle l'éditeur a mis je ne sais quoi qui vous regarde².

Pardonnez-lui sa hardiesse, car il faut bien que Julien-Marc-Aurèle permette de dire ce qu'on pense.

Nous touchons au temps où il faut que l'affaire de d'Étallonde Morival s'éclaircisse; il compte écrire dans quelque temps ou au chancelier de France, ou au roi de France lui-même. Votre Majesté lui permettra-t-elle de prendre le titre de votre ingénieur? J'ose vous assurer qu'il est digne de l'être.

Permettriez-vous aussi qu'il fût lieutenant, au lieu d'être sous-lieutenant? l'honneur de vous appartenir n'est pas une vanité; c'est une gloire qui en impose, et qui peut le faire respecter des Welches.

Il ne fera partir sa lettre qu'après que je l'aurai mise sous vos yeux, et que vous l'aurez approuvée. Vous serez étonné de cette affaire, qui est, comme je vous l'ai déjà dit, cent fois pire que celle des Calas. Vous y verrez un jeune gentilhomme innocent, condamné au supplice des parricides par trois juges de province, dont l'un était un ennemi déclaré, et l'autre, un cabaretier, marchand de cochons, autrefois procureur, et qui n'avait jamais fait le métier d'avocat; j'ignore le troisième. Cette épouvantable et absurde welcherie sera démontrée; et si cet écrit simple³,

1. *Don Pèdre*.

2. C'est l'alinéa qui commence par: « A Rosbach on vit le roi de Prusse, etc., » tome X, page 194.

3. *Le Cri du sang innocent*; voyez tome XXIX, page 375.

modeste, et vrai, est approuvé de Votre Majesté, il tiendra lieu de tout ce que nous pourrions demander.

J'attends vos ordres sur cet objet, comme la plus grande faveur qui puisse consoler ma vieillesse et me faire attendre gaie-ment la mort.

Agréez, sire, mon respect, mon admiration, mon dévouement, mon regret de finir ma carrière hors de vos États.

9317. — A M. DE LALANDE.

A Ferney, 6 février.

En tibi norma poli et divæ libramina molis;
Computus en Jovis, etc.

Voilà, monsieur, ce que Halley disait à Newton, et ce que je vous dis.

Je reçus hier le plus beau présent ¹ qu'on m'ait jamais fait. J'ai passé tout un jour et presque toute une nuit à lire le premier volume, et j'ai entamé le second.

C'est, je crois, la première fois qu'on a lu tout de suite un livre d'astronomie. Vous avez trouvé le secret de rendre la vérité aussi intéressante qu'un roman.

Je vous demanderais pourtant grâce pour Alexandre, à qui vous reprochez d'avoir été effrayé d'une éclipse de lune, avant la bataille d'Arbelles. Plutarque ne lui impute pas tant de faiblesse et tant d'ignorance.

Quinte-Curce dit au contraire que l'armée (qui n'était pas composée de philosophes) fut prête à se soulever contre Alexandre, *Jam pro seditione res erat* ². Le roi fit rassurer ses soldats par les mages égyptiens qu'il avait auprès de lui, et marcha aux ennemis immédiatement après l'éclipse.

Comment en effet le disciple d'Aristote aurait-il ignoré la cause de ce phénomène si ordinaire, et comment Alexandre aurait-il connu la terreur?

Après avoir demandé grâce pour ce prince, je ne vous la demanderai pas pour les Pères de l'Église, qui ont nié les antipodes; je ne la demanderai pas pour l'ami Pluche, qui va toujours

1. La seconde édition de l'*Astronomie de Lalande*, 1771, trois volumes in-4° (le quatrième est de 1781).

2. Quinte-Curce, livre IV, chapitre x.

chercher dans la langue hébraïque (qu'il ne savait pas) les raisons des choses qui n'ont jamais existé.

J'aimerais surtout bien mieux me confirmer avec vous dans le système démontré par Newton, que d'attribuer aux anciens, quels qu'ils soient, des connaissances astronomiques dont ils n'ont jamais eu que des soupçons très-vagues.

Enfin, monsieur, je trouve dans votre livre de quoi m'instruire et me plaire à tout moment. J'ai presque oublié, en le lisant, tous les maux dont je suis accablé. Je serai bientôt privé pour jamais de ce grand spectacle du ciel, qui est actuellement couvert de brouillards, du moins dans notre pays. Il fait plus beau sans doute sur les bords du Nil et sur ceux de l'Euphrate que dans le voisinage du lac de Genève. Il y a trois mois que je suis dans mon lit; et, sans vous, je n'aurais renouvelé connaissance avec aucune planète.

Vous aviez daigné me promettre que vous honoreriez Ferney d'un obélisque et d'une méridienne. Je ne crois pas vivre assez pour entreprendre cet ouvrage; je me bornerai, cette année, à bâtir des granges de ce que vous appelez *pizai*¹ (si je ne me trompe).

Si vous aviez un moment à vous, je vous supplierais de me dire à qui je dois m'adresser pour avoir un bon ouvrier avec lequel je ferais mon marché.

Je vous demande bien pardon de cette importunité.

Je ne sais pas comment j'ose vous parler des choses terrestres, après tout ce que je viens de lire.

Agréez, je vous prie, monsieur, la reconnaissance et la respectueuse estime de votre, etc.

Le vieux Malade de Ferney.

Permettez-moi de présenter mes respects à M. et à M^{me} de Maron².

1. Le pizai (pisé) est une terre argileuse, battue entre des planches, et dont on fait des maisons dans la Bresse. (K.)

2. M^{me} de Maron, baronne de Meillonnaz, qui demeure à Bourg-en-Bresse, a fait huit tragédies de quinze à dix-huit cents vers chacune, et deux comédies en vers. M. de Voltaire, qui en a vu quelques-unes, leur a donné des applaudissements. La modestie de l'auteur l'a empêchée de les publier, ainsi qu'un grand nombre de lettres que M. de Voltaire lui avait adressées, et qu'elle n'a point voulu communiquer par le même motif. (*Note de M. de Lalande.*)

9318. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET 1.

6 février 1775.

Raton reçoit une lettre un peu consolante du 30 janvier, de celui en qui il a mis ses plus chères espérances. Il ne s'agit ici ni du carré des distances, ni des cubes des révolutions; il n'est question que de diminuer, s'il est possible, le mal qui surcharge et qui dévore ce malheureux globe. Je vous sou mets, digne bien-faiteur de l'humanité, mes desseins et mes démarches. Mon premier soin est d'obtenir pour ce jeune homme une place, un titre de la part de son maître. C'est ce que je sollicite et que j'ose espérer², puisque cela ne coûte rien. Ce préambule servira beaucoup à mon infortuné, et lui procurera des avantages solides dans le pays où il sert; il pourra même agir en France avec plus de dignité, et n'être pas regardé chez les Welches comme un expatrié qui vient demander grâce.

Je tâche d'intéresser son maître à cette bonne action.

Ce premier pas fait, je vous enverrai le mémoire³.

Ce mémoire prouvera, par des pièces que j'ai dans mes mains :

1° Qu'un homme abhorré dans son pays⁴ jura de perdre la tante du chevalier, parce qu'elle n'avait pas voulu donner en mariage au fils de cet homme une demoiselle riche qu'elle protégeait;

2° Que cet homme exécrable, qui était un conseiller du siège, fit jeter des monitoires, inventa des accusations absurdes qui tombèrent d'elles-mêmes;

3° Qu'enfin il se réduisit aux charges qui ont opéré une partie de ses desseins;

4° Qu'il ne jugea qu'avec deux assesseurs; que de ces deux il y en eut un qui, à la vérité, s'est fait recevoir docteur ès lois à Reims pour quarante-cinq francs, comme l'honnête Du Jonquay à Paris⁵, mais qu'il ne fut jamais que procureur et marchand de cochons dans sa ville. J'ai la lettre du magistrat du pays qui l'atteste;

1. *OEuvres de Condorcet*, tome I^{er}; Paris, 1847.

2. Voltaire avait écrit deux jours auparavant à Frédéric, sollicitant pour d'Étallonde le titre d'ingénieur, qu'il obtint. Voyez sa lettre du 4 février 1775.

3. *Le Cri du sang innocent*.

4. Duval de Saucourt. Voyez tome XXIX, page 377.

5. Du Jonquay, dans l'affaire du comte de Morangiés contre les Véron.

5° Que les lois ne permettent pas qu'on juge ainsi un gentilhomme dans un présidial ;

6° Que si cette exécration sentence, que j'ai vue à la fin de six mille pages d'écriture, fut confirmée par un arrêt, c'est que le tribunal qui rendit cet arrêt ne put (à ce qu'on dira) examiner l'énorme procès : c'était dans la guerre civile des billets de confession. Le feu était dans le royaume ; il fallait que cette respectable compagnie, uniquement occupée du bien public, courût au danger le plus pressant.

Quand ce mémoire, approuvé de vous, sera lu par le chef de la justice, il en sera touché, et nous verrons alors quel parti nous devons prendre.

J'ai adressé à M. de Rosny¹ un petit livret où l'on vous rend bien faiblement une partie de la justice qui vous est due.

J'ai envoyé cinq ou six exemplaires aux deux Bertrands. J'ignore s'ils sont arrivés à bon port et s'il y a des écueils sur la route. Je vous supplie de vous en informer.

Je comptais vous faire une petite visite au printemps, mais il n'y a plus de printemps pour Raton.

9319. — A M. D'ALEMBERT.

8 février.

Un secrétaire de l'Académie devrait bien avoir ses ports francs. Je suis persuadé, mon cher et vrai philosophe, qu'il vous en coûte par an, en lettres inutiles, beaucoup plus que votre secrétariat ne vous rapporte. Cependant il faut que je vous mande, par la poste, que je suis très en peine d'un ministre à qui j'ai adressé quatre paquets de rogatons pour vous, parmi lesquels rogatons il y a quelques marrons de Raton pour les Bertrands.

Je m'aperçois, par une lettre de M. de Condorcet, que ni vous ni lui n'avez reçu aucun de ces rogatons académiques. Cependant la première chose qu'avait faite le ministre était de me dire : Envoyez-moi tous les marrons pour les Bertrands, et je les leur ferai tenir. Je vois que vous ne tenez rien, et que vous n'avez pas perdu grand'chose.

Dites donc à M. de Condorcet qu'il aille à l'office, et qu'il se fasse rendre son plat et le vôtre : car, lorsque je brûle mes pattes pour vous, je veux du moins que vous mangiez un peu de mon plat.

1. Turgot.

Je ne doute pas que vous n'ayez écrit à Luc beaucoup de bien de mon jeune homme, que vous ne connaissiez pas, et que vous aimeriez si vous le connaissiez : car il est devenu un très-bon géomètre praticien, et c'est assurément tout ce qu'il faut dans son métier. On n'ouvre point une tranchée, on ne bat point en brèche avec des *xx*. Le maréchal de Vauban n'aurait pas résolu le problème des trois corps ; mais Euler conduirait peut-être fort mal un siège.

Ut ut est, je ne quitte pas prise : j'écris lettre sur lettre à son maître Luc¹. Je ne démordrai de mon entreprise qu'en mourant. Vous me direz que je mourrai bientôt ; cela est vrai : donc il faut se hâter ; cela est conséquent.

Raton vous embrasse bien vivement, bien tendrement, du fond de son trou et du milieu de ses neiges.

9320. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT ².

Paris, 8 février 1775.

Plusieurs circonstances, monsieur, m'ont fait différer de vous répondre. Je n'ai pu voir M^{me} d'Enville aussi tôt que je l'aurais voulu, et il fallait que je susse par elle à qui vous pourriez adresser ce que vous voulez bien m'envoyer. M. de Maurepas consent que ce soit à lui, avec une seconde adresse à M^{me} d'Enville, et c'est à la condition qu'il y aura trois exemplaires, un pour le ministre, un autre pour M^{me} d'Enville, et l'autre pour moi. Il y a déjà beaucoup de personnes qui ont reçu votre ouvrage, indépendamment de la grand'maman, à qui vous l'avez envoyé par la poste. J'ignore par quelle voie les autres l'ont reçu ; mais il est singulier que d'Argental et moi ne l'ayons pas encore. Vos anciens amis ne sont pas les mieux traités ; mais pour les nouveaux, s'ils ne sont pas contents ils sont difficiles à satisfaire. Tous ceux à qui vous prodiguez des louanges ont été vraisemblablement à Ferney vous rendre visite : car s'il suffisait de la réputation, vous n'auriez pas oublié de certaines personnes qui méritent autant vos éloges. Monsieur l'archevêque de Toulouse, M. de Beauvau, ne pouvaient-ils pas y prétendre ?

Je n'ai encore lu que votre *Épître à M. d'Alembert*, et, à cette omission près, j'en suis fort contente.

M^{me} d'Enville me paraît s'occuper très-sérieusement de votre protégé³ ; je ne doute pas que ce ne soit efficacement.

J'ai été ravi de voir M. Dupuits ; je lui ai fait mille questions qui portaient toutes de ma tendre amitié pour vous. Je vois que nos santés sont assez sem-

1. Le roi de Prusse.

2. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1865.

3. D'Étallonde de Morival.

blables, ainsi que nos âges. Il me serait bien doux, je ne saurais dire de vous voir, mais de vous entendre. Quel plaisir j'aurais que vous entrassiez dans ma chambre sans que l'on vous annonçât, et que je vous reconnusse à votre son de voix ! Je serais étonnée si, dans une conversation particulière, je ne vous reconnaissais pas aussi à votre goût et à vos jugements, j'ajoute, à votre vérité.

Lisez-vous tous les *Mémoires* dont nous sommes inondés ? Jugez-vous tous les procès ? J'attends avec impatience votre *Don Pedro*, et tout ce qui l'accompagne. On loue extrêmement un petit écrit sur la raison ; la mienne s'accorde bien de la vôtre. Je voudrais toujours vous lire, et c'est le parti que je serai forcée de prendre : car, malgré vos magnifiques éloges, je ne trouve ma félicité particulière que dans ce que vous faites.

9321. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU¹.

Ferney, 10 février.

Je suis pénétré, monseigneur, de la bonté que vous avez eue de m'envoyer le mémoire de votre avocat. En vérité, la cousine est une méchante carogne, sauf respect. Elle me paraît aussi absurde que coupable. Il y a dans le crime de la sottise et de la folie. Cette affaire-ci en regorge. Le simple fait doit bien faire rougir ceux qui ont été assez légers ou assez méchants pour vous imputer quelques torts avec une femme si criminelle. Le métier de faussaire qu'elle a fait à l'aide d'un verre s'accorde très-bien avec ce que disait M. de Vence à une de nos Genevoises, que sa fille écrivait très-mal. On peut avoir une écriture mauvaise et s'accoutumer à calquer sur un verre les caractères d'une autre main avec quelque succès ; mais les yeux exercés découvrent sans peine le faux, par la seule inspection de l'écriture peinée. D'ailleurs, en vérité, on n'a pas besoin d'experts après tous les faits rapportés dans le mémoire.

J'aurais désiré, peut-être, qu'il y eût dans cet écrit plus d'ordre dans le récit, plus de méthode et plus d'art d'intéresser ; j'aurais voulu même qu'on ne l'intitulât pas *Mémoire de M. le maréchal*, etc., contre la présidente, etc. J'aurais mieux aimé : *Exposé du procès criminel de la dame de Saint-Vincent*. Il me semble, par le titre, que vous plaidez contre elle comme on plaide dans les affaires ordinaires. C'est ici un vol manifeste qu'on vous a fait ; c'est un crime de faux dont les preuves sont évidentes. Votre nom, ce me semble, n'y doit paraître que comme si on avait fait un vol dans votre hôtel.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

Mais, quoi qu'il en soit, le public va être instruit; tous les nuages vont être dissipés : la lettre seule de M. de Vence suffirait pour éclairer tous les yeux. En un mot, je regarde cette affaire comme finie; mais le résultat sera que vous avez été volé, que vous aurez dépensé prodigieusement d'argent pour prouver qu'on vous a volé.

Le major ne sera plus major : Benevant pourrait bien aller aux galères, ou du moins montrer son visage au pilori. Pour M^{me} de Saint-Vincent, il est bien difficile que le Châtelet ne la juge à la rigueur. Depuis la faussaire du comte d'Artois, on n'avait point vu une pareille femme; cela est douloureux pour une maison qui vous est alliée, et pour vous-même. Ce monde, qui paraît si joli à sa surface, n'est, dans le fond, qu'une vallée de misères de toute espèce : les chagrins et les peines habitent les palais de Paris comme ma chaumière de Ferney. J'ai été tout cet hiver entouré de malheureux, et j'ai l'honneur de l'être.

Puisque vous m'ordonnez de vous envoyer les ouvrages auxquels je m'amuse pour me consoler, en voici un. Ne soyez point fâché qu'il soit dédié à un homme qui a cru avoir à se plaindre de vous : nous sommes tous frères dans l'Académie, et nous sommes supposés tous très-contents les uns des autres. J'ai peur seulement que vous ne soyez point du tout content de ma petite drôlerie. Je la mets à vos pieds par pure obéissance, et je m'y mets aussi par mon tendre et respectueux attachement, qui ne finira qu'avec moi.

9322. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE ¹.

A Ferney, 10 février.

Vous êtes fait, monsieur, pour vivre avec M. le duc de Deux-Ponts, pour vivre à Paris, pour vivre à Versailles, et moi pour mourir à Ferney. Je vous rends grâces, je vous bénis d'égayer mes dernières heures et d'échauffer mes neiges par vos lettres charmantes.

Oui, vraiment, la plus riche héritière de France, la plus jeune, et non pas la plus belle², vient de mourir à Genève et d'être enterrée par mon curé. Je me cache quand je vois mourir la jeunesse; je suis alors honteux d'être en vie.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. M^{lle} de Montmorency.

J'ai lu tous les factums dont vous me parlez, et celui de M. le maréchal de Richelieu, fait par un Tronchet¹, avocat, qui est bien le plus bavard, le plus plat et le plus confus écrivain qui ait jamais barbouillé du papier : l'extrême ennui qu'il procure ferait perdre le procès à M. de Richelieu s'il était perdable. Il est clair, malgré toute l'obscurité de l'avocat, que M^{me} de Saint-Vincent est une détestable carogne : M^{me} de Sévigné ne s'attendait pas à une pareille petite-fille.

Vous me parlez de tous les mauvais ouvrages que vous avez lus ; je vous en ferai tenir un plus mauvais encore : vous aurez la tragédie de *Don Pèdre*, dont on n'a tiré que peu d'exemplaires. Dites-moi si elle arrivera à bon port sous l'enveloppe de M. le duc de Coigny.

Comment avez-vous imaginé que vous auriez des montres à répétition, garnies de diamants, pour dix-huit louis ? Dans quel tome des *Mille et une Nuits* avez-vous lu cette anecdote ? vous aurez pour dix-huit louis d'excellentes montres à répétition, garnies de marcassites aussi brillantes que des diamants ; et ces mêmes montres vous coûteraient quarante louis à Paris. Donnez-moi vos ordres, vous serez servi : vous aurez de très-belles montres et de très-mauvais vers, quand il vous plaira.

M^{me} Denis vous remercie, comme moi, de vos lettres ; elle ne leur préfère que votre conversation. Je vois bien que vous n'avez reçu aucune de mes lettres à Deux-Ponts. Je vous écris de *Ponto*.

9323. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

11 février.

Sire, vous m'accablez des bienfaits les plus flatteurs : Votre Majesté change en beaux jours les dernières misères de ma vie. Elle daigne me promettre son portrait ; elle orne une de ses lettres des meilleurs vers qu'elle ait jamais faits depuis le temps où elle disait :

Et, quoique admirateur d'Alexandre et d'Alcide,
J'eusse aimé mieux pourtant les vertus d'Aristide².

1. Le même qui fut membre de l'Assemblée constituante.

2. Dans l'*Épître à mon esprit*, Frédéric dit, vers 223-24 :

Mais, quoique admirateur de César et d'Alcide,
J'aurais suivi par goût les vertus d'Aristide.

Enfin elle accorde sa protection à l'innocence opprimée de Morival ; ajoutez à tout cela que Voiture n'écrivait pas si bien que vous, à beaucoup près ; et cependant vous faites faire tous les jours la parade à deux cent mille hommes.

Quel est cet étonnant Protée ?

On disait qu'il tenait la lyre d'Apollon ;

On accourt pour l'entendre, on s'en flatte ; mais non ;

Il porte du dieu Mars l'armure ensanglantée.

Voyons donc ce héros. Point du tout : c'est Platon,

C'est Lucien, c'est Cicéron ;

Et, s'il avait voulu, ce serait Épicure.

Dites-moi donc votre secret ;

On veut faire votre portrait :

Qu'on peigne toute la nature.

Je viens enfin de recevoir des instructions très-sûres sur la singulière catastrophe de votre protégé. Ce serait en vérité une scène d'Arlequin, si ce n'était pas une scène de cannibales : c'est le comble du ridicule et de l'horreur. Rien n'est plus welche.

Non, sire, je ne sortirai point de mon lit à l'âge de quatre-vingt-deux ans pour aller à Versailles. Je jurai de n'y aller jamais, le jour que je reçus à Potsdam la lettre du ministre, M. de Puisieux, qui me manda que je ne pouvais garder ni ma place d'historiographe, ni ma pension. Je mourrai au pied des Alpes ; j'aurais mieux aimé mourir aux vôtres.

A l'égard de votre protégé, je ne comprends pas la rage qu'il a de s'avilir par une grâce : le mot infâme de *grâce* n'est fait que pour les criminels. Le bien dont il peut hériter sera peu de chose, et certainement ses talents et sa sagesse suffiront dans votre service. Croyez, sire, que Votre Majesté n'aura guère un officier plus attaché à ses devoirs, ni d'ingénieur plus intelligent. Il a trouvé parmi mes paperasses quelques indications sur une de vos victoires ; il en a fait un plan régulier : vous verrez par là, sire, si ce jeune homme entend son métier, et s'il mérite votre protection.

Je le garderai, puisque Votre Majesté le permet, jusqu'à ce qu'il soit entièrement perfectionné dans son art. Je ne l'oublierai point à ma mort ; mais à l'égard de la *grâce*, je n'en veux pas plus que de la grâce de Molina et de Jansénius. Je n'avilirai jamais ainsi un de vos officiers, digne de vous servir. Si on veut lui signer une justification honorable, à la bonne heure. Tout le reste me paraît honteux.

Je mourrai avec ces sentiments, et surtout avec le regret de n'avoir pas achevé ma vie auprès du plus grand homme de l'Europe, que j'ose aimer autant qu'admirer.

9324. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 12 février.

Votre muse est dans son printemps,
Elle en a la fraîcheur, les grâces;
Et les hivers, les froides glaces,
N'ont point fané les fleurs qui font ses ornements.

Ma muse sent le poids des ans;
Apollon me dédaigne; une lourde Minerve,
A force d'animer ma verve,
En tire des accords faibles et languissants.

Pour vous le dieu du jour, Apollon votre père,
Vous obombra de ses rayons,
De ce feu pur, élémentaire,
Dont l'ardeur vous soutient en toutes les saisons.

Le feu que jadis Prométhée
Ravit au souverain des dieux,
Ce mobile divin dont l'âme est excitée
M'abandonne, et s'élance aux cieux.

Le génie éleva votre vol au Parnasse :
Au chantre de Henri le Grand,
Au-dessus d'Homère et d'Horace
Les muses et les dieux assignèrent le rang.

Mars, auquel je vouai ma jeunesse imprudente,
M'éblouit par l'éclat de ses brillants héros;
Mais, usé par ses durs travaux,
Je vieillis avant mon attente.

Quand nos foudres d'airain répandent la terreur,
Quand la mort suit de près le tonnerre qui gronde,
Héros de la Raison, vous écrasez l'Erreur,
Et vos chants consolent le monde.

Un guerrier vieillissant, fût-il même Annibal,
En paix voit sa gloire éclipsée :
Ainsi qu'une lame cassée,
On le laisse rouiller au fond d'un arsenal.

Si le Destin jaloux n'eût terminé son rôle,
On aurait vu le Tasse, en dépit des censeurs,
Triompher dans ce Capitole
Où jadis les Romains couronnaient les vainqueurs.

Mais quel spectacle, ô ciel ! je vois pâlir l'Envie ;
Furieuse, elle entend, chez les Sybaritains,

Que la voix de votre patrie
Vous rappelle à grands cris des monts helvétiques.

Hâtez vos pas, volez au Louvre :
Je vois d'ici la pompe et le jour solennel
Où la main de Louis vous couvre,
Aux vœux de ses sujets, d'un laurier immortel.

Je compte de recevoir bientôt de vos lettres datées de Paris. Croyez-moi, il vaut mieux faire le voyage de Versailles que celui de la vallée de Josaphat. Mais voici une seconde lettre qui me survient¹; on me demande de quel officier elle est : c'est, dis-je, du lieutenant général Voltaire, qui m'en-voie quelque plan de son invention. Vous passerez pour l'émule de Vauban; dans la suite on construira des bastions, des ravelins, et des contre-gardes à la Voltaire, et l'on attaquera les places selon votre méthode.

Pour le pauvre d'Étallonde, je n'augure pas bien de son affaire, à moins que votre séjour à Paris, et le talent de persuader, que vous possédez si supérieurement, n'encouragent quelques âmes vertueuses à vous assister. Mais le parlement ne voudra pas *obtempérer* : revêchez à l'égard de son réinstituteur Maurepas, que ne sera-t-il pas envers vous !

Je viens de lire votre traduction du Tasse², qu'un heureux hasard a fait tomber en mes mains. Si Boileau avait vu cette traduction, il aurait adouci la sentence rigoureuse qu'il prononça contre le Tasse. Vous avez même conservé les paragraphes qui répondent aux stances de l'original. A présent l'Europe ne produit rien; il semble qu'elle se repose, après avoir fourni de si abondantes moissons les siècles passés. Il paraît une tragédie de Dorat³ : le sujet m'a paru fort embrouillé. L'intérêt partagé entre trois personnes, et les passions n'étant qu'ébauchées, m'ont laissé froid à la lecture. Peut-être l'art des comédiens supplée-t-il à ces défauts, et que l'impression en est différente au spectacle. Pepin, votre maire du palais, en est le héros; il y a des situations susceptibles de pathétique; elles ne sont pas naturellement amenées, et il me semble que le poète manque de chaleur. Vous nous avez gâtés; quand on est accoutumé à vos ouvrages, on se révolte contre ceux qui n'ont ni les mêmes beautés, ni les mêmes agréments. Après cet aveu, que je fais au nom de l'Europe, jugez combien je m'intéresse à votre conservation, et combien le philosophe de Sans-Souci souhaite de bénédictions à l'Épictète de Ferney. Vale.

FÉDÉRIC.

P. S. Vous voulez avoir mon vieux portrait? Je l'ai commandé incessamment, pour vous satisfaire; c'est cependant ce que je puis vous envoyer de plus mauvais de ce pays.

1. Probablement la lettre 9316.

2. La traduction du Tasse, dont parle Frédéric, n'est point de Voltaire. C'est probablement celle de Lebrun, devenu duc de Plaisance et prince de l'empire, et mort en 1824, dont la première édition est de 1774, en deux volumes in-8°. (B.)

3. *Adélaïde de Hongrie*; voyez une note sur la lettre 9154.

9325 — A MESSIEURS DE LA RÉGENCE DE MONTBÉLIARD ¹.

Ferney, 12 février 1775.

Messieurs, je vous écris pour la troisième fois ; j'épuise tous les égards et toutes les déférences. Votre receveur de Colmar a employé à d'autres usages l'argent qui m'appartient. Je ne me suis réservé pour achever ma vie que cet argent que je vous ai prêté ; je n'ai aucune ressource, et vous ne me faites aucune réponse.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

9326. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE ².

14 février 1775.

Il ne faut pas se fâcher contre le vieux malade, qui n'en peut plus ; il faut avoir pitié des malheureux. Il lui a été impossible de grossir le paquet pour M. le duc de Praslin, qui craint toujours qu'on n'abuse de son contre-seing. On a cru que l'exemplaire ³ pour M. d'Argental serait lu de M. de Thibouville. Il ne perdra rien pour attendre. On l'ennuiera tant qu'il voudra, mais il faut le temps de relire. On n'a pas ses aises entre les Alpes et le mont Jura comme à Paris. Pour Dieu, un peu de patience !

Voilà tout ce qu'on peut écrire avant de se coucher. Il fait un temps si exécrable que les plus forts tempéraments y succombent. *Miscere mei.*

Je voulais écrire à M. d'Argental ; cela m'est impossible, je souffre trop.

9327. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 15 février.

Sire, je ne suis point étonné que le grand baron de Pöllnitz ⁴ se porte bien à l'âge de quatre-vingt-huit ans ; il est grand, bien fait, bien constitué. Alexandre, qui était très-bien constitué aussi, et très-bien pris dans sa taille, mourut à trente ans, après

1. Éditeur, H. Beaune.

2. Inédite. Tirée de la collection de M. Stapfer.

3. De *Don Pèdre*.

4. Voyez le dernier alinéa de la lettre 9308.

avoir seulement remporté trois victoires ; mais c'est qu'il n'était pas sobre, et qu'il s'était mis à être ivrogne.

Quand je le loue d'avoir gagné des batailles en jouant de la flûte, comme Achille, ce n'est pas que je n'aie toujours la guerre en horreur ; et certainement j'irais vivre chez les quakers en Pensylvanie, si la guerre était partout ailleurs.

Je ne sais si Votre Majesté a vu un petit livre qu'on débite publiquement à Paris, intitulé *le Partage de la Pologne*¹, en sept dialogues, entre le roi de Prusse, l'impératrice-reine et l'impératrice russe. On le dit traduit de l'anglais ; il n'a pourtant point l'air d'une traduction. Le fond de cet ouvrage est sûrement composé par un de ces Polonais qui sont à Paris. Il y a beaucoup d'esprit, quelquefois de la finesse, et souvent des injures atroces. Ce serait bien le cas de faire paraître certain poëme épique que vous eûtes la bonté de m'envoyer il y a deux ans². Si vous savez vaincre et vous arrondir, vous savez aussi vous moquer des gens mieux que personne. Le neveu de Constantin, qui a ri et qui a fait rire aux dépens des Césars, n'entendait pas la raillerie aussi bien que vous.

Je suis très-maltraité dans les sept dialogues ; je n'ai pas cent soixante mille hommes pour répondre ; et Votre Majesté me dira que je veux me mettre à l'abri sous votre égide. Mais, en vérité, je me tiens tout glorieux de souffrir pour votre cause.

Je fus attrapé comme un sot quand je crus bonnement, avant la guerre des Turcs, que l'impératrice de Russie s'entendait avec le roi de Pologne pour faire rendre justice aux dissidents, et pour établir seulement la liberté de conscience. Vous autres rois, vous nous en donnez bien à garder ; vous êtes comme les dieux d'Homère, qui font servir les hommes à leurs desseins, sans que ces pauvres gens s'en doutent.

Quoi qu'il en soit, il y a des choses horribles dans ces sept dialogues qui courent le monde.

A l'égard de d'Étallonde Morival, qui ne s'occupe à présent que de contrescarpes et de tranchées, je remercie Votre Majesté de vouloir bien me le laisser encore quelque temps. Il n'en deviendra que meilleur meurtrier, meilleur canonnier, meilleur ingénieur, et il vous servira avec un zèle inaltérable dans toutes les journées de Rosbach qui se présenteront.

1. *Le Partage de la Pologne, en sept dialogues, en forme de drame, etc.*, 1775 in-8°, attribué au comte de Mirabeau.

2. *La Pologniade* ; voyez la note 4, page 165 du tome VII.

J'espère envoyer à Votre Majesté, dans quelques mois, un petit précis¹ de son aventure welche ; vous en serez bien étonné. Je souhaiterais qu'il ne plaidât que devant votre tribunal. C'est une chose bien extraordinaire que la nation welche ! Peut-on réunir tant de superstition et tant de philosophie, tant d'atrocité et tant de gaieté, tant de crimes et tant de vertus, tant d'esprit et tant de bêtise ? Et cependant cela joue encore un rôle dans l'Europe ! Il ne faudrait qu'un Louvois et qu'un Colbert pour rendre ce rôle passable ; mais Colbert, Louvois et Turenne, ne valent pas celui dont le nom commence par une F, et qui n'aime pas qu'on lui donne de l'encens par le nez.

En toute humilité, et avec les mêmes sentiments que j'avais il y a environ quarante ans.

Le vieux Malade de Ferney.

9328. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL ².

18 février

Mon cher ange, je vous ai envoyé des sottises reliées en beau maroquin ; il y en a eu deux paquets : l'un pour vous, l'autre pour M. le duc de Praslin.

M. de Thibouville s'est plaint qu'il n'y en eût pas un troisième pour lui ; mais je n'avais plus de maroquin, et vous ne vous êtes pas seulement plaint de l'ennui que je vous avais causé.

J'ai été depuis ce temps-là très-grièvement malade ; je le suis encore, et je n'ai la force ni de m'excuser ni de vous gronder.

J'ai encore moins la force de vous parler de l'affaire de mon jeune homme ; je la laisse pendue au croc, soit que je meure, soit que je ressuscite.

Si je vais trouver M^{me} d'Argental, M. de Pont-de-Veyle et vos amis, mettez-moi dans la liste de ceux qui vous ont aimé passionnément.

9329. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU ³.

A Ferney, 18 février.

Je suppose, monseigneur, que vous avez toujours vos ports francs. Ainsi je vous envoie, par Lyon en droiture, les pauvretés

1. *Le Cri du sang innocent* ; voyez tome XXIX, page 375.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

que vous avez daigné me demander ; mettez-les dans votre bibliothèque comme un hommage, et surtout ne les lisez point.

Le procès de M^{me} de Saint-Vincent vous fait perdre assez de temps, n'en perdez pas avec moi.

Il me paraît que les voix se réunissent à mon avis, qui était que M. Tronchet fût plus court, plus clair et plus intéressant ; heureusement les preuves sont si fortes qu'elles n'ont besoin d'aucune éloquence. Tous les faits sont incontestables. Je suis bien sûr que vous êtes très-tranquille sur cette misérable affaire, qui, au fond, n'a d'autre singularité que l'excès de l'absurde friponnerie qu'on vous a faite. Je suis dans une position plus cruelle : j'essuie à la fois vingt revers inattendus, et je suis fort près d'une mort attendue depuis longtemps. Vous savez bien que je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie, avec le plus tendre respect.

9330. — A M. HENNIN.

A Ferney, dimanche au soir, 19 février.

Monsieur, deux frères, nommés Bertholet, qui exercent la profession d'horlogers à Ferney, et qui sont de très-honnêtes gens, se plaignent d'avoir été insultés à Genève, et outrageusement battus aujourd'hui, à la porte de Cornevin, par plusieurs Genevois, parmi lesquels ils en connaissent quelques-uns. Votre cocher était présent à ce guet-apens. Ils réclament votre bonté, en cas qu'ils puissent obtenir quelque justice. Ils me demandent ma recommandation auprès de vous. Je ne crois pas qu'ils en aient besoin, mais je saisis cette occasion pour vous renouveler tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

9331. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 23 février.

Aucun monarque de l'Europe n'est en état de me faire un don comme celui¹ que je viens de recevoir de votre part. Que de choses charmantes contenues dans ce volume ! Et quel vieillard, quel esprit pour les composer ! Vous êtes immortel, j'en conviens ; moi qui ne crois pas trop à un être distinct du corps, qu'on appelle *âme*, vous me forceriez d'y croire : toute-

1. *Don Père*, suivi de quelques autres écrits ; voyez la note, page 197.

pois serez-vous le seul des êtres pensants qui ait conservé à quatre-vingts ans cette force, cette vigueur d'esprit, cet enjouement, et ces grâces qui ne respirent plus que dans vos ouvrages. Je vous en félicite, et j'implore la nature universelle qu'elle daigne conserver longtemps ce réservoir de pensées heureuses dans lequel elle s'est complu.

Je trouve d'Étallonde bien heureux de se trouver à la source d'où nous viennent tant de chefs-d'œuvre; il peut prendre hardiment quel titre il trouvera le plus convenable pour l'aider à sauver les débris de sa fortune. D'Alembert me mande¹ que la robe ne marche qu'à pas comptés, et qu'il faut des années pour réparer des injustices d'un moment : si cela est, il faudra se munir de patience, à moins que vous n'alliez à Paris, comme tout le monde le dit, et qu'à force d'employer les grands talents que la nature vous a octroyés, vous ne parveniez à sauver l'innocence opprimée. Cela fournira le sujet d'une tragédie larmoyante; la scène sera à Ferney. Un malheureux, qui manque de protecteurs, y sera appelé par un sage; il sera étonné de trouver plus de secours chez un étranger que chez ses parents. Le philosophe de Ferney, par humanité, travaillera si efficacement pour lui que Louis XVI dira : Puisqu'un sage le protège, il faut qu'il soit innocent; et il lui enverra sa grâce. Une arrière-cousine dont Étallonde était amoureux sera chargée de la lui apporter; elle arrivera au dernier acte. Le philosophe humain célébrera les noces, et tous les conviés feront l'éloge de la bienfaisance de cet homme divin, auquel d'Étallonde érigea un autel, comme à son dieu secourable.

Ce sujet entre des mains habiles pourrait produire beaucoup d'intérêt, et fournir des scènes touchantes et attendrissantes. Mais ce n'est pas à moi d'envoyer des sujets à celui qui possède un trésor d'imagination, et qui, comme Jupiter, accouche par la tête de déesses armées de toutes pièces. Enfin, quelque part que vous soyez, soit à Ferney, soit à Versailles, n'oubliez pas le solitaire de Sans-Souci, qui vous sera toujours redevable du beau don que vous lui avez fait. *Vale.*

FÉDÉRIC.

9332. — A M. D'ALEMBERT.

26 février.

Cher seigneur et maître, cher Bertrand, il y a longtemps que je n'ai pu vous dire combien je vous aime, combien je vous suis obligé d'avoir écrit en faveur de mon jeune homme. J'ai été très-malade, je le suis encore, et je crois que je pourrai bientôt laisser une place vacante dans l'Académie, que vous rendez si respectable. On dit que vous avez *élogié* l'abbé de Saint-Pierre² :

1. Je n'ai trouvé, dans la correspondance du roi de Prusse avec d'Alembert, aucune lettre de ce dernier qui dise ce que rappelle le roi. (B.)

2. Le 16 février 1775, d'Alembert avait lu à l'Académie française l'*Éloge de l'abbé de Saint-Pierre*.

c'est l'expression des gazettes de Berne, ma voisine. On dit que le prédicateur est fort au-dessus de son saint, et que votre discours est charmant. Vraiment, je le crois bien. Vraiment, vous avez ressuscité notre Académie; elle était morte sans vous. Voilà bientôt, ce me semble, le temps de se passer des docteurs de Sorbonne, qui ne sont pas faits pour juger de la prose et des vers.

Croyez-vous que ce fût aussi le temps de donner pour sujet des prix, non des éloges, dans lesquels il y a toujours de la déclamation, de l'exagération, et qui par là ne passeront jamais à la postérité, mais des discours tels que vous en savez faire, des jugements sur les grands hommes, à la manière de Plutarque? Rien ne serait, ce me semble, plus instructif; rien ne formerait plus le jugement et le goût de nos jeunes écrivains.

Je vous envoie la seconde édition de *Don Pèdre*, que je reçois dans le moment. Je vous prie de jeter un coup d'œil sur la note ¹ qui est à la fin de *la Tactique*. Elle ne corrigera personne sur la rage de faire la guerre; mais pourrions-nous corriger les monstres qui assassinent gravement l'innocence en temps de paix?

Le pauvre Raton vous embrasse comme il peut avec ses misérables pattes.

9333. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET².

26 février 1775.

Raton a été bien malade dans son trou. Raton a de fréquents avertissements de partir pour aller trouver ses confrères Dupré de Saint-Maur et Châteaubrun, qui ne tiraient pourtant pas les marrons du feu. Voilà pourquoi il a été si longtemps sans remercier les deux Bertrands, ses seigneurs et maîtres. Il n'en peut plus, ce pauvre Raton; il se gardera bien de brûler ce qui lui reste de pattes par trop de précipitation dans l'affaire du jeune homme qu'on a voulu brûler tout entier. Il attend, et il attendra tant qu'il faudra, car le maître du jeune homme lui accorde tout le temps nécessaire, et il ne fera rien assurément, monsieur, sans vous le communiquer.

J'ai bien des grâces à rendre à M. de Malesherbes, et je les lui rends du fond de mon cœur dans une lettre que je lui écris. Je profite de l'adresse que vous avez eu la bonté de me donner

1. Celle qui est tome X, pages 193-194.

2. *Œuvres de Condorcet*, tome I^{er}; Paris, 1847.

pour vous faire passer deux exemplaires de la seconde édition de *Don Pèdre*. La première ne se trouve plus à Genève, et je la crois tout entière à Paris. Je vous prie seulement de daigner jeter un coup d'œil sur la dernière note de *la Tactique*, qui se trouve à la fin de l'ouvrage. Elle est curieuse par les faits, et malheureusement elle sera inutile au genre humain. La guerre est le second fléau de la terre, et le premier est celui qui égorge, qui met en pièces et qui jette dans les flammes deux jeunes gentilshommes d'un rare mérite, pour n'avoir pas salué une procession de capucins.

Je suis à vos ordres et à vos pieds jusqu'au moment de ma destruction. V.

9334. — A M. DE MALESHERBES.

Ferney, 26 février.

Monsieur, un vieillard qui n'en peut plus a repris un peu de vie en recevant votre excellent discours¹. J'admire la générosité de votre cœur, autant que votre éloquence : car je suppose que c'est de vos bontés que je tiens ce chef-d'œuvre. Je vois que vous m'avez pardonné d'avoir été d'une opinion qui n'était pas la vôtre² ; vous avez senti combien je devais être affligé autrefois, et combien même je le suis encore (et je le serai jusqu'au dernier moment de ma vie), d'une cruauté inutile dont on ne peut se souvenir qu'avec horreur. Vous avez été plus sage que moi ; vous avez séparé cette barbarie des services rendus par ceux qui l'ont commise, et moi j'ai tout confondu. Voilà comme les passions sont faites. Mes plus grandes passions aujourd'hui sont la reconnaissance que je vous dois, monsieur, et le regret de n'avoir pu vous entendre.

Je mets à vos pieds l'ouvrage d'un jeune homme³ qui m'avait d'abord donné quelques espérances ; mais il n'a pas tenu ce qu'il promettait.

J'ai l'honneur d'être, etc.

1. De réception à l'Académie française ; voyez lettre 9282.

2. Dans les affaires de 1770 et 1771 ; voyez tome XXVIII, page 385.

3. Voltaire donnait sa tragédie de *Don Pèdre* pour l'ouvrage d'un écolier ; voyez lettre 9309.

9335. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

27 février.

J'ai été très-mal, madame, depuis près d'un mois. Je le suis encore, et je ne sais pas trop comment je suis en vie. Je crois qu'il est arrivé la même chose à *Don Pèdre* qu'à moi ; cependant je vous en envoie une seconde édition, parce que j'apprends, dans mon lit, qu'il n'y a plus d'exemplaires de la première à Genève. Tout est allé, je crois, à Paris. Vous recevrez probablement l'exemplaire de l'édition nouvelle par M. d'Ogny.

Je vous conseille de ne vous jamais faire lire de vers : car, outre qu'on en est fort las, ils sont trop difficiles à lire. Vous trouverez mieux votre compte avec de la prose. Je vous prie même de lire une note qui se trouve à la fin de *la Tactique*¹ dans le même recueil. Elle est assez intéressante pour ceux qui n'aiment pas qu'on égorge le genre humain pour de l'argent.

Le nombre infini de maladies qui nous tuent est assez grand, et notre vie est assez courte pour qu'on puisse se passer du fléau de la guerre.

Je finirai bientôt ma carrière au coin de mon feu. Étendez la vôtre, madame, aussi loin que vous le pourrez ; jouissez de tous les plaisirs que votre triste état vous permet. Le mot de plaisir est bien fort, j'aurais dû dire consolations, et même consolations passagères : car il n'en reste rien, lorsqu'au sortir d'un grand souper on se retrouve avec soi-même, et qu'on passe la nuit à se rappeler en vain ses premiers beaux jours. Tout est vanité, disait l'autre². Eh ! plutôt à Dieu que tout ne fût que vanité ! mais la plupart du temps tout est souffrance. J'en suis bien fâché ; mais rien n'est plus vrai.

Ma lettre est un peu de Jérémie ; j'aimerais mieux être Anacréon. Je vous prie de me pardonner mes lamentations, et de croire que le bonhomme Jérémie, au milieu de ses montagnes, vous est aussi tendrement attaché que s'il avait le bonheur de vous voir tous les jours.

Le vieux Malade de Ferney.

1. Celle qui est tome X, pages 193-194.

2. *Ecclésiaste*, 1, 2.

9336. — A M. DE VAINES.

A Ferney, par Lyon, 27 février.

Monsieur, M. le marquis de Condorcet m'a mandé que vous êtes, comme M. Turgot, l'ami des lettres, ainsi que de l'ordre dans les finances, et que je pouvais vous présenter ce petit recueil¹ d'un jeune homme, et joindre ce paquet, sans craindre d'abuser de vos bontés. Il ajoute que je peux vous demander la permission de vous adresser deux ou trois paquets semblables.

Je suis accoutumé à faire tout ce que M. de Condorcet me prescrit. Ainsi j'espère que vous ne désapprouverez pas mon importunité.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,

gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

9337. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 28 février.

L'esprit républicain, l'esprit d'égalité,
 Respire dans les cœurs des grands et du vulgaire;
 Le mérite éclatant blesse leur vanité :
 Sa splendeur, qui les désespère,
 Redouble leur obscurité :
 Aussi l'Envie usa des lois du despotisme.
 Athènes, le berceau des sciences, des arts,
 Bannit du ban de l'ostracisme
 Les plus chers nourrissons de Mercure et de Mars.
 Le besoin qu'on eut d'eux, leurs revers, leur absence.
 Les firent bientôt regretter.
 Le peuple, plein de bienveillance,
 Pour hâter leur rappel eût voulu tout tenter.
 Quiconque fièrement sur son siècle s'élève
 Peut s'encenser lui-même et jouir d'un beau rêve.
 Mais bientôt les vapeurs des malins envieux,
 Les sucs empoisonnés, obscurcissent les cieux,
 Et sur lui le nuage crève.

Condé fut à Vincenne, au Havre, détenu ;
 Eugène fut chassé ; des Français méconnu,
 Bayle chez le Batave enfin trouve un asile ;
 L'émule généreux d'Homère et de Virgile,
 Dont le nom illustra tous ses concitoyens.

1. *Don Pédre*, etc.; voyez la note, page 197.

Transporta ses foyers chez les Helvétiens.
 Ame de demi-dieu, de la gloire enflammée,
 Si vous voulez jouir de votre renommée,
 Passez, si vous pouvez, du vieux Nestor les ans ;
 Les mâles efforts du génie
 Vous serviront peu, si le temps
 Ne vous fait survivre à l'Envie.
 Ainsi l'univers enchanté
 De Voltaire à Berlin court acheter le buste ;
 Et, s'il jouit vivant de l'immortalité,
 Disons que le public est juste.

Ce n'est point un conte ; on se déchire à la fabrique de porcelaine pour avoir votre buste : on en achève moins qu'on n'en demande. Le bon sens de nos Germains veut des impressions fortes ; mais, quand ils les ont reçues, elles sont durables.

L'ouvrage dont vous me parlez ¹, du maréchal de Saxe, m'est connu ; et j'ai écrit pour en avoir un exemplaire. Les faits sont récents et connus ; il n'y a que les cartes qui intéressent, parce que le terrain est l'échiquier de nous autres anthropophages, et que c'est lui qui décide de l'habileté ou de l'ignorance de ceux qui l'ont occupé.

Cette partie de ma lettre est pour le lieutenant général Voltaire, qui m'entendra bien : le reste est pour le patriarche de Ferney, pour le philosophe humain qui protège d'Étallonde, et qui veut à toute force casser l'arrêt de l'*inf...* ². Je ne refuserai aucun titre à d'Étallonde si, par cette voie, je peux le sauver : ainsi, qu'il s'en donne tel qu'il jugera le plus propre pour son avantage.

Vous me croyez plus vain que je ne le suis. Depuis la guerre, je n'ai pensé ni à plan, ni à batailles, ni à toutes les choses qui se sont passées. Il faut penser à l'avenir, et oublier le passé, car celui-là reste tel qu'il est ; mais il y a bien des mesures à prendre pour l'avenir.

Ce discours sent un peu le jeune homme : songez pourtant que les États sont immortels, et que ceux qui sont à leur tête ne doivent pas vieillir, tant qu'ils les gouvernent.

Si vous allez à Versailles, d'Étallonde est sauvé : si votre santé ne vous permet pas d'entreprendre ce voyage, je n'augure aucune issue heureuse de son procès. Vous avez, à la vérité, quelques philosophes en France, mais les superstitieux font le grand nombre, ils étouffent les autres. Nos prêtres allemands, catholiques, et huguenots, ne connaissent que l'intérêt ; chez les Français, c'est le fanatisme qui les domine. On ne ramène pas ces têtes chaudes : ils mettent de l'honneur à délirer ³, et l'innocence demeure opprimée. Le vieux parlement, rebelle à celui qui l'a réintégré, sera-t-il souple à la raison pure, agissant d'ailleurs d'une manière si opposée à ses devoirs et à ses véritables intérêts ?

1. *L'Histoire de Maurice, comte de Saxe*, par le baron d'Espagnac.

2. « Et qui veut à toute force casser un arrêt troce. » (*Œuvres posthumes.*)

3. « A leur délire. » (*Ibid.*)

Mais qui pensera à d'Étallonde quand il s'agit de remettre en vogue le pourpoint de Henri IV ! Il faut changer sa garde-robe, faire emplette d'étoffes, et employer l'habileté des tailleurs pour être à la mode. Cet objet est bien plus important que celui d'un procès jugé. Hors quelques parents, toute la France ignore qu'un citoyen nommé d'Étallonde s'est échappé aux punitions injustes et cruelles qu'on lui avait infligées, et qui n'étaient point proportionnées au délit, qui n'était proprement qu'une polissonnerie.

Je salue le patriarche de Ferney; je lui souhaite longue vie. J'ai lu sa nouvelle tragédie, qui n'est point mauvaise du tout. Je hasarderais quelques petites remarques d'un ignorant; mais, ne pouvant pas dire comme le Corrége: *Son pittor anche io!* je garde le silence, en vous priant de ne point oublier le philosophe de Sans-Souci. *Vale.*

FÉDÉRIC.

9338. — A M. NAIGEON¹.

Ferney, 1^{er} mars.

Monsieur, je vous remercie de m'avoir envoyé l'éloge philosophique d'un poëte²

L'Arioste est au-dessus de tous les poëtes par la fécondité prodigieuse de son imagination, par la variété de ses images, par l'intérêt dont il sait animer tant d'aventures qui toutes ont à la fin leur dénoûment, enfin par la galanterie, le badinage, le ridicule même, qu'il a mêlés au sublime avec un art qui semble naturel, et tout cela en quarante mille vers écrits avec autant de pureté que l'*Iphigénie* de Racine.

Je suis bien loin de croire, monsieur, que vous avez voulu me mortifier en citant des vers du poëte Rousseau, mon ennemi et celui de tous les littérateurs de son siècle, qui valaient mieux que moi. Il est vrai qu'il disait que je *rimais mal*, parce que j'ai pensé, dès l'âge de quinze ans, qu'il faut rimer pour les oreilles, et non pour les yeux. Je pourrais lui reprocher de n'avoir jamais rimé pour la raison. Mais la cause de son inimitié venait de ce que je l'ai toujours cru un très-malhonnette homme.

Je suis persuadé, monsieur, qu'en citant ces détestables vers d'une ennuyeuse épître à un jésuite, vous n'avez pas voulu m'offenser. Si vous aviez eu ce dessein (ce qui n'est pas possible), je vous l'aurais déjà pardonné en faveur de votre philosophie.

M^{me} Denis pense comme moi, et est très-sensible à votre souvenir.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Il y a ici plusieurs lignes effacées. (A. F.)

Le vieux malade de quatre-vingt et un ans est sans rancune, avec toute l'estime que vous méritez, monsieur, votre, etc.

9339. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 2 mars.

Le baron de Pöllnitz n'est pas le seul octogénaire qui vive ici, et qui se porte bien : il y a le vieux Lecointe¹, dont peut-être vous vous ressouviendrez, qui a dix ans de plus que Pöllnitz : le bon milord Maréchal approche du même âge, et l'on trouve encore de la gaieté et du sel attique dans sa conversation. Vous avez plus de ce feu élémentaire ou céleste que tous ceux que je viens de nommer : c'est ce feu, cet esprit² que les Grecs appelaient πῦρ, qui fait durer notre frêle machine.

Vos derniers ouvrages, dont je vous remercie encore, ne se ressentent point de la décrépitude : tant que votre esprit conservera cette force et cette gaieté, votre corps ne périlitera point³.

Vous me parlez de dialogues polonais⁴ qui me sont inconnus ; tout ce qu'il y a d'injures dans ces dialogues sera des Sarmates ; le très-fin, des Welches qui les protègent. Je pense sur ces satires comme Épictète : « Si l'on dit du mal de toi et qu'il soit véritable, corrige-toi ; si ce sont des mensonges, ris-en. » J'ai appris, avec l'âge, à devenir bon cheval de poste ; je fais ma station, et ne m'embarrasse pas des roquets qui aboient en chemin. Je me garde encore davantage de faire imprimer mes billesées ; je ne fais de vers que pour m'amuser. Il faut être Boileau, ou Racine, ou Voltaire, pour transmettre ses ouvrages à la postérité ; et je n'ai pas leurs talents. Ce qu'on a imprimé de mes balivernes n'aurait jamais paru de mon consentement. Dans le temps où c'était la mode de s'acharner sur moi, on m'a volé ces manuscrits, et on les a fait imprimer⁵ le moment même où ils auraient pu me nuire. Il est permis de se délasser et de s'amuser avec la littérature, mais il ne faut pas accabler le public de ses fadaïses.

Ce poëme des *Confédérés*⁶, dont vous me parlez, je l'ai fait pour me désennuyer. J'étais alité de la goutte, et c'était pour moi une agréable distraction. Mais dans cet ouvrage il est question de bien des personnes qui vivent encore, et je ne dois ni ne veux choquer personne.

La diète de Pologne tire vers sa fin : on termine actuellement l'affaire

1. Thomas Lecointe, né à Dieppe en 1682, fut nommé pasteur de l'Église française de Potsdam en 1723, et y mourut le 7 décembre 1776.

2. « Que les Latins appelaient *anima*. » (*Œuvres posthumes*, édit. de Berlin.)

3. « Tant que votre esprit conservera..., il ne périlitera point. » (Édit. de Berlin.)

4. Voyez la lettre 9327.

5. En 1760, il parut plusieurs éditions des *Poésies mêlées*, ou *Œuvres du philosophe de Sans-Souci*.

6. *La Pologniade*; voyez la note 4, tome VII, page 165.

des dissidents. L'impératrice de Russie ne vous a point trompé ; ils auront pleine satisfaction, et l'impératrice en aura tout l'honneur. Cette princesse trouvera plus de facilité à rendre les Polonais tolérants, que vous et moi à rendre votre parlement juste et humain.

Vous me faites l'énumération des contradictions que vous trouvez dans le caractère de vos compatriotes : je conviens qu'elles y sont. Cependant, pour être équitable, il faut avouer que les mêmes contradictions se rencontrent chez tous les peuples. Chez nos bons Germains elles ne sont pas si saillantes, parce que leur tempérament est plus flegmatique ; mais chez les Français, plus vifs et plus fougueux, ces contradictions sont plus marquées : d'autant plus respectables sont pour eux ces précepteurs du genre humain, qui tâchent de tourner ce feu vers la bienveillance, l'humanité, la tolérance, et toutes les vertus. Je connais un de ces sages qui, bien loin d'ici, habite, dit-on, Ferney ; je ne cesse de lui souhaiter mille bénédictions, et toutes les prospérités dont notre espèce est susceptible. *Vale.*

FÉDÉRIC.

9340. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 mars.

Pardon, mon cher ange ; ce n'est pas ma faute si j'ai tâté un peu de l'agonie aux approches de l'équinoxe, selon ma louable coutume. J'ai été bien sot quand j'ai cru être au moment où je ne vous reverrais plus. Je ne veux pas perdre l'espérance, qui est toujours au fond de ma boîte de Pandore.

J'avais fait relier une nouvelle édition de *Don Pèdre* et compagnie pour M. de Thibouville ; je ne sais plus comment faire pour la lui envoyer. Il y a longtemps qu'elle est toute prête. Est-il possible qu'il n'ait pas un contre-seing de quelque intendant des postes à son service ? Ces pauvres Parisiens ne s'avisent jamais de rien. Je prends le parti de la lui envoyer par la diligence de Lyon, empaillée comme un pâté.

Lekain a mandé qu'il avait une vieille *Ériphyle* de moi ; c'est une esquisse assez mauvaise de la *Sémiramis*. Il serait ridicule que ce croquis parût, et il n'est pas moins à craindre qu'il ne paraisse.

Je me flatte que mon cher ange me sauvera de cette petite honte.

Il faut que je vous conte que j'avais envoyé un vaisseau dans l'Inde¹, avec quelques associés ; le tonnerre est tombé sur notre vaisseau, et a tout fracassé. J'ai, Dieu merci, un anti-tonnerre²

1. Voyez lettre 9103.

2. On voit que le mot *paratonnerre* n'était pas encore en usage.

à Ferney dans mon jardin. Vous savez que cela s'appelle un conducteur : avec cette précaution on n'a rien à craindre sur terre. C'en serait trop d'avoir à la fois affaire au tonnerre sur la mer des Indes et dans mon parterre : les dévots se moqueraient trop de moi.

Je conseille à Beaumarchais de faire jouer ses *Factums*, si son *Barbier*¹ ne réussit pas.

Adieu, mon cher ange ; je n'en peux plus : permettez que je vous embrasse bien tendrement, avec le peu de force qui me reste.

9341. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

10 mars.

J'apprends, monsieur, que vous faites à M. de Châteaubrun² l'honneur de lui succéder. S'il ne s'était pas pressé de vous céder sa place, je vous aurais demandé la préférence. J'ai été si malade depuis près de deux mois que j'ai cru que je le gagnerais de vitesse, et alors je me serais recommandé à vos bontés. L'Académie me devient plus chère que jamais.

Je ne sais si vous avez reçu, monsieur, une petite édition de cette esquisse de *Don Pèdre*, qu'un Genevois devait mettre de ma part à vos pieds. S'il ne vous l'a pas remise, voudriez-vous avoir la bonté de me dire comment je pourrais m'y prendre pour vous rendre cet hommage, que mon état très-douloureux m'empêche de vous présenter moi-même ? Pardonnez à ma terre épuisée si elle ne porte pas de meilleurs fruits. Rien ne serait plus propre à me rajeunir que de venir vous faire ma cour, de vous entendre à votre réception, et de partager l'honneur que vous nous faites.

S'il est vrai que *la Raison* ait passé par Paris³, dans ses petits voyages, elle doit y rester pour vivre avec l'auteur de *la Félicité publique*⁴. Ce n'est pas une médiocre consolation pour moi de voir mon opinion sur cet ouvrage si bien confirmée. M. de Ma-

1. *Le Barbier de Séville*, comédie de Beaumarchais, avait été joué en cinq actes le 23 février 1775, et tomba. La pièce, réduite en quatre actes, est restée au théâtre.

2. Jean-Baptiste Vivien de Châteaubrun, né à Angoulême en 1686, auteur des *Troyennes* et d'*Astyanax*, reçu à l'Académie en 1755, était mort le 16 février 1775. Il eut pour successeur à l'Académie le chevalier de Chastellux.

3. Dans son *Éloge historique de la Raison*, Voltaire la fait passer par Paris.

4. Ouvrage du chevalier de Chastellux ; voyez tome XLVIII, page 239.

lesherbes a dit que ce livre était digne de votre grand-père¹ ; et moi, j'ai l'insolence de vous dire que votre grand-père, tout votre grand-père qu'il est, en était incapable, malgré son génie et son éloquence. Je pensai ainsi lorsque j'ignorais que *la Félicité* venait de vous. Je n'ai jamais changé d'avis, et certainement je n'en changerai pas.

*La Raison et la Vérité*² sa fille se recommandent à vos bontés ; et moi chétif, qui voudrais bien être de la famille, je me mets à vos pieds.

Le vieux Malade de Ferney.

9342. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

Ferney, le 10 mars.

Tous les plans³ dont vous avez gratifié le public sont d'une exactitude dont personne n'avait encore approché : vous représentez les positions des armées, avant et après, comme dans l'action même. Votre livre sera à jamais l'instruction des officiers, et c'est assurément un des plus beaux monuments du siècle.

Pardonnez-moi ces éloges, puisque c'est la vérité qui les dicte.

J'ai l'honneur d'être, avec la reconnaissance et l'estime la plus respectueuse, votre dévoué serviteur.

DE VOLTAIRE.

9343. — A M. LE PRÉSIDENT D'ALCO⁴.

A Ferney, 10 mars.

Une longue maladie que j'ai crue mortelle, jointe à quatre-vingt et un ans, qui sont encore plus mortels, ne m'a pas permis de vous remercier plus tôt des vers charmants et de la prose très-intéressante que j'ai reçus de vous. Je vois par votre style com-

1. Le chancelier d'Aguesseau.

2. Personnage dans l'*Éloge historique de la Raison* : voyez tome XXI, page 519.

3. Voyez la note 2, page 216.

4. Ange-Élise-Louis-Antoine Bonnier d'Alco, né à Montpellier en 1750, successivement président de la chambre des comptes de Montpellier, membre de l'Assemblée législative, de la Convention et du conseil des Anciens, l'un des ministres de la République française au congrès de Rastadt, assassiné aux portes de cette ville le 28 avril 1799.

bien vous avez de mérite, et je ne suis point étonné que ce mérite vous ait fait des jaloux. On dit que l'envie est bonne à quelque chose ; on met sa force à l'écraser, et cela même fait croître les talents. Je vous souhaite toujours beaucoup de mieux. Le premier qui dit, il y a dix ou douze mille ans, qu'il valait mieux faire envie que pitié était un très-bon philosophe. Vous ne m'inspirez, monsieur, d'autre sentiment que celui de la respectueuse estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

9344. — A M. MARIN¹.

A Ferney, 12 mars.

Vous me dites, mon cher Lampedousien, que je vous oublie ; vous n'avez donc pas reçu le paquet du *Don Pèdre* de ce jeune homme ? Je vous avais envoyé un exemplaire pour vous, et un autre pour M. Linguet à l'adresse que vous m'aviez donnée. J'ai cru même que M. Linguet avait reçu le sien, puisqu'il en a parlé avec quelque indulgence dans son journal. Dites-lui, je vous prie, combien je m'intéresse à ses succès.

Je hasarde ce billet, sans savoir encore s'il vous parviendra.

9345. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU².

A Ferney, 17 mars.

Je vous remercie très-sensiblement, monseigneur, de la bonté que vous avez eue de m'envoyer toutes les pièces du procès. Je les ai lues avec toute l'attention dont je suis capable, malgré le procès que j'ai contre la nature et tous les maux qui m'accablent.

Je suis confondu de l'excès de bêtise, de folie, de turpitude, d'atrocité, qui règne dans toute cette affaire. Il est déshonorant pour la nation que cinq ou six personnes de condition se soient associées pour une escroquerie que la bande de Cartouche aurait à peine osé tenter. Et ce qui n'est pas très-honorable, c'est qu'il se soit trouvé des Welches qui ont osé faire semblant de douter. Il ne me paraît pas possible que cela vous donne le moindre embarras. J'avoue seulement que l'injustice de ceux qui ont voulu excuser un peu les délinquants pourrait donner un peu

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

d'humeur. Je me sais bon gré d'être loin du chaos de Paris, où on juge tout de travers dans les affaires les plus importantes, comme dans les arts. J'en ai une plus rare et plus atroce assurément que celle de vos faussaires ; je vous en ferai juge dans quelque temps, quand vous serez de loisir et que je serai à portée de mettre sous vos yeux ce comble d'horreur. La chose ne me regarde pas personnellement, mais je m'y intéresse autant qu'à celle des Calas et à celle des Sirven. Toutes les nations ont commis des cruautés funestes ; mais je n'en connais point qui en ait fait de plus infâmes en pleine paix que la nation des Welches, depuis Ravallac jusqu'à nos jours.

Vous avez passé votre vie à soutenir l'honneur de la France ; vivez désormais pour votre repos, et souvenez-vous avec bonté de votre ancien serviteur, qui n'attend plus que le repos éternel.

V.

Je suis très-affligé de la mort de M^{me} de Sauvigny. Elle vous était bien sincèrement attachée, et elle avait pour moi beaucoup de bonté. Il faut perdre ses amis par la mort et mourir ; voilà la vie de l'homme. V.

9346. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT ¹.

17 mars 1775.

Après avoir attendu bien longtemps, j'ai enfin reçu vos derniers ouvrages. J'espère qu'il n'en sera pas de même à l'avenir, et que vous voudrez bien vous servir de l'adresse que je vous ai indiquée.

Vous vous doutez bien que je suis parfaitement contente de votre prose et de vos vers. Vous êtes, et vous serez toujours le même. Vous dites que votre corps s'affaiblit : votre âme s'en moque, et elle conserve la même force et la même chaleur qu'elle avait à vingt-cinq ans. Je voudrais, en vérité, mettre sur votre tête les années qui me restent, vous en feriez bon usage, et celui que j'en fais est déplorable. Je sens tout le malheur qu'il y a de n'avoir rien acquis dans sa jeunesse ; on ne vit dans sa vieillesse que sur le bien d'autrui, et l'on en sent d'autant plus la misère. Mais que faire à cela, mon cher Voltaire ? Les chagrins et l'ennui qui tourmentent finiront bientôt ; je sens souvent du regret de n'avoir pas été m'établir à Genève dans le temps que j'étais dans le voisinage ; je me serais trouvée dans le vôtre ; mais il faut chasser toutes ces pensées, et se contenter de brouter le foin au travers duquel on est placé.

1. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1865.

Souvenez-vous quelquefois de votre ancienne contemporaine; consolez-la, aidez-lui à traîner les tristes restes de sa vie!

Je ne vous parle point des nouveautés, des *Mois* de M. Roucher, du *Menzikoff* de M. de La Harpe, vous les aurez sans doute reçus.

Il se trouve quelquefois chez moi des gens qui se piquent de grammaire; on agita dernièrement cette question: une personne malade qui veut rendre compte de son état peut-elle dire : *J'ai été très-mal, et je le suis encore?*

On demande s'il y a faute dans cette façon de parler, et en quoi elle consiste?

9347. — A M. BOURGELAT ¹.

A Ferney, 18 mars.

Mes maladies continuelles, monsieur, m'ont empêché de vous remercier plus tôt du mémoire² utile et digne de vous, que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il y a quatre-vingt et un ans que je souffre, et que je vois tout souffrir et mourir autour de moi. Tout faible que je suis, l'agriculture est toujours mon occupation. J'étais étonné qu'avant vous les bêtes à cornes ne fussent que du ressort des bouchers, et que les chevaux n'eussent pour leurs Hippocrates que des maréchaux ferrants. Les vrais secours manquent dans les pays les plus policés. Vous avez seul mis fin à cet opprobre si pernicieux.

Les animaux, nos confrères, méritaient un peu plus de soin, surtout depuis que le Seigneur fit un pacte avec eux³, immédiatement après le déluge. Nous les traitons, malgré ce pacte, avec presque autant d'inhumanité que les Russes, les Polonais, et les moines de Franche-Comté, traitent leurs paysans, et que les commis des fermes traitent ceux qui vont acheter une poignée de sel ailleurs que chez eux.

Je voudrais qu'on cherchât des préservatifs contre les maladies contagieuses de nos bestiaux, dans le temps qu'ils sont en bonne santé, afin de les essayer quand ils sont malades. On pourrait alors, sur une centaine de bœufs attaqués, éprouver une douzaine de remèdes différents, et on pourrait raisonnablement espérer que de ces remèdes il y en aurait quelques-uns qui réussiraient.

Il y a, dans le moment présent, une maladie contagieuse en

1. Voyez tome XLVII, page 534.

2. Sans doute le *Mémoire sur les maladies contagieuses du bétail*, 1775, in-4° de trente-deux pages.

3. *Genèse*, ix, 10.

Savoie, à une lieue de chez moi. Mon préservatif est de n'avoir aucune communication avec les pestiférés, de tenir mes bœufs dans la plus grande propreté, dans de vastes écuries bien aérées, et de leur donner des nourritures saines.

La dureté du climat que j'habite, entre quarante lieues de montagnes glacées d'un côté et le mont Jura de l'autre, m'a obligé de prendre pour moi-même des précautions qu'on n'a point en Sibérie. Je me prive de la communication avec l'air extérieur pendant six mois de l'année. Je brûle des parfums dans ma maison et dans mes écuries; je me fais un climat particulier, et c'est par là que je suis parvenu à une assez grande vieillesse, malgré le tempérament le plus faible et les assauts réitérés de la nature.

Le grand malheur des paysans est d'être imbéciles, et un autre malheur est d'être trop négligés : on ne songe à eux que quand la peste les dévaste, eux et leurs troupeaux; mais, pourvu qu'il y ait de jolies filles d'Opéra à Paris, tout va bien. Je vous serai très-obligé, monsieur, de vouloir bien me continuer vos bontés quand vous communiquerez au public des connaissances dont il pourra profiter.

9348. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 mars.

Mon cher ange, le vieux malade avertit qu'il y a un paquet d'une nouvelle édition¹, arrivé depuis longtemps par la diligence, ou par la poste, à l'adresse de M. de Thibouville. Il doit l'avoir reçu ou l'envoyer chercher.

Je suis bien vieux, je l'avoue; mais j'ai plus tôt fait une tragédie que des arrangements pour la faire parvenir à Paris. Il y a quatre éditions de *Don Pèdre*, dont deux que je ne connais pas. Cela pourrait prouver qu'il y a encore des gens qui aiment les vers passablement faits, et que l'univers entier n'est pas uniquement asservi aux doubles croches.

Le rôle de Léonore plaît à toutes les dames de province; mais ces dames ne disposent pas des suffrages de Paris. Linguet, dans une de ses feuilles², a eu la témérité de comparer la scène de don Pèdre et de Guesclin à celle de Sertorius et de Pompée; mais on ferait très-mal de jouer cette pièce au *tripot* de Paris,

1. De *Don Pèdre*, etc.

2. Dans le *Journal de politique et de littérature* du 5 mars 1775, page 269.

qu'on appelait autrefois le Théâtre-Français. Il faudrait un Baron et une Lecouvreur avec Lekain. Ce n'est pas là une pièce de spectacle et d'attitude ; et vous n'avez précisément que Lekain dans Paris.

L'affaire de mon jeune homme me tient bien davantage au cœur. Je suis très-content de la manière dont le roi son maître en use. J'ai découvert des choses affreuses, infâmes, exécrables, qui feront dresser les cheveux à la tête de tous ceux qui ont encore des cheveux. L'aventure des Calas est une légère injustice et une petite méprise pardonnable, en comparaison des manœuvres infernales dont j'ai la preuve en main, et que nous ne produirons qu'avec la discrétion la plus convenable, et une simplicité qui n'offensera aucun magistrat, mais qui touchera tous les cœurs, et surtout ceux comme le vôtre. Je crois que je ne finirai que par prendre le public pour juge. Le jeune homme, qui est une des plus sages têtes que j'aie jamais connues, fera son mémoire lui-même. Il ne parlera point comme les avocats éloquents, qui *invoquent* une loi et un témoignage, qui apportent des raisons *victorieuses*, qui parlent de l'ordre moral et politique, et de *l'ordre des avocats*¹, et qui l'emportent de beaucoup sur maître Petit-Jean² ; mais il convaincra tous les esprits par le récit simple de la vérité, qui a été jusqu'ici entièrement ignorée.

Adieu, mon cher ange ; mon triste état m'empêche de relire ma lettre.

9349. — A M. DE VAINES,

PREMIER COMMIS DES FINANCES.

A Ferney, par Lyon, 18 mars.

Vous me faites, monsieur, un présent qui m'est bien cher. J'avais déjà le portrait de M. Turgot ; mais j'ai fait encadrer celui que je tiens de vos bontés, et je l'ai mis au chevet de mon lit, à cause des vers de M. de La Harpe. Non-seulement ces vers sont bons, mais ils sont vrais, ce qui arrive fort rarement à messieurs les contrôleurs généraux. J'ai placé cette estampe vis-à-vis de celle de Jean Causeur³. Ce n'est pas que Jean Causeur vaille M. Turgot ; mais c'est qu'on l'a gravé à l'âge de cent trente ans. Quoique je me sois confiné au pied des Alpes, entre la Savoie et

1. Voyez tome XXIV, page 239 ; et XVI, 73.

2. Personnage de la comédie des *Plaideurs*.

3. Voyez la note 1, page 11.

la Suisse, j'aime encore assez la France pour souhaiter que M. Turgot vive autant que Jean Causeur.

Je vous sais bien bon gré, monsieur, de cultiver les belles-lettres, qui sont d'ordinaire l'opposé de votre administration. L'agriculture, dont je fais profession, n'y est pas si contraire; mais l'aridité des calculs est presque toujours l'ennemie mortelle de la littérature. Heureux les esprits bien faits, qui touchent à la fois à ces deux bouts !

Je vous remercie de vos bontés. J'ai l'honneur d'être, avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre, etc.

9350. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

20 mars.

Je ne vous dirai pas ce que j'ai dit à M. d'Argental. Il y a quatre éditions de *Don Pèdre*, de ce jeune homme, en quinze jours ; mais Dieu me préserve qu'il y eût une seule représentation ! Je vous répète que, si le seul Lekain peut jouer le rôle de Guesclin, il n'y a jamais eu que M^{lle} Lecouvreur qui pût faire valoir Léonore, et que le seul Baron était fait pour don Pèdre. Vous n'avez au Théâtre-Français que des marionnettes, et dans Paris, que des cabales. Mes anges, mes pauvres anges ! le bon temps est passé : vous avez quarante journaux, et pas un bon ouvrage ; la barbarie est venue à force d'esprit. Que Dieu ait pitié des Welches ! mais aimez toujours le vieux malade, qui vous aime, et plaignez un siècle où l'opéra-comique l'emporte sur *Armide* et sur *Phèdre*. Vous vivez au milieu d'une nation égarée, qui est à table depuis quatre-vingts ans, et qui demande sur la fin du repas de mauvaises liqueurs, après avoir bu au premier service d'excellent vin de Bourgogne.

Pour le vieux malade, il ne boit plus que de la tisane.

9351. — A M. LE COMTE DE TRESSAN,
LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI¹.

22 mars.

Je viens de recevoir, monsieur, l'épître de votre prétendu chevalier de Morton², qui est aussi inconnu de moi et de Genève

1. Voyez tome XXXIII, page 280.

2. Il avait paru une *Épître au comte de Tressan, sur ces pestes publiques qu'on*

que ses vers, quoique le titre porte : *imprimé à Genève*. Je vois bien que cette brochure est de quelqu'un qui me fait l'honneur de vouloir imiter mon style, et qui se cache sous ma chétive bannière. C'est un homme cependant qui a beaucoup d'esprit, et même de talent.

Mais comment avez-vous pu imaginer un moment que cette épître fût de moi? Comment aurais-je pu vous parler des soupers de l'Épicure-Stanislas, qui ne soupait jamais, et qui laissa longtemps sa petite cour sans souper? Personne, vous le savez, ne ressemblait moins à Épicure. Monsieur le chevalier vous dit que ces soupers *pullulaient* dans les cours de l'Europe : car *ils pullulaient* ne peut se rapporter qu'aux soupers prétendus, à moins que ce mot ne se rapporte à vos vers, dont l'auteur parle plus haut. Si jamais vous rencontrez le chevalier de Morton, dites-lui qu'il faut écrire avec netteté, et bien savoir le français avant de faire des vers dans notre langue. Avertissez-le que ni ses vers ni ses soupers ne pullulent. Persuadez-le bien que *des feux follets d'un instinct perversi dont on est fier* forment le galimatias le plus absurde.

Que veut dire *déchirer l'enveloppe des infiniment petits*? Comment *dissèque-t-on* un amas de fourmis? qu'est-ce qu'un *critique à la toise*? qu'est-ce qu'un homme qui *monte* un microscope, et qui, le vers suivant, *monte* sur des tréteaux? Pouvez-vous supporter ces vers :

En vain au Capitole un pontife ennemi
Sonnerait le tocsin de Saint-Barthélemi.
Louis voulut régner, il ne se trompa guères :
Un prince avec les arts mène un peuple en lisières.

N'avez-vous pas senti l'incorrection qui défigure continuellement cet ouvrage? Ce n'est qu'un tissu d'idées incohérentes et mal digérées, exprimées souvent en solécismes, ou en termes obscurs pires que des solécismes.

*appelle philosophes, par le chevalier de Morton, Genève (Paris), 1775, in-8° de quinze pages. L'Avis aux Parisiens, qui est en tête, est rédigé de manière à faire croire que Voltaire en était l'auteur. Tout le monde y fut pris un instant. Tressan lui-même fit imprimer une Réponse du comte de T***** à l'épître du chevalier de Morton, in-8° de dix pages, contenant la lettre d'envoi (en prose et en vers), et la Réponse, qui commence ainsi :*

O Voltaire! ô mon maître! ô mon illustre ami!

ce qui ne pouvait que prolonger l'erreur publique. Toutes les expressions que Voltaire relève dans sa lettre sont dans l'*Épître au comte de Tress...*, dont on croit que Cubières est l'auteur.

Il y a de beaux vers détachés. On ne peut qu'applaudir à ceux-ci :

Le philosophe est seul, et l'imposteur fait secte.
Il prouva, quoi qu'en dit la Sorbonne offensée,
Que le burin des sens grave en nous la pensée.

Je vois là de l'esprit, de la raison, de l'imagination dans l'expression, et de la clarté, sans laquelle on ne peut jamais bien écrire. Mais, monsieur, quelques vers bien frappés ne suffisent pas. Si Boileau n'avait que de ces beautés isolées, il ne serait pas le premier de nos auteurs classiques. Il faut que le fil d'une logique secrète conduise l'auteur à chaque pas; que toutes les idées soient liées naturellement, et naissent les unes des autres; qu'il n'y ait pas une seule phrase obscure; que le mot propre soit toujours employé; que la rime ne coûte jamais rien au sens, ni le sens à la rime. Et quand on a observé toutes ces règles indispensables, on n'a encore rien fait, si le poëme n'a pas cette facilité et cet agrément qui ne se définissent point, et qui frappent le lecteur le plus ignorant sans qu'il sache pourquoi.

J'ai dit souvent que la meilleure manière de juger des vers, c'est de les tourner en prose en les débarrassant seulement de la rime; alors on les voit dans toute leur turpitude.

Les hommes, cher Tressan, sont des machines étranges,
Lorsque, fiers des feux follets d'un instinct perversi,
Ils vont persécutant l'écrivain sans partisans,
Et qui veut réparer les ruines de leur raison.
Sans doute tu les connais, et leurs travers
Ont souvent égayé tes vers du sel d'Aristophane.

Vous découvrez d'un coup d'œil toutes les impropriétés de ces expressions, et l'incohérence des idées; la rime ne vous fait plus illusion.

Scribendi recte sapere est et principium et fons ¹.

Examinez, je vous en prie, avec attention ces vers-ci :

Le philosophe est seul, et l'imposteur fait secte.
Aisément à ce trait chacun peut distinguer
Le vrai roi du tyran qui veut nous subjuguier.

1. Horace, *Art poétique*, vers 309.

Non, ne distinguons rien, nous dira la Sorbonne :
Nous sommes dans l'État le seul corps qui raisonne.

Quel rapport, s'il vous plait, ces vers peuvent-ils avoir les uns aux autres? quel sens peuvent-ils renfermer? est-ce le philosophe qui est roi, parce qu'il est seul? est-ce l'imposteur qui est tyran? Pourquoi la Sorbonne dit-elle : Ne distinguons rien? cela est-il clair? cela est-il net? Tout vers, toute phrase qui a besoin d'explication, ne mérite pas qu'on l'explique. Un auteur est plein de sa pensée; il la rime comme il peut; il s'entend, et il croit se faire entendre. Il ne songe pas qu'un mot hors de sa place, ou un mot impropre, peut rendre son discours impertinent, quelque ingénieux qu'il puisse être.

Je réussirais peut-être plus mal que l'auteur si je vous écrivais une épltre en vers; mais du moins je ne souffrirai pas qu'on m'attribue celle-ci, et je vous prierai très-instamment de publier mon sentiment toutes les fois qu'on vous parlera de cette pièce, supposé qu'on vous en parle jamais.

Enfin, voudriez-vous qu'ayant fait cette satire d'écolier, où tant de gens sont insultés, et où l'Alexandre, le Solon de Berlin est mis à côté de Vanini, j'eusse été assez bête pour la faire imprimer sous le titre de *Genève*? C'eût été la signer, et m'exposer de gaieté de cœur, à mon âge de quatre-vingt et un ans. L'auteur m'expose en effet; et sa manœuvre est bien imprudente, ou bien cruelle.

Passé encore que l'avocat Marchand se soit avisé de faire imprimer mon testament. Je pardonne même aux imbéciles qui ont publié ma profession de foi¹, et qui m'ont fait dire élégamment que je crois *en Père, Fils, et Saint-Esprit*; mais je ne puis pardonner à votre Morton, qui nous compromet tous deux si mal à propos.

Je pourrais insister sur l'indécence d'imprimer sans votre consentement un ouvrage qui vous est adressé. C'est manquer aux premiers devoirs de la société; et permettez-moi de vous dire que vous vous êtes manqué à vous-même en répondant à une telle lettre.

L'amitié dont vous voulez m'honorer depuis si longtemps me met en droit de vous dire toutes ces vérités. Mais celle dont je suis le plus certain, c'est que je vous serai attaché pour le reste

1. Voyez cette *Profession de foi*, fabriquée, dans les *Additions au Commentaire historique*, faisant partie des *Mémoires de Longchamp et Wagnière*, tome 1^{er} page 83; voyez aussi, dans la présente édition, tome XLVI, page 337, et X, 415.

de ma languissante et trop longue vie avec la tendresse la plus respectueuse.

9352. — A MADAME DE BEAUHARNAIS ¹.

...

Quoique vous viviez, madame, parmi les Welches, votre esprit sait être raisonnable; vous avez des talents et des grâces modestes, et avec cela un cœur naïf qui ne damne personne. Il faut bien croire aux miracles et se soumettre à un Dieu : je ne m'aviserais point de dire auquel; mais je dirai, madame, que ce Dieu m'a été prouvé trop tard, et que les bontés dont vous m'honorez m'inspirent autant de regrets que de reconnaissance.

A quoi peut-on servir sur la fin de sa vie?

Ah! croyez-moi, choisissez mieux;

Toujours un vieil aveugle ennuie :

C'est un aveugle enfant qu'il faut à vos beaux yeux ².

Fontenelle, lorsque vous ne songiez pas même à naître, s'écriait en voyant une jolie femme : *Ah! si je n'avais que quatre-vingts ans!* Les années d'aujourd'hui pèsent bien plus. Que n'ai-je, du moins, comme Titon, le bonheur de les avoir précipitées pour vous! Je mets aux pieds de la belle muse française l'hommage très-respectueux, madame, du vieux malade.

9353. — A M. DE VAINES ³.

A Ferney, 24 mars.

Puisque vous m'avez permis, monsieur, de vous adresser des paquets, en voici un que je mets sous votre protection, en cas que vous en soyez content : c'est un mémoire des syndics des états de Gex pour monsieur le contrôleur général. Ce ministre daigna le demander, il y a quelques jours, à M. Dupuits, lieutenant-colonel, à qui j'ai eu le bonheur de donner M^{lle} Corneille en mariage, et qui est mon voisin dans ces déserts que nous cultivons tous deux.

Peut-être le mémoire est-il un peu long; mais il deviendra

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Jusqu'à ce jour, les éditeurs ont cru que ces vers avaient été adressés à M^{me} de Brionne. Voyez tome X, page 586.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

court et n'ennuiera pas quand vous voudrez bien en rendre compte. Peut-être aussi M. Turgot voudra bien le lire lui-même.

Je crains de vous fatiguer d'une longue lettre ; je sais combien vos moments sont précieux. J'ai l'honneur d'être, avec toute la reconnaissance que je dois à vos bontés, monsieur, votre, etc.

9354. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

25 mars.

Vous êtes pair du royaume, monseigneur le maréchal ; et, quoique vous ayez fait le métier de Mars plus que celui de Barthole, vous devez savoir les lois mieux que moi, supposé qu'il y ait des lois en France, et que tout ne soit pas livré à la chicane et à la fantaisie du moment.

Je conviens que votre affaire est désagréable et importune, mais elle n'est que cela. Il faut être enragé pour feindre de n'être pas convaincu de la vérité de tout ce que votre avocat allègue. Il est vrai qu'il faut trop de contention d'esprit pour mêler ces preuves. La clarté dans les affaires est le premier devoir auquel il faut s'attacher, en quelque genre que ce puisse être.

Au reste, quelque avocat que vous eussiez choisi, il me paraît impossible qu'on rende jamais votre affaire douteuse. Il est démontré qu'on vous a volé, et que, pour vous voler, on a été faussaire.

Je ne vois dans tout cela qu'un seul petit désagrément, c'est la bonté dont M^{me} de Saint-Vincent se vante que vous l'avez honorée en passant, quoiqu'elle ne soit ni assez jeune ni assez jolie pour mériter tant de politesse ; mais cette condescendance que vous avez eue pour elle ne mérite qu'une chanson, et des faussaires voleurs méritent un peu mieux.

Je vous avouerai que tout ce procès me fait moins de peine que votre situation présente ; mais vous avez de la sagesse et de la fermeté, vous connaissez les hommes, vous avez de grandes dignités, de très-beaux établissements, et surtout de la gloire, que rien ne pourra vous ôter.

Je suis forcé de m'occuper à présent d'une affaire mille fois plus cruelle et plus affreuse, qui n'a pas la même célébrité que la vôtre, parce qu'elle ne concerne pas des gentilshommes d'un rang aussi élevé que vous ; mais elle est par elle-même ce que je connais de plus flétrissant pour la France, et de plus abominable

après la boucherie des chevaliers du Temple, et après la Saint-Barthélemy. Il y a des horreurs qui sont ignorées dans Paris, où l'on ne s'occupe que de frivolités, de mensonges, de calomnies, de tracasseries, et d'opéras-comiques ; tout le reste est étranger aux Parisiens. Si on apprenait à dix heures du matin que la moitié du globe a péri, on irait à cinq heures au spectacle, et on arrangerait un souper.

Vous savez très-bien que les hommes ne méritent pas qu'on recherche leur suffrage ; cependant on a la faiblesse de le désirer, ce suffrage, qui n'est que du vent. L'essentiel est d'être bien avec soi-même, et de regarder le public comme des chiens qui tantôt nous mordent et tantôt nous lèchent.

Je vous écris toute cette vaine morale de mon lit, où je suis confiné depuis longtemps. Jouissez du bonheur inestimable d'avoir conservé votre santé à soixante-dix-huit ans. Songez à tout ce que vous avez vu mourir autour de vous ; vous êtes en tous sens supérieur aux autres hommes.

Conservez-moi vos bontés pour les deux ou trois minutes que j'ai encore à vivre, c'est-à-dire à souffrir.

9355. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

25 mars.

Vous m'avez écrit, monsieur, des choses bien plaisantes. Je reçois souvent de gros paquets de livres nouveaux ; je les jette dans le feu, et je lis vos lettres pour me consoler. Il me paraît que vous voyez le monde, et que vous le peignez tel qu'il est, c'est-à-dire en ridicule. Je suis bien malade ; mais, si vous voulez que je meure gaiement, faites-moi la grâce de m'écrire lorsque vous trouverez le genre humain bien impertinent, et que vous aurez du loisir pour vous en moquer.

J'ai été sur le point d'aller trouver mes deux confrères, Dupré de Saint-Maur et Châteaubrun¹. Les préparatifs de ce voyage, qui n'a pas eu lieu, ne m'ont pas permis de vous écrire. J'imagine que je dois à votre lettre le petit répit que j'ai obtenu. Vous avez adouci tous mes maux. J'ai beaucoup d'obligation à monsieur l'abbé, qui porte votre nom, d'avoir dit :

Choiseul est agricole, et Voltaire est fermier².

1. Académiciens français morts récemment.

2. Voyez la note, tome X, page 208.

Il semble, par ce vers, que je sois le fermier de M. le duc de Choiseul. Plût à Dieu que je le fusse! je lui rendrais bon compte; je ne le tromperais pas comme quelques-uns peut-être l'ont pu tromper. J'aurais le bonheur de le voir et de l'entendre. Je tiens la condition de son fermier pour une des meilleures de ce monde, et je l'aimerais beaucoup mieux que celle de fermier général. Vous avez un sort bien supérieur à ces deux fermes : vous êtes son ami, et vous méritez de l'être.

Je vous remercie bien, monsieur, de m'avoir envoyé le dernier mémoire de M. le comte de Guines¹. Il semble que les mémoires signés Tort soient des armes parlantes. Jamais aucun tort ne m'a paru plus évident. J'ai la vanité de croire que Dieu m'avait fait pour être avocat. Je vois que, dans toutes les affaires, il y a un centre, un point principal contre lequel toutes les chicanes doivent échouer. C'est sur ce principe que j'osai me mêler des procès criminels, affreux et absurdes, intentés contre les Calas, les Sirven, Montbailli, contre M. de Morangiés.

Je tiens la cause de M. le maréchal de Richelieu pour infail-
libile, par le même principe. Je crois même qu'il est impossible à ses ennemis de penser autrement. Je suis persuadé que, si les juges se trompent si souvent, c'est que les formes ne leur permettent guère de peser les probabilités. Ils opposent une loi équivoque à une autre loi équivoque, tandis qu'il faudrait opposer raison à raison, et vraisemblance à vraisemblance. Tout procès est un problème; il faut avoir l'esprit un peu géométrique pour le résoudre.

La mort est un problème aussi, je le résoudrai bientôt; mais il m'est démontré qu'en attendant je vous serai attaché, monsieur, avec la plus vive reconnaissance.

Vous m'en avez écrit de bonnes; mais vous, qui parlez, avez-vous lu le livre de Necker?² et si vous l'avez lu, l'avez-vous entendu tout courant?

9356. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 26 mars.

Non, vous n'entendrez plus les aigres sifflements
Des monstres que nourrit l'Envie :
J'étouffe leurs cris discordants
Par l'éloge de votre vie.

1. Le comte de Guines, ambassadeur de France à Londres, était en procès avec Tort, qui avait été son secrétaire, et d'autres personnes.

2. Contre la liberté du commerce des blés. (K.) — Voyez lettres 9394 et 9399.

J'irai vous cueillir de ma main
 Des fleurs dans les bosquets de Flore,
 Pour en parsemer le chemin
 Que l'aveugle arrêt du Destin
 Veut bien vous réserver encore.
 Vous avez charmé mon loisir;
 J'ai pu vous voir et vous entendre :
 Tous vos vers sont à moi, car j'ai su les apprendre.
 D'un cœur reconnaissant le plus ardent désir
 Est qu'ayant par vos soins reçu tant de plaisir,
 Je puisse à mon tour vous en rendre.

Le pauvre Protée¹, dont vous faites l'éloge, n'est qu'un *dilettante*, espèce de gens qu'on appelle ainsi en Italie, amateurs des arts et des sciences, n'en possédant que la superficie; mais qui pourtant sont rangés dans une classe supérieure à ceux qui sont totalement ignorants.

Je me suis enfin procuré les sept dialogues², et j'en ai approfondi toute l'histoire. L'auteur de cet ouvrage est un Anglais, nommé Lindsey, théologien de profession, et précepteur du jeune prince Poniatowski, neveu du roi de Pologne. C'est à l'instigation des Czartoryski, oncles du roi, qu'il a composé sa satire en anglais.

L'ouvrage achevé, on s'est aperçu que personne ne l'entendrait en Pologne, s'il n'était traduit en français; ce qui s'est exécuté tout de suite. Mais comme le traducteur n'était pas habile, on envoya les dialogues à un certain, Gérard à Dantzick, qui pour lors y était consul de France, et qui à présent est commis de bureau aux affaires étrangères, auprès de M. de Vergennes. Ce Gérard, qui a de l'esprit, mais qui me fait l'honneur de me haïr cordialement, a retouché ces dialogues, et les a mis dans l'état où on les a vus paraître. J'en ai beaucoup ri; il y a par-ci par-là des grossièretés et des platitudes insipides, mais il y a des traits de bonne plaisanterie. Je n'irai point ferrailer à coups de plume contre ce sycophante. Il faut s'en tenir à ce que disait le cardinal Mazarin : « Laissons chanter les Français, pourvu qu'ils nous laissent faire. »

Je reviens au pauvre d'Étallonde, dont l'affaire ne m'a pas l'air de tourner avantageusement : comme je lui ai procuré son premier asile, je serai sa dernière ressource. Un ingénieur formé sous les yeux de Voltaire est un phénix à mes yeux. Pour cette bataille dont il a tracé le plan, il y a si longtemps qu'elle s'est donnée qu'à peine je m'en ressouviens. D'Étallonde pourra vous servir à conduire les travaux au siège de l'*inf...*, à former les batteries, des balistes, et des catapultes, pour faire écrouler entièrement la tour de la superstition, dernier asile des vieilles femmes et des tonsurés.

Je vois que vous préférez le séjour de Ferney à celui de Versailles : vous le pouvez faire sans risque. Les distinctions que vous pourriez recevoir de votre ingrate patrie tourneraient plus à son honneur qu'au vôtre.

1. C'est le roi de Prusse lui-même que Voltaire désigne sous ce nom dans la lettre 9323.

2. Intitulés *le Partage de la Pologne* : voyez page 231.

Vous ne recevrez pas l'immortalité comme un don ; vous vous l'êtes donnée vous-même.

Les bonnes intentions de la reine de France font cependant son éloge : il est beau qu'une jeune princesse pense à réparer les torts d'une nation dont elle occupe le trône, surtout qu'elle rende justice au mérite éclatant.

Ce portrait que vous avez voulu avoir, et qui est plus propre à déparer qu'à orner un appartement, vous le recevrez par Michelet. Je voulais qu'on lui mît un habit d'anachorète ; cela n'a pas été exécuté. Si ce portrait pouvait parler, il vous dirait que personne ne vous souhaite plus de bénédictions ni ne s'intéresse plus à votre conservation que le philosophe de Sans-Souci. *Vale.*

FÉDÉRIC.

9357. — A M. LE PRINCE DE BELOWSELKI.

A Ferney, 27 mars.

Monsieur, un vieillard de quatre-vingt et un ans, accablé de maladies cruelles, a senti quelques adoucissements à ses maux en recevant la lettre charmante en prose et en vers dont vous l'avez honoré, dans une langue qui n'est point la vôtre, et dans laquelle vous écriviez mieux que tous les jeunes gens de notre cour. Je viendrais vous en remercier à Genève si mes souffrances me le permettaient, et si elles ne me privaient pas de toute société.

J'ai dit tout bas, en lisant vos vers¹ :

Dans des climats glacés Ovide vit un jour
Une fille du tendre Orphée ;
D'un beau feu leur âme échauffée
Fit des chansons, des vers, et surtout fit l'amour.
Les dieux bénirent leur tendresse,
Il en naquit un fils orné de leurs talents ;
Vous en êtes issu ; connaissez vos parents,
Et tous vos titres de noblesse.

Agréez, monsieur le prince, le respect du vieillard de Ferney.

9358. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, le 28 mars.

Sire, toutes les fois que j'écris à Votre Majesté sur des affaires un peu sérieuses, je tremble comme nos régiments à Rosbach. Mais votre bonté et votre magnanimité me rassurent.

1. Les vers du prince de Belowselki ou Beloselki sont rapportés tome X, page 595.

Je vous supplie de daigner lire dans un de vos moments de loisir, si vous en avez, le mémoire de d'Étallonde¹ : il est entièrement fondé sur les pièces originales qu'on nous cachait, et qui nous sont enfin parvenues. Vous verrez dans cette affaire, pire que celle des Calas et des Sirven, à quel point les Welches sont quelquefois frivoles et atroces : vous y verrez à la fois l'imbécillité du Pierrot de la Foire, et la barbarie de la Saint-Barthélemy. Ce n'est pas que la bonne compagnie de Paris ne soit infiniment estimable ; mais souvent ceux qu'on appelle magistrats sont l'opposé de la bonne compagnie.

J'ose croire que la lecture de ce mémoire vous fera frémir d'horreur. Nous avons résolu d'envoyer ce mémoire, non-seulement aux avocats de Paris, mais à tous les jurisconsultes de l'Europe. Notre dessein est de nous en tenir à leur décision. D'Étallonde ayant pris, avec votre permission, le titre de votre aide de camp et de votre ingénieur, ne doit ni demander grâce à un garde des sceaux, ni s'avilir jusqu'à se mettre en prison pour faire casser son arrêt.

Si vous daignez seulement nous faire avoir l'avis de votre chancelier, ou celui d'un de vos premiers juges, cette décision, jointe à celle que nous espérons avoir à Naples, à Milan, et à Londres, sera assez authentique pour ne faire retomber l'opprobre de l'horrible jugement contre d'Étallonde et le chevalier de La Barre que sur les assassins qui les ont condamnés. C'est une nouvelle manière de demander justice ; mais si Votre Majesté l'approuve, je la crois très-bonne et très-efficace. Elle pourra mettre un frein à nos Welches cannibales, qui se font un jeu de la vie des hommes. Peut-être n'y a-t-il point actuellement d'affaire en Europe plus digne de votre protection. C'est à Marc-Aurèle de donner des leçons à des barbares.

Dès que nous aurons la décision des avocats de Paris, jointe au jugement des premiers jurisconsultes d'Allemagne et d'Italie, et peut-être de Rome même, je rendrai d'Étallonde à Votre Majesté. Il est digne de la servir, et il n'attend que ce moment pour se remettre à un devoir qui lui est cher.

Pour moi, j'attendrai la mort sans aucune peine, si je peux réussir dans cette juste entreprise ; et je mourrai heureux, si Votre Majesté me conserve ses bontés.

1. C'est-à-dire l'écrit de Voltaire intitulé : *le Cri du sang innocent* ; voyez tome XXIX, page 375.

9359. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Ferney, par Genève, le 28 mars.

Dessillez donc, monsieur, les yeux de quelques-uns de nos Français, qui ne veulent pas croire qu'un jeune homme du royaume de Russie ait fait *l'Épître à Ninon* : les charmes de votre conversation ont dû leur apprendre que l'esprit, le goût, et les grâces, ne sont point du tout étrangers dans ce pays ; monsieur votre neveu est accoutumé à plaire en vers, comme vous faites en prose. Nous devons lui être bien obligés de l'extrême honneur qu'il fait à notre langue. Son épître sera un des plus précieux monuments de notre littérature. J'avoue qu'il est bien rare qu'on fasse de tels vers en Russie ; cela n'est pas plus commun à Paris. Le bon est rare partout. Il y a peu de dames en France qui écrivent comme l'impératrice. Elle m'a honoré, il y a peu de temps, d'une lettre charmante¹, où elle se moque plaisamment de M. Pougatschef. J'espère que ce Pougatschef est fort loin de faire des vers français. L'empereur de la Chine passe pour être un très-grand poète ; mais il n'écrit qu'en chinois. Le roi de Prusse est bien plus honnête ; il fait des vers en notre langue plus que jamais ; il en a fait sur la Pologne qui sont pleins d'esprit et de gaieté. Le temps de nos anciens troubadours paraît au fond de l'Europe et de l'Asie. Je voudrais que nos monarques d'Occident se piquassent un peu d'émulation ; que le pape, par exemple, fît de jolies chansons sur les jésuites, ou quelque opéra-comique sur les jansénistes : on y courrait comme au *Barbier de Séville*². Nous vous regrettons, monsieur, tous les jours à Ferney ; nous ne savons point, ni vous non plus peut-être, quand vous retournerez dans votre pays des prodiges. Si j'avais un peu de santé, je viendrais assurément vous faire ma cour sur la route ; mais ma vie n'est qu'un tissu de maux et qu'une agonie continuelle : ma consolation est de songer à vos bontés. M^{me} Denis vous assure de tous les sentiments que vous êtes accoutumé d'inspirer. La jeune religieuse³ ne parle que de vous, elle vous idolâtre, elle croit que le climat de Russie est plus doux que celui de Naples.

1. Celle du 22 octobre-2 novembre 1774, n° 9212.

2. Voyez lettre 9340.

3. M^{lle} de Varicourt, depuis M^{me} de Villette.

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre respect, monsieur, de Votre Excellence, le très-humble, etc.

Le vieux Malade de Ferney.

9360. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

30 mars.

J'ai pu vous dire, madame : *J'ai été très-mal, je le suis encore*,

1^o Parce que la chose est vraie ;

2^o Parce que l'expression est très-conforme, autant qu'il m'en souvient, à nos décisions académiques. Ce *le* signifie évidemment : Je suis très-mal encore. Ce *le* signifie toujours la chose dont on vient de parler. C'est comme quand on vous dit : Êtes-vous enrhumées, mesdames ? elles doivent répondre : Nous le sommes, ou : Nous ne le sommes pas. Il serait ridicule qu'elles répondissent : Nous les sommes, ou : Nous ne les sommes pas.

Ce *le* est un neutre en cette occasion, comme disent les doctes. Il n'en est pas de même quand on vous demande : Êtes-vous les personnes que je vis hier à la comédie du *Barbier de Séville*, dans la première loge ? Vous devez répondre alors : Nous les sommes, parce que vous devez indiquer ces personnes dont on vous parle.

Êtes-vous chrétienne ? Je le suis. Êtes-vous la juive qui fut menée hier à l'Inquisition ? Je la suis. La raison en est évidente. Êtes-vous chrétienne ? Je suis cela. Êtes-vous la juive d'hier, etc. ? Je suis elle.

Voilà bien du pédantisme, madame ; mais vous me l'avez demandé : et vous ferez de moi tout ce que vous voudrez, excepté de me faire venir à Paris. Mon imagination m'y promène quelquefois, parce que vous y êtes ; mais la raison me dit que je dois achever ma vie à Ferney. Il faut se cacher au monde, quand on a perdu la moitié de son corps et de son âme, et laisser la place à la jeunesse. Il y a et il y aura toujours à Paris beaucoup de jeunes gens qui font et qui feront très-joliment des vers ; mais ce n'est pas assez de les faire bons, il leur faut un je ne sais quoi qui force à les retenir par cœur, ou à les relire malgré qu'on en ait, sans quoi cent mille bons vers sont de la peine perdue.

Je suis indigné, depuis quelques années, de la prose de Paris, et surtout de la prose des avocats, qui parlent presque tous comme maître Petit-Jean. Les factums contre M. de Guines et contre M. de Richelieu m'ont paru le comble de l'absurdité.

Celui de M. de Richelieu était un peu ennuyeux, mais au moins il était fort raisonnable.

J'espère que quand mon jeune homme sera obligé d'en faire un, il pourra être assez intéressant; mais probablement cette pièce de théâtre ne se jouera pas sitôt.

Adieu, madame; dissipez-vous, soupez, mais surtout digérez, dormez, vivez avec le monde, dont vous ferez toujours le charme. Daignez me conserver toujours un peu d'amitié: cela console à cent lieues.

9361. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU¹.

30 mars.

On m'a envoyé, monseigneur, deux exemplaires du dernier mémoire de M. le comte de Guines. J'ai répondu ce que je pense; j'ai dit que le procès qu'on lui suscite est presque aussi absurde que celui que vous essayez. Notre nation doit rougir de tous ces procès odieux, les uns exécrables, les autres ridicules, qui ont occupé la France depuis dix ou douze ans. J'ai vu dans toutes ces affaires de la démence et de l'horreur: c'est une suite presque non interrompue d'atrocités, depuis l'aventure des Calas; et souvenez-vous combien on avait voulu vous tromper vous-même sur l'assassinat juridique de Calas. En un mot, je n'ai vu en France, pendant les douze dernières années, que des fous et des sauvages: six aventures horribles m'ont passé par les mains.

J'ai vu toutes les pièces des procès de Calas, de Sirven, de Montbailli, du chevalier de La Barre, du comte de Lally, du comte de Morangiés, et d'autres encore: tout m'a paru absurde. Et quand on songe que toutes ces aventures ont été, avec l'opéra-comique, l'objet de l'attention universelle, il faut avouer que le siècle de Louis XIV valait un peu mieux que le nôtre.

Je n'ai point la dernière requête de M^{me} de Saint-Vincent; si vous voulez avoir la bonté de me l'envoyer, je vous serai très-obligé.

On m'a dit qu'on imprimait à Paris, tous les ans, un recueil des causes célèbres. J'ignore s'il est bien ou mal fait: votre procès y sera sans doute. Il faut que ces discussions soient intéressantes; il y faut, comme dans une tragédie, une exposition, un nœud et un dénouement.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

Je ne suis pas en peine du dénouement de votre pièce. Je crois que votre seul embarras sera d'obtenir la grâce de la coupable. Il est bien triste qu'elle soit la parente de feu M^{me} la duchesse de Richelieu.

Je suis chargé depuis quelque temps d'une affaire beaucoup plus cruelle et plus difficile¹; elle m'intéresse et me tourmente, mais moins que la vôtre. Il faut dans cette vie combattre jusqu'au dernier moment. Conservez-moi vos bontés pour quelques malheureux jours que j'ai peut-être encore à vivre.

9362. — A M. DE LA HARPE.

31 mars.

Je ne croyais pas, mon cher successeur, que de Belloy fût mourant, lorsque je l'ai presque associé avec vous; mais je crois avoir bien fait sentir la prodigieuse différence que je mets entre vous et lui. C'est l'impératrice de Russie qui me mandait que, de tous les auteurs français de ce temps-ci, vous étiez presque le seul qu'elle entendît couramment; et qu'il y avait deux langues en France, dont l'une était la vôtre et l'autre était celle du galimatias. Vous voyez bien qu'à la longue le vrai mérite perce, et que le galimatias tombe.

Vous voilà, à la fin, à votre place, malgré la canaille des Fréron, des Clément, et des Sabatier. Vous avez de la gloire et un commencement de fortune. On dira de vous comme à Tibulle :

Gratia, fama, valetudo contingit abunde,
Et mundus victus, non deficiente crumena².

Connaissez-vous M. de Vaines, premier commis ou chef des bureaux de celui qui pense et qui permet qu'on pense? Pourriez-vous m'envoyer par lui *Menzicof*, afin que je ne meure pas sans avoir eu cette consolation? Je vous avertis que mon heure arrive, et que, quand même je serais à l'agonie, je sentirai le mérite de la pièce tout aussi bien que la famille royale. Soyez très-sûr que vous ne risquez rien, qu'on vous la renverra sans tarder, et sans abuser de la confiance. C'est une bonne action que vous devez faire; il faut avoir pitié des mourants.

Je sais bien qu'il n'y a d'acteurs à la Comédie que Lekain; mais je sais bien aussi que, si vous faites des vers comme Racine,

1. Celle de Morival d'Étallonde.

2. Horace, livre I, épître IV, vers 10-11.

vous déclamez comme lui. Je me souviendrai toujours du *le voici*, et de la façon dont vous récitâtes tout le reste.

Pour Corneille, il récitait ses vers comme il les faisait : tantôt ampoulé, tantôt à faire rire.

Vous formerez des acteurs et des actrices ; c'est un point important pour le parterre : cela subjugué.

Le chiffon dont vous me parlez, intitulé *Don Pedre*, n'a jamais été fait pour être joué. Il était fait pour une centaine de vers qu'on a retranchés, et pour certaines gens un peu dangereux dont on parlait avec une liberté helvétique. Ce changement gâte tout, énerve tout, et il n'y a pas grand mal. Il y en aurait eu beaucoup si on n'avait pas été obligé, à quatre-vingt et un ans, de sacrifier à cette sotte vertu qu'on appelle prudence : le vieillard a mis un bâillon à l'homme de vingt ans.

Allons, courage, mon cher ami ; vous êtes dans la force de votre génie. Je vous dirai toujours :

Macte animo, generose puer; sic itur ad astra ¹.

Je n'en peux plus, mais vous me ranimez.

9363. — A M. PARMENTIER ².

A Ferney, 1^{er} avril.

J'ai reçu, monsieur, les deux excellents mémoires que vous avez bien voulu m'envoyer, l'un sur les pommes de terre, désiré du gouvernement ; l'autre sur les végétaux nourrissants, couronné par l'Académie de Besançon. Si j'ai tardé un peu à vous remercier, c'est que je ne mangerai plus de pommes de terre, dont j'ai fait du pain très-savoureux, mêlé avec moitié de farine de froment, et dont j'ai fait manger à mes agriculteurs dans un temps de disette, avec le plus grand succès. Mes quatre-vingt et un ans, surchargés de maladies, ne me permettent pas d'être bien exact à répondre ; je n'en suis pas moins sensible à votre

1. Virgile, *Æn.*, IX, 64.

2. Antoine-Augustin Parmentier, né à Montdidier en 1737, mort à Paris le 17 décembre 1813, avait envoyé à Voltaire l'*Examen chimique des pommes de terre* 1773, in-12 ; et *Mémoire qui a remporté le prix de l'Académie de Besançon, sur cette question : Indiquer les végétaux qui pourraient suppléer, en temps de disette, à ceux que l'on emploie communément à la nourriture des hommes, et quelle en devrait être la préparation*, 1772, in-12.

mérite, à l'utilité de vos recherches, et au plaisir que vous m'avez fait.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc.

9364. — DE M. LE GARDE DES SCEAUX MIROMESNIL¹,

A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES.

A Versailles, le 2 avril 1775.

Monsieur, M. de Voltaire me mande qu'il est dans le cas d'avoir une discussion avec vous sur la vente que vous lui avez faite d'une terre voisine des siennes. Il désirerait ardemment n'avoir point de procès, et que vous voulussiez bien vous en rapporter à des arbitres. Marquez-moi vos intentions à cet égard, pour que je puisse en faire part à M. de Voltaire.

Je suis, monsieur, votre bien humble et affectionné serviteur.

MIROMESNIL.

9365. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 avril.

Mon cher ange, je commence par vous envoyer une lettre de M^{me} de Luchet, qui vous mettra bien mieux au fait de vos dix mille livres que je ne pourrais faire.

Vous verrez ensuite comme la calomnie me poursuit jusqu'au dernier de mes jours.

Il y a donc des gens assez barbares pour avoir dit que je me porte bien ! Je suis à peu près comme cette M^{me} de Moncu², qui écrivait : « Moncu est un assez vilain trou, mais on se divertit quelquefois dans le voisinage. »

Il est vrai que M. de Florian, qui a une charmante petite maison dans Ferney, donna, il y a quelque temps, un grand souper à M^{me} de Luchet, où elle joua une ou deux scènes de proverbes ; mais assurément je n'y étais pas. Je ne mange plus avec personne ; je ne sors de ma chambre que quand il y a un rayon de soleil. J'attends doucement la mort, et je remercie, comme Épictète, l'Être des êtres de m'avoir fait jouir pendant quatre-vingt et un ans du beau spectacle de la nature. J'ai abandonné

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. Il existe dans le département du Lot (ancien Quercy) une commune du nom de Montcuq.

totale^{ment} *Don Pèdre* et *Du Guesclin*. Je n'avais jamais fait cette tragédie pour être jouée, mais seulement pour y fourrer soixante ou quatre-vingts vers que j'ai ensuite très-prudemment retranchés. Il me suffit que ce petit ouvrage ne soit pas méprisé par les gens qui pensent.

A l'égard de notre jeune homme, pour qui vous avez tant de bonté, je voudrais seulement que vous pussiez aller lire, chez M. de Beaumont, la consultation que M. d'Hornoy a dû lui remettre. Il n'y a pas pour une demi-heure de lecture. Vous y verrez des horreurs et des bêtises des prétendus juges d'Abbeville, toutes prouvées légalement, papier sur table; toutes pires que les abominations du jugement des Calas et des Sirven, et dont on s'est bien donné de garde de laisser échapper un mot dans la procédure, qui non-seulement est nulle, mais qui est très-punissable. Nous ne voulons sur cela que le sentiment des avocats de Paris, auquel nous joindrons celui des jurisconsultes de l'Europe, depuis Moscou jusqu'à Milan : cela nous suffira. Nous ne voulons ni ester à droit, ni demander grâce. Nous avons obtenu la dignité d'aide de camp d'un roi qui est le premier général de l'Europe, et le poste de son ingénieur. Il ne convient pas à un homme de cet état de s'avilir pour obtenir en France le droit de jouir un jour d'une légitime de cadet de Normandie, qui ne vaut pas la peine qu'on y pense. Je vous réponds qu'il ne manquera point; mais la consultation des avocats nous est absolument nécessaire.

Échauffez sur cela, je vous en prie, M. d'Hornoy et M. de Beaumont; qu'ils écrivent seulement au bas de notre mémoire que, les choses supposées comme nous les avançons, la procédure est nulle, et que nous sommes en droit de demander la révision. Je vais écrire à mon petit gros neveu.

Je vous embrasse, mon cher ange, avec l'amitié la plus respectueuse, la plus tendre et la plus vieille.

9366. — A M. D'ALEMBERT.

8 avril.

RATON A MESSIEURS BERTRANDS.

Raton a reçu la petite histoire de Jean-Vincent-Antoine¹, et remercie MM. Bertrands.

1. Voyez la lettre 9389.

Mais Raton est désespéré qu'on lui impute pour la troisième fois, depuis si peu de temps, des marrons qu'il n'a jamais tirés du feu, et qui peuvent causer de terribles indigestions.

La dernière aventure du chevalier de Morton et du comte de Tressan est aussi ridicule que dangereuse¹. Il est bien indécemment que ce chevalier de Morton veuille se cacher visiblement sous la fourrure du vieux Raton. Il est bien mal informé, quand il parle des petits soupers d'Épicure-Stanislàs, qui ne soupa jamais, et qui empêcha longtemps ses commensaux de souper.

Il est bien extraordinaire que le comte de Tressan ait attribué cette pièce à Raton, et lui ait répondu en conséquence avec des notes.

Le grand référendaire, dont Raton a un besoin extrême dans le moment présent, doit réprover cette brochure, et être très-piqué contre l'auteur indiscret. Les pastophores vont s'assembler, et tout est à craindre. Cette saillie, très-mal placée dans le temps où nous sommes, peut surtout faire un tort irréparable au jeune homme à qui MM. Bertrands s'intéressent. Raton est très affligé, et a grande raison de l'être.

On aurait bien dû empêcher M. de Tressan de faire une si dangereuse équipée. On est obligé de suspendre tout dans l'affaire de notre jeune ingénieur, devenu aide de camp du roi son maître. Il faut se taire pendant quelque temps; mais surtout il est absolument nécessaire de rendre justice à Raton, et de ne lui point imputer un ouvrage si mal conçu, si mal rimé, dans lequel il y a quelques beaux vers à la vérité, mais qui sont absolument hors de saison, et qui ne peuvent que gâter des affaires très-sérieuses.

Raton prie instamment MM. Bertrands de détourner de lui un calice si amer; ses vieilles pattes sont assez brûlées. Ils sont conjurés de ne pas faire brûler le reste de son maigre corps. Sa nièce est très-mal, et lui aussi; il faut qu'il meure en paix.

9367. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET ².

A Fernoy, 10 avril 1775.

Je profite du départ d'un jeune officier suisse pour ouvrir mon cœur à l'un de mes deux chers Bertrands. J'ai écrit à l'autre par M. Maximilien de Rosny. Mais il faut que je vous

1. Voyez la note 2, page 250, et, dans la *Correspondance*, la lettre du 22 mars.

2. *Oeuvres de Condorcet*, tome 1^{er}; Paris, 1847.

représente le tort irréparable que me font le chevalier de Morton et le comte de Tressan¹. Il n'y a pas le sens commun dans toute cette équipée. On ne sait ce qu'ils veulent ; ils frappent à droite et à gauche, bien ou mal, à propos ou sans propos. Il n'y a de clair dans ces deux éptres que l'envie de se faire de fête.

J'ai eu beau mander à M. de Tressan² que je ne suis point le chevalier de Morton ; que je n'ai jamais vanté les soupers du prétendu Épicure-Stanislas, qui était très-loin de ressembler à Épicure, et qui n'a jamais donné de souper à personne.

J'ai eu beau lui répéter deux fois que les prétendus vers composés dans ces soupers *ne pullulaient point dans les cours de l'Europe*.

J'ai dit en vain qu'on *ne déchire pas l'enveloppe des infiniment petits*.

J'ai représenté inutilement que je ne fais point de vers semblables à ceux-ci :

Louis voulait régner ; il ne se trompa guère.

Un prince avec les arts mène un peuple en lisière.

J'ai voulu lui faire sentir combien il est ridicule de mettre sur la même ligne Pythagore et le roi de Prusse, Montaigne et Vanini.

Enfin, après lui avoir dit tout ce que je devais lui dire, je ne l'ai point persuadé. Il m'a répondu que vous et M. d'Alembert vous approuviez très-fort la mauvaise éptre du chevalier de Morton, dans laquelle il se trouve à la vérité quelques vers détachés assez bien faits, comme il s'en trouve partout.

Le résultat de toute cette équipée sera infailliblement que le garde des sceaux sacrifiera tous les Ratons du monde au moindre pastophore qui demandera vengeance.

Voilà la troisième fois qu'on m'affuble d'ouvrages que je n'ai point faits, et qui doivent irriter les pastophores. Je suis le Mar-

1. Il avait publiquement attribué à Voltaire une *Éptre au comte de Tressan sur ces pestes publiques qu'on appelle philosophes*. L'éptre était de Cubières ; mais la vanité de M. de Tressan trouvait mieux son compte à se tromper. Il riposta par une éptre qui débute par cette exclamation :

O Voltaire ! ô mon maître ! ô mon illustre ami !

Cette ridicule méprise causa beaucoup de chagrin à Voltaire. Voyez sa lettre du 22 mars 1775 à M. de Tressan ; à Cubières-Palmézeaux, du 26 avril ; au duc de Richelieu, du 27 avril.

2. Dans sa lettre du 22 mars 1775.

forio à qui l'on attribue toutes les pasquinades. S'il arrive que je sois compromis dans l'affaire de notre jeune homme¹, il est perdu, et moi aussi.

L'équipée de M. de Tressan, qui fait imprimer ses vers avec des notes², est très-dangereuse : elle gâtera tout. Ce que je vous dis n'est que trop vrai.

Le seul remède qu'on pourrait apporter à cette faute énorme qu'il a faite serait de prouver par écrit que les vers du chevalier et du comte ne valent pas grand'chose, et qu'on m'a compromis bien mal à propos dans cette brochure. Mais je ne veux pas me brouiller avec M. de Tressan, que j'ai toujours aimé.

Je vous demande en grâce de lui parler vrai, et de l'engager à ne me plus imputer les vers d'un prétendu Écossais. Tout cela m'afflige infiniment, surtout dans les circonstances présentes.

J'attends les ordres du roi de Prusse sur l'affaire du jeune homme. Il lui permet déjà de prendre le titre de son ingénieur et de son aide de camp : il ne manque à tout cela que des appointements. Nous espérons qu'on en donnera au jeune homme à son retour, et qu'il n'aura jamais besoin de demander des grâces à qui que ce soit. Il pourra se borner à couvrir ses juges d'opprobre aux yeux de l'Europe. Il s'élèvera à lui-même un tribunal dans lequel, étant soutenu par le roi son maître, il jugera lui-même ses infâmes juges. C'est, à mon avis, le seul parti qu'il doive prendre. Nous consulterons nos chers Bertrands quand il en sera temps ; mais aujourd'hui il faut nous taire.

Conservez-moi vos bontés, et soyez très-sûr que je n'ai eu jamais la moindre envie de faire le voyage de Paris. Je n'irai pas plus dans cette Babylone que saint Pierre n'a été à Rome.

9368. — DE M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES³,

A M. LE GARDE DES SCEAUX MIROMESNIL.

Monseigneur, en 1758, j'ai remis à M. de Voltaire le bail à ferme d'une de mes terres, tel que l'avait alors le fermier précédent ; mais c'était un vrai bail à vie pour M. de Voltaire. Nous convînmes qu'il m'en payerait dix années du prix annuel du bail (ce qu'il fit), et que, soit qu'il en jouît plus, soit qu'il en jouît moins de dix ans, il n'y aurait de part ni d'autre, ni augmentation, ni restitution sur la somme. Au lieu de dix ans, il en jouît

1. D'Étallonde.

2. Sa réponse au faux Morton, qu'il appelle tout simplement Voltaire.

3. Éditeur, Th. Foisset.

depuis dix-sept, en quoi il fait et fera bien. Si j'y perds déjà sept années de revenu, c'est pur jeu de hasard, où il faut bien que l'un des deux joueurs perde.

Je n'ai encore aucune discussion avec lui, quoique avec grand lieu d'en avoir pour les ravages qu'il a faits dans ma terre, dont il a été fort éloigné d'user, selon les termes de notre traité, en bon usufruitier et en père de famille. Quand il en sera temps, on verra s'il a rempli ou non les diverses obligations qu'il a contractées par l'acte; et ce sera, ce me semble, lors de cette reconnaissance préalable qu'il sera temps aussi de terminer par jugement ou par arbitres.

Je suis avec respect, etc.

9369. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT

Paris, 12 avril 1775.

Vous me donnez la permission la plus absolue d'avoir en vous toute confiance, et de m'adresser à vous dans tous mes besoins. J'en ai agi ainsi par le passé, en vous demandant des noëls, en vous donnant à résoudre un point grammatical. Aujourd'hui, je vais vous demander une ordonnance médicale.

Dites-moi, je vous prie, mon cher Voltaire, s'il est vrai que vous prenez tous les jours de la casse, si c'est de la cuite ou de la mondée, quelle en est la dose, et l'heure à laquelle vous la prenez. J'en fais un grand usage, mais je n'ose pas le rendre journalier; c'est la seule drogue que je prenne et qui m'est devenue absolument nécessaire, parce que j'ai un estomac très-paresseux, et qui manque de ressort ainsi que mes entrailles.

Je ne vous crois point dans le même cas; votre esprit, votre mémoire, toutes les facultés de votre âme ne sont point affaiblis; vous êtes le Voltaire d'il y a cinquante ans. Votre goût ne s'est point perverti, et je ne me trompe point à de certains éloges que vous donnez: vous les accordez à la reconnaissance; d'ailleurs, vos exemples en sont le correctif. Qu'on vous lise avec attention, et que l'on juge après si l'on vous imite assez bien pour mériter vos éloges.

Je n'ai lu de tous les Mémoires dont nous sommes inondés que ceux du procès de M. de Guines; ceux de ses adversaires sont l'ouvrage de diables déchaînés. Mais les siens, qu'en dites-vous? Ne les trouvez-vous pas nobles, modérés, et du style de la vérité?

Pour le procès de M. de Richelieu, je n'ai lu que l'interrogatoire de M^{me} de Saint-Vincent; c'est une pièce rare, et qui doit tout d'une voix la faire enfermer à l'Hôpital où à Sainte-Pélagie.

On nous annonce un grand et nouveau règlement dans l'administration des finances, vos louanges l'ont prévenu.

Dites-moi, je vous prie, si vous avez reçu une visite de M. de Sainte-

Aldegonde, et comment cet original vous a paru, et s'il vous a raconté son aventure avec des capucins.

Vous voulez qu'on vous donne des thèmes pour vous engager à répondre, en voilà de fort beaux.

Adieu, mon cher Voltaire. Pourquoi articuler que je ne vous verrai jamais ? Hélas ! hélas ! je n'en suis que trop persuadée.

9370. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX¹.

14 avril.

Je ne sais, monsieur, si vous avez été reçu, mais je suis bien sûr que si vous l'avez été, c'est un des plus beaux jours de notre Académie. Vous ne sauriez croire combien je suis fier d'être votre confrère.

Oui, sans doute, j'avais déjà reçu votre première lettre, dans laquelle vous daigniez me parler avec trop de modestie de la justice que le jeune auteur de *Don Pèdre* vous avait rendue à l'égard du *Voyage de la Raison et de la Vérité* ; je crois qu'elles termineront leur course dans l'Académie le jour que vous y parlerez.

M^{me} Denis a été très-dangereusement malade dans notre ermitage depuis plus d'un mois ; j'ai craint beaucoup pour elle. Je ne tiens plus à la vie que par l'amitié.

Je ne sais, monsieur, si vous avez vu une épître d'un prétendu chevalier de Morton à M. de Tressan ; j'ai été très-affligé que M. de Tressan m'ait pris pour ce Morton. Si la Raison a rencontré M. de Tressan dans ses voyages, elle aurait bien dû lui conseiller de ne pas faire imprimer des choses si dangereuses. Il me semble que quand on met son nom à un ouvrage, on ne doit pas dire si crûment ce que vous avez fait entendre si finement. Nous avons des ennemis qui nous combattent avec des armes trop respectées. Je vous respecte assurément plus qu'eux ; mais je les crains.

Dès que votre discours sera imprimé, je vous supplie, monsieur, de vouloir bien m'en faire part ; je mettrai ma félicité particulière à côté de la *Félicité publique*.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

9371. — A M. LAUS DE BOISSY.

A Ferney, 14 avril.

Je vous dois, monsieur, des éloges et des remerciements, et je me serais acquitté de ces deux devoirs plus tôt que je ne fais, si une maladie très-dangereuse que ma nièce a essuyée pendant un mois entier dans notre ermitage n'avait pas demandé tous mes soins et tout mon temps. Je sens vivement tout ce que je vous dois. La vieillesse peut ôter les talents, mais elle laisse au cœur la sensibilité.

Je crois que vous avez rendu service à tous les honnêtes gens, en faisant connaître un malhonnête homme qui s'est fait secrétaire d'une cabale infâme d'hypocrites, et qui, après avoir commenté Spinoza, est devenu valet de prêtre pour de l'argent. Votre ouvrage est celui de la vertu qui écrase la friponnerie ¹.

9372. — A M. L'ABBÉ BAUDEAU.

Le ...²

Je ne puis assez vous remercier, monsieur, de la bonté que vous avez de me faire envoyer vos *Éphémérides*³. Les vérités utiles y sont si clairement énoncées que j'y apprendrais toujours quelque chose, quoique à mon âge on soit d'ordinaire incapable d'apprendre. La liberté du commerce des grains y est traitée comme elle doit l'être; et cet avantage inestimable serait encore plus grand, si l'État avait pu dépenser en canaux de province à province la vingtième partie de ce qu'il nous en a coûté pour deux guerres⁴, dont la première fut entièrement inutile, et l'autre funeste. S'il y a jamais eu quelque chose de prouvé, c'est la nécessité d'abolir pour jamais les corvées. Voilà deux services essentiels que M. Turgot veut rendre à la France; et, en cela, son administration sera très-supérieure à celle du grand Colbert. J'ai toujours admiré cet habile ministre de Louis XIV, bien moins pour ce qu'il fit que pour ce qu'il voulut faire: car vous savez que son plan était d'écarter pour jamais les traitants. La

1. Laus de Boissy avait envoyé à Voltaire une seconde édition de son *Addition à l'ouvrage intitulé les Trois Siècles*; voyez tome XLVIII, page 339.

2. Cette lettre étant imprimée dans le *Mercur* de mai 1775 doit être du mois d'avril; on l'avait jusqu'à présent placée en août.

3. Voyez la note, tome XXIX, page 359.

4. Les guerres de 1741 et de 1756.

guerre plus brillante que sage de 1672 détruisit toute son économie. Il fallut servir la gloire de Louis XIV, au lieu de servir la France; il fallut recourir aux emprunts onéreux, au lieu d'imposer un tribut égal et proportionné, comme celui du dixième.

Que la France soit administrée comme l'a été la province de Limoges¹, et alors cette France, sortant de ses ruines, sera le modèle du plus heureux gouvernement.

Je suis bien content, monsieur, de tout ce que vous dites sur les entraves des artistes, sur les maîtrises, sur les jurandes. J'ai sous mes yeux un grand exemple de ce que peut une liberté honnête et modérée, en fait de commerce aussi bien qu'en fait d'agriculture. Il y avait dans le plus bel aspect de l'Europe après Constantinople, mais dans le sol le plus ingrat et le plus malsain, un petit hameau habité par quarante malheureux dévorés d'écrouelles et de pauvreté. Un homme, avec un bien honnête, acheta ce territoire affreux, exprès pour le changer. Il commença par faire dessécher des marais empestés; il défricha; il fit venir des artistes étrangers de toute espèce, et surtout des horlogers, qui ne connurent ni maîtrise, ni jurande, ni compagnonnage, mais qui travaillèrent avec une industrie merveilleuse, et qui furent en état de donner des ouvrages finis à un tiers meilleur marché qu'on ne les vend à Paris.

M. le duc de Choiseul les protégea avec cette noblesse et cette grandeur qui ont donné tant d'éclat à toute sa conduite.

M. d'Ogny les soutint par des bontés sans lesquelles ils étaient perdus.

M. Turgot, voyant en eux des étrangers devenus Français, et des gens de bien devenus utiles, leur a donné toutes les facilités qui se concilient avec les lois.

Enfin, en peu d'années, un repaire de quarante sauvages est devenu une petite ville opulente, habitée par douze cents personnes utiles, par des physiciens de pratique, par des sages dont l'esprit occupe les mains. Si on les avait assujettis aux lois ridicules inventées pour opprimer les arts, ce lieu serait encore un désert infect, habité par les ours des Alpes et du mont Jura.

Continuez, monsieur, à nous éclairer, à nous encourager, à préparer les matériaux avec lesquels nos ministres élèveront le temple de la félicité publique.

1. Avant d'être contrôleur général des finances, Turgot avait été intendant de Limoges

J'ai l'honneur d'être, avec une reconnaissance respectueuse, monsieur, etc.

9373. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 avril.

Mon cher ange, je reçois votre lettre du 10 d'avril. M^{me} de Luchet n'est plus que garde-malade : vous l'avez vue marquise très-plaisante et très-amusante ; mais les mines¹ de son mari ont un peu allongé la sienne. Ce mari est, à la vérité, un homme de condition, plus marquis que le marquis de...² ; mais il a bien plus mal fait ses affaires que.... Il est actuellement à Chambéry, et ni lui ni sa femme ne m'ont pleinement instruit de leur désastre. Il y a dans toutes les confessions un péché qu'on n'avoue pas.

J'avais cru longtemps que la maladie de M^{me} Denis n'était qu'un rhume ordinaire ; nous n'avons été détrompés que depuis le premier jour d'avril. La maladie a été depuis ce temps-là très-sérieuse et très-inquiétante jusqu'au 16. Je ne commence à être un peu rassuré que d'aujourd'hui ; nous avons été dans des transes continuelles. Malheureusement je ne suis bon à rien avec mes quatre-vingt et un ans et ma constitution déplorable ; je ne suis qu'un vieux malade qui en garde un autre, et qui s'acquitte fort mal de cette fonction. Jugez si je suis en état de courir après une soixantaine de vers épars dans une vieille copie mise dès longtemps au rebut, et à moitié brûlée ; *altri tempi, altre cure*. La tête me tourne, mon cher ange, de l'affaire de notre jeune homme³ : il est plus sage que moi ; il est tranquille sûr son sort, et moi, je m'en meurs.

Il y a peut-être quelque légère différence entre son mémoire et l'extrait de M. d'Hornoy. Je lui mande⁴ qu'il peut aisément corriger ces petites erreurs en deux traits de plume ; mais nous ne fondons point du tout notre consultation sur des interrogatoires faits par des scélérats à des enfants intimidés. Nous la fondons principalement sur l'illégalité punissable avec laquelle un procureur marchand de cochons, soi-disant avocat, et déclaré non admissible en cette qualité par un acte juridique de tous les

1. Le marquis de Luchet s'était mis à la tête d'une exploitation de mines, et cette entreprise n'avait pas réussi.

2. Peut-être le marquis de Pezay, à qui est adressée la lettre 9147.

3. Étallonde de Morival.

4. La lettre à d'Hornoy manque.

avocats du siège, a osé se porter pour juge dans une affaire criminelle, et verser le sang innocent de la manière la plus barbare. Voilà notre grief, ou plutôt le crime que nous dénonçons, et dont nous n'avons que trop de preuves. Pourquoi s'attacher à des minuties, quand il s'agit d'un objet aussi important?

Ce fait ne se trouve certainement pas dans l'énorme procédure dont M. d'Hornoy a bien voulu faire l'extrait. Il a lu cet extrait à M. le garde des sceaux, mais il ne lui a point parlé du seul objet principal dont il s'agit; et voilà ce qui arrive dans presque toutes les affaires.

Nous venons de découvrir un mémoire fait en 1766, pour trois coaccusés dans cet infâme procès criminel; mémoire qui ne fut malheureusement imprimé avec la consultation des avocats que quelque temps après l'arrêt du parlement. La consultation est signée par huit avocats, Cellier, d'Outremont, Muyart de Vouglans, Gerbier, Timbergue, Benoit, Turpin, Linguet¹.

Les moyens de nullité sont très-bien discutés dans le mémoire et dans la consultation. C'est dans ce mémoire, pages 16 et 17, qu'il est dit expressément *que la compagnie des avocats d'Abbeville s'est opposée, par un acte juridique, à la réception de notre prétendu avocat, prétendu juge, réellement procureur, et marchand de cochons et de bœufs.*

C'est là qu'il est dit que des sentences des consuls d'Abbeville enjoignent à ce procureur marchand, à ce juge aussi infâme que barbare, de produire ses livres de comptes.

Y a-t-il rien de plus monstrueux, mon cher ange? y a-t-il rien qui doive plus exciter l'indignation du roi et de son garde des sceaux? faut-il chercher d'autres preuves de l'injustice la plus horrible, et d'un assassinat plus prémédité? pourquoi n'en a-t-on pas parlé à M. de Miromesnil? Hélas! c'était la seule chose qu'il lui fallait dire. N'est-il pas palpable que ce misérable marchand de bestiaux n'avait été choisi pour assassiner juridiquement d'Étallonde et La Barre que par la vengeance du conseiller nommé Saucourt, qui voulait perdre, à quelque prix que ce fût, des enfants innocents, et se venger sur eux de trois procès que les pères de ces enfants, et M^{me} Feydeau de Brou, lui avaient fait perdre?

Ce sang innocent crie, mon cher ange; et moi, je crie aussi.

1. La consultation est du 27 juin; l'arrêt, du 4 juin 1766. Ce mémoire est dans le *Recueil intéressant*, 1776, in-12, dont nous avons parlé tome XXV, page 503.

et je crierai jusqu'à ma mort. Je crie à vous ; je vous dis : Vous êtes ami de MM. Target et de Beaumont ; parlez-leur, je vous en conjure. Je suis outré, je suis désespéré. Quoi ! le sage et brave d'Étallonde ne pourra pas trouver en 1775 un avocat, tandis que des enfants accusés des mêmes choses que lui en ont trouvé huit en 1766 ? Cela est affreux, cela est incompréhensible. Il n'y a donc plus ni raison ni humanité dans le monde ?

Au nom de cette humanité, qui est dans votre cœur, parlez à M. Target ; dites-lui tout ce que je vous dis. Je vous répète que nous ne voulons point de lettres de grâce ; que grâce, de quelque manière qu'elle soit tournée, suppose crime, et que nous n'en avons point commis. De plus, grâce exige qu'on le fasse enterrer à genoux, et c'est ce que nous ne ferons jamais. Il n'y a ni l'ombre de la justice, ni de la pitié, ni de la raison, dans tout ce qu'on m'a écrit sur cette aventure exécrable.

Comment voulez-vous, mon cher ange, que, dans l'effervescence où est l'intérieur de ma pauvre vieille machine, je vous parle à présent de l'édition in-4° du *Corneille* ? Il y a sans doute beaucoup de choses nouvelles dans les notes ; mais ces choses-là, vous les savez mieux que moi. Vous savez combien les froids raisonnements alambiqués, écrits en style bourgeois, sont impertinents dans une tragédie ; que le boursoufflé est encore plus condamnable ; que l'impropriété continuelle des expressions est ridicule, etc. J'ai fait sentir tous ces défauts dans la nouvelle édition, et j'ai dû le faire ; j'ai dû n'avoir aucune condescendance pour le mauvais goût et pour la mauvaise foi de ceux qui m'avaient fait des reproches trop injustes. J'ai dit enfin la vérité dans toute son étendue, comme elle doit toujours être dite. De Tourne et Panckoucke, qui ont fait cette édition, ne m'en ont donné qu'un seul exemplaire ; si j'en avais deux, il y a longtemps que vous auriez le vôtre.

Je ne puis, mon cher ange, finir ma lettre sans vous dire un mot sur l'homme dont j'avais pris le parti¹, et dont vous me parlez. M. de Malesherbes, qui est assurément une belle âme, m'a mandé que c'était ce même homme qui avait déterminé l'arrêt funeste dont l'Europe a eu tant d'horreur ; que sans lui les voix auraient été partagées. Je me tais et je me tairai sur cet homme ; mais cette nouvelle a achevé de m'accabler. Je me jette entre vos bras.

1. M. Pasquier. (K.)

9374. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

19 avril.

Vous me donnez donc, madame, une charge de médecin consultant dans votre maison. J'en suis bien indigne : je ne suis que le compagnon de vos misères, et compagnon d'ignorance de tous les autres médecins. Si vous aviez un livre difficile à trouver, qui est intitulé *Questions sur l'Encyclopédie*, je vous prierais de vous faire lire l'article *Médecine*¹, qui est assez drôle, mais qui paraît bien approchant de la vérité.

Je suis de l'avis d'un médecin anglais qui disait à la duchesse de Marlborough : « Madame, ou soyez bien sobre, ou faites beaucoup d'exercice, ou prenez souvent de petites purges domestiques, ou vous serez bien malade. »

J'ai suivi les principes de ce médecin, et je ne m'en suis pas mieux porté ; cependant, vous et moi, nous avons vécu assez honnêtement, en prévenant les maladies par un peu de casse. Je fais monder la mienne, et je la fais un peu cuire. Elle fait beaucoup plus d'effet lorsqu'elle n'est pas cuite, et qu'elle est fraîchement mondée. Ma dose est d'ordinaire de deux ou trois petites cuillerées à café ; et on peut en prendre deux fois par semaine sans trop accoutumer son estomac à cette purge domestique.

Quelquefois aussi je fais des infidélités à la casse en faveur de la rhubarbe : car je fais grand cas de tous ces petits remèdes qu'on nomme minoratifs, dont nous sommes redevables aux Arabes, de qui nous tenons notre médecine et nos almanachs. Vous savez peut-être que, pendant plus de cinq cents ans, nos souverains n'eurent que des médecins arabes ou juifs ; mais il fallait que le fou du roi fût chrétien.

Je reviens à la purge domestique, tantôt casse, tantôt rhubarbe ; et je dis hardiment que ce sont des fruits dont la terre n'est pas couverte en vain, qu'ils servent à la fois de nourriture et de remèdes, et qu'il faut bénir Dieu de nous avoir donné ces secours dans le plus détestable des mondes possibles.

Je vous dis encore que nous ne devons pas tant nous dépiter d'être un peu constipés, que c'est ce qui m'a fait vivre quatre-vingt et un ans, et que c'est ce qui vous fera vivre beaucoup

1. C'est-à-dire l'article MÉDECINS, qui est tome XX, page 56 ; mais l'article n'était pas dans les *Questions sur l'Encyclopédie*.

plus longtemps. On souffre un peu quelquefois, je l'avoue; mais, en général, c'est notre loi de souffrir de manière ou d'autre. Je m'acquitte parfaitement de ce devoir; et, tout résigné que je suis, je me donne actuellement au diable dans mon lit, pendant que M^{me} Denis est dans le sien depuis quarante jours, avec la fièvre et une fluxion de poitrine. Je suis prêt d'ailleurs à vous signer tout ce que vous me dites, excepté la trop bonne opinion que vous voulez bien avoir de votre vieux confrère en maladie.

Il y a longtemps que j'ai eu le bonheur de passer quinze jours avec M. Turgot. Je ne sais ce qu'on lui permettra de faire; mais je sais que je fais plus de cas de son esprit que de celui de Jean-Baptiste Colbert et de Maximilien de Rosny¹. Je ne crains pour lui que deux choses : les financiers et la goutte. Ce sont deux terribles sortes d'ennemis; il n'y a que les moines qui soient plus dangereux.

Je vous quitte pour aller au chevet du lit de ma malade.

Supportez la vie, madame, et conservez-moi vos bontés.

A propos, madame, ou hors de propos, auriez-vous entendu parler d'une lettre en vers d'un prétendu chevalier de Morton à M. le comte de Tressan, qu'il a eu la faiblesse de faire imprimer avec sa réponse, le tout orné de notes instructives? Ce Morton dit que les hommes

. Sont d'étranges machines²,
Quand, fiers des feux follets d'un instinct perversi,
Ils vont persécutant l'écrivain sans parti,
Qui veut de leur raison réparer les ruines.

Ensuite il dit que M. de Tressan rendait plus piquants les soupers d'Épicure-Stanislas, père de la feue reine : Stanislas serait certainement bien étonné de s'entendre nommer Épicure, lui qui ne donna jamais à souper. Presque tous les vers de cette belle épître sont dans ce goût. Et voilà ce que M. de Tressan, de plusieurs académies, a cru être de moi; voilà à quoi il a répondu par une épître en vers; voilà ce qu'il dit avoir été extrêmement approuvé par MM. d'A.... C... et M...³.

1. Le duc de Sully, l'ami de Henri IV.

2. Ces vers sont dans l'*Épître au comte de Tressan*; voyez une note sur la lettre 9351.

3. Ces initiales désignent probablement d'Alembert, Condorcet, Marmontel; mais ils ne sont ni nommés ni désignés d'aucune manière dans la *Réponse* (en vers) de Tressan; voyez lettre 9351.

J'ai eu beau lui écrire que M. le chevalier de Morton était un détestable poëte, il n'en démord point. Il me dit que je suis trop modeste. Il fait courir dans Paris cet imprimé, d'ailleurs très-dangereux, dans lequel on met sur la même ligne Numa et le roi de Prusse, Montaigne et Vanini, Socrate et l'Arétin.

Il y a quelques vers heureux, jetés au hasard dans ce mauvais ouvrage fait aux Petites-Maisons, et surtout des vers très-hardis, qui passent à la faveur de leur témérité. M. de Tressan distribue à ses amis la demande et la réponse. Que voulez-vous que je dise? La rage d'imprimer ses vers est une étrange chose, mais ce n'est pas à moi de la condamner. J'ai passé ma vie à tomber dans cette faute, et je suis puni par où je suis coupable.

Mais, bon Dieu! que le bon goût est rare!

9375. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 19 avril.

Monsieur, M. de Trudaine était après vous l'homme de France que j'aurais le plus souhaité pour arbitre des intérêts de ce petit pays de Gex, dont j'ai fait ma patrie.

Quoique je me pique d'être bon citoyen, cependant je vous avoue que j'aurais autant aimé lire le *Menzicof* de mon cher M. de La Harpe qu'un arrêt du conseil favorable à nos demandes. Je n'ai point reçu cet ouvrage que vous m'annoncez; ce sera apparemment par le premier courrier. Je vous en remercie. J'aime M. de La Harpe autant que j'estime ses grands talents; et je l'aime d'autant plus que je sais combien il vous est attaché. Je commence à vous l'être autant que lui.

J'ai l'honneur d'être avec la plus respectueuse reconnaissance, etc.

9376. — A M. DE VAINES.

Ferney, 20 avril.

Je vous renvoie, monsieur, le meilleur ouvrage de M. de La Harpe. Son *Menzicof* n'arriva qu'hier dans ma Sibérie. Les postes de notre Tobolskoï sont arrangées de façon que les gros paquets m'arrivent presque toujours un jour trop tard. Je suis exact et fidèle en vers et en prose. J'ai résisté à la tentation de faire copier l'ouvrage; j'en ai retenu seulement quelques vers malgré moi, et surtout ceux qui conviennent au climat que j'habite. Permettez-moi de mettre dans ce paquet ma lettre de remercie-

ments pour M. de La Harpe. Je voudrais bien en écrire une à M. Turgot et à M. de Trudaine pour notre pays de Tobolsk et de l'Irtisch.

M. de Condorcet m'a mandé que vous êtes, comme M. Turgot, l'ami des lettres ainsi que de l'ordre dans les finances, et que je pouvais vous présenter ce petit recueil d'un jeune homme, et joindre ce paquet sans crainte d'abuser de vos bontés. Il ajoute que je peux vous demander la permission de vous adresser deux ou trois paquets semblables. Je suis accoutumé à faire tout ce que M. de Condorcet me prescrit; ainsi j'espère que vous ne désapprouverez pas mon importunité.

Le vieux Malade de Ferney.

9377. — A M. DE LA HARPE.

20 avril 1.

Mon cher ami, j'étais bien en peine; M. de Vaines m'annonçait par sa lettre, que je reçus le 17, votre *Menzicof*, qui devait arriver par le même courrier; mais *Menzicof* s'est arrêté en chemin; je ne l'ai reçu que le 19; je l'ai lu sur-le-champ, et je le renvoie le même jour, car il faut être fidèle.

M^{me} Denis n'a pas pu le lire; elle est très-malade dans sa Sibérie depuis près d'un mois, et dans un état qui nous a fait trembler.

Je n'ai montré votre pièce à personne; j'ai eu du plaisir pour moi tout seul. Vous voilà, mon cher ami, dans la force de votre talent; la pièce est neuve, intéressante, fortement et élégamment écrite. En vérité, c'est l'ouvrage d'un esprit supérieur, et je vous remercie de tout mon cœur de me l'avoir fait connaître. Je ne suis pas de ces gens qui, en lisant une pièce de théâtre de leur ami, imaginent sur-le-champ un plan différent de celui qu'ils lisent, et qui critiquent tout ce qu'ils ne trouvent pas conforme à leurs idées. Je me laisse aller aux idées de l'auteur; c'est lui qui me mène. S'il m'émeut, s'il m'intéresse, si son ensemble et ses détails font sur moi une grande impression, je ne le chicane pas, je ne sens que le plaisir qu'il m'a donné.

Je n'ai plus qu'un souhait à faire, c'est qu'on envoie en Sibérie les acteurs de Paris, qui sont indignes de jouer votre pièce, et qu'on réforme entièrement le théâtre de Paris.

1. C'est à tort qu'on a toujours classé cette lettre au mois de décembre 1775. (G. A.)

La maison de Brandebourg s'enrichit actuellement de nos dépouilles, comme dans la guerre de 1756. Elle vous prend Lekain et Clairon¹. Il ne reste rien à Paris, et le pauvre siècle s'en irait, sans vous, dans le néant.

Pourquoi n'auriez-vous pas une troupe de Monsieur, comme il y en avait une du temps de Louis XIV? cette troupe pourrait être sous vos ordres, vous auriez là un assez joli petit ministère. C'est une idée qui me passe par la tête, et qui ne me paraît pas impraticable; il faut tout tenter plutôt que de dépendre des comédiens.

Quelque chose qui arrive, je vous regarde comme le restaurateur des belles-lettres. J'attends avec impatience, mon cher ami, le moment où vous parlerez dans l'Académie, et où vous ramènerez les Welches au bon goût, dont ils se sont tant écartés; vous en ferez de vrais Français.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur; je vous aime autant que j'aime *Mensicof*.

9378. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET².

A Ferney, 21 avril 1775.

Je vous remercie très-sincèrement, monsieur, de l'excellent mémoire que vous m'avez envoyé sur la liberté du commerce des grains, et même de tout autre commerce. Ce petit ouvrage ne peut être que d'un philosophe citoyen, ami du meilleur ministre qu'ait jamais eu la France. Il devrait être imprimé au Louvre par un ordre exprès du roi; mais je vois bien qu'on respecte encore certains anciens préjugés et certaines gens qui, à mon gré, ne sont guère respectables. Quoi qu'il en soit, j'envoie l'ouvrage à un imprimeur qui vient d'achever la grande *Encyclopédie*.

Je vous ai écrit un petit mot par un voyageur; je vous ai exposé mon très-juste chagrin de la méprise de M. de Tressan³. Vous sentez combien il serait dangereux, dans le moment présent, de m'imputer un ouvrage dans lequel le roi de Prusse est comparé à Vanini. Cet excès de ridicule pourrait être très-funeste dans les circonstances dans lesquelles vous savez que

1. M^{lle} Clairon vivait avec le margrave d'Anspach.

2. *Œuvres de Condorcet*, tome I^{er}; Paris, 1847.

3. Voyez la lettre à Condorcet du 10 avril.

nous sommes. Je ne suis guère moins fâché contre mon neveu ¹, qui, avec les meilleures intentions du monde, a toujours la rage des formes, en qualité de conseiller au parlement, et qui veut des lettres en chancellerie dont nous ne voulons point du tout, et que notre brave et très-sage officier refuserait avec horreur si on les lui présentait.

Je profiterai incessamment des bontés et de la philosophie de M. de Vaines. Je lui enverrai un mémoire pour mon neveu ²; il le lira, il vous le montrera, et si vous n'êtes pas tous deux saisis d'indignation, si les larmes ne vous viennent pas aux yeux, je serai bien étonné. J'en ai longtemps versé sur cette exécrable aventure. Elle est plus atroce que celle de Calas et celle de Sirven. J'en viendrai à bout, ou je mourrai dans ce combat.

Je vous embrasse, mon cher philosophe intrépide, avec tendresse et avec respect. V.

9379. — DU CARDINAL DE BERNIS.

Rome, le 24 avril.

Je ne saurais refuser cette lettre, mon cher et illustre confrère, à deux jeunes officiers suédois qui ont fait le voyage d'Italie avec beaucoup d'application et d'intelligence, mais qui croiraient n'avoir rien vu si, en retournant dans leur patrie, ils n'avaient pu, au moins un moment, voir et entendre le grand homme de notre siècle. Ils ont cru qu'une lettre de moi serait un passe-port pour arriver jusqu'à vous. Je vous prie donc de ne pas vous refuser à leur curiosité, et au désir qu'ils ont de vous présenter un hommage qui n'est pas celui de la flatterie. Il y a bien longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles : je n'en sais que par la renommée; ce n'est pas assez pour mon cœur. Ne doutez jamais, mon cher confrère, de l'intérêt que je prends à votre santé, à votre conservation, à votre bonheur. Je n'ai plus de vœux à faire pour votre gloire. Mon attachement pour vous durera autant que ma vie.

9380. — A M. DE VAINES.

24 avril.

Vous m'avez envoyé, monsieur, une tragédie en vers; permettez que je vous en adresse une en prose ³. Si vous avez le

1. M. d'Hornoy, qui dirigeait les démarches de Condorcet et de d'Alembert pour la révision du procès La Barre.

2. Un exemplaire du *Cri du sang innocent*, destiné à M. d'Hornoy; cet exemplaire fut adressé avec une lettre à M. de Vaines, trois jours après, le 24 avril.

3. *Le Cri du sang innocent*; voyez tome XXIX, page 375.

temps de la lire avant de la remettre entre les mains de M. de Condorcet, votre ami, vous trouverez le sujet bien intéressant et bien terrible. C'est une pièce qui ne peut encore être représentée, et qui le sera peut-être au sacre du roi.

Je crois qu'il y a une grosse cabale contre cet ouvrage ; mais j'espère que les honnêtes gens le favoriseront, et que vous serez à leur tête. Pour moi, je ne puis faire que des vœux secrets. Je ne peux paraître, et c'est là ma douleur. Cette pièce m'a fait verser bien des larmes. Puissent-elles ne pas être inutiles !

Vous trouverez, monsieur, dans ce paquet, une lettre à M. de Condorcet, avec des papiers pour M. de Beaumont, l'avocat. Vous verrez que ma triste destinée est depuis longtemps d'oser élever ma voix contre les barbares oppresseurs de l'innocence. Vous frémirez peut-être ; mais votre suffrage pourra faire réussir la pièce. Que ne puis-je être auprès de vous avec M. le marquis de Condorcet et M. de La Harpe !

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le vieux Malade de Ferney.

Si, par un hasard malheureux, M. de Condorcet n'était point à Paris, je vous supplie de vouloir bien faire rendre à M. Élie de Beaumont le paquet qui contient cette pièce tragique, avec la lettre de M. d'Étallonde et la mienne, que vous trouverez enveloppée dans celle que j'écris à M. le marquis de Condorcet.

9381. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET ¹.

Lundi, 24 avril 1775.

Je n'aurai que ce soir, mon cher philosophe citoyen, cet ouvrage aussi agréable que solide, dont vous m'avez confié le manuscrit ².

En attendant, en voici un autre qu'on met sous votre protection ; j'envoie le paquet tout ouvert à M. de Vaines, votre ami, qui est si digne de l'être. Vous feriez une bien belle action de donner vous-même ce mémoire à Élie de Beaumont, et d'en raisonner avec lui.

Il est bien triste qu'on ait déjà pris le parti de demander des

1. *OEuvres de Condorcet*, tome I^{er} ; Paris, 1847.

2. *Les Réflexions sur le commerce des blés*.

lettres de grâce à M. le garde des sceaux. Ce mot de grâce, comme je le mande à d'Hornoy, déchire l'oreille et le cœur. Nous rejeterions ces lettres avec horreur si on nous les présentait. Nous n'en avons jamais voulu, et nous sommes cruellement affligés qu'on se soit obstiné à les demander malgré nous.

D'Étallonde ne veut qu'un mot des avocats : *la sentence d'Abbeville, portée par des juges incompetents, est illégale.*

Il faudra bien qu'Élie de Beaumont en convienne. Il ne pourrait, sans prévarication, nous refuser une chose si juste. Si, contre toute attente et contre toute raison, les avocats ne voulaient pas vous donner aujourd'hui le même délibéré que huit autres avocats donnèrent en 1766, après l'assassinat du chevalier de La Barre¹, alors on s'adresserait au roi lui-même à son sacre, et à l'Europe entière, dans un mémoire beaucoup plus fort et beaucoup plus court.

D'Étallonde, protégé par le roi son maître, n'a besoin de personne en France. Il n'a autre chose à faire, à mon avis, qu'à manifester l'infamie de ses juges, en attendant qu'il puisse un jour ouvrir la tranchée devant Abbeville.

Votre indignation est égale à la mienne. Parlez, je vous en prie, fortement à Beaumont ; faites-le rougir ; forcez-le à servir la raison et l'innocence.

Que ne puis-je moi-même venir lui parler avec vous !

Voilà encore une occasion où Raton doit griller ses pattes. V.

Je vous supplie de donner ce petit billet à M. de Beaumont, non pas à l'archevêque, mais à l'avocat, en lui donnant ce paquet de notre Prussien.

9382. — A M. LE CHEVALIER DE CUBIÈRES-PALMÉZEAUX.

Au château de Ferney, le 26 avril.

Je n'ai pu, monsieur, vous remercier plus tôt des choses agréables que vous avez eu la bonté de m'envoyer. J'ai gardé pendant six semaines ma nièce, qui a été entre la vie et la mort. Ce n'est que d'aujourd'hui que je puis vous témoigner ma reconnaissance.

Je dois vous dire que je ne suis point le chevalier de Morton². J'ignore quel est l'auteur de la pièce très-indiscrète et très-iné-

1. Supplicié le 9 août 1765 ; voyez la note de la page 276.

2. Voyez la note 3 de la page 289.

gale que ce prétendu chevalier a écrite à M. de Tressan. J'ai été très-affligé que M. de Tressan me l'ait attribuée, et qu'il ait eu la faiblesse d'y répondre. Il devait bien sentir qu'il était impossible que je lui eusse parlé des petits soupers d'Épicure-Stanislas, qui n'a jamais soupé, et qui ne ressemblait point du tout à Épicure. Il devait sentir, par beaucoup d'autres raisons, le tort qu'il a eu de se donner ainsi en spectacle au public. Je lui en fais des reproches d'autant plus vifs que je lui suis attaché depuis longtemps.

Quand on fait imprimer de pareilles pièces de poésie, il faut que tous les vers soient bons; et quand on les fait sur de pareils sujets, il ne faut pas les faire imprimer. Le chagrin que cette méprise ridicule me cause ne me permet pas de vous en dire davantage.

J'ai l'honneur, etc.

VOLTAIRE.

9383. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET¹.

26 avril 1775.

Le premier point de mon sermon est l'abominable superstition populaire et parlementaire qui s'élève contre la liberté du commerce des blés et contre la liberté de tout commerce. Vous voyez les horreurs qu'on vient de commettre à Dijon². Dieu veuille que *les Fétiches*³ n'aient pas excité sous main cette petite Saint-Barthélemy ! Il semble qu'on prenne à tâche de dégoûter le plus grand homme de la France⁴ d'un ministère dans lequel il n'a fait que du bien. La nation des Welches est indigne de lui. Mais il y a des Français à qui sa gloire sera toujours chère, et qui combattront sous ses étendards, qui sont ceux de la vertu et du bien public.

Les Welches sont fous et barbares ; mais les vrais Français sont honnêtes.

On dit qu'on crie à Paris parce que le pain blanc est renchéri de deux liards. Nous sommes moins difficiles dans notre petit

1. *Oeuvres de Condorcet*, tome I^{er}; Paris, 1847.

2. Il y avait eu une émeute violente, dans laquelle on avait jeté deux cents setiers de blé à la rivière. Voyez les lettres à M^{me} de Saint-Julien, du 5 mai, et à M. de Vaines, du 8 mai 1775.

3. Allusion au président de Brosses, auteur d'un ouvrage intitulé *Du culte des dieux fétiches*, 1760, in-12.

4. Turgot.

canton ignoré; le blé vaut actuellement chez nous 42 livres le setier de Paris, et nous ne crions point, parce que nous savons très-bien que notre terrain n'est pas celui de Babylone, ou d'Égypte, ou de Sicile.

Je dirais volontiers à celui que vous aimez ¹ : *Tu ne cede malis, sed contra audentior ito* ²; mais il se le dit à lui-même.

Au reste, vous recevrez, je crois, par la première poste, le pain mollet que vous avez ordonné ³.

Mon second point est la vertueuse fermeté d'âme de mon jeune Prussien d'Abbeville. Il s'obstine à demander justice. Il regardera toujours une grâce comme un opprobre. Vous verrez s'il a raison par le mémoire que vous devez avoir reçu. Je vous prie instamment de vouloir bien donner ce mémoire à Beaumont, et de l'encourager à bien faire.

Mon troisième point roulera sur la faiblesse et sur la méprise de M. de Tressan ⁴. Il n'est pas pardonnable à un lieutenant général des armées du roi de se donner ainsi en spectacle au monde, et de faire imprimer des vers si hardis sur des matières si délicates. Je conviendrai bien avec vous qu'il y a quelques beaux vers dans l'épître de ce prétendu chevalier de Morton. Mais tout géomètre que vous êtes, vous savez bien que des vers qui ne sont pas parfaits ne valent rien; vous savez qu'un mot impropre gâte la plus belle pensée, et qu'une seule idée qui n'est pas à sa place rend tout un discours ridicule. Ainsi vous me permettrez de vous dire que, malgré quelques beaux vers détachés, M. le chevalier de Morton est un très-mauvais poète. Je suis indigné qu'on m'impute cet ouvrage, très-indiscret d'ailleurs, très-dangereux et très-mal placé.

Voilà mes trois points; je vous prie de répondre à tous les trois avec amitié et vérité.

9384. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

27 avril.

Quoique depuis longtemps, monseigneur, je n'aie pas pris la liberté de vous demander des nouvelles de votre étonnant procès,

1. Turgot.

2. Virgile, *Æneid.*, VI.

3. Des exemplaires de la brochure sur le commerce des blés, que Voltaire faisait imprimer à Genève pour Condorcet. Voyez la lettre n° 9392, du 4 mai.

4. Au sujet de l'épître du prétendu chevalier de Morton; voyez ci-dessus la lettre du 10 avril.

je ne m'y suis pas moins intéressé. M^{me} Denis, qui a été entre la vie et la mort pendant plus d'un mois, a occupé tous mes soins : c'était un moribond qui en gardait un autre.

Pendant que j'étais dans cette triste situation, vous savez quelle a été l'étrange méprise de M. le comte de Tressan. Il m'a mandé qu'il vous en avait parlé, et qu'il était un peu honteux de m'avoir pris pour le chevalier de Morton. Je lui pardonne de m'avoir attribué d'assez mauvais vers ; mais je ne sais si on lui pardonnera les choses très-hardies et très-indiscrètes qu'il a mises dans sa réponse. Je ne sais point comme on pense actuellement. J'ignore si on penche vers la sévérité ou vers l'indulgence ; mais je m'imagine que jamais un lieutenant général ne sera fait maréchal de France pour m'avoir écrit des vers contre les prêtres. Si M. de Tressan avait su de quelles affaires je suis chargé aujourd'hui, il se serait bien donné de garde de faire imprimer toutes ces fariboles dangereuses qu'il dit vous avoir fait lire.

Je vous avais déjà dit, et je vous redis encore, que j'étais obligé, par une fatalité singulière, de conduire un procès plus cruel que le vôtre, un procès aussi affreux que celui des Calas et des Sirven, et dans lequel j'échouerais peut-être ; mais il n'y a pas moyen d'abandonner des personnes très-estimables, très-innocentes, et très-infortunées : c'est mon destin depuis longtemps de combattre contre l'injustice, et je remplis encore ce devoir dans les derniers jours de ma vie.

Dès qu'il y aura quelque chose d'entamé sur la douloureuse affaire dont on m'a chargé, je ne manquerai pas de la soumettre à votre jugement. Vous devez connaître actuellement plus que personne de quoi la méchanceté humaine est capable, et vous en serez plus disposé à compatir aux malheureux.

Si j'osais vous supplier de daigner m'instruire à présent de l'état où est votre affaire, et si vous vouliez bien me faire parvenir la dernière requête des coupables, ce serait une faveur que mon tendre et ancien attachement mérite. Ce procès tiendra une place bien distinguée dans le recueil des *Causes célèbres*¹. Il me semble que ce serait une occasion bien naturelle de vous rendre toute la justice qui vous est due, et de n'oublier aucun des services signalés que vous avez rendus à l'État ; cela serait assurément plus honnête et plus à sa place que le commerce de

1. Titre d'un ouvrage de Gayot de Pitaval ; voyez la note, tome XXVIII, page 77, et XIV, 456. Il existe aussi d'autres collections du même genre sous un titre à peu près semblable.

M. de Tressan avec son prétendu chevalier de Morton, qui est un très-mauvais poëte, quoiqu'il y ait dans son épître quelques vers insolents assez bien frappés.

Le pauvre vieillard malade vous est attaché en vers et en prose avec le plus tendre respect.

9385. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET¹.

27 avril 1775.

Vous devez à présent avoir reçu les papiers d'un infortuné digne d'être heureux, et je ne doute ni de vos bontés ni de votre vertu courageuse.

Il est bien triste qu'un ridicule très-dangereux vienne empoisonner les consolations que je ressens. Il faut que je vous parle encore des suites très-désagréables qu'ont eues la faiblesse et la méprise de M. de Tressan. Voilà donc deux Ratons au lieu d'un, et dans quel temps ! lorsqu'il était si important de se taire. C'est pour la troisième fois que je me vois la victime d'imprudences que je n'ai pas à me reprocher : la lettre de l'abbé Pinzo, la *Lettre du Théologien*², et la témérité du prétendu chevalier de Morton.

Le comte de Tressan, à qui j'ai fait de très-justes plaintes, m'a mandé que vous et M. d'Alembert vous aviez beaucoup approuvé son épître et celle de votre chevalier, que vous l'aviez exhorté à faire imprimer tout cela.

Je ne puis croire que vous ayez donné un si détestable conseil. Je conviens que l'épître de ce Morton est semée de quelques vers détachés fort beaux ; mais ils ne peuvent servir qu'à nous susciter des ennemis implacables, et à réveiller la rage des anciens persécuteurs. Pour les autres vers de ce Morton, ils sont très-mauvais, et c'est me déshonorer que de me les attribuer. Figurez-vous qu'un chevalier de Cubières de Palmézeaux, faisant des vers (qui demeure aux écuries de la reine), vient de m'écrire : *A M. le chevalier de Morton, au château de Ferney*³. Je serai dans

1. *OEuvres de Condorcet*, tome I^{er} ; Paris, 1847.

2. Voyez une note de la lettre à Condorcet du 20 août 1774.

3. Ce Cubières, qui se faisait appeler tantôt Dorat-Cubières, tantôt Cubières de Palmézeaux, était précisément l'auteur de la fameuse épître du chevalier de Morton à M. de Tressan ; c'était pousser la plaisanterie jusqu'à l'insolence. Heureusement pour le coupable, Voltaire n'en soupçonnait rien ; voyez sa réponse en date du 26 avril 1775. Les œuvres de Cubières, en cinq petits volumes in-18, ornaient, il y a vingt ans, tous les parapets de la Seine ; elles ont disparu même de cet asile. (*Note des premiers éditeurs.*)

la triste obligation d'écrire pour détromper le public. On aurait bien dû épargner à ma vieillesse ces désagréments insupportables. Mais je dois les oublier en faveur du bien que vous allez faire à ce brave et sage d'Étallonde.

Ce n'est pas en attaquant maladroitement et hors de propos la Sorbonne et Riballier qu'un Écossais nommé Morton réussira à faire rendre justice à un Picard nommé d'Étallonde. Cette disparate m'accable de douleur ; réparez-la, je vous en conjure, en faisant entendre raison à Beaumont.

Adieu, monsieur ; mon chagrin est extrême : il n'est balancé que par mon espérance en vous. V.

9386. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 27 avril.

Sire, j'ai reçu aujourd'hui, par les bontés de Votre Majesté, le portrait d'un très-grand homme ; je vais mettre au bas deux vers de lui, en n'y changeant qu'un mot :

Imitateur heureux d'Alexandre et d'Alcide,
Il aimait mieux pourtant les vertus d'Aristide ¹.

J'avoue que le peintre vous a moins donné la figure d'Aristide que celle d'Hercule. Il n'y a point de Welche qui ne tremble en voyant ce portrait-là ; c'est précisément ce que je voulais.

Tout Welche qui vous examine
De terreur panique est atteint ;
Et chacun dit, à votre mine,
Que dans Rosbach on vous a peint.

Ce qui me plaît davantage, c'est que vous avez l'air de la santé la plus brillante.

Nous nous jetons, Morival et moi, aux pieds de ce héros. Le dessein de ce jeune homme est de ne point s'avilir jusqu'à demander une grâce dont il n'aura certainement pas besoin aux yeux de l'Europe : il veut et il doit se borner à faire voir la turpitude et l'horreur des jugements welches. Cette affaire est plus abominable encore que celle des Calas, car les juges des Calas n'avaient été que trompés, et ceux du chevalier de La Barre ont été des monstres sanguinaires de gaieté de cœur.

1. Vers du roi de Prusse ; voyez la note, page 226.

Je m'en rapporte à votre jugement, sire, et j'attends votre décision, qui réglera notre conduite. Nos lois sont atroces et ridicules ; mais Morival ne connaît que les vôtres. Il se soucie fort peu de la petite part qui lui reviendrait dans le partage avec sa famille ; il ne veut plus connaître d'autre famille que son régiment, et n'aura jamais d'autre roi et d'autre maître que vous.

J'ai été quelque temps sans écrire à Votre Majesté. Il a régné dans nos cantons une maladie épidémique affreuse, dont ma nièce a pensé mourir, et dont je suis encore attaqué.

Vivez longtemps, sire, non pas pour votre gloire, car vous n'avez plus rien à y faire, mais pour le bonheur de vos États. Conservez-moi des bontés qui me consolent de toutes mes misères.

9387. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

1^{er} mai.

Sire, votre dernière lettre¹ est un chef-d'œuvre de raison, d'esprit, de goût et de bonté.

C'est un sage qui nous instruit,
C'est un héros qui s'humanise :
Rien de si beau ne fut produit
Sur le Parnasse et dans l'Eglise.
Mon cœur s'émeut quand je vous lis.
Tout près de mon heure suprême,
Grâces à vous je rajeunis ;
J'admire votre gloire extrême,
Comme ont fait tous vos ennemis ;
Mais je fais bien mieux, je vous aime
Comme je vous aimai jadis.

Je sens une joie mêlée d'attendrissement quand les étrangers qui viennent chez moi s'inclinent devant votre portrait, et disent : Voilà donc ce grand homme !

Chaque peuple à son tour a régné sur la terre
Par les lois, par les arts, et surtout par la guerre :
Le siècle de la Prusse est à la fin venu².

Il est vrai qu'on peut à présent observer parmi presque tous les souverains de l'Europe une émulation de se signaler par de

1. Lettre 9356, du 26 mars.

2. Voyez la tragédie de *Mahomet*, acte II, scène v.

grands et d'utiles établissements. Il semble même que la superstition diminue dans quelques cours. Mais quel est le prince qui approche de votre philosophie? Par ma foi, il est très-vrai que vous pensez en Marc-Aurèle, et que vous écrivez en Cicéron, et cela dans une langue qui n'était pas la vôtre. Les lettres familières de Cicéron ne valent pas celles de Frédéric le Grand. Vous êtes plus gai que lui, comme vous êtes meilleur général, quoiqu'il ait combattu une fois au même endroit qu'Alexandre.

Je remercie bien Votre Majesté de ses bonnes intentions pour *divus Etallundus*, martyr de la philosophie. Il y a autant de grandeur et de vertu à protéger de tels martyrs qu'il y a d'infamie et de barbarie à les faire.

On me dit que Votre Majesté fait le voyage de Silésie, suivie de messieurs les princes de Wurtemberg. J'ignore si c'est le duc régnant, ou le prince Louis, ou le prince Eugène, ou quelqu'un de ses enfants; si c'était le duc régnant, j'oserais vous demander votre protection auprès de lui. J'aime à ne point mourir sans avoir de nouvelles preuves de votre bonté; je m'endormirai dans la paix du Seigneur. Je finis ma vie par l'établissement d'une colonie à Ferney. Votre Majesté peut se souvenir que mon premier dessein était de l'établir à Clèves¹. J'aurais espéré alors d'être assez heureux pour me jeter encore une fois à vos pieds. C'est une consolation dont il ne m'est plus permis de me flatter. Daignez me conserver un souvenir qui est envié par tous les princes qui vous ont approché.

9388. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1^{er} mai.

Mon cher ange, vous avez raison, et vous êtes très-aimable dans tout ce que vous me dites le 22 d'avril 1775; *contra sic argumentor*.

M^{me} Denis est aussi sensible qu'elle doit l'être à vos bontés. Elle se porte mieux; mais la convalescence sera difficile et longue: ce n'est pas un grand malheur, quand on a été si dangereusement malade.

M^{me} de Luchet ne peut rien vous écrire touchant ses affaires et les vôtres, par la raison qu'elle n'y entend rien. Elle n'a jamais songé et ne songera qu'à rire. Son pauvre mari cherche de l'or. Mais toujours rire comme le veut sa femme, ou s'enrichir dans

1. Voyez tome XLIV, page 342.

des mines comme le croit le mari, c'est la pierre philosophale, et cela ne se trouve point.

Il me paraît aussi difficile d'arranger les affaires de notre jeune officier que d'enrichir M. de Luchet. Personne ne s'entend, personne n'agit de concert dans cette cruelle affaire. Tout ce que je puis vous dire, c'est que le jeune homme ne peut rien accepter, rien faire, sans les ordres précis de son maître. Il nous paraît qu'on veut nous servir malgré nous, et d'une manière qui ne peut nous convenir. On ne veut pas nous entendre, et nous ne pouvons pas tout dire. Pour moi, je ne dois point paraître ; vous connaissez ma position, et vous sentez bien que je ne dois agir à découvert qu'auprès de celui qui peut seul bien réparer les malheurs de notre jeune homme, et qui devrait déjà l'avoir fait, quand ce ne serait que pour couvrir d'opprobre les scélérats sur lesquels il pense comme vous et moi. Enfin je ne vous dis rien sur cette affaire, parce que j'aurais trop à vous dire.

En voici une autre très-désagréable, qui seule suffirait pour m'empêcher de me montrer dans l'affaire du jeune homme. Un de nos philosophes, excessivement imprudent, quoiqu'il n'en ait pas l'air, et qui fait des vers, quoique ce ne soit pas son métier, s'avise d'écrire à M. de Tressan une épître sous le nom du chevalier de Morton¹, et me fait parler dans cette épître comme si c'était moi qui l'écrivais. Il me fait dire les choses les plus hardies, les plus déplacées et les plus dangereuses. M. de Tressan a la simplicité de me croire l'auteur de cette rapsodie, dans laquelle il est très-ridiculement loué. Il me répond du même style ; il fait imprimer ces sottises. C'est une étrange conduite pour un lieutenant général des armées, âgé de soixante-douze ans. L'auteur de la lettre du chevalier de Morton est certainement le plus coupable. C'est un homme très-bien intentionné pour la bonne cause ; mais il la sert bien mal en croyant lui faire du bien.

J'ignore si cette sottise a fait quelque bruit à Paris. M. de Tressan, à qui j'ai lavé la tête d'importance, m'a mandé qu'il en a fait parler à monsieur le garde des sceaux ; mais en faisant parler, on aura fait dire encore quelques nouvelles impertinences.

Je ne sais plus que faire ni que dire à tout cela ; il faudrait que je vinsse prendre de vos leçons huit ou dix jours à Paris ; mais ni l'état de M^{me} Denis, ni le mien, ni mes forces, ni mes

1. Voyez lettre 9351.

chagrins, ne me permettent cette consolation. Je ne goûte que celle d'être encore aimé de vous à cent lieues ; mais faudra-t-il donc que je meure sans vous avoir embrassé ?

9380. — A M. D'ALEMBERT.

1^{er} mai.

A MESSIEURS . LES DEUX SECRÉTAIRES.

Je comptais envoyer aujourd'hui à l'un des Bertrands l'ouvrage très-utile¹ sur le commerce des blés. Je ne conçois pas pourquoi on ne m'a pas envoyé encore l'imprimé.

L'un des Bertrands me mande qu'on ne sait point ce que c'est que ce Jean-Vincent-Antoine. Cependant j'ai reçu un mémoire concernant Jean-Vincent-Antoine Ganganelli, écrit de la même main, et envoyé sous le même contre-seing que l'écrit sur la liberté du commerce des blés. Mais certainement on ne fera nul usage de l'histoire de Jean-Vincent-Antoine.

On se confie entièrement au zèle généreux des Bertrands, au sujet de l'officier prussien. D'Hornoy s'obstine, pour disculper sa compagnie, à vouloir des lettres de grâce, que ce brave officier rejette avec horreur. Il manquerait d'ailleurs essentiellement au roi son maître, et il se déshonorerait, s'il allait faire entériner à genoux ces lettres de grâce par ses bourreaux en portant l'habit uniforme des vainqueurs de Rosbach. La seule idée d'une telle infamie fait bondir le cœur. Il ne veut absolument qu'un mot de consultation. Trois avocats de Paris ne peuvent refuser ce mot en 1775, après que huit avocats² ont signé, en 1766, la même chose que nous demandons.

Voilà l'unique point sur lequel nous insistons. Il ne s'agit que d'un oui ou d'un non de la part de ces avocats. S'ils refusent, il n'y aura autre chose à faire qu'à nous renvoyer le mémoire à consulter. On pourra en adresser un autre au roi très-chrétien en personne, ou s'en tenir uniquement à ce qu'on doit espérer du roi son maître.

Voilà tout ce qu'on peut dire sur cette exécration affaire.

A l'égard de celle du chevalier de Morton et du comte de Tressan³, elle est très-ridicule et très-dangereuse dans les circonstances présentes. M. de Condorcet est très-instamment supplié

1. La *Diatribes à l'auteur des Ephémérides*, qui est tome XXIX, page 359.

2. Voyez la lettre 9373.

3. Voyez une note sur la lettre 9351.

d'imposer silence, s'il le peut, à ceux qui exposent ainsi les fidèles à la persécution. On met Raton dans la cruelle nécessité de montrer publiquement que ce Morton est absurde et ne sait pas la langue française. Il en faudra venir nécessairement à ce scandale, pour peu que la malheureuse épître de ce Morton soit connue. En vérité, cette disparate est la chose la plus désespérante. Il serait affreux d'immoler son ami à la démangeaison d'imprimer des vers. M. de Tressan n'a-t-il pas dû sentir que cet imprimé ne pouvait faire qu'un effet affreux ?

Voici la lettre¹ qu'on écrit au maître de ce malheureux officier, persécuté par les bœufs-tigres.

L'article *Monopole* sera envoyé le 3 de mai.

9390. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 1^{er} mai.

Je fais usage de vos bontés, monsieur, et je partage mes importunités entre M. Turgot et vous.

J'ai mis dernièrement dans votre paquet² une lettre pour M. de Condorcet. Permettez-moi de vous en adresser une aujourd'hui pour M. d'Alembert³ : ce sont deux secrétaires d'Académie, que je préfère aux secrétaires d'État.

J'ai bien peur qu'on ne joue pas de sitôt la *Sibérie* de M. de La Harpe. Nos comédiens sont devenus, dit-on, plus barbares que les Tartares et les Samoyèdes. Nous avons grand besoin de réformes en tout genre.

J'ai l'honneur d'être avec une reconnaissance infinie, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. V.

9391. — A M. MARIN⁴.

4 mai.

Vous avez donc cette fois-ci, grâce au ciel, renoncé au style laconique. Mon paquet est donc perdu ? Mais par quelle fatalité n'ai-je reçu votre lettre du 26 mars que le 2 mai ?

Ferney est devenu un hôpital ; nous sommes tous attaqués de maladies assez dangereuses : je compte la mienne pour la

1. N° 9386.

2. Voyez lettre 9380.

3. C'est la lettre 9389.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

première, parce qu'elle date d'environ quatre-vingt et un ans.

Quant au jeune homme dont vous me parlez, je l'excuse, parce qu'il fallait une armée d'académiciens contre les Frérons et les Sabatiers; et ces justes éloges, donnés à mes confrères et à ceux qui vont l'être, ne doivent exciter la mauvaise humeur de personne. J'aurais bien voulu que vous eussiez été du nombre des académiciens comme de celui de mes amis. Vous savez que j'avais fait tout ce que je pouvais pour avoir cette consolation.

A l'égard du beau-frère¹ de Lépine, le soutien de ma colonie, je trouvai et je trouve encore fort mauvais qu'il vous ait mêlé dans son procès contre Goetzmann. Mais celui qu'il a contre M. de La Blache me paraît d'une autre nature. Rien ne vous empêcherait, quand vous irez à Lampedouse, de passer par notre ermitage, dont M^{me} Denis vous ferait les honneurs dès qu'elle aurait pu retrouver un peu de santé. Je me ranimerais en vous voyant, et votre conversation me décrasserait de la rouille que j'ai contractée par trente ans d'absence de Paris.

Ma vue ne s'est pas fortifiée par les maladies et par l'âge. Il y a bien des mots dans votre lettre que je n'ai pu déchiffrer, et surtout le nom de celui à qui vous voulez que j'adresse ma lettre. Je prends le parti de l'envoyer en droiture par Lyon, ce qui diminuera les frais du port qui commencent à former un impôt assez considérable. Conservez-moi votre amitié; elle fera le charme du reste de ma vie.

9392. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET².

4 mai 1775.

J'envoie à l'orateur de la raison et de la patrie quelques exemplaires de son ouvrage sur les blés³, qui m'arrive dans le moment. Veut-il qu'on lui en fasse passer d'autres?

Il sera servi sur-le-champ.

J'attends la continuation des lettres qui soutiennent les opinions d'un sage⁴ contre les systèmes d'un banquier⁵. Ce procès doit intéresser toute la nation et l'Europe entière.

Je suis très-fâché qu'un banquier défende une si mauvaise cause. Je suis fâché aussi d'avoir prié les Bertrands de demander

1. Beaumarchais.

2. *Oeuvres de Condorcet*, tome I^{er}; Paris, 1847.

3. *Réflexions sur le commerce des blés*.

4. Turgot.

5. Necker.

l'avis de Beaumont et de Target. Quand on veut conduire ses affaires à cent lieues de chez soi, on les fait toujours mal. À peine a-t-on écrit une lettre qu'il survient un incident qui change tout, et c'est à recommencer.

N'allez point chez des avocats, messieurs les Bertrands ; ne faisons rien, et attendons.

Mais surtout je vous conjure de ne jamais écrire à *mon cher Tressan*, que d'étranges machines, fiers feux follets d'un instinct pervers, vont persécutant l'écrivain sans parti¹.

Je ne suis pas étonné que M. le garde des sceaux n'ait rien entendu à cet abominable galimatias. Il faut bien se donner de garde de faire courir de pareilles sottises, qui seraient capables de faire un tort irréparable.

À l'égard du jeune homme sacrifié par les bœufs-tigres², c'est à son maître à prendre vivement ses intérêts. C'est à lui de protéger les gens qui pensent comme lui. Il ne donne pas dans cette affaire un grand exemple de magnanimité ; s'il ne fait pas rougir et trembler les bœufs-tigres, je ne le regarde que comme un singe.

9393. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

5 mai.

Racle³ arrive, madame : c'est à vous qu'il doit tout. Vous n'avez jamais eu qu'une passion véritable, celle de faire du bien ; tout le reste n'a été que passades. Si vous aviez été à Dijon, vous auriez prévenu l'émeute criminelle⁴ qui a été excitée sous main par les ennemis de M. Turgot.

Si vous venez sur les lisières de notre Bourgogne, vous rendrez la vie à M^{me} Denis et à moi. Elle est encore bien malade ; mais pour moi, je suis incurable, et je n'attends que la mort, après quatre-vingts ans de souffrance, et soixante ans de persécution. Vous trouveriez l'oncle et la nièce chacun dans un coin de son hôpital ; père Adam dans son grenier, uniquement occupé de son déjeuner, de son dîner, et de son souper ; ce brave

1. Vers de l'épître du chevalier Morton.

2. Ce sobriquet désigne en général les conseillers au parlement, et plus particulièrement le conseiller Pasquier, qui détermina l'arrêt contre le chevalier de La Barre, et fut rapporteur dans le procès Lally ; voyez la lettre de d'Alembert du 16 juillet 1766, et la réponse de Voltaire du 23 juillet.

3. L'architecte de Ferney.

4. Il est question de cette émeute dans les *Mémoires secrets*, à la date du 25 avril.

jeune homme pour qui vous avez daigné vous intéresser, soutenant son malheur avec une patience héroïque ; M^{me} de Luchet, qui était venue ici pour deux jours, et qui est établie intendante de l'hôpital depuis deux mois ; son mari, qu'elle fait venir, et qui ne trouvera pas plus d'or dans Ferney qu'il n'en a trouvé dans toutes les mines qu'il a fouillées. Notre maison est un lazaret. Il n'y a que vous qui puissiez la rendre supportable ; mais nous n'osons nous flatter que vous veniez embellir le séjour de la souffrance et de la tristesse. J'éprouve toutes les calamités attachées à la décrépitude. Je ne puis ni manger avec personne, ni même parler. Si vous me ressuscitez, ce serait le plus grand de vos miracles.

Vous avez vu bien des changements dans votre capitale ; ils se sont étendus jusqu'à nos déserts.

Notre héros, dont vous me parlez, doit être plus affligé de quelques-uns de ces changements que de la friponnerie insolente et absurde d'une Provençale¹. Elle aurait mieux fait de contrefaire le style de sa bisaïeule, M^{me} de Sévigné, que de contrefaire l'écriture de celui qu'elle appelle toujours son cousin. Je ne connais ni la Provençale, ni la Bordelaise. On dit que cette Bordelaise est despotique. Vous aimez à l'être, mesdames ; et ce n'est pas pour rien que le conte de *Ce qui plaît aux Dames* a fourni un opéra-comique². Je crois que votre ami aurait mieux fait de s'en tenir à être tout doucement le maître chez lui ; mais, puisque Hercule a été subjugué, pourquoi les gens délicats ne le seraient-ils point ? Il y a peu de personnes qui sachent se procurer une vieillesse heureuse et respectée. On se traîne comme on peut au bout de sa carrière : tout cela est bien triste. Il n'y a que vous, madame, dont les bontés adoucissent un peu les chagrins dont je suis environné. Je serai pénétré jusqu'au dernier moment de tout ce que vous valez, et de la reconnaissance que je vous dois.

9394. — A M. DE VAINES.

8 mai.

Il est digne des Welches de s'opposer aux grands desseins de M. Turgot ; et vous, monsieur, qui êtes un vrai Français, vous êtes aussi indigné que moi de la sottise du peuple. Les Parisiens ressemblent aux Dijonnais, qui, en criant qu'ils manquaient de

1. M^{me} de Saint-Vincent.

2. Voyez tome X, page 9.

pain, ont jeté deux cents setiers de blé dans la rivière. Les mêmes Dijonnais ont écrit que le styte du Bourguignon Crébillon était plus coulant que celui de Racine, et qu'Alexis Piron était au-dessus de Molière : tout cela est digne du siècle.

Nous n'avons point encore à Genève le fatras¹ du Genevois Necker contre le meilleur ministre que la France ait jamais eu. Necker se donnera bien de garde de m'envoyer sa petite drôlerie. Il sait assez que je ne suis pas de son avis. Il y a dix-sept ans que j'eus le bonheur de posséder, pendant quelques jours, M. Turgot dans ma caverne. J'aimais son cœur et j'admirai son esprit. Je vois qu'il a rempli toutes mes vues et toutes mes espérances. L'édit du 13 de septembre² me paraît un chef-d'œuvre de la véritable sagesse et de la véritable éloquence. Si Necker pense mieux et écrit mieux, je crois, dès ce moment, Necker le premier homme du monde ; mais, jusqu'à présent, je pense comme vous.

Je suis pénétré de vos bontés, monsieur, et de votre manière de penser, de sentir, et de vous exprimer.

9305. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Mai.

Sire, c'est à Aristide que j'écris aujourd'hui, et je laisse là Alexandre et Alcide jusqu'à la première occasion.

Je me jette à vos pieds avec Morival. Voici où il en est. Les gens qui sont aujourd'hui les maîtres du royaume des Welches lui donneront sa grâce ; et cette grâce pourra le mettre dans quinze ou vingt ans en possession d'une légitime de cadet de Normandie. Mais nos belles lois exigent que pour être en état de recueillir un jour cette portion d'héritage si mince, on se mette à genoux devant le parlement, qui est le maître d'enregistrer la grâce ou de la rejeter.

Morival est un garçon pétri d'honneur. Il trouve qu'il y aurait de l'infamie à paraître à genoux avec l'uniforme d'un officier prussien devant ces robins. Il dit que cet uniforme ne doit servir qu'à faire mettre à genoux les Welches.

C'est à peu près ce qu'il mande à votre ministre à Paris. J'approuve un tel sentiment, tout Welche que je suis ; et je me flatte qu'il ne déplaira pas à Votre Majesté.

Vous avez eu la bonté de nous écrire que vous seriez notre

1. *De la Législation et du Commerce des grains*, 1775, in-8°.

2. Voyez le *Petit Écrit*, tome XXIX, page 343.

dernière ressource¹. Vous avez toujours été la seule ; car j'ai toujours mandé à la famille et à nos amis de Paris que nous ne voulions point de grâce. Nous n'attendons rien que de vos bontés. Vous avez permis que d'Étallonde Morival s'intitulât ingénieur et adjudant de Votre Majesté. Ces titres, qui, ce me semble, ne donnent aucun grade militaire, peuvent s'accorder dans vos armées sans faire aucun passe-droit à personne.

Pour peu que Votre Majesté daigne lui donner de légers appointements, il subsistera très-honorablement avec les petits secours de sa famille et de ses amis. Il viendra recevoir vos ordres au moment où vous l'ordonnerez. Faites voir à l'Europe, je vous en conjure, combien votre protection est au-dessus de celle de nos parlements. Vous avez daigné secourir les Calas ; d'Étallonde est opprimé bien plus injustement ; il est la victime d'une superstition et d'un fanatisme que vous haïssez autant que je les abhorre. Il n'appartient qu'à votre grandeur d'âme et à votre génie d'honorer hautement de votre bienveillance un officier très-sage, très-brave, et très-utile, indignement persécuté par les plus lâches et les plus barbares de tous les hommes. Vous êtes fait pour donner des exemples, non-seulement aux Welches, mais à l'Europe entière.

J'attends les ordres de Votre Majesté ; j'ose espérer qu'ils consolideront ma décrépitude, et que mes cheveux blancs ne descendront point avec amertume dans le tombeau, comme dit l'autre².

9396. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET³.

8 mai 1775.

Si vous n'avez point vu les avocats, ne vous abaissez point à les voir, et ne vous ennuyez point à leur verbiage. Ayez la bonté de me renvoyer ma lettre pour Beaumont.

Secrétaire de la raison et de l'éloquence, j'ai le bonheur d'être entièrement de votre avis. Il faut attendre que le maître de ce jeune homme lui fasse un sort digne de tous deux, et, s'il ne le fait pas, on y suppléera autant qu'un particulier peut suppléer à ce que doit faire un grand prince.

1. Lettre 9356.

2. La *Genèse* dit, chapitre XLII, verset 38 : « Deducetis canos meos cum dolore ad inferos ; » et, chapitre XLIV, verset 29 : « Deducetis canos meos cum mœnore ad inferos. »

3. *Œuvres de Condorcet*, tome I^{er} ; Paris, 1847.

Mais surtout je vous conjure, au nom de l'amitié que vous m'avez toujours témoignée, de ne plus souffrir qu'on m'impute des choses que je ne puis avoir faites¹, et qui, en me perdant sans ressources, me mettraient hors d'état d'être utile à cet infortuné, dont vous prenez le parti avec tant de grandeur d'âme. Vous me flattez d'un côté, mais vous me percez de l'autre ; ma situation est plus affreuse que vous ne pensez.

Je vous envoie quelques exemplaires de l'ouvrage que vous m'avez confié². Je me donnerai bien de garde d'en envoyer à M. de Trudaine. Je vous ai servi, et je vous servirai toujours ; mais je ne veux pas passer pour être l'auteur d'un écrit auquel je n'ai nulle part, et dont je me sens d'ailleurs très-incapable. Je vous aime autant que je vous estime. Je vous suis solidement attaché ; mais dans les circonstances délicates et fatales où je me trouve depuis si longtemps, épargnez-moi, je vous en conjure. V.

9397. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT³.

Paris, 9 mai 1775.

Vous avez si exactement répondu à tous les articles de ma dernière lettre que cela m'encourage, mon cher Voltaire, à vous écrire. On n'aime à parler que quand on est écouté. Vous avez parfaitement satisfait à mes consultations de médecine ; je vois que nos principes se ressemblent. Je fais grand cas de la casse ; celle dont je prends tous les huit ou dix jours est toujours cuite ; ma dose est une demi-once dont je fais deux bols, que j'avale avant souper.

Pour de la rhubarbe, je m'en garde bien ; tout ce qui pince les entrailles m'est infiniment contraire. Notre carrière est, en effet, assez longue ; mais rien n'est changé sur votre route, vous y trouvez toujours des fleurs et des fruits, et moi des broussailles et des épines. Quand nous serons à notre dernier moment, nous ne sentirons plus cette différence. La mort met les goudats et les empereurs au même rang. Je suis fort peu sensible à la mémoire qu'on laisse de soi. Feu M^{me} de Staal disait qu'elle serait fort aise de pouvoir mettre sa réputation, sa considération à fonds perdus ; cela est plus philosophe qu'héroïque.

La nouvelle de nos troubles, de nos émeutes, apparemment vous est parvenue⁴ ; qu'en pensez-vous ? ne trouvez-vous pas que la tolérance, la liberté

1. Comme l'épître du chevalier de Morton.

2. Les *Réflexions sur le commerce des blés*.

3. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1865.

4. Les émeutes que les ennemis de M. Turgot excitèrent à Paris et à Versailles contre ses nouveaux réglemens, relatifs au commerce et au transport des grains et de la farine.

sont bien difficiles à établir? Il a fallu des armées à votre Catherine pour introduire la première en Pologne, et M. Turgot aura bien de la peine à procurer la dernière à ce pays-ci. Ce moment-ci est cependant le temps des révolutions; elles ont commencé par le changement de goût dans la musique. Je dois rendre justice à la pénétration de feu M. d'Argenson; il prévit dès lors qu'il s'en suivrait bien d'autres, et il prédit celle dont vous avez tout l'honneur. Mais laissons tout cela; j'ai bien d'autres choses à vous dire.

Je suis furieuse contre M. de La Visclède: il envoie les plus jolies choses du monde à des gens qui n'en sont pas si dignes que moi, parce qu'ils n'estiment peut-être pas autant sa mémoire. N'est-il pas mort, ce M. de La Visclède? Quoi qu'il en soit, rien n'est si charmant, si joli, de si excellent goût que ses *Filles de Minée*. Vous êtes son légataire, j'en suis sûre. Faites-moi part de cette partie de votre legs, et incessamment, je vous prie. N'ayez jamais d'humeur avec moi, ni réticences; soyez persuadé que je vous aime plus que personne au monde. Parlez-moi de votre santé et de celle de M^{me} Denis.

9398. -- DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 10 mai.

Vous ne m'accuserez pas de lenteur à vous envoyer la consultation de nos jurisconsultes: c'est eux qui m'ont lanterné jusqu'à ce moment, que je reçois enfin leur docte décision. Si notre justice est si lente, à quoi ne faudra-t-il pas s'attendre du parlement de Paris? Ni vous, ni moi, ni Morival, ne vivrons assez longtemps pour voir la fin de cette affaire.

Le parti le plus sûr sera d'y renoncer¹, faute de pouvoir amollir les cœurs de roche de ces juges iniques. Je crois que le fanatisme et la superstition ont eu moins de part à cette boucherie d'Abbeville que l'opiniâtreté. Il y a des gens qui veulent toujours avoir raison, et qui se laisseraient plutôt lapider que de reconnaître l'excès où leur précipitation les a fait tomber.

A présent on ne pense à Paris qu'au sacre de Reims²; y eût-il mille d'Étallonde, on ne les écouterait pas. On a les yeux sur les otages de la sainte ampoule; on veut savoir qui portera la couronne, qui le sceptre, qui le globe, et qui le soir le bougeoir du roi: ce sont des choses bien plus attrayantes que de justifier un innocent. Vos conseillers de grand'chambre penseront ainsi; et Voltaire, le protecteur de l'innocence sans pouvoir la sauver, muni des consultations les plus intègres, n'aura de ressource que de flétrir dans ses écrits, lus de l'Europe entière, les bourreaux de La Barre et de ses compagnons.

J'écarte de ma mémoire ces horreurs et ces atrocités, qui inspirent une mélancolie sombre, pour vous parler d'une matière plus agréable. Lekain

1. « Sera de se désister. » (*Oeuvres posthumes*, Édit. de Berlin.)

2. Louis XVI fut sacré à Reims le 11 juin 1775.

va venir ici cet été¹, et je lui verrai représenter vos tragédies. C'est une fête pour moi. Nous avons eu l'année passée Aufresne, dont le jeu noble, simple et vrai, m'a fort contenté. Il faudra voir si les efforts de l'art surpassent dans Lekain ce que la nature a produit dans l'autre. Mais, avant d'en venir là, j'aurai trois cents lieues à faire en parcourant différentes provinces. A mon retour j'aurai le plaisir de vous écrire pour savoir des nouvelles du patriarche de Ferney, pour lequel le solitaire de Sans-Souci ne cesse de faire des vœux. *Vale.*

FÉDÉRIC.

9399. — A M. CHRISTIN.

14 mai.

Mon cher ami, c'est dommage que vous ne soyez point à Ferney ; vous partageriez la fête qu'on donne jeudi, 18 du mois, pour la convalescence de M^{me} Denis. Nous avons des compagnies d'infanterie, de cavalerie, des cocardes, des timbales, des violons, et trois cents couverts en plein air ; mais on vous donnera une plus belle fête en Franche-Comté, quand vous aurez brisé pour jamais les fers des citoyens enchaînés par des moines.

M. Necker, agent de Genève à Paris, vient de publier un gros volume² contre la liberté du commerce des grains, et cela tout juste dans le temps de la sédition ambulante qui est allée de Pontoise à Paris et à Versailles, jetant dans la rivière tout ce qu'elle trouvait de blé et de farine, pour avoir de quoi manger.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher Cicéron du mont Jura.

9400. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Ferney, 17 mai.

Vous êtes la plus heureuse femme de votre triste sort, madame, puisque les confitures du roi de Maroc vous font du bien : car sachez que l'on sert de la casse sur la table du roi de Maroc, comme chez nous de la gelée de pomme ou de groseille. Soyez sûre que les tempéraments chez qui la digestion est un peu lente et l'esprit prompt, et à qui la casse fait un bon effet, durent d'ordinaire plus longtemps que les corps frais et dodus ; cela est si vrai, que je vis encore, après avoir souffert quatre-vingt et un ans presque sans relâche.

1. Voyez la lettre 9431.

2. Voyez une note sur la lettre 9391.

Donnez la préférence à la casse, puisque Molière a décidé que *de bonne casse est bonne*¹; mais, en la louant comme elle le mérite, permettez-moi de vous dire qu'il ne faut pas absolument mépriser la rhubarbe.

Tous les médecins de la Faculté, mes confrères, s'ils sont un peu philosophes, conviendront que les mêmes principes agissent dans la casse et dans la rhubarbe. Ce sont les parties les plus volatiles et les plus piquantes qui purgent. J'avoue (car il faut être juste) que la casse, outre ses sels volatils, a quelque chose d'onctueux dont la rhubarbe est privée, et c'est en quoi cette casse mérite la préférence; mais le sublime de la médecine domestique est, à mon gré, d'avoir un jour dans le mois consacré à la rhubarbe.

Je quitte ma robe de médecin, pour vous parler des *Filles de Minée*². Je vous jure que je n'ai envoyé ces trois bavardes à personne. C'est une indiscretion de Cramer, dont je suis très-fâché. J'en essuie bien d'autres; c'est ma destinée.

J'envoie pour vous cette mauvaise plaisanterie de feu La Visclède à M. de Lisle. Elle ne lui coûtera rien. Elle vous coûterait un écu, et elle ne le vaut pas.

Je voudrais savoir si vous avez lu le livre de M. Necker sur les blés. Bien des gens disent qu'il faut une grande application pour l'entendre, et de profondes connaissances pour lui répondre.

Il parait un écrit sur l'agriculture³ qui est beaucoup plus court et quelquefois plus plaisant: il y a même quelques vérités. Je pourrai vous le procurer dans quelques jours. Je tâche de vous amuser de loin, ne pouvant m'approcher de vous. Ma colonie demande continuellement ma présence réelle. C'est un fardeau qu'il faut porter; il est pénible. Ne soyez jamais fondatrice, si vous voulez avoir du temps à vous.

Encore une fois, madame, avalons la lie de nos derniers jours aussi doucement que les premiers verres du tonneau. Il n'y a point pour nous d'autre philosophie. La patience et la casse, voilà donc nos seules ressources! j'en suis fâché.

M^{me} Denis vous remercie de vos bontés: elle l'a échappé belle.

1. *Malade imaginaire*, acte III, scène 1.

2. Conte de Voltaire publié sous le nom de M. de La Visclède; voyez tome X, page 60.

3. *Diatrise à l'auteur des Éphémérides*, tome XXIX, page 359.

9401. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE¹.

17 mai.

Vous m'en avez écrit de bonnes, monsieur ; mais vous qui parlez, avez-vous lu le livre de Necker, et, si vous l'avez lu, l'avez-vous entendu tout *courant* ?

M^{me} du Deffant s'adresse à moi pour avoir un vieux conte de feu La Visclède, secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille ; je vous l'envoie, et quand vous l'aurez lu, vous pourrez le lire à M^{me} du Deffant, si vous n'en êtes pas trop las.

On dit qu'il y a des refus de sacrements à Paris ; c'est bien pis que des émeutes pour le pain : la vie animale est peu de chose en comparaison de la spirituelle.

Ce qui me fait plaisir du moins en cette vie, c'est la confiance que le roi prend en M. Turgot. Le vrai moyen d'être un Henri IV, c'est de savoir connaître un Rosny.

J'ai reçu, je ne sais comment, le dernier mémoire de M. de Guines ; c'est de la démonstration, ou je ne suis qu'un sot. A quelles gens M. de Guerchy et M. de Guines ont-ils eu affaire ? Quel joueur impudent que ce Tort ! Je voudrais être conseiller et rapporter ce procès.

En vous remerciant mille fois, monsieur ; M^{me} Denis a été sauvée avec peine.

Je ne dois pas oublier M. d'Este. Il y a dans Ferney un grand voyageur qui était à la Martinique du temps de cet étrange personnage ; il assure qu'on paya toutes ses dettes : il se croit un bâtard de la maison.

9402. — A M. DE VAINES.

17 mai.

Si ce petit écrit² qu'on m'a confié, monsieur, peut vous amuser un moment, je me fais un devoir de vous l'envoyer : il n'est pas si gros que celui de M. Necker³, mais il est peut-être plus aisé à entendre.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, et j'ose dire avec un véritable attachement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le vieux Malade. V.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Diatrise à l'auteur des Éphémérides*; voyez tome XXIX, page 359.

3. Voyez lettre 9394.

Voulez-vous bien permettre que je mette ce paquet pour M. d'Alembert dans le vôtre ?

9403. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 17 mai.

Cinq cents milles de France que j'ai parcourus en quatre semaines me serviront d'excuse de vous devoir réponse à trois lettres, dont deux arrivèrent le moment avant mon départ, et la dernière à mon retour. Je vous réponds selon les dates.

Le portrait que vous avez reçu est l'ouvrage de M^{me} Therbusch¹ qui, pour ne point avilir son pinceau, a rajusté des grâces de la jeunesse ma figure éraillée. Vous savez qu'il suffit d'être quelque chose pour ne pas manquer de flatteurs; les peintres entendent ce métier tout comme les courtisans les plus raffinés.

L'artiste qu'Apollon inspire,
S'il veut par ses talents orner votre château,
Doit, en imitant l'art dont vous savez écrire,
Ennobler les objets, et peindre tout en beau.

Certainement ni le portrait ni l'original ne méritent qu'on se jette à leurs pieds. Si cependant l'affaire de Morival dépendait de moi seul, il y a longtemps qu'elle serait terminée à sa satisfaction. J'ai douté, vous le savez, que l'on parvint à fléchir des juges qui, pour qu'on les croie infailibles, ne réforment jamais leurs jugements. Les formalités du parlement, et les bigots, dont le nombre est plus considérable en France qu'en Allemagne, m'ont paru des obstacles invincibles pour réhabiliter Morival dans sa patrie. Je vous ai promis d'être sa dernière ressource, et je vous tiendrai parole; il n'a qu'à venir ici, il aura brevet et pension de capitaine-ingénieur², métier dans lequel il trouvera occasion de se perfectionner ici, et le fanatisme frémissa vainement de dépit en voyant que Voltaire, et moi pauvre individu, nous sauvons de ses griffes un jeune garçon qui n'a pas observé le *puntiglio* et le cérémonial ecclésiastique.

Vous me faites trembler en m'annonçant vos maladies. Je crains pour votre nièce, que je ne connais point, mais que je regarde comme un secours indispensable pour vous dans votre retraite. Je suis encore accablé d'affaires; dans une couple de jours je serai au courant, et pourrai m'entretenir plus librement avec vous. Votre impératrice se signale à Moscou par ses bienfaits,

1. Anne-Dorothée Therbusch, née Lisiewska, morte à Berlin le 9 novembre 1782, âgée de soixante et un ans.

2. Dominique de Morival fut nommé capitaine au corps du génie le 20 octobre 1775, après avoir servi dans l'armée prussienne neuf ans et trois mois. Il était alors âgé d'un peu plus de trente-deux ans. A partir de l'année 1787, on ne le trouve plus dans les rôles de son corps. Voyez une note de la lettre 6671, tome XLV, page 47.

et par la douceur dont elle traite le reste des adhérents de Pugatscheff; c'est un bel exemple pour les souverains; j'espère, plus que je ne le crois, qu'il sera imité. Adieu, mon cher Voltaire; conservez un homme que toute l'Europe trouverait à dire, moi surtout, s'il n'existait plus; et n'oubliez pas le solitaire de Sans-Souci.

9404. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT¹.

Paris, 22 mai.

Votre lettre me met dans la plus grande impatience. Est-il possible, quand je vous demande avec instance vos *Filles de Minée*, que vous imaginiez de les envoyer à M. de Lisle? Vous ne savez donc pas la vie qu'il mène? Vos *Filles* auront couru toute l'Allemagne avant qu'elles m'arrivent. Je vous demande en grâce, mon cher Voltaire, de m'envoyer directement tout ce que vous savez qui peut me faire plaisir. Partagez avec moi toutes vos successions. Je désire le petit écrit sur les blés; tout ce qui passe par vos mains me convient infiniment. Pratiquez avec moi l'exportation indéfinie. Vous et la casse m'êtes de première nécessité. Pour la rhubarbe et les discours académiques, trouvez bon que je n'en use pas.

Je suis ravie de voir que vous vous portez à merveille. Mon secrétaire-lecteur prétend que votre dernière lettre est toute de votre main. Rien, non, rien n'est affaibli en vous, j'en suis sûre. Si vous m'avez aimée, vous m'aimez encore. Faites partir sur-le-champ vos trois *Filles* pour m'en apporter l'assurance; joignez-y le petit écrit sur les blés. Dites à M^{me} Denis combien je suis charmée qu'elle soit hors d'affaire. Adieu, mon cher ami.

9405. — A M. FABRY.

23 mai.

Le vieux malade, monsieur, très-mauvais mais zélé serviteur des états du pays de Gex, va obéir à vos ordres avec bien de l'empressement, et voudrait bien être en état de présenter lui-même votre excellent projet au digne ministre qui préfère le bien de la France au profit des commis des fermes.

Agréez le respectueux et tendre attachement du pauvre malade. V.

9406. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU².

27 mai.

Il m'avait passé par la tête, monseigneur, de montrer, dans un ouvrage peut-être utile, comment un certain public très-

1. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1865.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

léger et très-inconstant, à qui pourtant l'on veut plaire, est souvent un mauvais juge ; comme il se laisse gouverner par des préjugés contraires les uns aux autres ; comme il aime quelquefois à briser avec dépit les statues qu'il a élevées avec enthousiasme, et comme trois ou quatre personnes suffisent pour faire tourner les girouettes de Paris.

Je m'indignais de voir des gens prendre violemment parti dans des affaires dont ils n'étaient nullement instruits. Ceux qui parlent contre M. de Guignes me mettent en colère ; mais ceux qui ont voulu jeter des soupçons dans l'affaire de cette M^{me} de Saint-Vincent ont fait bouillir mon vieux sang dans mes veines.

J'attendais, monseigneur, pour arranger toutes mes idées, que j'eusse fini, de manière ou d'autre, une entreprise très-délicate, très-intéressante et très-singulière¹, dont le fond est horrible et fait dresser les cheveux : affaire exécrable, qu'il est impossible d'expliquer par lettres, affaire dont j'ai été absolument obligé de me charger depuis un an, et dont ma mort pourra bientôt prévenir la fin.

Je comptais donc, si j'avais quelques jours de loisir et de santé, tâcher de publier quelque chose de lisible et d'honnête sur les faux jugements du public, sur leur précipitation, sur leur frivolité et sur les cabales qui dirigent ces jugements. C'est dans ce dessein que je recueillais tout ce qui a été imprimé sur le procès de M^{me} de Saint-Vincent. J'ai tout, jusqu'à votre dernier mémoire ; il ne me manque que ce qui s'est fait depuis que l'affaire a été portée au parlement. Si vous voulez me faire envoyer par M. d'Ogny ce peu qui me manque, vous contenterez, non pas une vaine curiosité, mais un sentiment plus solide et plus juste qui m'anime.

Permettez-moi à présent de vous parler de M. de Tressan. Il a été trompé par un homme, d'ailleurs respectable pour moi, par un homme de qualité, par un homme de beaucoup d'esprit, par un homme supérieur, mais qui s'est plu à faire des vers dont la plupart sont indignes de lui, et qui s'est déguisé sous le nom du chevalier de Morton². Cette épître en vers du chevalier de Morton est très-déplacée et très-dangereuse. C'est me faire un tort presque irréparable de la publier sous mon nom. Je suis obligé, non-seulement de la désavouer, mais de faire voir qu'elle

1. La révision de l'affaire d'Étallonde.

2. Nous ne savons pas si Voltaire soupçonne ici Cubières.

ne vaut rien, et d'apprendre aux gens d'esprit à être des gens de goût, ce qui est très-rare.

Je vous demande pardon de vous parler de cette misère après vous avoir parlé de vous.

Je vous remercie de l'intérêt que vous avez daigné prendre à l'extrême danger de M^{me} Denis. Vous savez combien l'oncle et la nièce vous sont dévoués, et de quel tendre respect je serai toujours pénétré pour vous.

9407. — A M. TURGOT¹.

Ferney, 31 mai.

Monseigneur, malgré vous et vos dents,

Suis-je un indiscret d'oser vous présenter un brave officier, un gentilhomme qui sert le roi avec six de ses frères² ? Il a malheureusement un beau-père de quatre-vingt-douze ans, qui n'a jamais servi que les fermiers généraux. Ce beau-père a, je crois, un procès contre vous, et je pense même qu'il vous offre de l'argent pour payer les frais du procès. On vient souvent à votre audience vous demander de l'argent, et mon homme de quatre-vingt-douze ans vient vous en donner. Son gendre a probablement une requête à vous présenter ; cette requête consiste à offrir à Sa Majesté de bons effets pour la payer.

Si ma très-humble prière n'est point admissible, je la retire ; si elle est juste, j'insiste audacieusement. Je sais un peu l'affaire en gros ; mais je l'expliquerais tout aussi mal que s'expliquent les gros livres écrits depuis peu contre la liberté du commerce des grains³, liberté précieuse, que nous bénissons dans nos cantons ignorés.

Je me borne à vous renouveler le sincère respect avec lequel je serai, jusqu'au dernier moment de ma vie, monseigneur, votre, etc.

9408. — A M. L'ABBÉ DU VERNET.

A Ferney, juin.

Je ne vous enverrai point, monsieur l'abbé, les pièces de vers faites en mon honneur et gloire. Soyez très-persuadé, monsieur, qu'on aimera mieux une épigramme contre moi, bonne ou mau-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Desprez de Crassy.

3. Allusion au livre de Necker.

vaise, que cent éloges. La louange endort, la satire réveille ; et le monde est si rassasié de vers que la satire même a cessé d'être amusante. On a trop de tout dans le siècle où nous sommes, et trop peu de personnes qui pensent comme vous.

Je ne manquerai pas de présenter ma requête aux souverains du théâtre de la Comédie française¹. Je ne connais que Lekain ; mais je tenterai tout auprès des autres, supposé qu'ils jouent un ouvrage nouveau dont je leur ai fait présent, et supposé surtout que cet ouvrage², dont ils n'ont pas grande opinion, ne soit pas sifflé du public, comme on me le fait craindre ; car il n'y a pas moyen d'imposer une taxe, quelque légère qu'elle soit, sur ses propres troupes, quand elles ont été battues.

Soyez bien persuadé, monsieur le philosophe, de tous les sentiments dont est pénétré pour vous le vieux malade.

9409. — A M. DE LA TOURRETTE³.

A Ferney, 13 juin.

Monsieur, un fameux libraire de Paris, qui est de nos amis, et qui est venu à Ferney voir M^{me} Denis et moi, désire faire connaissance avec vous ; c'est M. Panckoucke, un des plus honnêtes hommes du monde, dont la sœur est mariée à M. Suard, de l'Académie française. Il se propose de vous présenter de gros volumes, dont il a fait l'acquisition à Genève⁴. Vous nous ferez un extrême plaisir, à M^{me} Denis et à moi, de le recevoir avec bonté ; personne ne mérite mieux que lui d'être favorisé d'un homme de mérite tel que vous. Je regarderai toutes les grâces que vous voudrez bien lui accorder comme faites à moi-même ; je vous en aurai la plus sensible obligation.

Agréez, monsieur, tous les sentiments qui m'attachent à vous depuis longtemps, et avec lesquels j'ai l'honneur d'être jusqu'au dernier moment de ma vie, votre, etc.

1. Pour obtenir à du Vernet ses entrées au théâtre.

2. Auger croit qu'il s'agit des *Lois de Minos*.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. C'était l'édition in-4^o des *OEuvres de Voltaire* que Panckoucke venait d'acheter de Cramer.

9410. — A MADAME NECKER.

Ferney, 13 juin.

Je ne puis attendre, madame, le retour de M^{me} Suard à Paris, pour vous remercier de vos bontés, et pour vous présenter les hommages de M^{me} Denis et les miens. Elle a été à la mort pendant un mois entier, et est encore très-languissante. Pour moi, madame, qui ai appris à souffrir depuis quatre-vingt et un ans, j'achève ma carrière avec une grande consolation, et je l'égaye même quelquefois, puisque vous daignez me conserver votre souvenir et vos bontés.

M^{me} Suard m'a appris que vous-même n'êtes pas exempte des maux auxquels cette faible nature humaine est sujette, et que vous êtes réduite au lait d'ânesse. Je suis affligé de votre état, beaucoup plus que du mien. Je me résigne aisément pour moi-même, mais non pas pour vous, madame : car il me semble que de la manière dont la nature s'est complu à vous faire, vous n'étiez point destinée à souffrir comme nous, et à tâter de nos misères.

Je m'intéresse à votre santé autant que ceux qui sont assez heureux pour vous faire une cour assidue, et pour se partager entre M. Necker et vous ; il permettra que je le remercie ici de la bonté dont il m'a honoré. Vous jouissez tous deux dans Paris de l'extrême considération que vous méritez. Je suis condamné à mourir loin de vous. Je serai du moins pénétré, jusqu'au dernier moment de ma vie, des sentiments que je vous ai voués, de la reconnaissance que je vous dois, et de la respectueuse estime que vous inspirez à quiconque a eu le bonheur de vous connaître.

Le vieux Malade de Ferney.

9411. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 14 juin.

Je vous ai envoyé, monsieur, par monsieur votre frère, le petit paquet de rubans d'une nouvelle espèce pour madame votre femme. Je me flatte qu'il vous l'aura rendu. Ce que vous me maudrez des ennemis qu'il a dans un autre régiment ne m'étonne pas. On sait assez que la jalousie se glisse parmi les militaires comme parmi les prêtres ; mais je suis bien sûr que

les services de monsieur votre frère, son mérite et son application, le feront toujours triompher.

Nous commençons à avoir quelques beaux jours ; mais il n'en est plus pour moi à mon âge ; il me reste des moments consolants : ce sont ceux où je reçois de vos lettres.

J'ai l'honneur d'être, etc. V.

9412. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

21 juin.

Sire, tandis que Votre Majesté fait probablement manœuvrer trente ou quarante mille guerriers, je crois ne pouvoir mieux prendre mon temps pour lui présenter la bataille de Rosbach, dessinée par d'Étallonde.

Il brûle d'envie de se trouver à une pareille bataille. La bonté extrême que vous avez eue de nous envoyer la consultation de vos premiers magistrats ne lui laisse d'autre idée que de verser son sang pour votre service ; la reconnaissance qu'il vous doit et l'honneur d'être au nombre de vos officiers l'emportent sur tous les autres projets : il ne veut plus aucune grâce en France ; il en était déjà bien dégoûté, vos dernières bontés ferment son cœur à tout autre objet que celui de mourir Prussien ; il voudrait au moins paraître parmi les braves gens dont Votre Majesté fait des revues. On lui a dit que son régiment pourrait bien faire l'exercice en votre présence cette année : à cette nouvelle, je crois voir un amant à qui sa maîtresse a donné un rendez-vous ; il ne me parle que de son départ, je ne puis le retenir. J'ai beau lui dire qu'il n'a point reçu d'ordre, et qu'il faut attendre ; il dit qu'il n'attendra rien. Je ne suis pas fait pour contredire les grandes passions, et surtout une passion si belle. S'il retourne à Vesel dans quelques jours, il ne me reste, sire, qu'à me jeter à vos pieds du fond de ma retraite et du bord de mon tombeau, à remercier Votre Majesté de ce qu'elle a daigné faire pour lui, et à me flatter qu'elle voudra bien l'honorer des emplois dont elle le croira capable ; il n'y a qu'un héros philosophe qui puisse être servi par un tel officier.

Ma lettre arrivera peut-être mal à propos au milieu de vos immenses occupations ; mais les plus petites affaires vous sont présentes comme les grandes. M. de Catinat disait que son héros était celui qui jouerait une partie de quilles au sortir d'une bataille gagnée ou perdue. Vous ne jouez point aux quilles ; vous

faites des vers un jour de bataille; vous prenez votre flûte, lorsque vos tambours battent aux champs; vous daignez m'écrire des choses charmantes, en faisant une promotion d'officiers généraux. Je vous admire de toutes les façons, et, en vous admirant, j'attends tout de votre grand cœur.

On mande que le sacre du roi très-chrétien ¹ n'a pas été aussi brillant que l'espéraient les Français, accoutumés à la magie de Servandoni ² et à la musique de Gluck. C'est un spectacle bien étrange que ce sacre. On fait coucher tout de son long un pauvre roi en chemise devant des prêtres, qui lui font jurer de maintenir tous les droits de l'Église, et on ne lui permet d'être vêtu que lorsqu'il a fait son serment. Il y a des gens qui prétendent que c'est aux rois à se faire prêter serment par les prêtres; il me semble que Frédéric le Grand en use ainsi en Silésie et dans la Prusse occidentale.

Je fais serment, sire, devant votre portrait, que mon cœur sera votre sujet tant que j'aurai un reste de vie.

9413. — A M. DE VAINES ³.

21 juin.

J'ai le cœur ulcéré, monsieur, de ne vous avoir présenté aucune des *Filles de Minée*. Ces demoiselles, dont M. de La Visclède, secrétaire de l'Académie de Marseille, est le parrain, étaient en effet plus plaisantes qu'une diatribe sur les blés.

Je viens d'écrire à Gabriel Cramer pour avoir des *Filles*; s'il n'en a point, il faut qu'il en fasse, et qu'il les imprime pour votre amusement. J'ai peur que cela ne demande un délai de quelques jours : car après l'aventure de cette famille, il y a une longue lettre de M. de La Visclède sur Jean La Fontaine; le tout est plus volumineux que la diatribe. Je suis honteux pour La Visclède qu'il soit si prolixe, et pour moi que ma lettre soit si courte, car en vérité j'ai bien du plaisir à m'entretenir avec vous.

M. de La Harpe est possesseur d'un *Minée*, si je ne me trompe.

Votre, etc. V.

1. Le 11 juin.

2. Jean-Jérôme Servandoni, peintre de décorations et architecte, né à Florence en 1695, mort à Paris le 29 janvier 1766.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

9414. — A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

Ferney, 28 juin.

Madame, pardonnez; voici le fait :

Un très-bon peintre, nommé Barrat, arrive chez moi; il me trouve écrivant devant votre portrait; il me peint dans cette attitude, et il a l'audace de vouloir mettre cette fantaisie aux pieds de Votre Majesté impériale; il l'encadre, et la fait partir. Je ne puis que vous supplier de pardonner à la témérité de ce peintre. C'est un homme qui d'ailleurs a le talent de faire en un quart d'heure ce que les autres ne feraient qu'en huit jours. Il peindrait une galerie en moins de temps qu'on y donnerait le bal; il a surtout l'art de faire parfaitement ressembler. Je ne lui connais de défaut que sa témérité de prendre Votre Majesté impériale pour juge de ses talents. Peut-être aurez-vous l'indulgence de faire placer ce tableau dans quelque coin, et vous direz en passant : Voilà celui qui m'adore pour moi-même, comme les quiétistes adorent Dieu. Vos sujets sont plus heureux que moi; ils vous adorent et vous voient.

J'apprends dans le moment, madame, que Votre Majesté, qui s'est fait si bien connaître dans la Méditerranée, avait un vice-consul à Cadix, et que ce vice-consul, qui était Allemand, est mort. Il y a un autre Allemand, nommé Jean-Louis Pettreman, demeurant à Cadix, qui servirait très-bien Votre Majesté, si elle n'avait pas disposé de cette place. Il ne m'appartient pas d'oser vous proposer un vice-consul ni un proconsul; je crois que s'il y avait encore des consuls romains, ils ne tiendraient pas plus devant vous que les grands vizirs.

Daignez, madame, du pinacle de votre gloire, agréer le profond et inutile respect, l'attachement inviolable et la reconnaissance du vieux malade de Ferney.

9415. — DE MADAME SUARD ¹.

Monsieur, je n'ai point voulu vous faire d'adieux : il est affreux de se séparer d'un grand homme, quand on a peu d'espérance de venir le revoir. Permettez-moi de vous remercier de tout le bonheur que je dois à vos bontés.

1. M^{me} Suard, née Panckoucke, est morte en octobre 1830, dans un âge avancé. On a d'elle quelques ouvrages. M^{me} de Montmorency a fait imprimer les *Lettres de madame Suard à son mari, sur son voyage de Ferney*, Dampierre, an X (1802),

Ah ! combien les sentiments que j'emporte avec moi ajoutent à la tendre vénération que dès longtemps j'avais pour vous ! Combien j'ai été touchée, en vous approchant, de vous trouver toujours aussi parfaitement bon que vous êtes grand ; de voir que vous faites autour de vous le bien que vous auriez voulu faire à l'humanité entière ! Quel souvenir délicieux mon cœur conservera de ces heures où vous avez daigné m'attendre dans votre cabinet, et causer avec moi avec une bonté si douce et si familière ! Combien j'étais tentée de m'y précipiter encore en quittant Ferney, et après avoir reçu vos embrassements ! J'entendis le son de votre voix, je voulais m'aller jeter à vos pieds. Non, je ne vous ai point assez vu, je ne vous ai point assez dit combien je vous admire, et, permettez-moi de le dire aussi, combien je vous aime. Mais il fallait me faire croire que j'envie, monsieur, le sort des personnes qui vous entourent. Qu'il doit être doux de se dévouer à la vieillesse d'un grand homme ! mais moi, je ne puis rien pour vous, je m'en entretiendrai du moins ; le bonheur de vous avoir vu ajoutera un nouveau charme à celui que je goûtais en lisant vos immortels ouvrages. Je parlerai souvent de vous avec tous ceux que j'aime avec vous. Recevez avec votre bonté ordinaire l'assurance de mon respect et de ma vénération la plus tendre.

9416. — A MADAME SUARD.

Juin.

Madame, j'ai écrit à monsieur votre mari que j'étais amoureux de vous. Ma passion a bien augmenté à la lecture de votre lettre. Vous m'oublierez au milieu de Paris ; et moi, dans mon désert, où l'on va jouer *Orphée*¹, je vous regretterai comme il regrettait Eurydice ; avec cette différence que c'est moi le premier qui descendrai dans les enfers, et que vous ne viendrez point m'y chercher. Parlez de moi avec vos amis, conservez-moi vos bontés. Ce cœur est trop touché pour vous dire qu'il est votre très-humble serviteur.

9417. — A M. TURGOT².

A Ferney, 29 juin.

Monseigneur, il y a ici deux prêtres de votre humanité, l'abbé *Mords-les*³ et moi chétif. Nous chantons votre office. L'abbé est

in-4°. Ces *Lettres* sont aussi imprimées dans le tome II des *Mélanges de littérature*, publiés par Suard, 1803, cinq volumes in-8°, et ont été réimprimées récemment à la suite des *Lettres de Mme de Graffigny*, par M. E. Asse ; Paris, Charpentier, éditeur, 1879.

1. Voyez pages 135 et 317.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Morellet.

témoin des bénédictions que vos très-sages lois ont attirées sur nous. La liberté du commerce des grains amène l'abondance, non-seulement dans ma petite province, mais dans tous les pays voisins, soit français, soit étrangers. Le blé est un peu cher ; mais il doit l'être, mais personne n'en manque ni ne craint d'en manquer : c'est le point principal. L'agriculture est partout encouragée ; on ne connaît point ici les sophismes inintelligibles et le galimatias ampoulé des ennemis de la liberté du commerce. L'abbé vous en rendra bon compte.

Quant au vieillard de quatre-vingt et un ans, ce bonhomme Siméon n'a pas la consolation de voir, mais il sent *salutare suum*. Il n'a plus d'enthousiasme que pour ces grands et sages projets qui doivent un jour revivifier la France. Heureux le roi qui vous a choisi, et heureux ses peuples,

. sua si bona norint !

Les petits états de mon petit pays de Gex attendent leur sort du compte que M. de Trudaine vous a sans doute rendu, et de votre décision.

Le vieux malade de Ferney oublie tous ses maux pour boire à votre santé avec le grand prêtre *Mords-les*, et pour vous renouveler son profond respect et son attachement inviolable.

9418. — A M. DE TRUDAINE ¹,

CONSEILLER D'ÉTAT, INTENDANT DES FINANCES.

Ferney, le 29 juin 1775.

Monsieur, c'est au nom des petits états de notre imperceptible province que j'ai l'honneur de vous écrire.

Nous ne sommes rien, et nous attendons de vous notre existence. Notre seul bonheur est que la destinée du pays de Gex soit entre vos mains. Nous avons fait un exposé fidèle de nos besoins et de nos travaux. C'est à votre justice éclairée de décider de ce qui peut nous être accordé.

Souffrez que, en attendant votre décision, le plus faible organe de la province vous renouvelle ses sincères hommages et sa reconnaissance.

Je suis, avec un profond respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

1. Éditeur, G. Avenel.

9419. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1^{er} juillet.

Quoi ! mon cher ange, je ne vous avais point envoyé de *Diatrise* !¹ pardonnez à un malade octogénaire qui ne sait plus ce qu'il fait. M. de Chabanon me console et me fait un plaisir extrême, car il me parle toujours de vous. Il dit que vous avez marié un très-estimable neveu à une femme charmante, et que vous êtes aussi heureux que vous pouvez l'être. Pour moi, je suis heureux de votre bonheur ; c'est la seule façon dont je puisse l'être avec ma détestable santé.

Au reste, cette *Diatrise* n'est qu'une plaisanterie ; et je suis bien honteux de m'être égayé sur une chose aussi sérieuse, depuis que j'ai lu des *Lettres*² de M. Turgot sur le même sujet. Ah ! mon cher ange, ce M. Turgot-là est un homme bien supérieur ; et, s'il ne fait pas de la France le royaume le plus florissant de la terre, je serai bien attrapé. J'ai la plus grande envie de vivre pour voir les fruits de son ministère. Je suis encore tout ému de ces lettres que j'ai lues. Je ne connais rien de si profond, ni de si fin, de si sage, et de si éloigné des idées communes.

Vous avez dû recevoir une lettre d'un goût différent que M. de Luchet vous a écrite. Son génie ne me paraît pas de la trempe de celui de M. Turgot, et je plaindrais un royaume s'il était gouverné par un Luchet ; sa femme même ne pourrait lui servir de premier ministre. La folie de l'une est gaie, la folie de l'autre est sérieuse. Leurs créanciers ne tireront pas un sou de ces deux folies-là. Tous deux ont quitté Ferney. Je suis actuellement entre Chabanon et l'abbé Morellet, deux hommes également faits pour vous plaire. Figurez-vous que nous attendons Le Gros³, qui vient jouer *Orphée* dans notre *tripot* auprès de Genève. J'ai bien peur de n'être pas en état de voir cet opéra ; mais je ne regretterai jamais *Orphée* autant que je vous regrette.

Il faut encore que je vous dise un petit mot sur la grâce que vous prétendez que je dois absolument obtenir pour mon jeune étranger. Non, mon cher ange, non, jamais je ne souffrirai qu'on

1. Tome XXIX, page 359.

2. *Lettres sur les grains*, écrites à M. l'abbé Terray, par Turgot (1775), un volume in-8°.

3. Acteur de l'Opéra.

fasse grâce à qui n'est point coupable. Tout ce qu'on peut demander, c'est qu'on fasse grâce aux juges.

Que je voudrais vous embrasser, vous parler de tout cela, vous consulter, vous contredire! Mais je ne puis que vous aimer avec une passion malheureuse qui ne finira qu'avec ma vie.

9420. — A M. FABRY.

1^{er} juillet.

Monsieur, votre place et votre caractère vous mettent à portée de secourir les opprimés. Je servirai autant que je le pourrai sous votre bannière.

Je ne sais s'il convient que j'ose écrire à monsieur le contrôleur général sur l'affaire d'un particulier, après l'avoir pressé hier d'accorder à notre province tout ce que nous lui avons demandé. J'ai écrit aussi à M. de Trudaine, que sa mauvaise santé empêche quelquefois d'accélérer les affaires. Je suis d'ailleurs entièrement à vos ordres, et j'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

9421. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Ferney, 3 juillet.

J'étais dans un bien triste état, monseigneur, lorsque j'ai reçu vos deux jeunes gentilshommes suédois¹; mais j'ai oublié tous mes maux en les entendant parler de vous.

Ils disent que Votre Éminence,
 Au pays des processions,
 Fait à toutes les nations
 Aimer et respecter la France :
 Ils disent que votre entretien,
 Cher aux beaux esprits comme aux belles,
 Enchanté le Norvégien
 Et le voisin des Dardanelles,
 Tout autant que l'Italien ;
 Comme, en sa première harangue,
 Le chef du collège chrétien
 Plaisait à chacun dans sa langue.

Voilà comme vous étiez à Paris, et en Languedoc, et partout. Vous n'avez point changé au milieu des changements qui sont

1. Voyez lettre 9379.

arrivés en France. Je suis extasié, en mon particulier, des bontés que vous conservez pour moi : elles me consolent et m'encouragent, *per l'estreme giornate di mia vita*, comme dit Pétrarque, l'un de vos prédécesseurs en talents et en grâces. Hélas ! vous êtes aujourd'hui le seul Pétrarque qui soit à Rome. Nous avons du moins des opéras-comiques, et même encore de la gaieté ; mais on prétend qu'il n'y a plus, dans la patrie de Cicéron et d'Horace, que des cérémonies. Je me trouve, depuis plus de vingt ans, à moitié chemin de Rome et de Paris, sans avoir succombé à la tentation de voir l'une ou l'autre. Si, à mon âge, je pouvais avoir une passion, ce serait de pouvoir vous faire ma cour dans votre gloire ; mais

Vejanius, armis

Herculis ad postem fixis, latet abditus agro ¹.

Il vient un temps où il ne faut plus se montrer. Il me reste encore le goût et le sentiment ; mais qu'est-ce que cela ? et comment s'aller mêler dans un beau concert quand on ne peut plus chanter sa partie ? Les bontés que Votre Éminence me témoigne font ma consolation et mes regrets. Daignez conserver ces bontés pour un cœur aussi sensible que celui du vieux malade de Ferney, qui vous sera attaché avec le respect le plus tendre jusqu'à ce qu'il cesse d'exister.

9422. — DE M. VIVANT DENON ².

3 juillet.

Monsieur, j'ai un désir infini de vous rendre mes hommages. Vous pouvez être malade, et c'est ce que je crains. Je sens aussi qu'il faut souvent que vous vouliez l'être, et c'est ce que je ne veux pas dans ce moment-ci. Je suis gentilhomme ordinaire du roi, et vous savez mieux que personne qu'on ne nous refuse jamais la porte. Je réclame donc tout privilège pour faire ouvrir les battants.

J'étais l'année dernière à Pétersbourg ; j'habite ordinairement Paris, et je viens de parcourir les treize cantons, dont vous voyez que j'ai pris la franche liberté. Si avec cela vous pouvez trouver en moi quelque chose qui vous dédommage des instants que je vous demande, alors mon plaisir sera sans reproches et deviendra parfait.

1. Horace, livre I, épître 1, vers 4-5.

2. *Monuments des arts du dessin chez les peuples tant anciens que modernes ; Paris, Brunet-Denon, 1829. — Retour et Mort de Voltaire, par G. Desnoiresterres, page 53.*

9423. — A M. VIVANT DENON¹.

Monsieur mon respectable camarade, non-seulement je peux être malade, mais je le suis, et depuis environ quatre-vingts ans. Mais, mort ou vif, votre lettre me donne une extrême envie de profiter de vos bontés. Je ne dîne point, je soupe un peu ; je vous attends donc à souper dans ma caverne. Ma nièce, qui vous aurait fait les honneurs, se porte aussi mal que moi. Venez avec beaucoup d'indulgence pour nous deux ; je vous attends avec tous les sentiments que vous m'inspirez.

9424. — A M. MOULTOU².

5 juillet 1775.

Pardon, monsieur, mille pardons ; je ne retrouve que dans ce moment-ci votre billet du 25 juin. Je me hâte de réparer cette méprise et ce temps perdu. Je me hâte surtout de vous remercier de tout ce que vous me dites. Il y a longtemps que je sus l'emprisonnement du pasteur dauphinois³. M. Pomaret⁴ m'en écrivit, et sur-le-champ je suppliai M^{me} la marquise de Clermont-Tonnerre, gouvernante du Dauphiné, de vouloir bien interposer ses bontés et son autorité. J'ai envoyé la réponse de M^{me} de Tonnerre à M. Pomaret.

Vous avez bien raison, mon très-cher philosophe, de me dire qu'il faut que j'achève ma vie et que je meure en terre libre. Vos offres me pénètrent le cœur. Nous en parlerons plus au long quand j'aurai la consolation de vous voir.

Je viens d'obtenir du roi de Prusse une assez belle place pour ce jeune homme que vous avez pu voir chez moi⁵. Il n'aura pas besoin de demander des grâces en France à des persécuteurs et à des bourreaux. Le sang du chevalier de La Barre retombera enfin sur la tête des monstres qui l'ont répandu.

Je vous embrasse, les larmes aux yeux, mon cher philosophe.

1. *Monuments des arts du dessin chez les peuples tant anciens que modernes*. Paris, Brunet-Denon, 1829. — *Retour et Mort de Voltaire*, par G. Desnoiresterres, page 54.

2. Éditeur, A. Coquerel.

3. Je ne sais quel est ce pasteur. Broca, arrêté en 1773, passe, mais à tort, pour le dernier ministre incarcéré ; il fut élargi trois mois après (*Hist. des égl. du désert*, tome II, page 531 sq.). (Note du premier éditeur.)

4. Le pasteur Gal, dit Pomaret.

5. D'Étallonde.

9425. -- A M. LE MARQUIS DE CONDORCET ¹.

7 juillet 1775.

Sachez d'abord, mon respectable et cher philosophe, que le roi de Prusse vient d'appeler auprès de lui, à Potsdam, M. de Morival, qu'il lui donne une pension, qu'il le fait capitaine, et le nomme son ingénieur. Il m'a écrit sur cela une lettre telle que Marc-Aurèle ou le grand Julien l'aurait écrite ². Il sied bien alors à Morival de présenter au roi de France une requête dans laquelle il ne lui demande rien. C'est la première qu'on ait faite dans ce goût. J'espère que cette pièce fera quelque effet sur les bons esprits, et que les méchants seront obligés de se taire, surtout si vous parlez.

Continuez à aimer un peu le vieux malade de Ferney, et à faire goûter aux hommes la vérité en tous genres.

9426. — A M. D'ALEMBERT.

7 juillet.

Vous n'avez probablement point reçu, mon cher philosophe, une lettre ³ que je vous avais écrite, il y a près d'un mois, sous l'enveloppe de M. de Vaines. Je vous priais de dire un petit mot au roi de Prusse au sujet de M. d'Étallonde de Morival. Ce monarque vient de combler nos vœux et de surpasser nos espérances. Il appelle M. de Morival auprès de lui, il le fait son ingénieur et capitaine, il lui donne une pension. Cela vaut mieux, ce me semble, que d'aller se mettre à genoux à Paris devant *Messieurs* ⁴, et de leur avouer qu'on est un impie qui vient faire entériner sa grâce.

Le roi de Prusse, en faisant cette belle action, m'écrit la lettre la plus touchante et la plus philosophique ⁵.

Je vous envoie la requête *au roi très-chrétien* ⁶, par laquelle M. de Morival ne lui demande rien.

1. *Oeuvres de Condorcet*, tome I^{er} ; Paris, 1847.

2. En date du 17 mai 1775.

3. Elle manque en effet.

4. C'est ainsi qu'on appelait les conseillers au parlement.

5. Lettre 9403.

6. *Le Cri du sang innocent*, tome XXIX, page 375.

9427. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 7 juillet.

Sire, Morival s'occupait à mesurer le lac de Genève, et à construire sur ses bords une citadelle imaginaire, lorsque je lui ai appris qu'il pourrait en tracer de réelles dans la Prusse occidentale ou dans vos autres États. Il a senti vos bienfaits avec une respectueuse reconnaissance égale à sa modestie. Vous êtes son seul roi, son seul bienfaiteur. Puisque vous permettez qu'il vienne se jeter à vos pieds dans Potsdam, voudriez-vous bien avoir la bonté de me dire à qui il faudra qu'il s'adresse pour être présenté à Votre Majesté ?

Permettez que je me joigne à lui dans la reconnaissance dont il ne cessera d'être pénétré ; je ne peux pas aspirer, comme lui, à l'honneur d'être tué sur un bastion ou sur une courtine ; je ne suis qu'un vieux poltron fait pour mourir dans mon lit. Je n'ai que de la sensibilité, et je la mets tout entière à vous admirer et à vous aimer.

Votre alliée l'impératrice Catherine fait, comme vous, de grandes choses. Elle fait surtout du bien à ses sujets ; mais le roi de France l'emporte sur tous les rois, puisqu'il fait des miracles. Il a touché à son sacre deux mille quatre cents malades d'é-crouelles, et il les a sans doute guéris. Il est vrai qu'il y eut une des maîtresses de Louis XIV qui mourut de cette maladie, quoiqu'elle eût été très-bien touchée ; mais un tel cas est très-rare.

Votre Majesté avait eu la bonté de me mander qu'après ses revues elle se délasserait un moment à entendre Lekain et Aulfresne ; mais je vois bien que vos héros guerriers, qui marchent sous vos drapeaux, l'emportent sur vos héros de théâtre. Votre Majesté les passe en revue dans quatre cents lieues de pays pendant un mois. C'était à peu près avec cette rapidité qu'un de vos prédécesseurs, nommé Jules César, parcourait notre petit pays des Welches. Il faisait des vers aussi, ce Jules ou Julius, car les véritablement grands hommes font de tout.

Je suis, plus que jamais, l'adorateur et l'admirateur des gens de ce caractère, qui sont en si petit nombre.

Agrécz, sire, avec bonté, le profond respect, la reconnaissance et l'attachement inviolable de ce vieux malade du mont Jura.

9428. — A M. BERTILLOT,
OFFICIER DU GÉNIE, A VERSOY ¹.

M. de Voltaire et M^{me} Denis sont très-sensibles à tous les soins que M. Bertillot a bien voulu prendre de diriger les études et les travaux de M. de Morival. Il vient d'être nommé capitaine et ingénieur par le roi son maître. Il compte profiter pendant deux mois des bontés de M. Bertillot, à qui nous aurons, M^{me} Denis et moi, une obligation infinie. Je pense qu'il ne s'agit, pour M. de Morival, que de se perfectionner dans la simple géométrie pratique qui a rapport à la guerre ; tout le reste n'est qu'une curiosité inutile.

Je fais aussi mes compliments et remerciements à M. et à M^{me} Racle.

Très-humble et obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

9429. — A CATHERINE II,
IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Ferney, 7 juillet.

Madame, je suis bien plus téméraire que je ne croyais avec la bienfaitrice de cinquante ou soixante provinces, victorieuse des Moustapha. Elle pardonnera mon impertinence quand elle verra de quoi il s'agit.

Marc Le Fort, petit-neveu de ce François Le Fort, qui rendit quelques services assez importants à la Russie sous les yeux de l'empereur Pierre le Grand, représente à l'impératrice Catherine II la très-grande qu'il peut la servir dans le commerce de sa nation à Marseille. Il a séjourné plus de vingt ans dans ce port, et il y a été très-utile à tous les négociants du Levant.

Si l'intention de Sa Majesté impériale est que les Russes aient un traité de commerce avec la France, et particulièrement vers la Méditerranée, Marc Le Fort lui offre ses très-humbles services.

Il dit que les vaisseaux russes peuvent apporter à Marseille, avec un grand avantage, chanvre, fer, bois, potasse, huile de baleine, et rapporter toutes les denrées de Provence.

1. Communiqué par M. Berriat-Saint-Prix, à qui je suis redevable des lettres 4738 et 4750, dont il possède les originaux. (B.)

Il dit que les Suédois et les Danois font ce commerce, et ont des consuls à Marseille ; ces consuls sont Genevois.

Le petit-neveu du général Le Fort serait un très-digne consul de Sa Majesté impériale.

Voilà donc, madame, en très-peu de temps, un vice-consul¹ et un consul que je mets à vos pieds. Cette proposition a je ne sais quel air de l'empire romain ; mais, dans le fond de mon cœur, je donne la préférence à l'empire russe.

J'ignore absolument en quels termes est actuellement votre empire avec le petit pays des Welches, qui prétendent toujours être Français ; pour moi, j'ai l'honneur d'être un vieux Suisse que vous avez naturalisé votre sujet. Marc Le Fort est un meilleur sujet que moi ; nous attendons vos ordres. Le vieux malade de Ferney se met aux pieds de Votre Majesté impériale : il mourra en invoquant votre nom.

9430. — A M. DE VAINES.

7 juillet.

Voici, monsieur, une requête qui n'est pas pour un conseil de finances, mais bien pour un conseil de philosophie et d'humanité. Vous êtes dans tous ces ministères.

Permettez que je vous adresse deux paquets, l'un pour M. de Condorcet, l'autre pour M. d'Alembert, et que je vous renouvelle tous les sentiments qui m'attachent bien fortement à vous.

Que Dieu nous conserve M. Turgot et M. de Vaines !

9431. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU².

10 juillet.

J'ai à vous dire, monseigneur, que je viens de boire du vin de Champagne à votre santé avec un homme qui vous a vu es-suyer plus de coups de canon que vous n'avez de cheveux à la tête. C'est un M. Duvivier, homme fort aimable, qui ne pouvait vous suivre à la tranchée du fort Saint-Philippe, parce que vous alliez toujours trop vite. C'est lui qui est venu me faire sortir de mon lit, qui s'est moqué de ce que j'avais quatre-vingt-deux ans, et qui m'a fait boire. Nous n'avons parlé que de votre gloire. Il ne m'a pas dit un seul mot des écritures de M^{me} de Saint-Vincent,

1. Voyez lettre 9414.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

qui ne valent pas les écrits de M^{me} de Sévigné, sa grand'mère. Il est reparti sur-le-champ pour Paris, et je me suis remis dans mon lit. Je mourrai avec le regret de n'être pas venu un matin, à votre réveil, dans votre beau palais bâti par le duc d'Antin, de n'avoir pas été témoin de la gaieté et des grâces que vous avez conservées, et de n'avoir pas admiré de près votre courage d'esprit dans toutes les vicissitudes de la vie.

La poste, tout infidèle qu'elle est, va partir après M. Duvier; elle ne me laisse pas le temps de vous dire le plaisir qu'il m'a fait en me parlant toujours de vous. Me voilà à présent sans consolation dans ma misère.

9432. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 juillet.

Je vous ai rendu compte, mon cher ange, le 7 de ce mois¹, des lettres que j'avais adressées à M. de La Reynière, pour vous et pour M. le maréchal de Duras. Je vous ai dit et je vous redis combien j'ai été affligé que ces lettres ne vous soient pas parvenues.

Je vous ai de plus envoyé des *Filles de Minée*² par le même M. de La Reynière, et je vous adresse aujourd'hui par la même voie un mémoire assez intéressant³, qui m'est tombé entre les mains, et qui ne me paraît pas fait pour tout le monde.

Vous saurez que le roi de Prusse appelle l'auteur de ce mémoire auprès de sa personne, qu'il le nomme son ingénieur, le fait capitaine, et assure sa fortune⁴. Il a accompagné ces grâces singulières d'une lettre également tendre et philosophique, dans laquelle il se propose de réparer par l'humanité toutes les horreurs du fanatisme.

Il faut vous dire qu'il répare aussi tous les jours par de petites attentions flatteuses le moment de mauvaise humeur qu'il eut autrefois avec moi.

Vous conclurez de tout ce que je vous dis que mon jeune homme ne doit ni ne peut chercher ailleurs sa justification et son bien-être. Sa requête est la première qu'on ait jamais pré-

1. La lettre à d'Argental du 7 juillet manque, ainsi que celles à MM. de La Reynière et Duras.

2. Tome X, page 60.

3. *Le Cri du sang innocent*, tome XXIX, page 375.

4. Voyez lettre 9403.

sentée pour ne rien demander du tout. Elle n'est faite que pour inspirer l'horreur de la persécution, et pour fortifier les bons sentiments des esprits raisonnables.

J'ai vu des gens qu'on croyait peu sensibles s'attendrir à cette lecture,

Et dans le même instant, par un effet contraire,
Leur front pâlir d'horreur, et rougir de colère¹.

L'homme en question n'envoie qu'à M. Turgot une de ces requêtes. Il ne sait s'il en doit faire présenter à M. le comte de Maurepas et à M. de Miromesnil. Ne montrez la vôtre à personne, surtout si vous jugez qu'il y ait quelques mots qui puissent déplaire. Nous attendons votre jugement avec impatience.

Je vous embrasse de mes faibles bras, mon cher ange, avec plus de tendresse et plus de confiance en vos bontés que jamais.

9433. — A M. DODIN,

AVOCAT A PARIS.

A Ferney, 12 juillet.

Je ne puis trop vous remercier, monsieur, du mémoire intéressant et plein d'une éloquence solide que vous avez bien voulu m'envoyer². Je présume que M. Mazière, à la seule lecture de votre mémoire, s'empressera de donner généreusement un dédommagement convenable à votre client.

M. de Servan, avocat général de Grenoble, a démontré, dans une grande cause, que « la loi naturelle crie dans tous les cœurs : Tu es homme, répare le mal que tu as fait à un homme ». L'erreur ne dispense point de cette loi. Parce qu'un homme s'est trompé, un autre en doit-il souffrir ?

M. Mazière doit payer votre client, et l'embrasser.

Je crois d'ailleurs, monsieur, que vous rendez un vrai service à la nation en vous élevant contre le secret des procédures. Vous savez que tous les procès s'instruisaient publiquement chez les Romains, nos premiers législateurs ; cette noble jurisprudence est en usage en Angleterre.

1. *Cinna*, acte I, scène III.

2. Ce mémoire était pour Garnier, officier d'office du comte d'Artois, qui réclamait des dommages-intérêts pour détention injuste qu'il avait subie sur la plainte de Mazière, fermier général. Voyez les *Mémoires secrets* du 4 juillet et du 24 août 1775.

Le secret en matière criminelle n'a été reçu en France que par une méprise. On s'imagina, en lisant le Code, à l'article de *Testibus*, que *testes intrare judicii secretum* signifiait : les témoins doivent déposer secrètement ; et il signifie : les témoins doivent entrer dans le cabinet du juge. Un solécisme a établi cette cruelle partie de notre jurisprudence, dans laquelle il y a tant de choses à réformer.

Je me flatte que vous serez un jour la gloire du barreau, et que vous contribuerez plus que personne à cette réforme tant désirée.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que vous inspirez, monsieur, votre, etc.

9431. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 12 juillet.

Vous croyez donc, mon cher patriarche, que j'ai toujours l'épée au vent ? Cependant votre lettre m'a trouvé la plume à la main, occupé à corriger d'anciens mémoires que vous vous ressouviendrez peut-être d'avoir vus autrefois peu corrects et peu soignés. Je lèche mes petits¹ ; je tâche de les polir. Trente années de différence rendent plus difficile à se satisfaire ; et quoique cet ouvrage soit destiné à demeurer enfoui pour toujours dans quelque archive poudreuse, je ne veux pourtant pas qu'il soit mal fait. En voilà assez pour mes occupations.

Quant à Morival d'Étallonde, je vois bien que vos bonnes intentions n'ont pas été suffisantes pour déraciner les préjugés du fanatisme des têtes de vos présidents à mortier. Il est plus difficile de faire entendre raison à un docteur en droit que de composer *la Henriade*. Si Morival ne veut pas faire amende honorable, le cierge au poing, il peut venir ici ; je le placerai dans le génie, à votre recommandation. Il vaut mieux étudier Vauban et Cöhorn² que de s'avilir, surtout lorsqu'on est innocent. Il me semble que les progrès de la raison se font sentir plus rapidement en Allemagne qu'en France. La raison en est³ que beaucoup d'ecclésiastiques et d'évêques catholiques en Allemagne commencent à avoir honte de leurs superstitieux usages, au lieu qu'en France le clergé fait corps de l'État ; et toute grande compagnie reste attachée aux anciens usages, quand même elle en connaît l'abus.

On n'a parlé ici que du sacre de Reims, des cérémonies bizarres qui s'y observent, et de la sainte ampoule, dont l'histoire est digne des Lapons. Un

1. *L'Histoire de mon temps* et *L'Histoire de la guerre de Sept ans*, qui sont dans les *Œuvres posthumes* du roi de Prusse.

2. Ingénieur hollandais, contemporain et rival de Vauban.

3. « Ce me semble. » (*Œuvres posthumes*, édit. de Berlin.)

prince sage et éclairé pourrait abolir et la sainte ampoule et le sacre même.

J'ai vu ici deux jeunes Français bien aimables : l'un est un M. de Laval-Montmorency, et l'autre un Clermont-Gallerande ¹. Ce dernier surtout a de la vivacité d'esprit, à laquelle est jointe une conduite mesurée et sage. Au lieu d'assister au sacre, ils voyagent. Ils ont été avec moi en Prusse, d'où ils se sont rendus à Varsovie, dans le dessein d'aller à Vienne.

Lekain est venu ici : il jouera Œdipe, Orosmane, et Mahomet. Je sais qu'il a été à Ferney ; il sera obligé de me conter tout ce qu'il sait et ne sait pas de celui qui rend ce bourg si célèbre. J'ai vu jouer Aufresne l'année passée. Je vous dirai auquel des deux je donne la préférence quand j'aurai vu jouer celui-ci.

J'ai toute la maison pleine de nièces, de neveux, et de petits-neveux : il faut leur donner des spectacles qui les dédommagent de l'ennui qu'ils peuvent gagner en la compagnie d'un vieillard. Il faut se rendre justice, et se rendre supportable à la jeunesse. Ceci me regarde. Vous aurez le privilège exclusif de ne jamais vieillir ; et quand même quelques infirmités attaquent votre corps, votre esprit triomphe de leurs atteintes, et semble acquérir tous les jours des forces nouvelles.

Que Minerve et Apollon, que les Muses et les Grâces veillent sur leur plus bel ouvrage, et qu'ils conservent encore longtemps celui dont des siècles ne pourraient réparer la perte ! Voilà les vœux que l'ermite de Sans-Souci fait pour le patriarche de Ferney. *Vale.*

FÉDÉRIC.

9435. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL².

14 juillet.

Mon cher ange, votre lettre du 7 juillet achève de me désespérer et de m'ôter le peu de raison qui me restait. Si, au lieu de raison, j'avais seulement un peu de force, je partirais sur-le-champ pour venir me jeter entre vos bras et demander compte à M. de La Reynière de tous mes paquets.

Non-seulement je vous ai envoyé par lui tout ce que vous me demandez, et surtout la lettre pour M. le duc de Duras, mais encore, en dernier lieu, je vous ai donné avis que je vous adressais sous son enveloppe un mémoire imprimé et signé du jeune Morival, qui m'est parvenu par la voie de Neuchâtel, en Suisse. Ce mémoire est en forme de requête au roi, mais requête dans laquelle on ne demande rien. Cette forme est toute neuve et

1. Probablement Charles-George, marquis de Clermont-Gallerande, né en 1744, mort le 19 avril 1823, dont on a publié les *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de la Révolution*, 1826, trois volumes in-8°.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

n'en est pas moins convenable. Il ne siérait pas à un jeune homme si innocent de demander grâce ; il siérait encore moins à un officier qu'un grand roi appelle auprès de sa personne et qu'il fait son adjudant et son ingénieur, de vouloir dépendre d'un autre que de son bienfaiteur.

Je vous envoyais donc sa justification, comme une pièce intéressante qui pouvait satisfaire votre goût et toucher votre cœur.

Quant aux *Filles de Minée* et autres rogatons, si j'étais à votre place je ferais mettre sur-le-champ mes chevaux et j'irais chez M. de La Reynière lui chanter sa gamme. Cela est affreux. Vous m'aviez dit que vous aviez trouvé enfin un contre-seing ; je m'y suis confié, et vous voyez ce qui en arrive.

La France est-elle assez heureuse pour que M. de Malesherbes soit dans le ministère¹ ? Voilà donc de tous côtés le règne de la raison et de la vertu. Je vois qu'il faut songer à vivre.

Je suis honteux, mon cher ange, d'ajouter à ma lettre cette petite requête que Florian me donne pour vous être présentée. Il n'est pas vraisemblable qu'elle réussisse, et il me semble qu'il est très-indiscret de vous charger d'une telle affaire ; mais on m'y force ; vous me répondrez ce que vous croirez convenable.

J'écris encore à M. de La Reynière par cet ordinaire, et je me plains amèrement à lui. Ayez pitié de moi, mon cher ange ; les contre-temps m'abiment.

Le vieux Malade.

9136. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET².

Voici une affaire plus singulière que le procès des économistes et des neckriens, mon cher et grand philosophe : figurez-vous que M^{me} la comtesse de Laubespain daigne venir chez moi dans l'idée que je pourrais avoir l'honneur de la servir, et représenter ses droits sur la principauté de Dombes à M. Turgot. Je ne suis pas assurément dans le cas de mériter sa confiance ; je lui ai dit que, son affaire me paraissant très-juste, elle ne devait s'adresser qu'à un homme aussi juste que vous, digne d'être l'ami de monsieur le contrôleur général. Elle envoie cette lettre à M. le comte de Laubespain son mari, qui vous expliquera son affaire bien mieux que moi. C'est une bonne action que vous ferez ; c'est vous prendre par votre faible.

1. Il venait d'être nommé ministre de la maison du roi.

2. Cette lettre, datée par les éditeurs de Cayrol et François du 13 décembre 1776, doit être du milieu de l'année 1775. (G. A.)

Quand aurons-nous la réponse au Genevois¹? Pardon ; le temps presse.

9437. — A M. D'ALEMBERT.

17 juillet.

Mon cher ami, mon cher philosophe, je suis bien affligé. Votre lettre du 11 de juillet me pétrifie. Vous me dites qu'il y a longtemps que vous n'avez reçu de mes nouvelles. Je vois que mes paquets envoyés à M. de Vaines² n'ont point été rendus à leurs adresses. Il y en avait un pour vous, et un autre pour M. de Condorcet.

Vous avez bien voulu vous intéresser tous deux au jeune homme qui a été si longtemps victime. Je vous mandais que son maître l'appelait auprès de lui, l'honorait d'une place distinguée, et lui donnait une pension. Le paquet contenait surtout une espèce de requête à un autre maître, dans laquelle il ne demandait rien. Il se contentait de démontrer la vérité, et d'essayer de faire rougir ses persécuteurs.

Il vaut mieux, sans doute, ne rien demander que de solliciter sa grâce quand on n'est point coupable ; mais peut-être que cette requête un peu fière ne serait pas bien reçue dans le moment présent. Elle est plus faite pour être lue par des hommes éclairés et justes que par des gens de robe ; et peut-être même ne faudrait-il pas qu'elle fût connue des gens d'église : c'est un petit monument secret qui doit rester dans vos archives, ou je suis bien trompé.

M. Turgot est le seul homme d'État à qui on ait osé en envoyer un exemplaire. Il n'aura pas le temps de le lire ; les édits qu'il prépare pour le bonheur de la nation ne doivent pas lui laisser de temps pour les affaires particulières.

Je vous demande en grâce de vous informer chez M. de Vaines des paquets que je lui ai envoyés pour vous depuis plus d'un mois. Vous ne sauriez croire combien j'en suis inquiet ; cela tire à conséquence.

J'ignore si M. de Condorcet est à Paris ou en Picardie. Probablement mes lettres ne lui sont pas parvenues plus qu'à vous. Je me trouve dans le même cas avec M. d'Argental. Me voilà comme un pestiféré à qui toute communication est interdite.

1. Voyez la lettre à de Vaines du 7 août.

2. Dans la lettre 9426, il parle déjà d'une lettre perdue.

Luc¹ me paraît changé en bien. M^{me} Denis est condamnée à un triste régime, et moi à mourir bientôt.

Deo consecratori est de la basse latinité. On dit que Jérôme s'est servi le premier de ce mot. Vous pourriez charger M. Melon de ce jeton. Nous ferons bien mal les honneurs de Ferney à M. Melon et à son Anglais, mais ce sera de bon cœur. Le nom de Melon m'est cher², c'est une race de philosophes.

Je vous embrasse tendrement, mon illustre ami. Tirez-moi d'inquiétude. Je ne sais plus où est Mord-les.

9438. — A M. DE MALESHERBES.

Ferney, 18 juillet.

Monseigneur, je me joins à la France : elle se réjouit que votre philosophie vous ait enfin permis d'accepter une place³ où vous ferez du bien. Il ne m'appartient pas de vous demander une grâce. J'ai été malheureusement un peu coupable envers vous, et assez mal à propos : aussi je ne vous demande que justice. M. de Crassy, mon ami, mon voisin, très-ancien gentilhomme, très-ancien officier convert de blessures, a, je crois, une affaire par-devant vous ; je vous expliquerais fort mal cette affaire, que son placet vous fera connaître ; et puisqu'il se borne à demander la plus exacte justice, il n'a certainement aucun besoin d'une sollicitation aussi vaine que la mienne. Je me borne à féliciter tous les bons citoyens d'avoir un protecteur tel que vous, et à vous présenter du fond de mon cœur le profond respect avec lequel je suis, monseigneur, etc.

9439. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 24 juillet.

Je viens de voir Lekain. Il a été obligé de me dire comme il vous a trouvé, et j'ai été bien aise d'apprendre de lui que vous vous promenez dans votre jardin, que votre santé est assez bonne, et que vous avez encore plus de gaieté dans votre conversation que dans vos ouvrages. Cette gaieté, que vous conservez, est la marque la plus sûre que nous vous posséderons encore longtemps. Ce feu élémentaire, ce principe vital, est le premier qui

1. Le roi de Prusse.

2. J.-F. Melon, mort en 1738, avait pris la défense du *Mondain* ; voyez tome X, page 89 ; XVIII, 7 ; XXII, 360.

3. Malesherbes venait d'être nommé ministre de la maison du roi, après la démission forcée du duc de La Vrillière.

s'affaiblit lorsque les années minent et sapent la mécanique de notre existence. Je ne crains donc plus maintenant que le trône du Parnasse devienne sitôt vacant; je vous nommerai hardiment mon exécuteur testamentaire : ce qui me fait grand plaisir.

Lekain a joué les rôles d'Œdipe, de Mahomet, et d'Orosmane : pour l'Œdipe, nous l'avons entendu deux fois. Ce comédien est très-habile; il a un bel organe, il se présente avec dignité, il a le geste noble, et il est impossible d'avoir plus d'attention pour la pantomime qu'il en a. Mais vous dirai-je naïvement l'impression qu'il a faite sur moi? Je le voudrais un peu moins outré, et alors je le croirais parfait.

L'année passée, j'ai entendu Aufresne : peut-être lui faudrait-il un peu du feu que l'autre a de trop. Je ne consulte en ceci que la nature, et non ce qui peut être en usage en France. Cependant je n'ai pu retenir mes larmes ni dans *Œdipe*, ni dans *Zaïre*; c'est qu'il y a des morceaux si touchants dans la dernière, et d'autres si terribles dans la première, qu'on s'attendrit dans l'une, et qu'on frémit dans l'autre. Quel bonheur pour le patriarche de Ferney d'avoir produit ces chefs-d'œuvre, et d'avoir formé celui dont l'organe les rend si supérieurement sur la scène!

Il y a eu beaucoup de spectateurs à ces représentations : ma sœur Amélie, la princesse Ferdinand, la landgrave de Hesse, et la princesse de Wurtemberg votre voisine, qui est venue ici de Montbéliard pour entendre Lekain. Ma nièce de Montbéliard m'a dit qu'elle pourrait bien entreprendre un jour le voyage de Ferney pour voir l'auteur dont les ouvrages font les délices de l'Europe. Je l'ai fort encouragée à satisfaire cette digne curiosité. Ô que les belles-lettres sont utiles à la société! Elles délassent de l'ouvrage de la journée, elles dissipent agréablement les vapeurs politiques qui entêtent, elles adoucissent l'esprit, elles amusent jusqu'aux femmes; elles consolent les affligés, et sont enfin l'unique plaisir qui reste à ceux que l'âge a courbés sous son faix, et qui se trouvent heureux d'avoir contracté ce goût dès leur jeunesse.

Nos Allemands ont l'ambition de jouir à leur tour des avantages des beaux-arts : ils s'efforcent d'égaler Athènes, Rome, Florence, et Paris. Quelque amour que j'aie pour ma patrie, je ne saurais dire qu'ils réussissent jusqu'ici : deux choses leur manquent, la langue et le goût. La langue est trop verbeuse : la bonne compagnie parle français, et quelques cuistres de l'école et quelques professeurs ne peuvent lui donner la politesse et les tours aisés qu'elle ne peut acquérir que dans la société du grand monde. Ajoutez à cela la diversité des idiomes, chaque province soutient le sien, et jusqu'à présent rien n'est décidé sur la préférence. Pour le goût, les Allemands en manquent sur tout; ils n'ont pas encore pu imiter les auteurs du siècle d'Auguste : ils font un mélange vicieux du goût romain, anglais, français, et tudesque; ils manquent encore de ce discernement fin qui saisit les beautés où il les trouve, et sait distinguer le médiocre du parfait, le noble du sublime, et les appliquer chacun à leurs endroits convenables. Pourvu qu'il y ait beaucoup d'*r* dans les mots de leur poésie, ils croient que leurs vers sont harmonieux, et pour l'ordinaire ce n'est qu'un galimatias

de termes ampoulés. Dans l'histoire, ils n'omettraient pas la moindre circonstance, quand même elle serait inutile.

Leurs meilleurs ouvrages sont sur le droit public. Quant à la philosophie, depuis le génie de Leibnitz et la grosse monade de Wolff, personne ne s'en mêle plus. Ils croient réussir au théâtre; mais jusqu'ici rien de parfait n'a paru. L'Allemagne est actuellement comme était la France du temps de François I^{er}. Le goût des lettres commence à se répandre : il faut attendre que la nature fasse naître de vrais génies, comme sous les ministères des Richelieu et des Mazarin. Le sol qui a produit un Leibnitz en peut produire d'autres.

Je ne verrai pas ces beaux jours de ma patrie, mais j'en prévois la possibilité. Vous me direz que cela peut vous être très-indifférent, et que je fais le prophète tout à mon aise en étendant, le plus que je le peux, le terme de ma prédiction. C'est ma façon de prophétiser, et la plus sûre de toutes, puisque personne ne me donnera le démenti.

Pour moi, je me console d'avoir vécu dans le siècle de Voltaire : cela me suffit. Qu'il vive, qu'il digère, qu'il soit de bonne humeur, et surtout qu'il n'oublie pas le solitaire de Sans-Souci. *Vale.*

FÉDÉRIC.

9440. — A M. DE VAINES ¹.

25 juillet.

Un pauvre campagnard, monsieur, tel que je le suis, doit toujours craindre d'avoir mal pris son temps et d'avoir commis quelque indiscretion avec messieurs les Parisiens. J'ai un très-grand scrupule sur un papier² que je vous ai envoyé, et sur lequel vous ne m'avez point fait de réponse. C'est une affaire dans laquelle je n'ai voulu prendre aucun parti avant de savoir l'opinion de quelques amis, et surtout la vôtre. Je n'en ai adressé des exemplaires qu'à quatre ou cinq personnes, dont le jugement doit me tenir lieu de celui du public. Quoique ce soit une requête au conseil, je me suis cependant bien donné de garde d'en faire présenter aux ministres. M. Turgot est le seul auprès de qui j'aie osé prendre cette liberté, parce que je sais la manière dont il pense sur cette affaire.

Je présume que vous avez pu craindre une publicité trop grande, et qu'en ce cas votre prudence vous a empêché de vous expliquer avec moi. Mais, comme cette affaire n'a fait et ne fera aucun éclat, permettez-moi de vous demander seulement si vous reçûtes mon paquet, il y a environ trois semaines, et si

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Le Cri du sang innocent.*

vous avez eu le temps de le lire. Je dois croire que vous n'avez pas trop de temps à vous, et que M. Turgot vous occupe plus que jamais : tant mieux pour la nation !

Je ne veux pas abuser de vos bontés ; je ne vous demande qu'un mot pour me tirer d'inquiétude.

Le vieux malade, plus malade que jamais, vous renouvelle, monsieur, tous les sentiments qui l'attachent à vous.

9441. — A M. AUDIBERT,

CHEZ MM. PHILIPPE-HENRI GAILLARD ET C^{ie}, A LYON ¹.

A Ferney, 26 juillet.

Je suis très-affligé, monsieur, que la santé de madame votre femme ne lui permette pas d'embellir notre colonie. Vous auriez augmenté notre bonheur. Nous sommes engagés à bâtir six maisons nouvelles depuis que vous êtes parti ; mais ces six maisons ne sont pas la monnaie de la vôtre. Si je pouvais vivre assez longtemps pour vous voir remplir votre premier projet, ce serait pour moi une félicité qu'il ne m'est guère permis de prétendre.

A l'égard de la félicité de la France, c'est l'affaire de M. Turgot et de M. de Malesherbes. Il n'y a rien qu'on ne doive espérer sous le règne de la philosophie. *Novus jam rerum nascitur ordo*². Cependant les cagots sont toujours à craindre. Ils sont cent contre un, et ils ont toujours des armes terribles.

M^{me} Denis est infiniment sensible à l'honneur de votre souvenir. Vous êtes aimé dans notre petit coin de terre comme vous l'êtes à Marseille.

9442. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU ³.

26 juillet.

Vous avez dû recevoir, monseigneur, une lettre de moi fort inutile, dans laquelle je ne vous parlais que de vin de Champagne que j'avais osé boire à votre santé avec M. Duvivier. Je reçois aujourd'hui vos deux lettres du 16 juillet.

Je me hâte de vous répondre que je n'ai nulle nouvelle du

1. Copié sur l'original. (B.)

2. Dans sa quatrième églogue, Virgile dit :

Magnus ab integro seclorum nascitur ordo.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

papillon-philosophe¹. Si sa papillonnerie est partie de Paris, elle doit être à Dijon ; et si elle est à Dijon, elle viendra frétille dans quelques jours à Ferney, et alors j'obéirai à vos ordres. Nous ne sommes de fins personnages, ni le papillon ni moi. Il est, ce me semble, fort aisé de deviner pourquoi elle n'a pas volé vers vous, lorsqu'elle était entourée de fleurs qui ne sont pas celles de votre jardin.

Moi, qui ne papillonne point, je serais sûrement dans votre beau jardin si les Parques, qui m'ont filé quatre-vingt-deux ans, pouvaient me le permettre ; mais les coquines ont cassé en vingt endroits mon fil, qui ne vaut rien du tout et qui est bien indigne du vôtre. Ma nièce, qui a eu une maladie terrible, ne peut en revenir ; elle traîne une convalescence pitoyable, et moi, je traîne ma décrépitude. Un papillon ne trouvera rien à sucer chez nous. Quelque tort qu'il puisse avoir, je suis bien persuadé qu'il aimera toujours à mettre ses ailes auprès des vôtres. Vous êtes comme les dieux : vous avez une jeunesse immortelle.

Vous ne me dites rien de l'art d'écrire de M^{me} de Saint-Vincent ; il me paraît que ceux qui la conduisent entendent parfaitement l'art de la chicane ; elle en a grand besoin.

Conservez-moi vos bontés ; vous savez combien elles me consolent.

9443. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 27 juillet.

Je pars dans quinze jours pour faire la tournée de la Silésie : je ne peux être de retour que le 6 de septembre. Si Morival veut se rendre vers ce temps-ci, il pourra s'adresser au colonel Cocceji, qui me le présentera. J'ai saisi avec empressement cette occasion de vous faire plaisir, et en même temps de fixer le sort d'un homme qu'une étourderie de jeunesse a perdu pour jamais dans sa patrie. Comme les hommes abusent de tout, les lois qui devaient² constater la sûreté et la liberté des peuples, infectées en France du poison du fanatisme, sont devenues cruelles et barbares. Mais la France est un pays civilisé ! comment concilier un pareil contraste ?

Comment ce sol qui a produit des de Thou, des Gassendi, des Descartes, des Fontenelle, des Voltaire, des d'Alembert, a-t-il produit des furieux assez imbéciles pour condamner à mort des jeunes gens qui ont manqué de faire la révérence devant la statue d'un garçon charpentier juif³ ? La postérité trouvera cette énigme plus difficile à deviner que celle du sphinx,

1. M^{me} de Saint-Julien.

2. « Qui devraient. » (*Œuvres posthumes, édit. de Berlin.*)

3. « Devant une statue. » (*Ibid.*)

qu'Œdipe expliqua. Je vous avoue de même que la sainte ampoule et ses otages, et la guérison des écrouelles, ne font guère honneur au XVIII^e siècle.

On parlait ces jours derniers de ces soi-disant miracles opérés par les rois très-chrétiens, et milord Maréchal conta que pendant sa mission en France il y avait vu des étrangers qui lui paraissaient espagnols; que par attachement pour cette nation, où il avait passé une partie de sa vie, il leur avait demandé ce qu'ils venaient faire à Paris, et que l'un d'eux lui répondit: « Nous avons su, monsieur, que le roi de France a le don de guérir les écrouelles ¹; nous sommes venus pour nous faire toucher par Sa Majesté; mais, pour notre malheur, nous avons appris qu'il est actuellement en péché mortel, et nous voilà obligés de nous en retourner infructueusement sur nos pas. » C'était Louis XV. Pour Louis XVI, on assure qu'il ne commettra de sa vie de péchés mortels: ce qui doit donner bon courage aux patients qui ont été touchés par lui.

Vous aurez déjà reçu une longue lettre au sujet de Lekain ². Il doit partir dans peu pour jouer à Versailles une tragédie ³ de M. Guibert, le tacticien. Je n'ai point vu ce drame. Lekain prétend que la reine de France protège la pièce, ce qui doit en assurer le succès. Ce M. Guibert veut aller à la gloire par tous les chemins: recueillir les applaudissements des armées, des théâtres, et des femmes, c'est un moyen sûr d'aller à l'immortalité.

Sans doute que ce qu'il a vu à Ferney l'a encouragé dans cette carrière périlleuse, où, de mille qui l'enfilent, un seul à peine remporte la palme. Il est louable de se proposer de grands exemples et un grand but, et M. Guibert en retirera infailliblement quelque avantage. On ne connaît ses propres talents qu'après en avoir fait l'essai.

Vos preuves sont faites depuis longtemps; il ne vous faut qu'un peu ménager l'huile de la lampe, pour qu'elle brûle longtemps encore. C'est à quoi je m'intéresse plus que M^{me} Denis et votre ménagère suisse, qui vous fait quitter l'ouvrage quand elle craint qu'il ne nuise à votre santé. Elles n'ont qu'une idée confuse de ce que vaut le patriarche de Ferney, et j'en ai une précise. Pour trouver un Voltaire dans l'antiquité, il faut rassembler le mérite de cinq ou six grands hommes, d'un Cicéron, d'un Virgile, d'un Lucien et d'un Salluste; et dans la renaissance des lettres, c'est la même chose: il faut englober un Guichardin, un Tasse, un Arétin, un Dante, un Arioste, et encore ce n'est pas assez; dans le siècle de Louis XIV, il manquera toujours pour l'épopée quelqu'un qui rende l'assemblage complet.

Voilà comme on pense de vous sur les bords de la mer Baltique, où l'on vous rend plus de justice que dans votre ingrate patrie.

N'oubliez pas ces bons Germains, qui se souviennent toujours avec plaisir de vous avoir possédé autrefois, et qui vous célèbrent autant qu'il est en eux. *Vale.*

FÉDÉRIC.

1. Voyez la note, tome XI, page 365.

2. Voyez lettre 9439.

3. *Le Connétable de Bourbon*; voyez tome VII, page 214.

Je viens de recevoir la *Diatrise à l'auteur des Éphémérides*¹. On dit que cet ouvrage vient de Ferney; et je crois y reconnaître l'auteur au style, qu'il ne saurait déguiser.

9444. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, du 29 juillet.

Sire, il n'y a point de vertu, soit tranquille, soit agissante, soit douce, soit fière, soit humaine, soit héroïque, qui ne soit à votre usage. Vous voilà occupé du soin d'amuser votre famille, après avoir donné une cinquantaine de batailles. Vous faites paraître devant vous Lekain et Aufresne. Paul-Émile disait que le même esprit servait à ordonner une fête et à battre le roi Persée. Vous êtes supérieur à tout dans la guerre et dans la paix.

Je vous remercie de vouloir bien occuper un petit coin de votre immensité à protéger d'Étallonde Morival et à réparer le crime de ses assassins; cela était digne de Votre Majesté. Le grand Julien, le premier des hommes après Marc-Aurèle, en usait à peu près ainsi : et d'ailleurs il ne vous valait pas.

La bonté que vous avez pour Morival est un grand exemple que vous donnez à notre nation. Elle commence à se débarrasser : presque tout notre ministère est composé de philosophes. L'abbé Galiani a soutenu que Rome ne pourrait jamais reprendre un peu de splendeur que quand il y aurait un pape athée. Du moins il est bien certain qu'un athée, successeur de saint Pierre, vaudrait beaucoup mieux qu'un pape superstitieux.

Nous espérons en France que la philosophie, qui est auprès du trône, sera bientôt dedans; mais ce n'est qu'une espérance : elle est souvent trompeuse. Il y a tant de gens intéressés à soutenir l'erreur et la sottise, il y a tant de dignités et de richesses attachées à ce métier, qu'il est à craindre que les hypocrites ne l'emportent toujours sur les sages. Votre Allemagne elle-même n'a-t-elle pas fait des souverains de vos principaux ecclésiastiques? Quel est l'électeur et l'évêque parmi vous qui prendra le parti de la raison contre une secte qui lui donne quatre ou cinq millions de rente? Il faudrait bouleverser la terre entière pour la mettre sous l'empire de la philosophie. La seule ressource qui reste donc au sage, c'est d'empêcher que les fanatiques ne

1. Tome XXIX, page 359.

deviennent trop dangereux : c'est ce que vous faites par la force de votre génie, et par la connaissance que vous avez des hommes.

Vivez longtemps, sire, et donnez de nouveaux exemples à la terre.

Des gazettes ont dit que Pöllnitz¹ était mort : c'est dommage; cela me fait craindre pour milord Maréchal², qui vaut mieux que lui, et qui ne s'éloigne pas de son âge. Pour moi, je suis soutenu par les consolations que vous daignez me donner; et ma plus grande, en mourant, sera de songer que je vous laisse dans le monde plein de vie et de gloire.

Je supplie Votre Majesté de daigner me mander si je dois renvoyer Morival à Vesel, ou l'adresser à Potsdam.

Qu'elle daigne agréer mes remerciements, mon admiration et mon respect.

9445. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

Ferney, 29 juillet.

Ferney n'oubliera jamais son député, ou plutôt son protecteur, monsieur l'abbé M^{***}. On y jette actuellement les fondements de quatorze maisons nouvelles, qui ne subsisteront qu'autant qu'elles seront favorisées par ceux dont toute la France attend sa félicité.

M^{me} Denis, monsieur, est aussi sensible que moi à tous vos bons offices.

Je ne vous dirai point, d'après un beau livre nouveau³, que les calculs de la nature sont plus grands que les nôtres; que nous la calomnions légèrement; que la distribution du bonheur est restée dans ses mains...; qu'un pays qui recueillerait beaucoup de blé, et qui en vendrait continuellement aux étrangers, aurait une population imparfaite...; qu'un œil vigilant, capable de suivre la variété des circonstances, peut fonder sur une harmonie le plus grand bien de l'État; qu'il faut suivre la vérité par un intérêt énergique, en se conformant à sa route onduleuse, parce que l'architecture sociale se refuse à l'unité des moyens, et que la simplicité d'une conception est précieuse à la paresse, etc.

1. Voyez tome XXXVI, page 8; et ci-après, lettre 9460.

2. George Keith, connu sous le nom de *milord Maréchal*, est mort le 25 mai 1778, à quatre-vingt-treize ans, suivant d'Alembert, qui a fait imprimer son *Éloge*.

3. L'ouvrage de Necker, *De la Législation et du Commerce des grains*, 1775, in-8°.

Je vous prierai seulement de remarquer et de faire remarquer que ceux qui écrivent de cet admirable style sont ceux qui ont toujours été favorisés du gouvernement, et que nous, qui n'avons qu'un langage simple comme nos mœurs, nous en avons toujours été maltraités. Il faut que le galimatias soit bien respectable quand il est débité par les puissants et les riches.

Nous sommes petits et pauvres, mais nous déflions tous les *millionnaires* d'être plus enivrés de joie que nous le sommes, et de faire des vœux plus ardents que nous en faisons pour les ministres que l'on vient de nous donner¹...

946. — A M. D'ALEMBERT.

29 juillet.

Vous ferez assurément une très-bonne action, mon cher philosophe, d'écrire au roi de Prusse, et de lui donner cent coups d'encensoir, qui seront cent coups d'étrivières pour les assassins de nos deux jeunes gens. Soyez sûr que l'homme en question sera encouragé par vos éloges; il les regardera comme les récompenses de la vertu, et il s'efforcera d'être vertueux, surtout quand il ne lui en coûtera rien ou que du moins il n'en coûtera que très-peu de chose. Il mettra sa gloire à réparer les crimes des fanatiques, et à faire voir qu'on est plus humain dans le pays des Vandales que dans celui des Welches.

Le mémoire de d'Étallonde est trop extrajudiciaire pour l'envoyer à tout le conseil; d'ailleurs on ne fera jamais rien pour lui en France, et il peut faire une fortune honnête en Prusse. Il la fera, si vous fortifiez le roi son maître dans ses bons desseins. Il est comme Alexandre, qui faisait tout pour être loué dans Athènes. Soyez persuadé que ce sera à vous que mon pauvre jeune homme devra son bien-être. Je le ferai partir pour Potsdam dès que vous aurez écrit.

Je viens de lire *le Bon Sens*². Il y a plus que du bon sens dans ce livre; il est terrible. S'il sort de la boutique du *Système de la Nature*, l'auteur s'est bien perfectionné. Je ne sais si de tels ouvrages conviennent dans le moment présent, et s'ils ne donneront pas lieu à nos ennemis de dire : Voilà les fruits du nouveau ministère. Je voudrais bien savoir si les assassins du chevalier

1. Turgot et Malesherbes; voyez lettres 9257 et 9438.

2. *Le Bon Sens, ou Idées naturelles opposées aux idées surnaturelles* (par le baron d'Holbach), 1772, in-12; voyez, tome XXXI, page 151, les notes de Voltaire sur cet ouvrage.

de La Barre ont donné quelque nouvel arrêt contre le bon sens.

Votre bon sens, mon cher ami, tire très-habilement son épingle du jeu. Vous avez raison de ne jamais vous compromettre. Il faut aussi que les deux Bertrands prennent toujours pitié des pattes de Raton. Il faut qu'on laisse mourir le vieux Raton en paix. Il y a une chose qu'il préférerait à cette paix, ce serait de vous embrasser avant de quitter ce monde.

9447. — A M. COLINI.

A Ferney, 31 juillet.

Je n'ai pu encore vous remercier, mon cher ami, de votre lettre du 30 juin. Mes quatre-vingt-deux ans, et toutes les misères qui en sont la suite, me laissent rarement la force de faire tout ce que mon cœur me dicte.

J'ai été vivement touché de la maladie de Son Altesse électorale; je prendrais la liberté de lui écrire s'il n'était pas trop tard. Ce n'est pas assez de faire son devoir, il faut le faire à temps.

Votre médecin du diable¹, qui a exorcisé les malades d'Allemagne, ne me paraît guère plus charlatan que les autres médecins, qui se vantent de connaître la nature et de la guérir. Il est triste que dans notre siècle il y ait encore des malades qui se croient possédés du diable. Mais la philosophie ne sera jamais faite pour le peuple : la canaille d'aujourd'hui ressemble en tout à la canaille qui végétait il y a quatre mille ans.

Je suis un peu accablé des soins que me donne ma colonie de Ferney, qui s'est beaucoup augmentée; mais, quelque chose qui m'arrive, soyez sûr que je ne vous oublierai jamais.

9448. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL².

31 juillet.

Mon cher ange, il faut avoir pour moi grande commisération. Je n'ai jamais mieux senti combien il est triste de passer sa vie loin de vous. Je n'ai pas manqué d'écrire à M. de La Reynière, au sujet de trois paquets que je lui avais envoyés pour vous successivement, depuis environ six semaines. Il m'a répondu, par

1. Le médecin du diable dont parle Voltaire dans cette lettre était Gassener, prêtre à Elwanger. Je lui avais parlé de la scène scandaleuse que cet homme avait faite en Allemagne. (*Note de Colini.*)

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

sa lettre du 23 juillet, qu'il n'en avait reçu aucun. Je lui en avais aussi adressé un pour M. Watelet, et il m'assure que ce paquet ne lui est pas plus parvenu que les autres. Je me le tiens pour dit. Je ne chercherai point d'autres éclaircissements. Je suis confondu. Il faut donc renoncer à toutes les consolations de la vie, lorsqu'on est près de la quitter.

Il était bien doux pour moi de vous ouvrir mon cœur. Vous savez avec quelle confiance je vous ai toujours parlé, et cette confiance n'a jamais été indiscrete. Je ne crois pas vous avoir jamais écrit un mot qui pût déplaire à personne. Non-seulement des paquets très-indifférents ne vous ont pas été rendus, mais je vois que ma lettre de remerciements à M. le maréchal de Duras a eu le même sort. Je n'ai d'autre parti à prendre que de lui en écrire une autre en droiture. Je vous répéterai ici ce que je vous mandais. Je vous disais que mon jeune homme avait obtenu de son maître une place et des encouragements qui lui procureront une fortune honorable, et que par conséquent il n'a plus rien à demander à personne.

Je vous parlais de Le Gros, qui va, comme Lekain, jouant en province. Je ne crois pas qu'on puisse se plaindre ni vous compromettre pour une pareille correspondance.

J'ai lu dans quelques papiers publics que M. le duc de La Vrillière¹ avait la surintendance des postes; cela ne m'a pas paru vraisemblable. Quoi qu'il en soit, je ne sais plus où j'en suis; je sais seulement que je respire encore pour vous aimer de tout mon cœur, et pour vous être attaché bien intimement jusqu'à l'instant où il faudra cesser d'exister.

9449. — A M. DE CHABANON.

3 août.

Mon très-aimable ami, votre ouvrage contre *l'Esprit de parti* est, encore une fois², un très-bon ouvrage; mais il n'est pas étonnant que les malades de la rage se fâchent contre leur médecin. Ils vous remercieront un jour de les avoir guéris. Pour moi, je vous remercie, dès ce moment, d'avoir voulu me guérir de ma passion pour la retraite; mais je tiens plus que jamais à

1. Malesherbes l'avait remplacé comme ministre de la maison du roi.

2. C'est la première fois que Voltaire parle de *l'Esprit de parti*, comédie en cinq actes, qui fait partie du *Théâtre et Poésies de Chabanon*, 1788, in-8°. Mais il doit manquer une lettre, car on n'en a pas de Voltaire à Chabanon depuis le n° 9278, qui est du 31 décembre 1774.

cette passion, que mon âge et mes maux m'ont rendue nécessaire. Quoi ! vous voudriez faire rentrer un vieux boiteux dans la salle du bal ? vous dites que vous méditez une fugue dans mes déserts, et vous me proposez de quitter mes déserts pour le fracas de Paris ! Cela n'est pas conséquent, mon cher ami : d'ailleurs vous sentez bien qu'il ne faut pas laisser soupçonner à personne que je puisse avoir besoin de la moindre faveur pour venir danser dans votre *tripot* avec mes béquilles : rien ne m'empêcherait de faire cette sottise si j'en avais envie.

Il n'y a jamais eu d'exclusion formelle. J'ai toujours conservé ma charge, avec le droit d'en faire les fonctions. Si je demandais permission, ce serait faire croire que je ne l'ai pas.

Que les dieux ne m'ôtent rien,
C'est tout ce que je leur demande.

Les dieux ne me prieront pas, sans doute, de venir dans leur Olympe, et je ne les prierai pas de m'y donner une place. Mon unique désir est d'être oublié dans ma solitude, non pas oublié de tout le monde, car je désire bien vivement que vous et M. d'Argental vous vous souveniez toujours de moi ; je vous prierai même de parler quelquefois de votre vieux malade à M. de Malesherbes, qui est révééré dans mon hôpital comme à Paris.

Ma vieille voix chevrotante ne sera pas entendue au milieu des concerts de ses louanges. Je dis pour lui *vivat*, avant de mourir ; c'est tout ce que je puis faire. Je vous en dis autant. Je vous dis surtout *vive felix*, car *vivere* tout sec est peu de chose.

Sachez qu'on vous regrette à Ferney tout autant qu'à Saxonnet.

9450. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

3 août.

Lekain, dans vos jours de repos,
Vous donne une volupté pure.
On le prendrait pour un héros :
Vous les aimez, même en peinture.
C'est ainsi qu'Achille enchanta
Les beaux jours de votre jeune âge.
Marc-Aurèle enfin l'emporta.
Chacun se plaît dans son image.

Le plus beau des spectacles, sire, est de voir un grand homme, entouré de sa famille, quitter un moment tous les embarras du

trône pour entendre des vers, et en faire, le moment d'après, de meilleurs que les nôtres. Il me paraît que vous jugez très-bien l'Allemagne, et cette foule de mots qui entrent dans une phrase, et cette multitude de syllabes qui entrent dans un mot, et ce goût qui n'est pas plus formé que la langue; les Allemands sont à l'aurore : ils seraient en plein jour, si vous aviez daigné faire des vers tudesques.

C'est une chose assez singulière que Lekain et M^{lle} Clairon soient tous deux à la fois auprès de la maison de Brandebourg. Mais tandis que le talent de réciter du français vient obtenir votre indulgence à Sans-Souci, Gluck vient nous enseigner la musique à Paris. Nos Orphées viennent d'Allemagne, si vos Roscius vous viennent de France. Mais la philosophie, d'où vient-elle ? de Potsdam, sire, où vous l'avez logée, et d'où vous l'avez envoyée dans la plus grande partie de l'Europe.

Je ne sais pas encore si notre roi marchera sur vos traces ; mais je sais qu'il a pris pour ses ministres des philosophes, à un seul près, qui a le malheur d'être dévot¹.

Nous perdons le goût, mais nous acquérons la pensée ; il y a surtout un M. Turgot qui serait digne de parler avec Votre Majesté. Les prêtres sont au désespoir. Voilà le commencement d'une grande révolution. Cependant on n'ose pas encore se déclarer ouvertement ; on mine en secret le vieux palais de l'imposture, fondé depuis 1775 années : si on l'avait assiégé dans les formes, on aurait cassé hardiment l'infâme arrêt qui ordonna l'assassinat du chevalier de La Barre et de Morival. On en rougit, on en est indigné, mais on s'en tient là ; on n'a pas eu le courage de condamner ces exécrables juges à la peine du talion. On s'est contenté d'offrir une grâce dont nous n'avons point voulu. Il n'y a que vous de vraiment grand. Je remercie Votre Majesté avec des larmes d'attendrissement et de joie. J'ai demandé à Votre Majesté² ses derniers ordres, et je les attends pour renvoyer à ses pieds ce Morival, dont j'espère qu'elle sera très-contente.

Daignez conserver vos bontés pour ce vieillard qui ne se porte pas si bien que Lekain le dit.

1. M. le comte du Muy. (K.)

2. Voyez la fin de la lettre 944.

9451. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

4 août.

Je viens de baigner dans ce moment les ailes de papillon-philosophe¹ dans de petits bains fort jolis. Elle n'est point du tout papillon en amitié, et je puis dire, sans aucune finesse, qu'on doit être très-sûr qu'elle n'avait aucun tort quand elle ne reçut pas une certaine visite. Il y avait deux carrosses dans sa cour depuis quelques heures. La personne qui l'accuse de légèreté sur les apparences arriva chez elle un moment avant qu'on donnât l'ordre de laisser entrer. C'est cette méprise qui a occasionné un soupçon assez vraisemblable. Il arrive souvent qu'on cherche finesse où il n'y en a point du tout. Je réponds sur ma vie de l'innocence du papillon, je réponds de la sincère amitié qu'elle a pour le héros ; elle prend le plus grand intérêt à tout ce qui le regarde.

On croit bien que nous avons traité à fond l'affaire du héros. Elle pense que l'on fera naître autant d'incidents que l'on pourra, et qu'on ne cherchera qu'à lasser la patience d'un homme qui doit être déjà très-las de toutes les difficultés qu'on a fait naître dans une affaire si simple.

Le résultat de nos conversations est que les quatre canons de Fontenoy, Gênes, Closter-Severn, et Port-Mahon, ont fait naître un peu d'envie, qu'on s'y est bien attendu, et que M^{me} Pernelle avait raison quand elle disait² que l'envie ne mourrait jamais.

Papillon d'ailleurs a un cœur charmant, incapable d'inconstance en amitié. Pour moi, hibou que je suis, je dois rester et mourir dans mon trou. J'y forme des vœux pour le bonheur du héros ; et je suis bien persuadé que ce bonheur ne sera point traversé par les lignes qu'une Provençale³ a écrites sur une vitre.

9452. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 août.

Il est certain, mon cher ange, qu'il n'y a eu nulle négligence de la part de M. de La Reynière, et qu'il n'a point reçu les pa-

1. M^{me} de Saint-Julien.2. *Tartuffe*, acte V, scène III.3. M^{me} de Saint-Vincent; voyez la lettre 9178.

quets¹. C'est un mystère sacré qu'il n'est pas permis à un profane comme moi d'approfondir.

Papillon-philosophe est actuellement sur les fleurs de Ferney, et bat des ailes. Papillon a instruit le hibou de bien des choses que le hibou ignorait.

J'ai réparé le malheur de mes paquets, en écrivant en droiture à M. le maréchal de Duras², et en lui demandant bien pardon d'une méprise dont je n'ai pas été coupable.

S'il est vrai, mon cher ange, qu'il y eût place pour Cicéron, pour Catilina, et pour César³, dans les fêtes qu'on prépare pour les princesses des pays subjugués autrefois par ce César⁴, je compterais sur vos bontés auprès de monsieur le maréchal, dont vous êtes l'ami. Votre suffrage seul suffirait pour le déterminer, et je vous aurais l'obligation d'être compté dans Versailles parmi ceux qui cultivent les lettres avec quelque honneur. J'aurais grand besoin qu'on me regardât comme un homme qui s'est appliqué à travailler dans l'école de Corneille, et non pas comme un écrivain de livres suspects.

Papillon-philosophe m'a appris que la petite cabale du *Bon Sens* m'attribuait ce cruel et dangereux ouvrage. Je réponds à cette imputation :

Seigneur, je crois surtout avoir fait éclater
La haine des forfaits qu'on ose m'imputer⁵.

J'ai toujours regardé les athées comme des sophistes impudents ; je l'ai dit, je l'ai imprimé. L'auteur de *Jenny*⁶ ne peut pas être soupçonné de penser comme Épicure. Spinoza lui-même admet dans la nature une intelligence suprême. Cette intelligence m'a toujours paru démontrée. Les athées qui veulent me mettre de leur parti me semblent aussi ridicules que ceux qui ont voulu faire passer saint Augustin pour un moliniste.

Vous voyez qu'amis et ennemis ont également cherché à donner mauvaise opinion de moi dans le ciel et sur la terre. Je ne sais plus où me sauver ; je suis pourtant à l'ombre de vos

1. Voyez lettre 9432.

2. Cette lettre manque.

3. Personnages de *Rome sauvée*.

4. La princesse Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière de France, sœur de Louis XVI, épousa, le 27 août 1775, Charles-Emmanuel-Ferdinand-Marie, prince de Piémont.

5. *Phèdre*, acte IV, scène II.

6. C'est Voltaire qui est l'auteur de *Jenny*, ou *le Sage et l'Athée*, voyez tome XXI, page 523.

ailes, et probablement le diable ne viendra pas me prendre là ; vous lui diriez *vade retro*.

Le neveu du pape Rezzonico est venu me voir, malgré ma mauvaise réputation ; je compte plus sur vous à la cour de France que sur lui à la cour de Rome. Je vous conjure donc, mon cher ange, d'engager le premier gentilhomme de la chambre à faire ce que vous avez si bien imaginé. Rien n'est plus aisé, et ces bagatelles réussissent quelquefois. Cela peut contribuer à me laisser finir tranquillement ma vie ; mais vous, mon cher ange, songez que votre amitié me la fait passer heureusement, songez que vous êtes toujours ma première consolation, soit de près, soit de loin. Je vous embrasse plus tendrement que jamais, mon cher ange ; M^{me} Denis se joint à moi. Papillon-philosophe paraît vous aimer autant que nous vous aimons ; et moi, qui me crois plus philosophe que papillon, je me vante de l'emporter sur elle en sentiments pour vous.

Je me flatte que cette lettre arrivera à bon port.

9453. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL ¹.

5 août.

Voilà, mon cher ange, le factum de ce pauvre garçon². Le ministère n'a pas voulu qu'il perçât dans le monde ; il sera du moins connu de vous. Nous aimons bien mieux votre suffrage que celui d'un parlement. Toute cette aventure pourra un jour être mise à côté de celle des Calas dans les bibliothèques des honnêtes gens, à la tête desquels vous êtes. Papillon-philosophe m'enchanté, car nous parlons continuellement de vous.

9454. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET ³.

7 août 1775.

Oh ! la bonne chose, la raisonnable chose, et même la jolie chose, que la *Lettre au prohibitif*⁴ ! Cela doit ramener tous les esprits, pour peu qu'il y ait encore dans Paris de bon sens et de bon goût. Je ne puis assez vous remercier, monsieur, d'avoir bien

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Le Cri du sang innocent*, saisi à la poste.

3. *Œuvres de Condorcet*, tome I^{er} ; Paris, 1847.

4. *Lettre d'un laboureur de Picardie à M. N. (Necker), auteur prohibitif*.

voulu me faire parvenir cet excellent ouvrage. C'est à mon gré un service essentiel que vous rendez au bon goût et à la patrie. Le livre que votre Picard foudroie me paraît ressembler en son genre à la *Henriade* de Fréron et de La Beaumelle. La seule différence est que l'une est une sottise de gredins, et l'autre une sottise de Trimalcion.

J'ai craint un moment que le mémoire de mon jeune homme ne déplût à quelques ministres, mais j'apprends que mes terreurs étaient mal fondées ; au reste, il ne demande rien, il s'est contenté de dire la vérité. On ne peut assurément lui en savoir mauvais gré.

Voilà un terrible fou que cet homme qui veut exterminer l'*Encyclopédie*¹. Il n'y a qu'un homme en France aussi insolent que lui, et c'est son frère².

Continuez, mon cher et respectable philosophe ; éclairez le genre humain dans tous les genres ; tâchez que Raton meure en paix, et puisse-t-il avoir le bonheur de vous voir avant de mourir ! V.

9455. — A. M. DE VAINES.

7 août.

Votre lettre, monsieur, m'a rassuré : je vous dois mon repos. Un pauvre étranger comme moi s'alarme aisément. Je craignais d'avoir été indiscret, et je tremblais surtout de vous voir compromis.

Je suis enchanté que mon jeune homme vous ait paru sage. On me dit que M. Turgot en a été aussi content que vous ; ces deux suffrages, appuyés de celui de M. de Condorcet, doivent suffire. Il n'y a plus rien à demander à personne : j'ai toujours pensé que c'était assez que la vérité fût connue des philosophes tels que vous. Nous ne cherchons point à plaire aux assassins en robe. Ceux qui préfèrent le temps où nous sommes à celui de M. Colbert ont évidemment raison dans un point essentiel ; c'est qu'il n'y avait pas, sous ce ministre, un homme en votre place qui eût votre goût et votre philosophie.

Je vais faire chercher à Lausanne toutes les petites bagatelles dont vous vous êtes amusé, et dont on a fait un recueil. Je vous les enverrai par petites parties numérotées, afin de ne pas grossir les paquets, et je vous supplierai de me mander seulement : J'ai

1. Lefranc de Pompignan.

2. Jean-Georges Lefranc, évêque du Puy-en-Velay.

reçu le numéro 1, le numéro 2, etc.; les paquets seront sous l'enveloppe de M. Turgot.

M. de Condorcet m'a envoyé la *Lettre d'un fermier de Picardie*¹; ce fermier est un homme de très-grand sens et de très-bonne compagnie; je voudrais bien souper avec lui.

Conservez, monsieur, vos bontés pour le pauvre malade.

9456. — A M. LE BARON CONSTANT DE REBECQUE.

9 août.

Je suis enchanté, monsieur, de vos lettres et de vos reproches; mais pour ces reproches si aimables, je vous jure que je ne les mérite pas. Si j'avais eu l'envie et le pouvoir de faire un tour dans le pays de Vaud, ce serait assurément à Fantaisie que je donnerais la préférence, quand le seigneur de Fantaisie serait dans son château; mais mon triste état ne me permet pas de pareilles courses. Il faut que j'attende chez moi, tout doucement, la fin de mes maladies, dont la mort a bien l'air de me délivrer bientôt.

Je ne compte point finir comme votre brave aumônier. Il ne m'appartient pas de mourir en Caton, n'ayant pas vécu comme lui. Au reste, je ne suis point surpris que votre homme se soit ennuyé à la lecture du livre de Formey contre le suicide, au point d'être tenté de faire le contraire de ce que ce bavard recommande. A l'égard de votre jeune homme, qui s'est donné tant de coups de canif, c'est assurément un mauvais raisonneur: car pourquoi faire en cinquante fois ce qu'on peut faire en une?

En général je ne blâme personne, et je trouve très-bon qu'on sorte de sa maison quand elle déplaît; mais je voudrais qu'on attendît au moins huit jours: car personne n'est sûr de penser de la même façon huit jours de suite sur ces choses-là.

On commence à imiter en France votre gouvernement suisse. On veut ménager le peuple; on le délivre des corvées: tout le monde crie *Hosanna!* Pour moi, je suis comme Gilles le niais, qui fait ses petits tours à six pouces de terre, pendant que les voltigeurs dansent dans la moyenne région de l'air. J'ai la vanité d'achever ma petite ville, quoique je sois très-sûr de mourir à la peine.

Je vous embrasse, je vous regrette, et je vous prie de me conserver votre amitié.

1. *Lettre d'un laboureur de Picardie à M. N. (Necker), auteur prohibitif à Paris, 1775, in-8°.*

9157. — A M. MARIN¹.

11 août.

Vous ne me parlez donc plus de votre belle idée philosophique, et si vous vous souvenez encore de moi, vous ne vous souvenez pas que vous aviez eu envie de faire un petit établissement dans mon voisinage. Cependant je vous assure qu'il y a des philosophes qui ont pris ce parti. Nous étions, il y a quelques jours, douze habitants de Ferney à table; chacun a sa maison et son jardin. Pour de grandes possessions, cela est impossible. Nous avons plusieurs bibliothèques. Le pays d'ailleurs est charmant l'été; l'hiver est triste, mais il l'est partout, excepté peut-être sur la côte d'Afrique.

J'ajouterai encore que, outre nos philosophes, nous avons une colonie d'horlogers qui font un commerce d'environ 500,000 francs par an. Cette colonie nous a donné des fêtes magnifiques pour la convalescence de M^{me} Denis. Enfin nous espérons que le gouvernement, qui commence à faire tant de bien, daignera jeter les yeux sur notre petite entreprise.

Si vous aviez suivi la belle inspiration que vous aviez eue de venir favoriser notre colonie, il ne tenait qu'à vous; vous nous auriez encouragés. On bâtit actuellement une douzaine de maisons nouvelles, vous auriez choisi; mais vous êtes comme les pêcheurs qui se laissent toucher un moment de la grâce, et qui ne persévèrent point: vous n'avez eu qu'une velléité passagère de renoncer au monde.

Je ne sais si vous voyez quelquefois M. Panckoucke, l'ami de votre ami M. Linguet. Il a vu en passant une partie de cette colonie; il vous dirait qu'on y passe sa vie assez doucement.

Au reste, je vous prie de dire à M. Linguet qu'un de nos plus grands plaisirs est de lire son journal, qui devient de jour en jour plus intéressant. Vous savez qu'on l'avait consulté sur une affaire affreuse de la part d'un jeune homme très-malheureux qui était alors chez moi, et qui voulait obtenir à peu près la même grâce, ou plutôt la même justice que la famille Calas avait obtenue. Ce jeune homme très-estimable a pris enfin le parti de ne rien demander, mais d'exposer au roi toute l'horreur d'un jugement qui indigne encore la France et l'Europe. Il est devenu ingénieur du roi de Prusse, qui de plus lui a donné un grade

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

dans ses armées avec une pension. Cela vaut mieux que de recommencer un procès à Paris, ou de faire entériner des lettres de grâce. Dites tout cela à M. Linguet quand vous le verrez, et conservez un peu d'amitié pour le vieillard du mont Jura.

9458. — DE M. LE MARQUIS DE CONDORCET¹.

Ce samedi, 12 août 1775.

L'ami J.-G.² est entré dans l'assemblée du clergé, et y a fait un beau discours contre la philosophie, et il a dit : « Qui le croirait, messieurs ? *Le sanctuaire des lettres est devenu le repaire de l'incrédulité et de l'irréligion.* — Mais, monsieur, a dit un autre archevêque, vous n'y songez pas ! Nous sommes sept évêques dans l'Académie. » J.-G. a repris : « *Que serait-ce si, malgré les règles immuables de la prudence et les maximes de la plus saine politique, la protection accordée à l'impiété venait à entrer dans les vues du gouvernement ?* » Chacun se disait à l'oreille : « Cet homme-là prend donc l'assemblée pour un concile d'oies ? Mais nous ne sommes plus au temps de saint Grégoire de Nazianze. » Alors J.-G. a tiré de sa poche un projet de lettre au roi, car dans cette famille on aime à écrire au roi³. D'abord, le clergé devait y rappeler à Sa Majesté les sages lois de saint Louis, de François I^{er}, de Louis XIV, etc., etc., contre les blasphémateurs ; et on ajoutait qu'il fallait établir des peines plus sévères contre les écrivains qui, non contents de blasphémer, donnaient des leçons de blasphèmes. « Monsieur, a dit un des évêques, mais les lois de Louis XIV condamnent les blasphémateurs à avoir la langue coupée ; vous demandez un supplice plus grave pour les philosophes, et cela ne peut signifier qu'une peine de mort. Savez-vous que nous ne pourrions pas signer une telle lettre sans devenir *irréguliers*, et, qui est pis, ridicules et odieux ? » J.-G. a remis son papier dans sa poche, et il disait à un de ses confidents : « L'incrédulité a pénétré jusque dans l'assemblée. Je ne vois plus pour la religion d'appuis fidèles que monsieur l'archevêque, mon frère et Fréron. » Car Fréron a l'intendance des petits dogues qu'on élève contre la philosophie ; il les dresse à aboyer, et il les enivre, mais ce n'est pas de gloire.

Papillon-philosophe⁴ voit bien mauvaise compagnie s'il voit des gens qui vous attribuent *le Bon Sens*⁵. C'est comme les écoliers à qui les col-

1. *Œuvres de Condorcet*, tome I^{er} ; Paris, 1847.

2. Jean-George Lefranc.

3. « Il faut que tout l'univers sache que le roi s'est occupé de mon discours » [à l'Académie]. (*Mémoire de Lefranc de Pompignan*).

Lefranc de Pompignan dit à tout l'univers
Que le roi lit sa prose, et même encor ses vers.

(*Le Russe à Paris.*)

4. M^{me} de Saint-Julien.

5. Ouvrage du baron d'Holbach.

porteurs disent que les turpitudes qu'ils leur apportent sont de vous, pour les vendre un écu de plus. Jamais les gens *censés* ou *sensés* n'ont entendu parler de ces imputations. On vous reproche au contraire d'avoir trop crié contre les athées. Je conviens qu'ils ont eu tort d'écrire des déclamations, et de les écrire très-longuement. Je conviens que s'il est dangereux que le déisme ne mène à la superstition, il était inutile de le dire, à présent qu'il est question d'aller de la superstition vers le déisme. Je conviens que c'est une grande maladresse de vouloir faire dépendre la chute d'une superstition absurde et sanguinaire de la décision d'une question de métaphysique qui demeurera obscure encore longtemps, et peut-être toujours. Mais les athées sont sous le couteau, et le couteau qui les égorgerait se plongerait bientôt dans le sang des déistes; et si on permettait de rechercher les athées, Christophe de Beaumont et Denis Pasquier appelleraient athée quiconque èverait des doutes sur la dévotion du sacré cœur ou sur l'infailibilité u parlement.

Ne disons pas de mal des athées.

9459. — A M. CHRISTIN.

12 auguste.

Vos quinze pages, mon cher ami, disent beaucoup plus et beaucoup mieux que les gros mémoires des autres avocats. Je n'ai jamais rien vu de si bien fait que votre nouvel écrit. La seule chose qui me fasse un peu de peine, c'est ce malheureux aveu de vingt-quatre communiers en 1684; j'ai toujours peur que cette pièce ne serve de prétexte contre vos excellentes raisons. Vous avez des ennemis dangereux, vous combattez l'intérêt de tous les seigneurs, et surtout des moines. J'espère tout des bonnes raisons que vous alléguez, et je crains tout de l'artifice de nos adversaires.

M^{me} de Saint-Julien est ici. Elle écrit à M^{me} de Grosbois. Si vous perdez, elle vous soutiendra au conseil. Enfin on pourra obtenir du ministère l'abolition d'un usage qui déshonore la France. Le conseil est composé d'hommes justes et vraiment philosophes. Celui qui vient de supprimer les corvées pourrait bien supprimer l'esclavage. On vous en aura la première obligation. J'attends la grande journée du 19. Combattez, mon cher ami; je lève les mains au ciel ¹.

1. Dans l'*Exode*, xvii, Moïse lève les mains au ciel pendant le combat des Israélites contre les Amalécites.

9460. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 13 août.

C'est à vous qu'il faut attribuer tout le bien qu'on aurait voulu faire à Morival. Le protecteur des Calas et des Sirven méritait de réussir de même en faveur du premier. Vous avez eu le rare avantage de réformer, de votre retraite, les sentences cruelles des juges de votre patrie, et de faire rougir ceux qui, placés près du trône, auraient dû vous prévenir. Pour moi, je me borne dans mon pays à empêcher que le puissant n'opprime le faible, et d'adoucir les sentences qui quelquefois me paraissent trop rigoureuses. Cela fait une partie de mes occupations. Lorsque je parcours les provinces, tout le monde vient à moi ; j'examine par moi-même et par d'autres toutes les plaintes, et je me rends utile à des personnes dont j'ignorais l'existence avant d'avoir reçu leurs mémoires. Cette révision rend les juges plus attentifs, et prévient les procédés trop durs et trop rigoureux.

Je félicite votre nation du bon choix que Louis XVI a fait de ses ministres. « Les peuples, a dit un ancien, ne seront heureux que lorsque les sages seront rois ¹. » Vos ministres, s'ils ne sont pas rois tout à fait, en possèdent l'équivalent en autorité. Votre roi a les meilleures intentions : il veut le bien ; rien n'est plus à craindre pour lui que ces pestes des cours qui tâcheront de le corrompre et de le pervertir avec le temps. Il est bien jeune ; il ne connaît pas les ruses et les raffinements dont les courtisans se servront pour le faire tourner à leur gré, afin de satisfaire leur intérêt, leur haine, et leur ambition. Il a été dans son enfance à l'école du fanatisme et de l'imbécillité : cela doit faire appréhender qu'il ne manque de résolution pour examiner par lui-même ce qu'on lui a appris à adorer stupidement.

Vous avez prêché la tolérance : après Bayle, vous êtes, sans contredit, un des sages qui ont fait le plus de bien à l'humanité. Mais si vous avez éclairé tout le monde, ceux que leur intérêt attache à la superstition ont rejeté vos lumières ; et ceux-là dominent encore sur les peuples.

Pour moi, en fidèle disciple du patriarche de Ferney, je suis actuellement en négociation avec mille familles mahométanes, auxquelles je procure des établissements et des mosquées dans la Prusse occidentale ². Nous aurons des ablutions légales, et nous entendrons chanter *hilli* ³, *halla!* sans nous scandaliser. C'était la seule secte qui manquait dans ce pays.

Le vieux Pöllnitz est mort ⁴ comme il a vécu, c'est-à-dire en friponnant

1. On lit dans Rabelais (*Gargantua*, chap. xlv, dernier alinéa) : « C'est, dist Gargantua, ce que dict Platon, liv. V, *De Republ.*, que lors les républicques seroyent heureuses quand les rois philosopheroient, ou les philosophes regneroient. »

2. Il n'existe aucune trace d'un pareil établissement dans la Prusse occidentale.

3. Frédéric veut parler du cri des mahométans.

4. Le 23 juin.

encore la veille de son décès. Personne ne le regrette que ses créanciers. Pour notre respectable et bon milord ¹, il se porte à merveille; son âme honnête est gaie et contente. Je me flatte que nous le conserverons encore longtemps. Sa douce philosophie ne l'occupe que du bien. Tous les Anglais qui passent ici vont chez lui en pèlerinage. Il loge vis-à-vis de Sans-Souci, aimé et estimé de tout le monde. Voilà une heureuse vieillesse.

Tout ce que vous dites de nos évêques teutons n'est que trop vrai. Ce sont des *porcs engraisés des dîmes de Sion* ². Mais vous savez aussi que dans le saint empire romain l'ancien usage, la Bulle d'or, et telles autres antiques sottises, font respecter les abus établis. On les voit, on lève les épaules, et les choses continuent leur train.

Si l'on veut diminuer le fanatisme, il ne faut pas d'abord toucher aux évêques; mais si l'on parvient à diminuer les moines, surtout les ordres mendiants, le peuple se refroidira : celui-là, moins superstitieux, permettra aux puissances de ranger les évêques selon qu'il conviendra au bien de leurs États. C'est la seule marche à suivre. Miner sourdement et sans bruit l'édifice de la déraison, c'est l'obliger à s'écrouler de lui-même. Le pape, vu la situation où il se trouve, est obligé de donner des brefs et des bulles tels que ses chers fils les exigent de lui. Ce pouvoir, fondé sur le crédit idéal de la foi, perd à mesure que celle-ci diminue. S'il se trouve à la tête des nations quelques ministres au-dessus des préjugés vulgaires, le saint-père fera banqueroute. Déjà ses lettres de change et ses billets au porteur sont à demi décrédités. Sans doute que la postérité jouira de l'avantage de pouvoir penser librement, qu'elle ne verra point, comme nous, des horreurs telles qu'en a produit Toulouse, Abbeville, etc. Les Morival de cet heureux siècle n'auront point à craindre les barbaries exercées sur les Morival d'aujourd'hui. Vous n'avez qu'à me l'envoyer directement ici : je le considère comme une victime échappée au glaive du sacrificateur, ou, pour mieux dire, du bourreau.

Je pars pour la Silésie. Je ne pourrai être de retour ici que le 4 ou le 5 du mois prochain : ainsi il aura tout le temps d'arranger son voyage. Dans quelque lieu que je me trouve, mes vœux seront les mêmes pour le patriarche de Ferney; et faute de pouvoir l'entendre chemin faisant, je m'entretiendrai avec ses ouvrages. *Vale*.

FÉDÉRIC.

P. S. Vous voyagez avec moi sans vous en apercevoir, et vous me ferez plaisir sans qu'il vous en coûte, et je vous bénirai en chemin comme de coutume.

9161. — A. M. DE LA HARPE.

15 août.

Malgré votre belle imagination, mon cher ami, vous n'imaginez pas le plaisir que vous me faites en m'apprenant que vous

1. Milord Maréchal; voyez une note sur la lettre 9444.

2. Vers de Voltaire dans *le Temple de l'Amitié*; voyez tome IX, page 374.

avez les deux prix ; vous faites de vos ennemis *scabellum pedum tuorum*¹. Vous marchez au temple de la gloire sur le dos et sur le ventre des Fréron et des Clément. Vous jugez avec quelle impatience tous ceux qui sont à Ferney attendent vos épîtres en vers et votre éloge en prose du maréchal de Catinat.

Savez-vous bien que je suis tenté de venir me mettre dans un petit coin, à la première représentation de *Menzicof*²? Mes entrailles paternelles s'émeuvent de tendresse à chacun de vos succès. Vous devez être à présent dans le fracas des triomphes, des compliments et des nouveaux amis. Les récompenses de la cour seront pour Fontainebleau. Fréron en mourra de rage, s'il ne meurt pas d'indigestion au cabaret : ce sera Apollon qui aura tué le serpent Python.

Il est vrai que Ferney devient une ville singulière et assez jolie ; mais je désespère de vous y voir. Vous ne quitterez plus jamais Paris, vous y serez nécessaire. Il semble que le nouveau ministère soit exprès pour vous. Vous avez dans M. de Vaines un ami bien digne de l'être. Je lui ai envoyé *le Cri du sang innocent*³, et cette *Diatribes*⁴ dont vous me parlez. Tout cela est un peu de la moutarde après dîner.

Le jeune homme qui faisait crier le sang innocent, et qui a demeuré chez moi un an, n'a plus à crier. Le roi son maître vient de réparer la barbarie juridique de *Messieurs* ; il l'appelle auprès de sa personne, il lui donne une compagnie, une place d'ingénieur et une pension. Cela vaut mieux qu'une révision de procès, dont l'événement est toujours douteux, ou qu'une grâce honteuse, qui exige des cérémonies infâmes.

Si M. de Vaines ne vous a pas remis ces deux petits ouvrages, je vais lui en envoyer d'autres.

Je vous embrasse dans la joie de mon cœur.

9462. — A MM. LES ÉDITEURS

DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DES ROMANS.

15 août.

Vous rendez un vrai service, messieurs, à la littérature, en faisant connaître les romans ; et on a une vraie obligation à

1. Psaume cix, verset 2.

2. Cette tragédie de La Harpe fut représentée à Fontainebleau en novembre 1775, mais ne fut pas jouée à Paris ; elle est imprimée.

3. Il est tome XXIX, page 375.

4. *Diatribes de l'auteur des Ephémérides*, tome XXIX, page 359.

M. le marquis de Paulmy de vouloir bien ouvrir sa bibliothèque à ceux qui veulent nous instruire dans un genre qui a précédé celui de l'histoire. Tout est roman dans nos premiers livres : Hérodote, Diodore de Sicile, commencent tous leurs récits par des romans. *L'Iliade* est-elle autre chose qu'un beau roman en vers hexamètres ? et les amours d'Énée et de Didon, dans Virgile, ne sont-ils pas un roman admirable ?

Si vous vous en tenez aux contes qui nous ont été donnés pour ce qu'ils sont, pour de simples ouvrages d'imagination, vous aurez une assez belle carrière à parcourir. On voit dans presque tous les anciens ouvrages de cette espèce un tableau fidèle des mœurs du temps. Les faits sont faux, mais la peinture est vraie ; et c'est par là que les anciens romans sont précieux. Il y a surtout des usages qu'on ne retrouve que dans ces anciens monuments.

Les premiers volumes que vous avez donnés au public m'ont paru très-intéressants. Vous avez bien fait de mettre Pétrone à la tête des plus singuliers romans de l'antiquité ; c'est là qu'on voit en effet les mœurs des Romains du temps des premiers Césars, surtout celles de la bourgeoisie, qui forme partout le plus grand nombre. Le Turcaret de notre Le Sage n'approche pas de Trimalcion : ce sont l'un et l'autre deux financiers ridicules ; mais l'un est un impertinent de la capitale du monde, et l'autre n'est qu'un impertinent de Paris.

Vous ne paraissez pas persuadés que cette satire bourgeoise soit l'ouvrage que le consul Caius Petronius envoya à l'empereur Néron, avant de mourir par ordre de ce tyran. Vous savez que l'auteur de la satire que nous avons s'intitule *Titus Petronius* ; mais ce qui est bien plus différent encore, c'est la bassesse et la grossièreté des personnages, qui ne peuvent avoir aucun rapport avec la cour d'un empereur : il y a plus loin de Trimalcion à Néron que de Gilles à Louis XIV.

Si l'on veut lire l'article PÉTRONE dans les *Questions sur l'Encyclopédie*¹, on y verra des preuves évidentes de la méprise où sont tombés tous les commentateurs qui ont pris l'imbécile Trimalcion pour l'empereur Néron, sa dégoûtante femme pour l'impératrice Poppée, et des discours insupportables de valets ivres pour de fines plaisanteries de la cour. Il est aussi ridicule d'at-

1. Dans les *Questions sur l'Encyclopédie* (qui sont refondues dans le *Dictionnaire philosophique*), Voltaire avait, comme nous l'avons dit tome XX, page 195, reproduit le chapitre xiv du *Pyrrhonisme de l'histoire* ; voyez tome XXVII, page 261.

tribuer ce roman à un consul que d'imputer au cardinal de Richelieu un prétendu *Testament politique*¹ dans lequel la vérité et la raison sont insultées presque à chaque ligne.

L'Ane d'or d'Apulée est encore plus curieux que la satire de Pétrone. Il fait voir que la terre entière retentissait, dans ces temps-là, de sortilèges, de métamorphoses et de mystères sacrés.

Les romans de notre moyen âge, écrits dans nos jargons barbares, ne peuvent entrer en comparaison ni avec Apulée et Pétrone, ni avec les anciens romans grecs tels que *la Cyropédie* de Xénophon ; mais on peut toujours tirer quelques connaissances des mœurs et des usages de notre XI^e siècle jusqu'au XV^e, par la lecture de ces romans mêmes.

On a judicieusement remarqué que La Fontaine a tiré la plupart de ses contes des romanciers du XV^e et du XVI^e siècle ; et parmi ces contes mêmes il y en a plusieurs qui se perdent dans la plus haute antiquité, et dont on retrouve des traces dans Aulu-Gelle et dans Athénée. Il ne faut pas croire que La Fontaine ait embelli tout ce qu'il a imité. Il a pris *l'Anneau d'Hans Carvel* dans Rabelais : Rabelais l'avait pris dans l'Arioste, et l'Arioste avoue que c'était un conte très-ancien ; mais ni La Fontaine ni Rabelais n'ont rendu ce conte aussi vraisemblable ni aussi plaisant qu'il l'est dans l'Arioste.

Fu già un pittor (non mi ricordo il nome),
 Che dipingere il diavolo solea
 Con bel viso, begli occhi, e belle chiome.
 Nè piè d'angel nè corna gli facea ;
 Nè facea sì leggiadro, nè sì adorno
 L'angel da Dio mandato in Galilea.
 Il diavolo reputandosi a gran scorno
 S' ei fosse in cortesia da costui vinto,
 Gli apparue in sogno un poco innanzi il giorno
 E gli disse in parlar breve e succinto,
 Chi egli era, e che venia per render merto
 Dell' averlo sì bel sempre dipinto.

(Satira prima.)

C'est ainsi que la fable des compagnons d'Ulysse changés en bêtes par Circé, et qui ne veulent point redevenir hommes, est entièrement imitée de *l'Ane d'or* de Machiavel, et ne lui est pas supérieure, quoiqu'elle ait le mérite d'être plus courte.

1. Voyez tome XXIII, page 427 ; et XXV, 277.

Je ne sais pas pourquoi il est dit, dans le second volume de la *Bibliothèque des romans*, page 103, que le *Pâté d'anguilles* est dans La Fontaine un modèle de l'*art de conter*. On en donne pour preuve ces vers-ci :

Hé quoi ! toujours pâtés au bec !
 Pas une anguille de rôtie !
 Pâtés tous les jours de ma vie-
 J'aimerais mieux du pain tout sec.
 Laissez-moi prendre un peu du vôtre ;
 Pain, de par Dieu, ou de par l'autre !
 Au diable ces pâtés maudits !
 Ils me suivront en paradis,
 Et par-delà, Dieu me pardonne.

Je crois sentir comme un autre toutes les grâces naïves de La Fontaine ; mais je vous avoue que je ne les aperçois pas dans les vers que je viens de vous citer.

Ma lettre deviendrait un volume si je cherchais les plus anciennes origines des romans, des contes et des fables ; je les retrouverais peut-être chez les premiers brachmanes et chez les premiers Persans.

Je ne vous parle pas de la plus ancienne de toutes les fables connues parmi nous, qui est celle des arbres qui veulent se choisir un roi. Sans me perdre dans toutes ces recherches, je finis par vous remercier de vos deux premiers volumes ; je vous attends au charmant roman du *Télémaque*.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, messieurs, votre, etc.

9463. — A M. DE VAINES.

15 août.

J'ai eu l'honneur, monsieur, de vous envoyer deux *Cri du sang innocent* et deux *Diatribes*, sous l'enveloppe de M. Turgot, n° 1 ; j'envoie aujourd'hui n° 2. Voulez-vous bien avoir la bonté d'en donner un à M. de La Harpe ? Je suis enchanté de ses nouveaux succès. Voilà un nouveau jour qui se lève dans la littérature, comme dans le gouvernement. V.

9464. — DE M. D'ALEMBERT.

Ce mardi, 15 août.

Je ne sais, mon cher et illustre maître, par quelle fatalité je n'ai reçu que samedi au soir 12 votre lettre du 29. J'ai écrit dès le lendemain ¹ au roi de Prusse une lettre telle que vous pouvez la désirer, et cette lettre a dû partir par le courrier d'hier. Je souhaite à cet honnête et intéressant jeune homme tout le succès et le bonheur qu'il mérite, et je n'oublierai rien pour entretenir son auguste protecteur dans les sentiments de bonté qu'il a pour lui. Voilà ce que j'ai fait à votre prière et à sa considération, et dont je vous donne avis sans délai par le courrier le plus prochain, afin que vous preniez vos mesures en conséquence. Êtes-vous content de moi ? c'est au moins bien sûrement mon intention.

Vous l'êtes sans doute de ce que M. de La Harpe vient de remporter pour la quatrième fois le prix d'éloquence, et pour la quatrième fois encore le prix de poésie, et pour la seconde fois les deux prix dans le même jour, et de plus encore le premier accessit en vers ². Le voilà comblé de gloire, et ses ennemis, de rage ; aussi ne s'endorment-ils pas, et ils lui suscitent, en ce même moment, une affaire désagréable pour un article du *Mercury* ³, où sa faute, s'il en a fait une, est bien légère, mais sera bien grossie par l'envie et par la haine.

Je pense comme vous sur ce *Bon Sens*, qui me paraît un bien plus terrible livre que le *Système de la Nature*. Si on abrégait encore ce livre (ce qu'on pourrait aisément, sans y faire tort), et qu'on le mit au point de ne coûter que dix sous, et de pouvoir être acheté et lu par les cuisinières, je ne sais comment s'en trouverait la cuisine du clergé, qui dans ce moment ferait bien des sottises si quelques évêques raisonnables ne l'empêchaient. Adieu, mon cher maître ; vous avez peut-être actuellement à Ferney M^{me} la duchesse de Châtillon et M. le comte d'Anlezy, à qui j'ai donné pour vous une lettre ⁴ dont ils n'auront pas besoin quand vous les connaîtrez. Nous attendons mille bonnes choses des ministres vertueux qui entourent le trône, et nous espérons de n'être pas trompés. *Vale iterum*.

9465. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 18 août.

M. François de Neufchâteau, que je ne connaissais pas, vint hier chez moi, mon cher et illustre ami. Il me parut indigné de cette infamie que l'ombre de

1. La lettre de d'Alembert est en effet du 13 août.

2. L'*Éloge de Catinat*, par La Harpe, avait remporté le prix d'éloquence. Les *Conseils à un jeune poète*, par le même auteur, avaient obtenu le prix de poésie. Son *Épître au Tasse* avait eu l'accessit.

3. Le parlement de Paris, sur le réquisitoire de Seguiet, sévit le 7 septembre contre les rédacteurs du *Mercury*, à l'occasion d'un extrait que La Harpe y avait donné de la *Diatribes à l'auteur des Éphémérides*.

4. Elle manque.

La Beaumelle, menée par le squelette de Fréron, vient de publier contre *la Henriade*¹; et il me dit qu'il avait fait un mémoire où il rendait plainte contre cette atrocité, que je ne connais que par ce qu'il m'en a dit: car je fais justice de ces rapsodies en n'en lisant jamais aucune. Il m'a dit vous avoir écrit pour vous prier de l'autoriser à poursuivre cette canaille morte et vivante, et m'a prié de vous en écrire aussi. J'ai fort applaudi à l'honnêteté et au zèle de ce jeune homme, et je lui ai répondu de votre reconnaissance et de celle de tous les gens de lettres dignes de porter ce nom. Il serait temps, ce me semble, qu'on fit justice de pareils maraudeurs. A quoi servirait-il d'avoir tant d'honnêtes gens dans le ministère, si les gredins triomphaient encore? M. de Neufchâteau attend, mon cher maître, une lettre de vous qui l'encourage, et dont il est bien digne. Je désire beaucoup et la publication et le succès du mémoire qu'il prépare, et j'espère que les Welches mêmes, tout Welches qu'ils sont, y applaudiront pour le moins autant qu'à l'Opéra-Comique. Adieu, mon cher et illustre maître; je vous embrasse, et vous souhaite autant de santé et d'années que vous avez de gloire.

BERTRAND l'ainé.

9466. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC².

A Ferney, 19 août.

Deux invalides qui sont dans mon voisinage me chargent de vous demander une grâce. Ils ont entendu dire que vous aviez de la bonté pour moi. Ils ne savent pas peut-être que je ne dois point en abuser, et que je dois me borner à vous remercier de toutes celles que vous m'avez faites. Je ne les oublie point, quand je relis l'*Histoire du maréchal de Saxe* et le manuscrit d'un jeune théologien³ qui devrait être à la tête d'un régiment et d'une académie.

J'ai l'honneur d'être, avec la reconnaissance la plus respectueuse, monsieur, votre, etc.

9467. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG⁴.

Ferney, 20 août.

Le vieux malade de Ferney reçoit, monsieur, dans ce moment, la lettre dont vous l'avez honoré, du 10 août, datée de

1. *Commentaire sur la Henriade, par feu M. de La Beaumelle, revu et corrigé par M. F.....* (Fréron), 1775, 1 vol. in-4°, ou 2 vol. in-8°.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. L'abbé d'Espagnac, fils du baron. Il avait obtenu un accessit à l'Académie pour son *Éloge de Catinat*. C'est le même qui agiota plus tard et mourut sur l'échafaud en 1794.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

Perpignan ; il est consolé de tous ses maux par le souvenir dont vous l'honorez. Vous le ressuscitez déjà par l'espérance que vous lui donnez qu'il aura l'honneur de vous faire sa cour à votre passage par notre quatorzième canton suisse.

M^{me} Denis, qui a été très-malade et qui est en convalescence, se dispose à avoir l'honneur de vous recevoir. Vous sentez combien nous sommes flattés de la bonté que vous avez de venir dans notre petit ermitage.

Je suppose que vous êtes actuellement occupé de l'inspection des troupes ; vous daignez venir vous délasser de vos travaux dans notre paisible campagne, où nous ne sommes occupés que d'établissements pacifiques. Vous verrez peut-être chez nous la sœur de M. le marquis de La Tour du Pin¹, qui est très-attachée à monseigneur le duc d'Orléans ; mais vous ne verrez jamais personne qui vous soit attaché, monsieur, avec plus de respect et avec plus d'envie de vous présenter ses sincères hommages, que le vieux malade de Ferney.

9468. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL².

21 août.

Mon cher ange, j'ai reçu votre consolante lettre du 11 août, ou août, comme disent les barbares. Je vous avoue que je ne comprends guère encore pourquoi M. de La Reynière ayant pu m'envoyer des imprimés, il n'a pu recevoir de moi des imprimés. Il me semble que, si ses confrères laissaient passer à la poste ce qu'il envoyait, ils auraient pu laisser passer aussi les imprimés à lui adressés. Il me semble encore qu'après les avoir ouverts et les avoir lus, on aurait pu ne pas me les retenir, puisqu'ils contenaient une requête³ au roi très-sage, très-circonspecte, et jugée telle par le petit nombre des hommes d'État qui l'ont reçue. Mais je dois respecter les lumières et les volontés des hommes supérieurs qui auront sans doute jugé que cette requête, quoique très-raisonnable et très-touchante, n'était pas convenable dans le temps présent.

Je ne peux m'imaginer qu'un homme très-puissant, et qui pense comme vous sur des choses essentielles, ait imaginé, à l'âge de soixante-quatorze ans⁴, de mortifier un homme de

1. M^{me} de Saint-Julien.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. *Le Cri du sang innocent*.

4. Le comte de Maurepas, ministre d'État.

quatre-vingt-deux. Il me crut autrefois dans la confiance de M. le maréchal de Richelieu, et il ne me cacha pas qu'il en était très-irrité. J'ignore même encore s'il a été détrompé depuis; j'ignore s'il me conserve de l'aversion, ou de la bonté, ou de l'indifférence; tout ce que je sais, c'est que mes paquets furent arrêtés, il y a environ deux mois, et que je dois me taire.

Comme dans ces paquets il y avait une longue lettre pour M. le maréchal de Duras, et que cette lettre a été perdue, j'en ai écrit une autre dans laquelle j'ai dû me justifier auprès de monsieur le maréchal de ne lui avoir point répondu sur son discours à l'Académie. Je lui expliquais fort au long que je lui avais répondu sur-le-champ par M. de La Reynière; je lui parlais des *Filles de Minée* et de la diatribe que j'avais mise dans mon paquet perdu. Cette dernière lettre lui a été rendue, et voici les six lignes qu'il me répond, du 5 de ce mois. Lisez, je vous prie, ces six lignes; elles ne répondent en aucune manière à ce que je lui mandais : elles me parlent d'une place pour les spectacles de Fontainebleau, dont il n'a jamais été question. Je suis persuadé que c'est encore là une méprise, et que M. le maréchal de Duras aura mis mon adresse sur un billet qu'il écrivait à un autre.

Cette vie est toute pleine de quiproquos continuels; on est bien embarrassé, quand il faut tirer les choses au clair à cent lieues.

Je suis dans le même embarras entre le papillon-philosophe et M. de Richelieu; et pour éviter ces inconvénients, le papillon daigne se faire une retraite fixe à Ferney pour y passer six mois de l'année. Sa maison sera très-jolie et fera le plus précieux ornement de la colonie naissante. J'étais déjà bien étonné que mon horrible désert fût devenu quelque chose d'agréable. La résolution de papillon-philosophe augmente ma surprise: je crois que toute cette aventure est tirée des *Mille et une Nuits*. Je nage entre les plaisirs et les chagrins, entre les espérances et les craintes. Ma colonie m'enchanté autant qu'elle m'occupe; mais ce qui s'est passé dans une certaine assemblée, aux Jacobins de Paris¹, me transit d'indignation et de frayeur.

Je vous écris sous l'enveloppe de M. de Vaines, et cependant je n'ose vous dire tout ce que je pense. Que ne puis-je venir souper avec vous dans votre palais de Paris, et vous ouvrir un

1. Voyez la lettre suivante.

cœur qui sera pénétré pour vous de tendresse et de vénération jusqu'au dernier moment de ma vie !

9469. — A M. DE CHABANON¹.

24 août.

J'ai reçu de vous, mon aimable ami, une lettre datée de Lyon, du 14 août, ou août, dans le temps que je vous croyais à Paris. Vous me parlez d'une plainte que le concile des augustins a faite contre le profane La Harpe. Ce profane, couronné de deux lauriers, ne me parle point de cette plainte sacrée ; mais ces messieurs du concile sont toujours aussi redoutables qu'ils sont vénérables, et je les respecte au point que je crois devoir rester toujours le plus loin d'eux que je pourrai.

Vous ne doutez pas que je ne fusse charmé de me trouver quelque temps à Paris entre vous et vos amis ; mais je pense qu'il faut que l'ermite Paul meure dans sa Thébàide. Le fracas du monde est trop à craindre ; de plus, nous bâtissons actuellement vingt monastères nouveaux pour des pénitents et des pénitentes qui viennent servir Dieu dans nos déserts.

Je ne connais point le mémoire nouveau de la famille Saint-Vincent, et je doute qu'on ait pu faire quelque chose de raisonnable dans cette affaire si infâme. Si vous avez cette pièce, je vous serai très-obligé de me l'envoyer, car il faut que j'aie tout ce qui s'est fait dans cet étrange procès, qui ne finira pas sitôt. J'aimerais bien mieux avoir quelque nouvel ouvrage de vous, quelque jolie pièce de vers telle que vous en faites si souvent. Et j'aimerais encore mieux vous avoir à Ferney : car il n'y a que votre personne que je puisse préférer à vos ouvrages. M^{me} Denis, qui pense comme moi, vous regrette et soupire après vous. Souvenez-vous de nous quand vous souperez avec M. d'Armental. V.

9470. — A M. MARIN².

24 août.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 17 août, ou août, comme disent les Welches : j'en déchiffre une partie avec une extrême difficulté. J'entrevois d'abord, à vos pieds de mouche, que vous n'avez point reçu ma réponse à votre proposition si

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

intéressante de venir vous retirer dans nos déserts, loin des folies et des tracasseries welches. Je vous avais cependant répondu sur-le-champ, à la dernière adresse que vous m'aviez donnée. Je vois que l'on n'a pas les mêmes attentions que l'on avait autrefois. Je prends encore le parti de vous écrire en droiture.

Si vous passez à Ferney, comme vous me le faites espérer, vous y verrez M^{me} de Saint-Julien, que vous connaissez, et que nous appelons le papillon-philosophe; je vous jure qu'elle est encore plus philosophe que papillon. M^{me} Denis, qui a été malade à la mort, et qui se porte à présent assez bien, vous fera les honneurs de ma chaumière, et ma vieillesse languissante se ranimera par le plaisir de vous voir et de vous entendre.

Vous m'apprendrez tout ce qui s'est passé dans le monde : car je ne sais rien ou je ne sais que par à côté. J'ignore absolument l'affaire de M. Mercier ¹ dont vous me parlez. J'ignore ce qui se passe sur tous les théâtres, depuis celui de la cour jusqu'à celui de Nicolet. Je bâtis, avec bien de la peine, des cellules pour ceux qui veulent habiter notre thébaïde.

..... Vejanius, armis
Herculis ad postem fixis, latet abditus agro.

Soyez assez philosophe pour passer chez nous. Le vieux rat de campagne sera enchanté de souper librement avec le rat de ville. Mais sachez qu'il faut venir avant le mois d'octobre; nous sommes actuellement dans le climat de Naples, et nous serions alors dans celui de Sibérie : vous vous trouveriez au milieu de cent lieues carrées de neige, ce qui serait, fort désagréable pour un Provençal.

9171. — A M. D'ALEMBERT.

24 août.

Mon cher ami, mon cher soutien de la raison et du bon goût, mon cher philosophe, mon cher Bertrand, le vieux Raton, quoique n'en pouvant plus, a reçu de son mieux M. d'Anlezy et M^{me} la duchesse de Châtillon. Il a fait son compliment à votre aide de camp La Harpe², sur les deux batailles qu'il vient de

1. Qui venait de faire représenter la *Brouette du Vinaigrier*.

2. Voyez lettre 9164.

gagner. Il lève toujours les mains¹ au Seigneur pour le succès de la bonne cause ; mais il n'est pas heureux à la guerre. Il vient de perdre le procès de douze mille agriculteurs nécessaires à l'État, contre vingt moines inutiles au monde². Le parlement de Besançon a condamné aux dépens et à la servitude douze mille sujets du roi qui ne voulaient dépendre que de lui, et non d'un couvent de moines. Nous verrons comment M. Turgot et M. de Malesherbes jugeront ce jugement de Besançon. Cette aventure m'attriste. Il faut passer toute sa vie à combattre ; mais je ne combattrai point Fréron ; il ne faut pas attaquer à la fois toutes les puissances.

Si vous voyez M. de Neufchâteau, dites-lui, je vous en prie, combien je suis touché de son amitié courageuse ; mais détournez-le du dessein d'intenter un procès qui serait très-ridicule. Il se peut très-bien que Fréron et La Beaumelle aient fait une *Henriade* meilleure que la mienne ; rien n'est plus aisé. Il n'y a pas moyen de présenter requête au conseil pour obtenir qu'on préfère ma *Henriade* à celle de Fréron : cette démarche serait d'ailleurs contre les principes de M. Turgot, qui donne toute liberté aux marchands de livres comme aux marchands de blé.

Considérez encore, s'il vous plait, que la loi du talion est en vigueur dans la république des lettres. Je me suis tant moqué de l'ami Fréron qu'il est bien juste qu'il me le rende. Si M. de Neufchâteau veut prendre mon parti et combattre en ma faveur en champ clos, dans le *Mercure* ou dans quelque autre des mille et un journaux qui paraissent toutes les semaines, cela pourra faire un très-grand effet sur l'esprit de trois ou quatre lecteurs désintéressés, et je lui en témoignerai ma juste reconnaissance.

Je renvoie ces jours-ci au roi de Prusse son capitaine ingénieur, et je crois lui faire un très-bon présent. Je vous remercie mille fois, mon cher ami, de la bonté que vous avez eue de recommander ce jeune homme ; c'est une de vos bonnes actions. Le roi de Prusse cherchera toujours à mériter vos suffrages ; et toutes les fois qu'il agira en prince généreux et bienfaisant, c'est à vous qu'on en aura l'obligation.

La Harpe me succédera bientôt dans votre Académie. J'ai eu une nourrice qui disait, à mon âge : « Les *De profundis* me battent les fesses. »

Je vous embrasse bien tendrement.

1. Voyez page 351.

2. Voyez, dans le tome XXX, l'antépénultième alinéa de la *Requête au roi pour les serfs de Saint-Claude*.

9472. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE ¹.

A Ferney, 27 auguste.

Sire, je mets à vos pieds l'innocence, la sagesse, la bravoure modeste, condamnées par d'infâmes Welches et protégées par le héros de l'Europe. Je ne sais pas quel jour Morival pourra se présenter devant Votre Majesté, mais je sais que ce jour sera le plus heureux de sa vie. La mienne finira dans la félicité et dans la reconnaissance, puisqu'elle est honorée de vos bontés. Daignez me les continuer, sire, jusqu'à mon dernier moment, et agréez le profond respect, le tendre attachement, l'admiration constante qui attachent le vieillard de Ferney au trône de Potsdam.

9473. — A M. FABRY.

28 auguste.

Monsieur, je reçois dans ce moment une lettre très-détaillée de M. de Trudaine. Il me semble, par cette lettre, que ce digne ministre se fait fort, conjointement avec M. Turgot, d'accorder à la province de Gex encore plus et encore mieux qu'elle ne demandait. Ce sera à vous et à messieurs des états à vous concerter sur ce qu'il vous propose. Je vais faire transcrire sa lettre. Je vous la porterais si mes cruelles maladies me le permettaient. Il est nécessaire que j'aie l'honneur de vous voir; je crois qu'il n'y a point de temps à perdre, et qu'il faut profiter sans délai des intentions d'un ministre si juste et si respectable.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

9474. — A M. MOULTOU ².

29 auguste 1775.

On vous trompe, mon cher philosophe, quand on vous dit que l'archevêque de Toulouse ³ a proposé des facilités pour les mariages des protestants dans une délibération de l'assemblée du clergé; ce n'est point dans ces délibérations qu'on agite ces questions d'État. Monseigneur l'archevêque de Toulouse en a

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Éditeur, A. Coquerel,

3. E.-L. de Loménie de Brienne, plus tard cardinal et premier ministre.

parlé, il y a quelque temps, dans une conversation avec quelques évêques, et a montré autant de tolérance que de politique.

Il est très-faux que des colporteurs aient été arrêtés pour avoir débité la *Diatribé*. Cette pièce est imprimée dans le *Mercuré* d'auguste, ou d'août, où nous sommes. Monsieur le contrôleur général en a été infiniment satisfait et en a remercié l'auteur. Quelques évêques se sont fâchés contre La Harpe, qui a fait l'éloge de cette *Diatribé* dans ce *Mercuré* d'auguste ou août. On a laissé dire ces évêques, et l'on ne persécute personne.

M. Turgot est en train de rendre les plus grands services à la nation et à la raison. Sa sagesse et sa bienfaisance s'étendent jusque sur nous, pauvres habitants ignorés du mont Jura. Attendez-vous, vous autres Genevois nos voisins, aux choses les plus agréables; c'est tout ce que je puis vous dire.

Ceux qui vous mandent que le clergé welche n'a jamais eu plus d'activité et de crédit se trompent de moitié; ils ont raison de l'activité.

Je vous embrasse, mon cher ami, avec tendresse et avec joie, quoique fort malade. V.

9475. — A M. FABRY.

31 auguste.

J'apprends, monsieur, que plusieurs personnes à Gex sont effarouchées des bienfaits dont le ministère veut nous combler. C'est probablement faute de savoir encore jusqu'où ses bontés s'étendent; vous pourrez leur apprendre que M. de Trudaine, dans la lettre dont il m'honore, dit expressément que nous pourrions convenir d'un prix avec messieurs les fermiers généraux pour le sel.

Le grand point, le bienfait très-signalé et très-inattendu, est que nous soyons débarrassés de cette foule d'employés qui vexent la province, qui remplissent les prisons, et qui interdisent tout commerce.

Dès que nous serons délivrés d'un fléau si funeste, nous profiterons dans l'instant de notre liberté pour faire proposer aux fermiers généraux de nous livrer du sel au même prix qu'ils le vendent à Genève; en attendant que nous soyons d'accord avec eux, nous pourrions en acheter à Coppet¹, et l'avoir à un prix

1. Petite ville du canton de Vaud, où est mort Necker et où il est enterré, ainsi que M^{me} de Staël, sa fille.

très-modique. Nous ne le payerons que treize livres le quintal. Il est très-probable que la protection de M. Turgot et de M. de Trudaine engagera les fermiers généraux à traiter avec nous comme avec Genève. Alors il vous sera très-aisé de prendre, sur la vente de ce même sel, une somme assez considérable pour payer les dettes de la province, pour donner une indemnité à la ferme, et pour subvenir à la confection des chemins.

La liberté qu'on daigne nous offrir et l'abolissement des corvées sont des bienfaits inestimables pour les villes et pour les campagnes. Nous n'avons que des grâces à rendre; personne ne le sent plus que vous et ne le fera mieux sentir. Je m'en rapporte entièrement à votre sagesse et à votre esprit patriotique.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

9176. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

31 août.

Mon cher philosophe, je vous dirai d'abord que je suis pénétré de reconnaissance et de joie. M. de Trudaine daigne accorder à notre petite province plus de grâces que je n'avais osé en demander. J'ai vu, par la lettre dont il m'a honoré, qu'il connaît mieux les malheurs et les besoins du pays de Gex que moi-même. Nos états l'ont remercié et ont souscrit leur soumission à ses ordres. Ils attendent avec impatience l'effet de ses bontés et la déclaration du roi, afin que son exécution commence au premier d'octobre prochain, qui est la fin de la première année du bail actuel des fermes.

J'use, mon cher ami, de la permission que vous m'avez donnée. Je m'adresse à vous avec nos états, et je vous supplie d'obtenir de M. de Trudaine qu'il daigne nous faire sentir l'effet de ses bontés à cette époque du premier d'octobre, temps auquel nous pourrions nous pourvoir commodément de sel, de tabac et d'autres denrées nécessaires. Vous aurez doublé le bienfait de M. de Trudaine en nous prouvant, par les faits, que qui oblige vite oblige deux fois.

Les commis des fermes, ayant déjà entendu parler des bienfaits qu'on nous fait espérer, nous font les plus horribles avances. Ils jouent de leur reste, et je ne serais pas étonné s'il y avait tôt ou tard du sang répandu.

On n'en répandra pas pour la *Diatribes*; mais il me semble que les démarches qu'on a faites sont une insulte à M. Turgot,

de la part des mêmes gens qui donnèrent de l'argent, il y a quelques mois, pour amener la populace. C'est l'esprit de la Ligue qui voudrait persécuter le duc de Sully. Des fripons ont voulu donner des croquignoles à M. Turgot sur le nez de La Harpe¹.

M^{me} Denis vous fait les plus sincères compliments. Nous passons les jours à vous regretter.

Adieu, protecteur de Ferney, du commerce, de la liberté et de la raison.

9477. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 31 août.

Sire, je renvoie aujourd'hui aux pieds de Votre Majesté votre brave et sage officier d'Étallonde Morival, que vous avez daigné me confier pendant dix-huit mois. Je vous réponds qu'on ne lui trouvera pas à Potsdam l'air évaporé et avantageux de nos prétendus marquis français. Sa conduite et son application continue à l'étude de la tactique et à l'art du génie, sa circonspection dans ses démarches et dans ses paroles, la douceur de ses mœurs, son bon esprit, sont d'assez fortes preuves contre la démence aussi exécrationnable qu'absurde de la sentence de trois juges de village, qui le condamna, il y a dix ans, avec le chevalier de La Barre, à un supplice que les Busiris n'auraient pas osé imaginer.

Après ces Busiris d'Abbeville, il trouve en vous un Solon. L'Europe sait que le héros de la Prusse a été son législateur ; et c'est comme législateur que vous avez protégé la vertu livrée aux bourreaux par le fanatisme. Il est à croire qu'on ne verra plus en France de ces atrocités affreuses, qui ont fait jusqu'ici un contraste si étrange et si fréquent avec notre légèreté ; on cessera de dire : *Le peuple le plus gai est le plus barbare*.

Nous avons un ministère très-sage, choisi par un jeune roi non moins sage, et qui veut le bien. C'est ce que Votre Majesté remarque dans sa dernière lettre du 13. La plupart de nos fautes et de nos malheurs sont venus jusqu'ici de notre asservissement à d'anciennes coutumes honorées du nom de lois, malgré notre amour pour la nouveauté. Notre jurisprudence criminelle, par exemple, est presque toute fondée sur ce qu'on appelle *le droit*

1. Le parlement avait sévi contre M. de La Harpe, à l'occasion d'un extrait de la *Diatribes* à l'auteur des *Éphémérides*, inséré dans le *Mercur*. (K.)

canon, et sur les anciennes procédures de l'Inquisition. Nos lois sont un mélange de l'ancienne barbarie mal corrigée par de nouveaux règlements. Notre gouvernement a toujours été jusqu'à présent ce qu'est la ville de Paris, un assemblage de palais et de masures, de magnificence et de misères, de beautés admirables et de défauts dégoûtants. Il n'y a qu'une ville nouvelle qui puisse être régulière.

Votre Majesté daigne me mander qu'elle daigne voyager avec mes faibles ouvrages. Je voudrais bien être à leur place, malgré mes quatre-vingt-deux ans. Je suis obligé de vous dire que plusieurs de ces enfants, qu'on baptise de mon nom, ne sont pas de moi. Je sais que vous avez une édition de Lausanne en quarante-deux volumes¹, entreprise par deux magistrats et deux prêtres qui ne m'ont jamais consulté. Si par hasard le vingt-troisième volume tombait sous votre main, vous y verriez une trentaine de petites pièces de vers tout à fait dignes du cocher de Vertamont. On n'est pas obligé d'avoir autant de goût à Lausanne qu'à Potsdam.

Ce qui est de moi ne mérite guère plus vos regards. La manie des éditeurs m'a enseveli dans des monceaux de papier. Ces gens-là se ruinent par excès de zèle. Je leur ai écrit cent fois qu'on ne va pas à la postérité avec un si lourd bagage. Ils n'en ont tenu compte ; ils ont défiguré vos lettres et les miennes, qui ont couru dans le monde. Me voilà en *in-folio*, rongé des rats et des vers comme un Père de l'Église.

Votre Majesté verra donc mes éternelles querelles avec les Larcher, et frère Nonotte, et frère Fréron, et frère Paulian, ces illustres ex-jésuites. Ces belles disputes doivent étrangement ennuyer le vainqueur de tant de nations et l'historien de sa patrie. Les jésuites m'ont déclaré la guerre dans le temps même que vos frères les rois de France et d'Espagne les punissaient. C'étaient des soldats dispersés après leur défaite, qui volaient un pauvre passant pour avoir de quoi vivre.

Les jésuites devaient me persécuter en conscience : car, avant qu'on les chassât de France et d'Espagne, je les avais chassés de mon voisinage. Ils s'étaient emparés, sur la frontière de Berne, du bien de sept² gentilshommes nommés MM. de

1. Cette édition des *Œuvres de Voltaire*, faite à Lausanne, a été portée à cinquante-sept volumes. C'est celle dont Voltaire se plaint dans une des notes de son *Dialogue de Pégase et du Vieillard*; voyez tome X, pages 200-201.

2. Voltaire ne parle que de six dans son *Commentaire historique*.

Crassy, tous frères, tous au service du roi de France, tous mineurs, tous très-pauvres. J'eus le bonheur de consigner l'argent nécessaire pour les faire rentrer dans leur terre, usurpée par les jésuites. Saint Ignace ne m'a point pardonné cette impiété. Depuis ce temps Fréron refait *la Henriade* avec La Beaumelle¹; Paulian écrit contre l'empereur Julien et contre moi; Nonotte m'accuse, en deux gros volumes, d'avoir trouvé mauvais que le grand Constantin ait autrefois assassiné son beau-père, son beau-frère, son neveu, son fils et sa femme. J'ai eu la faiblesse de répondre quelquefois à ces animaux-là : les éditeurs ont eu la sottise de réimprimer ces pauvretés, dont personne ne se soucie.

Je prie Votre Majesté de faire de ces satras ce que je lui ai vu faire de tant de livres : elle prenait des ciseaux, coupait toutes les pages qui l'ennuyaient, conservait celles qui pouvaient l'amuser, et réduisait ainsi trente volumes à un ou deux ; méthode excellente pour nous guérir de la rage de trop écrire.

Voilà donc, sire, le baron de Pöllnitz mort; il écrivait aussi. C'est par là qu'il faut que nous finissions tous, les Fréron, les Nonotte et moi. Il n'en restera rien du tout. Il n'y a que certains noms qui se sauveront du néant, comme, par exemple, un Gustave-Adolphe et un autre très-supérieur, à mon avis, dont je baise de loin les mains victorieuses, qui ont écrit des choses si ingénieuses et si utiles, qui protègent l'innocence et qui répandent les bienfaits.

9478. — A M. DE VAINES.

31 auguste.

M. de Trudaine, monsieur, a répondu au mémoire que j'eus l'honneur de vous envoyer il y a quelques mois, et que monsieur le contrôleur général lui remit. Il daigne nous offrir plus et mieux que notre province ne demandait. Nos états ont sur-le-champ fait leur soumission et leurs remerciements. Je vous prie de vouloir bien lire la copie de la lettre que je viens d'écrire au maire de Gex, subdélégué de l'intendance, et l'un des syndics de nos états².

Les citoyens de notre nouvelle petite ville de Ferney nous donnèrent, ces jours passés, une fête qui ne sentait point son village de province. Des princes et des princesses de l'empire y

1. Voyez une note sur la lettre 9465.

2. Lettre 9475.

assistèrent. Nos Fernésiens tirèrent à l'arquebuse pour des prix. L'un de ces prix était une médaille d'or gravée à Ferney, portant d'un côté le buste de M. Turgot, et de l'autre ces mots, enfermés dans une couronne d'olivier : *Regni tutamen*. M^{me} de Saint-Julien, héroïne de son métier, sœur de M. le marquis de Gouvernet, commandant de Bourgogne, laquelle est en possession de tuer toutes les perdrix du roi, a gagné le prix de l'arquebuse, et porte à son cou la médaille de M. Turgot.

Je vous remercie tendrement, monsieur, de vos lettres du 21 et 25 d'auguste, que les Welches ont appelé août. Il y a encore parmi ces Welches des barbares bien sots et bien ridicules : puissent de dignes Français comme vous corriger cette détestable engeance !

9479. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU¹.

2 septembre.

Ceux qui ont la curiosité d'ouvrir mes lettres sauront donc que je suis un pauvre marchand, qui vous écrit de son comptoir par la voie de Lyon. Vous saurez donc après eux, monseigneur, que papillon-philosophe est en effet très-philosophe, qu'elle vous est très-constamment attachée, qu'elle est aussi indignée que moi des chicanes que vous essayez dans une affaire qui aurait dû être finie dès longtemps. Papillon-philosophe connaît très-bien son Paris, tout rempli de papillons très-éloignés de la philosophie. Elle veut passer les étés dans ma retraite, et ne rester à Paris que les hivers. Elle console ma vieillesse par sa généreuse amitié ; elle a rendu des services essentiels à ma colonie.

Je viens enfin à bout de fonder une assez jolie ville ; il est vrai que c'est en me ruinant ; mais on ne peut se ruiner pour une entreprise plus honnête. Quelques ministres me donnent des secours de toute espèce, excepté d'argent. Je crois qu'il y en a un² qui est toujours persuadé que vos anciennes bontés pour moi m'avaient autrefois rendu coupable envers lui. Il est dans cette erreur depuis trente années. Mais on me fait espérer qu'il ne me persécutera pas, à mon âge de quatre-vingt-deux ans, dans la caverne où j'achève mes jours. L'état très-douloureux de ma santé ne me permet pas de venir affronter le fracas de

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Maurepas.

Paris, et je prévois que votre procès ne sera pas fini l'hiver prochain.

Je voudrais que vous pussiez aimer votre palais de Richelieu autant que j'aime l'autre que j'habite dans mes déserts. Les éloges du maréchal de Catinat¹ pleuvent de tous côtés ; on le loue surtout d'avoir préféré Saint-Gratien à la cour de Louis XIV. Vous avez eu une vie plus longue et plus brillante que la sienne. Il passa ses derniers jours en philosophe, ce n'est pas un mauvais parti. Serais-je assez heureux pour que vous prissiez un jour le chemin de ma chaumière en allant à Richelieu ? Je n'ose m'en flatter. Il serait beau que le vainqueur de Mahon n'oubliât pas un serviteur qui vous est attaché depuis plus de cinquante ans. Une telle bonté ne peut être désapprouvée par personne. Qui oserait m'envier une consolation si touchante sur le bord de mon tombeau ? Quoi qu'il arrive, conservez-moi un souvenir qu'assurément je mérite.

9480. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Ferney, 3 septembre.

Le jeune homme, monsieur, que vous intitulez bachelier en théologie, me paraît bachelier dans votre grand art de la guerre, et plus fait pour remplir la place du maréchal de Catinat que celle d'un Père de l'Eglise. Il a trop d'esprit et d'imagination pour s'en tenir seulement à la Sorbonne. Je ne puis trop reconnaître la bonté que vous avez eue de m'envoyer son ouvrage. On croirait que l'auteur a fait plusieurs campagnes, et qu'il a passé plus d'un quartier d'hiver à la cour.

Je vous remercie du fond de mon cœur, vous et cet illustre bachelier. Quand je songe que les maréchaux de Catinat et de Saxe ont été immortalisés dans la même maison², et que c'est à elle que je dois une lecture si intéressante, je me sens pénétré de reconnaissance autant que de plaisir.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, du maréchal de camp et du bachelier, monsieur, le très-humble et très-obéissant serviteur.

Le vieux Malade.

1. Pour le prix de l'Académie française.

2. Le baron d'Espagnac est auteur de l'*Histoire de Maurice, comte de Saxe* (voyez pages 212 et 216). L'abbé d'Espagnac son fils avait concouru pour le prix d'éloquence à l'Académie française ; et l'*Éloge de Catinat*, par cet abbé, avait obtenu l'accessit.

9481. — A M. DE VAINES.

3 septembre.

Le vieux malade, monsieur, est prêt à ressusciter par toutes vos bontés. Mon pays attend celles de M. Turgot sur le rapport de M. de Trudaine ; et on espère bien que, si l'occasion s'en présente, vous direz quelques mots en notre faveur.

Je vous supplie de souffrir que je mette dans mon paquet un billet pour M. de La Harpe ¹. Si mon corps pouvait obéir à mon âme, je ferais le voyage de Paris pour vous remercier. V.

9482. — A M. DE LA HARPE.

5 septembre.

Mon cher et illustre ami, je vous avoue que, lorsque je lus l'*Éloge de Fénelon*, je crus fermement que vous n'iriez jamais au delà. L'*Éloge de Catinat* m'apprend que je me suis trompé. Je dis aujourd'hui que vous ne ferez jamais mieux, et vous me détromperez encore à la première occasion.

J'en dis à peu près autant de vos vers. Vous voilà, ma foi, mon cher ami, au premier rang ; et remarquez, je vous prie, que les hommes de Dieu vous éprouvent toutes les fois qu'on vous couronne.

L'aventure de Joseph, contrôleur général des finances d'un Pharaon, pris pour saint Joseph ², le digne époux de Marie, est une des bonnes scènes d'Arlequin qui aient jamais été jouées. Des gens bien instruits m'assurent que cette énorme bêtise est le fruit de la cabale, qui cherche à mordre les talons de M. Turgot, lorsqu'elle est écrasée par ses vertus. Que Dieu nous conserve M. Turgot et M. de Malesherbes ! les méchants et les sots ne seront plus à craindre.

Bonsoir, mon digne ami ; que votre bonheur soit égal à votre gloire ! Buvez à ma santé avec M. de Vaines ; je m'en porterai mieux.

9483. — A M. DE VAINES.

5 septembre.

Je mets sous votre protection, monsieur, ce petit billet pour notre ami M. de La Harpe. Mais j'y mets encore plus mon petit

1. C'est la lettre qui suit.

2. Voltaire reparle de cette méprise dans la lettre 9484.

pays de Gex. Neuf à dix mille hommes attendent, la bouche ouverte, la manne que Moïse-Turgot doit faire pleuvoir sur eux. Je me flatte que M. de Trudaine aura bientôt minuté l'arrêt du conseil. Cet arrêt sera plus utile que celui qui a été rendu contre le *Mercur*¹. Il fera fleurir un pays pauvre et ignoré.

On bâtit actuellement dans Ferney vingt nouvelles maisons de pierre de taille, et on y a fait l'année passée un commerce de 450,000 livres. Cela peut aller, dans quelques années, à un million, si nous sommes protégés. Je n'y ai d'autre intérêt que celui de bien faire; c'est par cela seul que je mérite la protection de M. Turgot.

Continuez-moi, monsieur, une bienveillance qui fait le charme des derniers jours de ma vie. V.

9484. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

8 septembre.

Philosophe bienfaisant, je vous prie de vouloir bien me dire si vous croyez que l'affaire de notre petit pays puisse être terminée à la fin de ce mois. Vous êtes notre avocat, notre rapporteur, notre protecteur auprès de M. Turgot et de M. de Trudaine.

Si jamais vous revenez vers notre Ferney, nous irons au-devant de vous avec la croix et la bannière. Nous vous conjurons de presser l'effet des bontés de M. de Trudaine. Il avait déjà entrepris, il y a quelques années, l'ouvrage de notre liberté; mais les fermiers généraux, guidés par leur intérêt, qu'ils aimaient et qu'ils ne connaissaient pas, avaient rendu ses bonnes intentions inutiles. Il est aujourd'hui en état de donner la loi à ces messieurs, et j'espère que vous triompherez d'eux comme de la compagnie des Indes².

Ayez la bonté de me mander où vous en êtes de votre triomphe.

Je suis bien étonné que votre Sorbonne n'ait pas fulminé un petit décret comme une certaine *Diatrib*³; mais n'êtes-vous pas charmé d'un conseiller du parlement qui a pris Joseph, le contrôleur général de Pharaon, pour saint Joseph, le père putatif de notre Seigneur Jésus-Christ?

Je vous salue en icelui; je vous embrasse de tout mon cœur, avec la plus tendre reconnaissance.

1. Voyez la note, tome XXIX, page 359.

2. L'abbé Morellet avait, en 1769, publié un *Mémoire sur la situation de la compagnie des Indes*, in-4°.

3. *Diatrib* à l'auteur des *Éphémérides*; voyez tome XXIX, page 359.

9485. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 8 septembre.

Je vous suis très-obligé du plaisir que vous m'avez fait en mon voyage de Silésie. Il faut avouer que vous êtes de bonne compagnie, et qu'on s'instruit en s'amusant avec vous. Voltaire et moi, nous avons fait tout le tour de la Silésie, et nous sommes revenus ensemble.

Quant à Lekain :

Dans ces beaux vers qu'il nous déclame,
Avec plaisir je reconnais
La force, la noblesse, et l'âme
De l'auteur de ces grands portraits.
Il sait, par d'invincibles charmes,
Me communiquer ses alarmes :
Il émeut, il perce le cœur
Par la pitié, par la terreur ;
Et mes yeux se fondent en larmes.
Ah ! malheur au cœur inhumain
Que rien n'ébranle et rien ne touche !
Le mortel ou vain ou farouche
Ne voit nos maux qu'avec dédain.
Est-on fait pour être impassible ?
J'existe par le sentiment,
Et j'aime à sentir vivement
Que mon cœur est encor sensible.

Voilà, dans l'exacte vérité, le plaisir que m'ont fait les représentations de vos tragédies. Lekain a sans doute aidé dans le récit et dans l'action ; mais quand même un moins bon acteur les eût représentées, le fond l'aurait emporté sur la déclamation. Je pourrais servir de souffleur à vos pièces : il y en a beaucoup que je sais par cœur. Si je ne fais pas autrement fortune en ce monde, ce métier sera ma dernière ressource. Il est bon d'avoir plus d'une corde à son arc.

Je ne suis pas au fait de la cour de Versailles, et je ne sais qu'en gros ce qui s'y passe. Je ne connais ni les Turgot, ni les Malesherbes : s'ils sont de vrais philosophes, ils sont à leur place. Il ne faut ni préjugé ni passion dans les affaires ; la seule qui soit permise est celle du bien public. Voilà comme pensait Marc-Aurèle, et comme doit penser tout souverain qui veut remplir son devoir.

Pour votre jeune roi¹, il est ballotté par une mer bien orageuse ; il lui faut de la force et du génie pour se faire un système raisonné, et pour le soutenir. Maurepas est chargé d'années : il aura bientôt un successeur, et il faudra voir alors sur qui le choix du monarque tombera, et si le vieux proverbe se dément : *Dis-moi qui tu hantes, et je dirai qui tu es.*

¹ Louis XVI.

Je viens de voir en Silésie un M. de Laval-Montmorency et un Clermont-Gallerande ¹ qui m'ont dit que la France commençait à connaître la tolérance, qu'on pensait à rétablir l'édit de Nantes, si longtemps supprimé. Je leur ai répondu tout uniment que c'était moutarde après diner. Vous me prendrez pour d'Argenson-la-Bête, qui s'exprimait en proverbes triviaux en traitant d'affaires; mais une lettre n'est pas une négociation, et il est permis de se déridier quelquefois en société. Vous ne voudriez pas sans doute que j'affectasse l'air empesé de vos robins, ou de nos graves députés de Ratisbonne. Les uns sont les bourreaux des La Barre, les autres font des sottises d'un autre genre avec leurs visites.

Vous avez raison de dire que nos bons Germains en sont encore à l'aurore des connaissances. L'Allemagne est au point où se trouvaient les beaux-arts du temps de François I^{er}. On les aime, on les recherche; des étrangers les transplantent chez nous; mais le sol n'est pas encore assez préparé pour les produire de lui-même. La guerre de *trente ans* a plus nui à l'Allemagne que ne le croient les étrangers. Il a fallu commencer par la culture des terres, ensuite par les manufactures, enfin par un faible commerce. A mesure que ces établissements s'affermissent, naît un bien-être qui est suivi de l'aisance, sans laquelle les arts ne sauraient prospérer. Les muses veulent que les eaux du Pactole arrosent les pieds du Parnasse. Il faut avoir de quoi vivre pour s'instruire et penser librement. Aussi Athènes l'emporta-t-elle sur Sparte en fait de connaissances et de beaux-arts.

Le goût ne se communiquera en Allemagne que par une étude réfléchie des auteurs classiques, tant grecs que romains et français. Deux ou trois génies rectifieront la langue, la rendront moins barbare, et naturaliseront chez eux les chefs-d'œuvre des étrangers.

Pour moi, dont la carrière tend à sa fin, je ne verrai pas ces heureux temps. J'aurais voulu contribuer à leur naissance; mais qu'a pu faire un être tracassé les deux tiers de sa course par des guerres continuelles, obligé de réparer les maux qu'elles ont causés, et né avec des talents trop médiocres pour d'aussi grandes entreprises? La philosophie nous vient d'Épicure; Gassendi, Newton, et Locke, l'ont rectifiée; je me fais honneur d'être leur disciple, mais pas davantage.

C'est vous qui, dessillant les yeux de l'univers,
Remplissez dignement cette vaste carrière,
Soit en prose, ou soit en vers.
Vous avez dans la nuit fait briller la lumière,
Délivré les mortels de leur vaine terreur :
La Raison dans vos mains a confié son foudre;
Vous avez réduit en poudre
Et le Fanatisme et l'Erreur.

C'est à Bayle votre précurseur, et à vous sans doute, que la gloire est due de cette révolution qui se fait dans les esprits. Mais disons la vérité : elle

1. Voyez la note sur la lettre 9434.

n'est pas complète, les dévots ont leur parti, et jamais on ne l'achèvera que par une force majeure; c'est du gouvernement que doit partir la sentence qui écrasera l'*inf...*¹. Des ministres éclairés peuvent y contribuer beaucoup; mais il faut que la volonté du souverain s'y joigne. Sans doute cela se fera avec le temps; mais ni vous ni moi ne serons spectateurs de ce moment tant désiré.

J'attends ici d'Étallonde. Vous aurez à présent reçu mes réponses², et je le crois en chemin. Je ferai pour lui ou pour vous ce qui dépendra de moi. C'est un martyr de la superstition qui mérite d'être sanctifié par la philosophie.

Ne me tirez point de l'erreur où je suis. J'en crois Lekain. Je veux, j'espère, je désire que nous vous conservions le plus longtemps possible. Vous ornez trop votre siècle pour que je puisse être indifférent sur votre sujet. Vivez, et n'oubliez pas le solitaire de Sans-Souci. *Vale*.

FÉDÉRIC.

J'ai honte de vous envoyer des vers; c'est jeter une goutte d'eau bourbouse dans une claire fontaine. Mais j'effacerai mes solécismes en faisant du bien à *divus Etallundus*, martyr de la philosophie.

9486. — A MADAME DE SAINT-JULIEN³.

Eh! mon Dieu, qu'est-il donc arrivé? il est quatre heures du soir, 8 septembre.

Qu'est devenue M^{me} de Saint-Julien? est-elle tombée malade? Je n'ai pas la force d'aller jusqu'à Nyon; je suis dans mon lit. Si M^{me} de Saint-Julien est dans un état approchant du mien, qu'elle revienne sur-le-champ; que je puisse au moins avoir de ses nouvelles. Pourquoi M. Racle ne nous a-t-il pas envoyé un exprès? Il faut que quelqu'un ait la bonté de calmer nos inquiétudes.

9487. — A M. DUPONT (DE NEMOURS).

10 septembre.

Monsieur, le maçon et l'agriculteur du mont Jura, à qui vous avez bien voulu écrire une lettre flatteuse et consolante, est si sensible à votre bonté qu'il en abuse sur-le-champ.

Je vous dirai d'abord qu'il n'y a peut-être point de pays en

1. « C'est du gouvernement que doit partir la sentence. Des ministres.... » (*Œuvres posthumes, édit. de Berlin.*)

2. Les lettres 9443 et 9460.

3. Éditeurs, Bavoux et François.

France où l'on ait ressenti plus vivement que chez nous tout le bien que les intentions de M. Turgot devaient faire au royaume. Tout petits que nous sommes, nous avons des états, et ces états ont pris de bonne heure toutes les mesures nécessaires pour assurer la liberté du commerce des grains et l'abolition des corvées. Ce sont deux préliminaires que j'ai regardés comme le salut de la France.

Nous avons célébré, au milieu des mesures antiques que je change en une petite ville assez agréable, les bienfaits du ministère. Ma colonie a donné des prix de l'arquebuse dans nos fêtes. Ce prix était une médaille d'or, représentant M. Turgot gravé au burin. M^{me} de Saint-Julien, sœur de notre commandant, a remporté ce prix. Tout cela nous a encouragés à demander la distraction de notre petit pays d'avec les fermes générales, projet ancien que M. de Trudaine avait déjà formé, et qui est aussi utile au roi qu'à notre province.

M. Turgot a renvoyé notre mémoire à M. de Trudaine, lequel en conséquence nous a fait ses propositions. Nous les avons acceptées sans délai, et sans y changer un seul mot, et nous les avons tous signées avec la plus vive et la plus respectueuse reconnaissance.

Voilà l'état où nous sommes. Les états m'ont chargé de supplier M. Turgot de vouloir bien, s'il est possible, nous donner pour le premier d'octobre ses ordres positifs, suivant lesquels nous prendrons nos arrangements et nous ferons les fonds pour payer à la ferme générale l'indemnité à elle accordée, pour subvenir à la confection des chemins sans corvées, et pour acquitter annuellement les dettes de la province. Nous payerons tout avec allégresse, et nous regarderons le bienfaiteur de la France comme notre bienfaiteur particulier.

J'avoue, monsieur, que tout cela me paraît plus intéressant que le gouvernement du patriarche Joseph, contrôleur général de Pharaon, qui vendait au roi son maître les marmites et les personnes de ses sujets¹.

J'apprends que vous êtes assez heureux, M. Turgot et vous, pour loger sous le même toit. Je m'adresse à vous pour vous prier de l'instruire de nos intentions, de notre soumission, et de notre reconnaissance. Ayez la bonté de faire un mot de réponse.

J'ai l'honneur d'être, etc.

1. Voyez la *Genèse*, chapitre XLVII, versets 16-20.

9488. — A M. DE VAINES.

10 septembre.

Voici, monsieur, mon dernier *Jenny*¹.

A qui faut-il que je m'adresse pour avoir les dernières résolutions de monsieur le contrôleur général sur le mémoire présenté par M. de Trudaine, concernant la distraction de notre province d'avec les fermes générales? Nos états espéraient que cette affaire serait terminée pour le 1^{er} octobre, époque à laquelle nous devons prendre tous nos arrangements. Mais je crains bien que les cabaleurs ennemis de tout bien ne reculent celui que M. Turgot et M. de Trudaine veulent nous faire.

Je souhaite que sa fermeté et son courage triomphent de leurs basses intrigues, comme la pureté de ses intentions est au-dessus de leurs vues intéressées.

On fait une nouvelle édition de *Jenny*; on aura l'honneur de vous en envoyer, malgré les méchants et les sots.

Agréez, monsieur, le tendre attachement du Vieux de la montagne.

9489. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 septembre.

Mon cher ange, Dieu me devait M^{me} de Saint-Julien. Elle a fait pendant deux mois la moitié de mon bonheur, et vous auriez fait l'autre, si mon Ferney, qu'on veut actuellement nommer *Voltaire*, avait été plus près de Paris. Je ne sais si vous auriez gagné le prix de l'arquebuse que M^{me} de Saint-Julien a remporté; cela vaut bien un prix de l'Académie française : c'était une médaille d'or représentant M. Turgot, gravé au burin par un de nos meilleurs artistes. Nous attendons à tout moment une pancarte de ce M. de Sully-Turgot, pour tirer notre petit pays des griffes de messieurs les fermiers généraux, et pour nous rendre libres : après quoi je mourrai content ; mais je vous avoue que mon bonheur a été furieusement écorné par la ridicule et absurde équipée de ceux qui ont demandé la proscription d'une certaine *Distribue* uniquement faite à l'honneur du roi et de son ministre.

Je suis encore plus étonné de la faiblesse qu'on a eue de céder à cet orage impertinent. Il m'a semblé que cette condescendance du gouvernement n'était ni sage ni honnête, et qu'il

1. *Histoire de Jenny, ou l'Athée et le Sage*; tome XXI, page 523.

ne fallait pas donner gain de cause à nos ennemis, dans les affaires qui ne les regardent en aucune façon. Ce qui me consolera quand je partirai de ce monde, c'est que j'y laisserai une petite pépinière d'honnêtes gens qui s'étend et se fortifie tous les jours, et qui à la fin obligera les fripons et les fanatiques à se taire. Je ne verrai pas ces beaux jours, mais j'en vois l'aurore.

Il nous est venu de Chambéry un des grands officiers de Monsieur, M. le marquis de Montesquiou, qui fait des chansons charmantes; j'imagine qu'il n'a pas peu contribué à inspirer le goût des lettres à son maître¹; et de la littérature à la philosophie il n'y a pas bien loin. Cela donne de grandes espérances : il faudra bien qu'à la fin la bonne compagnie gouverne. Les monstres ecclésiastiques subsisteront, puisqu'ils sont rentés; mais petit à petit on limera leurs dents et on rognera leurs ongles. Je laisse à mes contemporains des limes et des ciscaux.

On m'a dit, mon cher ange, que M. le maréchal de Duras faisait jouer à Fontainebleau quelques-unes de mes profanes tragédies. Si cela est vrai, il faudra que j'aie l'honneur de l'en remercier. Malgré la répugnance que j'ai toujours à parler de mes ouvrages, j'aurais un sensible plaisir à le remercier de ses bontés. Je vous supplie de vouloir bien me dire si la chose est vraie. Vous aurez le plaisir de revoir Lekain; je ne sais pas comment le roi de Prusse l'a traité. Les uns disent qu'il lui a fait présent de vingt mille francs; les autres prétendent qu'il ne lui a donné que des louanges, et il y a des gens qui vont jusqu'à dire que Lekain n'a eu ni louanges ni argent. Vous voyez combien il est difficile d'écrire l'histoire.

Je n'ai point encore de nouvelles de l'arrivée du martyr d'Abbeville² à Potsdam; j'ose toujours me flatter qu'il y réussira dans son métier, autant que Lekain dans le sien, et qu'on lui fera un sort heureux, quand ce ne serait que pour faire honte et dépit aux Welches.

J'espère que si son horrible aventure peut passer à la postérité, l'Europe aura le plaisir de nous voir couverts d'opprobre; c'est une consolation quand on ne peut pas se venger.

Ma véritable consolation, mon cher ange, est dans votre ami-

1. Le marquis de Montesquiou était premier écuyer du comte de Provence, depuis roi sous le nom de Louis XVIII. Né à Paris en 1744, ce fut lui qui fit en 1792 la conquête de la Savoie. Forcé par les circonstances de chercher un asile hors de France, il obtint, en 1795, sa radiation de la liste des émigrés, et mourut à Paris en 1798.

2. D'Étallonde.

tié, dans celle de papillon-philosophe¹, qui est beaucoup plus philosophe que papillon ; dans votre bonne santé, qui me fait supporter mes maladies continuelles ; dans votre âge, qui est encore bien loin du mien ; dans votre sagesse, qui vous promet une longue vie.

Adieu ; je vous embrasse le plus tendrement du monde, et malheureusement de cent quarante lieues ou environ.

9490. — A M. TURGOT².

A Ferney, 16 septembre.

Monsieur en dépit de vous, M^{me} de Saint-Julien, la sœur de notre commandant, n'ose vous dire que vous avez été son prix³. Je dois vous apprendre qu'elle l'a gagné les armes à la main, et que vous lui appartenez par le droit de la guerre. Il est juste qu'elle voie sa conquête. Pour moi, qui ai le malheur de ne plus vivre auprès d'elle, j'ai besoin de consolation, et j'en cherche dans le plaisir de vous renouveler mes hommages, mon attachement et mon respect.

Le Vieux de la montagne.

9491. — A M. COLINI.

Ferney, 18 septembre.

Faites votre agréable voyage de Florence, mon cher ami ; pour moi, je me dispose toujours à faire celui de l'autre monde. Je suis bien fâché que Genève ne soit pas sur votre route, et plus fâché encore que ma détestable santé m'ait toujours empêché de vous aller voir à Manheim et d'y faire ma cour à Son Altesse électorale. J'aurais été enchanté de vous revoir dans le pays où vous vous êtes marié, de saluer votre femme et d'embrasser vos enfants. Vous savez combien je vous aime ; une si longue absence m'est bien douloureuse. Ma destinée m'arrête dans une espèce de petite ville que j'ai bâtie au milieu des colons que j'ai rassemblés ; mais mon cœur m'appelle vers vous.

1. M^{me} de Saint-Julien.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Elle avait remporté à Ferney le prix de l'arquebuse, qui était une médaille d'or sur laquelle était le portrait de Turgot, avec cette légende : *Regni tutamen*.

9492. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG¹.

19 septembre.

Je vous crois à présent, monsieur, dans Paris auprès de monseigneur le duc d'Orléans, qui a, dit-on, la fièvre quarte; c'est un meuble dont on ne se défait pas aisément, et qu'on ne quitte guère que quand il est usé.

M^{me} de Saint-Julien nous a quittés et nous a laissé bien des regrets. M. de Montesquiou est reparti pour Chambéry; ma nièce est restée presque seule et malade; les beaux jours de Ferney sont finis. Je vous en rends un compte fidèle; mais je n'ai point d'expression pour vous peindre les sentiments qui nous attachent à vous. Nos troupes font l'exercice tous les jours dans l'espérance de passer encore une fois en revue devant leur brave inspecteur.

J'ai été un peu piqué que M. de Guibert ne m'ait pas honoré d'un exemplaire de son *Eloge du maréchal de Catinat*; j'ai été si charmé de cet ouvrage que je pardonne à l'auteur son indifférence pour moi. Je trouve dans ce discours une grande profondeur d'idées vraies, nobles, fines et sublimes, des morceaux d'éloquence très-touchants, une fierté courageuse et l'enthousiasme d'un homme qui aspire en secret à remplacer son héros. Ce sentiment perce à chaque ligne.

Le discours de M. de La Harpe est d'un digne académicien plein d'esprit, d'éloquence et de goût. L'autre est d'un génie guerrier et patriotique. Ces deux ouvrages valent bien le mausolée du maréchal de Saxe. J'avoue que nos discours pour l'Académie, du temps de Louis XIV, n'approchaient pas de ceux qu'on fait aujourd'hui; c'est l'effet de la vraie philosophie : elle a donné plus de force et plus de vérité à nos esprits.

Je ne fais ici, monsieur, que vous redire ce que vous savez mieux que moi; c'est à vous qu'il appartient de juger lequel de ces deux portraits du maréchal de Catinat est le plus beau et le plus ressemblant. Vous êtes du métier de ce grand homme : ce n'est pas à moi d'en parler devant vous; je me borne à vous remercier de votre souvenir, à vous demander, monsieur, la continuation de vos bontés, et à vous présenter mon sincère et tendre respect.

Le vieux Malade de Ferney.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

9493. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

21 septembre.

Ce n'est plus à mon papillon-philosophe que j'écris, c'est à ma philosophe bienfaisante, c'est à la protectrice de la colonie et à la mienne. Nos dragons¹, notre corps d'artillerie, sont dans les regrets autant que M^{me} Denis et moi. Je puis me vanter d'être le plus affligé de tous. Je joins à la douleur de me voir privé de vous celle de craindre une injustice pour l'ami Racle, et de n'être point du tout rassuré sur le sort de ma colonie. J'eus hier une occasion d'écrire à l'intendant², et je lui mandai tout ce que je crus de plus propre à le convaincre et à le toucher en faveur de ce Racle. Il me renverra sans doute à M. de Trudaine, et c'est heureusement nous renvoyer à vous.

Le sort de notre colonie entière, celui de Racle, le bâtiment de la maison dauphine, tout est entre les mains de notre protectrice. Ce sera elle qui obtiendra qu'on rende justice à Racle, et que le conseil accorde à notre petite province la liberté qu'on nous a promise, et sans laquelle nous ne pouvons exister.

L'abbé Morellet m'avait promis de m'instruire exactement de nos affaires, mais je n'ai pas reçu un mot de lui sur la demande de nos états; peut-être est-il à la campagne; peut-être aussi M. Turgot ne veut-il pas se compromettre avec ses fermiers généraux, dans un temps où il voit des factions se former contre lui.

M. de Vaines, votre voisin, n'est que médiocrement informé de cette affaire, et ne m'en a rien écrit : si elle était de son département, j'ose présumer qu'elle serait faite. Nous n'avons d'espérance qu'en ma consolatrice. Nous devons tout à cette éloquence rapide, à la vivacité, à la chaleur qu'elle met dans ses bons offices, au talent singulier qu'elle a d'animer la tiédeur des ministres et de les intéresser à faire du bien.

Je me doute bien que vous avez plus d'une affaire en arrivant à Paris; mais je sais aussi que votre universalité suffit à tout. Je demanderais pardon à un autre de lui parler d'affaires dans la première lettre que je lui écris à son retour à Paris; mais j'ai

1. Dupuits, capitaine de dragons. (K.) — D'autres jeunes gens s'étaient quelquefois exercés au maniement des armes avec d'Étallonde, ingénieur du roi de Prusse, pendant le séjour qu'il avait fait chez Voltaire.

2. Cette lettre marquée.

cru flatter votre grande passion en vous parlant de faire du bien. J'ai satisfait à la mienne en interrogeant Racle sur votre santé, sur vos fatigues, sur la route que vous preniez. Nous ne nous entretenons que de vous dans la colonie ; nous la trouvons déserte ; nous sommes tout étonnés de ne vous plus voir, en trois ou quatre lieux à la fois, courir, monter, descendre, revenir, tantôt en femme, tantôt en homme, ou en oiseau, ou en philosophe, dormant dans un manteau, ou perchant sur une branche.

Je suis retombé dans toutes les langueurs de mon âge depuis que, pour notre malheur, vous avez trouvé des chevaux à Saint-Genis ; et, si je suis en vie au printemps, ce sera à vous que j'en aurai l'obligation.

P. S. A propos, madame, vous êtes partie pendant que je dormais. Voilà comme Thésée quitta Ariane ; mais c'est ici Ariane qui s'enfuit. J'ai été bien sot à mon réveil.

Tout l'permitage auquel vous êtes apparue se met à vos pieds. Vous nous avez donné de beaux jours, que nous n'oublierons jamais. Daignez agréer mon respect et mon regret.

9494. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 septembre.

Mon cher ange, j'ai reçu le 20 votre lettre du 4, et M. le marquis de Montesquiou¹ était déjà retourné à la noce, après nous avoir charmés par la bonté de son cœur et par les grâces naturelles de son esprit.

Papillon-philosophe, beaucoup plus philosophe que papillon, part dans l'instant, et vous apportera mon cœur dans un petit billet². Moi, je vous envoie cette rapsodie³, que je tiens de M. Laffichard lui-même.

Ne me calomniez point, mon cher ange. Je n'ai point dit qu'Aufresne soit au-dessus de Lekain, mais qu'il aurait pu le surpasser s'il avait plus travaillé et s'il avait eu un bon conseil ; mais je tiens M. Turgot supérieur à Colbert et à Sully, s'il continue.

Faut-il donc mourir sans vous embrasser ? Cela est dur⁴.

1. Voltaire en a parlé dans la lettre 9489.

2. On n'a pas ce billet. (B.)

3. Voyez le *Temps présent*, par M. Joseph Laffichard, de plusieurs académies, tome X, page 207.

4. Il y a ici dans Beuchot une lettre adressée à M. de Sacy, auteur de *l'Escla-*

9195. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET ¹.

27 septembre 1775.

J'avais déjà lu M. de Guibert; j'avais déjà pensé qu'il fallait deux prix². Raton est très-sensible au souvenir de l'un des deux Bertrands. On a enfin achevé de lui griller les pattes; il ne peut plus envoyer des marrons. En voici de M. Laffichard³, homme fort célèbre autrefois dans le *Mercur*. On dit que ce M. Laffichard est actuellement retiré du monde, et qu'il a très-bien fait.

Messieurs Bertrand sauront que Luc a écrit à Raton ces mots de sa main : *Je vais m'occuper à faire du bien à saint d'Étallonde, le martyr de la philosophie*⁴.

Cela console un peu Raton de tout le mal qu'on fait ailleurs; il sera fort fâché de mourir sans avoir eu la consolation d'embrasser les deux Bertrands.

9196. — A M. MARIN ⁵.

27 septembre.

Vous croyez donc, monsieur, vous être rapproché de moi, parce que vous en êtes à cent lieues au sud, au lieu d'en être à cent lieues au nord? Je n'aurai donc le plaisir de vous voir qu'en cas que les neiges ne soient pas encore tombées sur le mont Jura. Vous êtes comme les courtisans, *qui semper serviunt tempori*.

Je vous avertis que si, en revenant à Paris, vous prenez votre route par Grenoble, Genève, Chalon-sur-Saône, vous abrégerez votre voyage de vingt lieues. Il est vrai que c'est par intérêt que je vous donne ce bon avis; mais vous me le pardonnerez, s'il vous plait.

Venez soulager un malade et consoler un ami. Nous avons jusqu'ici un bel automne, et d'ailleurs, quand il neige à Ferney,

vage des Américains et des Nègres, pièce qui a concouru pour le prix de l'Académie française, en 1775, in-8°. On trouvera plus loin cette lettre adressée à M. d'Oigny du Ponceau (n° 951½).

1. *OEuvres de Condorcet*, tome I^{er}; Paris, 1847.

2. Il s'agit de l'*Éloge de Catinat*, mis au concours par l'Académie, et traité par M. de Guibert et par La Harpe.

3. *Le Temps présent*, par M. Joseph Laffichard. Condorcet y est mis en scène sous le nom d'Ariston. Voyez tome X, page 209.

4. Lettre de Frédéric du 8 septembre 1775.

5. Éditeurs, de Cayrol et François.

soyez très-sûr qu'il neige aussi à Lyon. Vous ne gagneriez rien à me faire une infidélité ; ce ne serait qu'une mauvaise action dont je serais très-fâché. J'ai la plus grande envie de causer avec vous, et malheureusement je ne peux guère sortir de mon lit. Vous qui êtes ingambe, ayez le courage de venir.

Votre, etc.

9497. --- DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 29 septembre.

La meilleure recommandation de Morival sera s'il m'apprend qu'il a laissé le patriarche de Ferney en parfaite santé. Morival sera longuement interrogé sur ce sujet, car il y a des êtres privilégiés de la nature dont les moindres détails deviennent intéressants. J'apprendrai de lui les progrès de la foire qui s'établit là-bas, l'augmentation du commerce des montres, l'édification d'un nouveau théâtre, et tout ce qu'il sait du philosophe chez lequel il a passé dix-huit mois, temps le plus remarquable et le plus précieux de la vie de Morival.

Ensuite je viendrai à sa propre histoire, dont je ne sais que ce qui se trouve dans un mémoire de Loiseau. Il est vrai que ce jugement d'Abbeville révolte l'humanité, que l'Inquisition de Rome aurait été moins sévère ; mais les hommes se croient tout permis quand ils pensent combattre pour la gloire de Dieu : ils souillent les autels d'un être bienfaisant du sang de victimes innocentes.

Si ces horreurs peuvent s'excuser, c'est dans l'effervescence de quelque nouveau fanatisme ; mais ces fureurs deviennent plus atroces encore quand elles se commettent de sang-froid, et dans le silence des passions. La postérité aura peine à croire que le XVIII^e siècle ait vu le fanatisme le plus absurde étouffer les cris de la raison, de la nature, et de l'humanité. Morival est heureux d'être échappé des griffes de ces anthropophages sacrés : il vaut mieux habiter avec une horde de Lapons qu'avec ces monstres d'Abbeville. Un roi dont les vues sont droites, un ministère sage comme celui que vous avez présentement en France, empêcheront sans doute l'exécution des jugements iniques. Ils ne voudront pas que les lois de la France et de la Tauroïde soient les mêmes. Cependant ils auront toujours contre eux le clergé, armé du saint nom de la religion catholique, apostolique et romaine. Il me semble voir sortir un évêque de cette troupe de prêtres qui, s'adressant au seizième des Louis, lui dit :

« Sire, vous êtes le seul roi dans l'univers qui portiez le titre de Très-Chrétien ; le glaive dont Dieu arma votre bras vous est donné pour défendre l'Église. La religion est outragée, elle réclame votre assistance. Il faut que le sang du coupable soit versé en expiation de l'offense, et pour le premier et le plus ancien royaume du monde. »

Je vous assure, quand même tous les encyclopédistes se trouveraient

présents à cette harangue, qu'ils n'arracheraient pas des mains des prêtres la victime que ces barbares auraient résolu d'immoler.

Si d'aussi horribles scandales se commettent moins ailleurs qu'en France, il faut l'attribuer à la vivacité de votre nation, qui se porte toujours aux extrêmes. Ce n'est pas seulement en France où l'on trouve un mélange d'objets dont les uns excitent l'admiration, et les autres le blâme; je crois qu'il en est de même partout : l'homme étant imparfait lui-même, comment produirait-il des ouvrages parfaits ?

Votre royaume a été subjugué par les Romains, les Saliens, les Francs, les Anglais, et par la superstition : ces conquérants ont tous promulgué des lois, ce qui a fait un chaos de votre jurisprudence. Pour bien faire, il faudrait détruire et réédifier ¹. Ceux qui l'entreprendront trouveront contre eux la coutume, les préjugés, et tout le peuple attaché aux anciens usages sans savoir les apprécier, et qui croit qu'y toucher et bouleverser le royaume c'est la même chose.

Vous approuvez, à ce que je crois, le gouvernement de la Pensylvanie tel qu'il est établi à présent : il n'existe que depuis un siècle; ajoutez-en encore cinq ou six à sa durée, et vous ne le reconnaîtrez plus, tant l'instabilité est une des lois permanentes de cet univers. Que des philosophes fondent le gouvernement le plus sage, il aura le même sort. Ces philosophes mêmes ont-ils toujours été à l'abri de l'erreur ? N'en ont-ils pas débité aussi ? Témoin les formes substantielles d'Aristote, le galimatias de Platon, les tourbillons de Descartes, les monades de Leibnitz. Que ne dirais-je pas des paradoxes dont Jean-Jacques a régalé l'Europe ! si cependant on peut compter parmi les philosophes celui qui a bouleversé la cervelle de quelques bons pères de famille, au point de donner à leurs enfants l'éducation d'Émile.

Il résulte de tous ces exemples que, malgré les bonnes intentions et les peines qu'on se donne, les hommes ne parviendront jamais à la perfection, en quelque genre que ce soit.

Mais je me suis abandonné au flux de ma plume : j'ai la *logodiarrhée* ², et je barbouille inutilement du papier pour vous dire des choses que vous savez mieux que moi. Je n'ai qu'une seule excuse : c'est que, si on ne devait vous écrire que des choses que vous ignorez, on n'aurait rien à vous dire. Cependant en voici une :

Vous voulez savoir ³ de quoi nous nous sommes entretenus en voyageant en Silésie : vous saurez donc que vous m'avez récité *Méropé* et *Mahomet*, et que lorsque les cahots de la voiture étaient trop violents, j'ai appris par cœur les morceaux qui m'ont le plus frappé. C'est ainsi que je me suis occupé en route, en m'écriant parfois : Que béni soit cet heureux génie qui, présent ou absent, me cause toujours un égal plaisir !

Il y a longtemps que j'ai lu et relu vos œuvres. Les pièces polémiques qui s'y trouvent peuvent avoir été nécessaires dans les temps qu'elles ont

1. C'est ce qu'a fait la Révolution française. (B.)

2. Diarrhée de paroles.

3. La lettre où Voltaire fait la demande manque.

été écrites; mais les Desfontaines, les Fréron, les Paulian, les La Beaumelle, n'empêcheront jamais que *la Henriade*, *Œdipe*, *Brutus*, *Zaïre*, *Alzire*, *Mérope*, *Sémiramis*, *le Duc de Foix*, *Oreste*, *Mahomet*, n'aillent grandement à la postérité, et qu'on ne les mette au nombre des ouvrages classiques dont Athènes, Rome, Florence, et Paris, ont embelli la littérature. C'est une vérité dont tous les connaisseurs conviennent, et non pas un compliment que je vous fais.

Le vieux Pöllnitz a voulu payer généreusement son passage à Caron : il a fait quelques friponneries le jour même de son décès, pour qu'on dise qu'il est mort comme il a vécu; il n'est regretté que de ses créanciers. Mais milord Maréchal, plus âgé que l'autre, a l'esprit aussi présent que dans sa jeunesse : il a de la gaieté et de l'enjouement, et jouit d'une estime universelle. Tel, dit Lekain, est le patriarche de Ferney; j'ajoute qu'il sera immortel comme ses ouvrages. Qu'il terrasse l'hydro du fanatisme, qu'il protège l'innocence opprimée, qu'il soit encore longtemps l'ornement du siècle et une source de contentement pour ceux qui lisent ses ouvrages! *l'ale* ¹.

9498. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

1^{er} octobre.

Vous avez dû, madame, recevoir une grande lettre de moi ², le jour même que vous aviez la bonté de m'écrire un billet charmant, qui met l'espérance et la joie dans toute la colonie. M^{me} Denis, et moi, et nos dragons, et notre corps d'artillerie, nous sommes tous à vos pieds. Le petit mot que M. de Fargès vous a dit nous a rendu la vie. Les soldats de l'armée de messieurs les fermiers généraux, et leurs braves officiers, débitaient que les bontés de M. Turgot pour nous avaient été vivement censurées par le conseil, et que nous étions des esclaves révoltés qui avaient perdu leur procès, ainsi que les esclaves du mont Jura. Nous avons été en conséquence plus persécutés que jamais. Je venais même d'écrire à M. Turgot une longue lettre ³ de doléance, lorsque j'ai reçu votre billet de consolation.

Je sais bien qu'il se pourrait faire que M. de Fargès vous eût dit une nouvelle vraie, et que, deux jours après, cette nouvelle se fût trouvée fausse. Les choses changent souvent du pour au contre en peu de temps. L'abbé Morellet même, qui m'a écrit en même temps que vous, ne me dit rien de positif; cependant

1. Cet alinéa a été omis par Beuchot.

2. La lettre 9493.

3. Cette lettre à Turgot manque.

vous me rassurez, car c'est sur vous que je fonde le bonheur du reste de ma vie.

Vous êtes comme les déesses et les saintes du temps passé, qui ne parcouraient le monde que pour faire du bien.

Je ne puis croire que le petit désagrément qu'on a fait essuyer à M. de La Harpe¹ ait pu déranger les projets de M. Turgot et de M. de Trudaine sur la colonie que vous protégez. Il me semble qu'au contraire ces deux belles âmes doivent être affermies dans leur dessein de rendre une province heureuse, en attendant qu'ils puissent en faire autant du reste du royaume.

Nous travaillons toujours à force; nous bâtissons réellement une ville, dans l'espoir que vous viendrez l'embellir quelquefois de votre présence. M. Racle ne s'est point découragé par les difficultés qu'il essuie; il ne doute de rien avec votre protection. Les maisons s'élèvent de tous côtés, les jardins vont se planter; on prétend que tout sera prêt au milieu du printemps pour vous recevoir. Nos troupes iront au-devant de vous sur la frontière. J'espère bien les accompagner, quoique je n'aie pas trop bon air sous les armes. Nous vous érigerons des trophées dans tous les endroits où les commis avaient leurs bureaux. Nous crierons: *Mont-Joye et la Tour-du-Pin!*

Daignez toujours agréer, madame, la respectueuse tendresse du vieux malade de Ferney.

9490. — A M. CHRISTIN.

1^{er} octobre.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 28 de septembre, et celle de Versailles. J'admire votre courage et celui de vos clients. Je pense comme M. Campi; mais je vous avoue que je ne suis pas aussi intrépide que lui. Il croit que, si vous en appeliez au conseil, on ordonnerait que le parlement de Besançon rendît compte des motifs de son arrêt, et fît voir qu'il a jugé sur les titres, en conformité des ordres du roi. Mais qui pourrait empêcher alors le parlement de dire: Nous avons jugé sur ces titres mêmes; on nous a produit vingt reconnaissances de mortuaires; nous avons vu les signatures de vingt députés des communautés? Les juges paraîtraient avoir décidé très-équitablement, et avoir accompli les ordres du conseil à la lettre.

Il faudrait alors disputer la validité de ces signatures, et ce serait un nouvel abîme dans lequel vous vous plongeriez. Les

1. Voyez tome XXIX, page 359.

juges, devenus vos parties, vous traiteraient avec la plus grande rigueur. Vous appesantiriez toutes vos chaînes, au lieu de les briser : voilà ce que je crains.

Je suis très-persuadé qu'il n'y a que M. de Malesherbes et M. Turgot capables de seconder vos vues généreuses. Ils ont des amis dignes d'eux, qui leur représenteront l'horreur de la servitude où l'on gémit encore dans un pays qu'on nomme libre. M. de Malesherbes sera animé par l'exemple de son grand-oncle, le président de Lamoignon ; M. Turgot le secondera avec toute la noblesse et la fermeté de son âme ; Louis XVI se fera un devoir d'imiter saint Louis : c'est ce que j'espère, et c'est ce qu'il faut tenter. Nous y travaillerons très-vivement, et nous aurons pour nous tout Paris sans exception. Cela vaut mieux que d'avoir contre nous tout Besançon, en nous présentant sous la triste forme de gens qui plaident contre leurs juges.

Laissez-moi rendre la liberté au petit pays de Gex, avant d'oser tenter de la rendre aux deux Bourgognes. On nous mande de Paris que l'affaire de Gex est consommée, et que nous aurons dans peu les ordres du roi. L'espérance est toujours accompagnée de crainte. Je tremble encore des difficultés que les *soixante* autres rois de France¹ pourront nous faire. Mais enfin soyez sûr que, si nous réussissons dans cette petite affaire, nous entamerons sur-le-champ la grande. Tout nous assure du succès, avec des ministres tels que MM. Turgot et de Malesherbes, et avec un roi équitable, tel que nous avons le bonheur de l'avoir. Nous engagerons d'abord les amis des ministres à leur parler, avec la plus grande force, en faveur de l'humanité. Je vous prierai de venir faire un tour à Ferney, et nous rédigerons ensemble un mémoire.

Vous pourrez cependant lier une espèce d'instance au conseil, au nom des mainmortables condamnés au parlement de Besançon. Cette instance, qui ne sera point suivie, servira seulement de préparation au grand édit du roi, qui doit déclarer que ses sujets n'appartiennent qu'à lui, et ne sont point esclaves des moines. En un mot, tout nous est favorable : l'exemple de la Sardaigne² à qui la France vient de s'unir par trois mariages³ ; les senti-

1. Les fermiers généraux étaient au nombre de *soixante* ; voyez la note, tome XXI, page 7.

2. Le 20 janvier 1762, le roi de Sardaigne avait aboli l'esclavage dans ses États ; voyez la lettre du 23 février 1776.

3. Le comte de Provence et le comte d'Artois avaient épousé des princesses de Savoie ; et le prince de Piémont avait épousé une sœur de Louis XVI.

ments de M. de Malesherbes et de M. Turgot; l'équité et la magnanimité du roi. Je ne crois pas que nous puissions jamais être dans des circonstances plus heureuses.

Consolons-nous, mon cher ami, et espérons.

Nous avons eu à Ferney mademoiselle votre sœur et M^{me} Morel. Nous nous flattons que M^{me} Morel viendra au printemps habiter la ville de Ferney, si elle est libre. C'est une femme qui a autant de courage que vous.

Je vous embrasse très-tendrement, mon cher ami.

P. S. Vous souvenez-vous, mon cher ami, du nom de celui qui vous manda de Bar, il y a quelques années, l'aventure du nommé Martin¹, qu'on s'avisa de rouer sur quelques indices qui sont souvent trompeurs, lequel Martin fut quelques jours après reconnu innocent? Vous souviendriez-vous du bailliage lorrain où se fit cette exécution, et de la date de cette affaire? Savez-vous où est actuellement celui qui vous en donna des nouvelles? Il y a un conseiller au parlement de Paris², que vous connaissez et qui vous aime, parce qu'il aime la vérité et la justice: il veut s'informer de tout ce qui concerne ce pauvre Martin, et rendre, s'il se peut, service à cette malheureuse famille. Ne négligeons pas cette occasion, en attendant que nous puissions servir nos mainmortes.

9500. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

1^{er} octobre.

Papillon-philosophe ne passera point l'hiver à Ferney; elle est à Paris, où elle s'occupe de rendre des services essentiels à la patrie que j'ai choisie, et à la petite colonie que j'ai eu l'insolence et le bonheur de fonder. Soyez sûr, monseigneur, qu'elle vous est très-attachée, et que ce papillon est d'ailleurs un très-honnête homme, tirant, à la vérité, des coups de fusil merveilleusement, mais essentiel dans la société.

Je n'ai jamais vu tant de simplicité à la fois et tant de vivacité; il ne lui manque que d'étudier l'algèbre pour ressembler à M^{me} du Châtelet. Je n'ose encore me flatter que vous fassiez ce qu'elle a fait, que vous honoriez notre ville naissante de votre

1. Sur cette affaire de Martin, voyez tome XXVIII, pages 416 et 427; et XVIII, page 118.

2. D'Hornoy, petit-neveu de Voltaire.

présence. Je n'aurais plus rien à désirer dans ce monde, que je vais quitter bientôt, malgré toutes vos plaisanteries.

Je vous avouerai que je suis un peu scandalisé du nom de barbouilleurs que vous donnez si libéralement aux deux peintres¹ du maréchal de Catinat; mais j'ose être un peu de votre avis sur l'orgueilleuse modestie dont parlait M^{me} de Maintenon, et que vous démêlez si bien.

Je suis surtout de votre opinion sur ce ton décisif avec lequel l'un des deux peintres² rabaisse Louis XIV et le maréchal de Villars. Vous conviendrez que celui qui a remporté le prix à notre Académie s'est exprimé plus modestement. Si jamais vous pouviez vous résoudre à lire les anciens discours composés pour les prix de cette Académie, vous seriez étonné de la prodigieuse différence qui se trouve entre ces vieilles déclamations et celles qu'on fait aujourd'hui. C'est en cela surtout que notre siècle est supérieur au siècle passé.

J'aurais voulu que M. de Guibert n'eût point immolé le maréchal de Villars au *père la Pensée*³. Ce qu'il dit contre le héros de Denain, votre ancien ami et un peu votre modèle, me fait souvenir de M. Folard, qui, dans ses *Commentaires sur Polybe*, dit : « Le maréchal de Villars, après avoir donné le change aux ennemis, attaqua le corps qui était dans Denain, le fit tout entier prisonnier de guerre, s'empara de Marchiennes, et prit cinq villes en deux mois. Je n'aurais rien fait de tout cela. »

Vous connaissez parfaitement les hommes, mais permettez-moi de vous dire que vous êtes un peu trop difficile sur notre Académie, dont vous êtes le doyen, et dont il n'appartient qu'à vous d'être le soutien et le véritable protecteur. Je vous ouvre mon cœur. J'ai été très-affligé, et je le suis encore, que vous ayez un peu gourmandé des hommes libres, qui pensent et qui parlent, qui même ont une grande influence sur l'opinion publique. J'ai été cent fois tenté de vous le dire, il y a deux ans. Je succombe aujourd'hui à la tentation. Je voudrais qu'ils pussent revenir à vous, et se réunir autour de leur chef; cela ne serait pas difficile.

Pardonnez-moi ma sincérité, en faveur de mon tendre et respectueux attachement. Je pense que tous les gens de lettres auraient dû être à vos pieds comme à ceux de votre grand-oncle,

1. La Harpe et Guibert.

2. Guibert.

3. Sobriquet donné par les soldats à Catinat.

d'autant plus qu'en vérité les gens de lettres d'aujourd'hui ont en général beaucoup plus de lumières que ceux d'autrefois. On a moins de génie que dans le siècle de Louis XIV, moins de vrai talent, moins de grâce et de politesse; mais on a beaucoup plus de connaissances : notre philosophie n'est pas à mépriser.

Soyez heureux autant que vous méritez de l'être : jouissez de votre gloire, qui ne sera jamais affaiblie par les chicanes odieuses d'un procès¹ auquel vous ne deviez pas vous attendre, et que personne n'aurait jamais pu prévoir.

Conservez vos bontés pour le plus ancien de vos serviteurs, qui mourra en vous aimant et en vous respectant.

9501. — A M. FAVART.

A Ferney, 3 octobre.

Vous me pardonnerez, monsieur, de vous remercier si tard. Un radoteur de quatre-vingt-deux ans, qui, des vingt-quatre heures de la journée, en passe vingt-trois à souffrir, n'est pas le maître des moments qu'il voudrait donner à ses devoirs et à ses plaisirs.

Vous avez fait un ouvrage charmant², plein de grâces et de délicatesse, sur un canevas dont la toile était un peu grossière. Vous embellissez tout ce que vous touchez. C'est vous qui, le premier, formâtes un spectacle régulier et ingénieux d'un théâtre qui, avant vous, n'était pas fait pour la bonne compagnie. Il est devenu, grâce à vos soins, le charme de tous les honnêtes gens. Je vous avoue que je suis fort fâché de mourir sans avoir joui des plaisirs que vous donnez à tous ceux qui sont dignes d'en avoir.

Agréez, monsieur, tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

9502. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

3 octobre.

Mon papillon est un aigle, mon papillon est un phénix, mon papillon a volé à tire d'aile pour faire du bien. La lettre qu'elle

1. Le procès avec M^{me} de Saint-Vincent.

2. *La Belle Arsène*, comédie mêlée d'ariettes, dont Favart avait pris le sujet dans *la Bégueule* (voyez tome X), avait été jouée sur le théâtre des Italiens le 14 août 1775.

daigna m'écrire en arrivant, et celle du 27 de septembre, nous ont remplis d'étonnement, de joie, de reconnaissance, d'attendrissement. Nous sommes à vos pieds, madame, avec toute la colonie et tous les entours.

Figurez-vous que des commis des fermes avaient répandu le bruit que les bontés de M. Turgot pour le petit pays de Gex avaient été grièvement censurées au conseil du roi. Je venais d'écrire à M. Turgot¹, et de lui exposer mes plaintes, lorsque votre lettre m'a rassuré. Les commis jouent de leur reste. Ils ont en dernier lieu usé de la même générosité qu'ils montrèrent à votre recommandation, lorsqu'ils extorquèrent quinze louis d'or à de pauvres passants dont vous aviez pitié. Il n'y a pas longtemps qu'une femme de mon voisinage, venant d'acheter des langes à Genève, et en ayant enveloppé son enfant, les employés des fermes, sous la conduite d'un nommé Moreau, saisirent ces langes, sous prétexte qu'ils étaient neufs, et maltraitèrent la femme, qui leur reprochait, avec des cris et des larmes, d'exposer à la mort son enfant tout nu.

Il n'y a guère de jour qui ne soit marqué par des vexations affreuses sur cette frontière, et on craint encore de se plaindre.

M. de Chabanon, qui était venu nous voir avant le temps où vous avez honoré Ferney de votre présence, fut témoin des insultes que firent ces employés de Saconnex à la supérieure des hospitalières de Saint-Claude et à trois de ses religieuses, dont ils levèrent les jupes publiquement.

De tels excès suffiraient assurément pour déterminer le ministère à délivrer de ces brigands subalternes le petit pays que vous protégez. La ferme générale ne retire aucun profit de ces rapines journalières, tout est pour les commis ; ils sont autorisés à voler, et ils usent de leur droit dans toute son étendue. Il n'y a qu'un homme comme M. Turgot qui puisse mettre fin à ces pillages continuels : il n'y a que vous d'assez noble et d'assez courageuse pour lui en représenter toute l'horreur, et pour seconder ses vertus patriotiques. Vous pouvez mettre sous ses yeux, et sous ceux de M. de Trudaine, le tableau fidèle de tout ce que viens de vous exposer. Vous accélérerez infailliblement l'effet de leurs bontés, et vous mettrez le comble aux vôtres.

Il y a dans la maison de M. Turgot un chevalier Dupont, en qui ce digne ministre a de la confiance, et qui la mérite. Il travaille beaucoup avec lui. Si vous pouviez avoir la bonté de le

1. Cette lettre, dont Voltaire a déjà parlé dans sa lettre 9408, manque.

voir, ce serait, je crois, mettre la dernière main à votre ouvrage. Vous êtes notre protectrice, et cette colonie est la vôtre.

Les supérieurs de nos commis leur ont mandé, en dernier lieu, qu'ils pouvaient être tranquilles, qu'il y avait trois provinces qui demandaient la même grâce que nous, et qu'on ne l'accorderait à aucune, parce que les conséquences en seraient trop dangereuses. Je ne sais quelles sont ces provinces : je n'en connais point qui soit, comme la nôtre, entourée de trois États étrangers, et séparés de la France par des montagnes presque inaccessibles.

J'oserais encore vous supplier, madame, d'avoir une conversation avec M. de Vaines. Cette affaire, il est vrai, n'est pas de son département ; mais tout est de son ressort, quand il s'agit de faire des choses justes. Je lui écris¹ pour lui dire que vous aurez avec lui un entretien. Cette affaire est si importante que nous n'avons aucun moyen à négliger, ni aucun instant à perdre. Toutes les autres, dont votre universalité a daigné se charger, doivent laisser passer notre colonie la première, sans préjudice pourtant à celle de M. Racle, car celle-là tient au public ; et quand M. Racle sera payé par le roi, votre colonie sera bien plus florissante. Elle vous donne mille bénédictions, et elle compte sur l'effet de vos promesses, comme sur son Évangile : car vous savez que ce mot évangile signifie bonne nouvelle.

Agréez, madame, mon tendre respect.

9503. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

5 octobre.

Protégez bien Ferney, madame, car il peut devenir quelque chose de bien joli. Figurez-vous qu'hier le bas de votre maison était illuminé ; que toute votre ville l'était, depuis le fond du jardin du château jusqu'aux défrichements, et jusqu'au grand chemin de Meyrin ; que toutes les troupes étaient sous les armes, et escortaient quarante-cinq carrosses, au bruit du canon. Il y eut un très-beau feu d'artifice, et la journée finit, comme toutes les journées, par un grand souper.

Vous me demanderez pourquoi tout ce tintamarre ? c'était, ne vous déplaît-il pas, pour M. saint François d'Assise. Et pourquoi tant de fracas pour ce saint ? c'est qu'il est mon patron, et que ce

1. C'est la lettre n° 9504.

n'était pas ce jour-là la fête de M. saint Julien, car on en aurait fait davantage pour lui. Saint François se met toujours aux pieds de saint Julien.

Nos ennemis continuent toujours d'assurer que notre affaire ne se fera point ; que le conseil n'est point de l'avis de M. Turgot, et qu'on n'ira pas changer les usages du royaume pour un petit pays aussi chétif que le nôtre. Je les laisse dire, et je m'en rapporte à vous. Ils crient que M. de Trudaine a déjà voulu une fois tenter ce changement, et n'a pu réussir ; et moi, je suis sûr qu'il réussira, quand vous lui aurez parlé.

J'accable de lettres notre protectrice. J'ai tant de plaisir à lui parler du bien qu'elle nous fait que j'oublie même de lui demander pardon de la vivacité de mes importunités. Elle sait que je suis encore plus occupé d'elle que de ses bienfaits. Elle sait que mon cœur, tout vieux qu'il est, est peut-être encore plus sensible aux grâces que pénétré de reconnaissance. Elle sait combien j'aimerais à lui écrire, quand même je n'aurais point de remerciements à lui faire.

Agréez, madame, les respects de votre ville, et surtout les miens.

9504. — A M. DE VAINES ¹.

6 octobre.

Je lis, monsieur, dans les gazettes que les vils ennemis de M. Turgot ont fait un libelle dans lequel vous étiez insulté, et que le roi leur a répondu lui-même en vous faisant son lecteur. Vous pourrez lui lire les ouvrages de ces messieurs, afin de l'en dégoûter à jamais.

Je vous annonce M^{me} de Saint-Julien, la sœur du commandant de notre province, qui désire avoir un entretien avec vous sur le petit pays de Gex, que M. Turgot a la bonté de vouloir mettre hors de l'esclavage des fermes générales. Elle vous demandera vos conseils : c'est notre protectrice la plus vive. Je voudrais bien lui servir d'écuyer lorsqu'elle viendra vous voir ; mais il faut que je finisse mes jours dans ma colonie, *morien reminiscitur Argos*. En attendant, je vous supplie, monsieur, de vouloir bien, quand vous travaillerez avec M. Turgot, lui glisser dans la conversation un petit mot de la reconnaissance dont notre province est pénétrée pour lui. Notre situation entre trois États étrangers nous exposait continuellement aux persécutions des commis des

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

fermes. Aucun marchand n'avait osé s'établir dans le pays. Nous sommes encore forcés d'acheter tout à Genève. Il n'y a pas longtemps qu'une femme de mon voisinage, ayant acheté dans cette ville des langes pour son enfant qu'elle tenait dans ses bras, fut arrêtée à un bureau de la ferme : les commis dépouillèrent l'enfant, prirent les langes, le laissèrent tout nu et maltraitèrent la mère. Jugez quelles bénédictions on donnera au ministre qui va nous délivrer d'une telle tyrannie qui dépeuple le pays sans enrichir les fermiers généraux ! Conservez vos bontés, monsieur, pour le vieux malade de Ferney, qui vous est tendrement attaché.

9505. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

8 octobre.

Notre protectrice me mande, par sa lettre d'un lundi sans date, qu'elle n'a point reçu de lettre de moi, ce qui serait le comble de l'ingratitude. Je ne suis point coupable de ce crime, L'ami Wagnière est témoin qu'il en a écrit trois¹.

J'envoie aujourd'hui de nouvelles explications à monsieur le contrôleur général² et à M. de Trudaine³. J'écris à M. l'abbé Morrellet⁴. Je leur renouvelle à tous l'acceptation pure et simple que j'ai faite conjointement avec les états. Je leur réitère l'assurance positive que nous ne demandons rien au delà de ce qu'on a daigné nous offrir.

La seule difficulté qui reste, mais qui est très-grande, est la somme exorbitante de quarante mille livres que les fermiers généraux demandent. Il est certain qu'il serait impossible à la province, très-pauvre et très-surchargée, de payer seulement la moitié de cette somme annuelle : c'est ce que j'ai représenté le plus fortement que j'ai pu. Je me flatte que M. Turgot ne souffrira pas une vexation si injuste. Il sait que, dans les années les plus lucratives, jamais les extorsions les plus violentes n'ont pu produire sept mille francs aux fermiers généraux. Une armée de Pandours n'oserait pas nous demander une contribution de quarante mille livres.

La nouvelle répandue que monsieur le contrôleur général avait

1. Probablement les lettres 9493, 9498, 9502.

2. Ce doit être une lettre (voyez page 402) qui manque, ou le *Mémoire* qui est tome XXIX, page 391.

3. C'est la lettre 9507.

4. La lettre suivante.

pitié de notre petite province redouble les persécutions des commis ; elles sont horribles. Nous sommes punis bien cruellement du bien qu'on veut nous faire. Il ne nous reste que l'espérance. Monsieur le contrôleur général est juste et ferme ; notre protectrice est animée et persévérante : nous sommes loin de perdre courage.

Le plan de M. de Trudaine est trop beau pour l'abandonner. Il serait utile à la province et au royaume. Déjà, sur la simple promesse du ministère, nous avons jeté les fondements d'un grand commerce ; nous bâtissons d'amples magasins pour toutes les marchandises des pays méridionaux qui arriveront par Genève. Nous revenons à la vie ; vous ne souffrirez pas qu'on nous tue.

Notre protectrice pourrait-elle engager monsieur son frère¹ à venir avec elle expliquer toutes ces choses à M. Turgot et à M. de Trudaine ? ne serait-il pas digne de lui de montrer l'intérêt qu'il prend à une province qui est sous ses ordres ?

Vous sentez, madame, combien il est doux de tenir tout de vos bontés et de votre persévérance.

Je suis à vos pieds plus que jamais.

8506. — A M. L'ABBÉ MORELLET².

8 octobre.

Non-seulement, mon très-cher philosophe, vous me rendez de bons offices, mais vous obligez toute une province ; je vous remercie en son nom et au mien ; nous vous devons, à vous et à M^{me} de Saint-Julien, notre salut et notre liberté.

J'avais écrit positivement à M. de Trudaine que nos états acceptaient ses propositions et ses bienfaits avec la plus grande soumission et la plus vive reconnaissance. Ma lettre portait expressément que, soit qu'on nous donnât le sel au prix de Genève, soit que nous l'achetassions de nos voisins, le bienfait était égal. Nous sommes bien loin de faire aucune condition ; nous nous en sommes toujours remis entièrement à la volonté et à la justice du ministère.

Il est certain que la somme de 40,000 francs que les fermiers généraux exigent est exorbitante ; la province est hors d'état de la payer ; elle est pauvre, et, qui pis est, accablée de dettes. S'il

1. Le marquis de Gouvernet, commandant en Bourgogne.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

fallait acheter si chèrement notre liberté, je m'offrirais à payer la plus grande partie de cet impôt que les fermiers généraux veulent mettre sur nous ; mais ma colonie me ruine. On ne peut à la fois bâtir une ville et payer pour une province.

J'espère que M. de Trudaine, qui connaît mieux que moi l'état du pays de Gex, daignera prendre à son ordinaire les arrangements les plus équitables. Il sait que la ferme générale ne retire pas à son profit plus de 7,000 francs par an de notre province ; nous nous épuiserons pour en donner le double.

Tout cela, mon cher docteur, n'est ni sorbonique ni philosophique ; mais vous êtes encore plus citoyen que théologien ; je m'en rapporte à vous.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

Le vieux Malade de Ferney.

9507. — A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 8 octobre.

Monsieur, après avoir écrit cette lettre à M. l'abbé Morellet, que je prie de nous protéger auprès de vous, j'ai la confiance de vous demander votre protection à vous-même. Mais comme je ne ferais que vous répéter ce que je dis dans cette lettre, je crains d'abuser de votre temps. Je vous supplie de la lire. Vous verrez que notre province n'a point de conditions à faire, qu'elle attend tout de vos bontés, et qu'elle est pénétrée pour vous de la reconnaissance qu'elle vous doit.

C'est à notre bienfaiteur à nous donner ses ordres. Nous vous les demandons instamment.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

9508. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL¹.

9 octobre, à neuf heures et demie du matin.

Mon cher ange, il n'y a que votre amitié qui puisse me consoler dans les nouveaux tourments que j'essuie. On me mande que j'ai bien sérieusement à me plaindre d'un de mes confrères de

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

l'Académie, et ce confrère est, dit-on, l'archevêque de Toulouse¹. En sauriez-vous quelque chose, et pourriez-vous me dire ce qui en est ?

Je suppose que vous voyez quelquefois M. de Trudaine. Si cela est vrai, ce serait encore à vous que je m'adresserais pour l'encourager à faire le bien nécessaire qu'il a promis à ma colonie. Il semble qu'il ait refusé d'entendre M^{me} de Saint-Julien, quoiqu'il soit très-naturel que la sœur du commandant d'une province sollicite en sa faveur. J'oserais donc vous prier de parler à M. de Trudaine, si vous êtes lié avec lui, et à M. l'archevêque de Toulouse, si vous le rencontrez.

Peut-être M^{me} de Saint-Julien, à qui je viens d'écrire pour les intérêts de la colonie, connaît cet archevêque ; peut-être la place de son mari l'a-t-elle mise à portée de voir ce prélat, qui a, dit-on, beaucoup d'esprit et de lumières. Mais M^{me} de Saint-Julien, en partant de notre petite retraite et ayant daigné se charger de tous nos intérêts avec tant de bonté, a tant de choses à demander que je crains de la fatiguer encore. Je vous supplie, mon cher ange, de vous unir à elle, soit pour déterminer M. de Trudaine, soit pour savoir ce que pense M. l'archevêque de Toulouse.

Je crains encore que ma demande ne soit indiscrete, et je crains surtout que ma lettre ne parte point et que l'heure de la poste ne soit passée. V.

9509. — A M. DE LA HARPE.

10 octobre.

Oui, par les envieux un génie excité
Au comble de son art est mille fois monté.
Plus on veut l'affaiblir, plus il croit et s'élance.

(BOILEAU, *Épître à Racine*, v. 49.)

Voilà votre situation, mon cher ami ; voilà ce que doivent penser tous vos amis de l'Académie. Vous aurez encore quelques malheureux contradicteurs, jusqu'à ce que vous donniez vous-même les prix que vous avez tant de fois remportés. Heureusement votre courage est égal à votre génie. M. d'Alembert a passé par les mêmes épreuves. Je ne sais quel polisson de Saint-Médard l'a appelé Rabsacès et bête puante ; et voyez, s'il vous plait, comment l'abbé d'Aubignac, prédicateur ordinaire du roi, a traité Pierre Corneille. Vous m'avouerez que ces exemples sont conso-

1. Loménie de Brienne.

lants. Avouez encore que les noms de M. de Malesherbes et de M. Turgot ont un peu plus de poids dans la balance que ceux de vos petits ennemis.

Je m'imagine que vous les oubliez bien, dans vos agréables orgies, avec un homme tel que M. de Vaines, avec MM. d'Alembert, Suard, Saurin, etc. Soyez sûr que vos détracteurs n'approchent pas de la bonne compagnie. Je me flatte que l'hiver prochain la Sibérie et la Perse¹ vous vengeront pleinement des insectes de Paris. Leur bourdonnement ne sera pas entendu parmi les battements de mains. Je suis bien fâché d'être si vieux et si faible. Si je pouvais revenir à l'heureux âge de soixante-dix ans, avec quel empressement ne ferais-je pas le voyage de Paris pour vous entendre ! Vous allez relever le théâtre français, tombé dans une triste décadence. Il me semble qu'il se forme un nouveau siècle. Les petites persécutions que la littérature essuie encore ne sont qu'un reste de la fange des derniers temps. Elle ne vient point jusqu'à vous, malgré le trépignement de l'envie. Vous vous élevez trop haut.

Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis².

Ne pouvant voir la première représentation de *Menzicof*, j'y enverrai un jeune homme³ qui aime vos vers passionnément, et qui m'en rapportera des nouvelles. Mais, si l'hiver me tue avant les représentations, je vous prie très-instamment de me succéder, et de dire nettement à l'Académie que telle est ma dernière volonté, et que je la prie très-humblement d'être mon exécutrice testamentaire.

9510. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

10 octobre.

Celle-ci est la cinquième⁴, madame ; ainsi je présume que vous en avez reçu quatre. Nous avons été honorés de quatre des vôtres.

Je commencerai par vous dire que vos petits embarras sur la maison que M. de Saint-Julien devait acheter pour vous, et sur

1. Dans *Menzicof*, tragédie de La Harpe, la scène est en Sibérie ; elle est en Perse dans ses *Barmécides*.

2. Virgile, églog. V, vers 57.

3. Probablement l'abbé du Vernet.

4. Les quatre autres sont les n^{os} 9498, 9502, 9503, 9505.

le testament de feu M. de Gouvernet, ne changeront rien au palais La Tour-du-Pin dans le pré de la Glacière. Tous les arrangements ont été pris avec M. Racle, pour que le corps de la maison soit fini avant l'hiver. Il le sera infailliblement, et on y travaille tous les jours avec ardeur. Les embellissements et les ameublements dépendront ensuite de votre goût, de votre magnificence, et d'une sage économie. Nous nous flattons de revoir dans les beaux jours notre protectrice, notre papillon-philosophe, qui fait cent lieues sur ses ailes légères sans se fatiguer, et qui le lendemain va solliciter nos affaires, même en oubliant les siennes.

Je vous ai mandé, par ma dernière du 8 d'octobre ¹, que j'écrivais à monsieur le contrôleur général, à M. de Trudaine, à M. l'abbé Morellet, et à M. Dupont ². Je leur ai dit bien formellement que nos états s'en rapportent à leurs bontés; qu'ils ne demandent rien au delà de ce que le ministère leur accorde; qu'ils prient seulement M. Turgot et M. de Trudaine de considérer que l'indemnité annuelle de cinquante mille francs demandée par la ferme générale serait une écorcherie dont il n'y a point d'exemple. J'ai fait voir, par un mémoire ³, que pendant plusieurs années notre petit pays a été à charge aux fermiers généraux, et que dans les années les plus lucratives ils n'en ont jamais retiré au delà de sept mille francs. Je leur en ai offert quinze au nom des états, en nous soumettant d'ailleurs à la décision du ministère. Je l'ai écrit à notre protectrice, je le répète, parce que cela me paraît très-nécessaire.

J'écarte surtout la prétendue demande d'acheter le sel de la ferme générale au prix de Genève, et de prendre une somme sur ce sel pour payer les dettes de la province. Cette idée serait entièrement contraire aux vues de M. Turgot et de M. de Trudaine, qui veulent que la terre paye toutes les dépenses, parce que tous les revenus viennent d'elle.

Enfin, ayant accepté purement et simplement les offres généreuses de M. de Trudaine, et nous soumettant avec reconnaissance à ses décisions, nous avons le plus juste sujet d'espérer un plein succès de l'entreprise protégée par vous.

Je prends la liberté de baiser, très-humblement et avec respect, les ailes brillantes du papillon-philosophe. Qu'il ne dédaigne

1. Lettre 9505.

2. Dans la lettre du 8 octobre il n'est pas question de lettre à Dupont.

3. Celui qui est tome XXIX, page 391.

pas les sentiments du vieux hibou, qui sera à ses pieds tant qu'il respirera.

9511. — A M. DUPONT (DE NEMOURS).

10 octobre.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre datée du Trembley, 2 d'octobre, et j'ai bien des grâces à vous rendre. Ce sera à vous que notre petite province aura l'obligation d'être la première qui montre à la France qu'on peut contribuer aux besoins de l'État sans passer par les mains de cent employés des fermes générales. Ce sera sur nous que M. de Sully-Turgot fera l'essai de ses grands principes.

Je ne sais qui a pu imaginer que nous demandions à prendre le sel de la ferme à bas prix, pour en tirer un petit profit qui servirait à payer nos dettes, et qu'on appelle *crue*.

Il est vrai que ce fut, il y a près de quinze ans, une proposition de nos états; mais je m'y suis opposé de toutes mes forces dans cette dernière conjoncture; et nos états s'en remettent absolument aux vues et à la décision de monsieur le contrôleur général.

Tout ce que M. de Trudaine a bien voulu nous proposer de concert avec lui a été accepté avec la plus respectueuse reconnaissance.

Il ne s'agit donc plus que de fixer la somme annuelle que notre province payera aux fermes générales pour leur indemnité.

Il est prouvé, par le relevé de dix années des bureaux qui désolent le pays de Gex, que la ferme a été quelquefois en perte, et que jamais elle n'a retiré plus de sept mille livres de profit.

Messieurs les fermiers généraux demandent aujourd'hui quarante à cinquante mille livres annuelles de dédommagement. La province ne les a pas; et si elle les avait, si elle les donnait, à qui cet argent reviendrait-il? ce ne serait pas au roi, ce serait aux fermiers. Nous donnerions, nous autres pauvres Suisses, quarante à cinquante mille francs à des Parisiens, pour nous avoir vexés jusqu'à présent par une armée de commis! Il leur est très-indifférent que leurs gardes soient au milieu de nos maisons ou sur la frontière. Comment peuvent-ils exiger de nous cinquante mille francs que nous n'avons pas, sous prétexte qu'ils se donnent la peine de placer leurs gardes ailleurs?

Nous avons offert quinze mille francs; cette somme est le double de ce qu'ils ont gagné dans les années les plus lucratives.

Nous attendons l'ordre de monsieur le contrôleur général avec la plus grande soumission.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien lui rendre compte de nos sentiments et de notre conduite, et même de lui montrer cette lettre, si vous le jugez à propos.

Quant aux natifs Genevois, bannis de la république depuis l'espèce de guerre civile de Genève, et retirés à Versoy, ils ne sont qu'au nombre de trois ou quatre. Il n'y en a que deux qui travaillent en horlogerie, et qui soient utiles. Un troisième, qui se nomme Bérenger, se mêle de littérature, et a eu quelquefois l'honneur de vous écrire. Il a fait une histoire de Genève, dont le conseil de la république a été très-irrité.

Le quatrième s'est fait marchand de liqueurs, et ne réussit point dans son commerce. Ce marchand, étant banni de la république par un arrêt de tous les citoyens assemblés, avec défense de mettre les pieds dans Genève sous peine de mort, surprit, il y a quelque temps, un passe-port de monsieur le commandant de Bourgogne, et entra dans Genève à la faveur de ce passe-port. Monsieur le commandant l'ayant su, ordonna à M. Fabry, maire de Gex, de retirer le papier que le marchand avait surpris : le Genevois refusa d'obéir. M. Fabry envoya deux gardes de la maréchaussée pour retirer ce passe-port.

Voilà l'état des choses sur cette petite affaire. Vos réflexions sur la demande de ces Genevois sont dignes de votre sagesse.

J'ose féliciter la France et mon petit pays de Gex que M. Turgot soit ministre, et qu'il ait un homme tel que vous auprès de lui.

J'ai l'honneur d'être, avec une tendre et respectueuse reconnaissance, votre, etc.

9512. — A M. DE VAINES.

11 octobre.

Il est bien doux, monsieur, de vous avoir obligation : c'est un des plus grands plaisirs que je puisse ressentir dans l'affaire du pays de Gex.

Je suis bien indigné de tous les désappointements qu'on fait essuyer à M. de La Harpe. Mais il n'est pas le seul que la rage de l'envie persécute. J'espère qu'à la fin M. de La Harpe fera comme certains hommes d'État : ponet *inimicos suos scabellum pedum suorum*¹.

1. Psaume cix, verset 2.

Pour moi, monsieur, je me jette de loin entre vos bras avec toute la reconnaissance imaginable. V.

9513. — A M. LE MARQUIS DE COURTIVRON¹.

12 octobre.

Monsieur, je suis aussi touché qu'honoré de votre souvenir. Il est vrai que les libraires de Genève, qui sont les maîtres chez eux dans leur petit pays démocratique, viennent tout récemment d'imprimer une nouvelle édition² immense d'ouvrages qu'on m'impute.

Je ne me souviens point du tout de cette petite inscription que j'avais faite³, il y a si longtemps, pour l'île de Malte, chez M. le bailli de Froulay; mais, tout vieux que je suis, je n'ai point perdu la mémoire des bons ouvrages que vous avez faits pour l'Académie des sciences.

Il est très-vrai que jamais Louis XIV ne tint ni ne put tenir le propos si déplacé que le président Hénault lui impute dans une audience donnée au comte de Stairs⁴. Le président Hénault m'avoua lui-même que cette anecdote était très-fausse; mais que, l'ayant imprimée, il n'aurait pas le courage de se rétracter. J'aurais eu ce courage à sa place. Pourquoi ne pas avouer qu'on s'est trompé?

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime la plus respectueuse, etc.

9514. — A M. D'OIGNY DU PONCEAU⁵.

A Ferney, 12 octobre.

La ville du Mans, monsieur, n'avait point passé jusqu'ici pour être la ville des bons vers. Vous allez lui donner un éclat auquel

1. Mort en 1785 (et non en 1755, comme il est dit tome XXXVII, page 550.)

2. L'édition de 1775 en trente-sept volumes in-8°, et trois volumes intitulés *Pièces détachées attribuées à divers hommes célèbres*; ces *Pièces détachées* sont de Voltaire, à l'exception du *Catéchumène*, qui est de Bordes.

3. Voltaire la fit en examinant le plan des fortifications de cette île chez l'ambassadeur de la religion; la voici :

Ce rocher sourcilleux, que défend la vaillance,
Est le rempart de Rome et l'écueil de Byzance.

4. Voyez tome XIV, page 413.

5. A qui est adressée la lettre 8929. Il a fait imprimer ses *OEuvres* en 1826, quatre volumes in-8°. Il avait envoyé à Voltaire sa pièce de vers intitulée *Dis-*

elle ne s'attendait pas ; vous faites parler un Nègre comme j'aurais voulu faire parler Zamore. Vous m'adressez des vers charmants, et l'Académie a dû être très-contente de ceux que vous lui avez envoyés. Je suis fâché seulement que les habitants de la Pensylvanie, après avoir longtemps mérité vos éloges, démentent aujourd'hui leurs principes en levant des troupes contre leur mère patrie ; mais vos vers n'en sont pas moins bons. Ils étaient faits apparemment avant que la Pensylvanie se fût ouvertement déclarée contre le parlement d'Angleterre. Ils méritent toujours l'éloge que vous leur donnez d'avoir rendu la liberté à la plupart des Nègres qui servaient chez eux. Vous pensez et vous écrivez avec autant d'humanité que de force.

Agrérez, monsieur, tous les sentiments d'estime et de reconnaissance avec lesquels un malade de quatre-vingt-deux ans a l'honneur d'être, etc.

9515. — A M. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU¹.

A Ferney, 14 octobre.

Le vieux malade de Ferney, monsieur, ira bientôt trouver votre ami, que la mort vous a enlevé. Je suis fâché de faire ce voyage sans avoir eu le bonheur de vous embrasser dans ma retraite ; soyez persuadé de mon estime, de mon amitié et de mes regrets.

9516. — A M. BÉGUILLET².

Ferney, le 14 octobre.

Quoique je sois plus près, monsieur, d'avoir besoin des menuisiers qui font des bières que des charpentiers qui font des moulins, je vous suis pourtant très-obligé du *Manuel du Meunier et du Charpentier*, que vous m'apprenez avoir fait imprimer par ordre du ministère, et avoir présenté au roi, et dont vous avez la bonté de m'envoyer un exemplaire. Je vois que vous êtes un citoyen zélé et instruit, et que le bien public est votre passion. Le public, il est vrai, ne récompense pas toujours ceux qui le servent ; mais

cours d'un Nègre à un Européen, 1775, in-8°, qui avait concouru pour le prix de poésie à l'Académie française.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Edme Béguillet, avocat et notaire à Dijon, où il est mort en 1786, avait envoyé à Voltaire son *Manuel du Meunier et du Charpentier de moulins*, 1775, in-8°.

vosre courage égale vos bonnes intentions, et vous m'intéressez à vos succès. Je ne suis pas en état de faire usage de vos instructions : la situation du petit coin de terre que j'habite ne me permet pas d'y bâtir des moulins. Je n'en suis pas moins sensible à l'attention dont vous m'avez honoré. Je vous prie d'être persuadé de toute l'estime et de toute la reconnaissance avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le vieux Malade de Ferney.

9517. — A MADAME DE SAINT-JULIEN ¹.

16 octobre.

Notre protectrice pousse ses bontés jusqu'à m'envoyer aujourd'hui du vin de Bourgogne par un médecin ; c'est, je crois, la première fois que la Faculté s'est chargée de pareilles recettes.

Je commence en vous remerciant, madame, par goûter de votre julep, qui est excellent. Tous les biens m'arrivent à la fois par vos bontés, car M. Turgot me fait l'honneur de me mander que la destinée de notre petit pays est tout arrangée. Il ne parle que de vous dans sa lettre, et des prix que vous remportez à l'arquebuse, et de la bienveillance dont vous honorez notre petit pays. Il daigne m'assurer qu'incessamment tout sera consommé. Grâce vous soient rendues, madame, et puisse M. de Trudaine achever au plus vite ce qu'il a si bien commencé, afin que toutes les formalités soient observées, et que notre pays soit délivré de messieurs les commis, qui sont plus importuns que jamais !

Je me croirais heureux si j'avais de la santé. Je vous dois le bonheur de la patrie que je me suis faite. Mais vous, madame, êtes-vous aussi heureuse que vous méritez de l'être ? Permettez-moi de vous demander si tous vos arrangements ont réussi. Restez-vous dans votre maison de la rue de Richelieu ? Passez-vous vos journées à la chasse ou dans votre lit ? Avez-vous secouru quelque autre province depuis que je n'ai reçu de vos lettres ? Allez-vous à la Comédie, à l'Opéra ? Soupez-vous avec trente personnes en tête-à-tête ? Comment gouvernez-vous M. de Richelieu ? Pardonnez-moi toutes mes questions. Est-il vrai qu'il y ait une forte et dangereuse cabale contre M. Turgot ? Je veux bien croire qu'il y a des gens qui craignent sa probité et son génie, mais je ne crois personne en état de le déposséder ou de

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

le remplacer. On nous avait mandé sur son compte les nouvelles les plus fausses et les plus ridicules : votre Paris est plein de langues et d'oreilles ; mais pour de bons yeux, il n'y en a guère.

Je voulais vous parler de votre clergé, mais j'aime mieux vous remercier d'avoir obtenu pour moi du bois de chauffage. Comment avez-vous pu vous souvenir de cette bagatelle ? Vous n'oubliez rien ; vous êtes essentielle dans les petites choses comme dans les grandes.

Je n'ose plus écrire à M^{me} de Gouvernet la douairière, puisqu'elle n'a pas reçu ma lettre. Je lui souhaite la santé que je n'ai point, le repos que quelques personnes veulent m'ôter, et une très-longue vie.

Agréez, madame, mon tendre respect.

9518. — A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Ferney, 18 octobre.

Madame, après avoir été étonné et enchanté de vos victoires pendant quatre années de suite, je le suis encore de vos fêtes. J'ai bien de la peine à comprendre comment Votre Majesté impériale a ordonné à la mer Noire de venir dans une plaine auprès de Moscou. Je vois des vaisseaux sur cette mer, des villes sur les bords, des cocagnes pour un peuple immense, des feux d'artifice, et tous les miracles de l'Opéra réunis.

Je savais bien que la très-grande Catherine II était la première personne du monde entier, mais je ne savais pas qu'elle fût magicienne.

Puisqu'elle a tant de pouvoir sur tous les éléments, que lui en aurait-il coûté de plus pour m'envoyer la flèche d'Abaris, ou le carrosse du bonhomme Élie, afin que je fusse témoin de toutes vos grandeurs et de tous vos plaisirs ?

On croit, dans mon pays, que tout cela est un songe. J'en aurais certifié la vérité ; j'aurais dit à mes petits compatriotes, qui font les entendus : Messieurs, les fêtes sur la mer Noire sont encore fort peu de chose en comparaison des établissements pour les orphelins et pour les maisons d'éducation ; ces fêtes passent en un jour, mais ces maisons durent tous les siècles.

Je me jette aux pieds de Votre Majesté impériale pour lui demander bien humblement pardon d'avoir osé l'interrompre par toutes mes importunités misérables.

Je demande pardon d'avoir laissé partir le tableau d'un peintre de la ville de Lyon¹.

Je demande pardon d'avoir parlé d'un vice-consul de Cadix, nommé Widallin², et d'un autre qui se présente pour exercer la suprême dignité du vice-consulat.

Je demande pardon d'avoir proposé une autre dignité de consul à Marseille³.

J'ai honte de dire qu'il se présentait encore un autre consul à Lyon.

L'empire romain ne donnait jamais que deux consulats à la fois, mais tout le monde veut être consul de Russie. Tous ceux qui entrent chez moi, et qui voient votre portrait, s'imaginent que j'ai un grand crédit à votre cour. Ils me disent : Faites-nous consuls de cette impératrice qui devrait être souveraine de tout ce globe, mais qui en possède environ un quart. Je tâche de réprimer leur ambition.

Je ferais mieux, madame, de réprimer ma bavarderie. Je sens que j'ennuie la conquérante, la législatrice, la bienfaitrice ; il m'est permis de l'adorer, mais il ne m'est pas permis de l'ennuyer à cet excès. Il faut mettre des bornes à mon zèle et à mes témérités, il faut se borner malgré soi au profond respect.

9519. — A MADAME DE SAINT-JULIEN⁴.

18 octobre.

Pardon de tant de lettres ; mais je reçois celle du 8 de notre protectrice. M. du Muy est mort la nuit du 10 au 11. Je ne sais pas quand je mourrai, mais je sais que je souhaite que M. le duc de Choiseul reprenne le sceptre de la guerre qu'il tenait si bien. Je n'ai nul intérêt à la chose ; mais ce que j'en dis est par intérêt pour la France. Si vous lui écrivez, madame, je vous supplie de lui dire un petit mot de mes vœux et de mon espérance.

J'ai encore une grâce à vous demander, c'est de vouloir bien me dire les propres paroles que le roi a répondues à la harangue de M. l'archevêque de Toulouse ; vous me ferez le plus sensible plaisir : vous savez comme je suis curieux.

1. Voyez lettre 9414.

2. Voltaire l'appelle Pettremann dans la lettre 9414.

3. Dans la lettre 9429, Voltaire demandait la place de consul de Russie à Marseille pour un neveu de Lefort.

4. Editeurs, de Cayrol et François.

A l'égard de M. Turgot, je regarde l'affaire de ma petite patrie comme faite : un fermier général assure que sa compagnie ne fera aucune démarche ni aucune représentation. Moi, je vous fais, madame, mille remerciements, et je finis ma lettre en hâte pour qu'elle parte aujourd'hui.

Vous savez combien je suis pénétré de reconnaissance et de respect pour vous ; ainsi je ne vous en dis mot.

9520. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 22 octobre.

Vous m'avez fait un plaisir extrême, monsieur, de m'envoyer la copie de la belle lettre de M. Turgot. Elle est d'un philosophe qui est votre ami. On n'écrivait pas ainsi autrefois. J'ai toujours mes détracteurs. Il y a des gens qui prétendent que j'ai eu ce matin une attaque d'apoplexie. Je ne crois pas cette médisance entièrement décidée ; mais j'avoue que j'en suis véhémentement soupçonné.

Je prie M. de La Harpe de se préparer à prendre ma place.

Je vous souhaite, monsieur, de tout mon cœur des jours plus longs et plus heureux que les miens. V.

9521. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 22 octobre.

La goutte m'a tenu lié et garrotté pendant quatre semaines : s'entend que je l'ai eue aux deux pieds, aux deux genoux, aux deux mains, et, par surcroît de faveur, au coude. A présent la fièvre et les douleurs ont cessé, et je ne souffre plus que d'un grand épuisement de forces. Pendant cet accès j'ai reçu de Ferney deux lettres charmantes¹ ; mais eussent-elles été du grand Demiourgos, je n'aurais pu même dicter la réponse. J'ai lié connaissance avec Apollon, dieu de la médecine ; mais Apollon, dieu du Parnasse, si jamais il m'inspire, ne me communiquera ses dons qu'après que mon corps aura repris assez de forces pour en communiquer à mon cerveau.

Divus Etallundus vient d'arriver : c'est un enfant arraché aux griffes de l'*inf...*² et aux flammes de l'Inquisition. Il a été très-bien reçu, parce qu'il m'a assuré que les médecins donnaient encore dix années de vie à son généreux défenseur, au sage du mont Jura, qui fait rougir les Welches de

1. Elles manquent sans doute : car la dernière lettre de Voltaire est du 31 août (n° 9477), et Frédéric y répond les 8 et 29 septembre (9485 et 9497).

2. « De la Fureur. » (*Œuvres posthumes, édit. de Berlin.*)

leurs lois et de leurs procédures barbares. D'Étallonde assure que vous avez plus d'huile dans votre lampe que n'en avaient toutes les vierges de l'Évangile. Puisse-t-elle durer toujours, et puisse au moins votre corps subsister à proportion de ce que durera votre réputation ! Vous toucheriez à l'immortalité.

J'attends le retour de mes forces et de mes pensées pour vous écrire d'un style moins laconique, en vous assurant que le malade de Sans-Souci aimera toujours le patriarche de Ferney. *Vale.*

FÉDÉRIC.

9522. — A MADAME DE SAINT-JULIEN ¹.

A Ferney, 22 octobre.

J'ai été, madame, ce dimanche 22, dans un état qui ne m'a guère laissé la liberté de vous dire combien je suis pénétré de vos bontés. Un homme d'une taille aussi légère que la mienne ne devait pas s'attendre à une espèce d'apoplexie. Je viens d'en tâter pour la rareté du fait.

Je venais d'écrire à M. le marquis de la Tour-du-Pin, votre frère, et je vous remerciais tous deux de m'avoir accordé la permission de me chauffer, lorsque j'ai été attaqué sur-le-champ, comme si j'étais un gros personnage. Cabanis dit que ce n'est qu'une bagatelle, qu'il ne faut pas s'étonner pour si peu de chose. Ma tête tourne, mon cœur est pénétré pour vous de la plus tendre et de la plus respectueuse reconnaissance : c'est tout ce que peut dire aujourd'hui le pauvre homme de quatre-vingt-deux ans.

9523. — A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME LE PRINCE DE ***.

Ferney, 24 octobre.

Monseigneur, j'ai hésité longtemps si je prendrais la liberté d'envoyer la lettre ci-jointe à Votre Altesse sérénissime. J'ai craint de commettre une grande indiscrétion, mais j'ai craint aussi de manquer à mon devoir en ne vous l'envoyant pas. J'ai pensé que peut-être la personne qui a écrit cette requête avait des raisons qui pourraient l'autoriser, ou du moins l'excuser.

J'ai cru même que vous pourriez me savoir mauvais gré de

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Éditeurs, de Cayrol et François. — Cette lettre doit être adressée au landgrave de Hesse-Cassel. C'est à tort, croyons-nous, que ces éditeurs l'ont mise à l'année 1772. (G. A.)

n'avoir pas osé vous présenter une occasion d'exercer votre inclination bienfaisante. Enfin, pressé par la personne dont je vous envoie la lettre, je me rends à ce qu'elle exige de moi, sans examiner le moins du monde quel droit elle peut avoir de prendre cette liberté avec Votre Altesse sérénissime, ni pourquoi elle m'a choisi pour confident d'une demande si extraordinaire.

Quelque parti que vous preniez, je garderai le secret ; quelque chose que vous m'ordonniez sur cette petite affaire singulière, j'obéirai très-ponctuellement, et personne n'en saura jamais rien, pas même sa mère.

Il ne m'appartient ni de condamner ni d'excuser la démarche de cette personne. Tout ce que je sais, c'est que je vous suis sincèrement attaché avec le respect le plus profond et le plus discret. Il y a près de trente ans que ces sentiments pour vous sont gravés dans le fond de mon cœur. Je vous supplie de les agréer avec votre bonté ordinaire. Vous verrez bien que mon seul dévouement pour Votre Altesse sérénissime m'a forcé à exécuter la commission dont on m'a chargé, de peur qu'on ne s'adressât à d'autres et qu'on ne hasardât un éclat désagréable dans une ville où toutes les démarches sont épiées.

Plût à Dieu que mon âge et mes maladies me permissent de venir renouveler tous mes sentiments à vos pieds, et achever ma vie auprès d'un prince tel que vous. Je n'aurais point imité votre jeune professeur de Genève¹. Il est triste pour moi de mourir sans la consolation de présenter encore mon profond respect à Votre Altesse sérénissime.

9524. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 24 octobre.

Ces jours passés le hasard m'a fait tomber entre les mains une critique de *la Henriade*, dont La Beaumelle et Fréron sont les auteurs². J'ai eu la patience de parcourir leurs remarques, qui respirent plutôt l'amour de nuire que celui de la justice et de l'impartialité. Je croyais que ces zoïles avaient épuisé tout leur venin dans ces notes ; mais quelle fut ma surprise lorsque je trouvai des moitiés de chants de leur composition, qu'ils prétendaient insérer dans ce poème ! Ces vers, d'un style sec et décharné, ne méritent pas d'être lus par les honnêtes gens. Moi, qui suis loin de posséder les connaissances des d'Olivet, je me trouve en état d'en faire une bonne critique,

1. Sans doute Mallet du Pan, qui venait de quitter le prince.

2. Voyez lettre 9465.

tant leur versification est détestable. La bêtise, la basse jalousie, et la méchanceté de ces insectes du Parnasse, me firent imaginer la fable que voici :

Un beau jour certain Âne, en paissant dans les bois,
Entendit préluder la tendre Philomèle,
Qui célébrait l'amour dans la saison nouvelle.
Admirateur jaloux des charmes de sa voix,
L'âne ose imaginer de l'emporter sur elle ;
Sa voix rauque aussitôt se prépare à chanter
(Tout, jusqu'à l'âne même, incline à se flatter) ;
Mais comment réussit son désir téméraire ?
Tout s'envola d'abord quand il se mit à braire.

Petits auteurs, apprenez tous
A demeurer dans votre sphère,
Ou l'on se moquera de vous.

Peut-être que mes vers ne valent guère mieux que ceux de messieurs vos critiques ; ils contiennent cependant quelques vérités qui pourraient leur faire rabattre de leur amour-propre excessif ; mais laissons ces avortons de Zoïle.

Je me flatte d'être le premier qui vous félicite de l'intendance du pays de Gex, dont on vient de vous revêtir ¹, et sur l'érection en marquisat de votre terre de Ferney. A force de mérite vous forcez votre patrie à vous témoigner sa reconnaissance. Je prends part à tout ce qui arrive d'avantageux à notre bon patriarche, et je le prie de se souvenir quelquefois du solitaire de Sans-Souci. *Vale.*

9525. — A M. DE TRUDAINE ¹.

Ferney, 25 octobre 1775.

Quoique je sois tombé un peu rudement dans un état assez triste, qui est la suite ordinaire de mon âge, je n'ai rien perdu de ma sensibilité, et j'éprouve toujours les sentiments les plus vifs de la reconnaissance que je vous dois.

Je m'en rapporte entièrement à votre justice et à votre sagesse sur l'indemnité que vous accorderez à messieurs de la ferme.

Nos états ne sont point assemblés ; mais si vous avez quelques ordres à me donner, j'avertirai sur-le-champ messieurs les syndics, qui sont dispersés à la campagne.

J'ose croire d'ailleurs que messieurs les fermiers généraux accepteront, comme nous, vos ordres. Vous ne faites que les

1. Il n'en était rien.

2. Éditeur, G. Avenel.

délivrer d'un fardeau inutile ; vous opérez à la fois leur bien et le nôtre ; nous vous devons tous des actions de grâces.

J'ai l'honneur d'être, avec respect et reconnaissance, monsieur, votre très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.

VOLTAIRE.

9526. — A M. LE MARQUIS DE COURTIVRON¹.

A Ferney, le 26 octobre.

Monsieur, une espèce de petite apoplexie m'a empêché de vous remercier plus tôt de votre lettre et de votre mémoire du 1^{er} de ce mois. Je ne suis pas encore si abattu de mon attaque que je ne sente très-bien que vous aviez raison contre le président Hénault². Vous lui avez pardonné pendant sa vie, vous lui pardonnerez encore après sa mort ces petites faiblesses.

Quas humana parum cavit natura...

Je suis tombé souvent dans des fautes plus grossières ; mais je les avoue, et je les corrigerais si les libraires m'en donnaient le temps.

Je voudrais passer le reste de mes jours à mériter votre indulgence et à vous donner des preuves de l'estime respectueuse avec laquelle, etc.

9527. — A MADAME DE LA VERPILLIÈRE³.

A Ferney, 5 novembre.

Madame, n'étant pas assez heureux pour que mes quatre-vingt-deux ans et mes maladies me permettent de venir vous faire ma cour, souffrez que cet honneur et cet avantage ne sortent pas de ma famille. M^{me} Denis vous présente ses respects et son neveu, qui est mon arrière-neveu : c'est M. d'Hornoy, conseiller au parlement de Paris, qui veut rendre ses hommages à ce qu'il y a de plus respectable dans Lyon, à M. et à M^{me} de La Verpillière. Il vous dira combien toute notre famille vous est dévouée, et avec quel respect j'ai l'honneur d'être votre, etc.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Voyez la lettre du 12 octobre.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

9528. — A MADAME DE SAINT-JULIEN ¹.

6 novembre.

J'élève mon cœur à notre adorable protectrice ; mais je ne puis encore lui débrouiller toutes mes idées ; je vois seulement que les aventures sont rarement mandées de loin comme elles sont arrivées. Je n'ai point eu de *forte indigestion* : qui ne mange point n'en a point. Un affaiblissement de la nature a été tout mon mal. Je vois heureusement que les sentiments de ma reconnaissance et de mon attachement sont plus forts que jamais.

Je ne suis pas encore trop en état de discuter avec monsieur le contrôleur général et M. de Trudaine si trente mille livres sont une somme trop exorbitante pour notre ratière, que nous appelons province. L'abbé Morellet m'écrit de la part de monsieur le contrôleur général que tout ne sera signé et scellé que pour les étrennes. Il faudra tâcher de ne point donner à messieurs les fermiers généraux des étrennes trop fortes, qui nous ruineraient sans ressource. Si c'est M. Turgot qui nous écrase, nous mourrons du moins d'une main bien chère ; mais une plus chère encore nous sauvera, et ce sera la vôtre.

Adieu, madame, le vieux malade oublie tous ses maux en vous écrivant. Il s'occupe actuellement du procès de son commandant, dans lequel vous êtes pour votre petite part. Est-ce M. Turgot qui plaide pour ou contre vous ?

P. S. Savez-vous et sait-on que le Père Adam a été pendant sept ans le camarade du préféré, lequel préféré² régenta avec beaucoup de succès depuis la sixième jusqu'à la seconde ? Ces sept années se passèrent dans notre voisinage, ce qui rend la chose plus curieuse.

9529. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 novembre.

Mon cher ange, j'ai été longtemps sans vous écrire ; mais c'est que je n'étais pas en vie. Il est ridicule de tomber dans une espèce d'apoplexie quand on est aussi maigre que je le suis :

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Le comte de Saint-Germain, que Louis XVI avait *préféré* au duc de Choiseul. (A. F.) — Le comte avait été jésuite.

cependant j'ai eu ce ridicule. Je trouve que cela est pis que les Fréron et que les Clément.

M^{me} de Saint-Julien ne tombe ni en apoplexie ni en paralysie quand il s'agit de faire du bien. Si vous êtes mon ange gardien, elle est un ange qui a des ailes. Mon petit pays et ma colonie lui devront leur salut; et moi, la consolation du reste de mes jours : mon cœur est partagé entre vous deux.

Mon d'Étallonde est actuellement auprès du roi de Prusse, qui a fort goûté sa sagesse et sa circonspection. Il peut faire une grande fortune, si on en fait dans ce pays-là. Lekain se plaint de ne l'avoir pas faite; mais c'est qu'il n'a pas récité les vers du roi, et d'Étallonde sera un de ses bons acteurs dans les pièces que le roi de Prusse peut encore jouer.

Savez-vous qu'un ministre d'État, qui passe pour un des meilleurs généraux de l'Europe, a été sept ans jésuite dans mon voisinage, et qu'il a régenté depuis la septième jusqu'à la seconde¹? On ne perd jamais entièrement le goût des belles-lettres; il en reste toujours un doux souvenir. M. Turgot a fait sa licence en Sorbonne. Il n'est pas mal qu'un ministre ait tâté de tout. On dit que nous allons avoir l'âge d'or. Vous êtes fait pour cet âge.

Est-il vrai que M. le duc de Choiseul va faire à Vienne le mariage de l'empereur avec M^{me} Élisabeth, après avoir fait celui du roi? Si la chose est vraie, c'est une fonction digne de lui.

Adieu, mon cher ange : soyez toujours heureux, et conservez-moi vos bontés.

9530. — A M. D'ALEMBERT.

6 novembre.

Vous devez être surchargé continuellement de lettres, mon cher et grand maître. Je n'augmenterai pas longtemps le fardeau. J'ai reçu, il y a quelque temps, un petit avertissement de la nature, qui m'a dit : *Dispone domi tuæ; cras enim morieris*².

1. Claude-Louis, comte de Saint-Germain, né en 1707 près de Lons-le-Saulnier, avait été en effet jésuite avant d'être militaire. Il avait passé quelques années au service de diverses puissances, lorsqu'il revint en France pendant la guerre de 1741, dont il fit les campagnes. Il fit aussi les premières de la guerre de Sept ans. Une injustice le décida à passer en Danemark. Il revint en France en 1768, fut nommé ministre de la guerre en 1775, fit quelques réformes, en projeta beaucoup auxquelles il lui fallut renoncer, donna sa démission en septembre 1777, et mourut en 1778. (B.)

2. Il y a dans Isaïe, chapitre xxxviii, verset 1 : « *Dispone domi tuæ, quia morieris tu, et non vives.* »

M. d'Argental m'a envoyé de petits billets charmants de M^{lle} d'Espinasse¹. Je ne me sens pas la tête encore assez forte pour oser la remercier de la part qu'elle a daigné prendre à ma petite province. Vous lui parlerez bien mieux que je ne lui écrirais. Dites-lui, je vous en prie, combien je suis pénétré de ses bontés. Je ne veux pas mourir ingrat.

D'Étallonde est actuellement à Potsdam ; le roi l'a très-bien accueilli, très-bien traité, très-encouragé, et lui a dit qu'il aurait soin de sa fortune. Le jeune homme s'est conduit et a parlé avec la plus grande prudence. Il réussira beaucoup, ou je suis fort trompé. Cela fait voir qu'il ne faut pas tant se presser de couper le poing et la langue à un enfant, de lui donner la question ordinaire et extraordinaire, et de le jeter tout vivant dans un bûcher composé d'une corde de bois et d'une grande charrette de fagots : car on ne sait jamais ce qu'un enfant deviendra. Un homme qui est aujourd'hui un ministre d'État cher à la France, et qui passe pour un des meilleurs généraux de l'Europe², commença par être camarade du Père Adam dans la ville de Dôle ; et le prince Eugène, à dix-sept ans, s'enivrait avec Dancourt, et couchait avec le reste de la famille.

Vous savez que le roi de Prusse vient d'essuyer un terrible accès de goutte aux quatre membres ; c'est actuellement la mode des grands hommes³.

Le roi établit donc à l'Académie des sciences un prix pour du salpêtre. J'avais, en vérité, gagné ce prix, car j'avais équipé pour ma part un vaisseau⁴ qui amenait du salpêtre de Bengale en France. Notre salpêtre a été fondu par l'eau de la mer, qui est entrée dans le vaisseau, et je n'aurai point le prix. Je ne m'étonne point que les Chinois aient inventé la poudre quinze cents ans avant nous ; leur terre est pleine d'un salpêtre excellent, et nous ne savons encore que gratter des caves.

On dit que les bonzes ont voulu depuis peu faire du mal aux

1. Les *Lettres de mademoiselle de L'Espinasse, écrites depuis l'année 1773 jusqu'à l'année 1776*, forment deux volumes. Paris, 1809 ; réimprimées en 1811. On a publié de *Nouvelles Lettres de mademoiselle de L'Espinasse*, 1820, un volume in-8°. (B.)

2. M. de Saint-Germain. (K.)

3. Turgot était sujet à la même maladie.

4. Dans sa lettre à d'Argental, du 8 mars (n° 9340), Voltaire parle d'un autre accident arrivé à un vaisseau qu'il avait, avec quelques associés, envoyé dans l'Inde. Dans sa lettre à Florian, du 6 janvier 1777, il est question de l'expédition d'un vaisseau qui paraît encore différente.

disciples de Confucius, et que le jeune empereur Kang-hi¹ a tout apaisé avec une sagesse au-dessus de son âge : cela donne envie de vivre encore quelque temps ; cependant il faut bien s'aller rejoindre à l'Être des êtres.

Raton embrasse avec révérence les deux Bertrands de ses deux petites pattes moitié griffées, moitié desséchées.

9531. — A M. DE VAINES².

6 novembre.

J'ai reçu, monsieur, ces jours passés, une petite tape de la nature qui m'avertit de faire bientôt mon paquet ; mais je ne veux pas faire le voyage sans vous dire auparavant combien je suis pénétré de vos bontés, de votre mérite, de vos succès, et de la gloire avec laquelle vous avez écrasé l'envie. Notre petite province est un peu effrayée des trente mille livres auxquelles monsieur le contrôleur général la taxe pour l'indemnité des fermiers généraux, qui n'ont pas besoin d'indemnités. Nous sommes encore trop heureux, quelque cher qu'il nous en coûte. Mais si, dans un de vos travaux avec M. Turgot ou avec M. de Trudaine, vous pouviez lâcher quelques paroles qui réduisissent notre taxe à vingt mille livres, notre petit pays vous serait dix mille fois obligé.

Je crains d'abuser de vos moments ; je finis en vous disant que, si je ne meurs pas, je me ferai député de ma province pour venir vous remercier.

Permettez-moi de mettre cette lettre pour M. d'Alembert dans votre paquet.

9532. — A M. DES ESSARTS³.

6 novembre.

Le solitaire de quatre-vingt-deux ans, à qui M. des Essarts a eu la bonté d'envoyer les choses les plus intéressantes et les mieux écrites, reçut, il y a quelques semaines, un avertissement de la nature⁴, qui le mit hors d'état de faire réponse à M. des

1. Louis XVI.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Nicolas Le Moyne des Essarts, né à Coutances le 1^{er} novembre 1744, mort à Paris le 5 octobre 1810, d'abord avocat, puis libraire, avait envoyé à Voltaire le cahier de son *Journal des Causes célèbres* où il parlait de l'affaire des Calas, et un exemplaire de son *Mémoire pour Rivière*, qu'on avait retenu onze ans dans un des cachots de Bicêtre comme coupable d'un assassinat qu'il n'avait pas commis.

4. Voyez lettre 9529.

Essarts. Il a encore assez de force pour sentir le mérite de ses écrits, qui respirent l'humanité et l'éloquence; il lui en fait les plus sensibles remerciements, et il le prie de pardonner à son triste état, qui ne lui permet pas de donner plus d'étendue aux expressions de tous les sentiments avec lesquels il a l'honneur d'être son très-humble et très-obéissant serviteur.

9533. — A M. DE MALESHERBES.

A Ferney, 12 novembre.

Vous ne vous contentez pas, monseigneur, des bénédictions de la France; vous étendez vos bontés jusqu'aux frontières de la Suisse. J'étais dans un état assez douloureux, après un de ces petits avertissements que la nature donne souvent aux gens de mon âge, lorsque M^{me} de Rosambo¹ a daigné faire une apparition dans ma retraite avec monsieur votre gendre, et les cousins issus de germain de Télémaque. J'ai vu chez moi deux familles de grands hommes; et, quoique mon état ne m'ait pas permis de jouir de cet honneur autant que je l'aurais voulu, je me suis senti consolé autant qu'honoré. Vous avez joint à cet avantage, que je vous dois, une lettre charmante, dont vous me permettrez de vous faire les plus sincères et les plus tendres remerciements. M^{me} de Rosambo est comme vous, monseigneur; elle porte la consolation partout où elle paraît, elle tient de vous le don d'attirer tous les cœurs autour d'elle.

Je crains d'abuser des moments que vous donnez au bien public, en vous parlant des obligations que je vous ai, et de la bonté généreuse avec laquelle vous en avez daigné user envers moi; mais ces bontés ne sortiront jamais de ma mémoire.

J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère et le plus profond respect, monseigneur, votre, etc.

9534. — A M. DE TRUDAINE.

Ferney, 13 novembre.

Monsieur, daignez, au milieu de vos grandes occupations, recevoir mes très-humbles remerciements, et souffrez qu'ils soient accompagnés d'un *Mémoire*² dont on vient de me charger. Je vous

1. Fille de Malesherbes, épouse de Louis Le Pelletier de Rosambo, président du parlement de Paris.

2. C'est le *Mémoire du pays de Gez*, de novembre 1775; voyez tome XXIX, page 393.

supplie de vouloir bien le lire. Mais je vous supplie avec bien plus d'instance d'être persuadé de la soumission, du respect, et de la reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

9535. — A M. VASSELIER.

A Ferney, 13 novembre.

J'ai une étrange prière à vous faire : il y a dans Lyon un ex-jésuite nommé Fessi, dont le père (qui s'appelait originairement M. Fesse, banquier dans votre ville) changea son nom en Fessi, dès que son fils fut jésuite.

Ce M. Fessi, homme d'environ soixante-dix ans, demeure à Lyon, chez sa sœur, qui s'appelle M^{lle} Meinard.

Il s'agit de savoir de ce Fessi s'il est vrai que cet ex-jésuite ait eu autrefois l'avantage d'être le camarade de ce brave officier M. de Saint-Germain, devenu aujourd'hui ministre de la guerre avec l'applaudissement de toute la France.

Père Adam soutient qu'en effet M. de Saint-Germain, dans sa grande jeunesse, se fit jésuite, et régenta les basses classes avec père Fessi, à Dôle, en Franche-Comté.

Je vous demande en grâce d'employer le vert et le sec, et toute votre industrie, pour vous informer de la vérité ou de la fausseté de cette anecdote. Vous trouverez aisément dans Lyon l'ex-jésuite Fessi. Je vous demande bien pardon ; mais la chose mérite assurément votre curiosité.

Adieu, mon cher ami : je suis toujours dans un triste état.

9536. — A M. TABAREAU¹.

Ferney, 14 novembre.

Pardon, monsieur ; une maladie, qui a été mêlée d'une petite attaque d'apoplexie, m'a empêché de vous remercier de vos anémones et de vos renoncules ; mais il n'y a point d'apoplexie qui puisse éteindre dans moi ma reconnaissance. Je me flatte que vous voudrez bien ordonner qu'on rembourse les frais chez M. Sherer.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc.

Le vieux Malade de Ferney.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

9537. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 14 novembre.

Une petite apoplexie, mon cher ami, laquelle m'a dérangé le corps et l'âme, m'a empêché de répondre plus tôt à votre lettre de Fontainebleau, du 29 octobre. Je suis persuadé que vous aurez pour vos étrennes des nouvelles du héros dont vous me parlez, et ce n'est pas sans vraisemblance que je conçois cet espoir. Comptez que des talents comme les vôtres ne sont jamais oubliés par ceux qui sont capables de les sentir.

Vous n'avez point fait l'ambassade de Sosie¹ : vous avez été fêté, admiré, et même noblement récompensé par le prince Henri. Vous avez dû, à votre retour, briller à Fontainebleau ; et Paris sera toujours le théâtre de votre gloire. Je n'en serai pas le témoin ; je sens bien que je ne vous verrai plus. Je m'intéresserai à vous jusqu'à mon dernier moment ; l'état où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage ; je vous embrasse de mes très-faibles mains.

9538. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

14 novembre.

Ils disent, mon cher philosophe sorbonique, que je suis tombé en apoplexie ; cela pourrait bien être. C'est pauvre chose que l'homme, et il est ridicule à un homme aussi maigre que moi d'avoir une pareille aventure. Quoi qu'il en soit, je prends la liberté de vous envoyer pour mon testament un 'mémoire² que je recommande à vos bons offices. Il faut qu'avant de mourir je tâche de servir ma petite province : elle fera sans doute tout ce que le ministère ordonnera, et le fera avec joie et reconnaissance ; mais il me semble que ce mémoire démontre que l'indemnité de trente mille livres pour la ferme générale est un peu trop forte. Si ces trente mille livres étaient pour le roi, nous ne ferions pas de représentations ; mais c'est cinq cents livres pour la poche de chacun de messieurs les soixante fermiers géné-

1. Sosie, que Mercure accable de coups pour l'empêcher d'entrer chez Alcène et de s'acquitter de son ambassade, dit dans *Amphitryon*, acte I, scène II :

O juste ciel ! j'ai fait une belle ambassade.

2. Celui qui est tome XXIX, page 303.

raux. Ce n'est rien pour eux, et c'est un fardeau immense pour nous.

Au reste, ce n'est pas moi qui parle, c'est le pays; je n'ouvre la bouche que pour remercier.

Un orage suivi d'un déluge a détruit deux de mes maisons; et, ce qui est bien pis, a failli à noyer la fille de M. de Malesherbes, qui daignait passer par Ferney pour s'aller promener en Suisse.

Pour la maison que mon âme habite, elle sera bientôt en cannelle; mais en tant que j'y logerai, je vous serai tendrement attaché. M^{me} Denis vous en dit autant, et certainement nous vous aimons tous deux de tout notre cœur.

9539. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

14 novembre.

Le sec apoplectique reçoit aujourd'hui, par les mains de M. de Crassy, une lettre de la protectrice. Il a expliqué son affaire à M^{me} Denis et à moi. Vous souvenez-vous, madame, des *Lettres de M. le chevalier de Boufflers à madame sa mère*¹, et celle où il lui conte sa conversation avec M. de Saint-Robert? « La cavalerie du roi, mort-dieu! battait partout les ennemis du roi; ils nous avaient enveloppés, jarni-dieu! mais nous sommes entrés dedans comme dans du beurre, sacre-dieu! »

Mais, madame, il ne m'a rien dit de vos affaires², ni de votre maison, ni de votre procès, dont vous ne me parlez pas. Vous daignez vous intéresser à nous, à notre petit pays; vous le protégez auprès des ministres, et vous vous oubliez vous-même pour nous secourir.

J'écirai à votre très-aimable et respectable duc³, puisqu'il le veut bien permettre, et que vous me flattez que ma lettre sera bien reçue. Cette lettre sera mon testament, que mon cœur dictera.

Mon cher Wagnière, qui a eu l'honneur de vous écrire, a pu vous mander combien ce cœur est sensible, mais que ma tête n'est pas trop bonne. Le petit accident qui m'est arrivé laisse

1. 1770, in-8°. Ces lettres sont au nombre de neuf; Voltaire les fit réimprimer en 1776, à la suite des *Lettres chinoises, indiennes et tartares* (voyez tome XXIX, page 451). Les *Lettres* de Boufflers se trouvent encore dans le tome XIII de *l'Évangile du jour*. Le personnage que Voltaire appelle Saint-Robert est nommé Sarobert dans la première lettre de Boufflers, dont, au reste, Voltaire ne rapporte pas exactement le texte.

2. Voyez lettres 9510 et 9550.

3. La lettre manque.

toujours des bourdonnements dans le cerveau et dans l'esprit, qui font une peine extrême à l'âme immortelle.

J'envoie pourtant un mémoire ¹ à M. de Trudaine, qui est un peu raisonné, et dans lequel même il y a de l'arithmétique; et, si vous le permettez, j'en mettrai une copie à vos pieds, pour vous faire voir que je peux encore arranger des idées, quand le soleil n'est pas couché.

L'abbé Morellet m'a mandé que monsieur le contrôleur général était résolu de nous faire acheter notre liberté trente mille livres par an, pour l'indemnité de la ferme générale. Je sais bien que cette liberté n'a point de prix; mais je représente humblement que, si on pouvait nous la faire payer un peu moins cher, on nous la rendrait encore plus précieuse. Cependant nous en passerons sans doute par tout ce que M. Turgot et M. de Trudaine ordonneront.

Les maisons de la république de Ferney n'avancent guère. Nous avons eu un déluge qui a failli à noyer la fille de M. de Malesherbes, allant en Suisse par Ferney. Cet orage a jeté bas une de nos maisons du grenier à la cave, et en a fort endommagé une autre. Nous ne pourrons réparer nos malheurs qu'au printemps. Nous espérons que vous nous ramènerez les beaux jours.

Père Adam soutient toujours que ce brave général qui est à présent ministre de la guerre ² a commencé par être jésuite; et il le dit si positivement que j'en doute; mais si la chose est vraie, cela fait voir qu'on peut se méprendre dans la jeunesse sur le choix d'un état. Nous avons eu des évêques qui avaient été mousquetaires.

Ce jeune Morival, qui a eu l'honneur de vous faire sa cour à Ferney, a commencé, comme vous savez, sa carrière d'une manière plus funeste. Il est actuellement très-bien auprès du roi de Prusse, qui se fait un honneur et un mérite de réparer les horreurs que ce jeune homme a éprouvées, dans son enfance, de la part de certains monstres. Ferney lui a porté bonheur. Je serai heureux aussi, quand vous reviendrez embellir ce séjour de votre présence, s'il m'appartient encore de prononcer ce nom de bonheur, dans le triste état où la nature m'a réduit.

1. C'est celui qui est tome XXIX, page 393.

2. Le comte de Saint-Germain.

9540. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

19 novembre.

Vous croyez donc, monsieur le galactophage, qu'il n'y a de gens sobres dans le monde que ceux qui vivent de lait comme vous; et vous pensez que les autres hommes ne peuvent être malades que d'indigestion. Je vous jure que ma petite apoplexie n'a été chez moi que l'effet de ma faiblesse. Ne me calomniez point, mais daignez quelquefois continuer à converser un peu avec moi quand vous voudrez bien m'écrire.

Vous ne me dites point si vous avez vu *Menzicof*¹ à Fontainebleau, et si ce garçon pâtissier, devenu prince et maître d'un grand empire, et pauvre esclave en Sibérie, a réussi à la cour autant que je le souhaite. La Harpe avait besoin d'un très-grand succès pour fermer la bouche à ses ennemis. Lekain, sans doute, aura paru dans cette pièce. Il ne me paraît pas aussi content de son voyage de Prusse qu'il s'attendait à l'être. Cependant le prince Henri lui a fait un présent très-magnifique, et je crois que le roi de Prusse lui enverra des étrennes.

Est-il vrai qu'on joue à l'Opéra-Comique ou à la Foire *la Reddition de Paris à Henri IV*²? Sedaine ne devait-il pas donner cette tragédie en prose³ à la Comédie française? et le premier acte n'était-il pas composé de bouchers et de rôtisseurs? Voilà comme les beaux-arts se perfectionnent en France, et ce qui arrive après les grands siècles. Je vais bientôt sortir du mien; mais je suis un peu fâché de partir avant d'avoir achevé la petite ville que je bâtissais. Je suis encore plus affligé de m'en aller sans avoir pris congé de vous, et sans vous avoir embrassé. Je me flatte qu'au moins je laisserai mes deux heureux habitants de ce quai des Théatins en bonne santé. J'espère encore que M^{me} de Saint-Julien, M. Turgot, et M. de Trudaine, protégeront mon petit pays.

M^{me} Denis ne vous écrira pas plus qu'à son ordinaire; sa santé est toujours languissante, et sa paresse toujours la même, mais elle vous conservera une amitié inaltérable; c'est ainsi que j'en use, vif ou mort.

1. Tragédie de La Harpe; voyez lettre 9461.

2. On la jouait à l'Opéra-Comique (ou Comédie italienne) et sur les boulevards; voyez pages 134 et 157.

3. *Maillard*; voyez tome XLVII, page 205.

9541. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 novembre.

Mon cher ange, je suis calomnié par M. de Thibouville, qui nie tout net ma petite apoplexie¹, et je suis abandonné par vous, qui vous en moquez. Non-seulement vous ne me dites rien des plaisirs que vous avez eus à Fontainebleau, mais vous ne me parlez ni du Lekain, ni du *Menzicof*. Je ne sais point ce que fait la protectrice de Ferney, M^{me} de Saint-Julien. J'ignore les dernières résolutions du ministère sur ma petite et très-froide patrie de Gex : on y gèle à présent plus qu'en Laponie. Je suis à la glace dans mes limbes, et vous ne daignez pas me réchauffer.

Dites-moi donc si on joue *Menzicof* à Paris. Notre petit *tripot* philosophique a besoin que La Harpe ait un grand succès. Il faut opposer quelques victoires au triomphe des dévots. Pour moi, physiquement parlant, j'ai besoin de vos consolations : car, en vérité, quoi que M^{me} de Saint-Julien et M. de Thibouville en disent, je ne suis point du tout dans une santé brillante.

Je voudrais savoir si M^{me} la princesse de Baireuth², M^{lle} Clairon, est à Paris, si elle est venue vous voir. En un mot, je gémis de ne point recevoir de vos nouvelles. Peut-être au moment que je me plains y a-t-il en chemin une lettre de vous : en ce cas, je suis heureux ; mais, s'il n'y en a point, que deviendrai-je dans ma misère ? Vous savez qu'il n'y a que vos lettres qui me consolent de l'éternel malheur d'être à cent lieues de vous.

Portez-vous bien, mon cher ange ; jouissez de l'agrément de vivre au milieu d'une famille qui vous chérit ; jouissez de vos amis, de votre considération, de tous les fruits de votre sagesse, et n'oubliez pas votre mieux malade de Ferney.

9542. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

24 novembre.

Notre respectable et charmante protectrice ne cesse de veiller sur la petite province qui est dans son département ; elle res-

1. Voyez lettre 9529.

2. Ce n'était pas chez le margrave de Baireuth, mais chez le margrave d'Anspach, que M^{lle} Clairon avait toute-puissance ; voyez ses *Mémoires*, et pages 185-219 du tome I^{er} de la traduction française des *Mémoires de la margrave d'Anspach*, 1826, deux volumes in-8°.

semble à ces déesses de l'antiquité qui avaient chacune leur ville à gouverner. Minerve était chargée d'Athènes; Diane, de Lemnos; papillon-philosophe règne sur Gex, dont le nom n'est pas si doux à l'oreille. Non-seulement elle protège ce petit terrain, mais elle y met la paix dans les familles. Je ne suis point entré dans les querelles de MM. de Divonne et de Crassy; et d'ailleurs, ne sortant pas de mon lit depuis quinze jours, je n'ai pu me trouver ni auprès des combattants, ni entre eux.

Je ne sais pas non plus de nouvelles touchant la ferme générale. L'abbé Morellet doit avoir montré à notre protectrice un mémoire¹ que je lui adressai, il y a quelques jours, sous l'enveloppe de M. de Trudaine, pour sauver les frais d'un port trop considérable. Ce mémoire, comme je vous l'ai mandé², madame, n'a d'autre objet que de diminuer le fardeau immense de trente mille livres, dont messieurs les fermiers généraux veulent nous accabler.

Mais cet unique objet est mêlé de tant d'observations et de tant de chiffres, que j'en suis honteux et que je vous en demande pardon; c'est une vraie besogne de commis des aides et gabelles.

Ni mes chiffres, ni ma petite apoplexie, ni mes quatre-vingt-deux ans, ni mes deux maisons tombées par l'orage, ni toutes mes misères, ne me feront oublier vos affaires et vos plaisirs. J'ignore où vous en êtes de votre procès de famille, autant que j'ignore l'état de celui de M. de Richelieu³.

Je ne sais point si vous avez vu jouer *Menzicof*, et s'il a réussi, je ne dis pas auprès du public, je dis auprès de vous, en qui j'ai plus de foi qu'en ce public.

C'est aujourd'hui vendredi, 24 du mois; je compte, demain samedi, faire partir une montre que vous avez commandée à Panrier; je l'adresserai à M. d'Ogny. La poste part; je me mets dans mon lit, au pied du vôtre.

9543. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

26 novembre.

Puisque vous dites, madame, à M. d'Argental :

Atys, comblé d'honneurs, n'aime plus Sangaride⁴;

1. Celui qui est tome XXIX, page 393.

2. Lettre 9539.

3. Avec M^{me} de Saint-Vincent.

4. Quinault, *Atys*, acte IV, scène 1.

je vous dirai :

Églé ne m'aime plus, et n'a rien à me dire ¹.

Car j'aime autant Quinault que vous : je ne suis pas de ces pédants qui le trouvent fade, et qui le condamnent pour avoir parlé d'amour lorsqu'il en devait parler. Je le regarde comme le second de nos poètes pour l'élégance, pour la naïveté, la vérité et la précision.

Il est très-vrai que vous n'avez plus rien à me dire, puisque vous ne m'écrivez point ; mais il n'est pas vrai que je sois comblé d'honneurs ; je ne le suis que de ridicules, et c'est toujours par ses amis qu'on est maltraité.

M. d'Argental s'obstine à me croire tombé dans une espèce d'apoplexie pour avoir été gourmand, et le fait est que mon accident me prit après avoir été un jour sans manger. Il m'appelle aussi commissaire départi par le roi auprès des fermiers généraux, pendant que je suis opprimé départi par ces messieurs.

Voulez-vous, madame, que je vous parle vrai ? mon département est l'abîme du néant éternel, où je vais bientôt entrer.

Je lis tous les ouvrages philosophiques de Cicéron sur ce sujet plus usé qu'aisé, et je ne vous conseille pas de les lire : car, quoique ce grand homme soit très-éloquent, il ne nous apprend rien du tout. L'abbé de Chaulieu avait précisément mon âge quand il est mort, et il n'en a pas appris davantage.

Les suites de mon accident ² m'ont paru si sérieuses que je n'ai pas voulu faire mon voyage sans prendre la liberté de dire adieu à celle que vous appeliez votre grand'maman ³. Comme il faut se réconcilier dans ces moments-là, j'avais sur le cœur l'injustice de son mari, qui me croyait un petit ingrat ⁴. J'étais assurément bien éloigné de l'être ; mais je n'ai pas mieux réussi auprès de votre grand'maman qu'auprès de vous. Vous me croyez comblé d'honneurs, et elle me croit plein de ménagements : elle se moque de mes honneurs et de mon apoplexie.

Jugez si dans cet état j'ai eu des choses bien amusantes à vous dire : je ne savais aucune nouvelle ni de l'opéra-comique, ni de l'assemblée du clergé.

1. Quinault, *Thésée*, acte IV, scène v.

2. Voyez lettres 9529 et 9545.

3. M^{me} de Choiseul.

4. M^{me} du Deffant avait déjà cherché à détromper Voltaire à ce sujet ; voyez la lettre 8510.

Mais vous, madame, qui vivez dans le centre des plaisirs et des grandes affaires, comment voulez-vous qu'un pauvre solitaire ose vous écrire du fond de ses déserts et de ses neiges, privé de toute société et de presque tous ses sens, lorsque vous en avez encore quatre excellents? C'est à vous à réveiller les gens qui s'endorment auprès de leur tombeau; mais ce n'est pas à eux de vous importuner de leurs rêveries; il faut qu'ils soient discrets, et qu'ils attendent vos ordres. Il n'y a que les vampires de dom Calmet qui viennent lutiner les vivants.

Soyez très-sûre que si j'ai perdu tout ce qui fait vivre, passions, amusements, imagination, et toutes les bagatelles de ce monde, je vous reste sérieusement attaché, et que je le serai tant que mes petites apoplexies me le permettront. Je vous regarderai comme la personne de mon siècle qui est le plus selon mon cœur et selon mon goût, supposé que j'aie encore goût et cœur. Je vous demanderai vos bontés comme la première de mes consolations, et je dirai : C'est auprès d'elle que j'aurais voulu passer ma vie.

9544. — A M. MARIN.

26 novembre.

Mon cher Phocéen de Lampedouse, je vous écris en droiture, parce que les Welches ne rendent pas fidèlement les lettres. Une espèce d'apoplexie s'est emparée de mon maigre individu, pendant que vous reveniez à Paris. Il me reste encore assez de force pour vous dire que votre ami, M. Linguet, avait très-bien deviné la personne pour laquelle vous lui présentâtes une consultation, il y a plus de dix-huit mois. Vous vous doutez bien de qui je veux parler; c'était un jeune homme très-tragiquement mêlé dans une affaire pour laquelle M. Linguet avait travaillé, à la tête de sept autres avocats, en 1766. Avec son courage et son éloquence ordinaires, il répondit laconiquement au consultant qu'il ne lui conseillait pas de recommencer ce procès. Ce consultant était alors chez moi; il suivit cet avis. Il est actuellement auprès d'un grand roi qui répare, par ses bontés, des barbaries qui sont notre opprobre. La welcherie le persécute jusque dans son asile au pied d'un trône.

Il avait écrit, il y a quelques mois, une requête à Sa Majesté Très-Chrétienne, requête non juridique, qui n'était qu'un exposé simple de l'injustice atroce exercée contre lui dans une ville de

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

province. Un de ces marauds de convulsionnaires, qui se croient envoyés de Dieu pour persécuter les hommes, vient d'écrire un libelle contre l'exposé fait par ce jeune homme. Le scélérat, sachant que notre client est en Allemagne, a fait imprimer son libelle dans la gazette intitulée *Courrier du Bas-Rhin*, du 18 octobre. On attaque votre ami dans ce *Courrier*, et on lui reproche d'avoir été engagé par moi-même, en 1766, à se mettre à la tête des huit avocats qui prirent alors la défense des coaccusés. Votre ami sait combien il est faux que je me fusse en ce temps-là mêlé de cette affaire. Il n'écouta que sa seule générosité. Il se pourra faire que le jeune homme, dans une réplique, atteste la vérité de tout ce que je vous dis, et qu'il rende hautement justice aux nobles sentiments de votre ami.

Je ne sais point encore comment cette nouvelle affaire tournera ; mais je vous préviens de l'état où sont les choses. Mon avis est qu'on ne fasse aucun éclat, puisque cet éclat ne produirait rien de réel. C'est bien assez, ce me semble, d'être protégé par un grand roi, le héros de l'Europe. Je ne connais point de meilleure réponse. Je ne pense pas même que le journal de votre ami soit fait pour traiter de telles matières, quelque réputation qu'il ait.

Au reste, je n'ai de nouvelles de la république des lettres que par ce journal, que je lis assidûment. Vous devriez bien mettre au courant un pauvre apoplectique de quatre-vingt-deux ans, que vous n'avez pas consolé dans sa retraite, et qui a grand besoin de consolation. Il vous embrasse de ses faibles mains.

9545. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 novembre.

Il faut donc que je vous dise, mon cher ange, que, si M^{me} du Deffant se plaint de moi par un vers de Quinault, je me suis plaint d'elle par un vers de Quinault aussi¹. Je crois qu'actuellement nous sommes les seuls en France qui citions aujourd'hui ce Quinault, qui était autrefois dans la bouche de tout le monde.

Je ne sais quel auteur je vous citerai pour me plaindre à vous de votre acharnement à m'accuser de gourmandise. Je veux bien que vous sachiez que je n'avais pas mangé depuis vingt-quatre heures lorsque mon accident m'arriva. Cette petite aven-

1. Voyez lettre 9543.

ture a des suites assez désagréables, et je n'ai de secours que dans la patience.

Ma dignité de commissaire départi se trouve apparemment dans le même roman que mon indigestion. Il est triste d'être à la fois apoplectique et ridicule.

Je croyais, quand je vous ai parlé de *Menzicof*, qu'on le jouât déjà à la Comédie française. Je n'ai point osé importuner M. le duc de Duras en faveur de *Cicéron* et de *Catilina*; j'ai cru qu'il n'était pas trop séant, dant l'état où je suis, de disputer une place dans le *tripot* comique; cependant, si vous jugez que la chose soit convenable, je vous obéirai selon ma coutume. Je crains seulement que cette démarche ne soit hasardée pendant les représentations du prince-pâtissier.

J'ai à vous parler d'une autre nouvelle qui est assez intéressante selon ma façon de penser : c'est de la persécution que l'on suscite à l'abbé Raynal. On dit qu'il a été obligé de disparaître. Heureusement son livre ne disparaîtra pas. Est-il vrai qu'on en veut à ce livre et à la personne de l'auteur? Les jausénistes et les pharisiens se sont réunis, *et fuerunt amici ex illa hora*¹. Il n'y aura donc plus moyen chez les Welches de penser honnêtement, sans être exposé à la fureur des barbares! Cette idée me trouble jusque dans la paix de ma retraite, et aux portes de la paix éternelle, où je vais bientôt entrer. Je me flatte qu'au moins l'abbé Raynal trouvera des amis. Dieu veuille qu'on ne soit pas forcé à lui chercher des vengeurs, qu'on ne trouverait pas!

Adieu, mon cher ange; aimez toujours un peu celui qui est à vous depuis environ soixante-dix ans.

9546. — A M. FABRY.

26 novembre.

Je n'ai encore, monsieur, aucune réponse du ministère, ni sur la pleine consommation de ses projets, ni de ses promesses, ni sur l'exorbitante indemnité prétendue par des personnes qui n'ont aucun besoin d'indemnité.

Cependant le temps approche où il faudra finir cette affaire, si importante au pays.

C'est à vous à voir si vous voulez qu'on propose à messieurs du mandement d'entrer dans nos frais, ou de payer à un bureau

1. Il y a dans Saint Luc, chapitre xxiii, verset 12 : « Facti sunt amici ex ipsa die. »

établi par vous les mêmes droits qu'ils payaient à la ferme générale. A quelque projet que vous vous arrétiez, vous savez que je suis entièrement à vos ordres : je les attends.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

9547. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC ¹.

26 novembre.

Vous proposez, monsieur, de danser un rigaudon à un homme à qui on vient de couper la jambe. Je suis tombé dans un état si triste qu'il n'y a pas moyen que je fasse les quatre pas de danse dont vous me parlez. Une espèce de petite apoplexie s'est emparée de moi ces jours passés. Si je ressuscite, ce sera pour vous obéir et vous aimer. Quand la nature donne de ces avertissements au mois de novembre, elle ne laisse guère attendre le mois de juin. J'ai pourtant eu la force de dicter un petit mot pour M. de Beaumont, non pas Beaumont mon archevêque, mais Élie de Beaumont mon patron.

Je vois que vous avez converti un prêtre, et que si vous n'en avez pas fait un excellent poète, vous en avez fait un homme de bien, ce qui est plus nécessaire et plus difficile.

Vivez longtemps heureux dans votre belle retraite; jouissez de tous les plaisirs que vous rassemblez autour de vous; cultivez bien votre belle fleur de neuf ans, et conservez-moi vos bontés, dont je sentirai tout le prix jusqu'au dernier moment de ma vie.

9548. — A MADAME DE SAINT-JULIEN ².

A Ferney, 29 novembre.

L'apoplectique étique n'a qu'un moment pour dire à sa protectrice que Panrier le charge d'une montre pour elle, et que cette montre part dans le moment à l'adresse de M. d'Ogny.

Il ne sait rien d'ailleurs des affaires de ce monde; il apprend seulement qu'il est très-vrai, très-constant qu'on ³ a été jésuite cinq ans, en comptant deux ans de noviciat. On en est sorti en 1730; comptez.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. C'est-à-dire le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre.

Je suis très en peine de l'aventure de l'abbé Raynal. Le mari de ma dauphine sert des gens bien dangereux. La maison Dauphine n'est point ouverte, et ne le sera pas sitôt. Racle a couvert la sienne: la maison abattue par l'orage n'est plus qu'une ruine affreuse. Je ne sais rien d'ailleurs ni des fermiers généraux, ni du prétendu commissaire départi, qui n'est qu'un opprimé départi, ni de l'empressé Crassy, qui a du moins le bonheur d'être à présent aux pieds de la protectrice. J'ignore absolument où en est l'affaire du vainqueur de Mahon; j'ignore tout, et je ne m'occuperai qu'à regretter la protectrice.

9549. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT¹.

Paris, 2 décembre 1775.

Je suis ravie que vous aimiez Quinault, et que vous lui accordiez la seconde place. La première dans aucun genre ne peut plus être vacante, vous y avez mis bon ordre.

Vous vous trompez si vous croyez qu'Églé n'a plus rien à vous dire; elle aurait mille choses à vous raconter si elle pouvait vous parler, mais par lettres on a trop de confidents. Je suis très-persuadée, mon cher Voltaire, que nous serions souvent d'accord. Je n'ai point ajouté foi à vos nouvelles dignités; j'ai fait semblant de les croire pour vous agacer; cela m'a réussi, j'en suis fort aise.

Je ne crois pas non plus à vos apoplexies; j'ai eu en même temps que vous presque la même indisposition, que j'ai regardée comme la suite de plusieurs mauvaises digestions, quoique j'eusse fait diète, ainsi que vous, la veille et la veille; il me reste des étourdissements qui pourraient bien avoir un faux air de disposition apoplectique; mais qu'importe! Il faut finir, cette manière n'est peut-être pas la pire.

Vous allez avoir encore, dit-on, un archevêque pour confrère. N'êtes-vous pas charmé que votre Académie se remplisse de personnages aussi édifiants, de nouveaux Bossuet et Fénelon? Il n'y aura pas de combats entre eux pour de nouvelles hérésies.

Ah! c'est bien moi qui ai des regrets de ne pouvoir espérer de vous revoir; mais c'est peut-être tant mieux. Vous m'auriez trop attachée à la vie. Écrivez-moi souvent; je voudrais avoir de vos lettres tous les jours; elles m'affermiraient dans le bon goût, que l'on attaque de toutes parts.

Tout Chanteloup arrivera la semaine prochaine; c'est une grande joie pour moi; je montrerai votre dernière lettre, et je parlerai beaucoup de vous.

1. *Correspondance complète*, édition de Lescure, 1865.

9550. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

2 décembre.

Il est donc dit que mon héros verra mourir tous ses courtisans l'un après l'autre, et qu'il fera continuellement maison neuve. M^{me} de Voisenon me mande qu'elle vient de perdre son petit beau-frère ¹ que vous aimiez. Je tiens bon encore, mais ce n'est pas pour longtemps. J'ai eu, il y a quinze jours, un petit avertissement de la nature. Elle m'a signifié qu'il fallait bientôt faire mon paquet. Je vous avoue que j'aurais mieux aimé mourir à vos pieds, dans Paris ou à Richelieu, qu'au milieu des neiges du mont Jura. Mais il faut que chacun remplisse sa destinée. La vôtre, monseigneur, a été brillante de grandeurs et de plaisirs; j'ajoute encore de tracasseries de cour, qui n'ont jamais pu vous ôter votre gloire. Je relisais hier des paperasses dans lesquelles je voyais les beaux tours qu'on vous joua, lorsque vous eûtes fait mettre bas les armes à l'armée anglaise, et que vous la fîtes passer sous les fourches Caudines de Closter-Severn. Vous alliez tout de suite à Magdebourg et à Berlin; c'eût été la plus belle campagne qu'on eût faite. Mais au lieu de vous laisser consommer votre ouvrage, je vois qu'une petite intrigue vous envoya à Bordeaux. Cependant, quelques niches qu'on ait pu vous faire, vous avez toujours été victorieux en guerre comme en amour.

Il me semble qu'il ne s'agit plus que de vivre dans un loisir honorable, avec un peu de philosophie.

Je ne sais pas qui vous prendrez pour confrère, à la place de ce pauvre abbé de Voisenon. Je ne sais pas si vous serez le protecteur de notre Académie, et si la détestable aventure de votre maudite Provençale vous laissera le temps d'être le modérateur de nos petites intrigues littéraires. On a fait de l'indigne procès de M^{me} de Saint-Vincent un labyrinthe dans lequel on veut vous faire tourner des années entières. Il faut pourtant qu'à la fin justice se fasse.

Je pense que vous aurez vu M^{me} de Saint-Julien, qui a, je crois, de son côté un procès pour un petit legs que lui avait fait M. de Gouvernet, le mari des *vous* et des *tu* ².

Si j'osais vous parler de mes misères, je vous dirais que j'en

1. L'abbé de Voisenon, mort le 22 novembre.

2. Voyez tome X, page 269. M^{me} de Saint-Julien était sœur de M. de Gouvernet.

ai un avec les fermiers généraux, qui veulent écraser un peu trop fort la petite et chétive patrie que je me suis faite. M. Turgot et M. de Trudaine sont juges suprêmes dans ce procès, dans lequel il s'agit du sort d'une province. Mais je vous assure que le vôtre me tient plus à cœur. En vérité, depuis que les bénédictins font des titres, il n'y a point eu d'affaire pareille à celle que vous êtes obligé de soutenir. Mon neveu d'Hornoy m'a dit que vous avez un rapporteur un peu lent. Si d'Hornoy avait été le vôtre, je crois que l'affaire serait bientôt finie ; mais je parle de tout au hasard. On est si peu au fait des choses à cent lieues ; on voit de si loin et si mal, qu'il faut se taire, et se borner au respectueux et tendre dévouement que le vieux malade de quatre-vingt-deux ans conservera jusqu'à son dernier soupir pour son héros, toujours rempli de gloire et de grâces. V.

9551. — A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 3 décembre.

Monsieur, c'est malgré moi que j'eus l'honneur de vous envoyer les cris de ma province¹ contre les trente mille livres ; et c'est du fond de mon cœur que je vous présente ma reconnaissance pure et simple.

Je fais part à nos syndics de vos intentions. Je me flatte qu'ils penseront comme moi. J'ai peu de jours à jouir de vos bontés ; mais je serai jusqu'au dernier moment de ma vie avec respect, attachement, et reconnaissance, monsieur, votre très-humble, très-obeissant, et très-obligé serviteur.

VOLTAIRE.

9552. — A M. TURGOT².

A Ferney, 3 décembre.

Je sais, monseigneur, qu'il ne faut pas fatiguer les ministres de ses lettres ; mais vous ne m'empêcherez pas de vous dire combien je suis pénétré de reconnaissance de ce que vous daignez faire pour mon pauvre petit pays de Gex. Je ne doute pas que nos états n'aient les mêmes sentiments que moi.

Je me flatte que vous êtes quitte de votre accès de goutte. Je

1. C'est le *Mémoire* qui est tome XXIX, page 393.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

vois avec la même joie que vous êtes délivré de je ne sais quels petits frondeurs qui osaient s'élever contre le bien que vous faites. Ces chenilles, qui rongeaient les feuilles, sont obligées de respecter les fruits.

Je ne jouirai pas longtemps du nouveau et grand spectacle que vous donnez à la France ; il sera cher à la postérité, et je mourrai avec la consolation d'en avoir vu les commencements.

Agréez le tendre respect, l'attachement et la reconnaissance du vieux malade de Ferney.

9553. — A MADAME DE SAINT-JULIEN ¹.

3 décembre.

Le vieux et misérable malade de Ferney n'a point de nouvelles de sa protectrice ; mais il est comme les amants du temps passé, qui étaient fidèles à leurs maitresses quoiqu'ils en fussent oubliés.

On nous envoie enfin la minute de l'arrêt du conseil qui va rendre libre le petit pays que la protectrice et monsieur son frère daignent favoriser. Nous payerons aux fermiers généraux les trente mille livres ; ils en demandaient cinquante mille : nous ne pouvons acheter trop cher notre liberté.

Je sais que votre procès est porté aux requêtes du Palais. Ma foi, je vous conseille de demander mon neveu d'Hornoy pour rapporteur.

Jouez avec les affaires et avec la philosophie, ma belle protectrice, et conservez vos bontés pour un homme qui est à vous jusqu'à son dernier soupir.

9554. — A M. FABRY.

3 décembre.

L'arrêt du conseil, monsieur, partira probablement demain de Paris, et sera adressé à monsieur l'intendant pour avoir son avis ; après quoi monsieur l'intendant l'enverra à nos états, et le fera ensuite enregistrer au parlement de Dijon. Je vous prévien que nous payerons les trente mille livres ; la ferme générale en avait demandé d'abord soixante mille, et s'était restreinte à cinquante-cinq mille. On avait engagé l'Alsace et la partie occiden-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

tale de la Franche-Comté à demander la même grâce que nous obtenons.

Vous savez que je suis toujours à vos ordres.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

9555. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 4 décembre.

Aucune de vos lettres ne m'a fait autant de plaisir que celle que je viens de recevoir¹ : elle me tire des inquiétudes que la nouvelle de votre maladie m'avait causées. Il faut que le patriarche de Ferney vive longues années pour la gloire des lettres, et pour honorer le XVIII^e siècle. J'ai survécu vingt-six ans à une attaque d'apoplexie que j'eus l'année 1749² ; j'espère que vous en ferez de même. Ce qu'on appelle semi-apoplexie n'est pas si dangereux ; et, en observant un bon régime, en renonçant aux soupers, j'espère que nous pourrons vous conserver encore pour la satisfaction de tous ceux qui pensent.

Vous me demandez ce que c'est que l'*esprit*. Hélas ! je vous dirai tout ce qu'il n'est pas. J'en ai si peu moi-même, que je serais bien embarrassé de le définir. Si cependant vous voulez, pour vous amuser, que je fasse mon roman comme un autre, je m'en tien drai aux notions que l'expérience m'a données.

Je suis très-certain que je ne suis pas double : de là je me considère comme un être unique. Je sais que je suis un animal matériel, animé, organisé, et qui pense, d'où je conclus que la matière animée peut penser, ainsi qu'elle a la propriété d'être électrique.

Je vois que la vie de l'animal dépend de la chaleur et du mouvement : je soupçonne donc qu'une parcelle de feu élémentaire pourrait bien être la cause de l'un et de l'autre de ces phénomènes. J'attribue la pensée aux cinq sens que la nature nous a donnés ; les connaissances qu'ils nous communiquent s'impriment dans les nerfs, qui en sont les messagers. Ces impressions, que nous appelons *mémoire*, nous fournissent les idées ; la chaleur du feu élémentaire, qui tient le sang dans une agitation perpétuelle, réveille ces idées, occasionne l'imagination. Selon que ce mouvement est vif et facile, les pensées s'y succèdent rapidement ; si le mouvement est lent et embarrassé, les pensées ne viennent que de loin en loin. Le sommeil confirme cette opinion : quand il est parfait, le sang circule si doucement que les idées sont comme engourdies, que les nerfs de l'entendement se détendent, et que l'âme demeure comme anéantie. Si le sang circule avec trop de véhémence dans le cerveau, comme chez les ivrognes ou dans les fièvres chaudes, il confond, il boule-

1. Elle manque.

2. C'était au mois de février 1747 que Frédéric avait eu l'attaque d'apoplexie dont il parle.

verse les idées; si quelque légère obstruction se forme dans les nerfs du cerveau, elle occasionne la folie; si une goutte d'eau se dilate dans le crâne, la perte de la mémoire s'ensuit; si enfin une goutte de sang extravasé presse le cerveau et les nerfs de l'entendement, voilà la cause de l'apoplexie.

Vous voyez que j'examine *l'âme* plutôt en médecin qu'en métaphysicien. Je m'en tiens à ces vraisemblances, en attendant mieux. Je me contente de jouir des fruits de votre entendement, de votre imagination renaissante, de votre beau génie, sans m'embarrasser si ces dons admirables vous viennent d'idées innées, ou si Dieu vous inspire toutes vos pensées, ou si vous êtes une horloge dont le cadran montre Henri IV, tandis que votre carillon sonne *la Henriade*.

Qu'un autre se fasse un labyrinthe pour s'y égarer, je me délecte dans vos ouvrages, et je bénis l'Être des êtres de ce qu'il m'a rendu votre contemporain.

Je n'ai pu vous écrire de longtemps; je sors de mon quatorzième accès de goutte. Jamais elle ne m'a plus maltraité; je suis à demi perclus de tous mes membres. Cela ne m'a pas empêché de voir Morival, et de m'entretenir longuement sur votre sujet. Il faut bien que nous fétions nos martyrs; ils souffrent pour la vérité, et les autres n'ont été que les victimes de l'erreur et de la superstition. Je m'attends de jour à autre que Morival fera des miracles. Le plus célèbre serait de confondre et de causer des remords à ces juges iniques, qui l'ont condamné à subir une mort affreuse.

J'ai participé à la faveur que le roi de France a faite à M. de Saint-Germain. Ce brave officier m'est connu de longtemps; il ne se rendra pas indigne de la place qu'il a obtenue. Il a tout le mérite qu'il faut pour la remplir, et un zèle bien louable pour le bien public : ce qui doit le rendre recommandable à tous les honnêtes gens.

Je vous félicite, en même temps, mon cher Voltaire; on m'assure que vous êtes devenu directeur des impôts dans le pays de Gex; que vous réduirez toutes les taxes sous un seul titre, et que l'exemple que vous donnerez de cette simplification sera introduit dans toute la France. Les bons esprits sont propres à tous les emplois. Un raisonnement juste, des idées nettes, et un peu de travail, servent également d'instruments pour les arts, pour la guerre, pour les finances, et pour le commerce.

Il sera donc dit, que celui dont l'imagination enfanta *la Henriade*, *l'Œdipe*, et tant d'autres admirables tragédies, que le traducteur de Newton, l'auteur de *l'Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations*, l'oracle de la tolérance, l'émule de l'Arioste, aura encore instruit sa nation dans l'art de soulager les peuples dans la perception des impôts.

Nous ne connaissons pas trop Homère, mais Virgile n'était que poète. Racine n'écrivait pas bien en prose; Milton n'avait été que l'esclave du tyran de sa patrie : il n'y a donc que vous seul qui ayez réuni tous ces genres si différents. Vivez donc pour éclairer votre patrie dans cette nouvelle carrière : elle vous devra son goût, sa raison; et les laboureurs, leur conservation. Quel bien de plus vous reste-t-il à faire, sinon de ne pas oublier le

solitaire de Sans-Souci, qui vous admire trop pour que vous ne l'aimiez pas un peu ? *Vale.*

FÉDÉRIC.

9556. — A M. BÉGUILLET ¹.

Ferney, 5 décembre 1775.

Un petit accident, monsieur, qui m'arriva il y a un mois, m'a empêché de vous remercier plus tôt de votre lettre du 26 octobre. Je croirais avoir beaucoup à m'instruire en lisant votre ouvrage, et surtout ce que vous avez écrit sur la Bourgogne; mais, pour des libraires de Genève qui donnent aux auteurs le prix de leurs travaux, je n'en connais point.

A l'égard de ma chétive terre aux confins de la Bourgogne, je ne crois pas qu'il y ait bien des gens qui soient curieux de savoir que j'y ai trouvé quarante-neuf gueux mangés des écrouelles et des commis des fermes, et qu'il y a aujourd'hui douze cents personnes à leur aise faisant un trafic de quatre cent mille francs par an; que j'ai eu le bonheur de défricher des terrains incultes, et de faire venir deux épis de blé où il n'y en avait qu'un; qu'enfin j'ai obtenu du ministère l'affranchissement de l'esclavage où nous tenaient messieurs des fermes. J'en souhaite autant à tous les bons cultivateurs du royaume, et à vous, monsieur, un grand débit de votre ouvrage instructif.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments que je vous dois, votre, etc.

Le vieux Malade de Ferney. V.

9557. — DE M. VIVANT DENON ².

5 décembre.

Si je n'ai joui que quelques instants, monsieur, du bonheur d'être près de vous et de vous entendre, un peu de facilité à saisir la ressemblance a prolongé ma jouissance; et, m'occupant à retracer vos traits, j'ai arrêté par le souvenir le plaisir qui fuyait avec le temps.

1. Même origine que la lettre 8581. — M. Béguillet avait envoyé à Voltaire le premier volume d'une *Description de la Bourgogne*, qu'il rédigeait avec l'abbé de Courtépée. « M. de Voltaire, nous apprend-il, avait promis la description de sa terre et du pays de Gex, pour embellir la description de la province. »

2. *Monument des arts du dessin chez les peuples tant anciens que modernes*. Paris, Brunet-Denon, 1829. — *Retour et Mort de Voltaire*, par G. Desnoiresterres, page 57.

Les secours d'un artiste habile, ceux d'un ami aussi aimable par les grâces de l'esprit que par les qualités du cœur, tout a concouru à décorer et à éterniser l'hommage que je voulais vous faire d'un talent que vous venez de me rendre précieux : je désire qu'il soit auprès de vous l'interprète de la reconnaissance que je conserve des politesses vraiment amicales par lesquelles, pendant mon séjour à Ferney, vous avez voulu absolument me prouver votre confraternité.

9558. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 5 décembre.

Je vous ai mille obligations de la semence¹ que vous avez bien voulu m'envoyer. Qui aurait dit que notre correspondance roulerait sur l'art de Triptolème, et qu'il s'agirait entre nous deux qui cultiverait le mieux son champ ? C'est cependant le premier des arts, et sans lequel il n'y aurait ni marchands, ni rois, ni courtisans, ni poètes, ni philosophes. Il n'y a de vraies richesses que celles que la terre produit. Améliorer ses terres, défricher des champs incultes, saigner des marais, c'est faire des conquêtes sur la barbarie, et procurer de la subsistance à des colons qui, se trouvant en état de se marier, travaillent gaiement à perpétuer l'espèce, et augmentent le nombre des citoyens laborieux.

Nous avons imité ici les prairies artificielles des Anglais ; ce qui réussit très-bien, et a fait augmenter nos bestiaux d'un tiers. Leur charrue² et leur semoir n'ont pas eu le même succès : la charrue, parce qu'en partie nos terres sont trop légères ; le semoir, parce qu'il est trop cher pour le peuple et pour les paysans.

En revanche, nous sommes parvenus à cultiver la rhubarbe dans nos jardins ; elle conserve toutes ses propriétés, et ne diffère point, pour l'usage, de celle qu'on fait venir des pays orientaux.

Nous avons gagné cette année dix mille livres de soie, et l'on a augmenté les ruches à miel d'un tiers.

Ce sont là les hochets de ma vieillesse, et les plaisirs qu'un esprit dont l'imagination est éteinte peut goûter encore. Il n'est pas donné à tout le monde d'être immortel comme vous. Notre bon patriarche est toujours le même. Pour moi, j'ai déjà envoyé une partie de ma mémoire, le peu d'imagination que j'avais, et mes jambes, sur les bords du Cocyte. Le gros bagage prend les devants, en attendant que le corps de bataille le suive. C'est une disposition d'arrière-garde à laquelle Feuquières et M. de Saint-Germain donneraient leur approbation.

J'espère que vous continuerez de me donner de bonnes nouvelles de

1. Dans sa lettre à d'Étallonde, du 27 décembre (n° 9588), Voltaire parle de deux paquets de graine qu'il avait envoyés pour le roi de Prusse.

2. Miss Chudleigh avait envoyé une charrue anglaise à Frédéric II, en 1772.

votre santé, qui certainement ne m'est pas indifférente, et que vous vous souviendrez quelquefois du solitaire de Sans-Souci. *Vale.*

FÉDÉRIC.

9559. — A. M. FABRY.

6 décembre.

Je trouve comme vous, monsieur, la somme de trente mille livres bien forte. Mais, après les efforts infinis que j'ai faits de tous côtés pour la faire modérer, je n'ai pu y parvenir. M. de Trudaine me marque que l'arrêt du conseil est minuté avec une conformité exacte aux propositions signées par nous. Je ne crois pas que nous devions disputer à présent, et je conjure même tous messieurs les syndics de recevoir l'arrêt du conseil avec la plus grande reconnaissance. Commençons par être délivrés des vexations cruelles que tout le pays éprouvait, c'est là le point principal. Vous pourrez ensuite proposer aux fermiers généraux de vous vendre leur sel au même prix qu'on le vend au Valais. Il n'y a pas d'apparence qu'ils vous refusent, puisque c'est un petit gain qu'ils feront.

Nous pouvons encore, au bout de l'année, représenter à monsieur le contrôleur général l'impossibilité de trouver trente mille livres pour la ferme. Le ministère n'exige point la taille des villages qui ont été grêlés ou incendiés. Notre pauvreté nous tiendra lieu de feu et de grêle.

Je voudrais vous parler sur tout cela. Ne pourriez-vous point venir dîner demain chez le vieux malade, avec M. Dupuits, que vous prendriez en chemin? Si je n'étais pas dans mon lit, je serais chez vous.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

9560. — A. M. DE VAINES.

6 décembre.

C'est pour vous demander pardon, monsieur, de vous avoir importuné d'un mémoire de mon petit pays. Il n'est plus question de fatiguer M. Turgot de tant de vaines représentations. L'affaire est consommée. Nos chétifs états ne doivent plus se livrer qu'aux sentiments de la reconnaissance. Les fermiers généraux veulent absolument nous arracher trente mille francs, ils les auront : on ne peut acheter trop cher sa liberté. Je n'ai actuellement d'autres négociations en tête que celle de placer M. de La Harpe au rang

de ceux qui donnent des prix. C'est une place qui lui est bien due, après qu'il en a tant gagné.

Le vieillard de quatre-vingt-deux ans vous est attaché, monsieur, aussi vivement que s'il n'en avait que trente.

9561. — A M. MOULTOU ¹.

8 décembre 1775.

Effectivement, monsieur, on m'avait flatté que vous aviez jeté un coup d'œil favorable sur mon voisinage, et que vous vouliez l'honorer, au point d'y avoir une maison de campagne. Vous jugez combien cette proposition a dû enchanter M^{me} Denis et moi. Ce serait la consolation du reste de mes jours. Vous seriez absolument le maître de choisir le terrain. Vous ordonneriez la manière dont vous voudriez être servi, et on s'empresserait d'exécuter vos ordres.

Je vous avertis que vous ne seriez point du tout dans un marquisat. C'est une mauvaise plaisanterie que des ennemis de M. Turgot ont faite à Paris. Il y a des gens qui ont été fâchés du bien que ce digne ministre daigne faire à ma petite province; et encore plus, de celui qu'il va faire au royaume. Ne pouvant décréditer les bonnes intentions de M. Turgot, ils ont voulu l'attaquer par le ridicule; et dans cette belle idée, ils ont débité que le roi me faisait marquis Mascarille et intendant du vaste pays de Gex.

En vérité, il y a tant de marquis gascons qu'il n'en faut pas faire de suisses.

Agréez les tendres respects d'un solitaire qui ne sera jamais que le vieux malade.

9562. — A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 8 décembre.

Monsieur, nos petits états s'assembleront lundi, 11 du mois; je m'y trouverai, moi qui n'y vais jamais. J'y verrai quelques curés qui représentent le premier ordre ¹ de la France, et qui regardent comme un péché mortel l'assujettissement de payer trente mille

1. Éditeur, A. Coquerel.

2. Lorsque les habitants de la France étaient divisés en trois ordres, le tiers état, la noblesse et le clergé, le clergé prétendait être le premier ordre; voyez ce que Voltaire en a dit, tome XII, page 70; et XV, page 1.

francs à la ferme générale. Ils auront beau dire que les publicains sont maudits dans l'Évangile¹, je leur dirai qu'il faut vous bénir, et que vous êtes le maître à qui les publicains et eux doivent obéissance.

Je leur remontrerais qu'il faut accepter votre édit purement et simplement, comme on acceptait la bulle.

Mais, monsieur, il faut que je vous envoie une lettre que je viens de recevoir de M. Fabry, l'un de nos syndics. Il écrit comme un chat; mais peut-être a-t-il raison de se plaindre des fermiers généraux, qui, en 1760, portèrent, par une exagération excessive, le produit des traites et gabelles, dans le pays de Gex, à vingt-trois mille six cents livres, et qui, par une autre exagération, le portent cette année-ci à soixante mille livres : *positis ponendis, et ablatis auferendis*.

Je ne saurais guère accorder ces assertions avec la dernière idée de nos états, qui m'assuraient, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander², que le profit net des fermiers généraux n'allait avec nous qu'à sept ou huit mille livres. S'il faut que vous soyez obligés continuellement, vous, monsieur, et monsieur le contrôleur général, de réformer tous les mémoires dont la cupidité humaine vous pestifère, je vous plains de passer si tristement votre temps.

Mais notre chétive province est peut-être aussi un peu à plaindre d'être obligée de donner cinq cents francs par an à chacune des soixante colonnes de l'État, qui sont des colonnes d'or. Nous ne sommes que d'argile, et notre argile encore ne vaut rien. Quand on y a semé un grain, il ne meurt pas, à la vérité, pour renaître, comme l'Évangile le disait³, mais il ne rend jamais que trois pour un aux pauvres cultivateurs, *qui euntes ibant, et flebant mittentes semina sua*⁴.

Enfin, monsieur, cette opération est la vôtre; c'est celle de M. Turgot. Ou je mourrai à la peine, ou lundi prochain la plus petite de toutes les cohues signera son remerciement; mais nous empêcherez-vous de vous demander l'aumône? on la doit aux pauvres, c'est par là qu'on rachète ses péchés. Certainement les fermiers généraux en ont fait; et, quand ils nous donneront cinq ou six mille livres pour entrer dans le royaume des cieux, ils feront un très-bon marché. Je propose cette bonne œuvre à mon-

1. Matthieu, xviii, 17.

2. La lettre manque.

3. Jean, xii, 24; et saint Paul, I. Corinth., xv, 36.

4. Psaume cxxv, 6.

sieur le contrôleur général. Qu'il mette dans l'édit vingt-cinq mille francs au lieu de trente, cela est très-aisé; et messieurs des fermes ne pousseront pas plus de cris de douleur que nous autres gueux nous en pousserons de joie.

Pardonnez à cette exhortation chrétienne. Elle n'a rien de commun avec l'acceptation solennelle que nous devons faire dans la grande ville de Gex, etc.

9563. — A M. CHRISTIN.

A Ferney, 8 décembre.

Voici, mon cher ami, une lettre qui nous assure enfin la délivrance prochaine du frère de cette bonne M^{me} Barondel. Je vous prie de la lui montrer, pour la consoler.

Nous réussirons malgré le subdélégué, qui était impitoyable. Il est plaisant que ce soit moi qui contribue à tirer un curé de prison. Mais que ne doit-on pas attendre d'un associé à l'ordre des capucins?

L'idée de présenter un mémoire pour la suppression de la mainmorte, et un dédommagement aux seigneurs, n'est pas certainement à négliger. Je pense qu'il faudrait articuler ce dédommagement, et le montrer sous un jour si clair que le ministère ne pût le refuser, et que les seigneurs ne pussent pas se plaindre. Il faut présenter toujours aux ministres les choses prêtes à signer. La moindre difficulté les rebute, quand ils n'ont pas un intérêt pressant au succès de l'affaire. Vous êtes plus à portée que personne de rédiger toutes les conditions du traité, vous qui êtes au beau milieu de l'enfer de la mainmorte. Vous devriez venir nous voir aux bonnes fêtes de Noël, et apporter avec vous le règlement du roi de Sardaigne. Je me chargerais hardiment d'être votre facteur, et d'envoyer le mémoire aux ministres. S'il ne réussit pas, nous aurons toujours le mérite d'avoir fait une bonne œuvre.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

9564. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

8 décembre.

Notre protectrice sait sans doute qu'il n'est plus question de ce mémoire que l'abbé Morellet devait lui communiquer¹. L'aff-

1. Voyez lettre 9512.

faire est faite; l'édit est entre les mains de nos chétifs états. Nous nous assemblons le 11 du mois pour accepter la bulle *Unigenitus* purement et simplement, et même en remerciant.

Il est vrai, madame, que je demande une petite explication, et cette explication est une aumône de cinq mille livres, somme excessivement petite, par laquelle je propose aux soixante publicains, maîtres du royaume, de racheter leurs péchés. Je fais les derniers efforts auprès de M. Turgot pour obtenir de lui cette bonne œuvre. Mais, soit qu'il se rende, soit qu'il persiste dans l'impénitence finale, je serai le diable à quatre dans nos états pour faire accepter sa pancarte même par le clergé.

Je profite des bontés de M. le marquis de La Tour-du-Pin, que vous m'avez procurées. Je lui demande un ordre¹ pour me chauffer, quoique les fermiers généraux nous réduisent à n'avoir pas de quoi acheter du bois.

Je me suis avisé de faire l'épithaphe de l'abbé de Voisenon :

Ici gît, ou plutôt frétille,
Voisenon, frère de Chaulieu.
A sa muse vive et gentille
Je ne prétends point dire adieu :
Car je m'en vais au même lieu,
Comme un cadet de la famille.

Il ne faut pas prendre cela tout à fait au pied de la lettre. Il est bien vrai que l'abbé de Voisenon frétille, mais je ne veux point l'aller voir sitôt. Je veux vivre encore pour vous dire combien je suis sensible à vos bontés, combien j'adore votre caractère, votre esprit lumineux, et votre personne. Vous parlez d'affaire comme un vieux conseiller d'État; vous êtes active à rendre mille bons offices, comme si vous n'aviez rien à faire; vous jugez tous les ouvrages mieux que si vous étiez de l'Académie. Je me flatte bien que monsieur votre frère et vous vous gagnerez votre procès. La chicane qu'on vous fait me paraît absurde, et ce n'est pas là le cas où les choses absurdes réussissent.

Adieu, madame; je ne sors point du coin de mon feu, tandis que vous tuez des perdrix en plein air. Je ne sortirai que pour la bulle de M. Turgot, et je ne respirerai que pour vous être attaché avec le plus tendre respect.

1. La lettre où Voltaire demande cet ordre manque.

9565. — A M. FABRY.

9 décembre.

Oui, sans doute, monsieur, votre secrétaire viendra se présenter mort ou vif. Il ne désespère point du tout d'une diminution de la taxe qu'on nous impose en faveur des soixante rois de France.

Il aura l'honneur d'en parler mardi. Mais dîner! Vous ne savez pas à quels assujettissements cruels il est condamné : il est actuellement dans les plus vives souffrances ; mais il est consolé par le bonheur d'être à vos ordres, et de voir votre pays délivré des plus abominables vexations.

Je vous supplie de me faire savoir précisément à quelle heure on délibérera.

Agréez toujours, monsieur, le respectueux attachement de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le vieux Malade de Ferney. V.

9566. — A M. HENNIN.

10 décembre.

Monsieur, fatigué, excédé d'écritures, ayant excédé mon cher Wagnière, j'écris un petit mot de ma maigre main pour vous dire que j'ai fait la sauce de ces messieurs à M. Turgot¹, et que je le supplie de s'informer à M. de Vergennes si vous n'avez pas fait la même sauce. Il faut que ces pandours déguerpiennent avant que je meure de mes fatigues ; mais ce sera assurément en vous aimant.

V.

9567. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

11 décembre.

Mon cher marquis, le vieux malade est charmé de votre conversion. Vos lettres étaient auparavant comme celles de Cicéron *ad familiares suos*. Si vous vous portez bien, j'en suis bien aise ; pour moi, je me porte bien : adieu. Vous êtes actuellement plus communicatif ; vous entrez dans les détails. Ce que vous me mandez me fait craindre que le succès de *Menzicof* ne soit encore plus balancé à Paris qu'à Versailles.

1. Voyez le *Mémoire*, tome XXIX, page 397.

Mon ami La Harpe pourrait bien, de cette affaire-ci, voir reculer son entrée dans le temple de nos Quarante. Il a eu beau frapper plusieurs fois à la porte avec ses branches de laurier, il va trouver des épines qui lui boucheront cette porte. Ce n'est pas chez nous comme dans le ministère, où les places ont été données au mérite, sans cabale et sans bruit.

Je suis fâché de la mort de ce pauvre abbé de Voisenon. Avant d'aller le trouver, je m'occupe, dans mon petit antre de Gex, d'une grande affaire dont sûrement personne ne se soucie à Paris : c'est de faire un essai de liberté dans les provinces, et d'arracher le plus petit pays de France aux griffes affreuses des suppôts de la ferme générale. Il y a soixante rois en France, et je me flatte qu'un jour il n'y en aura plus qu'un, grâce à la probité éclairée et aux travaux immenses d'un goutteux¹. J'ignore encore si je réussirai dans ma tentative : cela sera décidé demain. Je vous écris donc la veille de la bataille : priez Dieu pour moi.

Dites à M. d'Argental mon ange qu'il secoue bien ses ailes. Je suis entre le *Te Deum* et le *De profundis*. Je voulais lui écrire, mais le temps me presse. Il faut, tout malade que je suis, aller à nos états faire valoir les bienfaits dont M. de Sully-Turgot veut nous combler, et dont on ne sent pas encore tout l'avantage. Dites, je vous prie, à mon ange que, selon ses ordres charmants, j'ai écrit² à M. le maréchal de Duras ce matin, au sujet de *Rome sauvée*, quoique les *Catilinaires* de Cicéron n'intéressent point du tout la cour de Versailles.

Quand vous n'aurez rien à faire, et que vous aurez la bonté de m'écrire, mandez-moi tout ce qu'on fait et tout ce qu'on dit. Ces fariboles amusent l'écrivain et le lecteur.

Adieu, mon cher marquis : si vous vous portez bien, j'en suis bien aise ; pour moi, je me porte mal.

9568. — A M. TURGOT³.

Ferney, 12 décembre.

Monseigneur, je ne puis mieux faire, pour vous témoigner ma reconnaissance et ma joie, que de vous envoyer la copie de la lettre que j'écris à M. de Trudaine, et je ne puis mieux faire, pour ne pas vous ennuyer, que de vous dire simplement que je

1. Turgot, contrôleur général des finances.

2. La lettre manque.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

vous regarde comme le restaurateur du royaume, et qu'il n'y a point dans ce royaume de cœur plus pénétré d'une admiration respectueuse pour vous, monseigneur, que le cœur du vieux malade de Ferney.

9569. — A M. DE TRUDAINE¹.

A Ferney, 12 décembre.

Monsieur, je ne vous avais point trompé quant je me flattais que votre bulle serait acceptée *purement et simplement, avec une reconnaissance respectueuse et unanime*; vous y verrez ces propres mots dans la copie collationnée du registre de nos états, que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux.

Vous tirez, monsieur, une province annexée au royaume par Henri IV, de l'esclavage, de la misère et de la nécessité cruelle de s'exposer continuellement aux peines portées contre une contrebande sans laquelle il lui était absolument impossible de subsister. Les employés des fermes faisaient eux-mêmes cette contrebande, ou vexaient par d'abominables friponneries les habitants qu'ils soupçonnaient d'aller sur leurs marchés. Quoique M. Fabry ait mis dans mes titres que je suis de l'Académie française, je vous avoue que je n'ai point de termes pour exprimer le brigandage sous lequel nous gémissons.

Cet essai que fait monsieur le contrôleur général sur une petite province pourra faire un jour le salut du royaume. Nous ne vous demandons rien aujourd'hui, nous nous bornons à nos actions de grâces. Si M. Turgot veut seulement ordonner que les armées de la ferme soient retirées au 1^{er} janvier, nous sommes trop heureux.

Si, après cela, il daigne engager la ferme à nous relâcher cinq mille francs, je crois que la province, dans les transports de sa joie, les emploiera à boire à sa santé et à la vôtre, attendu que, ayant été Suisses autrefois, nous en conservons encore les bonnes qualités.

9570. — DE M. HENNIN².

A Genève, le 13 décembre 1775.

Que je suis fâché, monsieur, qu'un rhume m'ait empêché d'être témoin hier de la joie du pays de Gex, et des preuves de la reconnaissance que tout

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, Paris, 1825.

le monde s'est empressé de faire éclater pour vous ¹. Vous avez commencé un grand ouvrage, et je suis bien sûr que vous allez y mettre la dernière main. Pour cet effet, il importe de donner plus de consistance aux états, afin qu'eux seuls veillent sur l'imposition qui remplacera les droits des fermes, et que, sous aucun prétexte, elle ne puisse jamais rentrer dans la sphère de l'arbitraire. Tout ce qui tient de près ou de loin aux liaisons des Genevois avec la France étant de mon ressort, je me suis fait un devoir de rendre compte à M. le comte de Vergennes du projet de liberté pour le pays de Gex, et j'en ai fait valoir les avantages. J'ai cru pouvoir en même temps représenter que les 30,000 livres accordées aux fermiers généraux étaient, pour ainsi dire, un nouvel impôt, puisque, de l'avis de ces messieurs, les petits bureaux du pays de Gex leur coûtaient, au lieu de leur rapporter. J'ai même proposé un moyen un peu leste de vérifier ce fait; mais je ne crois pas qu'on l'adopte. Enfin, monsieur, j'ai plaidé de mon mieux la cause du pays. Vraisemblablement M. le comte de Vergennes fera part de mes réflexions à M. Turgot; elles n'auront pas l'air d'avoir été faites pour être mises sous ses yeux, et elles partent d'un homme qui n'a aucun intérêt à ce qui se passe à Gex; ainsi, j'espère qu'elles feront impression. On m'a dit, monsieur, que vous désiriez en avoir communication, et que vous croyez qu'elles pourraient être jointes à tout ce que vous voulez faire parvenir à monsieur le contrôleur général. J'y vois quelque inconvénient, parce que les ministres n'aiment pas que ceux qui travaillent sous leurs ordres fassent aucune démarche qui ait rapport à d'autres départements, sans les en avoir prévenus. Je vous confierai volontiers, monsieur, les articles de mes dépêches, relatifs à la liberté du pays de Gex, et même je m'offre à y faire entrer ce que vous croirez le plus propre à accélérer et consolider le succès de votre ouvrage; mais vous me permettrez de ne pas en donner de copie, pour me tenir à la règle que M. le comte de Vergennes me rappela, il y a quelques mois, sur ce que j'avais écrit directement à M. Turgot, à l'occasion des coquinerie du bureau de Versoy.

J'espère ne pas tarder à vous voir, et à vous faire part des idées que les circonstances m'ont fait naître pour le plus grand avantage de votre petit pays. Vous avez fait le bien de dix mille Français. Ce jour doit être le plus beau de vos jours.

J'ai l'honneur, etc.

1. Voltaire s'était rendu le 12 décembre aux états du pays de Gex, et avait conseillé d'accepter purement et simplement les déterminations du ministère sur l'abonnement annuel du pays de Gex, pour la somme de 30,000 francs, sans insister sur des demandes de réduction : ce que les états adoptèrent aussitôt. Voyez ses lettres à Trudaine, du 8 décembre 1775, et à Turgot, du 22 du même mois, et celle à M^{me} de Saint-Julien, du 14 décembre, où il lui rend compte de cette journée.

9571. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

(Potsdam), 13 décembre.

Le *Courrier du Bas-Rhin* écrit de Clèves souvent des sottises, et rarement de bonnes choses; on s'est borné jusqu'ici à contenir sa plume, quelquefois trop hardie sur le sujet des souverains. Comme je ne lis point ses feuilles, j'ignore parfaitement leur contenu. S'il s'est avisé de faire l'apologie des juges et du procès de ce malheureux La Barre, il donnera au public une mauvaise opinion de son caractère moral ou de son jugement; il était permis chez les Romains de plaider les causes d'accusés dont le crime était douteux, mais les avocats abandonnaient celles des scélérats. Hortensius se désista de la défense de Verrès convaincu de méchantes actions, et Cicéron nous apprend qu'il abandonna par la même raison un esclave d'Oppianicus pour lequel il avait commencé à plaider. Je ne puis citer de plus illustres exemples au gazetier de Clèves que ceux de deux consuls romains; pour les égarer, il faudra qu'il se résolve à chanter la palinodie, et j'espère que les ministres auront assez de crédit sur lui pour qu'il prenne généreusement le parti de se rétracter.

Morival est à Berlin, où il étudie la géométrie et la fortification chez un habile professeur; il pourra fournir le mémoire aux ministres, qui s'en serviront pour condamner les mensonges du gazetier.

Mais vous me demandez ¹ des nouvelles de ma santé, et vous ne m'en donnez pas de la vôtre. Cela n'est pas bien. Je n'ai que la goutte, qu'on chasse par le régime et la patience; mais malheureusement vous avez été atteint d'un mal plus dangereux. Vous croyez qu'on ne prend qu'un intérêt tiède à votre santé; cela vous trompe. Il y a quelques bons esprits qui craignent avec moi que le trône du Parnasse ne devienne vacant. J'ai reçu une lettre de Grimm, qui vous a vu : cette lettre ne me rassure pas assez; il faut que le vieux patriarche de Ferney m'écrive qu'il se trouve soulagé, et qu'il me tranquillise lui-même. Croyez que vous me devez cette consolation, comme à celui de tous vos admirateurs qui vous rend le plus de justice. *Vale*.

9572. — A M. DE TRUDAINE².

... Décembre.

J'ai l'honneur de vous envoyer la copie des propositions que vous avez l'extrême bonté de nous faire, suivies de l'acceptation et des très-humbles remerciements de nos états. Vous étiez, monsieur, bien plus instruit de l'état et des besoins de notre

1. La lettre de Voltaire manque.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

petite province que je ne l'étais, moi qui l'habite depuis vingt ans. Vous nous instruisez et vous nous comblez de bienfaits.

C'est à vous, monsieur, de décider si vous aimerez mieux ordonner que la ferme générale nous délivre le sel au même prix qu'à Genève, ou si vous voulez que nous soyons libres de l'acheter de Genève, de la Suisse et de la Savoie, à notre choix.

Si vous permettez que la ferme nous le vende au prix de Genève, ce sera un plus grand bénéfice pour notre pauvre province. Si votre intention est toujours que nous l'achetions des Genevois, c'est un autre bienfait dont nous sommes également reconnaissants. Dans l'un et l'autre cas, nous vous regardons comme notre bienfaiteur, et nous attendons vos ordres avec la gratitude la plus respectueuse. Tels sont nos sentiments, et surtout celui du vieillard pour qui vous avez tant de bonté, et qui est, avec autant de reconnaissance que de respect, monsieur, etc.

9573. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 14 décembre.

Je n'ai point encore eu un plus beau sujet d'écrire à notre protectrice. C'était mardi, 12 de ce mois, que je devais lui mander notre triomphe sur ceux qui s'opposaient au salut du pays, et qui avaient mis des prêtres dans leur parti. Mon âme commanda à mon corps de la suivre aux états. J'allai à Gex, tout malingre et tout misérable que j'étais. Je parlai, quoique ma voix fût entièrement éteinte. Je proposai au clergé d'accepter la bulle *Unigenitus* de M. Turgot, c'est-à-dire la taxe de trente mille livres, purement et simplement, avec une *reconnaissance respectueuse*. Tout fut fait, tout fut écrit comme je le voulais. Mille habitants du pays étaient dans les environs aux écoutes, et soupiraient après ce moment comme après leur salut, malgré les trente mille livres. Ce fut un cri de joie dans toute la province : on mit des cocardes à nos chevaux, on jeta des feuilles de laurier dans notre carrosse. Nos dragons¹ accoururent en bel uniforme, l'épée à la main. On s'enivra partout à votre santé, à celle de M. Turgot et de M. de Trudaine. On tira nos canons de poche toute la journée.

Je devais donc, madame, vous écrire tout cela le mardi ; mais il fallut travailler à mille détails attachés à la grande opé-

1. Voyez lettre 9493.

ration ; il fallut envoyer des paquets à Paris ; j'étais excédé, et je m'endormis. Ma lettre ne partira donc que demain vendredi, 15 du mois ; et vous verrez, par cette lettre, qu'il n'y a point de joie pure dans ce monde : car, pendant que nous passions doucement notre temps à remercier M. Turgot, et que toute la province était occupée à boire, les pandours de la ferme générale, qui ne doivent finir la campagne qu'au premier de janvier, avaient des ordres secrets de nous saccager. Ils marchaient par troupes au nombre de cinquante, arrêtaient toutes les voitures, fouillaient dans toutes les poches, forçaient toutes les maisons, y faisaient le dégât au nom du roi, et obligeaient tous les paysans à se racheter pour de l'argent. Je ne conçois pas comment on n'a pas sonné le tocsin contre eux dans tous les villages, et comment on ne les a pas exterminés. Il est bien étrange que la ferme générale, n'ayant plus que quinze jours pour tenir ses troupes chez nous en quartier d'hiver, ait pu leur permettre, et même leur ordonner, des excès si punissables. Les honnêtes gens ont été très-sages, et ont contenu le peuple, qui voulait se jeter sur ces brigands comme sur des loups enragés.

Puisse M. Turgot nous délivrer de ces monstres pour nos étrences, comme il nous l'a promis !

Le palais Dauphin est bien loin d'être couvert. M. Racle nous avait flattés qu'il le serait au premier de novembre¹ ; mais tout s'est borné à des préparatifs, et à piquer à coups de marteau de grandes pierres de roche, qui, à mon gré, ne conviennent point du tout à une maison de campagne. Il en a fini entièrement une pour lui, qui contient de grands magasins et des appartements commodes, et qui coûte quatre fois moins. Tout le monde est persuadé que notre petit pays va s'enrichir et se peupler. On s'empresse en effet à me demander des maisons à toute heure ; mais je ne bâtis pas comme Amphion, et je n'ai plus de lyre. Tout va bientôt me manquer ; mais j'aurai au moins achevé à peu près mon ouvrage, et je mourrai avec la consolation d'avoir été encouragé par vous.

Agréez l'attachement inviolable de votre protégé V., qui est à vous jusqu'à son dernier soupir.

1. Voyez lettre 9510.

9574. — DE M. LE MARQUIS DE CONDORCET ¹.

Ce jeudi, décembre 1775.

On vous a peut-être mandé, mon cher et illustre maître, que sur la délation d'Épréménail et la réquisition de maître Seguiet, la cour avait supprimé une petite feuille ² dont j'étais véhémentement soupçonné d'être l'auteur, et qu'il y avait en même temps des voix pour me brûler en papier ? Il n'y a rien de plus vrai et de plus ridicule. L'Épréménail est un petit Américain qui, à force de faire donner des coups de fouet à ses nègres, est parvenu au point d'avoir assez de sucre et d'indigo pour acheter une charge de conseiller du roi brûleur de papier. Mais vous ne savez pas qu'au moment où je vous écris, on porte au parlement la suppression des conseillers du roi *langueyeurs de porcs*, et que les autres conseillers du roi se préparent à prendre la défense de leurs confrères.

Il y a six édits : 1° la suppression des corvées ; 2° celle des communautés de marchands et d'artisans pour Paris et Lyon ; 3° celle de mille vingt-cinq conseillers du roi ; 4° celle de la caisse de Poissy ; 5° celle des règlements de police pour l'approvisionnement de Paris, règlements qui, s'ils avaient été exécutés, auraient infailliblement amené la famine ; 6° diminution et administration plus raisonnable des droits sur les suifs.

Je vous prie d'observer que les mille vingt-cinq conseillers du roi levaient chacun pour leur part un impôt sur le peuple ; que le Châtelet et le parlement en levaient un autre par les frais des procédures sans fin que les maîtrises occasionnaient ; que les corvées étaient un impôt énorme, plus nuisible encore par l'avidissement où il tenait le peuple que par ce qu'il lui coûtait.

Que l'impôt pour la réparation et la construction des chemins ne coûtera point à la nation entière le tiers de ce que les corvées coûtaient au peuple seul, et que cependant les édits ne pourront être enregistrés qu'en lit de justice, à moins que, par une faiblesse aussi lâche que la résistance serait absurde, la cohorte des assassins de La Barre n'accepte aujourd'hui ce qu'elle détestait il y a huit jours. Je ne fermerai point cette lettre que je ne sache ce qu'ils auront fait.

J.-F. Montillet ³ se meurt : c'est le prince Ferdinand de Rohan (puisque prince y a) qui lui succède ; celui-là fera moins de mandements que de battues de lièvres. Le cardinal de Luynes, votre confrère et le mien, est en apoplexie, ou plutôt en paralysie. Vous voyez que l'épizootie gagne Paris. Mais si, comme celle des bœufs, elle n'étend ses ravages que sur une seule espèce, et qu'elle se renferme dans les bêtes à mitre, comme l'autre dans les bêtes à cornes, la vigne du Seigneur sera en friche, et le champ de la raison humaine n'en sera que plus fécond.

1. *Oeuvres de Condorcet*, tome I^{er} ; Paris, 1847.2. *Sur l'Abolition des corvées*, publiée sans titre ni nom d'auteur.

3. Archevêque d'Auch.





CONDORCET

Garnier Frères Éditeurs



L'assemblée des robes et des perruques n'est que pour ce matin : ils ne feront que nommer des commissaires ; ainsi, je ferme ma lettre. N'ayez aucune inquiétude sur tout ceci ; notre cause et la cause publique n'ont rien à craindre dans ce moment.

Je vous embrasse.

Le roi a montré dans l'affaire des édits une raison, un amour de l'application, un esprit de justice, un désir de faire le bien de ses peuples, et un courage qui doivent bien consoler ceux qui s'intéressent à la chose publique.

9575. — A. M. BAILLY¹.

A Ferney, 15 décembre.

J'ai bien des grâces à vous rendre, monsieur : car ayant reçu le même jour un gros livre de médecine et le vôtre², lorsque j'étais encore malade, je n'ai point ouvert le premier ; j'ai déjà lu le second presque tout entier, et je me porte mieux.

Vous pouviez intituler votre livre *Histoire du Ciel*, à bien plus juste titre que l'abbé Pluche, qui, à mon avis, n'a fait qu'un mauvais roman. Ses conjectures ne sont pas mieux fondées que celles de ce vieux fou qui prétendait que les douze signes du zodiaque étaient évidemment inventés par les patriarches juifs ; que Rebecca était le signe de la vierge, avant qu'elle eût épousé Isaac ; que le bélier était celui qu'Abraham avait sacrifié sur la montagne Moria ; que les gémeaux étaient Jacob et Ésaü, etc.

Je vois dans votre livre, monsieur, une profonde connaissance de tous les faits avérés et de tous les faits probables. Lorsque je l'aurai fini, je n'aurai d'autre empressement que celui de le relire ; mes yeux de quatre-vingt-deux ans me permettront ce plaisir. Je suis déjà entièrement de votre avis sur ce que vous dites qu'il n'est pas possible que différents peuples se soient accordés dans les mêmes méthodes, les mêmes connaissances, les mêmes fables, et les mêmes superstitions, si tout cela n'a pas été puisé chez une nation primitive qui a enseigné et égaré le reste de la terre. Or il y a longtemps que j'ai regardé l'ancienne dynastie des brachmanes comme cette nation primitive. Vous

1. Jean-Sylvain Bailly, né à Paris le 15 septembre 1736, membre de l'Académie des sciences, de l'Académie des inscriptions, de l'Académie française, premier député de Paris aux états généraux, premier président de ces états, premier maire de Paris lors de la révolution de 1789, mort sur l'échafaud révolutionnaire le 12 novembre 1793.

2. *Histoire de l'astronomie ancienne, depuis son origine jusqu'à l'établissement d'Alexandrie*, 1775, in-4°.

connaissiez les livres de M. Holwell et de M. Dow ; vous citez sur-tout ce bonhomme Holwell.

Vous devez avoir été bien étonné, monsieur, des fragments de l'ancien Shastabad, écrit il y a environ cinq mille ans. C'est le seul monument un peu antique qui reste sur la terre. Il a fallu l'opiniâtreté anglaise pour le chercher et pour l'entendre. Je soupçonnais ce gouverneur de Calcutta d'avoir un peu aidé à la lettre ; je m'en suis informé au gouverneur de la compagnie anglaise des Indes, qui vint chez moi il y a quelque temps, et qui est un des hommes les plus instruits de l'Europe. Il m'a dit que M. Holwell était la vérité et la simplicité même : il ne pouvait assez l'admirer d'avoir eu le courage et la patience d'apprendre l'ancienne langue sacrée des brachmanes, qui n'est connue aujourd'hui que d'un petit nombre de brames de Bénarès.

Enfin, monsieur, je suis convaincu que tout nous vient des bords du Gange, astronomie, astrologie, métempsycose, etc.¹.

Je ne puis assez vous remercier de la bonté dont vous m'avez honoré.

Agréez, monsieur, l'estime la plus sincère et la plus respectueuse, etc.

Le vieux Malale.

9576. — A M. FABRY.

16 décembre.

Je vous crois, monsieur, déjà occupé des arrangements qu'il faut prendre pour donner cinq cents livres d'indemnité à chacun des soixante personnages qui sont cinq cents fois plus riches que notre petit pays.

9577. — A M. FAIVRE².

Ferney, 18 décembre.

L'homme de quatre-vingt-deux ans, monsieur, à qui vous avez bien voulu adresser des vers très au-dessus de votre âge de dix-

1. Bailly, en faisant imprimer en tête de ses *Lettres sur l'origine des sciences*, etc., 1777, in-8°, trois lettres que lui avait adressées Voltaire, y a laissé quelques passages en blanc. (B.)

2. Arsène Faivre, né à Besançon en 1757, mort en 1814, est auteur d'une épître de Boileau à Voltaire.

La France littéraire (par Ch. Malo), quatrième livraison, avril 1832, rapporte

huit ans, vous remercie avec une extrême sensibilité. Il est encore plus touché de votre mérite que des sentiments que vous lui témoignez. Votre épltre est pleine de beaux vers, écrits avec une facilité singulière.

Je vois que vous ne connaissez pas la réponse au nom de Boileau par M. de La Harpe, qui a remporté tant de prix à l'Académie française. Elle est très-belle, et ne dépare point la vôtre. Celle d'un polisson nommé Clément, dont vous daignez parler, a été reçue à Paris avec le mépris le plus avilissant, et ne méritait pas votre colère; mais assurément vous méritez ma reconnaissance.

Je vois que vous aurez de grands succès en quelque genre de littérature que vous veuillez travailler, et je m'intéresse à vous autant que si mon âge me laissait espérer d'être le témoin de vos progrès.

J'ai l'honneur d'être, etc.

9578. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

20 décembre.

Il se pourrait faire, notre respectable et chère protectrice, qu'il y eût actuellement par les chemins une lettre de vous, et même une de M. le marquis de La Tour-du-Pin, à qui j'écrivis il y a quinze jours pour le remercier de vos bontés et des siennes, et pour obtenir une permission authentique de me chauffer dans son gouvernement. Vous connaissez le fort l'Écluse; ce n'est pas la plus importante citadelle du royaume, mais elle est pour moi en pays ennemi, et le major de la place ne laisse pas passer une bûche sans un ordre exprès du commandant de la province. Je me flatte que monsieur le commandant aime trop madame sa sœur pour souffrir que son protégé, qui n'a que la peau sur les os, meure de froid aux fêtes de Noël, à l'extrémité du royaume de France.

vingt-trois vers de cette épltre, et donne à la suite la lettre de Voltaire, dont, ajoutez-on, l'original existe dans la bibliothèque de Besançon.

Cela n'est pas exact. M. Weiss, bibliothécaire de Besançon, que j'ai fait consulter, a répondu : « Nous avons à la bibliothèque la lettre de Voltaire insérée dans la *France littéraire*; mais c'est une copie : elle ne porte point d'adresse, ni d'indication quelconque. J'avais d'abord pensé, comme M. Marmier, que cette lettre était adressée à M. Faivre d'Arcier; mais il me paraît plus probable maintenant que c'est à M. Éthis de Corny, l'un des correspondants de Voltaire, le dernier procureur du roi de la ville de Paris, en 1790. » (B.)

Vous remarquerez, s'il vous plait, madame, que nos postes sont tellement arrangées dans votre colonie, qu'il faut toujours vous faire réponse avant d'avoir reçu votre lettre.

Le courrier qui s'en va de chez nous part à neuf heures du matin, et le courrier qui vient de chez vous n'arrive qu'à onze heures. Cela n'est pas trop bien entendu, mais cela est au nombre des cent mille petits abus trop légers pour être réformés.

Je vous écris donc, madame, à neuf heures du matin, le 20 de décembre, en attendant que vers le midi j'aie la consolation de voir un peu de votre petite écriture.

Racle a de très-beaux magasins, dans lesquels il y a de très-belle faïence. Nous avons réparé tous les désastres que les ouragans et les inondations avaient causés; mais, pour Château-Dauphin, il a été entièrement négligé, je crois vous l'avoir déjà mandé¹; ainsi je conseille à notre chère commandante, quand elle viendra honorer sa colonie de sa présence, de ne point descendre à Château-Dauphin, où elle ne trouverait que des pierres qui ne sont pas encore les unes sur les autres; mais il y a encore bien loin de la fin de décembre aux beaux jours où notre commandante pourra venir visiter son pays. Elle aura le temps de faire donner, par le clergé qu'elle gouverne, un bon bénéfice à ce grand garçon de Varicour², qui est un des plus beaux prêtres du royaume et un des plus pauvres. Elle aura accommodé les difficiles affaires de M. de Crassy; elle aura arrangé celles de dix ou douze familles; elle aura rapatrié M. de Richelieu avec M^{me} de Saint-Vincent, plutôt que de venir dans notre misérable climat. Il faut me résoudre à passer mon hiver dans les regrets. Je n'ai pas encore le plaisir d'être délivré des pandours de messieurs les fermiers généraux. Leur armée est encore à nos portes. Je ne peux pas dire :

Et mes derniers regards ont vu fuir les *commis*³;

et je ne sais quand mes derniers regards seront consolés par votre présence.

1. Lettre 9573.

2. Pierre-Marin Routh de Varicour, mort évêque d'Orléans le 9 novembre 1822. M^{me} de Villette était sa sœur.

3. Vers de *Mithridate*; voyez tome XXX, page 341.

9579. — A M. VIVANT DENON¹.

De ce plaisant Callot vous avez le crayon ;
 Vos vers sont enchanteurs, mais vos dessins burlesques.
 Dans votre salle d'Apollon
 Pourquoi peignez-vous des grotesques ?

Si je pouvais, monsieur, mêler des plaintes aux remerciements que je vous dois, je vous supplierais très-instamment de ne point laisser courir cette estampe dans le public. Je ne sais pourquoi vous m'avez dessiné en singe estropié, avec une tête penchée et une épaule quatre fois plus haute que l'autre. Fréron et Clément s'égayeront trop sur cette caricature.

Permettez-moi que je vous envoie, monsieur, une petite boîte de bouis doublée d'écaille, faite dans nos villages². Vous y verrez une posture honnête et décente et une ressemblance parfaite. C'est un grand malheur de chercher l'extraordinaire et de fuir le naturel, en quelque genre que ce puisse être.

Je vous demande bien pardon. J'ai dû non-seulement vous dire librement ma pensée, mais celle de tous ceux qui ont vu cet ouvrage.

9580. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 21 décembre.

Sire, il n'y a jamais eu ni de roi ni de goutteux plus philosophe que vous. Il faut que vous soyez comme celui³ qui disait : *Non, la goutte n'est point un mal*. Vos réflexions sur cette machine qui a, je ne sais comment, la faculté d'éternuer par le nez et de penser par la cervelle, valent mieux que tout ce que les docteurs en grec et en hébreu ont jamais dit sur cette matière.

Votre Majesté est actuellement dans le cas de Xénophon, qui s'occupait de l'agriculture dans le loisir de la paix. Mais ce n'est pas après une retraite de dix mille, c'est après des victoires de cinquante mille.

Je crois que vous aurez un peu de peine à faire produire à

1. *Monuments des arts du dessin chez les peuples tant anciens que modernes*, Paris, Brunet-Denon, 1829. — *Retour et Mort de Voltaire*, par G. Desnoiresterres, page 58.

2. Par Rosset-Dupont, le sculpteur de Saint-Claude.

3. C'est Posidonius qui, tourmenté de la goutte dans une visite que lui faisait Pompée, s'écria : « Douleur, tu as beau faire : quelque importune que tu sois, je n'avouerai jamais que tu sois un mal. »

vosre sablonnière du Brandebourg d'aussi riches moissons que celles des plaines de Babylone, quoique, à mon avis, vous valiez beaucoup mieux que tous les rois de ce pays-là. Mais du moins vos soins rendront la Marche, et la Nouvelle-Marche, et la Poméranie plus fertiles que le pays de Salomon, qu'on appela si mal à propos *la Terre Promise*, et qui était encore plus sablonneux que le chemin de Berlin à Sans-Souci.

Vosre Majesté est trop bonne de daigner jeter les yeux sur mes petits travaux rustiques. Elle m'encourage en m'approuvant. Je n'ai qu'un petit coin de terre à défricher, et encore est-il un des plus mauvais de l'Europe. Vous daignez encourager de même ma chétive faculté intellectuelle, en me persuadant qu'une demi-apoplexie n'est qu'une bagatelle : je ne savais pas que Vosre Majesté eût jamais eu affaire à un pareil ennemi¹. Vous l'avez vaincu comme tous les autres, et vous triomphez enfin de la goutte, qui est plus formidable. Vous tendez une main protectrice, du haut de vosre génie, à ma petite machine pensante : je serai assez hardi, dans quelque temps, pour mettre à vos pieds des lettres assez scientifiques, assez ridicules, que j'ai pris la liberté d'écrire à M. Pauw² sur ses Chinois, ses Égyptiens et ses Indiens.

La barbare aventure du général Lally, le désastre et les friponneries de notre compagnie des Indes, m'ont mis à portée de me faire instruire de bien des choses concernant l'Inde et les anciens brachmanes. Il m'a paru évident que notre sainte religion chrétienne est uniquement fondée sur l'antique religion de Brama. Notre chute des anges qui a produit le diable, et le diable qui a produit la damnation du genre humain, et la mort de Dieu pour une pomme, ne sont qu'une misérable et froide copie de l'ancienne théologie indienne. J'ose assurer que Vosre Majesté trouvera la chose démontrée.

Je ne connais point M. Pauw. Mes lettres sont d'un petit bénédictin tout différent de M. Perneti. Je trouve ce M. Pauw un très-habile homme, plein d'esprit et d'imagination ; un peu systématique, à la vérité, mais avec lequel on peut s'amuser et s'instruire.

J'espère mettre dans un mois ou deux ce petit ouvrage de saint Benoît à vos pieds.

On me mande qu'on a imprimé à Berlin une traduction fort

1. Pourtant Frédéric en avait informé Voltaire dans sa lettre du 22 février 1747; voyez tome XXXVI, page 485.

2. Voyez *Lettres chinoises, indiennes et tartares*, que Voltaire donnait comme composées par un bénédictin, tome XXIX, page 451.

bonne d'Ammien Marcellin¹, avec des notes instructives : comme cet Ammien Marcellin était contemporain du grand Julien, que nos misérables prêtres n'osent plus appeler *apostat*, souffrez, sire, que je prenne une liberté avec celui auquel il n'a manqué, selon moi, pour être en tout très-supérieur à ce Julien, que de faire à peu près ce qu'il fit², et que je n'ose pas dire.

Cette liberté est de supplier Votre Majesté d'ordonner qu'on m'envoie par les Michelet et Gérard un exemplaire de cet ouvrage. Je vous demande très-humblement pardon de mon impudence ; tout ce qui regarde ce Julien m'est précieux, mais vos bontés me le sont bien davantage.

Je me mets à vos pieds plus que jamais ; je me flatte qu'ils ne sont plus enflés du tout.

9581. — A M. TURGOT.

22 décembre.

Monseigneur, vous avez d'autres affaires que celles du pays de Gex ; ainsi je serai court.

Quand je vous ai proposé de sauver les âmes de soixante fermiers généraux pour une aumône d'environ cinq mille livres³, c'était bon marché : et c'était même contre mon intention que je vous adressais ma prière, parce que je crois fermement avec vous qu'il faut les damner pour leurs trente mille livres.

Quand je suis allé à nos états, malgré mon âge de quatre-vingt-deux ans et ma faiblesse, ce n'a été que pour faire accepter purement et simplement vos bontés, sans aucune représentation.

Si on en a fait depuis, pendant que je suis dans mon lit, j'en suis très-innocent, et de plus très-fâché.

Je ne me mêle que de ma petite colonie. Je fais bâtir plusieurs nouvelles maisons de pierre de taille que des étrangers, nouveaux sujets du roi, habiteront ce printemps.

Je défriche et j'améliore le plus mauvais terrain du royaume.

Je bénis, en m'éveillant et en m'endormant, M. le duc de Sully-Turgot.

1. *Ammien Marcellin, ou les Dix-huit livres de son Histoire qui nous sont restés, traduction nouvelle* (par de Moulins), Berlin, 1775, trois volumes in-12.

2. « La religion chrétienne a dépendu de sa vie, » dit Voltaire, tome XIX, page 542.

3. Voyez lettre 9562.

Si je devais mourir le 2 de janvier 1776, je voudrais avoir fait venir pour mes héritiers, le 1^{er} de janvier, dans ma colonie, du sucre, du café, des épices, de l'huile, des citrons, des oranges, du vin de Saint-Laurent, sans acheter tout cela à Genève.

Je vous supplie de croire que, si j'étais encore dans ma jeunesse; si, par exemple, je n'avais que soixante-dix ans, je ne vous serais pas attaché avec plus d'admiration et de respect.

9582. — A M. L'ABBÉ DE VITRAC,

SOUS-PRINCIPAL DU COLLÈGE DE LIMOGES, DES ACADEMIES DE MONTAUBAN,
CLERMONT-FERRAND, LA ROCHELLE, ETC.

A Ferney, 23 décembre.

Je vous dois des remerciements, monsieur, pour les deux pièces d'éloquence¹ que vous avez bien voulu m'envoyer. Il est très-beau de célébrer, au bout de deux cents ans, la mémoire de ceux qui éclairèrent leur siècle, et qui ne méritaient pas d'être oubliés du nôtre. L'éloge de l'ancien Dorat vous a fourni une occasion bien agréable de rendre justice à M. Dorat d'aujourd'hui.

Il y a un autre homme² dont Limoges se souviendra un jour avec une tendre reconnaissance, et qui fait actuellement autant de bien à la France qu'il en a fait à votre patrie.

Permettez-moi une observation sur l'anecdote dont vous parlez dans votre ouvrage. Vous supposez, après tant d'autres, que Charles IX est l'auteur de ces beaux vers à Ronsard³ :

Tous deux également nous portons des couronnes, etc.

Il n'est guère possible que ces vers soient de la même main qui écrivait à Ronsard :

Si tu ne viens demain me trouver à Pontoise,
Adviendra entre nous une bien grande noise.

On peut croire que ces derniers vers étaient de Charles IX, et que les autres étaient d'Amyot, son précepteur. Le malheureux

1. *Éloge de Marc-Antoine Muret*, Limoges, 1774, in-8°, et *Éloge de Jean Dorat*, Limoges, 1775, in-8°.

2. Turgot.

3. Voyez tome XVIII, page 142.

prince qui commanda la Saint-Barthélemy n'était pas digne de faire de beaux vers.

Il est triste que vous citiez dans vos notes un aussi vil coquin que le Sabatier de Castres.

J'ai l'honneur d'être, etc.

9583. — A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 23 décembre.

Monsieur, depuis l'acceptation unanime de vos bienfaits, et notre promptre soumission à payer trente mille livres d'indemnité à la ferme générale, j'apprends des choses dont je crois vous devoir donner avis.

Il vous souvient qu'autrefois, lorsque vous étiez près de faire à notre pays la même grâce, on suscita je ne sais quels ouvriers lapidaires de la ville de Gex pour s'y opposer. On se sert aujourd'hui du même artifice.

Ces prétendus lapidaires n'ont pas un pouce de terrain dans la province. On m'assure même qu'on a signé des noms de gens qui n'existent pas. Je ne fais nulle réflexion sur cette manœuvre, je la soumets à votre jugement et à vos ordres, ainsi qu'à ceux de monsieur le contrôleur général.

Un nommé Lagros sort de chez moi dans le moment. Il propose, conjointement avec le sieur Sédillot, receveur du sel de la province pour les fermiers généraux, et avec le sieur Lachaux, receveur du domaine, de fournir de sel le pays de Gex au prix qui nous conviendra, et se charge de payer pour nous les trente mille livres à la ferme générale.

Il prétend que la république de Genève veut bien, dès à présent, lui céder mille minots au même prix qu'elle les a reçus, pourvu que vous l'approuviez conjointement avec monsieur le contrôleur général.

Je lui ai demandé s'il avait parlé de cette affaire à M. Fabry : il m'a répondu que oui ; que M. Fabry a reçu ses offres avec transport, et qu'il n'attend que la consommation de l'affaire des franchises pour transiger avec cette nouvelle compagnie au nom de la province, bien entendu que le marché fait avec cette compagnie n'empêcherait point les particuliers de se pourvoir de sel où ils voudraient.

Il n'y a encore rien de signé entre cette compagnie et M. Fabry, subdélégué de monsieur l'intendant.

Je me borne, monsieur, à vous dire simplement les faits, et à vous renouveler les justes sentiments de ma reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, monsieur, voire, etc.

9584. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

23 décembre.

Il faut, monsieur, que je vous conte nos aventures, parce que vous les savez, et que vous avez contribué plus que personne à nous délivrer d'esclavage.

Vous ne pensez pas sans doute que les hommes soient plus sages dans notre petit pays qu'ailleurs. Nous sommes, il est vrai, à l'abri de la grande contagion de Paris; mais nous avons nos maladies épidémiques comme les autres, nous avons nos petites brigues, nos petits intérêts, nos divisions, nos sottises : *tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia*.

Bien des gens ont prétendu qu'il fallait me jeter dans le lac de Genève, pour avoir obtenu de M. Turgot la permission de payer trente mille francs d'impôts à messieurs les fermiers généraux. Il a fallu que j'écrivisse lettre sur lettre pour supplier le ministre de diminuer cette somme; de sorte que, dans cette affaire, il a fallu me conduire comme dans les assemblées du clergé, c'est-à-dire agir contre ma conscience.

Cependant, quand il fallut assembler les états pour accepter les bontés de monsieur le contrôleur général, j'allai à cette assemblée, où d'ailleurs je ne vais jamais, et j'eus le plaisir de faire mettre dans les registres : « Nous acceptons unanimement avec la reconnaissance la plus respectueuse. »

Je vous avertis que j'ai borné là ma mission; je ne veux aller ni sur les droits, ni sur les prétentions de personne. Je rentre dans ma colonie comme dans ma coquille. Je suis assez content, pourvu que nous soyons libres au mois de janvier, et que notre petit pays puisse commercer, comme Genève, avec les provinces méridionales du royaume.

Je suis persuadé que nos terres doubleront de prix dans un an. Elles commencent déjà à valoir beaucoup plus qu'on ne les estimait auparavant. Ce seul mot de liberté du commerce réveille toute industrie, anime l'espérance, et rend la terre plus fertile. Encore une fois, je regarde ce petit essai de monsieur le contrôleur général comme *experimentum in anima vili*; mais assurément cette *anima vilis*, du moins la mienne, est pénétrée, en-

chantée de tout ce que fait M. Turgot. C'est le premier médecin du royaume ; et ce grand corps épuisé et malade lui devra bientôt une santé brillante. Mais, je vous prie, qu'il nous donne la liberté entière du commerce au mois de janvier, sans quoi je serai lapidé, moi qui vous parle, moi qui ai promis cette liberté en son nom.

Nous avons les plus grandes obligations à M. de Trudaine ; je le sens plus que personnellement. Je sens surtout combien il est doux de vous avoir pour ami, et de pouvoir vous parler à cœur ouvert.

Je ne sais rien de l'Académie ; on dit que M. Turgot pourrait bien nous faire le même honneur que nous fit M. Colbert ; plutôt à Dieu ! Mais vous, est-ce que vous ne serez pas un jour de la bande ?

Je vous embrasse bien tendrement.

Le vieux Malade.

9585. — A M. TURGOT ¹.

A Ferney, jour de Noël, à ce qu'on dit.

Monseigneur, encore du vieux bonhomme. J'attrape au bout de huit jours la copie d'une délibération qu'on signa chez M. Fabry, subdélégué, dès que j'eus le dos tourné et que j'eus fait signer l'acceptation pure et simple.

Cette nouvelle délibération n'a été envoyée qu'à monsieur l'intendant de Bourgogne ; elle n'est contenue que dans la quatrième page de la copie ci-jointe.

Je vous supplie de jeter un coup d'œil sur les notes.

J'ose vous demander le secret.

J'espère que rien ne retardera l'effet de vos sages bontés ; conservez celle dont vous honorez votre vieux malade.

9586. — A M. L'ABBÉ DE LUBERSAC,

VICAIRE GÉNÉRAL DE NARBONNE ².

Ferney, ce 25 décembre.

Mon grand âge, monsieur, mes maladies, mes yeux que je perds presque entièrement, sont mon excuse auprès de vous, si

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Né en 1730, au château de Palmonteu dans le Limousin, mort à Londres en 1804.

je ne suis pas encore entré dans de grands détails sur l'estimable ouvrage ¹ que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Je n'ai fait que le parcourir encore ; mais j'ai déjà jugé combien il était profond en recherches sur l'antiquité, et bien fait pour fixer l'attention de notre jeune monarque, à qui vous le dédiez : j'ai encore vu qu'en décrivant tant de grands monuments, vous en éleviez véritablement un à votre gloire. Je souhaite surtout que celui que vous proposiez pour être élevé vis-à-vis la façade du Louvre, plein de génie, puisse être incessamment exécuté. Je vois que vous êtes animé, comme monsieur votre frère ², de l'amour du bien public et de la gloire de votre roi. Il n'appartient pas à un vieillard près de quitter le monde d'en dire davantage à celui qui ne s'occupe qu'à l'embellir.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

9587. — A M. MARIN ³.

26 décembre.

Vous écrivez, mon cher ami, comme un maître à écrire en comparaison de M. Linguet ; il est immédiatement au-dessus d'un chat. Dites-lui qu'à la Chine on met à l'amende les avocats qui ont griffonné leurs mémoires. Comment peut-on avoir un si excellent style et une écriture si détestable ?

J'ai deviné avec bien de la peine qu'il y a de bons mémoires sur notre malheureuse jurisprudence, tant criminelle que civile, et qu'il ne tiendrait qu'à lui de rendre un service bien important à la nation. Il faut qu'un jour Hercule s'amuse à nettoyer les écuries d'Augias. Il ne pourra jamais prendre un temps plus convenable que celui du gouvernement sous lequel nous avons le bonheur de vivre aujourd'hui.

Dites-lui bien, je vous prie, que je pense comme lui sur mon marquisat. Le marquis Crébillon, le marquis Marmontel, le marquis Voltaire, ne seraient bons qu'à être montrés à la Foire avec les singes de Nicolet. C'est apparemment un ridicule que MM. les Parisiens ont voulu me donner et que je ne reçois pas. Le petit

1. *Discours sur les monuments publics de tous les âges et de tous les peuples connus*, 1775, in-folio.

2. François-Louis, comte de Lubersac, page du roi en 1739, maréchal de camp en 1763, mort avant 1786.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

service que j'ai rendu à ma province n'a consisté qu'à servir de secrétaire à nos petits états du pays de Gex, et à être quelquefois l'interprète de leurs demandes et des bontés du ministère. Je n'ai assurément prétendu à aucune récompense. Ma chétive terre de Ferney est assez heureuse d'être devenue libre et d'être le lieu d'un assez grand commerce, sans être marquisat ou baronie. Marot dit quelque part :

Car depuis que j'ai bâti à Clément,
Et à Marot, qui est un peu plus loin.

Je vous conseille, mon cher ami, de ne point bâtir sitôt à Lampedouse. Mais je serais bien charmé si vous passiez quelque jour par mon marquisat, qui a environ quatorze cents toises de long sur autant de large ; c'est là que j'achève doucement ma vie, avec les sentiments inaltérables qui m'attachent à vous.

9588. — A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

A Ferney, 27 décembre.

Mon cher ami, vous ne m'avez point accusé la réception de deux paquets de graine ¹ pour Sa Majesté. Vous ne m'avez rien écrit au sujet des impertinences de la *Gazette du Bas-Rhin* ². Je vous ai mandé ³ que j'avais instruit Sa Majesté de cette affaire. Je dois vous dire, de plus, que l'avocat célèbre qui avait écrit en faveur des jeunes gens coaccusés est le seul qui soit pleinement instruit des malversations horribles qui furent commises dans Abbeville. Il dit qu'elles furent portées à un excès inconcevable, et il compte dévoiler tous ces mystères d'iniquité dans un mémoire qui servira beaucoup à la réforme de la jurisprudence.

Le présent ministère, sous lequel nous avons le bonheur de vivre, a fort à cœur cette réforme nécessaire. On y travaillera avec le plus grand zèle, et l'abominable mort de votre ancien ami ne sera pas oubliée.

C'est tout ce que peut vous mander pour le présent un pauvre malade qui n'en peut plus, et qui vous est très-attaché.

1. Le roi de Prusse en avait accusé réception dans sa lettre 9558.

2. Voyez la lettre 9571.

3. La lettre manque.

9589. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL ¹.

27 décembre.

Mon cher ange s'est-il aperçu qu'un jeune homme comme moi est bien volage, qu'il court de plaisir en plaisir, et qu'il néglige ceux auxquels il est le plus tendrement attaché ?

Je ne sais si vous avez la grippe qui court tout le royaume, et qui a bien molesté notre petit pays, quoiqu'il ne soit plus des cinq grosses fermes.

J'ai peur pour M^{me} de Saint-Julien, qui n'a pas la poitrine aussi bonne que le cœur, et qui ne m'a point écrit depuis un mois.

J'ai écrit à M. le maréchal de Duras en conséquence de ce que vous aviez eu la bonté de me mander ² ; il m'a répondu de la manière la plus satisfaisante. Joignez-vous à moi, je vous en prie, mon cher ange, et daignez faire valoir mes remerciements, surtout recevez les miens : car c'est vous qui avez tout fait, selon votre louable et généreuse coutume.

Je crois bien que la chose peut fournir un assez beau spectacle à Versailles, et que le parlement de Rome peut frapper les yeux, en robe rouge ; mais je doute fort que Cicéron puisse plaire beaucoup au milieu des bals et du carnaval.

Je pourrais dans quelque temps vous envoyer des bagatelles qui ne vous amuseraient pas davantage, mais qui pourtant pourraient vous inspirer quelque curiosité : il faut s'amuser jusqu'au dernier moment ; vous savez que mes derniers moments doivent vous être consacrés.

9590. — A M. FABRY.

28 décembre.

Je suis très-sensible, monsieur, à tout ce que vous voulez bien me communiquer. Je suis aussi étonné que vous des cinquante-quatre mille livres de dédommagement que les fermiers généraux demandent. J'ai représenté cette énorme disproportion, non-seulement à monsieur le contrôleur général et à M. de Trudaine, mais à ceux qui ont travaillé sous leurs ordres. J'ai insisté vivement ; je m'y suis pris de toutes les façons. Je n'ai pu faire réduire l'indemnité qu'à trente mille livres ; c'était une

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Il s'agissait de faire jouer à Versailles *Rome sauvée*.

affaire de conciliation. On ne pouvait forcer les fermiers à se désister des droits stipulés dans leur bail ; il a fallu composer avec eux ; nous sommes encore trop heureux d'en être quittes pour trente mille livres.

Si vous pouvez parvenir, monsieur, à faire un bon traité avec la compagnie *hasardeuse et hasardée* qui offre de vous rendre les trente mille livres, la province aura fait un marché avantageux auquel elle ne devait pas s'attendre. C'est à vos bons offices, à votre prudence et à vos lumières, qu'on devra ce nouvel arrangement.

Il me paraît qu'une compagnie peut se mettre en état de vous payer les trente mille livres en se procurant des gains que les états ne pourraient jamais faire ; mais enfin l'établissement de cette compagnie me semble bien délicat, et il n'y a que vous qui puissiez la protéger et la conduire.

Il me paraît bien difficile que, du 23 décembre au 1^{er} janvier, l'affaire de l'affranchissement puisse être consommée, et que les employés nous donnent notre liberté pour nos étrennes. Cependant monsieur l'intendant ne pourrait-il pas proposer qu'on les renvoyât, toujours à bon compte, le jour de la Circoncision, attendu qu'ils sont un peu juifs ?

On dit que le capitaine général de cette armée a déjà reçu un ordre de Bellay d'aller marquer de nouveaux camps. Si cela est, voilà une administration toute nouvelle à laquelle vous allez travailler dès ce moment, et il faudra que tout change dans le pays de Gex ; mais il ne sera pas aisé de faire changer de nature notre sol, nos vents, et nos neiges.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

9591. — A M. DE LA FOLLIE¹.

Au château de Ferney, 29 décembre.

Le malade de Ferney, qui n'a d'autre prétention, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, que celle de mourir en paix, remercie très-sensiblement le *philosophe sans prétention*² qui lui a fait l'honneur de lui présenter son livre. Si l'auteur n'a pas eu la préten-

1. Louis-Guillaume de La Follie, négociant à Rouen, né dans cette ville en 1733, y mourut en 1780.

2. *Le Philosophe sans prétention, ou l'Homme rare*, 1775, in-8°, ouvrage anonyme de La Follie.

tion de plaire, il a été directement contre son but. Le vieux malade est pénétré de reconnaissance pour le philosophe qui lui a fait un présent si agréable.

Il a l'honneur d'être, avec tous les sentiments qu'il lui doit, son très-humble et très-obéissant serviteur.

9592. — A M. TURGOT¹.

Ferney, 29 décembre.

Quoi qu'on die, je veux encore importuner monseigneur le contrôleur général; je veux lui dire combien je lui suis obligé d'avoir daigné me rassurer par sa lettre du 17. Il est plus clair qu'il fait le bien d'une province, sans faire le plus petit mal à personne.

L'abolition des corvées est un bienfait inestimable, dont la France lui saura gré à jamais. Si les autres biens qu'il prépare sont aussi praticables, les noms de Colbert et de Sully seront oubliés.

Je ne prends pas la liberté de lui souhaiter une bonne année, c'est lui qui la donne.

J'ose encore me flatter que cette année 1776 commencera pour nous par la retraite des soixante rois².

Si le vieux malade pouvait aller à sa paroisse, il y entonnerait le *Te Deum*; il le chante dans son lit. Il présente sa tendre et respectueuse reconnaissance au bienfaiteur du royaume.

9593. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

A Ferney, 29 décembre.

Je commence, monsieur, par vous demander des nouvelles de votre procès de Rome, et puis je vous parlerai de notre procès de Gex, dont vous voulez bien être le rapporteur. Je dirai toujours que messieurs les fermiers généraux ont demandé de nous une somme un peu trop forte, mais que nous sommes très-heureux d'en être quittes pour trente mille livres, grâce aux bontés de monsieur le contrôleur général. Il vivifie tout d'un coup notre petite province; il en sera autant du reste du royaume.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Les fermiers généraux.

L'abolition des corvées est surtout un bienfait que la France n'oubliera jamais.

Dites-moi, je vous prie, si le commencement de l'année 1776 serait un temps convenable pour demander l'abolition de la mainmorte, après avoir obtenu l'abolition des bureaux des fermes. Le goût de la liberté augmente à mesure qu'on en jouit; mais ce n'est pas pour nous que nous présenterions cette requête: ce serait pour la Franche-Comté et pour quelques autres endroits du royaume, où la nature humaine est encore écrasée par la tyrannie féodale. Quel insupportable opprobre, mon cher philosophe, que de voir, à deux pas de chez moi, trente à quarante mille hommes de six pieds de haut, esclaves de quelques moines, et beaucoup plus esclaves que s'ils étaient tombés entre les mains de messieurs de Maroc et d'Alger! Songe-t-on combien il est ridicule et horrible, préjudiciable à l'État et au roi, honteux pour la nature humaine, que des hommes très-utiles et très-nombreux soient esclaves d'un petit nombre de saquins inutiles? Cela peut-il se souffrir après tant de déclarations de nos rois qui ont voulu que la servitude fût détruite, et que leur royaume fût celui des Francs?

Nous avons un projet d'édit sous Louis XIV¹, minuté par le bisaïeul de M. de Malesherbes, pour détruire la mainmorte, en indemnisant les seigneurs féodaux. Qui pourra s'opposer à cette entreprise, si M. de Malesherbes et M. Turgot veulent la faire réussir?

On propose, dit-on, beaucoup de nouveautés. Y en aura-t-il une aussi belle que celle de faire rentrer la nature humaine dans ses droits? Mandez-moi, je vous prie, ce que vous en pensez;

Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici ².

Un M. l'abbé de Lubersac, vicaire général de Narbonne, etc., vient de m'envoyer un grand in-folio sur tous les monuments faits et à faire³, et surtout un grand arc de triomphe à la gloire de Louis XVI. Je ne connais point d'arc de triomphe comparable à celui dont je vous parle. Vous devriez bien en faire un sujet de conversation avec M. Turgot. N'oubliez pas, je vous prie, de

1. Voyez tome XXIX, page 405.

2. Horace, *De Arte poetica*, vers 43.

3. Voyez lettre 9586.

lui dire que notre petit pays le bénit, comme le royaume en entier le bénira.

Je vous demande aussi en grâce de vous souvenir de moi auprès de M. de Trudaine; je suis pénétré de ses bontés.

Avez-vous vu M^{me} de Saint-Julien? Je vous avais envoyé, il y a longtemps¹, un mémoire pour lui être communiqué; mais tous nos mémoires deviennent aujourd'hui inutiles. Je crois la franchise du pays de Gex consommée, et que nous n'avons plus rien à faire qu'à chanter des *Te Deum*.

Au reste, je ne sais rien de ce qui se passe à Paris : je ne sais pas même qui succédera dans l'Académie au frétilant abbé de Voisenon.

9594. — DE M. VIVANT DENON².

Monsieur, M. Moreau n'a pu me remettre que dans ce moment la lettre et la boîte que vous avez eu la bonté de m'adresser. Je vois avec plaisir le zèle que vos bons villageois mettent à vous plaire; j'applaudis à leurs efforts, et je reçois la boîte comme un cadeau qui m'est agréable, parce que je le tiens de vous. Je suis en vérité désolé de l'impression que vous a faite mon ouvrage. Je ne plaiderai point sa cause; mon but est manqué, puisqu'il ne vous a pas fait le plaisir que je désirais; mais je dois vous rassurer sur la sensation qu'il fait ici : on le trouve plein d'expression; chacun se l'arrache, et ceux qui ont l'honneur de vous connaître assurent que c'est ce qui a été fait de plus ressemblant. C'est un grand malheur, en peinture comme en autre chose, de voir autrement les objets qu'ils n'existent. Pardon, monsieur, mais j'ai dû non-seulement vous faire l'aveu de mon erreur sur ce portrait, mais vous dire naturellement et pour votre tranquillité ce que je savais du succès de cette estampe.

9595. — A M. MOULTOU³.

Je vous envoie, mon cher philosophe, la lettre de votre grand vicaire. J'y joins un imprimé que vous serez peut-être bien aise de garder. J'en ai reçu un exemplaire de la part de l'avocat. Cette pièce me paraît ce qu'on pouvait faire de mieux en faveur de la loi naturelle contre la loi arbitraire du despotisme. Il me semble que les choses sont bien changées depuis l'horrible aven-

1. Voyez lettre 9538.

2. *Monuments des arts du dessin chez les peuples tant anciens que modernes*, Paris, Brunet-Denon, 1829. — *Retour et Mort de Voltaire*, par G. Desnoiresterres, page 59.

3. *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1862; tome XXXVIII, page 453.

ture des Calas ; l'excès du fanatisme a servi enfin à faire triompher la raison. On aura beau appeler d'un jugement si juste ; les hommes vertueux et instruits qui composent ce conseil casseraient plutôt les lois barbares qui subsistent encore.

Je suis bien étonné qu'un homme qui paraît plein d'esprit et de goût ait pu se tromper à ces misérables lettres imputées au bon pape Ganganelli. Chaque ligne en déceit le faussaire. On sait assez que c'est un nommé Caraccioli, né Français, qui a pris un nom italien. C'est lui qui avait fait, il y a quelques années, l'histoire de M^{me} de Pompadour. Il vit depuis longtemps de ses mensonges littéraires. Ces sottises trompent quelque temps les étrangers et les provinciaux, mais elles tombent bientôt dans l'éternel oubli qu'elles méritent. Je ne suis point du tout de l'avis de votre vicaire général, quelque respect que j'aie pour son esprit et pour sa science. On ne veut point du tout détruire ce que vous savez ; ce qui est fondé sur beaucoup d'argent et sur beaucoup d'honneurs est fondé sur le roc. On prétend seulement adoucir l'esprit de ceux qui jouissent de ces honneurs et de cet argent. On a commencé ce grand ouvrage, et on espère qu'il s'achèvera de lui-même.

VOLTAIRE.

9596. — A M. L'ABBÉ BELLONEY¹.

A Ferney, .. décembre.

L'ode que vous avez bien voulu m'envoyer, monsieur, contient autant de vérités que de vers ; j'entends de ces pensées morales et philosophiques : car, pour les choses flatteuses qui me regardent, ce ne sont que des politesses dictées par l'indulgence. Vous m'envoyez la lyre d'Amphion, dont j'avais très-grand besoin pour bâtir, avec quelques-uns de mes amis, une petite ville assez jolie que je construis dans ma retraite, et que le gouvernement daigne protéger.

Je ne renonce pas encore aux bonnes digestions et au sommeil que vous me conseillez : ce sont deux excellentes choses ; mais elles ne dépendent pas de nous. Il est en notre pouvoir de défricher des campagnes incultes et de bâtir des maisons dans des déserts ; mais ne dort pas qui veut. Je suis persuadé, mon-

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — On ne sait pas au juste la date de ce billet et du suivant.

sieur, que votre goût et vos talents ne vous permettent guère de dormir ; ce qui est très-sûr, c'est que vos vers n'endormiront jamais personne.

9597. — A M. L'ABBÉ BELLONEY ¹.

Ferney, .. décembre.

Votre prose et vos vers pleins d'agréments² sont, monsieur, la condamnation de mon silence ; mais les maladies qui affligent ma vieillesse sont mon excuse. Je vois que vous cultivez les belles-lettres et la philosophie. Je ne mène plus qu'une vie languissante, et j'ai à peine la force de vous dire combien vous m'intéressez à vos succès.

9598. — A M. TISSOT ³.

On exige, monsieur, que je fasse des démarches en faveur d'une dame Dhuc, de Béthusy, dont le mari vient de mourir en Saxe d'une mort fort extraordinaire. Je me souviens d'avoir donné à dîner, il y a cinq ou six ans, à ce M. Dhuc, qui était un marchand de Lyon, retiré auprès de Lausanne.

On m'assure que vous avez été leur médecin, et que vous êtes très-bien informé de leurs affaires.

Ils avaient une petite maison de campagne auprès de Lausanne, nommée Béthusy, et ils ont pris en Saxe le nom de comte et comtesse de Béthusy.

Ce marchand étant mort empoisonné, on soupçonna la veuve et un de ses parents nommé C., qui avait obtenu un titre de colonel en Pologne, sans avoir servi.

Ce M. C., après la mort du marchand, se chargea alors d'aller voir à Lausanne si le défunt avait fait un testament ; il devait accompagner à Lausanne un fils du défunt. N'ayant point d'argent pour partir, il prit quelques diamants de la veuve, la montre, la bague, la tabatière et le pommeau d'or de la canne du décédé.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. M. Belloney avait envoyé les vers suivants pour être mis sur la porte de ville que Voltaire faisait bâtir :

Sumptibus has propriis statuit Voltarius ædes.
Hic effundit opes, dum scriptis edocet orbem.
Mœnia si starent vatis dum scripta manebunt,
Urbs, æterna fores, æternum nomen haberes!

(A. F.)

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

Mais, en partant, il dit à la veuve : « Je ne puis me résoudre à aller à Lausanne ; j'ai pensé y être roué pour vous ; je ne veux plus m'exposer à ce danger. »

Après avoir tenu ce discours, il prit la route de Berlin, au lieu de prendre celle de la Suisse. Il fut arrêté, mis aux fers à Berlin, conduit en Saxe, et on instruit actuellement le procès criminel de ce colonel polonais et de cette marchande comtesse de Béthusy.

On m'assure que ce propos de M. C. : « J'ai manqué d'être roué pour vous à Lausanne, » n'est pas aussi criminel qu'il paraît l'être, et que ces paroles n'ont de rapport qu'à une insulte qu'on voulut faire à Lausanne à la prétendue comtesse, dont ce M. C. avait pris la défense. On m'ajoute que vous êtes très-instruit de cette affaire.

C'est donc à vous, monsieur, que je m'adresse avec confiance pour avoir quelque lumière. Je ne dois m'intéresser à une telle aventure, et implorer la protection des puissances en faveur des accusés, que lorsque je serai entièrement au fait et que j'aurai des preuves de leur innocence. C'est ainsi que j'en ai usé dans les terribles aventures des Sirven et des Calas.

Pardonnez-moi donc mon importunité ; faites-moi connaître la vérité, dont vous devez être instruit, et soyez persuadé de l'estime infinie et de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

VOLTAIRE,

gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

9599. — A M. FABRY.

2 janvier 1776.

Je reçois, monsieur, de tous côtés des nouvelles du pays de Gex, mais aucune de Paris. Le pays de Gex m'instruit que le parlement de Dijon a enregistré nos lettres patentes avec des modifications ; que tous les commis des bureaux sont partis, et que les fermiers généraux nous refusent du sel. Mais comme il est impossible que depuis le 22 décembre on ait eu le temps de faire sceller la déclaration du roi en cire jaune, de l'envoyer à Dijon, et de la faire revenir de Dijon à Gex, je ne dois pas ajouter beaucoup de foi à tout ce qu'on écrit de ce pays-là.

On me mande aussi que deux personnages du pays ont comploté de m'empoisonner dans du vin de liqueur. Je n'en bois point, et je ne me tiens pas pour empoisonnable.

Si vous avez, monsieur, quelque nouvelle un peu moins incertaine, je vous serai très-obligé de m'en faire part. Pour moi, je n'ai rien de M. Turgot, ni de M. de Trudaine, ni de leur ayant cause. Je les crois tous plus occupés des affaires du royaume que de celles de notre souricière.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

9500. — A M. FABRY.

3 janvier.

J'ai l'honneur de vous envoyer, monsieur, la lettre de M. de Trudaine du 25, par laquelle vous verrez combien j'ai insisté pour une diminution.

La déclaration du roi doit être actuellement au parlement. Vous voyez que rien n'était plus mal fondé que tous les bruits qui ont couru dans le pays de Gex : ils n'approchent guère de ma retraite ; on n'y entend que les éloges de votre administration, et les expressions de tous les sentiments avec lesquels toute notre maison vous est attachée.

Je regarde la liberté du pays comme consommée.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

9601. — A M. FABRY.

4 janvier.

Je puis vous assurer, monsieur, que je n'ai jamais entendu parler du mémoire des douze notables dont vous faites mention dans votre lettre d'hier. Vous savez que je passe ma vie dans la plus grande solitude ; je ne sors de ma chambre que pour aller manger un morceau avec M^{me} Denis ; je lui ai demandé en général si jamais elle avait entendu parler d'un mémoire signé par douze personnes à Gex ; elle n'en a pas eu la moindre connaissance.

Je reçus hier, monsieur, une lettre de M. de Fargès, intendant des blés du royaume, de la part de M. Turgot ; il me mande, comme M. de Trudaine, que la déclaration du roi doit être actuellement entre les mains du parlement de Dijon. Je crois qu'il ne sera pas difficile à monsieur l'intendant et à vous, monsieur, de faire contribuer tous les habitants du pays de Gex, puisque tous les habitants profiteront de la liberté qu'on leur donne : un tel arrangement est si juste que je ne vois pas comment on

pourrait s'y refuser ; j'en dirai un petit mot en qualité de commissionnaire des états.

J'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. J'apprends, monsieur, que, malgré les ordres précis donnés par monsieur le contrôleur général à la ferme de retirer sans délai leurs employés du pays de Gex, ils ont pourtant encore l'insolence de saisir et de conduire en prison tous ceux qu'ils rencontrent avec des marchandises permises : cette abominable tyrannie n'est pas concevable. Nous payons trente mille francs à la ferme, du 1^{er} janvier : donc nous sommes libres du 1^{er} janvier ; donc on ne doit regarder que comme des assassins les scélérats qui, à la faveur d'une ancienne bandoulière, viennent voler sur les grands chemins et dans les maisons les sujets du roi. Il me semble qu'il faut faire sortir de prison ceux qu'on y a si injustement conduits hier, et y mettre à leur place les coquins qui ont osé les arrêter.

9602. — A M. FABRY.

5 janvier.

Si vous avez le temps, monsieur, de m'écrire un mot au milieu des occupations dont vous devez être surchargé, je vous supplie de vouloir bien m'instruire si le bureau de Versoy a reçu des ordres de déguerpir, ainsi que tous les autres. Voilà enfin notre grande affaire consommée ; il ne nous reste plus qu'à payer trente mille livres aux soixante colonnes de l'État, et je vous réponds qu'il n'y a personne dans la province qui n'y contribue de bon cœur.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

9603. — A M. TURGOT.

Ferney, 8 janvier.

Monseigneur, un petit peuple devenu libre par vos bienfaits, ivre de joie et de reconnaissance, se jette à vos pieds pour vous remercier.

Je vous demanderai la permission d'implorer quelquefois votre protection et vos ordres en faveur de quelques personnes qui méritent bien vos bontés. Il y a, par exemple, le sieur Sédillot, ci-devant receveur du grenier à sel, lequel s'est conduit dans cette affaire avec un désintéressement inouï ; il a préféré

hautelement, dans l'assemblée des états, l'affranchissement de son pays à son intérêt particulier. Il y a le procureur du roi, nommé Rouph, pourvu anciennement de l'office de contrôleur du grenier à sel, homme de mérite, grand cultivateur, et chargé de dix enfants.

En attendant, je vous supplie de vouloir bien jeter un coup d'œil sur le mémoire ci-joint¹, seulement pour vous amuser, supposé que vous en ayez le temps. J'ai tâché, dans ce mémoire, de vous deviner ; mais je ne suis capable que de sentir vos bienfaits, et de vous témoigner mon inutile respect, mon inutile reconnaissance, mon inutile attachement.

Le vieux Malade de Ferney.

9604. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 8 janvier.

Lorsque vous viendrez souper, monsieur, à Saconnex ou à Ferney, vous ne verrez plus de pandours des fermes générales fouillant des religieuses et troussant leurs cottes sacrées. Ces petits scandales n'arriveront plus dans mon voisinage. Tous les alguazils de notre pays sont partis avec l'étoile des trois rois. Nous sommes libres aujourd'hui comme les Genevois et les Suisses, moyennant une indemnité que nous payons à la ferme générale. Je ne sais point de plus beau spectacle que celui de la joie publique ; il n'y a point d'opéra qui en approche.

Vous qui aimez M. Turgot, vous auriez été enchanté de le voir béni par dix mille de nos habitants, en attendant qu'il le soit de vingt millions de Français. Il me semble qu'il fait un essai sur notre petite province. Le ministre de la guerre fait, de son côté, des arrangements aussi utiles. L'âge d'or commence ; c'est à vous de le chanter, je n'ai plus de voix : *Vox quoque Mærim deficit*². Mes sentiments pour vous ne se ressentent point de ma décrépitude.

M^{me} Denis, qui est presque aussi malade que moi, vous fait mille compliments.

1. C'est celui qui est tome XXIX, page 439.

2.

Vox quoque Mærim

Jam fugit ipsa.

(Vivo., *Eclog.* IX, 53.)

9605. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

(Potsdam), 10 janvier.

Votre lettre m'est venue bien à propos. Les gazetiers nous avaient tous alarmés par les nouvelles qu'ils débitaient de votre maladie. Je suis charmé qu'ils aient menti sur ce sujet comme selon leur coutume. Le dernier accident qui vous est arrivé vous oblige à vous ménager dorénavant plus que par le passé. Je pense qu'il faudrait se contenter d'un repas par jour; dîner à midi, pour laisser à l'estomac le temps d'achever sa digestion avant les heures du sommeil. J'ai reçu du Grand Seigneur un présent de baume de la Mecque; il est de la première main. Si votre médecin juge que l'usage de ce baume vous puisse être utile, je vous en enverrai très-volontiers une fiole.

Voici le livre que vous me demandez¹; le traducteur se plaint de l'obscurité de son original; il a eu toutes les peines du monde à deviner le sens de quelques passages. Messieurs nos académiciens se mettent à traduire; en quoi ils me font plaisir, parce qu'ils me mettent en état de lire des ouvrages des anciens qui jusqu'ici ont été ou mal traduits, ou traduits en vieux français, ou point du tout. Les livres sont les hochets de ma vieillesse, et leur lecture, le seul plaisir dont je jouisse.

J'avoue qu'excepté la Libye, peu d'États peuvent se vanter de nous égaler en fait de sable; cependant nous défrichons cette année soixante-seize mille arpents de prairies; ces prairies nourriront sept mille vaches, ce fumier engraissera et corrigera notre sable, et les moissons en vaudront mieux. Je sais qu'il n'est pas donné aux hommes de changer la nature des choses; mais je pense qu'à force d'industrie et de travail on parvient à corriger un terrain stérile, et qu'on peut en faire une terre médiocre; et voilà de quoi nous contenter.

J'ai lu à l'abbé Pauw votre lettre²; il a été pénétré des choses obligeantes que vous écrivez sur son sujet; il vous estime et vous admire, mais je crois qu'il ne changera pas d'opinion au sujet des Chinois; il dit qu'il en croit plus l'ex-jésuite Parennin, qui a été dans ce pays-là, que le patriarche de Ferney, qui n'y a jamais mis les pieds. Vous voudrez bien que je garde la neutralité, et que j'abandonne les Chinois et leur cause aux avocats qui plaident pour et contre eux. L'empereur de la Chine ne se doute certainement pas que sa nation va être jugée en dernier ressort en Europe, et que des personnes qui n'ont jamais mis le pied à Pékin décideront de la réputation de son empire. Il faut l'avouer, les Européens sont plus curieux que les habitants des autres parties de notre globe; ils vont partout, ils veulent tout savoir, ils veulent convertir tous les peuples chez lesquels ils pénètrent, et ils apprécient le mérite de chaque province.

1. La traduction d'*Ammien Marcellin*, par de Moulines; voyez lettre 9580.

2. La lettre 9580.

J'attends avec impatience les ouvrages que vous voulez bien m'envoyer ¹. Vous savez le cas que je fais de tout ce qui part de votre plume; mais j'avoue en même temps mon extrême ignorance sur les mœurs des peuples du Mogol, du Japon, et de la Chine; j'ai borné mon attention à l'Europe; cette connaissance est d'un usage journalier et nécessaire. Ce que je pourrais ramasser d'érudition sur le Mogol, l'Arabie, et le Japon, serait l'objet d'une vaine curiosité. Je ne connais de l'empereur de la Chine que les mauvais vers qu'on lui attribue; s'il n'a pas de meilleurs poètes à Pékin, personne n'apprendra cette langue pour pouvoir lire de pareilles poésies; et tant que la fatalité ne fera pas naître le génie d'un Voltaire dans ce pays-là, je m'embarrasserai peu du reste. Vivez donc, mon cher marquis, mon cher intendant ², pour soulager le pays de Gex, pour donner un exemple à votre patrie d'un gouvernement philosophique, et pour la satisfaction de tous ceux qui s'intéressent vivement comme moi à la conservation du Protée de Ferney. *Vale*.

9606. — A M. FABRY.

Janvier.

Je suis seul, mon cher monsieur, bien malade, bien empêché, mais bien à votre service. Mon avis serait que chacun se pourvût comme il pût pendant deux ou trois mois, et qu'on tâchât, pendant cet intervalle, d'obtenir une permission particulière du roi de faire venir du sel de Peccais pour notre consommation. Le refus que vous essuieriez nous servira d'appui auprès de Sa Majesté, et cette dureté des fermiers généraux pourrait bien servir à les priver de leurs trente mille livres. Je ne désespère de rien.

Mille respects. V.

9607. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET ³.

11 janvier 1776.

Vous augmentez ma joie, mon respectable philosophe, en la partageant. C'était une belle fête de voir dix ou douze mille hommes répandus dans la campagne, reconduire avec des huées les troupes du roi David, bénir M. Turgot, et chanter leur liberté. Tout le monde s'embrassait, tout le monde dansait, tout le monde s'enivrait.

Je ne suis qu'un pauvre diable; j'ai reçu des compliments

1. Les *Lettres chinoises, indiennes, tartares*, etc.; voyez tome XXIX, page 451.

2. Voyez la fin de la lettre 9524.

3. *Œuvres de Condorcet*, tome 1^{er}; Paris, 1847.

dans mon lit, mais je me suis cru le plus heureux des hommes.

Je regarde sans doute ce petit événement comme un essai qu'Hercule¹ fait de ses forces : il finira par nettoyer toutes les étables du roi Augias. Les reptiles qui infectent depuis si longtemps ces étables auront beau siffler : Augias verra sa maison nette, supposé qu'il soit assez heureux pour avoir toujours dans Hercule une confiance entière.

Pour messieurs de l'avertissement aux fidèles, je les crois toujours plus dangereux que les gens de finance ; ce sont des basilics dont on ne pourra détruire la race. C'est beaucoup de les avoir rendus méprisables aux yeux de tous les honnêtes gens, mais cela ne suffit pas : les honnêtes gens sont en trop petit nombre. Il y aura toujours dix fois plus de prêtres que de sages, et c'est malheureusement dans cette guerre que Dieu est toujours pour les plus gros bataillons. J'ai passé ma vie à escarmoucher ; mais vous êtes un excellent général d'armée, et je me flatte que les deux Bertrands formeront des milliers de Ratons.

On m'a dit qu'il y a du refroidissement entre Brutus et Cassius ; je ne le crois pas : il faut que vous soyez toujours unis. Saint Jérôme a pu se brouiller avec saint Augustin, mais nos deux généraux doivent toujours être animés du même esprit. Que ne puis-je avant ma mort me trouver encore entre vous deux ! Conservez-moi votre amitié : elle répand un charme sur le peu de jours qui me restent encore à vivre.

RATON.

9608. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC².

A Ferney, 11 janvier 1776.

Il n'y a guère d'invalides³ plus invalide que moi, mais aussi il n'y en a point qui vous soit plus attaché. Je suis pénétré de toutes vos bontés. Scrait-ce en abuser que d'oser vous demander s'il est vrai que vous ayez marié monsieur votre fils à M^{lle} His⁴, avec une simple permission du roi, sans être obligé de faire ouvrir une si jolie porte par les clefs de saint Pierre ? Un tel exemple contribuerait au bonheur de la France et à la gloire du roi.

Ce n'est pas sans raison, monsieur, que je prends la liberté

1. Turgot.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. D'Espagnac était gouverneur de l'hôtel des Invalides.

4. Fille d'un grand banquier protestant, Pierre His, de Hambourg. Les éditeurs de cette lettre ont lu *Triss*. C'est une erreur. (G. A.)

de m'informer à vous-même si le bruit qui a tant couru est véritable. J'achève mes jours dans un pays dont toutes les familles soupirent après la liberté qu'on dit que vous avez obtenue. Mais vous méritez des distinctions que d'autres demanderaient peut-être vainement.

Je vous supplie, monsieur, de regarder surtout la question que je vous fais comme l'effet du véritable intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde.

Agréez la reconnaissance et le respect avec lesquels je serai, jusqu'au dernier moment de ma vie, monsieur, votre, etc.

9609. — A M. DE JAUCOURT¹.

Je vous dois les mêmes remerciements que notre petite province, et je suis très-sensible à la bonté que vous avez de me donner part du bien que vous lui faites. Comme messieurs du conseil sont accoutumés à recevoir encore plus de requêtes que d'actions de grâces, je prends la liberté de vous soumettre un placet au roi des fabricants de montres établis à Ferney. Si ce placet vous paraissait, monsieur, mériter quelque attention, je vous supplierais de vouloir bien en parler avec monsieur le contrôleur général. Tout ce qui est énoncé dans cette requête est très-véritable. Nous sommes bien peu de chose, je l'avoue ; mais nous travaillons, nous faisons entrer des espèces dans le royaume, nous y attirons des étrangers, nous peuplons, et nous ne demandons d'autre secours que la liberté d'être utiles.

Quand je dis que nous peuplons, ce n'est pas moi qui parle, ce sont mes colons ; à moi n'appartient tant d'honneur ; mais si je ne fais pas d'enfants, j'en fais faire ; j'ai une multitude de petits garçons que leurs pères ramèneront en Suisse, en Savoie, en Allemagne, s'ils ne sont traités favorablement sur votre frontière. J'oserai donc, monsieur, demander votre protection pour eux et celle de M. de Trudaine. Il n'est pas possible que le conseil rejetât ce que vous approuveriez l'un et l'autre.

Permettez-moi de joindre à la reconnaissance que je vous dois, celle que je conserverai jusqu'au dernier jour de ma vie pour M. de Trudaine et pour mesdames vos filles, qui m'ont honoré de tant de bontés lorsqu'elles ont passé par mes déserts. Je suis affligé de mourir sans venir me mettre à leurs pieds.

Agréez le profond respect avec lequel, etc.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

9610. — A M. DE VAINES.

11 janvier.

Il faut, monsieur, que je vous interrompe un moment. Il faut absolument que je vous dise, au nom de dix à douze mille hommes, combien nous avons d'obligations à M. Turgot, à quel point son nom nous est cher, et dans quelle ivresse de joie nage notre petite province. Je ne doute pas que ce petit essai de liberté et d'impôt territorial ne prépare de loin de plus grands événements. La plus petite province du royaume ne sera pas sans doute la seule heureuse. Je sais bien qu'il y a de fameux déprédateurs qui redoutent la vertu éclairée; je sais que des fripons murmurent contre le bonheur public, qu'ils se font écouter par leurs parasites. Ils crient que tout est perdu, si jamais le peuple est soulagé, et le roi plus riche; mais j'espère tout de la fermeté du roi, qui soutiendra son ministre contre une cabale odieuse. Il a déjà confondu cette cabale, quand il a répondu à ses libelles en vous nommant son lecteur. Vous ne pourrez jamais lui faire lire un meilleur ouvrage que ceux auxquels vous travaillez sous les yeux de M. Turgot.

Conservez un peu de bienveillance pour votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le vieux Malade.

9611. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

11 janvier.

Je ne jouis guère, ma belle protectrice, des triomphes dont nous vous avons l'obligation. L'hiver nous désole, M^{me} Denis et moi. Vous seriez bien attrapée si vous étiez obligée, comme nous, de ne pas sortir de votre chambre. Nous sommes consolés par le bruit des acclamations, par les cris de joie de toute une province, et par les compliments que nous recevons de tous côtés. Si on pouvait savoir à Paris le bon effet que ce petit événement a produit dans le pays étranger, la cabale qui s'élève contre M. Turgot changerait bien de ton, et serait forcée de chanter ses louanges. C'est une chose honteuse et infâme qu'on ose décrier dans Paris le ministre le plus éclairé et le plus intègre que la France ait jamais eu. Ses ennemis, ne pouvant désapprouver ce qu'il a fait, s'occupent à blâmer ce qu'il fera.

Qu'ils attendent du moins les événements pour s'en plaindre, à moins qu'ils n'aient le don de prophétie.

Je ne sais comment vous êtes avec M. le maréchal de Richelieu. Je vous demanderais votre protection auprès de lui, s'il était assez heureux pour vous voir souvent. Il me semble que je suis dans sa disgrâce, pour lui avoir écrit¹ en faveur de quelques-uns de nos académiciens, et pour lui avoir remontré qu'il ne tenait qu'à lui de se faire des partisans zélés de ceux qui ont l'honneur d'être ses confrères, et auxquels il avait peut-être témoigné trop peu de bienveillance. Je vois qu'il est comme les rois, qui ne veulent pas que les courtisans leur disent leurs vérités.

Je crois M. le duc de Choiseul plus juste. Je me flatte qu'il rend justice à la pureté de ma conduite et aux sentiments de mon cœur; mais c'est de vous surtout, madame, que j'attends mes plus chères consolations; c'est sur les ailes brillantes de mon papillon-philosophe que je fonde mes espérances. Ne reviendra-t-elle pas dans son gouvernement, après avoir voltigé tout l'hiver dans Paris? ne gagnera-t-elle plus le prix des jeux au pied du mont Jura?

Je me chauffe, en attendant, avec le bois que monsieur votre frère m'a permis de tirer du fond de notre petite province; et les employés des fermes savent à présent de quel bois je me chauffe. Votre amitié et vos bontés me rendraient le plus heureux des hommes, si on pouvait être heureux à quatre-vingt-deux ans, avec une santé détestable; mais au moins, avec l'amitié dont vous m'honorez, je suis sans doute moins malheureux.

9612. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

11 janvier.

Mon cher marquis, je vous sais bien bon gré de vous être à la fin humanisé avec moi, et de m'avoir écrit des lettres qui disent quelque chose. J'ai le malheur, dans ma solitude, de ne connaître ni *le Paysan perversi*², ni *le Célibataire*³; mais je trouve plaisant que vous me recommandiez de ne montrer qu'à M^{me} Denis ce que vous avez la complaisance de m'écrire. Messieurs les Pari-

1. Lettre 9590.

2. Roman de Rétif de La Bretonne, 1776, quatre volumes in-12.

3. Comédie en cinq actes et en vers de Dorat, jouée sur le Théâtre-Français à la fin de 1775.

siens s'imaginent toujours que le reste de la terre est fait comme le faubourg Saint-Germain et le quartier du Palais-Royal; et qu'au sortir de l'Opéra les Suisses content les nouvelles du jour, avant de souper avec quinze ou vingt amis intimes. Ce n'est pas là ma façon d'être. Ma solitude n'est interrompue que par les acclamations de dix ou douze mille habitants qui bénissent M. Turgot.

Notre petite province se trouve à présent la seule en France qui soit délivrée des pandours des fermes générales. Nous goûtons le bonheur d'être libres. Nous n'avons pas parmi nous un seul paysan perversi, et il n'y a peut-être que moi qui sache si l'on a joué *le Célibataire* et *le Connétable de Bourbon*¹.

Les déserteurs, qui reviennent en foule, et qui passent par notre pays, chantent les louanges de M. de Saint-Germain², comme nous chantons celles de M. Turgot. Je me doute bien qu'il y a quelques financiers dans Paris dont les voix ne se mêlent point à nos concerts; nous savons que les sangsues ne chantent point; et nous ne nous embarrassons guère que ces messieurs applaudissent ou non aux opérations du meilleur ministre des finances que la France ait jamais eu.

On dit qu'il court dans Paris une pasquinade, intitulée *Entretien du Père Adam et du Père Saint-Germain*. Je ne connais pas plus cette sottise que *le Paysan perversi*.

M^{me} Denis est fort languissante. L'hiver me tue, et ne la corrigera point de sa paresse.

Le vieux malade de Ferney vous écrit pour elle, et tous deux vous sont tendrement attachés.

9613. — A M. TURGOT.

13 janvier.

Pardonnez à un vieillard ses indiscrétions et ses importunités. Un des droits de votre place est d'essuyer les unes et les autres.

Vous faites naître un beau siècle, dont je ne verrai que la première aurore. J'entrevois de grands changements, et la France en avait besoin en tout genre.

J'apprends qu'en Toscane on vient d'essayer l'usage de vos principes, et qu'un plein succès en a justifié la bonté.

1. Tragédie du comte de Guibert.

2. Saint-Germain, ministre de la guerre, avait fait supprimer la peine de mort pour la désertion.

On me dit qu'en France des gens intéressés, et d'autres gens très-ingrats, qui vous doivent leur existence, forment une cabale contre vous. Je me flatte qu'elle sera dissipée. Mon espérance est fondée sur le caractère du roi, et sur les vrais services que vous rendez à la nation.

Le petit pays de Gex est à peine un point sur la carte, mais vous ne sauriez croire les heureux effets de vos dernières opérations dans ce coin de terre. Les acclamations sont portées jusqu'aux bords du Rhin. Vous ne vous en souciez guère, mais je m'en soucie beaucoup, parce que j'aime votre gloire autant que vous aimez le bien public.

Permettez-moi, monseigneur, de vous présenter sur un papier séparé, des *Prières* et des *Questions*¹, sur lesquelles je n'ose vous prier de me répondre. Mais je vous supplie de me faire savoir vos volontés par M. Dupont.

Je numérote mes prières, afin que, pour épargner le temps et les paroles, on me réponde *ad primum*, *ad secundum*, comme on fait en Allemagne, si mieux n'aimez faire mettre vos ordres en marge.

Triomphez, monseigneur, des fripons et de la goutte; conservez vos bontés pour le plus vieux de vos serviteurs et le plus zélé de vos admirateurs : vous ne vous embarrassez guère de son profond respect.

Le vieux Malade de Ferney.

9614. — A M. FABRY.

14 janvier.

Monsieur, les têtes de l'hydre se multiplient. Quoique le monstre soit chassé de notre pays, je ne vois que des gens qui viennent se lamenter d'avoir été arrêtés vers le pont de Bellegarde et vers Myoux. L'un dit : On m'a saisi mon blé ; l'autre : Mon veau, mon beurre, mes œufs. Un troisième crie qu'il ne pourra plus faire passer du bois et du charbon. Les gens de Lellex se plaignent de n'avoir point de sel, et ne savent où en prendre.

Je présume que le parlement de Dijon veut modifier la déclaration du roi, puisque vous ne l'avez pas encore reçue. Je suis toujours à vos ordres.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

1. Elles sont imprimées tome XXIX, page 441.

9615. — A M. DE FARGÈS,

CONSEILLER D'ÉTAT.

Vers le 15 janvier.

Le sieur Bornel, qui fait exploiter une grande forêt de chênes à Trepierre, en Franche-Comté, a été arrêté, le 14 janvier 1776, à Nantua en Bugey, avec trois chariots d'écorces qu'il conduisait, selon son usage, au pays de Gex, desquelles écorces il offrait de payer les droits. Le directeur des bureaux des fermes, nommé Sauvage Saint-Marc, lui a signifié que s'il allait à Gex, la marchandise, les chevaux, et ses chariots, seraient confisqués, attendu que Gex était à présent province étrangère.

Les états de Gex représentent que leur pays est désuni des fermes générales, moyennant une somme annuelle, et qu'ils sont province de France.

Ils attendent la décision de M. de Fargès.

9616. — A M. DE FOURQUEUX¹.

A Ferney, 16 janvier 1776.

Monsieur, les états du pays de Gex ont choisi un commissionnaire de quatre-vingt-deux ans, aussi incapable de les servir qu'il est sensible à vos bontés.

Vous serez probablement importuné plus d'une fois par mes supplications et par mon ignorance. Souffrez que, en vous présentant ce petit mémoire, je vous prie de faire écrire vos ordres en marge.

Nous bénissons le ministère, mais nous sentons que nous aurons quelquefois besoin de demander ses décisions.

Le parlement de Dijon ne nous a point encore renvoyé la déclaration du roi enregistrée.

Les commis de fermes, retirés sur la frontière, ont arrêté les blés qui nous venaient de Franche-Comté et du Bugey, notre bois de chauffage, nos charbons; ils nous traitent comme des étrangers, ou plutôt comme des ennemis. Nous sommes cependant de bons Français, payant un tribut de cinq cents francs par an, au piédestal de chacune des soixante colonnes de l'État; et nous nous flattons, moyennant ce tribut, de ne manquer ni de bois,

1. Éditeur, G. Avenel. — Bouvart de Fourqueux, conseiller d'État, intendant des finances, en fonctions de 1768 à 1789.

ni de charbon, ni d'écorces, ni de grains, ni de toutes les choses nécessaires à la vie malheureuse qu'on mène au milieu de cent pieds de neige, à droite et à gauche du mont Jura.

Nous nous mettons sous votre protection.

J'ai l'honneur d'être, avec autant de respect que de reconnaissance, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le vieux Malade V.

9617. — A M. DUPONT (DE NEMOURS) ¹.

A Ferney, 16 janvier.

Je m'adresse à vous, monsieur, comme on dit des *Ora pro nobis* aux saints. Nous venons de recevoir des grâces d'en haut. M. Turgot vient d'essayer sur le canton le plus chétif de la France une partie de ses grands principes d'administration. Il rend la liberté à la petite province de Gex moyennant une indemnité de trente mille livres que nous payons par année à la ferme générale. Quoique cette indemnité soit très-forte, nous n'en sentons point le fardeau ; nous ne sentons que le bien que nous fait le ministre. J'aurais voulu qu'il eût pu être témoin de la joie et de la reconnaissance de dix mille citoyens. J'espère bien qu'un jour il entendra les acclamations d'environ vingt millions de Français, parmi lesquels les murmures des fripons et des esprits faux ne seront point entendus.

En le remerciant au nom de la province, j'ai pris la liberté de lui demander une instruction sur quelques points relatifs aux ordres que nous avons reçus. Je l'ai supplié de me faire adresser ses *responsa sapientum* par vous. Il y a huit petits articles dont chacun ne demande que deux mots en marge.

Les états du pays de Gex m'ayant choisi pour leur commissionnaire, je tâche de ne point fatiguer le ministre par de longs mémoires. Je serais trop prolix si je disais ce que je pense de lui et de vous.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

1. Éditeurs, de Cayrol et François

9618. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 17 janvier.

Sire, il y avait autrefois, vers le cinquante-troisième degré de latitude, un bel aigle, dont le vol était admiré dans toutes les latitudes du monde. Un petit rat était sorti de sa souricière pour aller contempler l'aigle, et il fut épris d'une violente passion pour ce roi des oiseaux ; le rat vieillit depuis dans sa retraite, et fut réduit à ronger des livres ; encore les rongea-t-il fort mal, parce qu'il n'avait plus de dents. L'aigle conserva toujours son beau bec, mais il eut mal à ses royales pattes.

Ce qu'on ne croira jamais, c'est que cet aigle, pendant sa maladie, s'amusait quelquefois à faire de fort jolis vers, qu'il daignait envoyer au rat. Puisque les chênes de Dodone parlaient, pourquoi un aigle ne ferait-il pas des vers ? Le rat devenu décrépît ne pouvait plus faire que de la prose : il prit la liberté d'envoyer à son ancien patron l'aigle quelques feuillets d'un ancien livre qu'il avait trouvé dans une bibliothèque ; ces fragments commençaient à la page 86¹.

Les choses dont il est parlé dans ces fragments sont très-vraies et très-singulières. Le rat s'imagina qu'elles pourraient amuser l'aigle. S'il se trompa, on peut lui pardonner, car, dans le fond, il n'avait que de bonnes intentions : il ne voyait pas la vérité avec un coup d'œil d'aigle ; mais il l'aimait tant qu'il pouvait. C'était même pour cultiver cette vérité et pour la contempler de plus près qu'il avait fait autrefois un voyage dans la moyenne région de l'air pour se mettre sous la protection de son aigle, auquel il resta attaché bien respectueusement et bien tendrement jusqu'à ce qu'il fût mangé des chats.

P. S. Si par hasard Sa Majesté l'aigle pouvait s'amuser de ces chiffons, son vieux vassal le rat lui enverrait tout l'ouvrage par les chariots de poste, dès qu'il sera imprimé.

9619. — A M. DE VAINES².

A Ferney, 19 janvier.

Pardonnez, monsieur, à mes importunités : je ne veux pas que vous perdiez votre temps à me faire réponse ; je veux seule-

1. Dans l'édition originale des *Lettres chinoises*, etc., c'est à la page 86 que commence la neuvième lettre *Sur un livre des brachmanes le plus ancien qui soit au monde* ; voyez tome XXIX, page 479.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

ment vous dire que je reconnais un grand homme à tout ce qu'il fait et à tout ce qu'il prépare, et que je reconnais les Welches à l'acharnement de certaines gens contre lui et contre ceux qui le secondent. Le bien qu'il a fait à mon petit pays, au milieu de toutes ses occupations, m'est un sûr garant du bien qu'il fera à la France. Je suis heureux d'avoir vu avant de mourir l'aurore des beaux jours. Vous allez contribuer à former un nouveau siècle : les fripons et les ingrats se cacheront ; les honnêtes gens béniront le ministère.

Je vous demande, monsieur, la continuation de votre amitié, en datant de mon lit, dont je vois environ cent lieues carrées de neige. Permettez-moi de mettre dans votre paquet un petit mot pour M. de La Harpe.

Votre, etc.

9620. — A M. DE LA HARPE¹.

Janvier.

Mon cher philosophe éloquent, ceux qui ne le seront pas seront toujours nos ennemis. Un athée débauché se fera gloire de dénoncer les sages pour cause de religion. Je suis loin des méchants, je voudrais être encore plus loin. Vous êtes appelé à combattre ; combattez et triomphez, tandis que je meurs inutile. Que Dieu conserve à la France M. de Turgot, M. de Malesherbes ; leurs noms passeront à la postérité avec le vôtre. Buvez à ma santé, mon brillant ami, avec les deux héros de la raison, M. d'Alembert et M. de Condorcet, chez votre digne ami M. de Vaines. Que ne puis-je y venir et repartir sur-le-champ !

9621. — A M. BAILLY.

A Ferney, 19 janvier.

J'ose toujours², monsieur, vous demander grâce pour les brachmanes. Ces Gangarides, qui habitaient un si beau climat, et à qui la nature prodiguait tous les biens, devaient, ce me semble, avoir plus de loisir pour contempler les astres que n'en avaient les Tartares-kalkas, et les Tartares-usbecks. Les autres Tartares portugais, espagnols, hollandais, et même français, qui

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Voyez lettre 9575.

sont venus ravager les côtes de Malabar et de Coromandel, ont pu détruire les sciences dans ce pays-là, comme les Turcs les ont détruites dans la Grèce. Nos compagnies des Indes n'ont pas été des académies des sciences...

... Je n'ai pas de peine à croire que nos soldats envoyés dans l'Inde, et nos commis, encore plus cruels et plus fripons, aient un peu dérangé les études des écoles que Zoroastre et Pythagore venaient consulter. Mais enfin nous n'avons point encore brûlé Bénarès, les Espagnols n'y ont point établi l'Inquisition comme à Goa, et l'on m'assure que dans cette ville, qui est peut-être la plus ancienne du monde, il y a encore de vrais savants.

Les Tartares vinrent plus d'une fois subjuguier ce beau pays; mais ils respectaient Bénarès; et il y a encore un grand pays voisin où ce qu'on appelle l'âge d'or s'est conservé.

Il ne nous est jamais venu de la Scythie européenne et asiatique que des tigres qui ont mangé nos agneaux. Quelques-uns de ces tigres, à la vérité, ont été un peu astronomes quand ils ont été de loisir, après avoir saccagé tout le nord de l'Inde; mais est-il à croire que ces tigres partirent d'abord de leurs tanières avec des quarts de cercle et des astrolabes? Rien n'est plus ingénieux et plus vraisemblable, monsieur, que ce que vous dites des premières observations, qui n'ont pu être faites que dans des pays où le plus long jour est de seize heures et le plus court de huit; mais il me semble que les Indiens septentrionaux, qui demeuraient à Cachemire, vers le trente-sixième degré, pouvaient bien être à portée de faire cette découverte.

Enfin ce qui me fait pencher pour les brachmanes, c'est cette foule de témoignages avantageux que l'antiquité nous fournit en leur faveur; ce sont les voyages étonnants entrepris des bouts de l'Europe pour aller s'instruire chez eux. A-t-on jamais vu un philosophe grec aller chercher la science dans les pays de Gog et de Magog?

Il est vrai que les bramines d'aujourd'hui qui demeurent à Tanjaour ne sont que des copistes qui travaillent de routine, et dont nous avons beaucoup dérangé les études; mais songez, je vous en prie, qu'il n'y a plus de Platon dans Athènes, ni de Cicéron dans Rome.

Ce que je sais certainement, c'est que vous citez des livres qui ne valent pas le vôtre à beaucoup près; que je vous ai une extrême obligation de me l'avoir envoyé et de m'avoir instruit, et que je vous demande pardon d'avoir quelque scrupule sur un ou deux points. Le doute sert à raffermir la foi.

J'ai l'honneur d'être, avec reconnaissance et avec l'estime la plus respectueuse, etc.

Le vieux Malade.

9622. — A M. LE BARON DE CONSTANT DE REBECQUE¹.

A Ferney, 19 janvier.

Le vieux malade, monsieur, est plus que jamais sensible à votre souvenir : vous adoucissez la fin de ma vie ; mais je ne trouve point du tout bon que vous ayez joué un moment mon rôle, et que vous vous soyez avisé d'être malade aussi.

Notre petit pays de Gex est bien changé depuis que vous ne l'avez vu ; nous sommes à présent presque aussi libres que vous : nous avons chassé soixante et douze coquins qui nous désolaient et qui nous volaient au nom de la ferme générale. On ne vient plus piller les maisons des habitants ; on ne condamne plus aux galères des pères de famille pour avoir mis dans leur marmite une poignée de sel de contrebande. Le pays est ivre de joie. Cette grande révolution m'a coûté un peu de peine : il m'a fallu sortir quelquefois de mon lit, et surtout écrire beaucoup ; mais le bonheur public rend toutes les fatigues légères.

Il est vrai que le roi de Prusse a bien consolé M. d'Étallonde de la barbarie des Welches. J'ai toujours peine à concevoir comment une nation si agréable peut être en même temps si féroce, comment elle peut passer si aisément de l'Opéra à la Saint-Barthélemy ; être tantôt composée de singes qui dansent, et tantôt d'ours qui hurlent ; être à la fois si ingénieuse et si imbécile, tantôt si courageuse et tantôt si poltronne.

M^{me} Denis se joint à moi. Elle est dans son lit depuis quinze jours, et moi toujours dans le mien : on est bien heureux à quatre-vingt-deux ans de n'être que là ; mais il faut songer à en sortir pour un voyage assez long ; ce ne sera pas sans vous regretter et sans vous souhaiter tous les succès auxquels vous avez droit de prétendre dans cette courte vie.

9623. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 21 janvier.

Un des plus vieux malades du pays de Gex, un homme pénétré de chagrins et de regrets, un cœur attaché tendrement à

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

M. et à M^{me} de Rochefort tant qu'il battra dans son vieil étui, demande à M. et à M^{me} de Rochefort où ils sont, ce qu'ils font, ce qu'ils pensent. Leur montre est faite depuis longtemps ; mais où l'envoyer, où l'adresser ? êtes-vous en Champagne, à la cour ? Dans quelque endroit que vous soyez, n'oubliez pas ce pauvre homme. Quand je dis ce pauvre homme, ce n'est pas dans le goût du Tartuffe¹.

Je suis enterré sous dix pieds de neige ; je suis presque aveugle, je n'ai plus qu'un souffle de vie, et c'est pour vous aimer.

9624. — A M. VIVANT DENON².

(24 janvier.)

Je suis bien loin, monsieur, de croire que vous ayez voulu faire une caricature dans le goût des plaisanteries de M. Huber.

J'ai chez moi actuellement le meilleur sculpteur de Rome, à qui ma famille a montré votre estampe : il a pensé comme tous ceux qui l'ont vue. On l'a prié d'écrire ce qu'il fallait pour la corriger : je vous envoie sa décision.

Il court dans Paris une autre estampe, qu'on appelle mon *Déjeuner* ; on dit que c'est encore une plaisanterie de M. Huber. J'avoue que tout cela est fort désagréable. Un homme qui se tiendrait dans l'attitude qu'on me donne, et qui rirait comme on me fait rire, serait trop ridicule.

Vous m'auriez fait plaisir si vous aviez pu corriger l'ouvrage qui a révolté ici tout le monde ; et s'il en était encore temps, ma famille vous aurait beaucoup d'obligation. Je n'en suis pas moins sensible à votre bonté, et je n'en estime pas moins vos talents. Je vous supplie de ne rien imputer à une fausse délicatesse de ma part. Je sais bien que vous m'avez fait beaucoup d'honneur ; mais je vous prie de pardonner à mes parents et à mes amis, qui ont cru qu'on avait voulu me tourner en ridicule.

³ Étant consulté sur cette estampe, je crois que, pour la corriger, il faudrait premièrement : mettre le portrait d'ensemble ; — moins manier la

1. Acte V, scène v.

2. *Monuments des arts du dessin chez les peuples anciens et modernes*. Paris, Brunet-Denon, 1829. — *Retour et Mort de Voltaire*, par G. Desnoiresterres, page 61.

3. Ceci est la décision du sculpteur Poncet, qui se trouvait alors à Ferney. Voyez la lettre à d'Alembert du 6 février 1776.

tête ; — venir la dessiner d'après nature ; — prendre un parti sur l'effet total ; — enfin, rendre la chose plus pittoresque.

Les défauts que je trouve : l'épaule haute ; — M. de Voltaire n'a pas de dessus d'yeux ; — le nez est trop long, et le front aussi ; la bouche n'est pas bien, parce qu'elle cercle trop.

9625. — A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 26 janvier.

Monsieur, vos bontés m'ont enhardi à vous faire de nouvelles sollicitations.

J'ai envoyé à monsieur le contrôleur général¹ un petit mémoire de nos requêtes pour être renvoyé à votre examen et à votre décision. J'ai malheureusement appris depuis qu'il avait un nouvel accès de goutte. J'attendrai le retour de sa santé et de vos ordres.

Permettez-moi, monsieur, de joindre à ce mémoire de nouvelles supplications que je vous présente au nom de ma province.

Nous avons au revers du mont Jura, à trois ou quatre cents pieds sous neige, juste au bout du chemin de la Faucille, un abîme qu'on appelle Lellex, peuplé d'environ deux cents malheureux que la nature a placés dans les pays de Gex, et que M. l'abbé Terray en a détachés. Ils étaient nos compatriotes de temps immémorial. Ils prenaient leur sel à Gex. M. Fabry, notre subdélégué, les faisait travailler aux corvées de Gex. Ils grimpaient l'abominable Faucille de Gex avec leurs outils, pour venir perdre leur temps aux chemins de Gex. M. l'abbé Terray les a déclarés, en 1771, habitants de la banlieue de Belley, qui est à quinze lieues de Gex. Ces pauvres malheureux croient que vous pouvez défaire ce que M. l'abbé Terray a fait, et rendre à la nature ce qu'on a voulu lui ôter. Ils crient : Rendez-nous à Gex.

J'ai l'honneur de vous présenter un petit croquis topographique qui vous fera voir d'un coup d'œil que M. l'abbé Terray n'était pas géographe. Les échanges faits avec le roi de Sardaigne ont été la cause de ce péché contre nature.

Nous attendons vos ordres, monsieur, jusqu'à ce que les nouveaux arrangements qu'on projette vous laissent le temps de jeter les yeux sur notre petit coin de terre.

J'ose encore vous supplier de daigner protéger nos tanneries,

. 1. Voyez la lettre 9613.

notre bois de chauffage, notre charbon, notre beurre, notre fromage. Nous avons compté que tous ces objets de première nécessité ne payeraient aucun droit, en vertu de nos trente mille livres. Ces trente mille livres que nous donnons tous les ans prouvent assez que nous ne sommes point province étrangère ; et nos tanneurs croient surtout que nous ne devons rien à la compagnie des cuirs, attendu qu'ils ont été déclarés exempts de cet impôt par Henri IV. Ils prétendent, monsieur, que les volontés de Henri IV doivent vous être chères, à vous et à M. Turgot, plus qu'à personne.

J'aurais encore, si je l'osais, d'autres requêtes à vous présenter. Je vous dirais que nous sommes obligés d'envoyer à Belley, c'est-à-dire à quinze lieues de chez nous, l'argent de notre capitation, de nos vingtièmes, et de la taille de nos villages. Ne serait-il pas raisonnable que nous eussions chez nous un receveur qui ferait passer tout d'un trait nos contributions à Paris ?

Ne serait-il pas juste de donner cet emploi à M. Sédillot, ci-devant receveur du grenier à sel, qui a séance dans nos états, qui possède une terre seigneuriale dans le pays, et qui, dans notre affaire avec les fermiers généraux, a préféré hautement le bien public à son intérêt particulier ?

Voilà, monsieur, ce que je prendrais la liberté de vous proposer, parce que la chose me paraît juste.

Je vous demande pardon d'abuser de votre temps et de votre patience.

J'ai l'honneur d'être, avec autant de respect que de reconnaissance, monsieur, votre, etc.

9626. — A M. DE FARGÈS.

A Ferney, 26 janvier.

Monsieur, vous vous êtes bien douté qu'étant au nombre des reconnaissants, je serais aussi au nombre des importuns. Les petites provinces fatiguent le ministère comme les grandes.

Nous avons entre les deux plus horribles montagnes de l'Europe un petit abîme qu'on appelle Lellex, peuplé d'environ deux cents habitants, qui ont toujours été employés aux corvées de l'abominable chemin dit la Faucille. Ces malheureux ont toujours pris leur sel à Gex ; ils étaient du pays de Gex quand cette province appartenait au duc de Savoie.

Il a plu à M. l'abbé Terray de les déclarer ressortissants de

Belley, quoique Belley soit à plus de quinze lieues, et que Gex ne soit qu'à une.

Il me semble que M. Turgot a autant de droit de les remettre dans l'état où la nature les a placés que M. l'abbé Terray en a eu de les en ôter.

Je joins, monsieur, à la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, une carte fidèle de cet affreux coin de terre, et un ordre de M. Fabry, chevalier de l'ordre du roi et subdélégué de Gex, donné à ces malheureux en 1774. J'y joins aussi un certificat d'un curé. Vous pourrez décider sur ces pièces quand il vous plaira.

Comme les tanneries du royaume et les papeteries, monsieur, sont aussi sous vos lois, permettez-moi de vous demander si vous voulez que ces manufactures payent des droits. N'avez-vous pas entendu qu'au moyen des trente mille livres que nous donnons, notre petite province serait délivrée de tous ces impôts? N'est-ce pas l'intention de monsieur le contrôleur général?

Je lui ai envoyé un mémoire concernant nos autres griefs; mais malheureusement j'ai appris, au départ de mon paquet, que notre bienfaisant ministre avait un nouvel accès de goutte.

J'apprends aussi que ses ennemis ont un nouvel accès de rage. Ils sont comme les diables, dont on dit que les tourments redoublent quand Dieu veut faire du bien aux hommes.

Je me flatte, monsieur, que, sans écouter leurs cris, vous voudrez bien m'envoyer votre décision, et pardonner à mes importunités avec votre bonté ordinaire.

J'ai l'honneur d'être, avec autant de respect que de reconnaissance, monsieur, votre, etc.

P. S. Je vous supplie de pardonner à mes yeux de quatre-vingt-deux ans, s'ils ne peuvent pas lire votre écriture. Ayez la bonté, monsieur, de me donner vos ordres par un secrétaire: car, révérence parler, vous écrivez comme un chat.

Le parlement de Dijon vient enfin d'enregistrer nos franchises, en se réservant de faire des remontrances au roi.

On me dit que M. Turgot est très-mal. Si cela est, je suis désespéré, et je renonce à toute affaire.

9627. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET¹.

27 janvier 1776.

Votre lettre du 16 janvier, mon cher et respectable philosophe, est arrivée saine et sauve, et vous pouvez écrire en toute assurance à ce vieux malade, qui vous sera tendrement attaché jusqu'à sa mort.

Je me doutais bien que le prétendu refroidissement de deux grands hommes, faits pour s'aimer, était une de ces absurdes calomnies dont votre ville de Paris est continuellement inondée. Une nouvelle plus vraie me désole : c'est la goutte et la fièvre du meilleur ministre des finances que jamais la France ait eu.

Je suis tombé dans le malheureux contre-temps de lui envoyer un long mémoire en qualité de commissionnaire de nos petits états. Je ne pouvais deviner qu'un accès de goutte le mît au lit dans le même temps que je lui écrivais. Je l'avais prié de me faire réponse par M. Dupont, en marge de mon mémoire; et si vous voyez M. Dupont, je vous serai très-obligé de vouloir bien lui en dire un mot.

Je ne crains point la compagnie du métier de saint Matthieu, que vous appelez la canaille du sel : notre grand ministre nous en a délivrés pour nos étrennes, et probablement pour jamais. Sa déclaration est enfin enregistrée au parlement de Dijon. Ce parlement s'est réservé de faire des remontrances ; mais elles seront bien peu importantes et assez inutiles ; il faut bien lui laisser le plaisir de se faire valoir.

Les deux autres canailles dont vous me parlez me font toujours trembler. J'ai été trop heureux de tirer d'Étallonde des griffes de l'une ; mais je vois avec douleur qu'on ne pourra jamais ôter à l'autre le droit de faire du mal, surtout quand ces deux canailles sont jointes ensemble pour nuire au genre humain². Vous avez vu, par l'aventure arrivée à La Harpe, combien cette réunion est à craindre.

Je vous conjure encore une fois de ne pas souffrir qu'aucun de vos amis se donne le funeste plaisir de m'imputer des ouvrages qui m'exposent à la fureur de ces persécuteurs éternels³. Soyez très-sûr que le ministère n'oserait jamais soutenir un

1. *OEuvres de Condorcet*, tome 1^{er} ; Paris, 1847.

2. Cette seconde canaille est Fréron.

3. Encore une allusion au comte de Tressan, et à l'épître du chevalier de Morton.

homme qui serait poursuivi par eux. Vous avez vu que M. Turgot lui-même n'a pu ni voulu défendre dans le conseil un petit ouvrage qui était uniquement à sa gloire¹, et qu'il a laissé condamner M. de La Harpe pour avoir loué cet ouvrage dans le *Mercur*.

Il y a une autre canaille à laquelle on sacrifie tout, et cette canaille est le peuple. C'est elle, il est vrai, que les trois autres réduisent à la mendicité, mais c'est pour elle qu'on va à la messe, à vêpres et au salut; c'est pour elle qu'on rend le pain bénit; c'est pour elle qu'on a condamné le chevalier de La Barre et d'Étallonde au supplice des parricides. On voudra toujours mener cette canaille par le licou qu'elle s'est donné elle-même. C'est pour elle qu'on touchera toujours les écrouelles; c'est pour elle-même qu'on laissera subsister les moines qui dévorent sa substance. Nous ne pourrons jamais détruire des abus qu'on a le malheur de croire nécessaires au maintien des États, et qui gouvernent presque toute l'Europe.

Ces abus sont le patrimoine de tant d'hommes puissants qu'ils sont regardés comme des lois fondamentales. Presque tous les princes sont élevés dans un profond respect pour ces abus. Leur nourrice et leur précepteur leur mettent à la bouche le même frein que le cordelier et le récollet mettent à la gueule du charbonnier et de la blanchisseuse. Tout ce qu'on pourra faire sera d'éclairer peu à peu la jeunesse, qui peut avoir un jour quelque part dans le gouvernement, et de lui inspirer insensiblement des maximes plus saines et plus tolérantes. Ne nous refroidissons point, mais ne nous exposons pas; songez que les premiers chrétiens mêmes laissaient mourir leurs martyrs. Soyez sûr qu'on soupait gaiement dans Carthage le jour qu'on avait pendu saint Cyprien.

Vous me parlez des esclaves de la Franche-Comté : je vous assure que ces esclaves ne feraient pas la guerre de Spartacus pour sauver un philosophe; cependant il faut les secourir, puisqu'ils sont hommes. J'attends le moment favorable pour faire présenter une requête à M. Turgot et à M. de Malesherbes : Nous avons retrouvé un édit minuté sous Louis XIV par le premier président de Lamoignon, bisaïeul de M. de Malesherbes; cet édit abolissait la mainmorte par tout le royaume, selon les vues de saint Louis, de Louis le Hutin et de plusieurs de nos rois. L'accomplissement d'un tel ouvrage serait bien digne du

1. L'écrit sur l'Abolition des corvées.

gouvernement présent. Je ne doute pas que vous n'en parliez à ces deux dignes ministres, avec votre éloquence de la vertu, quand cette requête sera envoyée dans un temps favorable.

J'attends les nouveaux ouvrages de M. Turgot, contre lesquels on se déchaîne sans les connaître : il ne faut courir ni deux lièvres ni deux édits à la fois.

Je vous embrasse tendrement, vous et votre digne ami M. d'Alembert. Je vous demande en grâce de m'écrire ce que vous pensez tous deux de ma lettre. Conservez-moi l'un et l'autre une amitié qui fait la consolation de mes derniers jours. V.

9628. — A M. DE VAINES.

27 janvier.

Le vieux malade de Ferney, monsieur, le commissionnaire des états du petit pays de Gex, a été bien malavisé d'envoyer de son lit des mémoires de sa province¹ à M. Turgot. Il ne savait pas que ce ministre, notre bienfaiteur, les recevrait dans le sien, et qu'il était attaqué de la goutte et de la fièvre. Je suis alarmé de sa santé beaucoup plus de que la rage insensée et impuissante de ses ennemis. Je suis bien sûr que les frondeurs deviendront comme moi adorateurs.

Je vous demande en grâce, monsieur, de vouloir bien me rassurer sur une santé si précieuse, et d'avoir la bonté de m'envoyer ses édits dès qu'ils paraîtront. Je vous aurai une obligation infinie.

Permettez que je vous adresse une lettre pour votre digne ami M. le marquis de Condorcet.

Conservez vos bontés pour le vieux malade de Ferney. V.

9629. — A M. FABRY.

28 janvier.

Vous avez fait, monsieur, un beau coup de partie par votre négociation avec Berne : vous êtes toujours le bienfaiteur de notre petit pays.

Il serait, ce me semble, très-nécessaire que vous assemblasiez les états tous les mois ; il faut que nous tâchions d'obtenir de M. Turgot qu'il défasse ce que M. l'abbé Terray a fait, qu'il

1. Voyez tome XXIX, pages 439 et 441.

nous rende le canton de Lellex, à nous donné par la nature, et à nous arraché par monsieur l'abbé.

Il me semble que le pays de Gex n'est point réputé province étrangère dans la déclaration du roi. Ce mot de *province étrangère* me choque furieusement l'oreille. Comment peut-on être étranger quand on paye trente mille livres par an à la ferme générale du roi ?

Les commis répandus sur la frontière vexent tous ceux qui nous apportent du comestible et tout ce qui est nécessaire à la vie ; cela est intolérable.

Je voudrais bien que tous nos griefs fussent redressés ; on est obligé malheureusement de s'adresser à quatre ou cinq départements différents.

Je serai toujours votre fidèle commissionnaire ; je serai à vos ordres jusqu'à ce que je meure.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

9630. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

29 janvier.

Sire, je reçois dans ce moment la lettre charmante dont Votre Majesté m'honore, du 2 décembre¹ ; elle me rend la force, elle me fait oublier tous les maux auxquels je suis souvent près de succomber.

Je ne fais assurément nulle comparaison entre vous et l'empereur Kien-long, quoiqu'il soit arrière-petit-fils d'une vierge céleste, sœur de Dieu. J'ai pris la liberté de m'égayer un peu² sur cette généalogie, qui est beaucoup plus commune qu'on ne croyait ; je n'ai fait tout ce badinage que pour dissiper mes souffrances : s'il peut amuser Votre Majesté un moment, ma peine n'est pas perdue.

L'ancienne religion des Brachmanes est évidemment l'origine du christianisme ; vous en serez convaincu si vous daignez lire la lettre sur l'Inde, et cela pourra peut-être amuser davantage votre esprit philosophique : tout ce que je dis des brachmanes est puisé mot à mot dans des écrits authentiques, que M. Pauw connaît mieux que moi.

1. Il n'y a point de lettre de Frédéric du 2 décembre ; celle qu'on a est du 4 ; voyez lettre 9555.

2. Voyez tome XXIX, page 454, la fin de la première des *Lettres chinoises*, etc.

Je pense absolument comme lui sur ceux qui croient connaître mieux la Chine que ce Père Parennin, homme très-savant et très-sensé, qui avait demeuré trente ans à Pékin.

Au reste, ces lettres sont sous le nom d'un jeune bénédictin qui voudrait être un peu philosophe, et qui s'adresse à M. Pauw comme à son maître, en dépit de saint Benoît et de saint Idulphe.

Il est vrai, sire, que je fais plus de cas de vos soixante-seize mille journaux de prairies, et des sept mille vaches qui vous devront leur existence, que des romans théologiques des Chinois et des Indiens ; mais l'empereur Kien-long défriche aussi, et on prétend même que sa charrue vaut mieux que sa lyre. Vous êtes assurément le seul roi sur ce globe qui soyez supérieur dans tous les genres.

Vous ressembleriez à Apollon comme deux gouttes d'eau si vous n'aviez pas pris si longtemps pour votre patron un autre saint nommé Mars : car Apollon bâtissait comme vous des palais, cultivait des prairies, était le dieu de la musique et de la poésie ; de plus, vous êtes médecin comme lui, car Votre Majesté pousse la bonté jusqu'à vouloir m'envoyer une fiole du baume de la Mecque¹. C'est un remède souverain pour la maladie de poitrine dont ma nièce est atteinte, et pour la faiblesse extrême où je suis. Non-seulement Votre Majesté fait le charme de ma vie, mais elle la prolonge : le reste de mes jours doit lui être consacré.

Je la remercie de l'Ammien Marcellin, dont on m'a dit que les notes étaient très-instructives. Cet Ammien était un superstitieux personnage qui croyait aux démons de l'air et aux sorciers, comme tout le monde y croyait de son temps, comme les Welches y ont cru du temps même de Louis XIV, comme les Polonais y croient plus que jamais : car on dit qu'ils viennent de brûler sept pauvres vieilles femmes accusées d'avoir fait manquer la récolte par des paroles magiques.

Je ne sais, sire, si je ne me suis pas démis à vos pieds de mon marquisat ; je n'ai voulu accepter aucune récompense du peu de peine que j'ai pris pour le petit pays dont j'ai fait ma patrie.

J'ai quatre-vingt-deux ans, je n'ai point d'enfants ; l'érection d'une terre en marquisat demande des soins au-dessus de mes forces ; je ne désire à présent d'autres honneurs que celui d'être

1. Voyez lettre 9605.

toujours protégé par le roi Frédéric le Grand, à qui je suis attaché avec le plus profond respect jusqu'au dernier moment de ma vie¹.

9631. — A M. FABRY.

31 janvier.

Ma foi, monsieur, vous êtes un homme admirable. Vous sauvez le pauvre petit pays. Je vais être sur-le-champ votre commissionnaire auprès de M. Turgot. Il faut espérer qu'il engagera les fermiers généraux à traiter avec nous, selon vos offres.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

9632. — A M. GABRIEL CRAMER².

1^{er} février.

Mon cher ami, vous savez sans doute que Bardin, libraire de Genève, a envoyé à tous les journaux un avertissement concernant une prétendue édition *de mes ouvrages en quarante volumes, imprimés*, dit-il, *sur de beau papier imprimé exprès avec une encadrure légère à tous les volumes*, etc.

Il m'est tombé par hasard entre les mains quelques volumes de cette infâme édition de Bardin, dans lesquels j'ai trouvé des pièces abominables contre les mœurs, contre la religion, et contre des personnes respectables.

Je ne vous parle point des autres pièces qui me sont attribuées, et qui ne sont pas de moi. Elles sont en très-grand nombre. Je serai dans la triste nécessité, non-seulement de désavouer cette édition, mais d'en demander la suppression dans toutes les villes où elle pourra avoir été envoyée.

Je ne connais point Bardin ; je ne l'ai jamais vu ; je n'ai depuis plus de quinze ans aucune correspondance avec Genève. Vous êtes plus à portée que personne de confirmer cette vérité, vous qui avez été si longtemps mon voisin et qui m'avez fait le plaisir d'habiter mon château de Tournay.

1. Une lettre de S. Bailly à Voltaire, à la date du 29 janvier 1776, est signalée dans un catalogue d'autographes. Elle est ainsi désignée :

« Belle lettre où il expose cette idée, commune à Voltaire et à lui, que les Indiens sont les plus anciens peuples dont la mémoire nous soit parvenue. »

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

J'apprends avec douleur qu'une grande partie de cette édition de Bardin se trouve à Paris, chez un homme de votre connaissance¹, qui n'a aucun intérêt à me faire de la peine, et à qui je serais très-fâché d'en faire ; mais vous sentez à quoi m'obligeant mon honneur, mon intérêt et celui de ma famille.

Vous devez avoir du crédit dans la ville de Genève ; votre famille y est honorée. Je vous prie très-instamment de vouloir bien venir chez moi, quand le temps le permettra, pour prendre avec votre ancien ami toutes les mesures qui pourront prévenir ou étouffer un scandale si dangereux. J'irais chez vous si je pouvais sortir. Je recommande cette affaire à votre amitié et à votre probité.

Je prie madame votre femme de me mander si elle a reçu les papiers de M. Le Fort² que je lui ai renvoyés, concernant la demande de M. Le Fort à l'impératrice de Russie.

Je vous embrasse avec une tristesse extrême.

9633. — A M. DUPONT (DE NEMOURS)³.

2 février.

Je ne veux pas, monsieur, avoir deux fois l'indiscrétion de fatiguer monseigneur le contrôleur général, tandis qu'il n'est peut-être pas encore tout à fait quitte de sa goutte.

Je l'avais supplié de me faire répondre par vous en marge d'un mémoire, et c'est malheureusement dans ce temps-là qu'il fut attaqué de son nouvel accès.

Je m'adresse aujourd'hui à vous, monsieur, qui vous portez bien ; je vous envoie l'enregistrement du parlement de Bourgogne, accompagné de ses remontrances.

J'ignore si on avait oublié dans l'édit du roi de spécifier que nos états de Gex répartiraient le paiement des trente mille livres payables aux fermiers généraux, la juste contribution pour l'abolition des corvées et les autres charges de la province, suivant l'usage de tous les états de régler la manière de contribuer.

J'ignore encore quelles sont les intentions de M. Turgot, quand il exprime dans l'édit du roi que nos contributions seront imposées sur les biens-fonds de tous les propriétaires. Je ne crois

1. Panckoucke.

2. Marc Le Fort. Voyez la lettre de Voltaire à Catherine II, du 7 juillet 1775.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

pas qu'il ait prétendu que des colons, obligés de labourer avec six bœufs un terrain ne rendant que trois pour un, payassent toutes les charges qui surpassent de beaucoup le produit de la culture, et que les marchands, les fabricants, qui sont les seuls riches, ne payassent rien.

Les marchands qui ne sont point propriétaires profitent comme nous, et plus que nous, de la franchise du sel. Un marchand, par exemple, achète cent cochons pour les saler, et les va vendre à Genève; il y fait un gain considérable : n'est-il pas juste qu'il contribue au bien public?

Le parlement dit dans ses remontrances que cette inégalité ferait négliger l'agriculture.

Je suis obligé d'avouer qu'en effet l'agriculture fut abandonnée dans le pays de Gex depuis la révocation de l'édit de Nantes au point que nous avons à présent quatre-vingt-trois charrues de moins, que le tiers du pays est en marais et en friche, et qu'il y a des villages où il ne reste que deux mesures. La moitié des habitants se retire sur les terres de Genève, et l'autre moitié ne s'occupe qu'à gagner sa vie en travaillant pour les marchands genevois dans le métier d'horloger et de lapidaire.

J'ose dire que j'ai un peu contribué à remettre depuis quelques années l'agriculture en honneur, en établissant à très-grands frais une colonie d'horlogers; alors les habitants du pays de Gex ont travaillé utilement pour cette colonie, au lieu de ne travailler que pour Genève, et le peu d'argent qu'ils ont gagné n'est point sorti de la province.

J'ai établi d'autres fabricants qui servent à vivifier le pays.

Je parle contre moi-même quand je propose que ces marchands et ces fabricants contribuent aux charges générales; mais monsieur le contrôleur général n'est pas un homme à se fâcher contre ceux qui préfèrent le bien public à leur intérêt particulier.

Voici donc, monsieur, un nouveau mémoire que je présente en qualité de commissionnaire des états, et sur lequel je supplie ce digne et respectable ministre de daigner faire écrire ses ordres en marge.

Je m'adresse à vous comme on s'adressait à Pline pour savoir les volontés de Marc-Aurèle.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

9634. — A M. *** 1.

A Ferney, 3 février 1776.

Monsieur, sitôt que vous m'eûtes fait l'honneur de m'écrire au sujet du sieur Chabot, je demandai pour lui à M. de Trudaine un emploi dans la distribution du sel que les fermiers généraux pourraient nous fournir.

Aujourd'hui que la république de Berne nous en donne, j'ai insisté auprès de M. Fabry pour obtenir que l'adjudication du sel de Berne employât avantageusement votre protégé. Je serai toute ma vie à vos ordres. J'ai l'honneur d'être avec respect, votre, etc.

9635. — A M. PONCET 2.

De Ferney, 6 février 1776.

Mon cher confrère de Lyon et d'Arcadie, vous m'accablez de vos bienfaits. Je suis pénétré de la bonté avec laquelle vous vous êtes souvenu de la Saint-Barthélemy. Cette médaille m'est bien précieuse. Comment puis-je vous remercier de tout ce que vous faites pour moi? Nous vous regrettons à Ferney autant qu'on vous aime à Lyon. Ajoutez encore à tous vos bons offices celui de dire à M. de La Tourrette combien je suis sensible à la lettre que je reçois de lui, à tout ce qu'il me dit de vous et de l'Académie, aux marques d'estime et d'amitié que vous recevez de toutes parts. Comptez surtout parmi vos vrais amis et parmi ceux qui rendent le plus de justice à vos grands talents, votre très-obéissant serviteur,

Le vieux Malade de Ferney,

plus malade que jamais et ne vivant que pour vous.

9636. — DE M. VIVANT DENON 3.

Je viens de recevoir votre lettre du 24; je vous réitère mes excuses au sujet de votre portrait et de l'estampe de votre *Déjeuner*. Je me reproche bien sincèrement le chagrin que cela vous a causé, ainsi qu'à votre sensible

1. Éditeurs, Bavoux et François.

2. Éditeurs, Bavoux et François. — Voyez la lettre à d'Alembert du même jour.

3. *Monuments des arts du dessin chez les peuples tant anciens que modernes*, recueillis par le baron Vivant Denon (Paris, Brunet-Denon, 1829). — *Retour et Mort de Voltaire*, par G. Desnoiresterres, page 64.

famille. J'étais bien loin de penser, lorsque je fis ces dessins, qu'ils feraient autant de bruit. Je ne voulais que me retracer les moments que j'avais passés à Ferney, et rendre pour moi seul la scène au naturel, et telle que j'en avais joui : j'occupais même une place dans le groupe que compose le tableau du *Déjeuner* ; mais, dès qu'il fut question de graver ce morceau, je me hâtai bien vite d'en exclure mon personnage. Soit par modestie, soit par amour-propre, je me trouvai ridicule en figurant auprès de vous, et je ne voulus point jouer le nain où l'on montrait le géant¹. Je ne réfléchis pas, dans le moment, que tout ce qui tient à vous doit avoir de la célébrité ; et je laissai graver sans réflexion ce que j'avais dessiné sans conséquence. Au reste, la plus grande partie de ceux qui se sont procuré cette estampe n'y ont vu que la représentation d'une scène de votre intérieur qui leur a paru intéressante. Je ne connais point les ouvrages de M. Huber : je n'ai donc voulu imiter personne. Je ne sais quel acharnement on met à vous effrayer sur cette production : si vous la connaissiez, vous verriez que votre figure n'a que l'expression simple que donne une discussion vive et familière. C'est m'affliger réellement que de vous faire croire que j'ai pu penser à vous ridiculiser ; c'est dénaturer dans votre esprit tous les sentiments que je vous ai voués, et dégrader mon caractère. Eh ! monsieur, pourquoi voir toujours des ennemis ? Les triomphes ne servent-ils qu'à multiplier les craintes ? Qu'est-ce donc que la gloire si la terreur habite avec elle ?

Quant aux complaisantes observations de votre habile artiste romain, quoiqu'elles ne m'aient ni édifié ni convaincu, je veux lui montrer que je ne suis pas moins complaisant que lui : car je tiens si peu à ce que vous appelez mes talents que je conviendrai de tout ce que vous voudrez qu'il contredise, et serai même plus que lui de l'avis qu'il faut que je retourne dessiner votre tête d'après nature. C'est un conseil que je me laisserai toujours donner bien volontiers, par le plaisir qu'il en résulterait pour moi de vous revoir et de travailler plus efficacement à vous convaincre de l'attachement et de la vénération avec laquelle je serai toute ma vie, mon respectable camarade, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

DENON.

9637. — A M. D'ALEMBERT.

6 février.

Je vous avertis, illustre secrétaire de notre Académie, que M. Poncet, l'un des plus célèbres sculpteurs de Rome, vient exprès à Paris pour faire votre buste en marbre. Il s'est, en passant, essayé sur moi, pour arriver jusqu'à vous par degrés. Ce n'est pas un simple artiste qui copie la nature, c'est un homme de génie qui donne la vie et la parole.

1. Ce personnage gros et gras que Denon s'est substitué est La Borde, dont la ressemblance avec ses portraits de profil est frappante.

Prêtez-lui votre visage pour quelques heures, et conservez votre amitié pour votre très-humble et très-obéissant serviteur et confrère. V.

9638. — A M. TURGOT.

A Ferney, 7 février.

Quoique le protégé de monsieur le contrôleur général sache très-bien qu'il prend mal son temps, il ne peut s'empêcher de se mettre à ses pieds avec tous les habitants du petit pays nommé Lellex, appartenant au pays de Gex, au bas du mont Jura, lesquels ayant toujours pris leur sel à Gex, ayant toujours travaillé aux corvées à Gex, viennent d'être saisis par les commis du voisinage, en rapportant le sel de Gex qu'ils venaient d'acheter, et sont réputés faux-sauniers dans le procès-verbal des commis.

Ils ont envoyé ci-devant à monseigneur leurs titres en bonne forme, par lesquels il leur a toujours été ordonné de prendre leur sel à Gex. Ils demandent justice contre la vexation qu'ils éprouvent¹.

9639. — A M. FABRY.

7 février.

Votre secrétaire, monsieur, et votre commissionnaire ont l'honneur de vous mander que monsieur le contrôleur général vous accorde deux mille minots de sel, à sept livres le minot.

Quand vous voudrez me donner vos ordres pour tout le reste, je suis prêt à vous obéir avec le plus sincère respect et le plus inviolable attachement. V.

9640. — A M. FABRY.

7 février.

Monsieur, monsieur le contrôleur général me mande par M. de Fargès, son confident, que nous aurons deux mille minots de sel de la ferme générale à sept livres le minot. Vous en serez sans doute informé par le courrier d'aujourd'hui.

Il y aura de petites difficultés pour la répartition des trente

1. En attendant que le sort du pays de Lellex soit décidé, il ne faut pas que les commis punissent les habitants d'avoir acheté du sel où ils étaient dans l'usage d'en acheter. (*Note de M. de Fourqueux.*) — Bouvart de Fourqueux était un conseiller d'État. La note mise par lui au bas de la lettre de Voltaire était une décision. (B.)

mille livres que nous devons payer aux fermes. Il serait très-nécessaire que vous voulussiez bien vous assembler avec M. de Verny. Nous avons plus d'une grâce à demander au ministère.

Tant que je respirerai, j'aurai l'honneur d'être votre secrétaire, et avec le plus tendre et le plus respectueux attachement.

VOLTAIRE.

9641. — A M. D'ALEMBERT.

8 février.

Notre mattre à tous, notre grand Bertrand, vous abandonnez votre vieux Raton depuis que vous êtes secrétaire du clergé, sous le nom de secrétaire de l'Académie. Je ne suis plus l'heureux Raton à qui vous faisiez quelquefois tirer les marrons du feu. Je ne tire que les marrons de mon petit pays de Gex ; et, dans cette aventure, j'ai plus brûlé les griffes des fermiers généraux que je n'ai brûlé mes pattes. Il est bien doux d'avoir délivré ma nouvelle petite patrie de la rapacité de soixante-dix-huit alguazils, qui n'étaient que soixante-dix-huit voleurs de grand chemin, au nom du roi.

Vous souvenez-vous de celui qui disait à Jacques-Auguste de Thou : « Je travaille comme un diable, pour avoir quelque part dans votre histoire ? » Je pourrais vous en dire autant, puisque vous vous amusez quelquefois à faire passer vos confrères à la postérité.

A propos de postérité, je vous avertis, mon cher philosophe, que vous aurez bientôt un sculpteur de Rome, qui vient exprès à Paris pour faire votre statue en marbre. Je lui ai donné une lettre¹ pour vous, et je vous prévins que je ne vous trompe pas dans cette lettre, quand je vous dis qu'il donne la vie et la parole.

Il aurait aussi une grande envie de sculpter M. Turgot :

Consule Fabricio, dignumque numismate vultum.

M. Turgot succédera-t-il dans notre Académie à M. le duc de Saint-Aignan, qui était, je pense, son beau frère ? et si vous ne choisissez pas M. Turgot, prendrez-vous M. de La Harpe² ? il

1. N° 9637.

2. On élut Colardeau ; mais il mourut le 7 avril, avant sa réception ; et La Harpe alors fut élu.

nous faut un homme qui ose penser, soit ministre, soit poète tragique.

Je ne peux pas vous dire au juste quand ma place sera vacante, mais je vous confie qu'il y a quelques fanatiques d'un *tripot*¹ remis en honneur qui feront tout ce qu'ils pourront pour me rendre les mêmes honneurs qu'il ont rendus au chevalier de La Barre et à d'Étallonde. Un misérable libraire, nommé Bardin², s'est avisé d'annoncer une édition en quarante volumes, sous mon nom. Il ne se contente pas de m'étouffer sous ce tas énorme de sottises qu'il m'attribue, il veut encore me faire brûler avec elles. Le scélérat m'impute hardiment tous les ouvrages de milord Bolingbroke, le *Catéchumène* de M. Bordes³, académicien de Lyon ; le *Dîner de Boulainvilliers*⁴, des extraits de Boulanger et de Fréret, et cent autres abominations de cette force. Ce procédé est punissable ; mais que faire à un libraire qui demeure dans une république où tout le monde est ouvertement socinien, excepté ceux qui sont anabaptistes ou moraves ? Figurez-vous, mon cher ami, qu'il n'y a pas actuellement un chrétien, de Genève à Berne ; cela fait frémir. Il n'y pas longtemps que les polissons qu'on nomme ministres ou pasteurs ont présenté une requête aux polissons de je ne sais quel conseil de Genève, pour obtenir une augmentation de leur pension, et diminution du nombre de leurs prêches, attendu, disaient-ils, que personne ne venait plus les entendre. Nous n'avons plus de défenseurs de la religion que dans la Sorbonne et dans la grand'chambre ; mais aussi il ne faut pas que ces messieurs persécutent ceux que le libraire Bardin calomnie si indignement. Je ne plaisante point, je sens combien il est dangereux d'être accusé, et combien il est ridicule de se justifier ; je sens aussi qu'il serait bien triste, à mon âge de quatre-vingt-deux ans, de chercher une nouvelle patrie comme d'Étallonde. J'aime fort la vérité, mais je n'aime point du tout le martyre.

Je vous embrasse très-tendrement ; consolez-moi, je vous prie, si cela peut vous amuser quelques minutes.

1. Le parlement que Louis XVI venait de rappeler.

2. Voyez lettre 9687.

3. Voyez une note sur la lettre 9513.

4. Cet ouvrage est de Voltaire ; voyez tome XXVI, page 531. Dans l'édition de 1775, il est au tome II des *Pièces détachées* (trente-septième volume de la collection).

9642. — A M. DE FARGÈS.

9 février.

Monsieur, la lettre dont vous m'honorez, du 31 de janvier, reçue le 7 de février, redouble la joie et les acclamations de mes compatriotes.

Je commence par vous remercier, au nom de douze mille hommes, de vos deux mille minots de sel.

Ensuite j'ose vous prier, monsieur, de vouloir bien seulement montrer à monsieur le contrôleur général, dans un moment de loisir, ce petit article-ci, par lequel je lui demande pour nos états la faveur de les laisser les maîtres d'asseoir la répartition des trente mille livres pour les pauvres fermiers généraux. Le fait est qu'en général l'agriculture dans notre canton est à charge aux propriétaires, et qu'un homme qui n'a point d'attelage pour labourer son champ, et qui emprunte la charrue et la peine d'autrui, perd douze livres par arpent. Un gros marchand horloger peut gagner trente mille francs par an. N'est-il pas juste qu'il contribue un peu à soulager le pays qui le protège? tout vient de la terre, sans doute; elle produit les métaux comme les blés; mais cet horloger n'emploie pas pour trente sous de cuivre et de fer au mouvement d'une montre qu'il vend cinquante louis d'or; et ce cuivre, et ce fer changé en acier fin, il les tire de l'étranger. A l'égard de l'or dont la boîte est formée, et les diamants dont elle est souvent ornée, on sait assez que notre agriculture ne produit pas de ces misères.

Nous nous proposons, monsieur, de ne recevoir jamais au delà de six francs par tête de chaque maître horloger, et nous n'en recevrons pas davantage des autres marchands et des cabaretiers qui offrent tous de nous secourir dans l'affaire des trente mille livres et dans celle de l'heureuse abolition des corvées.

Quant à la nécessité absolue de tirer nos grains de la Franche-Comté et du Bugey ou de mourir de faim, si quelques paysans abusent de cette permission, il sera aisé à monsieur le contrôleur général de limiter d'un mot la quantité de cette importation.

Pour les tanneries, j'ai cru, monsieur, sur la foi de l'*Almanach royal*, qu'elles étaient sous vos ordres. Je me contente de représenter ici que les tanneries de Gex ont été déclarées exemptes de tous droits par le duc de Sully, prédécesseur immédiat de M. Turgot.

A l'égard des pauvres habitants de l'abîme nommé Lellex, cinq cents pieds sous neige au bas de la Faucille de Gex, déclarés dépendants de Belley, à quinze lieues de leur habitation, par cet autre prédécesseur M. l'abbé Terray, je me jette encore aux pieds de monsieur le contrôleur général, en faveur de ces malheureux qui travaillèrent encore l'an passé à nos corvées, et qui ont toujours pris leur sel à Gex. Les gardes viennent de les saisir chargés de quelques livres de sel achetées à Ferney. J'ai pris la liberté d'envoyer le procès-verbal à monsieur le contrôleur général.

Nous attendons l'édit des corvées, comme des forçats attendent la liberté. Vous daignez me proposer, monsieur, de publier un écrit sur cet objet. J'y travaillerais sans doute dès ce moment si j'avais vos connaissances, votre style, et votre précision. Je suis si ignorant sur cette matière que je ne sais pas même comment M. Turgot s'y est pris pour détruire ce cruel abus dans sa province. Si je recevais de vos bontés quelques instructions, je pourrais hasarder de me faire de loin votre secrétaire, comme je le suis de nos états.

Pourriez-vous, monsieur, pousser votre extrême condescendance jusqu'à me favoriser d'un mot de réponse et d'éclaircissement sur les articles de cette trop longue lettre?

J'ai l'honneur d'être avec respect et reconnaissance, monsieur, votre, etc.

9643. — A M. FABRY.

9 février.

Ayez la bonté, monsieur, de venir nous donner vos ordres lundi à dîner chez le vieux malade de Ferney, avec M. de Verny, et qui vous voudrez amener.

Votre mémoire partira mercredi, et il sera peut-être nécessaire d'envoyer encore quelques remontrances. C'est bien dommage que nous soyons si éloignés les uns des autres. Je voudrais être à portée de m'instruire avec vous chaque jour, et de demander à tous moments vos lumières et vos secours.

Comptez sur moi, je vous en supplie, comme sur un homme qui vous est véritablement attaché avec les sentiments les plus respectueux.

Le vieux Malade de Ferney.

9644. — A M. BAILLY ¹.

A Ferney, 9 février.

Vous faites, monsieur, comme les missionnaires qui vont convertir les gens dans le pays dont nous parlons. Dès qu'un pauvre Indien est convenu de la création *ex nihilo*, ils le mènent à toutes les vérités sublimes dont il est stupéfait. Vous n'êtes pas content de m'avoir appris des vérités longtemps cachées, vous voulez toujours que je croie à votre ancien peuple perdu, qui devina l'astronomie, et qui l'enseigna aux nations avant de disparaître de la terre; je vous avoue que je suis fort ébraulé et presque converti.

D'abord votre conjecture très-ingénieuse, et très-plausible, que l'astronomie avait dû naître dans le climat où le plus long jour est de seize heures, et le plus court de huit, m'avait vivement frappé. Il n'y a que ma faiblesse pour les anciens brachmanes, pour les maîtres de Pythagore, qui m'avait un peu retenu.

J'avais lu Bernier il y a longtemps. Il n'a ni votre science, ni votre sagacité, ni votre style. Il me parut qu'il parlait de la philosophie antique de l'Inde comme un Indien parlerait de la nôtre s'il n'avait entretenu que nos bacheliers européens au lieu de s'instruire avec vous. Bernier fit un petit voyage à Bénarès : d'accord ; mais avait-il conversé avec le petit nombre de brames qui entendent la langue du Shasta ? Deux directeurs du comptoir anglais de Calcutta, peu éloigné de Bénarès, m'assurèrent, il y a quelques années, que les véritables savants brames ne se communiquaient presque jamais aux étrangers ; et M. Legentil, qui en sait plus qu'eux, avoue que les petits savants de province, qui demeurent dans le voisinage de Pondichéry, ont pour nous le même mépris dont leurs ancêtres honorèrent les Portugais.

Si un Bernier indou était venu à Paris ou à Rome entendre un professeur de la Propagande ou du collège des Cholets, et s'il jugeait de nous par ces deux animaux, ne nous prendrait-il pas tous pour des fous et des imbéciles ?

Cependant, monsieur, il me paraît très-surprenant qu'un peuple, qui certainement avait étudié les mathématiques depuis cinq mille ans, fût tombé dans l'abrutissement que Bernier et d'autres voyageurs lui attribuent. Comment, dans la même ville,

1. Réponse à la lettre de Bailly signalée dans la note de la page 500.

a-t-on pu inventer la géométrie, l'astronomie, et croire que la lune est cinquante mille lieues au delà du soleil? Ce contraste me faisait de la peine; mais l'aventure de Galilée et de ses juges m'en faisait davantage; et je me disais comme Arlequin : *Tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia*.

Ensuite je me figurais qu'une nation pouvait avoir été autrefois très-instruite, très-industrieuse, très-respectable, et être aujourd'hui très-ignorante à beaucoup d'égards, et peut-être assez méprisante, quoiqu'elle eût beaucoup plus d'écoles qu'autrefois. Si vous alliez aujourd'hui, monsieur, commander une quinquième au sacré collège, je doute que vous fussiez aussi bien servi que du temps d'Auguste. Le gouvernement tartare a bien pu produire d'aussi grands changements dans l'Inde que les deux clefs de saint Pierre en ont opéré à Rome.

Il faut vous faire ma confession entière. Je me souvenais qu'autrefois nos nations de la zone tempérée n'imaginaient pas que la terre fût habitée au delà du cinquantième degré de latitude boréale; et je faisais encore honneur à mes brachmanes d'avoir deviné que le plus long jour d'été était double du plus long jour d'hiver; je pardonnais aux Grecs d'avoir placé les ténèbres cimmériennes précisément vers le cinquantième degré.

Enfin, monsieur, pardonnez-moi surtout si la faiblesse de mes organes ne m'avait pas permis de croire que l'astronomie eût pu naître chez les Usbecks et chez les Kalcas. J'habite depuis près de vingt-quatre ans un climat couvert de neige et de frimas, comme le leur, pendant six mois de l'année au moins. Nos étés nous donnent rarement de beaux jours, et jamais de belles nuits.

J'ai eu longtemps chez moi un Tartare fort aimable, envoyé par l'impératrice de Russie; il m'a dit que le mont Caucase n'est pas plus agréable que le mont Jura, et je me suis imaginé qu'on n'était guère tenté d'observer assidument les étoiles sous un ciel si triste, surtout lorsqu'on manquait de tous les secours nécessaires.

L'abbé Chappe a observé le passage de Vénus sur le soleil à Tobolsk, vers le cinquante-huitième degré, sur le terrain le plus froid et sous le ciel le plus nébuleux; mais il était muni de toute la science de l'Europe, des meilleurs instruments, de la santé la plus robuste; encore mourut-il bientôt après de telles fatigues.

J'étais donc toujours persuadé que le pays des belles nuits était le seul où l'astronomie avait pu naître. L'idée que notre

pauvre globe avait été autrefois plus chaud qu'il n'est, et qu'il s'était refroidi par degrés, me faisait peu d'impression. Je n'ai jamais lu le *Feu central* de M. de Mairan, et, depuis qu'on ne croit plus au Tartare et au Phlégéon, il me semblait que le feu central n'avait pas grand crédit.

La fable du phénix ne me paraissait pas inventée par les habitants du Caucase; mais enfin, monsieur, tout ce que vous avancez me paraît d'une si vaste érudition, et appuyé de si grandes probabilités, que je sacrifierais sans peine mes doutes à votre torrent de lumières.

Je ne suis pas digne d'entrer dans l'un des cieux antiques dont vous parlez si bien; mais je vous supplierais de m'accorder une place dans le quarante-neuvième degré.

Votre livre est non-seulement un chef-d'œuvre de science et de génie, mais un des systèmes les plus probables. Il vous fera un honneur infini. Je vous remercie encore une fois de la bonté que vous avez eue de m'en gratifier.

Je vous demande bien pardon de mes petits scrupules. Vous les chassez de mon esprit, et vous n'y laissez que la tendre estime et la respectueuse reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

9643. — A M. DE VAINES.

9 février.

Le vieux malade de Ferney, monsieur, craint beaucoup d'abuser de vos moments dans un temps où vous devez être plus occupé que jamais.

Il n'ose vous prier de lui faire avoir ce qui s'est écrit de mieux sur les corvées, qui font aujourd'hui une si grande sensation; mais il vous supplie de vouloir bien permettre qu'il glisse une lettre pour M. d'Alembert¹ dans votre paquet.

Il vous réitère surtout les assurances bien sincères de la part qu'il prend à vos succès et à la gloire de M. Turgot.

Le vieux malade V. vous sera dévoué, monsieur, jusqu'au dernier moment de sa vie.

1. Probablement la lettre 9641.

9648. — DE M. LE MARQUIS DE CONDORCET ¹.

Ce 11 février 1776.

Mon cher et illustre maître, les grandes robes ont enregistré l'édit de la cour de Poitiers, et nommé des commissaires pour les cinq autres. Ces commissaires ont déjà approuvé celui qui supprime les conseillers du roi, et l'on présume que tout se passera doucement. C'est à la fermeté du roi que nous devons ce miracle. M. le prince de Conti, quoique mourant, se traîne à toutes les assemblées de commissaires pour tâcher de conserver à la France le bonheur d'avoir des corvées, et pour établir ce grand principe que le peuple est de sa nature corvéable et taillable. Mais ce grand prince a beau faire, les corvées et lui s'en iront ensemble.

Voici une facétie du Châtelet de Paris. On dénonce à la chambre un livre intitulé *Philosophie de la Nature* ², qui se vend avec permission tacite, et qui porte au frontispice 1776. Le livre est brûlé : on informe contre les libraires, contre l'auteur ; on espère prouver à tout l'univers que le lieutenant de police actuel, qui ne peut manquer d'être un scélérat puisqu'il est l'ami de M. Turgot, a permis la distribution d'un livre abominable. Point du tout : on découvre que l'ouvrage, approuvé par un jésuite zélé pour la bonne cause, a été permis il y a cinq ou six ans ³, et que le frontispice est une ruse de libraire, et le Châtelet est trop heureux d'étouffer sa sottise.

J.-F. Montillet ⁴, est dans le sein d'Abraham. C'est, dit-on, l'évêque de Châlons, Juigné, qui lui succède. Le bénéfice vaut près de quatre cent mille livres de rente.

Nous nous trouvons fort bien ici d'avoir en quarante volumes ce qui était en cinquante-quatre ⁵ ; mais soyez sûr qu'à l'exception de cette commodité pour le public et de l'argent qu'elle rapportera au libraire, il ne résultera rien de cette opération de commerce. Personne n'en parle ici. Comme il n'y a personne ayant un peu de livres qui n'ait au moins une collection à peu près semblable, il est impossible qu'elle fasse le moindre bruit.

Adieu, je vous embrasse et vous exhorte à ne pas laisser si aisément troubler votre repos. Empêchez seulement que la querelle de Cramer ne fasse de l'éclat, non qu'elle pût vous compromettre, mais parce qu'elle est scandaleuse.

1. *Oeuvres de Condorcet*, tome I^{er} ; Paris, 1847.

2. Par Delisle de Sales.

3. Davantage. La première édition est de 1769 ; trois volumes in-12.

4. Archevêque d'Auch et membre de l'Académie française.

5. L'édition des œuvres de Voltaire, faite à Genève par Cramer et Bardin, qui causa tant d'inquiétude à Voltaire. Voyez la lettre à d'Alembert du 8 février 1776 ; une autre lettre à d'Argental, du 6 mars, et la lettre à Condorcet du 28 février.

9647. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

11 février.

Je ne sais pas bien de quoi il s'agit, monsieur; mais je vois que l'on commet une injustice ridicule et affreuse. Tout me persuade qu'il y a un parti pris d'opprimer ceux qui ont la vertueuse folie de vouloir éclairer les hommes. La petite aventure qu'essuya l'année passée le pauvre La Harpe¹ me fit naître cette idée, et tout me l'a confirmée depuis. Jugez si l'homme qui se plaignit² à vous d'une épître qu'on lui imputait avait raison de se plaindre. Vous savez qu'il n'y a nul ouvrage qu'on ne puisse empoisonner, et nul homme qu'on ne puisse persécuter.

Je vous prie très-instamment de vouloir bien me dire quel est l'infortuné³ qui m'a écrit de chez vous; quel est le scélérat qui le poursuit; pourquoi on l'accuse d'être l'auteur d'un ouvrage qui n'est pas sous son nom; quelles procédures on a faites contre son ouvrage et contre sa personne. Est-il décrété de prise de corps? Est-il poursuivi par le procureur du roi? A-t-il des défenseurs et des protecteurs? Il faut, dans ces affaires, en agir comme en temps de peste, *cito, longe, tarde*. Fuyez vite, allez loin, revenez tard.

Pythagore a dit : *Dans la tempête adorez l'écho*. Cela signifie, à mon avis : Si on vous persécute à la ville, allez-vous-en à la campagne. Votre homme fait fort bien d'adorer l'écho de Franconville; les échos de ma retraite saluent très-humblement ceux de la vôtre.

Je vous demande en grâce de m'instruire pleinement de tout, ou d'engager votre réfugié à m'instruire.

Agréez mes respects et mon tendre attachement, qui ne finira qu'avec ma vie.

1. Voyez la note, tome XXIX, page 359.

2. Voltaire lui-même; voyez page 250.

3. Jean-Baptiste-Claude Isoard, connu sous le nom de Delisle de Sales; né à Lyon en 1743, mort à Paris le 22 septembre 1816, membre de l'Institut, auteur de la *Philosophie de la Nature*, dont la première édition est de 1769, trois vol. in-12; la seconde, de 1774, en six vol. in-12; la septième de 1804, en 10 vol. in-8°. L'auteur fut poursuivi à l'occasion de la seconde édition, qui fut dénoncée au Châtelet en 1776, et condamnée en mars 1777; l'auteur fut banni à perpétuité. Mais ce jugement fut réformé par le parlement en mai 1777; l'auteur fut seulement admonesté. (B.)

9648. — A M. DELISLE DE SALES¹.

11 février.

Le philosophe qui adore actuellement l'écho de Franconville², pendant le plus ridicule orage du monde, ne doit pas douter du vif intérêt que je prends à lui. Je dois d'ailleurs lui dire : *Hodie tibi, cras mihi*³. Il peut, en attendant, me donner ses ordres en sûreté.

9649. — A M. FABRY.

11 février.

Monsieur, on est jaloux, à Paris et à Versailles, de tout le bien que M. Turgot fait au peuple. Tous ceux qui prétendent à la place de M. de Saint-Germain sont jaloux de lui ; et il y a environ quatre mille ans qu'on a ait courir le proverbe que *le potier est jaloux du potier*. Comptez que je sais autant de nouvelles que personne de cette passion si commune au genre humain.

Nous raisonnerons demain à l'aise du parti que vous voulez prendre. Comptez que je suis toujours entièrement à vos ordres. Je suis pénétré des services que vous rendez à la province et de l'amitié que vous me témoignez.

J'envverrai à M. de Fourqueux le placet du sieur Chabot⁴, si vous le trouvez bon. Je pense qu'il faut épargner, dans ce moment, ces petits détails à M. Turgot, qui a d'assez grandes affaires sur les bras.

J'en ai une assez triste, c'est la souffrance continuelle où mes maladies me réduisent ; mais elles ne diminuent rien des sentiments que je vous ai voués et du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

9650. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 février.

Votre lettre, mon cher ange, est venue consoler deux pauvres victimes de l'hiver affreux du mont Jura.

1. Voyez la note sur la lettre qui précède.

2. Le comte de Tressan ; voyez lettre 9682.

3. L'*Écclésiastique* dit, chapitre xxxviii, verset 23 : « Mihi heri, et tibi hodie. »

4. Voyez la lettre 9658.

Vous me rendez la vie, mais j'ai à peine la force de vous le dire. Nous étions trop heureux par les bienfaits inouïs dont M. Turgot a comblé notre petit coin de terre ; mais il ne commande pas aux éléments qui nous persécutent. Le buste que vous avez daigné placer chez vous n'en sent rien. L'original reprend toute sa sensibilité en apprenant que son image est chez vous ; et d'ailleurs il est content de n'y être pas tout nu. De quoi s'est avisé Pigalle de me sculpter en Vénus ? Quoi qu'il en soit, je suis sûr que mon buste vous a dit cent fois qu'il vous aimera jusqu'à mon dernier soupir. Il ne vous le dira pas en vers, car assurément il n'en pourrait faire qui approchassent de ceux de M. l'abbé Arnaud, tout prodigieusement exagérés qu'ils sont.

Je ne suis point étonné de ce que vous me dites sur Lekain. Il est le seul acteur qui ait été véritablement tragique. Baron n'était que noble et décent, mais il n'avait jamais su peindre les grands mouvements de l'âme.

Vous me parlez d'un plus grand acteur¹ qui joue actuellement le premier rôle, et que le parlement voudrait bien siffler, mais auquel il sera forcé d'applaudir tout comme moi.

Je vous supplie, mon cher ange, de me dire si vous savez que ce parlement, occupé de ses grandes pièces, a remis à son substitut, le Châtelet, le soin de persécuter les brochures et leurs auteurs.

Savez-vous ce que c'est qu'un M. Delisle de Sales, que le Châtelet poursuit à toute rigueur², pour je ne sais quel livre imprimé et ignoré il y a environ six ans, intitulé *la Philosophie de la Nature* ? Il y a tant de livres sur cette pauvre nature qu'il faut que le Châtelet soit bien désœuvré pour rechercher celui-là, et pour intenter un procès criminel à l'auteur. De quoi se mêle le Châtelet ? a-t-il l'inspection de la librairie ? se sert-on de cette juridiction subalterne pour étouffer toutes les connaissances humaines ? y a-t-il un dessein formé contre la liberté de penser et d'écrire ? les réformes qu'on fait en tant de genres s'étendent-elles jusqu'à la presse ? Un de mes amis m'écrit très-tragiquement sur cette aventure. Je vous demande en grâce de me dire ce que vous en savez et ce que vous en pensez. Cette *Philosophie* prétendue *de la Nature* est sans nom d'auteur. Pourquoi a-t-on déterré ce Delisle de Sales ? Cela m'intéresse comme ami de la tolérance.

1. Turgot, contrôleur général des finances.

2. Voyez lettre 9617.

J'aime fort les réformes de M. Turgot et de M. de Saint-Germain ; mais je n'aime point qu'on fasse des procès criminels aux gens pour avoir raisonné ou déraisonné en métaphysique. Mon cher ange, j'ai fort à cœur cette aventure de M. Delisle de Sales, dont probablement vous ne vous souciez guère ; mais, par bonté pour moi, tâchez de vous en soucier un peu.

Je mets à l'ombre de vos ailes le vieux pigeon, qui grelotte à présent sans plumes ; et je vous dis toujours, du fond de ma solitude : Conservez-moi votre amitié, qui fait la consolation de ma vie.

9651. — A M. DE LA HARPE.

12 février.

Prenez toujours votre place à l'Académie, mon cher ami, en attendant qu'on joue *Menzico* et les *Barmécides*. N'allez pas manquer cette place. Notre *tripot*, à ce qu'il me semble, s'est fait une espèce de loi de remplacer de simples ducs et pairs de la cour par des ducs et pairs de la littérature. Nous avons besoin de vous ; il faut absolument que cette fois-ci vous remplissiez le quarantième fauteuil.

Auriez-vous entendu parler d'un M. Delisle de Sales, auteur d'un livre intitulé *la Philosophie de la Nature*, en trois petits volumes ? Est-il vrai qu'on s'est avisé de persécuter le livre et l'auteur, qu'on ait déchaîné le Châtelet contre lui, et qu'on l'ait décrété de prise de corps ? Cela me paraît également horrible et absurde. J'ai bien peur qu'en voulant réformer les finances et le ministère, on n'ait prétendu aussi réformer la philosophie. Elle n'est pourtant pas onéreuse à l'État. Mandez-moi, je vous prie, tout ce que vous aurez pu apprendre de l'aventure dont je vous parle. Ce M. Delisle de Sales appartient à des personnes qui me sont chères. Ne regardez point ma prière comme une simple curiosité de provincial qui veut savoir des nouvelles de Paris.

Savez-vous bien que nous sommes libres à présent à Ferney comme on l'est à Genève ? J'ai eu le bonheur d'obtenir de M. Turgot qu'il nous délivrât de l'armée des aides et gabelles. Il est le bienfaiteur des peuples, et il doit avoir contre lui les talons rouges et les bonnets carrés.

Adieu, mon cher ami, et bientôt mon cher confrère.

9652. — A M. DE VAINES.

12 février.

J'importune, monsieur, tous les jours M. Turgot et vous très-indiscrètement ; mais je ne saurais m'en empêcher, je m'intéresse trop au succès de toutes vos opérations.

Permettez que je mette sous votre enveloppe cette lettre pour M. de La Harpe¹.

Conservez vos bontés, monsieur, pour le vieux malade de Ferney. V.

9653. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 13 février.

La fable du rat et de l'aigle² vaut bien celle de l'âne et du rossignol³. L'aigle troquerait volontiers avec le rat, si par ce troc il pouvait s'approprier les rares talents du dernier. Mais il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe, de même que n'est pas Protée qui veut.

Dans la fable, jadis dans la Grèce inventée,
Nous admirons surtout le grand art de Protée,
Qui, toujours à propos sachant se transformer,
A tous les cas divers pouvait se conformer ;
Mais, bien plus merveilleux encor que cette fable,
Voltaire la rendit, de nos jours, véritable.

En effet, il n'y a point de mutation dont vous ne soyez susceptible ; et, pour vous rendre entièrement universel, il ne nous manque de vous qu'un ouvrage sur la tactique. Je l'attends incessamment, comme devant éclore de votre universalité.

J'ai lu la brochure que vous m'avez envoyée⁴, et j'espère bien que vous voudrez y joindre la continuation, qui contiendra sans doute des découvertes et des combinaisons curieuses.

Je viens d'essuyer encore un violent accès de goutte qui me met bien bas. Il faut que la belle saison vienne à mon secours pour me rendre mes forces. En attendant, le marquis de Ferney, intendant du pays de Gex, soulagera les peuples du fardeau des impôts ; il réglera les corvées, et donnera l'échantillon de ce qui pourra servir à établir le bonheur des Welches. Je finirai ma lettre comme Boileau, *Épître à Louis XIV*⁵ :

J'admire et je me tais.

Vale.

FÉDÉRIC.

1. La lettre 9651.
2. Voyez lettre 9618.
3. Voyez lettre 9524.
4. Voyez lettre 9618.
5. *Épître VIII, vers dernier.*

9654. — A M. HENNIN.

A Ferney, mardi au soir, 13 février.

Monsieur le résident est prié de vouloir bien nous dire qui a gagné, de M^{me} Denis ou du vieux malade ?

Le vieux malade gage vingt et un sous que les deux seigneurs qu'on a arrêtés hier à Genève ne sont point des coupeurs de bourse. M^{me} Denis gage ses vingt et un sous qu'ils sont coupeurs de bourse.

L'un portait une croix de Malte garnie de brillants, qui valait au moins vingt mille écus. L'autre jouait du clavecin d'une manière qui en vaut quarante mille.

Le joueur de clavecin est bête comme Moïse, et colère comme lui. Il nous a dit être officier dans le corps des gen-darmes de M. le prince de Soubise. Il était très-irrité contre M. le comte de Saint-Germain.

Tous deux vinrent à Ferney hier lundi ; tous deux bien faits ; tous deux polis ; tous deux bien mis ; tous deux sans laquais ; tous deux n'ayant point dit leurs noms.

M. le résident est prié de vouloir bien nous apprendre ce ce qu'il en sait.

9655. — DE M. HENNIN ¹.

A Genève, le 14 février 1776.

Si tous les paris étaient énoncés aussi clairement que celui dont on me fait part, il n'y en aurait pas tant dont la décision est impossible.

Des deux voyageurs qui sont allés à Ferney lundi, l'Italien est vraisemblablement un très-grand maraud qui a volé sur toute la route des serviettes, des couverts d'argent, et à Lyon une croix de diamants, sous prétexte de vouloir l'acheter. Sur le Français, j'ai encore du doute, quoique je croie difficile que son camarade volât sans qu'il s'en aperçût. J'attends ce matin le rapport de l'auditeur qui les interroge actuellement. Il est certain du moins qu'il n'en a imposé ni sur son nom, ni sur ses qualités, et qu'avec ses talents et sa figure il serait absurde de compter faire l'escroc sans être reconnu. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il y a très-peu de temps qu'il connaît l'Italien ; que celui-ci le défrayait de tout, sans doute pour s'introduire par son moyen dans les maisons. Il n'y a que l'article de la croix de Saint-Lazare qui me paraît fort suspect, parce qu'il est fils d'un négociant de Bordeaux. Dès que j'en saurai davantage, j'aurai soin d'en instruire l'oncle et la nièce, auxquels je présente mes hommages, et que j'espère aller voir au premier jour.

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*; Paris, 1825.

9659. — A M. DUPONT (DE NEMOURS),

CHEVALIER DE L'ORDRE DE VASA.

A Ferney, 14 février.

Je suis pénétré, monsieur, de tous les sentiments que je vois dans la lettre dont vous m'honorez de Versailles, premier de février : amour du bien public, par conséquent zèle ardent pour M. de Sully-Turgot, et enfin bonté pour moi, en qualité d'homme de votre religion.

Oserais-je m'adresser à vous pour vous prier de me faire avoir ce qu'on a écrit de mieux sur les corvées ? mon vieux sang bouillonne dans mes vieilles veines, quand j'entends dire que les escarpins de Versailles et de Paris s'opposent à l'extirpation de cette barbare servitude destructive des campagnes.

Nous autres Suisses de Gex, nous soupirons après l'édit des corvées comme nous avons soupiré après la retraite des armées de la ferme générale ; et nous payerions tous avec allégresse ce qui sera ordonné.

Nous ne faisons de représentations que sur un seul point.

Nous insistons sur le droit qu'ont tous les pays d'état d'asseoir l'imposition. Notre imposition par les états de Gex n'est autre chose qu'un don gratuit de nos compatriotes. Nos maîtres horlogers donnaient, par exemple, six louis d'or aux commis d'un bureau de Saconnex, pour n'être pas fouillés en allant acheter à Genève leur nécessaire, et nous n'acceptons d'eux que six écus de six francs pour leur part de la subvention qu'ils nous offrent. Nous comptons ne prendre qu'un écu de trois livres de tout autre fabricant non possessionné. Monsieur le contrôleur général ne permettra-t-il pas que nos états arrêtent le tarif de cette légère contribution, qui est fort au-dessous de ce qu'on nous offre, et que nous n'augmenterons jamais ? Nos fabricants étrangers offrent de nous soulager ; le ministère s'y opposera-t-il ?

En général la terre doit tout payer, parce que tout vient de la terre ; mais un horloger qui emploie pour trente sous d'acier et de cuivre formés dans la terre, et qui, avec cent écus d'or venu du Pérou, et cent écus de carats venus de Golconde, fait une montre de soixante louis, n'est-il pas plus en état de payer un petit impôt qu'un cultivateur dont le terrain lui rend trois épis pour un ? Je parle contre moi, car j'ai rassemblé plus d'horlogers que tous les possesseurs des terres n'en ont autour de Genève ;

mais je vous imite, monsieur, je préfère le bien public à mon amour-propre.

Vous voulez que je vous parle à cœur ouvert sur M. Fabry. Il est vrai qu'il réunit plusieurs offices qui semblaient peu compatibles. Il est comme le chien de La Fontaine¹ :

Il mangeait plus que trois, mais on ne disait pas
Qu'il avait aussi triple gueule
Quand les loups livraient des combats.

Il travaille en effet plus que trois hommes occupés; et depuis que les états m'ont fait leur commissionnaire, je ne l'ai trouvé en faute sur rien. Je dirai naïvement la vérité à monsieur le contrôleur général en toute occasion.

Puisque vous m'avez envoyé les réponses de ce digne ministre à mes importunes questions, permettez que je demande encore ses ordres; j'aime à les recevoir de votre main. Puisse la sienne, qu'il emploie au soulagement des peuples, n'être plus enflée de la goutte!

9657. — A M. TURGOT².

A Ferney, 14 février.

Souffrez, monseigneur, que je mette à vos pieds les remerciements des villages qui sont venus m'installer leur secrétaire pour vous témoigner leur reconnaissance; ils sentent mieux vos bienfaits que messieurs des talons rouges et des robes noires.

Permettez que j'ajoute aux transports de nos colons les supplications de nos petits états, qui vous demandent vos ordres en marge et qui bénissent tous vos ordres. Je prends sans doute mal mon temps; mais ce nouvel acte de bienfaisance ne coûtera au public qu'un de vos moments employés à dicter vos volontés à M. Dupont.

Conservez vos bontés pour un vieillard qui en est pénétré aussi vivement que s'il était jeune, et continuez à faire le bonheur de la France, en dépit des mauvais raisonneurs. Votre très-humble serviteur, etc.

Le vieux Malade.

1. Livre VIII, fable XVIII.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

9658. — A M. DE FOURQUEUX 1,

CONSEILLER D'ÉTAT.

Ferney, 14 février 1776.

Monsieur, permettez que je vous demande les mêmes bontés dont M. de Trudaine m'a honoré dans tout ce qui regardait les affaires des fermes générales. Nos états m'ont employé comme leur commissionnaire. C'est en cette qualité que je prends la liberté de vous demander votre protection pour un homme qui semble la mériter. Mon âge de quatre-vingt-deux ans passés semble me mettre en droit de vous implorer pour un vieillard de soixante-dix-sept ans, tout jeune qu'il me paraît.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire du roi.

MÉMOIRE 2.

Antoine Chabot, demeurant à Gex, âgé de soixante-dix-sept ans, n'en avait guère plus de seize lorsqu'il entra au service des fermes générales, tant en qualité de messenger de la poste de Gex à Genève jusqu'en 1751, qu'en qualité d'employé dans la partie des traités jusqu'en 1762, temps auquel on lui avait donné, en récompense de ses anciens services, un regrat de sel et un bureau de tabac à Gex, qu'il vient de perdre, par la suppression de tous les droits de la ferme générale dans l'intérieur du pays de Gex.

Il attend de la justice et des bontés de monseigneur le contrôleur général qu'il voudra bien lui faire donner la pension viagère qu'il est d'usage d'accorder aux anciens serviteurs de la ferme générale. Il ne cessera de faire des vœux au ciel pour la précieuse conservation d'un ministre si bienfaisant.

Signé : CHABOT.

A Gex, le 10 février 1776.

1. Éditeur, G. Avenel.

2. Ce mémoire, rédigé par Voltaire, était écrit de la main du fidèle Wagnière. Il est du 10 février 1776, et est annoncé dans une lettre de Voltaire à Fabry du 11 février 1776.

9659. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET ¹.

16 février 1776.

Nos lettres se sont croisées, mon cher et respectable philosophe. Le sauvage américain dont vous me parlez ² ne m'étonne point; mais il m'effraye, car je sais, à n'en pouvoir douter, qu'il est de la horde des autres sauvages français qui ont juré une haine immortelle à la raison.

Je crois vous avoir parlé d'une autre aventure qui est poussée beaucoup plus loin que la vôtre. Il s'agit d'un M. Delisle de Sales, persécuté en 1776 pour un livre trop orthodoxe, intitulé *la Philosophie de la Nature*, écrit il y a quinze ans, et imprimé en 1770 ³ en Hollande. Les sauvages, qui n'entendent pas encore le français, ont cru que le mot *théiste* signifiait *athée*, que tolérance voulait dire *impiété*, et vertu, *sacrilège*.

Je crois vous avoir dit qu'on avait donné un décret de prise de corps contre l'auteur; je crois aussi vous avoir fortement conjuré de ne jamais hasarder les pattes de Raton, qui ne peut plus marcher, qui n'aurait plus de trou pour s'y retirer, et qui serait infailliblement mangé par les chats fourrés ⁴. J'ai dit à peu près les mêmes choses à l'autre Bertrand, et je vous prie tous deux de vous informer de l'affaire de ce pauvre Delisle de Sales.

Qu'est-ce donc qu'un avocat nommé Blondel, qui s'est avisé d'écrire des horreurs contre M. de Vaines, votre ami, et qui n'a pas épargné M. Turgot, votre autre ami? Est-il vrai que ce maraud est à la Bastille? Je ne puis croire que les apédeutes ⁵ aient la hardiesse de refuser leurs griffes au sage et bienfaisant ministre père du peuple, et s'ils faisaient les difficiles, je pense qu'ils trouveraient à qui parler, et bientôt à qui ne plus parler.

Est-il vrai que le cardinal de Luynes se meurt? Ne seriez-vous pas tenté de purifier notre Académie en lui succédant? Vous nous rendriez un grand service. Nous avons beaucoup trop de prêtres, et nous n'avons pas assez d'hommes.

Mille tendres respects.

RATON.

1. *OEuvres de Condorcet*, tome I^{er}; Paris, 1847.

2. D'Espréménil; voyez la lettre n° 9574.

3. En 1769.

4. Voyez au cinquième et dernier livre de *Pantagruel*, chap. xiv et xv, qui sont les Chats fourrés, et comment ils vivent de corruption.

5. Voyez *Pantagruel*, cinquième et dernier livre, chap. xviii.

9660. — A M. TURGOT¹.

A Ferney, 17 février.

Nouvelle indiscretion, monseigneur, du vieux et éternel malade de Ferney ; nouveau revenant-bon de votre place et du bien que vous faites. Je suis bien honteux et je vous demande bien pardon, mais le jeune Passerat-la-Chapelle, qui est à Marseille, est plus en état que personne de vous bien servir dans l'affaire des messageries. Agréez le profond respect et les sincères remerciements du bon homme².

9661. — A M. TURGOT.

18 février.

Il n'y a point, monseigneur, de malade plus importun que moi. Il faut que je vous ennuie de mon lit, autant qu'on vous ennuie à Paris par des remontrances.

J'apprends de mon curé (qui ne me confesse pourtant point) qu'on trouve mauvais que nos états aient traité avec Berne pour saler notre pot. Je vous assure que nos états n'ont fait aucun traité avec Berne ; ils ne sont point du corps diplomatique.

Nous manquions absolument de sel dès la fin de décembre dernier ; on nous en a vendu deux mille minots, soit à Nyon dans la Suisse même, soit à Genève. J'en ai acheté pour ma part huit quintaux ; *car, si le sel s'évanouissait, avec quoi salerait-on ?*

J'ose vous représenter qu'il nous faudrait environ cinq mille minots, parce que nous comptons en donner prodigieusement à tous nos bestiaux, dans la crainte trop bien fondée de l'épizootie, et parce que je compte en semer sur mes champs avec mon blé, pour détruire l'ancien préjugé qui faisait autrefois répandre du sel sur les terrains qu'on voulait frapper de stérilité. Un peu de sel,

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. On lit en marge de la main de Turgot : « J'ai reçu, monsieur, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 17 février, le mémoire qui y était joint. Je le renvoie à l'administrateur chargé du département de Marseille^{*}, en lui marquant l'intérêt que vous y prenez et le désir que j'ai de faire une chose qui vous soit agréable. »

« Vous connaissez, monsieur, tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. »

2. Évangile de saint Matthieu, v. 23.

De La Croix, député à la Convention, ministre des relations extérieures sous le Directoire, et mort préfet en 1808. (A. F.)

au contraire, versé sur les terres glaiseuses, est un des meilleurs engrais possibles : c'est une expérience de physique et de labourage.

Je vous demande en grâce, monseigneur, de n'être point fâché contre nos états, qui n'ont ni proposé ni signé aucun traité avec personne. C'est de quoi je vous réponds sur ma vie, laquelle ne tient qu'à un filet, et laquelle est à vous avec respect et reconnaissance.

Le vieux Malade.

9662. — A M. FABRY.

18 février.

Le vieux malade, monsieur, est tout aussi étonné que vous, et aussi fâché, de tout ce qui se passe au sujet de ce sel. Nos villages chantent des *Te Deum*, et il faut que nous chantions des *Miserere*.

J'écris sur-le-champ à monsieur le contrôleur général, et je me flatte que vous ne serez pas mécontent de ma lettre.

9663. — A M. FABRY.

21 février.

Je ne conçois rien, monsieur, à toutes les difficultés qu'on suscite, et à l'embarras où l'on met nos états, lorsque toutes nos paroisses chantent des *Te Deum*, et que le peuple crie dans tout le pays : *Vive le roi et M. Turgot !* Je reçois aujourd'hui une lettre qui doit redoubler nos inquiétudes. Condamné à rester dans mon lit, je vous demande en grâce de vouloir bien prendre la peine de passer chez moi. Il me paraît absolument nécessaire que j'aie l'honneur de vous entretenir.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

9664. — A M. CHRISTIN ¹.

22 février 1776.

Le vieux malade de Ferney a reçu les instructions du cher philosophe, patron des opprimés; il en fera certainement usage. Peut-être faudra-t-il attendre le saint temps de Pâques; les ministres seront alors un peu moins accablés d'affaires. Une rai-

1. Éditeurs, Bavoux et François.

son encore plus forte, c'est que j'espère dans ce temps-là passer quelques jours avec le patron de l'humanité¹. Ce sera probablement ma dernière Pâques, car ma santé baisse tous les jours. Je finirai trop heureusement ma carrière, si je puis travailler sous votre dictée à délivrer les hommes de l'esclavage où des moines les ont mis. Ne pourrai-je parvenir à briser des fers si honteux, après nous être tirés de ceux des fermiers généraux ?

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher philosophe.

9665. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

23 février.

Mon cher philosophe, pourquoi n'entreriez-vous pas dans notre Académie ? Vous n'êtes point prêtre, vous êtes homme, et homme aussi estimable dans la société qu'utile dans les belles-lettres et dans les affaires.

On me mande que M. Turgot ne veut point être des nôtres, et que M. de La Harpe ne peut en être. Il me semble que nous avons un besoin extrême de vous et de M. de Condorcet. Il ne faut pas que vous abandonniez vos amis dans leurs nécessités urgentes.

Nous chantons des *Te Deum* tous les dimanches dans notre petit trou de Gex. J'en ferai chanter un dans ma paroisse quand j'apprendrai votre réception.

Mandez-moi, je vous en prie, tout ce que vous savez de l'aventure de M. Delisle de Sales, affublé d'un décret de prise de corps rendu au Châtelet contre lui, à la réquisition d'un avocat du roi. Le libraire Saillant est impliqué dans cette affaire. Delisle est en fuite. Il s'agit d'un livre imprimé en 1769, avec permission du lieutenant de police ; ce livre est intitulé *la Philosophie de la Nature*. On prétend qu'il y a un conflit de juridiction entre le parlement et le Châtelet, à qui fera brûler le livre et l'auteur.

Les ministres, dit-on, ne veulent se mêler en aucune façon de pareilles affaires ; ils les abandonnent toutes à ce qu'on appelle chez vous la justice, et vous savez comment cette justice est faite. On m'assure que, dans sa dernière séance, l'assemblée du clergé livra au bras séculier, par un décret formel, quatre-vingts volumes et quatre-vingts auteurs. Le zèle de la maison de Dieu les dévore.

Vous devez être instruit de toutes ces facéties en qualité de

1. Christin lui-même, qui avait pris en main la cause des serfs du mont Jura.

socius sorbonicus. Écrivez-moi en qualité d'*amicus*, car je suis assurément votre ami, et rempli pour vous du plus sincère attachement.

Le vieux Malade.

9666. — A M. PANCKOUCKE ¹.

A Ferney, 23 février.

C'est un grand soulagement pour moi, monsieur, d'apprendre que vous ne vous êtes point chargé de cette infâme édition annoncée sous le nom de *Bardin*, et désavouée également par Bardin et par Cramer. Elle est trop indigne d'être débitée par vous, tant à cause de l'exécution typographique qui est détestable, que pour les pièces odieuses qui la déshonorent. Je fais tout ce qui dépend de moi pour découvrir ceux qui ont fait cette mauvaise manœuvre. Les maladies qui me mènent au tombeau ont rendu jusqu'ici mes soins infructueux. Il ne me reste que le chagrin de me voir si indignement imprimé, et la consolation de voir que vous pensez comme moi sur cette édition si coupable.

Je vous prie, monsieur, de ne point perdre la lettre que je vous écris. M. le marquis de Condorcet et M. d'Hornoy, mon neveu, seront peut-être bien aises de la voir. Au reste, si je puis vous servir dans vos affaires, disposez entièrement de moi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

9667. — A M. DUPONT (DE NEMOURS).

A Ferney, 23 février.

Je sais bien, monsieur, que je prends mal mon temps, et que notre digne ministre a autre chose à faire qu'à répondre aux hurlements de quelques bipèdes ensevelis sous cinq cents pieds de neige, et dépecés par des moines et par des commis des fermes, au milieu des rochers et des précipices; mais c'est le cas où M. Turgot dira :

Homo sum : humani nihil a me alienum puto.

(TÉRENCE, *Heautontimorumenos*, act. I, sc. 1.)

Premièrement, je le supplie très-instamment de m'envoyer

1. Éditeurs, Bavoux et François. (App. 1865.)

par vous ses réponses décisives en marge du dernier mémoire que je lui ai adressé, signé de nos états¹.

Secondement, voici un tableau très-fidèle de la situation et du bonheur des bipèdes, dont il faut absolument que je l'entretienne. Tâchez de n'en point frémir.

Au milieu des rochers et des abîmes qui bordent le pays de Gex, au revers du mont Jura, au bord d'un torrent nommé la Valserine, est une habitation d'environ douze cents spectres, qui appartenaient à la Savoie, et qui sont réputés Français depuis l'échange fait avec le roi de Sardaigne en 1760.

Les bernardins sont seigneurs de ce terrain ; et voici les droits que s'arrogent ces seigneurs, par excès d'humilité et de désintéressement.

Tous les habitants sont esclaves de l'abbaye, et esclaves de corps et de biens. Si j'achetais une toise de terrain dans la censive de monseigneur l'abbé, je deviendrais serf de monseigneur, et tout mon bien lui appartiendrait sans difficulté, fût-il situé à Pondichéry.

Le couvent commence, à ma mort, par mettre le scellé sur tous mes effets, prend pour lui les meilleures vaches, et chasse mes parents de la maison.

Les habitants de ce pays les plus favorisés sèment un peu d'orge et d'avoine, dont ils se nourrissent ; ils payent la dîme, sur le pied de la sixième gerbe, à monseigneur l'abbé ; et on a excommunié ceux qui ont eu l'insolence de prétendre qu'ils ne devaient que la dixième gerbe.

En 1762, le 20 janvier, le feu roi de Sardaigne² abolit dans tous ses États cet esclavage chrétien. Il permit à tous ces malheureux d'acheter leur liberté de leurs seigneurs, et prêta même de l'argent à tous les colons qui n'en avaient pas pour se rédimier.

Ainsi, monsieur, il est arrivé que les cultivateurs dont je vous parle auraient été libres s'ils étaient restés Savoyards jusqu'en 1762, et qu'ils ne sont aujourd'hui esclaves de moines que parce qu'ils sont Français.

Le petit pays dont je vous parle s'appelle Chézery. Monsieur le contrôleur général peut s'attendre que, si Dieu me prête vie, je viendrai me jeter à ses pieds avec tous les habitants de Chézery, et lui dire : *Domine, perimus, salva nos*³. Mais ce qu'il y a de plus

1. Il s'agit sans doute des *Remontrances du pays de Gex* ; voyez tome XXX, page 341.

2. Charles-Emmanuel III ; voyez tome XXIX, page 443.

3. Il y a dans saint Matthieu, VIII, 25 : « Domine, salva nos, perimus. »

admirable et de plus chrétien, c'est que la France a le bonheur de posséder plus de cinquante mille hommes qui sont dans le cas de Chézery, et par conséquent immédiatement au-dessous des bœufs qui labourent les terres monacales.

M. de Sully-Turgot verra combien l'hydre qu'il combat a de têtes; mais il verra aussi que tous les cœurs des vrais Français sont à lui.

Ayez la bonté, je vous en conjure, de m'envoyer les ordres de monsieur le contrôleur général en marge de mon mémoire, dès que vous le pourrez.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur, du fond de mon cœur.

Le vieux Malade.

Je ne sais ce que c'est qu'un reproche qu'on fait à nos petits états, d'avoir traité de couronne à couronne avec la république de Berne pour saler notre pot.

9668. — A M. DELISLE DE SALES.

25 février.

Étant entré, monsieur, dans ma quatre-vingt-troisième année, et accablé de maladies, j'attends et j'appelle la mort pour n'être pas témoin des horreurs du fanatisme qui va désoler ma patrie. Je vois qu'on a déchaîné les monstres qui étaient auparavant retenus par quelques honnêtes gens. Je ne serais point étonné que ces fanatiques fissent une Saint-Barthélemy de philosophes.

Heu ! fuge crudeles terras, fuge littus iniquum !

Le sang des La Barre fume encore : notre divine religion n'est et ne sera soutenue que par des bénéfices de cent mille écus de rente et par des bourreaux. Ce sont des marques distinctives de la vérité.

Si je puis, avant ma mort, avoir le temps de recevoir quelques ordres de vous, vous n'avez qu'à parler. Vous ne pouvez les donner à quelqu'un plus pénétré que moi d'estime pour votre personne, et de respect pour votre malheur.

1. *Æneid.*, III, 41.

9669. — A M. DE FARGÈS.

Ferney, 25 février.

Monsieur, puisque vous voulez bien entrer *in judicium cum servo tuo, Domine*¹, souffrez que je vous dise que, si je pouvais sortir de mon lit, étant entré dans ma quatre-vingt-troisième année, et accablé de maladies, j'irais me jeter aux pieds de monsieur le contrôleur général ; et voici comme je radoterais au nom de nos états :

Notre petit pays est pire que la Sologne, pire que les plus mauvais terrains de la Champagne Pouilleuse, pire que les plus mauvais des landes de Bordeaux.

Dans notre pauvreté, vingt-huit paroisses ont chanté vingt-huit *Te Deum*, et on a crié vingt-huit fois *Vive le roi et M. Turgot!* Nous payerons avec allégresse trente mille francs à messieurs les soixante sous-rois, parce que nous sommes fort aises de mourir de faim en étant délivrés de soixante-dix-huit coquins qui nous faisaient mourir de rage.

Nous pensons, comme vous, qu'auprès de Paris, de Milan et de Naples, la terre peut supporter tous les impôts, parce que la terre est bonne ; mais, chez nous, il n'en est pas de même ; elle rend trois pour un dans les meilleures années, souvent deux, et quelquefois rien, et il faut six bœufs pour la labourer. Les mêmes grains ne produisent qu'une fois en dix ans.

Vous me demanderez de quoi nous subsistons ; je réponds : De pain noir et de pommes de terre, et surtout de la vente des bois que nos paysans coupent dans les forêts, et qu'ils portent à Genève. Cette ressource va leur manquer incessamment, car tous les bois sont dévastés ici beaucoup plus que dans le reste du royaume.

J'ajoute, en passant, que le bois manquera bientôt en France, et qu'en dernier lieu on est allé acheter du bois de chauffage en Prusse.

Comme il faut tout dire, j'avoue que nous faisons quelques fromages sur quelques montagnes du mont Jura, en juin, juillet et août.

Notre principal avantage est au bout de nos doigts. Nos paysans, n'ayant pas de quoi se nourrir, ont eu l'industrie de

1. On lit dans le psaume cxlii, verset 2 : « Et non intres in judicium cum servo tuo. »

travailler en horlogerie pour les Genevois, lesquels Genevois ont fait un commerce de dix millions par an, en payant fort mal les ouvriers du pays de Gex.

Un vieillard, qui s'est avisé de s'établir entre la Suisse et Genève, a formé dans le pays de Gex des fabriques de montres qui payent très-bien tous les ouvriers du pays, qui en augmentent la population, et qui feront tomber le commerce de l'opulente Genève, si elles sont protégées par le gouvernement ; mais ce pauvre vieillard va mourir.

Nous ne vivons donc que d'industrie. Or je demande si le fabricant de montres, qui aura gagné dix mille francs par an, qui jouit du bénéfice du sel bien plus que les cultivateurs, ne peut pas aider ces cultivateurs à payer les trente mille francs d'indemnité pour ce sel.

Je demande si les gros cabaretiers, qui gagnent encore plus que les horlogers, et qui consomment plus de sel, ne doivent pas aider aussi les pauvres possesseurs d'un détestable terrain.

Les gros manufacturiers, les hôteliers, les bouchers, les boulangers, les marchands, ont si bien connu l'état misérable du pays et les bontés du ministère, qu'ils offrent tous de nous aider d'une légère contribution.

Ou permettez cette contribution, ou diminuez un peu la somme exorbitante de trente mille livres que les soixante sous-rois exigent de nous.

Voilà un des sous-rois, nommé Boisemont, qui vient de mourir riche, dit-on, de dix-huit millions. Ce drôle-là avait-il besoin que nous fussions écorchés, pour que notre peau lui valût cinq cents livres ?

Voilà, monsieur, une très-petite partie des doléances que je mettrais aux pieds de monsieur le contrôleur général ; mais je ne dis mot, je m'en rapporte à vous. Si vous êtes touché de mes raisons, vous daignerez les représenter ; si elles vous paraissent mauvaises, vous les sifflez.

Si j'ai tort en plaidant fort mal pour mon pays, j'ai certainement raison en vous disant que je suis pénétré de la plus grande estime pour vos lumières, de reconnaissance pour vos bontés, et du sincère respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

9670. — A M. DES ESSARTS.

A Ferney, 26 février.

Je ne sais pas, monsieur, si le code noir permet d'écrire le nom d'une négresse sur un de ses tétons et celui d'un nègre sur une de ses fesses. Tout ce que je sais, c'est que, si j'étais juge, j'écrirais sur le front du juif : *Homme à pendre*. Il est à croire du moins que, si les allégations de vos clients sont prouvées, ils seront déclarés libres.

Au reste, vous faites trop d'honneur à la France de la louer de ne point admettre d'esclaves chez elle. Il y a dans une province de France qui touche à la Suisse, et dont je ne suis séparé que par une montagne, quinze ou seize mille esclaves, beaucoup plus malheureux que les nègres qui sont protégés par vous : car, si vos esclaves appartiennent à un juif, ceux dont je vous parle appartiennent à des moines, en dépit de Louis le Gros, de Louis le Hutin et de Henri II. C'est dans la Comté, nommée *Franche*, que le peuple est réduit à cet esclavage. Il faut espérer qu'on détruira un jour cet opprobre infâme. En attendant, je me flatte, monsieur, que vous rendrez la liberté à Pampy et à Aminthe¹ : car il se peut en effet qu'il y ait encore quelque vertu sociale et quelque humanité dans la nation qui s'est rendue coupable de la Saint-Barthélemy, etc.

Vos principes serviront peut-être à corriger un peuple dont une moitié a été si souvent frivole, et l'autre barbare.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime que je vous dois, monsieur, votre, etc.

9671. — A M. DE VAINES.

26 février.

Pardon, monsieur, mais si vous voulez bien avoir la bonté d'ordonner qu'on m'envoie l'édit ou l'ordonnance concernant l'école militaire, je vous serai infiniment obligé.

Je vois bien que je n'aurai pas sitôt les six édits en faveur du peuple enregistrés. Les Welches sont plus Welches que jamais. Mais un Français tel que vous me console.

Permettez que je vous adresse cette lettre pour votre ami M. le marquis de Condorcet.

1. Des Essarts a en effet procuré la liberté aux deux nègres qu'il défendait.

9672. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET¹.

26 février 1776.

Eh bien ! mon cher et respectable philosophe, à quand la Saint-Barthélemy ? Savez-vous que le fameux libraire Saillant, l'un des plus honnêtes hommes de Paris, qui avait imprimé la *Philosophie de la Nature*, a été dénoncé par son propre fils, et que, pour comble d'horreur, ce fils est médecin ?

Savez-vous que Dupré de Saint-Maur, neveu du traducteur de Milton et conseiller au parlement ; Clément de Barville, avocat général à la cour des aides, et deux conseillers du même nom, poursuivent avec fureur un pauvre ex-oratorien, philosophe soupçonné d'être l'auteur de cette *Philosophie* ?

Savez-vous qu'ils ont donné de l'argent aux sergents et aux recors qui sont venus pour saisir l'ex-oratorien auprès de Pontoise ?

Savez-vous qu'enfin nous sommes prêts de revenir au temps des Guincestre, des Aubry, des Clément, des Châtel et des Ravallac ?

Il me paraît absolument nécessaire que les honnêtes gens se tiennent serrés en bataillon. Il faut que vous soyez de notre Académie avec M. l'abbé Morellet ; votre nom et votre éloquence imposeront du moins à la secte des sicaire qui s'établit dans Paris.

Concertez-vous sur cela avec M. d'Alembert. Il n'y a pas un moment à perdre. L'Église des gens de bien est en danger. Soutenez-la sur le penchant du précipice ; empêchez que les assassins de La Barre ne triomphent. Je sais que les scélérats aiguissent leurs poignards contre moi ; je sais tout ce qu'ils préparent. Il est d'une nécessité absolue que M^{me} Suard force son frère² à ne se point charger d'une détestable édition³ annoncée par un nommé Bardin dans plusieurs journaux. Panckoucke est déjà soupçonné ; il sera bientôt accusé et perdu. Je suis plus instruit qu'on ne pense.

Encore une fois, faites-moi l'honneur et le plaisir d'être mon confrère. V.

1. *Œuvres de Condorcet*, tome 1^{er} ; Paris, 1847.

2. Le libraire Panckoucke.

3. Voyez la lettre à d'Argental du 6 mars 1776.

9673. — A M. FABRY.

27 février.

La pièce d'éloquence, monsieur, dont vous voulez bien me donner communication ne doit point vous décourager. Je pense qu'il faudrait nous assembler à dîner quelqu'un de ces jours chez le vieux malade, et que chacun eût le temps de réfléchir un peu sur les choses qu'il aurait à proposer.

Le troisième dimanche de carême, 10 du mois de mars, où nous allons entrer, vous conviendrait-il? et pourriez-vous avoir la bonté de nous faire voir, avant ou après le dîner, un petit relevé des vingtièmes? Car il est bon de s'arranger plus tôt que plus tard, pour être en état de payer cinq cents francs à chacun des soixante sous-rois de France. Il vient d'en mourir un, nommé Boisemont, qui a laissé dix-huit millions de bien, le tout dans son portefeuille. Il ne contribuait pas d'une obole aux charges de l'État : il est juste d'assister de pareilles gens.

A l'égard de notre sel bernois, je n'ai pas encore bien compris les sens profonds de la sublime lettre qu'on vous a écrite en style d'Apocalypse; mais je dis et je dirai toujours, en style très-simple, que vous nous avez rendu un très-grand service, que la province vous doit de la reconnaissance, que votre entrepreneur en use très-honnêtement en nous donnant douze mille francs, et en payant ainsi lui seul plus du tiers de notre indemnité.

J'ai vu l'édit de la suppression de la caisse de Poissy : il m'a paru très-bien fait, très-sage, très-noble, très-bienfaisant; *Messieurs* ne pourront y mordre. L'édit des corvées ne sera pas si bien reçu, et pourra bien nous embarrasser un peu dans notre fourmillière.

Adieu, monsieur; comptez sur la tendre et respectueuse amitié du vieux malade de Ferney.

9674. — A M. AUDIBERT.

A Ferney, 28 février.

« Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi? »

Quoi! monsieur, c'est au milieu de vos voyages et de vos plus grandes occupations que vous avez la bonté de songer à Ferney, à mon huile, à cette petite rente sur M. le marquis de

Saint-Tropez, de laquelle je n'ai obligation qu'à vous seul ! Si les princes et les ducs et pairs étaient aussi généreux et aussi bien-faisants que vous, je ne serais pas dans la triste situation où je me trouve. Il est triste d'avoir affaire à des débiteurs grands seigneurs. Leurs chiens, leurs chevaux, leurs p....., et leurs usuriers, disposent de tout leur argent : il ne leur en reste plus pour payer leurs dettes. Je suis obligé de renoncer à tous les travaux de Ferney, et je suis menacé de mourir misérable, parce que de grands seigneurs vivent à mes dépens. Vous êtes plus sage que moi ; vous ne mettez point votre fortune entre les mains des princes. C'est encore un trait de votre sagesse de passer l'hiver dans un climat doux et chaud, lorsque nous sommes cent pieds sous neige vers le mont Jura. Le *Pastor fido* a bien raison de dire : « Lieto nido, esca dolce, aura cortese... bramano i cigni. »

Agrérez, monsieur, mes tendres remerciements, et l'attachement inviolable de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le vieux Malade de Ferney.

9675. — A M. DE VAINES.

Ferney, 28 février.

Vous savez, monsieur, qu'il n'est plus question de fatiguer M. Turgot de tant de vaines représentations : l'affaire est consommée. Nos chétifs états ne doivent plus se livrer qu'aux sentiments de reconnaissance. Les fermiers généraux veulent absolument nous arracher trente mille francs ; ils les auront : on ne peut acheter trop cher sa liberté, car ce n'est que par la liberté que l'homme est heureux. Je n'ai actuellement d'autre négociation en tête que celle de placer M. de La Harpe au rang de ceux qui donnent les prix ; c'est une place qui lui est bien due, après qu'il en a tant gagné.

9676. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET ¹.

28 février 1776.

Je vous excède peut-être de mes lettres, mais il faut pardonner aux jeunes gens qui ont de grandes passions, et qui se trouvent dans des situations violentes.

1. *Oeuvres de Condorcet*, tome I^{er} ; Paris, 1847.

Il est certain que la faction des sicaires qui persécute M. Delisle de Sales affle ses poignards et charge ses arquebuses. Il est certain que Panckoucke est perdu si on trouve chez lui un seul exemplaire de cette infâme édition annoncée par un nommé Bardin, dans le journal de Bouillon.

J'ai averti sa sœur, M^{me} Suard ; elle ne me répond point. Vous êtes son ami ; tout ce qu'on me mande me fait voir évidemment qu'il n'y a pas un moment à perdre. S'il est vrai qu'en effet Bardin, ou quelque autre, ait vendu cette misérable édition au frère de M^{me} Suard, il n'a d'autre parti à prendre qu'à la renvoyer ou à la brûler.

C'est à moi plus que personne de me plaindre. Il y a dans cette collection vingt ouvrages qui font frémir la religion chrétienne, et qu'on a la barbare impudence de mettre sous mon nom : si ce nom malheureux n'est pas en toutes lettres à la tête de ces indignes ouvrages, il y est si bien désigné qu'on ne peut s'y méprendre. Je sais que le parti est pris de procéder contre Panckoucke et contre moi ; je n'en puis douter, et je ne veux pas, dans ma quatre-vingt-troisième année, mourir ailleurs que dans mon lit. Je ne veux pas être la victime de l'imprudente avarice de je ne sais quel libraire nommé Bardin.

J'avertis que je serai le premier à me plaindre si on débite dans Paris un seul exemplaire de cette collection abominable de Bardin ; que je demanderai la protection de M. le garde des sceaux contre ce Bardin ; que je poursuivrai ce Bardin jusqu'à ma mort, et que je chargerai mes héritiers de poursuivre ce Bardin.

Je vous prie encore une fois, mon illustre philosophe, de tirer le frère de M^{me} Suard de ce précipice.

Je suis outré contre elle de ce qu'elle ne m'a point répondu. Il est très-nécessaire que son frère et elle m'instruisent de tout. Un libraire de Paris ne doit pas regarder une telle affaire comme un objet de commerce, mais comme un objet de potence. Soyez très-sûr qu'on n'épargnera personne, et que le même esprit de fanatisme et de rage qui vient de porter Saillant le fils à dénoncer son propre père¹ portera les sicaires à de plus sanglantes extrémités.

Je vous embrasse tendrement ; je pleure sur le genre humain. Je compte sur votre amitié, sur votre zèle et sur vos bontés.

Permettez-moi de vous adresser ce petit mot, que j'écris à M. Gaillard ; faites-moi l'amitié de le lui remettre. Envoyez-moi

1. Pour avoir imprimé la *Philosophie de la Nature* de Delisle de Sales.

sa réponse par M. de Vaines; pardonnez-moi mes importunités et mes inquiétudes.

9677. — A M. L'ABBÉ DU VERNET.

Ferney, février.

Ceux qui vous ont dit, monsieur l'abbé, qu'en 1744 et 1745 je fus courtisan¹ ont avancé une triste vérité. Je le fus; je m'en corrigeai en 1746, et je m'en repentis en 1747. De tout le temps que j'ai perdu en ma vie, c'est sans doute celui-là que je regrette le plus. Ce ne fut pas le temps de ma gloire, si j'en eus jamais. J'élevai pourtant, dans le cours de l'année 1745, un *Temple à la gloire*². C'était un ouvrage de commande, comme M. le maréchal de Richelieu et M. le duc de La Vallière peuvent le dire. Le public ne trouva point agréable l'architecture de ce temple; je ne la trouvai pas moi-même trop bonne. Piron y logea des rats; j'aurais pu le loger lui-même dans la caverne de l'Envie, que j'avais placée à l'entrée du temple de la Gloire. Mes amis m'ont toujours assuré que, dans la seule bonne pièce que nous ayons de lui, il m'avait fait jouer un rôle fort ridicule. J'aurais bien pu le lui rendre; j'étais aussi malin que lui, mais j'étais plus occupé. Il a passé sa vie à boire, à chanter, à dire des bons mots, à faire des priapées, et à ne rien faire de bien utile. Le temps et les talents, quand on en a, doivent, ce me semble, être mieux employés. On en meurt plus content.

9678. — A M. DE LA HARPE.

1^{er} mars.

Mon cher ami, je vois bien que la destinée a ordonné que vous me succéderiez; cependant je vous aurais encore mieux aimé pour mon confrère que pour mon successeur. Vous vivez dans un singulier temps, et parmi d'étonnants contrastes. La raison d'un côté, le fanatisme absurde de l'autre; des lauriers à droite, des bûchers à gauche; d'un côté le temple de la gloire, et de l'autre des préparations pour une Saint-Barthélemy; un contrôleur général³ qui a pitié du peuple, et un parlement qui veut l'écraser; une guerre civile dans tous les esprits, des cabales dans

1. Voyez tome XXIII, page 197.

2. Tome IV, page 347.

3. Turgot.

tous les tripots..... *Sauve qui peut!* Pour moi, je ne suis pas encore assez loin.

S'il y a quelque chose d'intéressant, je vous demande en grâce de m'en instruire sous l'enveloppe de M. de Vaines, qui pense comme il faut, et qui vous aime comme il le doit.

9679. — A M. DUPONT (DE NEMOURS) ¹.

1^{er} mars.

Je sais bien, monsieur, que j'ai mal pris mon temps, et que j'ai excédé de mes lettres et de mes requêtes un ministre qui a des affaires un peu plus importantes que celles du pays de Gex. J'ai eu avec vous la même indiscrétion. Je vous ai demandé si vous n'aviez rien dans vos papiers concernant l'abominable servitude des corvées.

Je vous demande aujourd'hui une autre grâce : je viens de recevoir un mémoire à consulter sur *l'existence actuelle des six corps et la conservation de leurs privilèges*, signé de La Croix, avocat à Paris, chez Simon, imprimeur du parlement.

C'est donc un procès qu'on intente au père du peuple et au restaurateur de la France par-devant le parlement, chez Simon. Voilà ce grand homme bien payé d'avoir fait revenir Messieurs! J'ai assez d'amis et de parents dans le parlement de passade² qu'on a sacrifié, pour vous assurer qu'ils n'auraient jamais fait une pareille démarche.

Ce mémoire, signé La Croix, me paraît aussi insidieux qu'injuste. L'auteur suppose qu'il répond à M. le président Bigot de Sainte-Croix. Je suis trop Suisse pour savoir qui était M. le président Bigot. Je n'avais jamais entendu parler de son mémoire sur la liberté de fabriquer et de vendre.

Mais ce que l'avocat La Croix cite de M. Bigot de Sainte-Croix me donne grande envie de voir son livre. Si vous l'aviez, oserai-je vous supplier de me le faire lire? et cela, monsieur, sans préjudice de la grâce que je vous demande de me renvoyer les ordres de monsieur le contrôleur général en marge du mémoire de nos états que je lui ai adressé pour le pays de Gex. Je l'avais supplié de me faire réponse par vous; il n'en a rien fait, et je lui pardonne. Votre, etc.

Le vieux Malade de Ferney.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Le parlement Maupeou.

9680. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET ¹.1^{er} mars 1776.

Nos lettres se croisent, mon illustre ami. Je reçois la vôtre du 23. Tout ce que vous dites sur les apédeutes² tenant la cour d'ignorance et de fanatisme est très-vrai.

Le grand ministre que ces marauds-là détestent doit bien se repentir de les avoir tirés de leurs cachots pour les faire rasseoir sur les fleurs de lis, lesquelles leur siéraient bien mieux sur les épaules que sous leur derrière. Ce sont eux qui ont fait agir le Châtelet contre Delisle ; c'est la faction des Clément qui a déclaré cet ex-oratorien criminel de lèse-majesté divine et humaine. Ils se sont réunis avec le frénétique inventeur des billets de confession³, et lorsqu'une dame de la plus haute considération a voulu adoucir ce capelan, il lui a répondu : *Madame, nous en tenons un, par la grâce de Dieu; il faut qu'il serve d'exemple aux autres.*

Jam proximus ardet

Ucalegon ⁴.

Vous voyez comment ce putassier de Seguier en a usé avec l'homme respectable qui devrait être à sa place dans l'Académie.

L'affaire de Panckoucke est cent fois plus pressante, et sera cent fois plus affreuse. Je prends mes mesures pour n'être point obligé de m'en mêler ; mais je suis indigné contre Panckoucke et sa sœur, qui ne me font point de réponse ; il m'en faut une, et très-positive, et très-détaillée. Il faut que Panckoucke renvoie à Genève les poisons qu'il y a achetés. S'il en garde un seul dans sa boutique, il sera infailliblement empoisonné, comme Locuste le fut dans son laboratoire. Cela va faire un vacarme abominable. Cramer est heureux ; il a gagné quatre cent mille francs avec mon seul nom, tandis que les gredins de la littérature pensent que j'ai vendu mes ouvrages à Cramer. Ce Genevois dans Genève *fruitur diis iratis* ⁵. Mais je ne veux pas être la victime de son bonheur. Je ne veux l'être de personne, et il n'y a point

1. *Œuvres de Condorcet*, tome I^{er} ; Paris, 1847.

2. L'ancien parlement rétabli.

3. Christophe de Beaumont, archevêque de Paris.

4. Virgile, *Æneid.*, II.5. Juvénal, parlant de Marius, dit (I, 49) : *Exul ab octava Marius bibit et fruitur diis iratis.*

d'extrémité où je ne me porte, plutôt que de souffrir qu'on vende sous mon nom des infamies auxquelles je n'ai nulle part, et dont tous les auteurs sont connus. Je saurai quitter la ville que j'ai bâtie, et les jardins que j'ai plantés. Je saurai mourir ailleurs ; mais que Panckoucke ne me regarde pas comme un homme qu'on puisse offenser impunément.

Je vous ouvre mon cœur, mon illustre ami ; il est navré de douleur.

Je viens de lire un mémoire à consulter sur l'*existence actuelle des six corps, et la conservation de leurs privilèges*, signé La Croix, avocat. Voilà donc un procès qu'on intente à M. Turgot devant les chambres assemblées ! Ce factum paraît une réponse à un M. le président Bigot de Sainte-Croix. Si vous aviez le mémoire de M. Bigot, seriez-vous assez bon pour me le faire tenir contre-signé *Turgot* ? Mais surtout je vous supplie de mettre dans votre paquet la feuille que M. Seguier vous a attribuée¹.

M. de Vaines me ferait tenir tout cela bien aisément. Je vais passer quelque temps dans une maison de campagne que j'ai en Suisse, à une lieue de Ferney. La lecture de votre feuille égayera ce petit voyage. Un écrit fait par vous et condamné par Seguier doit être excellent.

Mais au nom de Jésus-Christ, mon sauveur, soyez de notre Académie !

9681. — A M. DE VAINES.

1^{er} mars.

Le vieux malade, monsieur, vous demande bien pardon de vous avoir importuné pour avoir l'édit concernant l'École militaire. Il l'a lu dans un journal ; mais sa grande passion est pour les corvées et pour les maîtrises.

Il vient de lire le factum de maître La Croix, de l'ordre des avocats. Voilà donc M. Turgot qui a un procès en parlement, tandis que le roi en a un autre au sujet des Remontrances. Les voilà tous deux bien payés d'avoir rétabli leurs juges² ! Tous deux doivent être charmés de la reconnaissance qu'on leur témoigne.

Ce factum de maître La Croix paraît très-insidieux ; il écarte toujours avec adresse le fond de la question, et le principal objet de M. Turgot, qui est le soulagement du peuple. Il est bien clair

1. Sur l'Abolition des corvées, dont Condorcet était en effet l'auteur.

2. Turgot n'a eu aucune part à ce rétablissement.

que toutes ces maltrises et toutes ces jurandes n'ont été inventées que pour tirer de l'argent des pauvres ouvriers, pour enrichir des traitants, et pour écraser la nation. Voilà la première fois qu'on a vu un roi prendre le parti de son peuple contre *Messieurs*.

C'est le mémoire de M. Bigot, imprimé, dit-on, il y a cinq ou six mois, que j'ai une extrême impatience de lire. C'est contre ce M. Bigot que ce maître La Croix présente requête au parlement. Heureusement M. Bigot, qui était président de je ne sais où¹, est mort ; mais le corps du délit existe.

J'ose vous supplier, monsieur, de vouloir bien m'envoyer ce corps du délit. Je suis curieux de voir comment on a eu l'insolence de soutenir qu'un homme pourrait, à toute force, raccommoder des souliers ou recoudre des culottes sans avoir payé cent écus aux maîtres jurés.

En un mot, monsieur, j'implore vos bontés pour être instruit de tout ce qui se passe dans ce procès de *Messieurs* contre le roi et son peuple ; mais je ne veux pas abuser de votre temps, il est trop précieux. Je vous demande simplement d'ordonner qu'on m'envoie tout. Il faut avoir pitié d'un vieux solitaire.

J'apprends que les prêtres se joignent à *Messieurs* : Dieu soit béni !

Vous ne sauriez croire combien mon cœur est pénétré de reconnaissance pour vous.

9682. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Ferney, 3 mars.

L'apôtre prétendu de la tolérance pourrait bien en être le martyr. Il sait très-bien que la cabale du fanatisme est plus animée et plus dangereuse que la cabale contre M. Turgot.

Le vieil apôtre est obligé, dans le moment présent, d'aller faire un petit voyage en Allemagne pour des affaires indispensables ; mais, en quelque endroit qu'il soit, il prendra un intérêt bien vif à M. Delisle, auquel il conseille de ne jamais exposer sa personne. L'effervescence est trop violente, on n'est que trop bien informé des résolutions prises par des assassins en robe noire, les uns tonsus, les autres en bonnet carré. Tout cela est affreux, mais très-digne d'une nation qui n'a encore assassiné que trois de ses rois, qui n'a fait qu'une grande Saint-Barthélemy

1. Bigot avait été intendant du Canada ; voyez la note, tome XLII, page 291.

mais qui en a fait mille petites en détail. Les ministres, tout sages et tout éclairés qu'ils sont, ne pourraient s'opposer aux barbares que les persécuteurs méditent.

On embrasse tendrement le seigneur de Franconville¹.

9683. — A M. CHRISTIN.

5 mars.

Mon cher ami, voici bien d'autres nouvelles. Vous connaissez ce petit livre qui en vaut bien un plus gros, cet examen sage et savant, ce code plein d'humanité, intitulé *les Inconvénients des Droits féodaux*². Nous le regardions, vous et moi, comme un préliminaire de la justice que le roi pouvait rendre à ses sujets les plus utiles. Nous attendions en conséquence le moment de présenter un mémoire à M. Turgot et à M. de Malesherbes. Je vous attendais à Pâques pour y travailler avec vous. La cour de parlement, garnie de pairs, vient de faire brûler par son bourreau, au pied de son grand escalier, cet excellent ouvrage des *Inconvénients des Droits féodaux*. Les princes du sang ont donné leur voix pour le proscrire. Je suis pétrifié d'étonnement et de douleur. Il faut absolument que nous mangions l'agneau pascal ensemble. Il faut que vous veniez le plus tôt qu'il vous sera possible, et que la dernière action de ma vie soit de m'unir à vous pour secourir des opprimés.

N. B. Le clergé, réuni avec le parlement, a laissé, par sa dernière assemblée, quatre-vingts ouvrages à brûler par ces Messieurs, et quatre-vingts auteurs à être jetés dans les mêmes flammes.

9684. — DE M. LE MARQUIS DE CONDORCET³.

Ce jeudi, 1776.

J'ai reçu toutes vos lettres jusqu'à celle du 4^{or} mars, mon cher et illustre maître. Ne soyez pas en colère contre M^{me} Suard, elle vous aime autant qu'elle vous admire. Elle s'occupe de vos inquiétudes avec l'intérêt le plus touchant. Mais avant que de vous répondre, elle a voulu savoir quelque chose de positif sur l'objet de vos inquiétudes.

L'affaire de M. Delisle⁴ se civilise. Le parlement s'en est saisi sur l'appel

1. C'était à Franconville que s'était réfugié Delisle de Sales; voyez lettre 9648.

2. Voyez la lettre 9689.

3. *Œuvres de Condorcet*, tome I^{er}; Paris, 1847.

4. Delisle de Sales, décrété de prise de corps par le Châtelet pour sa *Philosophie de la Nature*

de M. Delisle. Il a converti le décret de prise de corps en assigné pour être ouï, et tout ira doucement. C'est un dédale d'intrigues et de contre-intrigues dont il est impossible de confier le secret au baron Rigoley¹, mais qui vous ferait rire à pleurer.

Quant à l'auto-da-fé², il est suspendu. On a écrit à monsieur le procureur général de se conformer à l'édit de rétablissement, et de ne souffrir aucune dénonciation qu'elle ne lui fût remise, de n'en faire lui-même aucune sans en avoir prévenu le ministère. Je tâcherai d'avoir ces *Inconvénients des Droits féodaux*³, et de vous les envoyer; vous serez surpris, en lisant ce livre, des qualifications que Segulier lui a données. Ce Segulier est un des plus vils coquins que nous ayons à Paris. Il ressemble au Wasp de l'*Écosaise*, qui ne mordait que par instinct de bassesse.

Adieu, soyez tranquille et comptez sur vos amis.

9685. — A M. DE VAINES.

A Ferney, ce 6 mars.

Il est clair que c'est faire brûler par le bourreau les édits du roi que de faire brûler cette brochure intitulée *les Inconvénients des Droits féodaux*; cette brochure ne contient, à ce qu'il me paraît, que les principes de M. Turgot, l'abolissement des corvées, le soulagement du peuple, et le bien de l'État. Je ne sais comment tout ceci tournera, mais je vois de loin des serpents qui mordent le sein qui les a réchauffés.

Permettez-moi de recommander à vos bontés cette lettre pour votre ami M. le marquis de Condorcet.

9686. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET⁴.

6 mars 1776.

Mon illustre ami, vous voyez que les monstres noirs mordent hardiment le sein qui les a réchauffés. Notre Rosny a contribué à les rétablir, et ils veulent le perdre, cela est dans l'ordre. Ils viennent de faire brûler par leur bourreau le livre le plus sage et le plus patriotique que j'aie jamais lu⁵, sur les corvées, sur

1. Rigoley d'Ogny, intendant des postes; voyez une lettre de Condorcet de juin 1776.

2. Du livre de Delisle de Sales.

3. Par M. de Boncerf, caché sous le nom de Francalleu.

4. *Œuvres de Condorcet*, tome 1^{er}; Paris, 1847.

5. *Les Inconvénients des Droits féodaux*, par M. de Boncerf, premier commis de Turgot. M. de Boncerf avait été décrété de prise de corps; mais le roi défendit au parlement de donner suite à cette affaire.

toutes les oppressions que le peuple souffre et que notre grand homme veut détruire; ils pourront brûler leur barbe en brûlant cet ouvrage. Il faut espérer qu'ils en feront tant qu'ils obligeront la main qui les a tirés de l'abîme à les y laisser retomber.

En attendant il n'y a sorte d'horreur que la secte des convulsionnaires ne prépare. Il faut que Panckoucke ait perdu le sens commun s'il ne renvoie pas sur-le-champ l'infâme édition qui va le perdre. Je conçois encore moins le silence de sa sœur; il y a dans tout cela un esprit de vertige. Je suis très-instruit, et je leur prédis malheur. Je souffre de leurs peines et des miennes.

Envoyez-moi, je vous prie, par M. de Vaines, la feuille que vous savez ¹.

9687. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 mars.

Mon cher ange, je n'ai envoyé *Sésostris* ² qu'à vous, parce que vous êtes l'homme de France qui connaissez le mieux la cour d'Égypte, et qui jugez le mieux des vers égyptiens.

Si donc vous trouvez que cette petite plaisanterie peut passer des bords du Nil à ceux de la Seine, je la mets sous votre protection. Vous n'êtes pas hors de portée de la faire parvenir à M. de Maurepas, qui probablement ne me traitera pas cette fois-ci comme un crocodile; et, entre nous, je ne serais pas fâché que Sésostris ³ eût quelque bonne opinion de moi. J'en aurais d'autant plus de besoin que les mêmes barbares qui persécutent si violemment l'ex-oratorien Delisle de Sales ont juré de m'en faire autant.

Une maudite édition faite, non-seulement sans moi, mais malgré moi, à Genève, par Gabriel Cramer et par un nommé Bardin ⁴, ne donne que trop beau jeu aux persécuteurs. J'apprends que Panckoucke s'est chargé de cette édition très-criminelle, en quarante volumes ⁵. Je n'ai su cette manigance que quand elle a été faite, et je ne puis y remédier.

Je demeure, il est vrai, à une lieue de Genève; mais je n'irai certainement pas intenter un procès dans Genève à un Genevois.

1. Sur l'Abolition des corvées.

2. Tome X, page 68.

3. Louis XVI.

4. Il en est déjà parlé dans la lettre 9641.

5. Voyez la note sur la lettre 9513.

Je sais toutes les atrocités qu'on prépare à Paris. Je me vois de tous côtés entre l'enclume et le marteau, victime de l'avarice d'un libraire, victime d'une faction de fanatiques à Paris, et près de quitter, dans ma quatre-vingt-troisième année, le château et la ville que j'ai bâtis, les jardins et les forêts que j'ai plantés, les manufactures florissantes que j'ai établies, et d'aller mourir ailleurs, loin de toutes mes consolations. Ma situation est étrange. Ce Cramer a gagné plus de quatre cent mille francs à imprimer mes ouvrages depuis vingt ans. Il finit par une édition dans laquelle il glisse des ouvrages beaucoup plus dangereux que ceux de Spinoza et de Vanini, des ouvrages qu'il sait n'être pas de moi ; et je ne puis faire éclater mes plaintes, parce que personne ne croira jamais qu'on ait fait une telle entreprise à une lieue de chez moi, sans que je m'en sois mêlé. Cramer n'a point mis son nom en tête de l'ouvrage, et à peine a-t-il vendu cette édition à Panckoucke qu'il a quitté sur-le-champ la librairie, et vit dans une très-belle maison de campagne qu'il vient d'acheter chèrement. Je ne sais pas encore quel parti je prendrai ; mais il est clair que je n'en puis prendre un que fort triste. Pour la faction des Clément et des Pasquier, je sais bien quel parti elle prendra. Il y a soixante ans que je vis dans l'oppression : il faut mourir comme on a vécu ; mais aussi je mourrai en adorant mon cher ange.

Il y a trois mois que M^{me} de Saint-Julien ne m'a écrit. Je puis envoyer à M. de Sartines le rogon¹ dont je vous ai parlé ; il s'en amusera peut-être, d'autant plus qu'il y est un peu question de la compagnie des Indes², dont il s'est mêlé avant qu'il fût ministre. Mon idée est donc de lui en envoyer un exemplaire pour lui, et un pour vous. Je crois d'ailleurs M^{me} de Saint-Julien si occupée de son procès qu'elle ne se souciera guère des affaires des Indes et de la Chine. Au reste, cette bagatelle ne me fait plus aucun plaisir depuis qu'elle est imprimée. Toutes les éditions me sont odieuses depuis l'aventure de Cramer.

J'attends avec bien de l'impatience l'événement de la querelle entre M. Turgot et le parlement. Je vous avoue que je suis entièrement pour M. Turgot, parce que ses vues sont humaines et patriotiques. Il est réellement père du peuple, et le parlement

1. On voit par la lettre 9707 qu'il s'agit ici des *Lettres chinoises, indiennes, tartares*.

2. Voltaire veut parler des ix^e, x^e et xi^e *Lettres chinoises*, etc. ; voyez tome XXIX, page 479 ; mais c'est tout au plus s'il y est un peu question de la compagnie des Indes.

veut le paraître. Je dois à ce ministre la liberté et le bonheur de la petite patrie que je me suis faite ; il sera bien douloureux de la quitter.

9688. — DE M. SUARD ¹.

Paris, le 6 mars.

Je vous conjure, monsieur, d'être bien tranquille sur l'édition de Bardin; elle ne se vend point ici; Panckoucke n'a garde de se charger d'un pareil effet, et personne ne songe à vous attaquer. Le fanatisme, tout féroce qu'il est, craint encore un peu le ridicule, et il faut craindre de l'aviser du mal qu'il pourrait faire; je vous parle d'après de bons avis. J'ai vu quelques-uns de Messieurs; ils ne sont pas de la *majorité*, mais ils voient bien et pensent encore mieux.

Il est vrai que nous sommes dans un moment orageux; *sed tua navis in alto est*; c'est aux petites barques à se garer de la tempête.

La barque de ce malheureux Delisle a essayé une rude bourrasque, mais l'orage se calme. Le parlement a converti hier le décret de prise de corps en un assigné pour être ouï, et c'est l'illustre M. Pasquier qui a signé l'arrêt. On croit qu'on ne donnera pas de suite à cette affaire.

Il serait bien temps de faire une loi qui fixât la juridiction à laquelle doit appartenir la censure des livres. Il est bien barbare qu'un citoyen à qui l'autorité, sous une certaine forme, a permis de publier un livre, puisse être attaqué par la même autorité, sous une autre forme, pour avoir publié ce livre. Le chancelier ou le parlement nomme les censeurs des livres; à la bonne heure. Mais que le citoyen qui s'est soumis à toutes les conditions que lui impose la loi ne puisse être inquiété ni dans sa personne ni dans ses biens. C'est une contradiction abominable qui n'existe qu'en France, qui choque toutes les notions de justice et d'humanité, et contre laquelle il faudrait crier bien haut et longtemps, car les cris des honnêtes gens ont encore plus d'influence qu'on ne croit, même sur les fripons. Le public s'éclaire; il ne lui manque que de connaître sa force pour renverser bien des tyrannies. C'est ce que voient très-bien et ce que redoutent les oppresseurs, grands et petits, qui font la guerre à la raison et à la philosophie.

Préchez et protégez toujours l'une et l'autre; elles vous doivent la plus grande partie des progrès qu'elles ont faits en France, et c'est un service immortel rendu à l'humanité. Jamais l'éloquence et la poésie n'ont exercé un plus beau ministère que dans vos ouvrages.

Recevez l'hommage de mon admiration, de ma reconnaissance et de mon respectueux attachement.

SUARD.

1. *Mémoires et Correspondances historiques et littéraires*, publiés par M. Ch. Nisard; 1838, page 178.

9689. — A M. DE BONCERF¹.

8 mars.

J'avais lu, monsieur, l'excellent ouvrage dont vous me faites l'honneur de me parler, et toute ma peine était d'ignorer le nom de l'estimable patriote que je devais remercier. Il me paraissait que les vues de l'auteur ne pouvaient que contribuer au bonheur du peuple et à la gloire du roi ; j'en étais d'autant plus persuadé qu'elles sont entièrement conformes aux projets et à la conduite du meilleur ministre que la France ait jamais eu à la tête des finances. Ce grand ministre venait même d'abolir les corvées dans le petit pays dont j'ai fait ma patrie depuis plus de vingt années. Non-seulement nos cultivateurs étaient délivrés de cet horrible esclavage, mais nous venions d'obtenir la franchise du sel, du tabac, et de l'impôt sur toutes les denrées, moyennant une somme modique : toutes nos communautés chantaient des *Te Deum* ; enfin j'espérais mourir, à mon âge de près de quatre-vingt-trois ans, en bénissant le roi et M. Turgot.

Vous m'apprenez, monsieur, que je me suis trompé, que l'idée de faire du bien aux hommes est absurde et criminelle, et que vous avez été justement puni de penser comme M. Turgot et comme le roi. Je n'ai plus qu'à me repentir de vous avoir cru ; et il faut qu'au lieu de mourir en paix mes cheveux blancs descendent au tombeau avec amertume, comme dit l'autre².

Cependant j'ai bien peur de mourir dans l'impénitence finale, c'est-à-dire plein d'estime et de reconnaissance pour vous ; je pourrai même mourir martyr de votre hérésie. En ce cas, je me recommande à vos prières, et je vous supplie de me regarder comme un de vos fidèles³.

1. Pierre-François Boncerf, né à Chasaulx en Franche-Comté vers 1745, avocat à Besançon, puis commis dans les bureaux du contrôle général des finances, avait publié, sous le nom de Francalleu, un écrit intitulé *les Inconvénients des Droits féodaux*, qui fut brûlé par arrêt du parlement le 23 février. L'auteur avait été décrété de prise de corps ; mais le roi fit défendre au parlement de donner suite à cette affaire. Devenu officier municipal à Paris, au commencement de la Révolution, il fut chargé d'installer le tribunal civil ; et on remarqua que cette installation se fit dans le même local où le parlement avait condamné le livre sur les droits féodaux. Boncerf est mort en 1794.

2. Voyez la note, page 300.

3. Cette lettre est dans la *Correspondance de Grimm*. Voyez l'édition Tournoux, tome XI, page 369.

9690. — A M. MARMONTEL.

8 mars.

Mon très-cher confrère, mon ancien et véritable ami, vous ornez de belles fleurs mon tombeau ; je n'ai jamais été si malade, mais aussi je n'ai jamais été si consolé ni si sensiblement touché qu'en lisant vos beaux vers récités à l'Académie¹. Quand nos Fréron, nos Clément, nos Sabatier, s'acharnent sur les restes de votre ami, vous embaumez ces restes, et vous les préservez de la dent de ces monstres. Il n'y a point de mort plus heureux que moi.

Conservez-moi, mon cher ami, une partie de ces sentiments tant que vous vivrez. Je suis si bien mort que je ne savais pas que M^{lle} Clairon fût à Paris. Je vous trouve bien heureux l'un et l'autre de vous être rapprochés ; vous êtes faits l'un pour l'autre. Son mérite est encore au-dessus de ses talents. Si j'existais, je voudrais bien me trouver en tiers avec vous. La littérature et un cœur noble sont le véritable charme de la société.

J'entends dire que dans Paris tout est faction, frivolité et méchanceté. Heureux les honnêtes gens qui aiment les arts et qui s'éloignent du tumulte !

Il faut espérer que Sésostri² dissipera toutes ces cabales affreuses qui persécutent l'innocence et la vertu. Ce sage Égyptien doit écarter les crocodiles. J'apprends que vous en avez un très-grand nombre sur les bords de la Seine ; mais vous ne vivez qu'avec vos pareils, qui sont les cygnes de Mantoue.

M^{me} Denis a eu une maladie de six mois, et n'est pas encore parfaitement rétablie. Nos étés sont délicieux, mais nos hivers sont horribles. Si le canton d'Allemagne³ où M^{lle} Clairon règne est dans un pareil climat, elle a bien fait de le quitter.

Je lui souhaite, comme à vous, des jours heureux.

Je ne demandais autrefois pour moi que des jours tolérables, qui sont très-difficiles à obtenir.

Adieu, mon cher ami ; je vous serre entre mes faibles bras, et ma momie salue très-humblement la figure vivante de M^{lle} Clairon⁴.

1. Le 29 février, jour de la réception de M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, Marmontel avait lu son *Discours en vers sur l'éloquence*.

2. Louis XVI ; voyez tome X, page 68.

3. Le margraviat d'Anspach ; voyez lettre 9541.

4. Il y a, dans Beuchot, à la suite de cette lettre, celle à l'abbé Spallanzani, que nous plaçons un peu plus loin.

9691. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 11 mars.

Sire, l'infatigable Achille sera-t-il toujours pris par le pied ? L'ingénieux et sage Horace souffrira-t-il toujours de cette main qui a écrit de si belles choses ? Vos fréquents accès de goutte alarment ce pauvre vieillard, qui vous dit autrefois qu'il voudrait mourir à vos pieds, et qui vous le dit encore. La saison où nous sommes est bien malsaine ; notre printemps n'est pas celui que les Grecs ont tant chanté ; nous avons cru, nous autres pauvres habitants du septentrion, que nous avions aussi un printemps, parce que les Grecs en avaient un ; mais nous n'avons en effet que des vents, du froid et des orages. Votre Majesté brave tout cela dès qu'elle est quitte de sa goutte ; il n'en est pas de même des octogénaires, qui ne peuvent remuer, et à qui la nature n'a laissé qu'une main pour avoir l'honneur de vous écrire, et un cœur pour regretter le temps où il était auprès de vous.

Puisque Votre Majesté m'ordonne¹ de lui envoyer la correspondance d'un bénédictin avec M. Pauw, je la mets à vos pieds ; j'en retranche un fatras de pièces étrangères qui grossissaient cet inutile volume ; j'y laisse seulement un petit ouvrage de Maxime de Madaure², célèbre païen, ami de saint Augustin, célèbre chrétien. Il me semble que ce Maxime pensait à peu près comme le héros de nos jours, et qu'il avait l'esprit plus conséquent et plus solide que monsieur l'évêque d'Hippone. Le paquet est un peu gros pour partir par la poste, mais Votre Majesté l'ordonne.

Je lui souhaite la santé et la longue vie du maréchal Keit³ ; je lui souhaite un doux repos, qu'il a bien mérité par son activité en tout genre. Je suis au désespoir de mourir loin de lui ; j'ose lui demander, avec autant de respect que de tendresse, la continuation de ses bontés.

9692. — A M. HENNIN.

13 mars.

En vous remerciant, monsieur. Soyez sûr que je vous garderai le secret.

1. Voyez lettre 9605.

2. Voyez tome XXIX, page 451 ; et tome XXV, 459.

3. Milord Maréchal ; voyez lettre 9444.

Vous savez qu'il y avait autrefois un gros chien qui mangeait plus que trois¹. On proposa d'avoir à sa place trois roquets; mais comme les trois ensemble auraient mangé autant que lui, on fut obligé de garder le gros chien.

Nos états ne savent que faire ni que dire. Je voudrais qu'ils vous donnassent leurs pleins pouvoirs, et que vous voulussiez bien les accepter : nos affaires iraient plus vite et mieux. Tout change dans ce petit pays-ci, comme tout va changer en France. Le roi a ordonné au parlement d'enregistrer; et, sur ce que ce corps auguste lui disait que la noblesse serait dégradée si elle souffrait que ses fermiers donnassent quelques petites contributions pour épargner les corvées aux cultivateurs, Sa Majesté a répondu² qu'elle payait elle-même cette contribution dans ses domaines, et qu'elle ne se croyait point dégradée.

Malgré cette réponse, digne de Titus et de Marc-Aurèle, *Messieurs* font d'itératives remontrances. Le roi sera ferme, et le bien de la nation sera opéré.

Il a fort désapprouvé l'arrêt étonnant qui a condamné le petit livre de M. Boncerf³, premier commis de M. Turgot, à être brûlé. Il leur a dit qu'il ne souffrirait pas qu'on vexât ainsi ses plus fidèles sujets; qu'il défendait les dénonciations faites par les officiers du corps; qu'elles ne devaient être faites que par son procureur général, après avoir pris ses ordres. Il faut espérer que la sagesse et la bonté de notre jeune monarque feront taire à la fin des voix peut-être un peu trop dangereuses.

Conservez toujours, monsieur, un peu d'amitié pour votre vieux malade, qui vous est bien tendrement dévoué. V.

9693. — A. M. FABRY.

13 mars.

Le vieux malade, monsieur, a encore reçu aujourd'hui des lettres de M. Turgot. Il est fort triste que la santé de M. de Verny ne lui permette pas de venir dîner demain avec M^{me} Denis.

Il s'agira de délibérer s'il faut accepter une diminution sur les trente mille livres, ou une diminution sur l'industrie.

Vous faites surtout le bien de la province en lui procurant une augmentation de bénéfice sur le sel.

1. Voyez page 521.

2. Voyez la lettre 9694.

3. Voyez lettre 9689.

Je vous prie d'apporter la copie des remontrances du parlement de Dijon, avec un état sommaire des charges et des revenus de ce petit pays. Tout va changer ici, comme dans le reste de la France ; et, quelle que soit l'administration du ministère, ce sera toujours dans vous que sera la ressource de notre province, qui vous doit une reconnaissance inaltérable.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le vieux Malade. V.

9694. — A M. AUDIBERT¹.

Vous savez peut-être que le parlement de Paris ayant dit au roi, dans une grande députation, que Sa Majesté dégraderait la noblesse de son royaume en l'invitant de payer les journées de ceux qui travaillent aux chemins de leurs terres, le roi leur a répondu : « J'ai l'honneur d'être gentilhomme aussi : je payerai dans mes domaines la confection des chemins, et je ne me crois pas dégradé pour cela. »

Vous savez peut-être aussi que ce parlement, ayant fait brûler par son bourreau, au pied de son grand escalier, un excellent livre en faveur du peuple, composé par M. de Boncerf, premier commis de M. Turgot, et ayant décrété l'auteur d'ajournement personnel, Sa Majesté leur a ordonné de mettre leur décret à néant, et leur a défendu de dénoncer des livres; elle leur a dit que ces dénonciations n'appartenaient qu'à son procureur général, qui même ne pouvait le faire qu'après avoir pris ses ordres.

Voilà des jugements de Titus et de Marc-Aurèle ; mais *Messieurs* ne sont pas des sénateurs de Rome. Pour M. Turgot, il a tout l'air d'un ancien Romain.

9695. — DE M. HENNIN².

A Genève, le 14 mars 1776.

Vous qui n'êtes étonné de rien, monsieur, le serez peut-être de me voir agent du clergé du pays, auprès de vous, et, qui plus est, agent caché. C'est sous le secret qu'on me prie de vous faire savoir que le clergé a résolu de demander la confection du cadastre, et n'ose le faire, de peur de déplaire aux puissances du pays. Il a de très-bonnes raisons pour proposer ce plan

1. Ce fragment de lettre avait été cousu comme *post-scriptum* à une lettre du 28 février. (G. A.)

2. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*; Paris, 1825.

si équitable, si naturel. Il est persuadé que dans ce moment-ci, où chacun va vouloir cacher sa fortune, c'est le seul moyen d'empêcher que le pauvre ne porte tout le faix de l'impôt. Je ne doute pas que le ministre ne vît avec plaisir vos petits états demander comme une grâce au roi de faire cette opération. Quelqu'un à qui j'en ai parlé m'a fait une grande dissertation pour me prouver que le pays perdrait à faire connaître sa vraie valeur. Je suis convaincu qu'il n'y a que ce quelqu'un qui y perdrait. Le clergé a été fort unanime pour le bien, et *intra privatos parietes*, il s'est dit des choses curieuses, comme entre autres qu'on lève 25,000 livres de vingtièmes, et que le roi n'en touche guère plus de cinq. Vous saurez qu'on a engagé l'adjudicataire du sel à donner 2,000 livres de plus à la province, si personne n'avait rien dit. Autant de pris sur le peuple.

Il a été agité une grande question, savoir si les dîmes sont réputées fonds, et on a décidé que si elles étaient mises au rang des fonds on payerait.

On a prescrit aux députés de demander les comptes des dettes de la province, de ses biens, de ses recettes annuelles, et d'aviser aux moyens de s'acquitter le plus tôt possible de ce fardeau, en y employant le produit du sel, qui doit aller à 40,000 livres par mille quintaux.

Je n'ai pas besoin, monsieur, de vous prier de tirer parti de ces avis, et d'éviter de faire connaître de qui vous les tenez. Comme je n'ai aucune voix dans votre chapitre, on serait peut-être fâché que je m'en mêlasse; cependant, quand il s'agit de faire le bien de dix mille Français, je ne sais pas où est la loi qui ordonne à un Français de se taire.

Avez-vous nouvelle que M. d'Angeviller soit entré au conseil ?

Recevez mes hommages et l'assurance de mon dévouement.

9696. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 14 mars.

Un officier du régiment de Deux-Ponts, nommé M. de Crassy, mon voisin et mon ami, a mandé, monsieur, que j'avais grand tort; que vous m'aviez favorisé de trois lettres, et que vous n'aviez reçu de moi aucune réponse. Je vous jure que depuis le mois que les Welches appellent *août*, je n'ai pas entendu parler de vous. Il faudrait que je fusse mort pour être indifférent. Il est vrai que je ne suis guère en vie, et qu'on peut même, dans sa quatre-vingt-troisième année, n'être pas fort exact à écrire, quand on est accablé de maladies comme je le suis; mais, malgré mon triste état, ne croyez pas que je vous eusse oublié un moment. J'avais au contraire un besoin extrême de vos lettres; elles auraient fait ma consolation. Il n'y a que votre présence qui aurait pu me plaire davantage¹.

1. Voyez une lettre au chevalier de Lisle du 25 mars.

9697. — A. M. VASSELIER.

Ferney, 15 mars.

Je suis enchanté des édits sur les corvées et sur les maîtrises. On a eu bien raison de nommer le lit de justice *le lit de bienfaisance*; il faut encore le nommer *le lit de l'éloquence* digne d'un bon roi. Lorsque maître Seguier lui dit qu'il était à craindre que le peuple ne se révoltât, parce qu'on lui ôtait le plaisir des corvées et qu'on le délivrait de l'excessif impôt des maîtrises, le roi se mit à sourire, mais d'un sourire très-dédaigneux. Le siècle d'or vient après un siècle de fer.

9698. — A. M. D'ALEMBERT.

16 mars.

Mon cher philosophe, il me paraît démontré par convenance, plus justice, moins bavarderie et ennui, plus intérêt du corps, divisé par véritable esprit et véritable éloquence, qu'il faut absolument que M. de Condorcet soit des nôtres, sans quoi notre Académie sera un jour aussi méprisée que la Sorbonne. Nous avons été si touchés sur notre frontière de Suisse des remontrances de votre parlement de Paris que nous en avons fait aussi dans notre province. Je vous les envoie¹. Ces pauvretés amusent un moment; mais moi, je vous relis toujours, et je vous aime de même. V.

Je reçois dans ce moment une lettre de votre digne ami M. de Condorcet, du 10 mars. Voici le siècle de Marc-Aurèle, ou je suis bien trompé.

Mais que dites-vous de *Messieurs*?

9699. — A. M. LE MARQUIS DE CONDORCET².

16 mars 1776.

Vraiment, mon éloquent philosophe, vous aviez grand tort de ne me pas envoyer le chef-d'œuvre qui commence par *Bénissons le ministre bienfaisant*³, accompagné de la comédie de *l'Esprit de contradiction*, relativement à l'édit de Henri III.

1. *Remontrances du pays de Gex*; voyez tome XXX, page 341.

2. *Œuvres de Condorcet*, tome I^{er}; Paris, 1847.

3. *Sur l'Abolition des corvées*.

Il me fallait un tel ouvrage pour me réveiller de l'assoupissement où certains discours académiques venaient de me jeter. Je vous répète que si vous ne me faites pas l'honneur d'être des nôtres cette fois-ci, je m'en vais passer le reste de ma jeunesse à l'Académie de Berlin ou à celle de Pétersbourg. Il faut que M. d'Alembert et vos autres amis remuent le ciel et la terre pour faire écarter les hommes médiocres.

On me mande que ces messieurs ont fait de belles remontrances, *parfaitement bien reçues*, et qu'ils en vont faire d'itératives.

Nous en avons fait aussi dans notre petit pays. Vous n'y trouverez que la simplicité helvétique, et vous nous pardonnerez la liberté grande.

Je remercie du fond de mon cœur M. et M^{me} Suard, mais j'opère toujours mon salut avec crainte et tremblement ¹.

Je reçois dans ce moment votre lettre du 10 mars ². Voici le siècle de Marc-Aurèle.

Je prends la liberté de dire à son ministre que Messieurs ne sont pas tout à fait le sénat romain.

M^{me} Denis est enchantée de votre style et de votre intrépidité. Continuez et rendez ces gens-là bien ridicules et bien méprisables, jusqu'à ce qu'on les renvoie aux gémonies dont on les a tirés.

Ces Welches de Parisiens aiment tendrement leurs rois; ils n'en ont encore assassiné que trois, et n'ont condamné au bannissement perpétuel que Charles VII.

9700. — A M. DUPONT (DE NEMOURS) ³.

16 mars.

Je suis pénétré de vos bontés, monsieur. Nos états envoient à monsieur le contrôleur général un nouveau témoignage de leur respectueuse reconnaissance, accompagné de quelques supplications. Vous êtes prié de vouloir bien faire parvenir sa réponse en marge, selon votre louable coutume.

Puisque votre parlement fait des représentations si belles, si patriotiques et si itératives, notre chétive province en fait aussi. Je vous les envoie, en cas que vous ayez le temps de vous amu-

1. Relativement à l'édition de ses œuvres en quarante volumes.

2. Elle manque.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

ser. Elles sont d'un jeune homme qui est rempli pour vous de la plus grande estime et d'un attachement véritable, ainsi que le vieux malade.

9701. — A M. DE VAINES.

16 mars.

Votre amitié et votre indulgence, monsieur, veulent bien, malgré toutes vos occupations, me demander deux pages. J'ai l'honneur de vous en envoyer quatre; elles sont écrites par toute une province; je ne suis que le secrétaire. Votre parlement nous donne l'exemple des remontrances; mais nous le suivons sans crainte de nous égarer sur les traces de cet auguste corps, toujours impartial et toujours infallible.

9702. — A M. DE VAINES.

Ferney, le 17 mars.

Voici, monsieur, ce *Sésostris*¹, qui est un peu moins incorrect que la copie qui court dans Paris. Je ne sais si *Messieurs* feront brûler ce petit ouvrage, et si la brochure excommuniera l'auteur comme hérétique sentant l'hérésie. On prétend que *Messieurs*, dans leurs remontrances, ont dit qu'ils ne doutaient pas que les bontés et l'humanité de Sésostris ne l'engageassent à maintenir les corvées, et à faire travailler les gens loin de chez eux, sans leur donner ni à manger ni à boire. Mais le roi d'Égypte leur aura répondu, sans doute, que ses ancêtres donnaient du pain et des ognons à ceux qui bâtissaient des pyramides. J'ai surtout la plus grande espérance dans la vertu persévérante de M. Turgot. Je maintiendrai toujours, malgré la Sorbonne et *Messieurs*, que le ministre qui protège le peuple et qui inspire à Pharaon l'esprit de sagesse et d'économie vaut beaucoup mieux que le ministre² des sept vaches maigres et des sept vaches grasses, qui ne fit manger du pain au peuple qu'en le rendant esclave.

Je suis très-fâché, monsieur, d'être trop vieux pour voir encore un an ou deux de ce Sésostris dont vous êtes le lecteur; j'attends avec impatience ces édits enregistrés ou non enregistrés. Ceux que j'ai lus jusqu'à présent me paraissent tout à fait

1. Tome X, page 68.

2. Joseph; voyez la *Genèse*, chap. xli, v. 27; et xlvii, 19.

dans le goût chinois. Ils encouragent à la vertu, et ils promettent le bonheur : ces deux choses sont de votre ressort.

Voilà beaucoup de *Sésostris* qui se mettent sous votre protection.

9703. — A M. ***.

Ferney, 17 mars 1776.

Des nouvellistes de Paris, qui disent toujours vrai, comme chacun sait, ont fait courir le bruit, monsieur, que j'étais mort, et ils ne se sont guère trompés. J'ai été très-malade. C'est la raison qui m'a empêché de répondre plus tôt à votre lettre ingénieuse. Je vous remercie de cette lettre et du poème qui y était joint. J'ai trouvé dans l'une et dans l'autre de l'esprit et du sentiment. Vous vous attendrissez sur les maux de l'espèce animale, qui sont presque aussi grands que ceux de l'espèce humaine. Continuez, monsieur, à cultiver les beaux-arts et la littérature. Les gens de lettres bons et sensibles, qui ne connaissent ni l'envie ni les cabales, me paraissent l'élite de ce monde ; je me flatte que vous êtes de ce genre, et je vous en félicite.

J'ai l'honneur d'être, etc.

9704. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

17 mars.

Mon respectable philosophe, je n'ai pu vous féliciter, vous et M. Delisle, aussitôt que je l'aurais voulu. Je savais bien que M. d'Argental ne serait pas inutile à M. de Sales ; il a été autrefois conseiller au parlement, il y a des amis, il déteste la persécution, et chérit la philosophie. Il me paraît qu'on ne persécute, dans le moment présent, que M. Turgot. Celui-là se tirera d'affaire fort aisément ; il a du génie et de la vertu ; son maître paraît digne d'avoir un tel ministre ; et je ne crois pas que *Messieurs* veuillent faire la guerre de la Fronde pour des corvées. Je dois à ce digne ministre la suppression de toutes les gabelles et de tous les commis qui désolaient mon petit pays, moitié français, moitié suisse. J'en souhaite autant aux citoyens de Franconville et de Pontoise, mais ils sont trop près du centre. On a commencé par notre chétive frontière pour faire un essai ; c'est *experimentum in*

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — Cette lettre est adressée à l'auteur d'un *Poème sur l'Épizootie*.

anima vili, mais l'expérience est belle, et est de la vraie philosophie.

Celles que vous faites sur l'électricité m'instruiront beaucoup. Je me suis mêlé d'électriser le tonnerre dans le jardin que je cultive auprès de ma chaumière. Il y a longtemps que je regarde cette électricité comme le feu élémentaire qui est la source de la vie. Je me flatte qu'il n'en sera pas de votre ouvrage comme de celui de l'éducation, que j'ai si vainement attendu. Continuez, philosophez dans votre retraite : votre printemps a été orné de tant de fleurs qu'il faut bien que votre automne porte beaucoup de fruits. Il n'y a plus de jouissance pour moi, qui suis dans l'extrême vieillesse ; mais vous me consolerez, vous me donnerez des idées, si je ne puis en produire.

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'ouvrage de M. Bailly sur l'ancienne astronomie. Il y a des vues bien neuves et bien plausibles ; je souhaite que tout soit aussi vrai qu'ingénieux. Ce livre recule furieusement l'origine du monde, s'il y en a une. Remarquez, en passant, que le petit peuple juif, qui parut si tard, est le seul qui ait parlé d'Adam et de sa famille, absolument inconnu dans le reste du monde entier.

Adieu, monsieur ; conservez-moi vos bontés, et ne m'oubliez pas auprès de M. de Sales, à qui je fais les plus sincères et les plus tendres compliments.

9705. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 19 mars.

Il est vrai, comme vous le dites ¹, que les chrétiens ont été les plagiaires grossiers des fables qu'on avait inventées avant eux. Je leur pardonne encore *les vierges* en faveur de quelques beaux tableaux que les peintres en ont faits ; mais vous m'avouerez cependant que jamais l'antiquité ni quelque autre nation que ce soit n'a jamais imaginé une absurdité plus atroce et plus blasphématoire que celle de manger son dieu. C'est le dogme le plus révoltant, le plus injurieux à l'Être suprême, le comble de la folie et de la démence. Les gentils, il est vrai, faisaient jouer à leurs dieux des rôles assez ridicules, en leur prêtant toutes les passions et les faiblesses humaines. Les Indiens font incarner trente fois leur *Sommona-Codom*, à la bonne heure ; mais tous ces peuples ne mangeaient point les objets de leur adoration. Il n'aurait été permis qu'aux Égyptiens de dévorer leur dieu Apis. Et c'est ainsi que les chrétiens traitent l'autocrateur de l'univers.

Je vous abandonne, ainsi qu'à l'abbé Pauw, les Chinois, les Indiens et

1. Lettre 9630.

les Tartares. Les nations européennes me donnent tant d'occupation que je ne sors guère, avec mes méditations, de cette partie la plus intéressante de notre globe. Cela n'empêche pas que je n'aie lu avec plaisir les dissertations que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Comment recevrait-on autrement ce qui sort de votre plume ! L'abbé Pauw prétend savoir que l'empereur Kien-long est mort ¹, que son fils gouverne à présent, et que le défunt empereur a exercé d'énormes cruautés envers les jésuites. Peut-être veut-il que je prenne fait et cause contre Kien-long, d'autant plus qu'il sait combien je protège les débris du troupeau de saint Ignace. Mais je demeure neutre, plus occupé d'apprendre si la colonie de Penn continuera de pratiquer ses vertus pacifiques, ou si, tout quakers qu'ils sont, ils voudront défendre leur liberté et combattre pour leurs foyers. Si cela arrive, comme il est apparent, vous serez obligé de convenir qu'il est des cas où la guerre devient nécessaire, puisque les plus humains de tous les peuples la font.

Ammien Marcellin doit être bien près de Ferney, à compter le temps qu'on vous l'a expédié. Nos académiciens conviennent tous que c'est un des auteurs de l'antiquité les plus difficiles à traduire, à cause de son obscurité. Il est sûr que, si d'ailleurs nous ne surpassons pas les anciens en autre chose, du moins écrit-on mieux dans ce siècle qu'à Rome après les douze Césars. La méthode, la clarté, la netteté, règnent dans tous les ouvrages, et l'on ne s'égare pas dans des épisodes, comme les Grecs en avaient l'habitude.

Je n'aime point les auteurs qu'on admire en baillant, fussent-ils même empereurs de la Chine. Mais j'aime ceux qu'on lit et qu'on relit toujours volontiers, comme les ouvrages d'un certain patriarche de Ferney, dont l'antiquité nous fournit quelques-uns de la même trempe.

Il faut, par toutes ces raisons, que vous ne mouriez point, et que, tandis que le parlement, qui radote, vous brûle à Paris ², vous preniez de nouvelles forces pour confondre les tuteurs des rois, et ceux qui empoisonnent les âmes du venin de la superstition. Ce sont les vœux d'un pauvre goutteux qui se réjouit de sa convalescence, jouissant par là du plaisir de vous admirer encore. *Vale.*

FÉDÉRIC.

9706. — A M. DUPONT (DE NEMOURS) ³.

A Ferney, 20 mars.

Me voilà embarqué, monsieur, en qualité de vieux mousse, dans la flotte de monsieur le contrôleur général, qui vogue vers la justice et la félicité, malgré le vent contraire des parlements.

1. Kien-long ne mourut que le 7 février 1799, âgé de quatre-vingt-sept ans passés ; il abdiqua en faveur de son fils en 1796.

2. Le roi de Prusse croyait sans doute Voltaire auteur de l'ouvrage de Boncerf sur les droits féodaux ; voyez lettre 9689.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

Je supplie cet amiral de la flotte de ne pas se rebuter de mes cris, et de s'attendre que je l'importunerai très-souvent.

Je l'importunerai à Pâques, en faveur des sujets du roi qui sont esclaves des moines ; et quels esclaves ! ceux d'Alger sont mieux traités.

Je vous supplie de lui lire mes deux mémoires ci-joints¹, et de m'instruire de sa volonté.

On dit que nous avons deux mille quatre cents minots de sel gris ; cela est-il vrai ? Que vous êtes heureux, monsieur, d'être auprès de ce grand homme, et que je mourrai content !

Votre, etc.

Le vieux Malade de Fernéy.

9707. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 mars.

Mon cher ange, vous souvenez-vous que lorsqu'on brûla Déchauffour au lieu de l'abbé Desfontaines, le feu prit le même jour au collège des jésuites, et qu'on fit ce petit quatrain honnête ?

Lorsque Déchauffour² on brûla
Pour le péché philosophique,
Une étincelle sympathique
S'étendit jusqu'à Loyola.

Ne soyez donc pas surpris si un certain homme a songé à se mettre à l'abri, lorsqu'on poursuivait ce M. Delisle de Sales, qui a tant d'obligation à vos bons offices, et ce M. de Boncerf si estimable, et M. de Condorcet si éloquent et si intrépide, etc., etc.

Voici donc *Sésostris*, auquel il manque encore une rime ; mais un vieux malade dans son lit, un peu accablé des intérêts de sa petite province, ne peut pas songer à tout.

Puisque vous me répondez de M. de Sartines, je vais donc lui adresser les insolentes *Lettres chinoises, indiennes et tartares*.

Vous n'êtes pas au bout, mon cher ange ; je ne suis que dans ma quatre-vingt-troisième année. Vous verrez bien d'autres sottises quand je serai majeur.

1. La lettre 9708 est sans doute un de ces mémoires, à moins que le présent billet ne soit pas du 20 mars. (G. A.)

2. Voyez tome XVII, pages 183-185.

Je n'ai pas reçu un mot de M^{me} de Saint-Julien. Mon papillon-philosophe n'est plus que papillon tout court.

Mon cher ange, conservez-moi toutes vos bontés, sans quoi je meurs à la fleur de mon âge.

9708. — A M. DUPONT (DE NEMOURS).

A Ferney, 20 mars.

Ayant vu que nos états n'avaient point encore pu asseoir la contribution nécessaire pour suppléer à l'abolition des corvées ; que la pauvreté du pays rendait cet impôt, et surtout celui de trente mille livres en faveur des fermiers généraux, extrêmement difficiles ; que pendant ces délais le grand chemin de Gex à Genève est devenu impraticable en plusieurs endroits, et que ce n'était plus qu'une longue fondrière ; pressé par toutes ces circonstances, j'ai fait assembler la colonie de Ferney. Chacun a offert ou un peu d'argent ou sa peine.

On a donné depuis un écu jusqu'à trois sous, et on a fait une liste de tous ceux qui ont donné, et de ceux qui ont travaillé. J'ai fourni mes chariots, mes chevaux, mes bœufs, mes domestiques, mes manœuvres, ma contribution ; tout le monde a travaillé avec allégresse, et, en six jours, le chemin a été solidement réparé.

J'ai promis que je rendrais l'argent à ceux qui l'ont avancé quand on ferait la contribution générale pour les corvées. Je propose que chaque seigneur en fasse autant dans sa terre ; il est juste que nous contribuions à l'entretien des chemins, puisque nous en jouissons. Tous nos manœuvres demandent à y travailler chacun dans le district dont il dépend.

L'horreur des corvées consiste à faire venir de trois à quatre lieues de pauvres familles sans leur donner ni nourriture ni salaire, et à leur faire perdre plusieurs journées entières, qu'ils emploieraient utilement à cultiver leurs héritages.

Que chacun travaille sur son territoire, tous les ouvrages seront faits avec très-peu de dépense.

Que les habitants de la ville de Gex, qui au lieu de cultiver la terre dévastent les forêts, et conduisent, trois fois par semaine, les bois à Genève sur des charrettes attelées de trois chevaux, réparent du moins les chemins qu'ils détruisent. Le ministère les a délivrés de la gabelle et des employés, ce n'est pas pour s'occuper uniquement de dégrader les forêts du roi, et passer le

reste du temps au cabaret. Il faut que le dernier paysan apprenne à aimer le bien public, quand le roi donne l'exemple.

Qu'on leur prêche chaque jour cet évangile, ils le sentiront et ils l'aimeront. Il y a dans l'âme la plus brute un rayon de justice.

Un entrepreneur de tous les chemins de la province voudra y gagner beaucoup. Chaque paroisse, en travaillant séparément et en payant un peu sous les ordres de monsieur l'intendant, rendra le fardeau insensible.

9709. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC¹.

20 mars.

Quoi donc, mon cher philosophe, vous voulez chanter un *De profundis* en partie avec moi ! Gardez-vous-en bien. C'est à moi qu'il appartient de passer devant. Je suis dans ma quatre-vingt-troisième année ; c'est un beau titre. Vous êtes encore dans la force de votre âge ; soyez désormais aussi sobre que vigoureux, et vous n'aurez rien à craindre. D'ailleurs, c'est se moquer du monde que le quitter pendant que Louis XVI règne et que M. Turgot gouverne nos affaires. Jouissez du siècle d'or dont vous voyez l'aurore ; vivez.

Je suis honteux qu'il vous en coûte un gros port de lettre pour lire des choses si triviales.

Vous savez que le parlement de Paris, qui est le vôtre, ayant fait brûler par son bourreau, au pied de son escalier, un livre très-instructif et très-sage de M. Boncerf, premier commis de M. Turgot, et ayant décrété la personne de l'auteur, le roi l'a pris hautement sous sa protection, a défendu au parlement de jamais rendre un pareil arrêt et de s'ingérer de juger des livres. Il a ordonné qu'aucun conseiller de parlement ne s'avisât de les dénoncer ; il a établi que son procureur général seul serait en droit d'exercer ce pédantesque ministère, et seulement après en avoir pris la permission du garde des sceaux.

Je vous embrasse d'un des bords du Styx à l'autre.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

9710. — A M. L'ABBÉ DE LA CHAU¹.

21 mars.

Monsieur, après avoir lu votre *Vénus*², j'ai dit entre mes dents :

Intermissa, Venus, diu
Tandem bella moves? *Incipe*, dulcium
Mater grata Cupidinum,
Circa centum hiemes flectere mollibus,
Heu, durum imperiis³.

Je vous rends mille actions de grâces, monsieur, de m'avoir fait l'honneur de m'envoyer votre Dissertation. Votre *accessit*, selon moi, signifie *accessit ad Deæ templum*.

Je crois fermement qu'il n'y a jamais eu de culte contre les mœurs, c'est-à-dire contre la décence établie chez une nation. Le *phallus* et le *kleis* n'étaient point indécents dans les pays où l'on regardait la propagation comme un devoir très-sérieux. Je sais bien que partout les fêtes, les processions nocturnes, dégénérèrent en parties de plaisir. On voit dans Plaute un amant qui avoue avoir fait un enfant, dans la célébration des mystères, à la fille de son ami, comme chez vous on fait l'amour à la messe et à vêpres. Mais, dans l'origine, les fêtes n'étaient que sacrées : les prêtresses de Bacchus faisaient vœu de chasteté. Si les jeunes filles dans Rome se montraient toutes nues devant la statue de Vénus, dans une petite chapelle, c'était pour la prier de cacher les défauts de leur corps aux maris qu'elles allaient prendre.

Il est ridicule que de prétendus savants aient regardé des bord... tolérés comme des lois religieuses, et qu'ils n'aient pas su distinguer les filles de l'Opéra de Babylone d'avec les femmes et les filles des satrapes.

Votre ouvrage, monsieur, est utile et agréable. Je vous sais

1. J'ai parlé, dans mon Avertissement en tête de l'*Essai sur les Mœurs*, d'un abbé de La Chau, ancien habitué de l'hôpital, et brouillé avec l'archevêque de Paris, que la police soupçonna de vendre des copies manuscrites de la *Pucelle*. Je ne sais si c'est le même que Gérard de La Chau à qui est adressée la lettre de Voltaire, et dont le nom se lit sur le second volume de la *Description des principales pierres gravées du cabinet du duc d'Orléans*, 1780, in-folio. (B.)

2. *Dissertation sur les attributs de Vénus, qui a obtenu l'accessit, au jugement de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, à la séance publique du mois de novembre 1775*; Paris, 1776, in-4°.

3. Horace, livre IV, ode 1.

bon gré de l'avoir orné de monuments très-instructifs. Votre Vénus émergente est admirable ; et, pour votre *callipyge* :

En voyant cette belle estampe,
Tout lecteur est bien convaincu,
Lorsque Vénus montre son cu,
Que ce n'est pas un cul-de-lampe.

Vos recherches, à l'occasion du temple d'Érycine, sont aussi intéressantes que savantes. Enfin je vous crois interprète de la déesse autant que de M. le duc d'Orléans.

Agréez, monsieur, les sincères remerciements, la respectueuse estime, et la reconnaissance d'un vieillard très-indigne de votre beau présent, mais qui en sent tout le prix.

9711. — A M. DUPONT (DE NEMOURS).

23 mars.

Oui, monsieur, ce qu'on a jamais écrit de mieux sur les corvées, c'est l'édit des corvées. Je trouve que l'amour du bien public est la plus éloquente de toutes les passions ; mais j'aime bien autant la préface des maîtrises¹. Béni soit l'article xiv de l'édit qui abolit les confréries ! Si on avait aboli en Languedoc les confréries des pénitents bleus, blancs, et gris, le bon homme Calas n'aurait pas été roué et jeté dans les flammes. Voici l'âge d'or qui succède à l'âge de fer ; cela donne trop envie de vivre, et cette envie ne me sied point.

Dites-moi donc, je vous prie, monsieur, si ce beau siècle sera pour nous le siècle du sel, et s'il est vrai que nous aurons deux mille huit cents minots de Peccais.

Je me trompe fort, ou le père de la nation ne souffrira pas longtemps que des moines aient des sujets du roi pour esclaves. Je vous prierai quelque jour de coopérer à cette bonne œuvre, et de m'avertir quand il sera temps de présenter requête au libérateur de la nation.

Je trouve fort plaisant le discoureur qui a dit au roi que les peuples pourraient bien se révolter si on les délivrait des corvées et des jurandes. Ma foi, si on se révolte, ce ne sera pas chez nous.

Je vous remercie du fond de mon cœur, monsieur. Votre, etc.

1. Le préambule de l'ordonnance qui supprimait les maîtrises.

9712. — A M. DE CHABANON¹.

25 mars.

J'ai interrompu, mon cher ami, ma longue agonie et les tristes soins qu'exige ma colonie dans mes derniers jours, pour écrire le plus fortement que j'ai pu sur ce qui vous est dû avec tant de justice². Je suis si enterré loin du monde que je ne sais pas quel est l'abbé Millot dont vous me parlez.

Il y a depuis un an un Théocrite en vers anglais qui m'a paru un très-bon ouvrage³. Vous pourriez aisément vous le procurer à Paris.

Vous me dites que M. de Sainte-Palaye tombe étrangement ; je vous réponds que je tombe plus que lui, et que ma place sera la première vacante. La maisonnette qui est dans les bois de Prangins, dont vous me parlez, appartient à mon ami Wagnière, qui a du bien dans ce pays-là.

Votre lettre n'est point datée. Vous ne me dites rien des édits, ni du lit de bienfaisance, ni du ministre qui le premier, depuis la fondation de la monarchie, s'est déclaré le père du peuple. J'aime mieux ses écrits que les idylles de Théocrite, excepté quand vous les traduisez. Votre, etc.

9713. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE⁴.

A Ferney, 25 mars.

Je commence par l'*Oranger*⁵, monsieur : car, malgré ma longue agonie, cet oranger me fait plus de plaisir que les discours oratoires dont vous me parlez. Je n'ai jamais rien vu de plus agréable que cet oranger ; il n'y a peut-être que le dernier couplet, auquel une oreille un peu délicate pourrait désirer quelque chose de plus arrondi. Mais en tout cet *Oranger* est charmant⁶.

Je vous avouerai que je ne suis pas tout à fait de votre avis sur les préfaces des édits⁷. Je peux me tromper ; mais elles m'ont paru si instructives, il m'a paru si beau qu'un roi rendît raison

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Un fauteuil à l'Académie.

3. De Fawkes, mort en 1777. (A. F.)

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

5. Couplets du chevalier à la comtesse de Clot.

6. Tout ce qui suit a fait partie jusqu'ici de la lettre du 14.

7. M. de Lisle était attaché à M. de Choiseul, dont la cabale s'était réunie aux ennemis de M. Turgot. (K.)

à son peuple de toutes ses résolutions, j'ai été si touché de cette nouveauté, que je n'ai pu encore me livrer à la critique. Il faut me pardonner. Le petit coin de terre que j'habite n'a chanté que des *Te Deum*, depuis qu'il est délivré des corvées, des jurandes et des commis des fermes. Si notre bonheur nous trompe et si notre reconnaissance nous aveugle, je me rétracterai ; mais actuellement nous sommes dans l'ivresse du bonheur.

S'il est vrai que l'auteur¹ du *Portier des Chartreux* ait fait le discours du premier président², il ne s'est pas souvenu de la règle³ de saint Bruno, qui ordonne aux chartreux le silence. Je vous remercie bien fort d'avoir rompu celui que vous gardiez avec moi. J'ai cru être à ce lit de justice en lisant votre lettre. Vous me faites oublier mes souffrances continuelles. Il y a quatre mois que je ne puis écrire à personne, pas même à M^{me} de Saint-Julien ; vous me ranimez, et je vous demande en grâce de ne me point abandonner.

On m'a mandé qu'il n'y aurait point d'*itiratives*, et qu'on s'en tiendrait à l'éloquence du *Portier des Chartreux* et de l'avocat général des b.....⁴. Je ne sais ce qui en est : car dans ma solitude je ne sais rien, sinon que vous êtes le plus aimable homme du monde, et moi un des plus vieux.

9714. — A M. FABRY.

26 mars.

Monsieur, des amis de M. Turgot m'ont écrit qu'à la vérité nous aurions deux mille huit cents quintaux de sel de Peccais, mais M. Turgot ne m'en a rien fait savoir lui-même ; si vous en avez quelques nouvelles sûres, je vous en félicite.

Oserais-je vous supplier de me dire à qui je dois m'adresser pour rendre cette inutile foi et hommage à notre jeune souverain Louis XVI ? Je ne connais personne à Dijon. Pardonnez-moi cette importunité.

J'ai l'honneur d'être, etc.

*Le vieux Malade de Ferney. V.*⁴

1. L'avocat Gervaise.

2. D'Aligre. Il s'agit du discours contre l'abolition des corvées.

3. Seguier.

4. Une lettre de Lazare Spallanzani, le grand anatomiste italien, à Voltaire, à la date du 29 mars 1776, est signalée dans un catalogue d'autographes avec cette mention : « Très-belle lettre d'envoi de ses *Opuscoli di fisica animale e vegetabile*, où il examine les théories de Needham et de Buffon sur la génération. »

9715. — A M. DE VAINES ¹.

A Ferney, 27 mars.

Je ne sais pas, monsieur, si on fera d'itératives remontrances, si les esprits sont encore divisés dans Paris, si on voudrait renouveler le temps de la Fronde ; je sais seulement que tous ceux qui ont éclairé la terre et qui lui ont fait du bien ont été payés d'ingratitude. Je me souviens que, dès que Newton eut montré la lumière, nos Welches se bouchèrent les yeux. Mais, tandis que les Welches de Paris se fâchent aujourd'hui contre le nouveau jour qu'on leur apporte, je vous réponds que toutes les provinces le bénissent. Les étrangers joignent leurs voix aux nôtres ; les bons Suisses, nos voisins, sont dans l'extase.

J'attends les remontrances et le détail de ce qui s'est passé au lit de bienfaisance, le premier lit dans lequel on ait fait coucher le peuple depuis la fondation de la monarchie.

Je crains beaucoup que ce lit ne soit pas imprimé. Si vous l'aviez en manuscrit, j'aimerais mieux le recevoir de votre main qu'une ordonnance du trésor royal.

Si je m'en croyais, monsieur, je vous écrirais plus de deux pages ; mais je sais que vous avez des occupations qui imposent silence à la bavarderie ; par conséquent je m'arrête, et c'est bien malgré moi. Votre, etc.

Le vieux Malade de Ferney.

9716. — A M. TURGOT ².

Ferney, 29 mars 1776.

Monseigneur le contrôleur général permettra-t-il au vieux malade de Ferney toutes ses témérités ? Il les fait les plus courtes qu'il peut. Il sait qu'il ne faut pas bourdonner aux oreilles d'une tête occupée du bien public.

On lui a parlé de deux mille huit cents minots de sel de Péc-cais ; mais il n'ose en parler, il ne présente que son profond respect et sa reconnaissance.

Le sieur Sédillot père, âgé de quatre-vingt-dix ans, a géré, pendant près de soixante ans, l'emploi de receveur du grenier à sel à Gex.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Éditeur, G. Avenel.

Son fils l'exerce avec lui depuis vingt ans : ils sont tous deux gentilshommes. Ils ont sacrifié sans peine leurs intérêts et ont perdu leur place pour le bien de la province. Ils implorent la protection de monseigneur le contrôleur général.

Le sieur Rouph, procureur du roi à Gex, père de dix enfants, acheta, en 1767, l'office de contrôleur au grenier à sel de Gex, sous le nom de Duprez, lequel est décédé. Il a payé pour cet office, et pour les différentes taxations, huit mille sept cent onze livres.

Il espère que monseigneur le contrôleur général daignera ordonner qu'il soit remboursé, en justifiant de ses titres.

9717. — A M. DE VAINES.

30 mars.

Vous me demandez, monsieur, ce que je pense sur le lit qu'on nomme *de justice et de bienfaisance*, le premier lit dans lequel on ait fait coucher le peuple depuis le commencement de la monarchie. Je ressemble au roi comme deux gouttes d'eau ; je m'affermis dans mon goût pour les édits par les objections mêmes.

Je me souviens que lorsque Newton, au commencement du siècle, nous montra comment la lumière est faite, ce que personne n'avait encore vu depuis la création du monde, quelques-uns de nos mathématiciens voulurent faire ses expériences, et les manquèrent ; de là on jugea qu'un certain ouvrier nommé Newton (*artifex quidam nomine Newton*¹) s'était trompé ; mais bientôt après, les expériences étant mieux faites, on dit : *Fiat lux, et facta est lux*².

J'ose être persuadé que la même chose arrivera au parlement ; il sentira l'avantage de ces édits, et il les regardera comme le salut de l'État.

J'oserais croire que, quand on a cité Henri IV, qui adopta les impôts sur les maîtrises et sur les corporations, à la fameuse assemblée des notables de Rouen, on n'a pas fait réflexion que toutes les taxes de ce genre, et celle du sou pour livre, furent l'objet des railleries du duc de Sully. Il fallait, comme vous savez, condescendre aux idées de l'évêque de Paris, Gondi, qui se croyait un grand financier parce qu'il avait beaucoup d'argent et qu'il n'en dépensait guère. M. de Sully eut la malice de parta-

1. Voyez tome XXII, page 143 ; et XX, 121.

2. *Genèse*, 1, 3.

ger avec lui le fardeau de l'administration ; et il se chargea des véritables objets de finance, et laissa à l'évêque tous ces petits détails. M. de Sully réussit dans tout ce qu'il s'était réservé ; et l'évêque, au bout de six mois, n'ayant pu recouvrer un denier dans son département, vint remettre au roi sa moitié de surintendance, et le supplier de le délivrer d'un poids qu'il ne pouvait porter.

Je vous avoue pourtant, monsieur, que l'ancienne proposition, renouvelée par M. Seguier, de faire travailler les troupes aux grands chemins, m'a fait beaucoup d'impression. La mère du grand Condé dit, dans une requête au parlement, que son fils avait obtenu de ses soldats qu'ils travaillassent sans salaire à aplanir des chemins qui les conduisirent à des victoires.

M. Seguier veut qu'on double leur paye. Je ne m'y connais point, et ce n'est pas à moi de juger le grand Condé. Je vous dirai seulement qu'en dernier lieu, voyant la grande route de Gex à Genève devenue une fondrière affreuse, je me suis joint à des gens de bonne volonté pour rendre le chemin praticable. Il est juste que ceux qui profitent le plus de l'agrément des belles routes y contribuent. Il est encore plus juste que ceux qui les gâtent les raccommodent. Je vois trois fois par semaine des chariots, chargés de bois qu'on a volé dans les forêts du roi, enfoncer le terrain qui mène juste au bout du royaume. Je voudrais que les maîtres des charrettes payassent au moins le dégât, et qu'on fit comme dans tant d'autres pays où l'on établit des barrières auxquelles les voitures payent le droit de gâter la route¹ ; mais je suis Gros-Jean qui remontre à son curé. J'aime bien mieux lui demander sa bénédiction, et je vous remercie tendrement, monsieur, de m'avoir envoyé son prône.

9718. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, le 30 mars.

Sire, si votre camarade l'empereur Kien-long est mort, comme on vous l'a dit, j'en suis très-fâché. Votre Majesté sait assez combien j'aime et révère les rois qui font des vers ; j'en connais un qui en fait assurément de bien meilleurs que Kien-long, et à qui je serai bien attaché jusqu'à ce que j'aille faire ma cour là-bas à feu l'empereur chinois.

1. Le droit de passe a été établi pendant quelque temps en France ; mais il a été supprimé dans les premières années du xix^e siècle.

Nous avons actuellement en France un jeune roi¹ qui, à la vérité, ne fait point de vers, mais qui fait d'excellente prose. Il a donné en dernier lieu sept beaux ouvrages, qui sont tous en faveur du peuple. Les préambules de ces édits sont des chefs-d'œuvre d'éloquence, car ce sont des chefs-d'œuvre de raison et de bonté. Le parlement de Paris lui a fait des remontrances séduisantes : c'était un combat d'esprit ; s'il avait fallu donner un prix au meilleur discours, les connaisseurs l'auraient donné au roi sans difficulté.

Ce droit d'enregistrer et de remontrer, que vous ne connaissez pas dans votre royaume, est fondé sur l'ancien exemple d'un prévôt de Paris du temps de saint Louis et de votre Conrad Hohenzollern II, lequel prévôt² s'avisa de tenir un registre de toutes les ordonnances royales, en quoi il fut imité par un greffier du parlement nommé Jean Montluc, en 1313. Les rois trouvèrent cette invention fort utile. Philippe de Valois fit enregistrer au parlement ses droits de *régale*. Charles V prit la même précaution pour le fameux édit de la majorité des rois à quatorze ans. Des traités de paix furent souvent enregistrés : on ne savait pas, dans ce temps-là, ce que c'était que des remontrances. Les premières remontrances sur les finances furent faites sous François I^{er}, pour une grille d'argent massif qui entourait le tombeau de saint Martin. Ce saint n'ayant nullement besoin de sa grille, et François I^{er} ayant grand besoin d'argent comptant, il prit la grille, qui lui fut cédée par les chanoines de Tours, et dont le prix devait être remboursé sur les domaines de la couronne ; le parlement représenta au roi l'irrégularité de ce marché. Voilà l'origine de toutes les remontrances qui ont depuis tant embarrassé nos rois, et qui ont enfin produit la guerre de la Fronde dans la minorité de Louis XIV. Nous n'avons pas de Fronde à craindre sous Louis XVI ; nous avons encore moins à craindre les horreurs ridicules des jésuites, des jansénistes et des convulsionnaires. Il est vrai que nos dettes sont aussi immenses que celles des Anglais ; mais nous goûtons tous les biens de la paix, d'un bon gouvernement et de l'espérance. Votre Majesté a bien raison de me dire que les Anglais ne sont pas aussi heureux que nous ; ils se sont lassés de leur félicité. Je ne crois pas que mes chers quakers se battent ; mais ils donneront de

1. Louis XVI.

2. Jean de Montluc, conseiller au parlement sous Philippe le Bel ; voyez tome XV, page 478.

l'argent, et on se battra pour eux. Je ne suis pas grand politique, Votre Majesté le sait bien ; mais je doute beaucoup que le ministère de Londres vaille le nôtre. Nous étions ruinés, les Anglais se ruinent aujourd'hui : chacun son tour.

Pour vous, sire, vous bâtissez des villes et des villages ; vous encouragez tous les arts, et vous n'avez plus pour ennemi que la goutte ; j'espère qu'elle fera sa paix avec Votre Majesté, comme ont fait tant d'autres puissances.

Quant aux jésuites, que vous aimez tant¹, la protection que vous leur donnez est bien noble dans un excommunié tel que vous avez l'honneur d'être ; j'ai quelque droit, en cette qualité, de me flatter aussi de la même protection. Je ne crois point, comme M. Pauw, que l'empereur Kien-long ait traité cruellement les jésuites qui étaient dans son empire. Le Père Amiot avait traduit son poëme² ; on aime toujours son traducteur, et je maintiens qu'un monarque qui fait des vers ne peut être cruel.

J'oserais demander une grâce à Votre Majesté : c'est de daigner me dire lequel est le plus vieux de milord Maréchal ou de moi ; je suis dans ma quatre-vingt-troisième année, et je pense qu'il n'en a que quatre-vingt-deux. Je souhaite que vous soyez un jour dans votre cent douzième.

9719. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 mars.

Mon cher ange, vous devez avoir reçu les très-inutiles rogatons envoyés à M. de Sartines³. Ils consistent en magots de la Chine, en pagodes des Indes et en figures tartares. J'ai bien peur que cela ne vous amuse guère ; mais enfin, quand j'y travaillais, c'était pour vous amuser, et vous me saurez gré de l'intention. Les éditeurs y ont joint des pauvretés assez inutiles.

Je ne crois pas que les *Remontrances*⁴ d'une province aussi chétive que celle de Gex puissent faire à Paris une grande sensation. Je présume qu'on se soucie fort peu que nous soyons délivrés des fermes, des corvées et des maîtrises. Je vous avoue

1. Lors du bref du pape qui détruisit la société des jésuites, Frédéric accorda sa protection aux jésuites de Silésie.

2. *Éloge de la ville de Moukden* ; voyez la note, tome XXIX, page 452.

3. Les *Lettres chinoises, indiennes*, etc. (voyez tome XXIX, page 451), dont la première édition contient quelques autres pièces.

4. Voyez ces *Remontrances*, tome XXX, page 341.

cependant que je serais bien flatté que la simple et grossière reconnaissance d'un petit pays presque barbare pût parvenir jusqu'à Sésostris et à Sésotra. Peut-être aimerait-on bien autant notre rusticité que la politesse et l'éloquence touchante de M. Seguiet.

Peut-être y aura-t-il quelques partisans de l'ancien gouvernement féodal qui trouveront nos remontrances trop populaires. Nous leur répondrons que dans l'ancienne Rome, et même encore à Genève et à Bâle, et dans les petits cantons, ce sont les citoyens qui font les plébiscites, c'est-à-dire les lois.

Je n'ai point vu les remontrances du parlement ; mais j'ai lu avec beaucoup d'attention tous les discours adressés au roi dans *le lit de bienfaisance*¹.

Quelqu'un² m'avait mandé que les préfaces des édits étaient *très-ignobles*. Il voulait dire apparemment qu'il ne convenait pas à un roi de rendre raison à son peuple, et qu'il fallait en user comme le parlement, qui ne motive jamais ses arrêts. Je suis persuadé que vous ne pensez pas ainsi, et que vous trouvez ces préfaces très-nobles et très-paternelles. Il me semble qu'elles sont dans le vrai goût chinois, et que ceux qui les condamnent sont un peu tartares. Il y a pourtant un endroit du discours de Seguiet qui m'a paru humain et politique, deux choses qui vont rarement ensemble : c'est le conseil qu'il donne au roi de faire travailler les troupes aux grands chemins, en doublant leur paye pour ces travaux. Le grand Condé les y avait accoutumées, et même sans paye ; mais aussi c'était le grand Condé.

Quelque parti qu'on prenne, Dieu bénisse le gouvernement ! et Dieu bénisse un contrôleur général des finances qui, le premier depuis la fondation de la monarchie, a eu pour passion dominante l'amour du bien public !

Savez-vous, mon cher ange, que j'ai reçu une invitation d'assister à l'inhumation de Catherin Fréron, et de plus une lettre anonyme d'une femme³ qui pourrait bien être la veuve ? Elle me propose de prendre chez moi la fille à Fréron, et de la marier, puisque, dit-elle, j'ai marié la petite-nièce de Corneille. J'ai répondu que si Fréron a fait *le Cid*, *Cinna* et *Polyeucte*, je marierai sa fille incontestablement.

1. C'est ainsi que Voltaire appelait le lit de justice tenu à Versailles, le 12 mars, pour l'enregistrement des édits supprimant les corvées, les jurandes et communautés de commerce, etc., etc.

2. Le chevalier de Lisle : voyez lettre 9713.

3. Voyez lettre 9758.

Adieu, mon très-cher ange; je suis bien vieux et bien malade. Est-il vrai que M. de Sainte-Palaye est tout comme moi?

9720. — A M. L'ABBÉ SPALLANZANI¹.

Le ...

« Ringrazio vostra S. illustrissima per il bel regalo del quale io sono veramente indegno. » Ma main, que quatre-vingt-deux ans font un peu trembler, ne peut écrire, et mes yeux, qui ont quatre-vingt-deux ans aussi, peuvent lire à peine.

Cependant j'ai lu avec bien du plaisir le livre utile dans lequel vous m'instruisez². Vous donnez le dernier coup, monsieur, aux anguilles du jésuite Needham. Elles ont beau frétiller, elles sont mortes, et M. Bonnet ne les ressuscitera pas dans sa *Palingénésie*. Des animaux nés sans germe ne pouvaient pas vivre longtemps. Ce sera votre livre qui vivra, parce qu'il est fondé sur l'expérience et sur la raison.

Il faut rire des anciennes charlataneries et des nouvelles, et de tous les romanciers, *che si fanno eguali a Dio e creano un mundo colla parola*.

Si je ne craignais d'abuser de votre temps, je vous demanderais quelques nouvelles de limaçons. Je croyais avoir coupé des têtes à quelques-uns de ces animaux, et que ces têtes étaient revenues; des gens plus adroits que moi m'ont assuré que je n'avais coupé que des visages, dont la peau seule avait été reproduite. C'est toujours beaucoup qu'un visage renaisse. Taliacotius³ ne reproduisait que des nez. Je m'en rapporte à vous, monsieur, sur tous les animaux grands et petits, sur toute la nature et sur les systèmes.

9721. — A M. DUPONT (DE NEMOURS).

A Ferney, 3 avril.

Je crois bien, monsieur, que le fruit de l'arbre de la liberté n'est pas assez mûr pour être mangé par les habitants de Chézery,

1. Cette lettre est la réponse à celle de Spallanzani datée du 29 mars, signalée en note, page 565. La réponse de Voltaire pourrait bien être, non pas du mois de mars, mais du commencement de mai, Spallanzani ayant, comme on le verra plus loin (lettre 9776), adressé ses remerciements à Voltaire le 31 mai.

2. *Opuscules de physique animale et végétale*

3. Le médecin bolonais Gaspard Tagliacozzi, mort en 1599.

et qu'ils auront la consolation d'aller au ciel en mourant de faim dans l'esclavage des moines bernardins.

Vous savez qu'ils ne sont pas les seuls, et que nous avons encore en France plus de quatre-vingt mille esclaves de moines ; mais il existe un homme amoureux de la justice, qui sera assez mauvais chrétien pour briser ces fers si pesants et si infâmes, quand il en sera temps.

Je vous renouvelle, monsieur, mes remerciements du second exemplaire des édits que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il m'a paru assez plaisant que le roi, ayant déclaré par ses édits qu'il ne pouvait régner que par l'équité, on lui ait répondu sur-le-champ : « Sire, la puissance royale ne connaît d'autres bornes que celles qu'il lui plaît de se donner¹. »

Cette aventure m'a fait relire avec beaucoup d'application les *Mémoires de Sully*². C'était un grand ministre pour l'économie ; mais il était bien vain, bien brusque, et quelquefois bien chimérique. On dit qu'il y en a un dans l'Europe qui a ses bonnes qualités sans avoir ses défauts.

Si ce n'était pas une indiscretion de vous parler ici de mon chétif pays, je vous dirais que tout le monde a gagné au marché que monsieur le contrôleur général a daigné faire. La ferme générale y a déjà gagné plus que nous, puisque la recette de son bureau nommé Longerey, sur la frontière, a triplé.

Si nous avons les deux mille huit cents minots de sel Peccais qu'on dit nous être promis, nous serons aussi contents que la ferme générale doit l'être. Je crois que c'est dans l'opéra d'*Atys* qu'on chantait :

O l'heureux temps,
Où tous les cœurs seront contents !

L'auteur était prophète.

Le vieux malade de Ferney a grande envie de vivre encore un peu pour voir l'accomplissement de la prophétie.

Il est de tout son cœur, monsieur, et avec bien de la reconnaissance, etc.

1. C'est en effet la première phrase du premier discours prononcé par Segulier, avocat général, dans le lit de justice du 12 mars.

2. *Mémoires des sages et royales économies d'État, etc., etc.*

9722. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET¹.

3 avril 1776.

Enfin donc, mon respectable ami, les partisans de la raison et de M. Turgot triomphent. Grâce à Dieu et au roi, nous voilà dans le siècle d'or jusqu'au cou.

On a fait courir dans Paris une lettre que j'avais écrite² à M. de Boncerf, le brûlé. Je ne m'en défends pas, si on l'a donnée telle que je l'ai écrite; mais puisque mes lettres courent ainsi le monde, en voici une au roi de Prusse³ que je serai fort aise qu'on connaisse, *ne varietur*.

Il est assez plaisant d'ailleurs qu'on sache combien ce monarque et moi, chétif, nous nous sommes mutuellement pardonné : *Amantium ira amoris redintegratio*.

Il me semble que les pères de la patrie ont fait un furieux pas de clerc; on dit qu'on chante par toute la France : *O les fichus pères, Oh! gai! ô les fichus pères!*

Si vous n'êtes pas à Paris, ayez la bonté de me renvoyer ma lettre prussienne par M. de Vaines. Vous m'avez trouvé là un bon correspondant. Je vous en remercie de toute mon âme. V.

9723. — A M. DE VAINES.

Ferney, 3 avril.

Je n'interromprai point aujourd'hui, monsieur, vos occupations pour vous écrire deux pages, quoique je sois encore tout plein des édits, des remontrances des pères de la patrie, et de la chanson qui court les rues :

1. *Oeuvres de Condorcet*, tome I^{er}; Paris, 1847.

2. Le 8 mars 1776.

3. Du 30 mars 1776.

4. Ce doit être la chanson qui commence par :

Enfin j'ons vu les édits
Du roi Louis seize;

et qui se trouve dans *l'Espion anglais*, tome III, à la fin de la lettre 28. Le troisième couplet, qui est sur le parlement, porte :

On dit que le parlement,
D'un avis contraire,
Aux vœux d'un roi bienfaisant
Était réfractaire :
Du peuple pauvre et souffrant
Le père il se dit pourtant :
Le beau fichu père,
Oh! gai!
Le beau fichu père!

O les fichus pères,
Oh! gai!
O les fichus pères!

quoique je vienne de lire les *Mémoires de Sully*, et que je ne fasse nulle comparaison entre Sully second et Sully premier; quoique enfin j'eusse bien des choses à vous dire sur tout cela.

9724. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 avril.

Mon cher ange, ce vieux bon homme vous fatigue de vers et de prose. J'ai toujours un petit malheur, c'est que les choses les plus innocentes que j'écris sont presque toujours défigurées, falsifiées, et deviennent de petits poignards dont on veut me percer. Je vous sou mets la véritable lettre que j'ai écrite au roi de Prusse en dernier lieu¹, et dont malheureusement il a couru des copies très-informes. S'il vous prend fantaisie de mettre cette copie véritable dans des mains sûres qui puissent en faire un usage agréable, je vous serai très-obligé. On connattra deux choses, la manière dont je suis avec ce singulier monarque, et la manière dont je pense sur le temps présent. Qui sait si ces deux choses bien connues ne pourraient pas m'enhardir à faire quelque jour un petit tour à l'ombre des ailes de mon cher ange? Il serait fort plaisant, à mon gré, que je vinsse, dans ma quatre-vingt-troisième année, vous embrasser en poste à la barbe des Pasquier et des Seguier.

Il me semble que le maréchal de Richelieu n'a pas été traité bien favorablement dans la cour des pairs. J'ai bien peur que les neveux de M^{me} de Saint-Vincent, et le major, et les autres qui ont été emprisonnés à sa réquisition et à ses risques, périls et fortune, ne demandent de gros dommages et de grandes réparations. Voilà une triste aventure. Le vainqueur de Mahon et de tant de belles femmes finit désagréablement sa carrière. Heureux qui sait rester en paix chez soi!

Serait-il bien vrai, mon cher ange, que l'auteur du *Portier des Chartreux*² fût l'auteur du discours qu'a prononcé M. d'Aligre? Ce portier n'aurait-il pas mieux fait de s'en tenir à la règle de saint Bruno, qui ordonne le silence?

1. Lettre 9718.

2. Dans le lit de justice du 12, d'Aligre, premier président du parlement, prononça un discours contre les édits qu'il s'agissait d'enregistrer. On l'attribuait à Gervaise, auteur du *Portier des Chartreux*: voyez tome X, page 113.

9725. — A MADAME DE SAINT-JULIEN ¹.

A Ferney, 5 avril.

Quoique vous n'ayez daigné répondre, madame, à aucune des lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire depuis quatre mois; quoique vous ayez absolument abandonné le moribond, quoique vous ne soyez plus que papillon brillant au lieu d'être papillon-philosophe, cependant je vous fais mon compliment très-sincère sur le gain de votre procès. Je ne puis vous en faire sur la constance en amitié; mais je connais le prix de toutes vos autres bonnes qualités, je les respecte et je les aime.

9726. — A M. DIONIS DU SÉJOUR ².

6 avril.

Monsieur, l'honneur que vous me faites de m'envoyer votre *Saturne*³ me fait sentir toute votre bonté et toute mon indignité; mais, tout indigne que je suis de ce beau présent, il me fait faire bien des réflexions.

Nous avons connu si tard les lunes et l'anneau de Saturne, très-inutilement appelés *les Astres de Louis*; les philosophes de notre chétif globe ont été tant de siècles sans deviner ce qui se passe autour de cette dernière planète, qu'il est clair qu'elle n'a pas été faite pour nous. Mais, en même temps, il est bien beau que de petits animaux de cinq pieds et demi aient enfin calculé des phénomènes si étonnants, à trois cent trente millions de lieues loin de chez eux.

Quand on songe que la lumière réfléchie de notre petite planète et de ce gros Saturne est précisément la même; que la gravitation agit sur ses cinq lunes comme sur la nôtre; que nous pesons sur le soleil aussi bien que Saturne; que ses cinq lunes et son anneau semblent absolument nécessaires pour l'éclairer un peu, on est ravi d'admiration, et l'on s'anéantit. On est obligé d'admettre, avec Platon, un éternel Géomètre.

Ceux qui, comme vous, monsieur, entrent dans ce vaste et

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Voyez page 200.

3. *Essai sur les Phénomènes relatifs aux disparitions périodiques de l'Anneau de Saturne*; 1776, in-8°.

profond sanctuaire, me paraissent des êtres au-dessus de la nature humaine. Je vous avoue que je ne conçois pas comment un génie occupé des lois de l'univers entier peut descendre à juger des procès dans un petit coin de ce monde nommé la Gaule.

Cependant puisque Newton, de qui Halley disait :

Nec propius fas est mortali attingere divos,

n'a pas dédaigné d'être à la tête des monnaies d'Angleterre, on ne peut pas se fâcher que vous ayez la bonté d'être conseiller au parlement. Puissiez-vous, monsieur, réformer notre jurisprudence, comme vous perfectionnez notre Académie!

Je suis avec le plus sincère respect, etc.

9727. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 7 avril.

J'ai lu avec plaisir les lettres curieuses que vous avez bien voulu m'envoyer. J'ai beaucoup ri de l'anecdote sur Alexandre, rapportée par Oléarius¹. L'abbé Pauw est tout vain de ce que ces lettres lui sont adressées; il croit n'avoir aucune dispute avec vous pour le fond des choses; il croit qu'il ne diffère de vos opinions sur les Chinois que de quelques nuances; il croit que l'empire de la Chine remonte à la plus haute antiquité, qu'on y connaît les principes de la morale, que les lois y sont équitables; mais il est aussi très-persuadé qu'avec ces lois et cette morale les hommes sont les mêmes à Pékin qu'à Paris, à Londres, et à Naples.

Ce qui le révolte le plus contre cette nation, c'est l'usage barbare d'exposer les enfants, c'est la friponnerie invétérée dans ce peuple, ce sont les supplices plus atroces que ceux dont on ne se sert encore que trop en Europe.

Je lui dis : Mais ne voyez-vous pas que le patriarche de Ferney suit l'exemple de Tacite? Ce Romain, pour animer ses compatriotes à la vertu, leur proposait pour modèle de candeur et de frugalité nos anciens Germains, qui certainement ne méritaient alors d'être imités de personne. De même M. de Voltaire se tue de dire à ses Welches : Apprenez des Chinois à récompenser les actions vertueuses; encouragez comme eux l'agriculture, et vous verrez vos landes de Bordeaux et votre Champagne Pouilleuse, fécondées par vos travaux, produire d'abondantes moissons; faites de vos encyclopédistes des mandarins, et vous serez bien gouvernés. Si les lois sont uniformes et les mêmes dans tout le vaste empire de la Chine, ô Welches! n'êtes-vous pas honteux de ce que dans votre petit royaume vos lois changent à chaque poste, et qu'on ne sait jamais par quelle coutume on est jugé?

1. Dans la onzième des *Lettres chinoises*, etc.; voyez tome XXIX, page 488.

L'abbé me répond que vous faites fort bien ; mais il prétend que la Chine n'est ni si heureuse ni si sage que vous le soutenez, et qu'elle est rongée par des abus plus intolérables que ceux dont on se plaint dans notre Occident.

Il me semble donc que votre dispute se réduit à ceci : Est-il permis d'employer des mensonges officieux pour parvenir à de bonnes fins ? On pourra soutenir le pour et le contre, et sur cette question les avis ne se réuniront jamais.

Pour moi, pauvre Achille, si tant y a, je ne suis invulnérable ni aux talons, ni aux genoux, ni aux mains. La goutte s'est promenée successivement dans tout mon corps, et m'a donné une bonne leçon de patience. Il n'y a que ma tête qui est demeurée hors d'atteinte. A présent j'ai fait divorce avec cette harpie, et j'espère au moins d'en être délivré pour un temps. Il faut bien que notre frêle machine soit détruite par le temps, qui absorbe tout. Mes fondements sont déjà sapés ; je défends encore la citadelle, et j'abandonne les ouvrages extérieurs à la force majeure, qui bientôt m'achèvera par quelque assaut bien préparé.

Mais tout cela ne m'embarrasse guère, pourvu que j'apprenne que le Protée de Ferney a eu quelques succès contre l'*inf...*, qu'il éclaire encore la littérature, la raison, les finances, etc., etc. Cela me suffit, et j'espère qu'il n'oubliera pas l'ex-jésuite de Sans-Souci. *Vale.*

FÉDÉRIC.

Je reçois une lettre de ma nièce de Hollande ¹, qui me marque qu'un mandarin chinois étant arrivé à la Haye, elle avait eu la curiosité de le voir, et de lui parler par le moyen d'un interprète ; qu'il passait pour être fort ignorant, et pour avoir peu d'esprit. L'abbé Pauw triomphe de cette nouvelle. Je lui ai répondu qu'une hirondelle ne fait pas l'été, et qu'il faut nécessairement, selon les lois éternelles de la nature, que sur une population de cent soixante millions d'âmes, dont vous gratifiez la Chine, il y ait au moins quatre-vingt-dix millions de bêtes et d'imbéciles, et que la mauvaise étoile de la Chine a voulu que précisément un être de cette espèce eût fait le voyage de Hollande. Si je n'ai pas assez réfuté, je vous abandonne le reste.

9728. — A M. DUPONT (DE NEMOURS) ².

7 avril.

J'ai été bien étonné, monsieur, de recevoir deux paquets d'Angleterre contre-signés *Turgot*. Le premier était de monsieur le grand chancelier d'Angleterre, avec une lettre d'un maître des

1. Frédérique-Sophie-Wilhelmine, fille d'Auguste-Guillaume, frère de Frédéric, née en 1751, avait épousé, en 1767, Guillaume V, prince d'Orange.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

rôles, dignité qui répond à celle de maître des requêtes parmi nous. Le second paquet était une lettre du même magistrat. Je vous envoie l'enveloppe de cette lettre telle que je l'ai reçue.

Si c'est par vos mains que ces lettres ont passé, je vous supplie de vouloir bien m'en instruire.

Je ne conçois rien à ce qui est écrit sur l'enveloppe : *refaire le paquet et remettre l'adresse*. Mais puisque le tout était contre-signé dans un des bureaux de monsieur le contrôleur général, je crois ne pas mal faire de vous adresser ma réponse à cachet volant, en vous suppliant de vouloir bien ordonner qu'on fasse partir ma lettre après avoir fermé le cachet avec un peu de cire. Je vous demande pardon de vous importuner pour cette singulière aventure.

Je serais tenté de saisir cette occasion pour vous demander si vous n'avez pas entendu parler de certains deux mille huit cents minots de sel qu'on dit avoir été promis à notre petit pays ; mais je sens que dans ces moments-ci monsieur le contrôleur général a des affaires un peu plus importantes que celle de saler notre pays. Il songe à rendre la France aussi heureuse que l'Angleterre est à plaindre.

Conservez, monsieur, un peu de bienveillance pour votre, etc.

Le vieux Malade de Ferney.

9729. — A M. DE POMARET.

8 avril.

Il y a un mois, monsieur, que je vous dois une réponse. Pardonnez à mon état très-languissant si je n'ai pas rempli mon devoir. J'approche du terme où tout aboutit, et je finirai ma carrière en regrettant d'avoir fait tant de chemin sans goûter la consolation de vous voir. Je mourrai près du pays où mourut le brave Zuingle¹, qui pensait que les Numa, les Socrate, et l'autre, étaient tous de fort honnêtes gens.

On doute beaucoup que les *Lettres de Ganganelli*² soient de lui. Le monde est plein de sorciers qui font parler les gens après leur mort. Il y a d'autres gens qui s'érigent en prophètes. On nous avait assuré que de très-sages ministres d'État s'occupaient de rétablir une ancienne loi de la nature qui veut qu'un enfant

1. Il fut tué dans un combat en 1531, à la tête de l'armée protestante ; voyez tome XII, page 294.

2. Voyez lettre 9751.

appartienne légitimement à son père et à sa mère, soit que le mariage soit une chose incompréhensible nommée *sacrement*, soit qu'on ne le regarde que comme une affaire humaine ; mais tout cela est renvoyé bien loin, et il faut attendre. Bien des gens de votre communion et de celle de mon curé se marient comme ils peuvent. La société n'en est point troublée dans ma colonie. C'est aujourd'hui le jour de Pâques, les uns chantent chez moi *O filii et filix* ; les autres ne chantent point, et chacun est content, sans savoir un mot de ce dont il s'agit. Tout ce que je sais, c'est qu'il faut vivre en paix, et que je suis rempli d'estime pour vous, monsieur, comme de reconnaissance pour les sentiments que vous avez la bonté de témoigner à votre, etc.

9730. — A M. D'ALEMBERT.

12 avril.

Vous vous moquez toujours du poëte ignorant
Qui de tant de héros a choisi Childebrand ¹.

Mais ce Childebrand ² a été vingt ans Adonis ; il a été Mars. Je lui ai eu, dans deux occasions de ma vie, les plus grandes obligations. Je dois donc me taire. Je souffre un peu de la disgrâce qu'il éprouve, car il me doit de l'argent : seconde raison pour me taire. Je lui avais conseillé de ménager des gens de lettres qui sont écoutés dans Paris ; ce conseil lui a déplu : troisième raison pour me taire.

Vous savez, mon très-cher philosophe, que Chabanon a la plus grande envie d'être des nôtres ; mais comme les octogénaires de notre *tripot* ne sont pas encore morts, ni moi non plus, j'attends pour vous en parler que ma place soit vacante.

Je devrais me taire encore sur un homme qui m'a fait du mal, et qui vous a fait un très-petit bien ³ ; mais il faut que je vous en parle. J'apprends qu'il y a quelques copies dans Paris d'une lettre ⁴ que je lui ai écrite ; ces copies sont toutes défigurées, et c'est ce qui arrive fort souvent. Je me crois obligé, en conscience, de vous envoyer une copie très-fidèle, où il n'y a pas un mot de changé, afin que, dans l'occasion, mon cher Bertrand puisse rendre à Raton la justice qui lui est due.

1. Boileau, *Art poétique*, III, 241-42.

2. Le maréchal de Richelieu.

3. Le roi de Prusse faisait une pension à d'Alembert.

4. Voyez la lettre 9718.

Je vous prie, quand vous serez de loisir, de me mander si vous croyez que les brachmanes aient autrefois reçu une astronomie complète d'un peuple qui n'existe plus. M. Bailly, votre confrère, me paraît fort attaché à cette opinion; il a beaucoup d'esprit et de sagacité; son livre est un roman céleste. Pour l'anneau de Saturne, cela passe mes forces¹.

Ce qui ne passe pas ma portée, c'est de sentir une partie de votre mérite, de le révérer de loin, ce qui me fâche beaucoup, et de vous aimer de tout mon cœur, ce qui fait ma consolation.

Vous ne m'avez point mandé si ce sculpteur, nommé Poncet ou Poncetti, avait obtenu de vous la permission de faire votre buste. Son ambition était de sculpter M. Turgot et vous.

9731. — A M. DE CHABANON.

12 avril.

Mon cher Grec, il y a grande apparence que vous succéderez à quelque académicien français ou suisse, soit au vieillard de Ferney, soit à Sainte-Palaye. Je ne puis vous envoyer la lettre que vous me demandez, par la raison qu'elle est pleine de choses qui n'ont aucun rapport à Théocrite, et que sans doute vous ne voulez pas que je divulgue les secrets d'un ami.

Si, par quelque aventure étrange, vous aviez à recueillir une autre succession que la mienne, et si j'avais assez de force pour venir moi-même vous donner ma voix, soyez sûr que je ferais le voyage; mais il est très-probable que je ne voyagerai que dans l'autre monde. Je vois que dans celui-ci tout est plein de cabales et de sottises. Votre Paris est partagé en dix mille petites factions dont Versailles ne sait jamais rien. Paris est une grande basse-cour composée de coqs d'Inde qui font la roue, et de perroquets qui répètent des paroles sans les entendre. On leur envoie de Versailles leur pâture; ils font bien du bruit, et Versailles les laisse crier.

Les provinces sont plus tranquilles et plus sages; elles rendent justice à M. Turgot, et il est déjà regardé comme un grand homme dans les cours étrangères.

Souvenez-vous quelquefois d'un vieux solitaire qui vous aimera tant qu'il aura un reste de vie.

1. L'ouvrage de M. Dionis du Séjour, sur *l'Anneau de Saturne*; voyez ci-dessus, page 576.

9732. — A M. DUPONT (DE NEMOURS)¹.

Ferney, 12 avril.

Il ne faut pas être honteux, monsieur, avec un ministre tel que le nôtre. Je ne veux certainement pas fatiguer ses bontés, mais je lui demande en grâce d'ordonner qu'on fasse un petit recueil de tous les mémoires, bons ou mauvais, dont le pays de Gex l'accable. Il verra ensuite ce qu'il doit accorder ou refuser; il décidera ce qui doit être réputé *France*, ce qui doit être compté *provinces étrangères*.

La seule chose que je puisse certifier jusqu'à présent, c'est que les fermiers généraux et le pays de Gex doivent être également satisfaits. Le principal bureau des fermes, nommé Longerey, sur notre frontière, produit déjà à la ferme des sommes très-considérables, ce qui prouve évidemment que la ferme elle-même aurait dû demander ce qu'on lui avait depuis si longtemps proposé.

Je ne puis, monsieur, finir ma lettre sans de nouveaux remerciements, et sans vous demander encore des nouvelles des prétendus douze mille huit cents minots de sel par an dont on nous a tant flattés.

Continuez, je vous en conjure, vos bontés pour votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le vieux malade de Ferney. V.

9733. — A M. DE VAINES.

13 avril.

S'il y a, monsieur, quelque nouvel édit en faveur de la nation, quelques remontrances des soi-disant pères de la nation, quelque folie nouvelle de particuliers qui parlent au nom de la nation, je vous prie d'ordonner que cela me parvienne contre-signé : car, dans l'état où je suis, je n'ai plus de consolation que celle de lire.

J'ignore si M. de Condorcet est à la campagne ou à Paris; j'ignore tout ce qui se passe.

On nous parle d'une caisse d'escompte, dont plusieurs banquiers disent des merveilles : peut-être ce qui est bon pour des banquiers n'est pas si bon pour le public.

1. Éditeur, G. Avenel.

J'ai quelques petites discussions avec messieurs les fermiers généraux. Un particulier n'a pas beau jeu contre soixante souverains. Je me garde bien d'interrompre M. Turgot, et de l'importuner de mes affaires particulières avec ces messieurs. Je frémis quand je songe au prodigieux fardeau dont ce ministre est chargé; mais je frémis bien davantage en voyant l'obstination de ceux qui veulent avoir l'honneur d'être ses ennemis, et qui abjurent leurs propres sentiments pour combattre le bien qu'il veut faire.

Conservez vos bontés pour votre, etc.

*Le vieux Malade de Ferney*¹.

9734. — A M. DE LA TOURRETTE².

A Ferney, 15 avril.

M^{me} Lobreau, qui a depuis vingt-quatre ans le privilège de votre spectacle, et dont le bail n'expire, dit-elle, que dans deux années, me mande qu'un arrêt du conseil lui ôte ce que le gouverneur de la province lui a donné. Une compagnie nouvelle a offert, dit-elle, 30,000 francs par an à la ville, et a été subrogée à sa place. Elle a fait en vain le voyage de Lyon à Versailles, et a offert les mêmes 30,000 livres. Elle a présenté des placets à toute la famille royale. Mais, pour tout fruit de ses représentations et de ses peines, elle dit qu'en revenant à Lyon elle a trouvé la maréchaussée qui démeublait sa maison et qui s'emparait de son théâtre.

Enfin, monsieur, elle me croit assez puissant pour lui faire rendre son privilège, parce que j'ai été, je ne sais comment, assez heureux pour contribuer à délivrer mon petit trou des alguazils des fermes générales.

Cette idée que M^{me} Lobreau a de mon extrême crédit me paraît un peu romanesque; je ne sais même comment lui répondre avant d'être instruit des raisons de monsieur le contrôleur général. Il n'est pas vraisemblable que la maréchaussée se soit emparée de ses effets. Si la compagnie admise à sa place n'était pas sa créancière, et si la ville, qui gagne 30,000 livres de rente à ce marché, n'avait pas pris fait et cause, il serait bien étonnant que le conseil eût dépouillé une partie sans l'entendre.

1. Il y a ici, dans Beuchot, un billet à d'Alembert, qu'on trouvera après la lettre 9748.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

Permettez-moi donc, monsieur, de recourir à vous pour être instruit de cette affaire singulière. Vous me pardonnerez de m'intéresser encore un peu au théâtre. Quoique je sois près de quitter pour jamais le théâtre du monde, il ne m'appartient pas d'oser solliciter monsieur le contrôleur général sans savoir précisément si la grâce que je demanderais serait juste.

Je crains, monsieur, de vous importuner, autant que je craindrais de fatiguer le ministère. Je vous en demande pardon; mais les bontés que vous avez toujours eues pour moi me rassurent. M^{me} Denis joint ses prières aux miennes.

Agréez, monsieur, les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre, etc.

Le vieux Malade de Ferney.

9735. — A M. VASSELIER¹.

Ferney, 15 avril.

Mon cher ami, dites-moi, je vous prie, au juste ce que c'est que l'affaire de M^{me} Lobreau. Pourquoi la dépouille-t-on de son privilège, deux ans avant qu'il soit expiré? Est-on mécontent d'elle? A-t-elle à Lyon des ennemis puissants? Pourquoi n'a-t-on pas accepté la proposition qu'elle a faite à la ville de lui donner par an les 30,000 francs que son adverse partie a promis? Quelle est cette adverse partie?

On dit que cette compagnie nouvelle est composée d'un épiciers et d'un manufacturier. Il semble que ces deux professions jurent un peu avec *Cinna* et *Andromaque*. Vous pourriez bien vous trouver sans spectacle, avec des magasins de poivre et de gingembre.

Mettez-moi au fait, mon cher ami, de cette étrange aventure. M^{me} Lobreau veut absolument que j'écrive en sa faveur à monsieur le contrôleur général. Vous sentez que je ne puis prendre cette liberté sans être bien sûr que je défends une bonne cause. Je vous prie instamment de me dire la vérité. Il faut pardonner à un vieux soldat invalide de quatre-vingt-trois ans de s'intéresser encore aux affaires de son régiment. Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher ami. Tâchez de me donner une instruction un peu détaillée, si vous en avez le temps. Je recommande à vos bontés une boîte de ma colonie pour Dijon, et une pour Marseille.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

9736. — A M. DELISLE DE SALES.

15 avril.

Il faut enfin espérer, monsieur, que le parlement vous rendra la justice que vous n'avez pas obtenue au Châtelet.

Mais ce procès étrange doit vous ruiner. Pourquoi n'ouvrirait-on pas une souscription pour vous procurer les moyens de le soutenir? n'est-ce pas la cause publique que vous défendez? Laissez-vous conduire. Il faut ici du courage, et non une vaine délicatesse.

M^{me} la comtesse de Vidampierre¹, qui prend tant d'intérêt à votre sort, pourrait vous servir dans une entreprise si honorable. Ma souscription doit être prête. Elle est en votre nom, et vous la trouverez chez M. Dailly, notaire, rue de la Tixeranderie². Je ne doute pas que tous les véritables gens de lettres ne s'empres-sent à vous donner les marques de l'intérêt qu'ils doivent prendre à vous. Le triste état où me réduit ma mauvaise santé, aidée de quatre-vingt-trois ans, me met dans l'impossibilité de vous dire plus au long à quel point j'ai l'honneur d'être, etc.

9737. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

17 avril.

Enfin, madame, M. de Crassy m'apporte des consolations, et me rend un peu de courage. Je vois bien que vous avez reçu mes quatre lettres, qui en effet ne pouvaient être perdues; mais je vois aussi que votre cœur généreux était un peu piqué de ce que vous n'aviez trouvé dans ces lettres aucune occasion nouvelle de répandre vos bontés accoutumées sur mon petit pays et sur moi.

Je ne vous avais point importunée pour de nouvelles grâces, parce qu'il ne s'agissait plus que de petits détails qui ne concernaient que nos prétendus états, et dont nous n'avons pas fatigué le ministre. Vous êtes bien persuadée que, si j'avais eu quelque chose à solliciter, je n'aurais pas cherché d'autre protection que la vôtre.

1. A qui est adressée la lettre 9762.

2. Cette souscription était de 500 livres. M. Delisle n'a jamais voulu consentir à l'accepter, et M. de Voltaire n'a jamais voulu la retirer. On a dû la remettre à ses héritiers. (*Note de Delisle de Sales.*)

J'ai écrit, à la vérité, à M. de Fargès¹; mais c'était pour des marchands de cuir, pour des tanneurs, pour des papetiers. Il est intendant du commerce, et il faut bien qu'il entre dans ces minuties, qui sont de son département, tout indignes qu'elles sont de l'occuper.

Quand il s'est agi de rendre la liberté à dix ou douze mille hommes, et de délivrer tout un pays d'un joug insupportable, nous ne nous sommes jamais adressés qu'à M^{me} de Saint-Julien, et c'est en son nom que toutes les paroisses sont venues chanter des *Te Deum* dans la nôtre.

J'ai été bien humilié et bien malade de me voir abandonné par vous; mais enfin je me flatte que je ne suis pas tout à fait disgracié dans votre cour. Vous me faites même espérer que nos dragons et notre artillerie² seront encore assez heureux pour vous faire tous les honneurs de la guerre. Je renaitrai alors, et j'ai grand besoin de renaitre, car ma santé est affreuse. Quand j'ai un petit moment de relâche, je me crois capable de faire le voyage de Paris; je m'en vante à M. d'Argental³; mais cette illusion ne dure pas, et je retombe bientôt dans ma misère.

M. de Boncerf n'a pas eu autant de circonspection que de philosophie et de vertu. Il ne devrait pas faire courir ma lettre⁴; mais, après tout, que pourra-t-on y avoir vu de si dangereux? j'ai pensé précisément comme le roi; il n'y a pas là de quoi se désespérer. J'ose me flatter même que j'ai pensé comme vous, madame: car, quoique vous soyez née de l'ancienne chevalerie, vous ne voulez pas que le reste du monde soit esclave; on ne doit l'être que de vos charmes et de la supériorité de votre esprit. Ce sont là mes chaînes; je les porterai avec joie tout le reste de ma vie, malgré les maux que la nature s'obstine à me faire.

Ne laissez pas refroidir vos bontés pour le vieux malade de Ferney.

9738. — A M. DE LA HARPE.

19 avril.

Mon cher ami, je suis si peu de ce monde que j'ignorais la nomination de Colardeau⁵ et sa mort, aussi bien que ses ouvrages. Tout ce que je sais, c'est que je souhaitais depuis long-

1. Lettre 9615.

2. Voyez page 383.

3. Lettre 9724.

4. La lettre 9689. Boncerf l'avait fait imprimer.

5. Voyez lettre 9641.

temps de vous avoir pour confrères, vous et M. de Condorcet : car il faut absolument réhabiliter l'Académie.

Je n'avais jamais entendu parler de Rigoley de Juvigny ¹. Je vous serai très-obligé de m'apprendre s'il est parent de M. Rigoley d'Ogny, intendant des postes. C'est sans doute un grand génie, et digne du siècle.

A l'égard de Gilles Piron, qui, à mon avis, n'a jamais travaillé que pour la Foire, je ne crois pas l'avoir vu trois fois en ma vie. Je ne connais point du tout ses œuvres posthumes ou mortes ; mais je puis jurer et même parier que je n'ai jamais parlé au roi de Prusse ni de Piron, ni de Fréron, ni d'aucun de ces messieurs-là.

Je vous suis très-obligé, mon cher ami, de l'avis que vous me donnez concernant la petite calomnie absurde dont je suis affligé dans cette édition de Gilles Piron. Voici ma réponse, que je vous prie de vouloir bien faire insérer dans le prochain *Mercur* ².

Je vais hasarder de vous envoyer les *Lettres chinoises* sous l'enveloppe de M. de Vaines. Vous permettrez que d'abord je lui envoie un exemplaire pour lui, car il est juste de lui payer sa commission, et il y en aura un autre pour vous la poste d'après ; mais je doute beaucoup que ces paquets arrivent à bon port. J'en avais adressé un à M. d'Argental, qu'il n'a point reçu. Les obstacles et les gênes se multiplient de tous les côtés. Je vois bien qu'il faut que je renonce à la littérature, et que je me borne à bâtir des maisons, en attendant que je forme les quatre ais de ma bière. Je suis dans ma quatre-vingt-troisième année, quoi qu'on dise ; il y a environ quatre-vingts ans que je suis malade, et j'ai été persécuté environ soixante. Voilà à peu près le sort des gens de lettres.

Portez-vous bien, mon cher ami ; écrasez l'envie, combattez, triomphez, et aimez-moi.

9739. — AU RÉDACTEUR DU *MERCURE DE FRANCE*.

Ferney, 19 avril.

Vous m'apprenez, monsieur, qu'on vient d'imprimer les œuvres posthumes de feu M. Piron, et que l'éditeur ne m'a pas

1. Jean-Antoine Rigoley de Juvigny, né en Bourgogne, mort à Paris le 21 février 1788, auteur d'ouvrages médiocres, et éditeur des *OEuvres de Piron*.

2. C'est la lettre suivante.

épargné. Il prétend, dites-vous, que le roi de Prusse m'ayant un jour parlé de cet auteur *agréable, plein d'esprit et de saillies*, je lui répondis : « Fi donc ! c'est un homme sans mœurs. »

Je vous conseille, monsieur, de mettre cette anecdote au nombre des mensonges imprimés. Elle n'est assurément ni vraie, ni vraisemblable. Je puis vous attester, et j'ose prendre Sa Majesté le roi de Prusse à témoin, que jamais il ne m'a parlé de Piron, et que jamais je ne lui en ai dit un mot. Je ne crois pas avoir entrevu Piron trois fois en ma vie. Je connais encore moins l'éditeur de ses ouvrages¹ ; mais je suis accoutumé depuis longtemps à ces petites calomnies qu'il faut réfuter un moment, et oublier pour toujours.

9740. — A M. DE VAINES.

Ferney, 19 avril.

Vous n'avez pas assurément, monsieur, le temps de lire des fatras inutiles ; cependant on veut que je vous envoie ce rogaton². Si vous n'en lisez rien, comme cela est très-vraisemblable, donnez-le à M. de La Harpe, qui aura, dit-il, le courage de le lire, et qui a moins d'affaires que vous. Il s'agit d'ouvrages chinois et indiens, dont on ne se soucie guère. J'aime cent fois mieux les écrits d'un certain ministre de France que tous ceux de Confucius.

Si, par hasard, vous donniez une place dans votre bibliothèque au livre que je vous envoie, je vous demanderais la permission d'en adresser un à M. de La Harpe, sous votre enveloppe.

Conservez, monsieur, votre bienveillance pour le vieux malade, qui vous est très-attaché.

9741. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 avril.

Mon cher ange, le gros abbé Mignot m'a apporté des lettres bien consolantes de vous. J'en avais grand besoin, quand il est arrivé : car tous mes maux m'avaient repris. Vos lettres versent

1. Rigoley de Juvigny ; voyez à la page précédente.

2. Les *Lettres chinoises, indiennes, tartares*, etc., tome XXIX, page 451.

toujours du baume sur mes blessures; mais je vous avoue que les cicatrices sont un peu profondes. Tout ce que vous dites des pères de la patrie est bien pensé, bien juste, bien vrai. Vous avez grande raison d'être de l'avis du Pont-Neuf, qui dit dans la chanson ¹ :

O les fichus pères,
Oh! gai!
O les fichus pères!

Mais, tout fichus pères qu'ils sont, en ont-ils moins répandu le sang du chevalier de La Barre et du comte de Lally? en ont-ils moins persécuté les gens de lettres qui avaient eu la bêtise de prendre leur parti? se sont-ils moins déclarés contre le bien que fait le roi? ont-ils moins essayé de troubler le ministère? sont-ils moins redoutables aux particuliers? cabalent-ils moins avec ce même clergé qu'ils avaient poursuivi avec tant d'acharnement? oppriment-ils moins quiconque n'est pas le parent ou l'ami de leurs gros bonnets? font-ils moins semblant d'avoir de la religion? forcent-ils moins les gens qui pensent à s'éloigner de leur ressort? ont-ils moins poursuivi M. de Boncerf, premier commis de M. Turgot, et ne le poursuivent-ils pas encore, sans le nommer, dans l'arrêt qu'ils ont donné le lendemain du lit de justice? S'ils sont rois de France, il faut donc quitter la France, et se préparer ailleurs un asile. Personne n'est sûr de sa vie. Ils se vengeront, sur le premier venu, de la disgrâce qu'ils se sont attirée sous Louis XV, et ils embarrasseront Louis XVI autant qu'ils le pourront. Le roi se défendra bien; mais les sujets ne peuvent se défendre qu'en fuyant.

Je vous avoue, mon cher ange, que tout cela empoisonne les derniers jours de ma vie.

Comme vous mettez à l'ombre de vos ailes toutes mes petites tribulations, il faut que je vous dise qu'un Rigoley de Juvigny, éditeur des œuvres de Piron, a inséré dans son édition que j'avais empêché ce Gilles Piron d'être présenté au roi de Prusse, et que j'avais dit à ce monarque : « Fi donc! sire, Piron est un homme sans mœurs. » Ce mensonge imprimé serait bien aisé à réfuter. Le roi de Prusse peut m'être témoin qu'il ne m'a jamais parlé de Piron, et que je ne lui ai jamais parlé de ce drôle de corps, qui était alors absolument inconnu.

Je ne sais qui est ce Rigoley de Juvigny. Je me flatte qu'il

1. Voyez page 574.

n'est pas parent de M. Rigoley d'Ogny, à qui ma colonie a les plus grandes obligations.

Je ne conçois pas comment vous n'avez pas reçu le petit paquet que je vous ai envoyé sous l'enveloppe de M. de Sartin¹. Il m'a mandé qu'il l'avait reçu, et qu'il allait vous le dépêcher. Vous devez l'avoir à présent, à moins qu'il ne vous l'ait adressé dans quelque port de mer.

Vivez toujours heureux, mon cher ange, et je serai moins triste.

9742. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 20 avril.

L'abbé Pauw marque une foi sincère pour toutes les relations des jésuites de la Chine de la mort de l'empereur Kien-long², parce qu'ils l'ont annoncée. Pour moi, en qualité de rigide pyrrhonien, je crois qu'il n'est ni mort ni vivant. La curiosité s'affaiblit avec l'âge; l'on se resserre dans une sphère plus bornée. Walpole disait : « J'abandonne l'Europe à mon frère, et ne me réserve que l'Angleterre. » Moi, je me contente de ce qui s'est fait, de ce qui se fait, et de ce qui pourra arriver dans notre Europe.

Louis XVI attire bien autrement ma curiosité que l'empereur Kien-long. J'ai lu un placet, ou plutôt un remerciement du pays de Gex³, adressé à ce monarque; et, dans l'intérieur de mon âme, j'ai béni le bien que ce souverain a fait, ainsi que ceux qui lui ont donné d'aussi bons conseils. Le parlement aurait dû applaudir aux édits de son souverain, au lieu de lui faire des remontrances ridicules. Mais le parlement est composé d'hommes, et la fragilité des vertus humaines se cache moins dans les délibérations des grands corps que dans les résolutions prises entre peu de personnes.

Si notre espèce n'abusait pas de tout généralement, il n'y aurait point de meilleure institution que celle d'une compagnie qui eût droit de faire des représentations aux souverains sur les injustices qu'ils seraient au moment de commettre. Nous voyons en France combien peu cette compagnie pense au bien du royaume. M. Turgot a même trouvé dans les papiers de ses prédécesseurs les sommes qu'il en a coûté à Louis XV pour corrompre les conseillers de son parlement, afin de leur faire enregistrer, sans opposition, je ne sais quels édits.

Comme vos Français sont possédés de la manie anglicane, ils ont imité, en se laissant corrompre, ce qu'il y a de plus blâmable en Angleterre. Les républicains prétendent avoir le droit de vendre leur voix; mais des juges! mais des gens de justice! mais ceux qui se disent les tuteurs des rois!...

1. Voyez lettre 9707, page 559.

2. Kien-long n'est mort qu'en 1799.

3. *Remontrances du pays de Gex*, tome XXX, page 341.

Pour nous autres Obotrites, nous sommes en comparaison de l'Europe ce qu'est une fourmilière pour le parc de Versailles. Nous accommodons nos petites demeures, nous nous pourvoyons de vivres pour l'hiver, nous travaillons et végétons dans le silence. Ma voisine la fourmi, le bon milord Maréchal, dont vous me demandez des nouvelles, a présentement quatre-vingt-six ans passés¹ : il lit l'ouvrage du Père Sanchez² *de Matrimonio*, pour s'amuser; et il se plaint que ce livre réveille en lui des idées qui le tracassent quelquefois. Comme il a quatre années de plus que le protecteur des capucins de Ferney, je me flatte que ce dernier pourrait bien encore nous donner de sa progéniture, pour peu qu'il le voulût, et ce serait une bonne œuvre.

L'ex-jésuite de Sans-Souci est toujours occupé à recouvrer ses forces, qui ne reviennent que lentement. Il a reçu des remarques sur la Bible³, un ouvrage de morale, et un autre sur les lois : il soupçonne d'où ce présent peut lui venir. Ce ne sera qu'après la lecture de ces livres qu'il pourra juger s'il a bien rencontré, ou s'il a mal deviné; et les remerciements s'en suivront, comme de raison.

J'implore tous mes saints, Ignace, Xavier, Lainez, etc., etc., pour qu'ils protègent le protecteur des capucins à Ferney, que leurs saintes prières prolongent ses jours, afin qu'il consume le bel ouvrage qu'il a entrepris dans le pays de Gex, qu'il éclaire longtemps encore la France et l'univers, et qu'il n'oublie point l'ex-jésuite de Sans-Souci. *Vale*.

FÉDÉRIC.

9743. — A. M. TURGOT⁴.

A Ferney, 20 avril.

Monseigneur, mon destin est donc de vous lutiner tant que j'aurai un souffle de vie! Mais en osant vous importuner, je suis encore discret; je vous supplie seulement de daigner faire joindre ce certificat du curé de Gex aux autres paperasses que j'ai eu l'honneur de vous adresser.

On prétend d'ailleurs que vous nous avez promis deux mille huit cents minots de sel de la part de messieurs les soixante. Tout le monde nous le dit, excepté vous. Je vous répète : *Si sal evanuerit, in quo saleitur?*

Mais voici une affaire plus importante : il s'agit de comédie. Vous n'y allez point, et vous avez tort : car Cicéron et Caton, vos devanciers, y allaient. Vous avez disposé du spectacle de Lyon,

1. Indication inexacte : milord Maréchal était né le 3 décembre 1686.

2. Voyez tome XXI, page 335; et XXIV, 98.

3. Probablement *la Bible enfin expliquée*, tome XXX.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

et tout Lyon assure que je dois vous en écrire, en qualité de membre du tripot. On dit que c'est à moi de vous représenter les droits et les malheurs de M^{me} Lobreau ; que mon métier est d'être l'avocat des actrices et des directrices ; qu'un vieux prêtre doit prier les saints pour son église ; que c'est à moi de vous fléchir pour M^{me} Lobreau. J'avais même quatre grandes pages de remontrances à mettre à vos pieds ; mais Dieu m'en garde !

In publica commoda peccem,
Si longo sermone morer tua tempora, *Rosny*.

Il faut que le vieux malade de Ferney se borne à *remontre* son profond respect et sa reconnaissance, et, par ma foi, son admiration.

9744. — A M. DE CHABANON.

22 avril.

Mon cher ami, vous sentez bien que dans ma solitude je ne suis pas trop instruit de l'esprit qui règne parmi mes confrères, des prétentions, des aspirants, des manœuvres qu'on emploie, et des brigues qui se forment. On ne me mande rien de positif : on craint de se commettre. Je ne connais point M. Millot¹ qui a, dit-on, un très-grand parti. J'ignore si M. de La Harpe fait valoir ses droits, acquis par tant de prix remportés à l'Académie. Je ne suis informé que de votre mérite.

J'avais écrit, il y a quelque temps, à M. Gaillard². Je n'avais pas nui autrefois à sa nomination : il ne m'a pas répondu. Je commence à être plus négligé et plus ignoré qu'on ne le serait à la Martinique ou à Saint-Domingue ; et, depuis que je suis retiré du monde, on ne s'y est guère souvenu de moi que pour me persécuter. Croyez-moi, il n'y a rien de si aisé que d'être oublié. Vous ne le serez pas ; vous réussirez toujours dans les belles-lettres et dans la bonne compagnie ; vous serez de l'Académie, soit cette année, soit à la première place vacante, et, quand vous en serez, vous vous en dégouterez ; mais ne vous dégoutez jamais de l'amitié que vous m'avez témoignée.

1. Claude-François-Xavier Millot, né à Ornans en Franche-Comté en 1726, mort en 1785, auteur d'*Éléments d'histoire*, ne fut reçu à l'Académie qu'en 1777 ; il y remplaça Gresset.

2. La lettre manque.

9745. — DE M. LE MARQUIS DE CONDORCET ¹.

Ce 23 avril 1776.

Je ne sais rien, mon cher et illustre maître, de l'affaire de M. Delisle de Sales. Monsieur le garde des sceaux ne lui trouve d'autre ressource que d'appeler au parlement de la sentence du Châtelet, et il peut tenter cette voie sans danger, parce qu'il le peut faire de loin ². Mais le parlement convertirait son décret en un décret plus doux, il faudrait le subir, comparaître, et peut-être essayer un arrêt ridicule.

Rousseau a eu un sauf-conduit dans un cas plus dangereux, mais il est étranger.

M. Delisle a fait autrefois la correspondance du roi de Prusse pour Thieriot. Le roi pourrait le naturaliser Prussien, le faire membre de son Académie, de son Université, et demander ensuite un sauf-conduit. Mais il faudrait encore savoir si ce sauf-conduit met à l'abri des effets civils du décret.

Le parlement va donc faire des remontrances en faveur des corvées et des maîtrises, dont en 1581 il refusa l'établissement pendant deux ans. Il est moins avancé vers la raison qu'il ne l'était il y a deux siècles. Remarquez que dans le ^{xvi}^e siècle, Montaigne, La Boétie, Hubert Languet, Bodin, Viète, et tant d'autres, étaient magistrats; que dans le suivant, vers le commencement, Frenicle, Fermat, de Thou, La Mothe Le Vayer, l'étaient également. Depuis, la robe n'a produit qu'un seul homme d'un véritable mérite, Montesquieu, dont l'esprit de cet état a gâté l'ouvrage. La magistrature, composée autrefois de l'élite des esprits, n'en a plus que la lie. On ne reste dans le parlement que lorsqu'on est incapable de rien faire de raisonnable. Montesquieu lui-même quitta son corps dès l'instant où il se sentit du talent. Ne soyons donc pas surpris du mépris que les corps de magistratures méritent, et qu'ils ne sont pas loin d'obtenir.

Il y aura un lit de justice la semaine prochaine, à ce qu'on prétend. Celui que vous nommez Rosny, et qui vaut mieux que Rosny, est inaltérable. Le roi a dit en apprenant les remontrances : « Je vois bien qu'il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple. » Ce discours est très-vrai. Ne craignez rien pour le salut de la France, attaché à cette affaire. J'oserai dire : pour le salut du genre humain. Si M. Turgot succombe jamais à la rage des trois canailles ³ qui n'en font qu'une, il restera dans la tête des hommes que les gens éclairés et vertueux ne sont pas propres au gouvernement, et l'univers demeurera condamné aux ténèbres et au malheur.

Adieu, je vous embrasse; ne craignez rien, espérez et aimez-moi un peu.

1. *OEuvres de Condorcet*, tome 1^{er}; Paris, 1847.

2. C'est aussi ce qu'il fit, et le parlement, en mai 1777, réforma le jugement du Châtelet, et se contenta d'admonester l'auteur.

3. Voyez la lettre à Condorcet du 27 janvier 1776.

9746. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC ¹.

A Ferney, 24 avril.

Je deviens, monsieur, le bureau d'adresse des invalides qui sont dans mon voisinage ; mais je n'ai pas la témérité d'abuser de leur confiance et de votre patience. Je me borne, comme je le dois, à la fonction de vous envoyer leurs requêtes, et c'est en supposant que vous avez vos ports francs : car, à la longue, ces importunités seraient une ruine.

Je prends donc la liberté, monsieur, de vous adresser les certificats ci-joints dont on me charge, et dont je vous importune sans oser vous solliciter. Je profite seulement de cette occasion pour vous renouveler tous les sentiments d'estime, d'attachement et de respect, avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre, etc.

9747. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 25 (avril).

Bertrand plaint très-sincèrement Raton de se croire obligé de se taire au sujet de Rossinante-Childebrand ; pour Bertrand, qui n'a jamais vu Childebrand-Adonis, qui ne l'a jamais cru Mars, mais tout au plus Mercure, il ne peut que se réjouir, avec tous les honnêtes Bertrands, de voir Childebrand dans l'opprobre ², qu'il mérite.

Chabanon passe sa vie à dire des injures de l'Académie, et à désirer d'en être. Il réussirait mieux avec moins d'injures et plus de bons ouvrages.

J'ai lu la lettre de Raton à Cormoran ³ ; cette lettre est charmante, et Bertrand en fera l'usage que Raton désire. Il aurait pu l'augmenter d'un article intéressant, c'est que *Messieurs* se proposaient, il y a peu de temps, de faire revivre, par leurs arrêts, les principes si raisonnables de la Sorbonne, au sujet de l'intérêt de l'argent : c'était à l'occasion d'une affaire où ils voulaient faire regarder M. Turgot comme *fauteur de l'usure*. Vous jugez du succès qu'aurait eu cette adroite imputation. Heureusement on leur a imposé silence sur cette affaire, et on leur a épargné le ridicule dont ils allaient encore se couvrir, quoiqu'ils soient déjà bien en fonds sur ce point.

Le rêve de Bailly sur ce peuple ancien qui nous a tout appris, excepté son nom et son existence ⁴, me paraît un des plus creux qu'on ait jamais eus ; mais cela est bon à faire des phrases, comme d'autres idées creuses

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Le maréchal de Richelieu, alors disgracié.

3. Le roi de Prusse.

4. Dans son *Histoire de l'Astronomie ancienne*, Bailly parle d'un peuple détruit et oublié, qui a précédé et éclairé les plus anciens peuples connus.

que nous connaissons, et qui font dire qu'on est *sublime*. J'aime mieux dire avec Boileau, en philosophie comme en poésie :

Rien n'est beau que le vrai.

(Ép. ix, v. 43.)

Ce Poncet est venu chez moi avec une lettre de vous : je lui ai demandé quels étaient les Italiens, si jaloux d'avoir ma figure, qui désiraient que je me soumisse encore à l'ennui de la faire modeler. Il m'a dit que c'était un *secret*. J'en ai conclu que ce grand sculpteur était encore un plus grand hâbleur, et je l'ai remercié de sa bonne volonté en lui disant qu'un sculpteur célèbre de ce pays-ci venait de faire mon buste, et qu'il pouvait le copier s'il le voulait. Adieu, mon cher et illustre maître ; je crois que La Harpe va enfin être de l'Académie ; nous en avons grand besoin. Ce n'est pas que nous manquions de postulants pour s'enrôler ; mais ils ne sont pas de taille. *Vale, et me ama.*

9748. — A M. DE VAINES.

26 avril.

Eh bien ! monsieur, parmi les nouveaux édits que vous avez eu la bonté de m'envoyer, en voilà encore un de M. Turgot en faveur de la nation : c'est celui des forêts qui sont auprès des salines de Franche-Comté. Ce ministre fera tant de bien qu'à la fin on conspirera contre lui¹.

Je l'ai importuné depuis quelque temps avec beaucoup d'indiscrétion ; mais, en qualité de commissionnaire et de scribe de nos petits états, je n'ai pu faire autrement. Je n'ai point exigé qu'il me lût. Je mets en marge de mes mémoires : *Pays de Gex*. Je le prie seulement qu'on fasse une liasse de toutes nos requêtes, après quoi il examinera un jour à loisir ce qu'il voudra accorder ou refuser. Cette manière de procéder avec le ministère me paraît la moins gênante et la plus honnête. Je tâche surtout d'être extrêmement court dans mes demandes, car il m'a paru que les présentateurs de requêtes sont presque toujours d'une prolixité insupportable, et s'imaginent qu'un ministre doit oublier le monde entier pour leur affaire. C'est peut-être cet ennui qui dégoûte M. de Malesherbes de sa place ; mais il est bien triste qu'il songe à se retirer, lorsqu'il peut faire du bien. Il me semble qu'en se joignant à M. Turgot pour refondre cette France qui a tant besoin d'être refondue, ils auraient fait tous deux des miracles.

1. Voyez la lettre de Condorcet du 12 juin 1776.

Je n'ai jamais vu M^{lle} d'Espinasse, mais tout ce qu'on m'en a dit me la fait bien aimer. Je serais très-affligé de sa perte¹. Voici un petit mot pour M. d'Alembert², que je mets sous la protection de votre contre-seing.

Je ne peux, monsieur, vous envoyer que des balivernes, lorsque vous daignez me faire parvenir les ouvrages les plus utiles ; mais chacun donne ce qu'il a.

Conservez-moi, monsieur, vos bontés, qui font le charme de ma solitude et de ma vieillesse.

9749. — A M. D'ALEMBERT.

Mon cher ami, on me mande que M^{lle} d'Espinasse est très-dangereusement malade. J'en suis très-affligé, car je la connais mieux que personne, puisque je la connais par l'estime et par l'amitié que vous avez pour elle. Je vous prie, si vous avez le temps d'écrire un mot, de vouloir bien m'informer au plus vite du retour de sa santé.

Je vous embrasse bien tendrement, mon très-cher philosophe.

9750. — A M. HENNIN

A Ferney, 26 avril.

Monsieur, quoiqu'il ne soit pas encore temps, suivant votre étiquette, cependant je me mets aux pieds de M^{me} Hennin³.

Je viendrai contempler votre bonheur dès que je me croirai en vie ; mais, pour le moment présent, je n'ai pas l'air d'un garçon de la noce. Soyez heureux tout le reste de votre vie, et conservez-moi vos bontés. V.

1. M^{lle} de L'Espinasse mourut le 23 mai 1776.

2. Le billet suivant.

3. P.-M. Hennin venait d'épouser M^{lle} Camille-Élisabeth Mallet, de Genève.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE DIX-SEPTIÈME VOLUME DE LA CORRESPONDANCE.

LETTRES

1774

9092. Le duc de Richelieu. Ferney, 1^{er} mai 1774. — « Si je n'apprenais pas, par une lettre du 29 avril. » C. et F.
9093. Le marquis de Condorcet. 4 mai. — « Le vieux malade ne peut écrire. » B.
9094. Catherine II, impératrice de Russie. Ferney, 7 mai. — « Je suis un téméraire. » *Doc. russes.*
9095. Le chevalier de Lisle. 7 mai. — « Vraiment, si j'avais pu deviner. » C. et F.
9096. Le chevalier de Lisle. 9 mai. — « Non-seulement vous êtes un homme aimable. » C. et F.
9097. Le chevalier de Lisle. 13 mai. — « Quand je vous dis que vous êtes un homme unique. » C. et F.
9098. Mallet du Pan. Ferney, mai. — « Vivez heureux chez un prince. » B.
9099. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 15 mai. — « Morival vous a les plus grandes obligations. » *Pa.*
9100. Le comte d'Argental. 18 mai. — « Quelque chose qui soit arrivé. » B.
9101. Le chevalier de Lisle. 18 mai. — « Vous assistez à une pièce plus intriguée. » C. et F.
9102. Marin. 22 mai. — « Je crois que vous vous trémoussez un peu. » C. et F.
9103. Le chevalier de Lisle. 27 mai. — « La première chose qui me vint dans la tête. » B.
9104. Marin. 27 mai. — « Je vous demande en grâce. » C. et F.
9105. Le chevalier de Lisle. 30 mai. — « Nous sommes tous Gluck à Ferney. » C. et F.
9106. Le maréchal de Richelieu. 31 mai. — « Quand monseigneur sera dans son royaume d'Aquitaine. » B.

9107. La marquise du Deffant. 6 juin 1774. — « Je vous dois un quartier. » B.
9108. Le chevalier de Lisle. 6 juin. — « Vous m'avez envoyé du Gluck. » C. et F.
9109. M^{me} de Saint-Julien. Ferney, 8 juin. — « Il y a tantôt deux ans. » C. et F.
9110. *Du marquis de Condorcet*. Ce dimanche. — « Bertrand n'a fait part qu'à moi. » *OEuv. de Cond.*
9111. Le comte de Rochefort. Ferney, 11 juin. — « Voici le temps où nous espérons avoir. » B.
9112. Le chevalier de Lisle. 11 juin. — « Le vieux malade du mont Jura vous avait envoyé. » C. et F.
9113. Marin. 11 juin. — « Je me flatte que vous resterez tel que vous êtes. » C. et F.
9114. Le comte d'Argental. 15 juin. — « Je vous ai envoyé un paquet par M. Bacon. » C. et F.
9115. Le marquis de Condorcet. 15 juin. — « M. Ricard et moi, nous vous sommes infiniment obligés. » C. et F.
9116. D'Alembert. 15 juin. — « Le petit discours patriotique de M. Cham-
bon. » B.
9117. *De la marquise du Deffant*. 16 juin. — « M. de Lisle m'avait pré-
venue. » Lesc.
9118. Le comte d'Argental. 18 juin. — « Mais, mon cher ange, écrivez-
moi donc. » C. et F.
9119. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 19 juin. — « Aucun cheval ne m'a
jeté en bas. » Pa.
9120. Le comte d'Argental. 20 juin. — « Mon cher ange, l'esprit est
prompt et la chair est faible. » B.
9121. M^{me} de Saint-Julien. 20 juin. — « Le papillon-philosophe est bien
mieux que papillon. » C. et F.
9122. La marquise du Deffant. 25 juin. — « Je vous ai fait des infidé-
lités. » B.
9123. Ribotte. Ferney, 26 juin. — « Il est bon de savoir que les pro-
testants. » *Protest. fr.*
9124. *De Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel*. 28 juin. — « M^{me} Gallatin,
mademoiselle sa fille et M. Mallet. » B.
9125. Le comte Campi. — « Votre belle tragédie et la lettre dont vous
m'avez honoré. » B.
9126. Le chevalier de Lisle. 1^{er} juillet 1774. — « Il vaut cent mille fois
mieux. » B.
9127. Le comte de la Touraille. 5 juillet. — « Je suis coupable envers
vous. » B.
9128. Le comte d'Argental. 6 juillet. — « Plus d'un personnage des tra-
gédies de Corneille. » B.
9129. Le chevalier de Lisle. 6 juillet. — « J'ai oublié de vous demander
plusieurs grâces. » B. et F.
9130. Le comte Campi. Ferney, 8 juillet. — « Nardi parvus onyx eliciet
cadum. » B.

9131. M^{me} d'Épinai. 8 juillet. — « Quoi ! ma philosophe a été comme moi sur la frontière du néant. » B.
9132. Frédéric II, roi de Prusse. Juillet. — « Sire, il est vrai que les gobe-Dieu. » B.
9133. Le chevalier de Lisle. Ferney, 10 juillet. — « J'ai oublié de vous répondre sur le chapitre du roué. » B.
9134. *De la marquise du Deffant*. 13 juillet. — « J'ai tardé à vous répondre. » LESC.
9135. Suard. Ferney, 16 juillet. — « J'ai plus d'un remerciement à vous faire. » B.
9136. Le marquis de Condorcet. 18 juillet. — « Je suis confus et pénétré de reconnaissance. » B.
9137. M. de La Motte. Ferney, 18 juillet. — « Le malade octogénaire à qui vous avez fait l'honneur d'écrire. » B.
9138. Le marquis Albergati Capacelli. Ferney, 18 juillet. — « Le vieux malade de Ferney remercie. » C. et F.
9139. *Du marquis de Condorcet*. 22 juillet. — « Vous savez sans doute la nomination de M. Turgot. » *OEuv. de Cond.*
9140. Pomaret. 26 juillet. — « C'était un Montillet, archevêque d'Auch. » B.
9141. La marquise du Deffant. 28 juillet. — « Je n'ai point de thème aujourd'hui. » B.
9142. Turgot. Ferney, 28 juillet. — « Huc quoque clara tui pervenit fama triumphi. » C. et F.
9143. Perronet. Ferney, 28 juillet. — « Vous me donnez une grande envie de prendre la poste. » B.
9144. Le comte d'Argental. 28 juillet. — « Enfin donc, le grand référendaire l'emporte ! » C. et F.
9145. Le maréchal de Richelieu. 29 juillet. — « Je ne suis pas surpris que mon héros. » B.
9146. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 30 juillet. — « Je ne me hasarde pas encore à porter mon jugement sur Louis XVI. » PA.
9147. Pezay. — « Aide maréchal des logis et de Cythère et du Parnasse. » B.
9148. *De la marquise du Deffant*, 3 août 1774. — « Ne louez point nos révolutions. » LESC.
9149. Le prince de Ligne. 5 août, à Ferney. — « Vous feriez rire un mort, avec vos prélats et vos lavements. » B. et F.
9150. Rulhière. 8 août. — « Je vous remercie de tout mon cœur. » B.
9151. Le chevalier de Lisle. 8 août. — « Je pense comme vous sur l'épître de M. de Rulhière. » C. et F.
9152. Catherine II, impératrice de Russie. 9 août. — « Je suis positivement en disgrâce à votre cour. » B.
9153. M. Mézière. Ferney, 10 août. — « J'ai reçu le chef-d'œuvre que vous m'avez envoyé. » B.
9154. Le comte d'Argental. 12 août. — « Je vous écris de mon lit. » B.
9155. Le marquis de Condorcet. 12 août. — « Je ne vous écris aujourd'hui, monsieur le secrétaire. » *OEuv. de Cond.*

9156. La marquise du Deffant. 12 août. — « Ah ! cette fois-ci, j'ai un thème. » B.
9157. Maupeou, chancelier de France. 14 août. — « Lorsque je pris la liberté d'implorer votre suffrage. » B.
9158. Le maréchal de Richelieu. Ferney, 15 août. — « Les artistes de ma colonie, qui ont fourni. » C. et F.
9159. Marin. 16 août. — « Vous avez fait bien de l'honneur à mes yeux. » B.
9160. Frédéric II, roi de Prusse. 16 août. — « Sire, j'ai enfin proposé au chancelier de France. » B.
9161. Le comte d'Argental. Ferney, 17 août. — « Ceci devient sérieux. » B.
9162. D'Alembert. 17 août. — « Mon très-cher Bertrand, le discours de M. Suard est hardi. » B.
9163. Poultier-Delmotte. 19 août. — « Un vieillard de près de quatre-vingts ans. » B.
9164. L'abbé de Voisenon. 20 août. — « Avez-vous vu la *Lettre d'un Théologien*. » B.
9165. Le marquis de Condorcet. 20 août. — « O tu major Fontanello et doctior. » *OEuv. de Cond.*
9166. *De Catherine II, impératrice de Russie*. Le 13-24 août. — « Monsieur, quoique très-plaisamment vous prétendiez. » *Doc. russes*.
9167. Le maréchal de Richelieu. 26 août. — « Le Vieux de la montagne remercie son héros. » C. et F.
9168. Marin. 27 août. — « Eh bien ! voilà donc l'Église grecque qui triomphe. » C. et F.
9169. D'Alembert. 27 août. — « La femme du frère de feu Damilaville m'écrit. » B.
9170. *De la marquise du Deffant*. 29 août. — « Que dites-vous, mon cher Voltaire ? » *Lesc.*
9171. Hennin. Ferney, 30 août. — « Un Claude Dufour et son associé, dont j'ignore le nom. » B.
9172. François de Neufchâteau. Ferney, 31 août. — « Le vieux malade, que vous avez ragailardi. » B.
9173. *De Hennin*. 1^{er} septembre 1774. — « Je savais bien que vous respectiez. » *Corresp. inéd.*
9174. Le comte d'Argental. 5 septembre. — « Je suis toujours inquiet de la santé de M^{me} d'Argental. » B.
9175. La marquise du Deffant. Ferney, 7 septembre. — « Jamais je n'ai eu plus de thèmes. » B.
9176. D'Alembert. Ferney, 10 septembre. — « Cramer s'est avisé d'imprimer séparément. » B.
9177. Marin. 10 septembre. — « C'est vous, mon cher historiographe, qui m'apprenez. » C. et F.
9178. Le maréchal de Richelieu. 14 septembre. — « Vous avez bien raison, monseigneur. » B.
9179. Le comte d'Argental. 14 septembre. — « Je ne m'attendais pas que votre frère passât avant moi. » B.

9180. Le chevalier de Cubières. Ferney, 18 septembre. — « Ce n'est pas ma faute. » B.
9181. Pomaret. 29 septembre. — « Le vieux malade, à qui M. de Pomaret a écrit. » C. et F.
9182. Le marquis de Florian. 19 septembre. — « Je vous envoie la publication de votre bonheur. » B.
9183. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 19 septembre. — « Le chancelier de France est culbuté. » PR.
9184. Le comte d'Argental. Ferney, 23 septembre. — J'ai profité de la permission que vous m'avez donnée. » B.
9185. Marin. 24 septembre. — « Vous oubliez donc combien je m'intéresse. » C. et F.
9186. Le comte d'Argental. 25 septembre. — « Je venais d'envoyer votre billet. » C. et F.
9187. Turgot. Ferney, 28 septembre. — « Le vieux malade de Ferney remercie la nature. » C. et F.
9188. D'Alembert. 28 septembre. — « O Bertrands ! Bertrands ! Raton a été près (je crois) de mourir. » B.
9189. Moulton. — « Mon cher et respectable philosophe, j'ai été si empêché. » A. C.
9190. *De Catherine II, impératrice de Russie.* Septembre. — « Votre lettre du 29 du mois passé. » Doc. russes.
9191. Le comte d'Agay. — « Je vous dois plus d'un remerciement du *Discours*. » B.
9192. Le chevalier de Lisle. 2 octobre 1774. — « J'aurais bien voulu passer quelques jours. » C. et F.
9193. Le chevalier de Chastellux. Ferney, 6 octobre. — « Si je n'avais, monsieur, que soixante et dix ou soixante et quinze ans. » . . . *Inédite.*
9194. Catherine II, impératrice de Russie. Ferney, 6 octobre. — « Madame, l'amour fit le serment, l'amour l'a violé. » B.
9195. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 8 octobre. — « Les négociations de la paix de Westphalie n'ont pas coûté. » PR.
9196. L'abbé de Voisenon. 10 octobre. — « Je ne suis absolument content. » B.
9197. Turgot. Ferney, 10 octobre. — « Le vieux malade de Ferney remercie très-humblement. » C. et F.
9198. Le comte d'Argental. 10 octobre. — « Mon cher ange, vous êtes trop bon. » B.
9199. Le maréchal de Richelieu. Ferney, 14 octobre. — « Je vous suis assurément très-obligé. » C. et F.
9200. Le maréchal de Richelieu. Ferney, 17 octobre. — « Votre gloire est si peu compromise. » C. et F.
9201. Le maréchal de Richelieu. Ferney, 17 octobre. — « Quoiqu'il y ait un paquet de moi à la poste. » C. et F.
9202. Catherine II, impératrice de Russie. Ferney, 19 octobre. — « Mon impertinence ne fatigue pas aujourd'hui. » B.

9203. Le prince de Ligne. 19 octobre. — « Le mourant de Ferney n'a pu faire sa cour. » B.
9204. Bordes. Ferney, 19 octobre. — « Je doute fort que je puisse jouir. » C. et F.
9205. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 20 octobre. — « L'art de vous autres, grands poëtes. » Pa.
9206. Le comte d'Argental. 24 octobre. — « Vos lettres attendrissent mon cœur. » B.
9207. Hennin. 26 octobre. — « Jamais le vieux malade n'a été si malade. » B.
9208. Vernes. 28 octobre. — « Le petit ouvrage en vers du jeune comte de Romanzof. » B.
9209. D'Alembert. 29 octobre. — « Je vous ai légué d'Étallonde. » . . . B.
9210. Le maréchal de Richelieu. 30 octobre. — « Je viens de recevoir deux exemplaires. » C. et F.
9211. La comtesse de Violaine. Ferney, le 1^{er} novembre 1774. — « Un vieillard octogénaire. » B.
9212. *De Catherine II, impératrice de Russie*. 22 octobre-2 novembre. — « Volontiers, je satisferai votre curiosité. » B.
9213. Le marquis de Thibouville. 4 novembre. — « Le vieux malade, en recevant votre lettre. » *Inédite* et B.
9214. De Lalande. Ferney, 4 novembre. — « Le vieux malade est pénétré de votre souvenir. » C. et F.
9215. D'Alembert. 7 novembre. — « Mon digne philosophe, aussi humain que sage. » B.
9216. Le comte d'Argental. 7 novembre. — « En lisant votre lettre du 30 d'octobre. » B.
9217. M^{me} Joly. Ferney, 11 novembre. — « Vos bontés me font sentir mon tort. » C. et F.
9218. *De Buffon*. 12 novembre. — « A Voltaire 1^{er}, à Ferney. Si vous jetez les yeux. » *Corresp. de Buffon*.
9219. Chamfort. Ferney, 16 novembre. — « Quand M. de La Harpe m'envoya son bel *Éloge de La Fontaine*. » B.
9220. Frédéric II, roi de Prusse. Ferney, 17 novembre. — « Quelques petits avant-coureurs que la nature envoie. » B.
9221. Le chevalier de Lisle. 17 novembre. — « Le bon vieillard, qui n'attend plus que le moment. » C. et F.
9222. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 18 novembre. — « Ne me parlez point de l'Élysée. » Pa.
9223. D'Hornoy. Ferney, 20 novembre. — « Vous êtes un très-bon rapporteur. » B.
9224. D'Alembert. Ferney, 21 novembre. — « Messieurs les deux Ajax, qui combattez pour la raison. » B.
9225. Turgot. Ferney, 21 novembre. — « Monseigneur, vous ne pouvez pas m'empêcher de vous appeler Monseigneur. » C. et F.
9226. Messieurs de la Régence de Montbéliard. — « Votre lettre du 30 octobre me jette dans un funeste embarras. » C. et F.

9227. Le marquis de Condorcet. 23 novembre. — « J'ai reçu votre lettre du 15. » *Œuv. de Cond.*
9228. Le comte d'Argental. 24 novembre. — « Il faut premièrement que M^{me} d'Argental affermissse sa santé. » B.
9229. La marquise du Deffant. 24 novembre. — « J'ai encore cette fois-ci un bon thème » B.
9230. *De la marquise du Deffant.* 24 novembre. — « Il y a mille ans que je vous ai écrit. » Lesc.
9231. M. ***. Ferney, 26 novembre. — « Vous m'avez accoutumé à vous demander des grâces. » *Corresp. littéraire.*
9232. La duchesse d'Enville. 26 novembre. — « J'ai appris par M. d'Argental l'action généreuse. » B.
9233. Le baron Thomassin de Juilly. Ferney, 27 novembre. — « Vous rajeunissez un octogénaire. » C. et F.
9234. Le duc de Richelieu. 28 novembre. — « Je vous remercie bien sensiblement. » C. et F.
9235. Le marquis de Thibouville. Ferney, 28 novembre. — « Je voudrais vous apporter moi-même votre chaîne. » C. et F.
9236. Marin. 30 novembre. — « L'octogénaire malade, enseveli sous dix pieds de neige. » C. et F.
9237. La marquise du Deffant. Le 2 décembre 1774. — « Vous me donnez une rude commission. » B.
9238. La marquise du Deffant. 5 décembre. — « L'ombre de l'abbé Pellegrin m'est encore apparue » B.
9239. *De la marquise du Deffant.* 7 décembre. — « Ah! oui, je vous garderai le secret. » Lesc.
9240. Frédéric II, roi de Prusse. Ferney, 7 décembre. — « Sire, vous faites une action bien digne de vous. » B.
9241. Le marquis de Condorcet. 7 décembre. — « Le roi de Prusse prend à cœur. » *Œuv. de Cond.*
9242. Turgot. 7 décembre. — « Le vieux bonhomme de Ferney ne veut pas sans doute. » C. et F.
9243. Le baron de Goltz. 7 décembre. — « Monsieur, j'ai de Sa Majesté le roi de Prusse. » B.
9244. La marquise du Deffant. 8 décembre. — « Noël sur l'air : *Or dites-nous, Marie...* Il devait venir boire. » B.
9245. *De la marquise du Deffant.* 9 décembre. — « Mon Dieu! quel dommage, que je regrette le temps. » Lesc.
9246. Turgot. 9 décembre. — « J'uso encore de la permission que le consolateur de la nation. » C. et F.
9247. Le comte de Medini. 9 décembre. — « Je n'ai pu vous remercier dans votre belle langue. » B.
9248. Le comte d'Argental. 9 décembre. — « Pourquoi ne suis-je pas auprès de vous? » B.
9249. D'Alembert. 9 décembre. — « Le vieux malade a reçu une lettre du 1^{er} de décembre. » B.

9250. Vasselier. Ferney, 9 décembre. — « Je plaindrais Messieurs de Lyon. » B.
9251. Le marquis de Thibouville. Ferney, 9 décembre. — « Je voudrais être entre vous et M. d'Argental. » C. et F.
9252. L'Épine, horloger du roi. 9 décembre. — « Je ne manquerai pas de vous rendre le petit service. » B.
9253. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 10 décembre. — « Non, vous ne mourrez pas de sitôt. » Pr.
9254. Le duc de Richelieu. 11 décembre. — « Vous êtes accoutumé aux contre-temps. » C. et F.
9255. Le marquis de Condorcet. 11 décembre. — « Le voici enfin cet exécrationnel procès-verbal. » *OEuv. de Cond.*
9256. Le comte d'Argental. 11 décembre. — « Je suis honteux et je me reproche bien. » B.
9257. Le marquis d'Argence de Dirac. Ferney, 12 décembre. — « Mes neiges, mes quatre-vingts ans et mes douleurs continuelles. » B.
9258. Frédéric II, roi de Prusse. Ferney, 13 décembre. — « Sire, pendant que votre officier de Ferney dessine des montagnes. » B.
9259. Vasselier. — « Le vieux malade recommande aux bontés de M. Vasselier. » C. et F.
9260. Le comte de Lewenhaupt. Ferney, 15 décembre. — « Je vois que les plaisirs de Paris vous consolent. » B.
9261. Catherine II, impératrice de Russie. Ferney, 16 décembre. — « C'était donc un diable d'homme que le marquis de Pugatschew? » . . . B.
9262. Marin. 16 décembre. — « Voici de quoi il s'agit. » C. et F.
9263. De Lalande. 19 décembre. — « Je commence par vous remercier de tout mon cœur. » B.
9264. Audibert. Ferney, 19 décembre. — « Si vous avez connu le froid à Marseille. » B.
9265. *De la marquise du Deffant.* 19 décembre. — « Votre dernière lettre est étonnante. » Lesc.
9266. M^{me} de Sauvigny. Ferney, 21 décembre. — « Je commence par vous dire que M. de Sauvigny. » B.
9267. *De la marquise du Deffant.* 22 décembre. — « Faisons la paix, mon cher Voltaire. » Lesc.
9268. D'Ailly. Ferney, 23 décembre. — « Il est triste, quand on a quatre-vingt et un ans. » C. et F.
9269. Le marquis de Condorcet. 23 décembre. — « Vous êtes deux belles âmes, vous et l'autre Bertrand. » *OEuv. de Cond.*
9270. Le comte d'Argental. 23 décembre. — « Vous passez bien rapidement par de tristes épreuves. » B.
9271. *De Hennin.* 26 décembre. — « M. Watelet, votre confrère et mon ami, m'a adressé l'exemplaire. » *Corresp. inéd.*
9272. Hennin. Ferney, 27 décembre. — « Mille remerciements à celui qui parle si bien des jardins. » B.
9273. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 28 décembre. — « Non, vous ne mourrez point; je n'y puis consentir. » Pr.

9274. Le marquis de Condorcet. 30 décembre. — « Le pauvre Raton souhaite aux deux Bertrands. » *OEuv. de Cond.*
 9275. Le comte d'Argental. 30 décembre. — « Ah! mon cher ange, mon cher ange! il faut que je vous gronde. » B.
 9276. Turgot. Ferney, 30 décembre. — « Le vieux malade de Ferney remercie un ministre. » C. et F.
 9277. La marquise du Deffant. 31 décembre. — « Je passe des noëls aux jérémiades. » B.
 9278. Chabanon. 31 décembre. — « Bonsoir, mon bon ami, mon frère en Apollon. » B.
 9279. Le marquis de Thibouville. 31 décembre, à Ferney. — « Je vous suis bien obligé de me donner de vos nouvelles. » *Inédite.*
 9280. M. ***. — « Depuis le prince de la Mirandole, on n'a jamais soutenu de thèses si universelles. » B.
 9281. Le Bas. — « J'ai reçu votre dernier chef-d'œuvre. » B.

1775

9282. Malesherbes. Ferney, 1^{er} janvier 1775. — « Je vous remercie du fond de mon cœur. » B.
 9283. Frédéric II, roi de Prusse. 2 janvier. — Sire, je mets aux pieds de Votre Majesté. » B.
 9284. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 5 janvier. — « Tout ce qui regarde le procès de d'Étallonde. » Pr.
 9285. *De Catherine II, impératrice de Russie.* 29 décembre-9 janvier. — « Je réponds aujourd'hui à deux de vos lettres. » B.
 9286. Christin. 9 janvier. — « Celui qui a l'impericence de vivre encore dans Ferney. » B.
 9287. Ribotte. 10 janvier. — « Oui, sans doute on avait écrit. » *Protest. fr.*
 9288. Maret. Ferney, 13 janvier. — « Le vieillard de Ferney rendra bientôt un compte fidèle. » B.
 9289. Le chevalier de Lisle. Ferney, 13 janvier. — « Je réponds à la lettre du 1^{er} janvier. » C. et F.
 9290. *De la marquise du Deffant.* 15 janvier. — « J'ai voulu faire voir votre lettre à M^{me} la duchesse d'Enville. » Lesc.
 9291. Le marquis de Condorcet. 16 janvier. — « Raton avait adressé quelques exemplaires. » *OEuv. de Cond.*
 9292. Le comte d'Argental. 16 janvier. — « Je sens la grandeur de vos pertes. » B.
 9293. Lekain. Ferney, 16 janvier. — « Le vieux solitaire et sa nièce sont extrêmement sensibles. » B.
 9294. Marin. Ferney, 16 janvier. — « On m'a communiqué les réponses de M. l'avocat Linguet. » C. et F.
 9295. Dionis du Séjour. Ferney, 18 janvier. — « Je vous remercie avec beaucoup de sensibilité. » B.

9296. De La Croix. Ferney, 21 janvier. — « Il semble qu'en adoucissant les maux. » B.
9297. Le marquis de Condorcet. 21 janvier. — « M^{me} Denis et moi, nous avons l'un et l'autre au chevet. » *OEuv. de Cond.*
9298. Le comte d'Argental. 22 janvier. — « Quand vous m'aurez donné une adresse. » B.
9299. Le chevalier de Florian. Ferney, 22 janvier. — « Le vieux malade de Ferney remercie bien sensiblement. » B.
9300. Turgot. 22 janvier. — « Mon vrai seigneur malgré vous, souffrez que je vous présente. » C. et F.
9301. Le baron Constant de Rebecque. 25 janvier. — « Le moribond de quatre-vingt et un ans est dans son lit. » B.
9302. M^{me} de Sauvigny. Ferney, 25 janvier. — « Vous ne sauriez croire quel plaisir. » B.
9303. La duchesse d'Enville. Janvier. — « Je me jette à vos pieds cette fois-ci bien sérieusement. » B.
9304. Trudaine. — « Nous vous présentons nos très-humbles et très-sincères remerciements. » C. et F.
9305. La marquise du Defant. Ferney, 25 janvier. — Pardon pour Gluck ou pour le chevalier Gluck. » B.
9306. Le duc de Richelieu. Ferney, 25 janvier. — « Pardonnez-moi, je vous en supplie. » B.
9307. Frédéric II, roi de Prusse. Janvier. — « Je reçois dans ce moment le buste. » B.
9308. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 27 janvier. — « J'étais préparé à tout. » Pr.
9309. D'Alembert. 28 janvier. — « Le jeune écolier qui vous adresse ce chiffon. » B.
9310. M^{me} d'Épinai. Ferney, 28 janvier. — « La fille de l'arrière-petite-fille du grand Corneille. » B.
9311. Le baron de Goltz. — « Le roi de Prusse continue à honorer. » B.
9312. Le duc de La Rochefoucauld. Février 1775. — « Monseigneur, je vous conjure, sans préambule. » B.
9313. Le baron d'Espagnac. Ferney, le 1^{er} février. — « Je vous fais mille remerciements d'avoir bien voulu écouter. » B.
9314. M^{me} de Saint Julien. 1^{er} février. — « C'est bien vous, madame, qui êtes ma patronne. » B.
9315. Sartines. Ferney, 1^{er} février. — « Monseigneur, M^{me} de Saint-Julien m'a mandé. » C. et F.
9316. Frédéric II, roi de Prusse. Ferney, 4 février. — « Sire, pendant que d'Étallonde Morival vous construit. » B.
9317. Lalande. Ferney, 6 février. — « En tibi norma poli et divæ libamina molis. » B.
9318. Le marquis de Condorcet. 6 février. — « Raton reçoit une lettre un peu consolante. » *OEuv. de Cond.*
9319. D'Alembert. 8 février. — « Un secrétaire de l'Académie devrait bien avoir ses ports francs. » B.

9320. *De Mme du Deffant*. 8 février. — « Plusieurs circonstances m'ont fait différer de vous répondre. » LESC.
9321. Le duc de Richelieu. Ferney, 10 février. — « Je suis pénétré de la bonté que vous avez eue. » C. et F.
9322. Le chevalier de Lisle. Ferney, 10 février. Vous êtes fait, monsieur, pour vivre avec M. le duc de Deux-Ponts. » C. et F.
9323. Frédéric II, roi de Prusse. 11 février. — « Sire, vous m'accablez des bienfaits les plus flatteurs. » B.
9324. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 12 février. — « Votre muse est dans son printemps. » PR.
9325. La régence de Montbéliard. Ferney, 12 février. — « Messieurs, je vous écris pour la troisième fois. » H. B.
9326. Le marquis de Thibouville. 14 février. — « Il ne faut pas se fâcher contre le vieux malade. » *Inédite*.
9327. Frédéric II, roi de Prusse. Ferney, 15 février. — « Je ne suis point étonné que le grand baron de Pöllnitz. » B.
9328. Le comte d'Argental. 18 février. — « Je vous ai envoyé des sottises reliées. » C. et F.
9329. Le duc de Richelieu. Ferney, 18 février. — « Je suppose que vous avez toujours vos ports francs. » C. et F.
9330. Hennin. Ferney, 19 février. — « Deux frères, nommés Berthollet, qui exercent la profession d'horlogers. » B.
9331. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 23 février. — « Aucun monarque de l'Europe n'est en état. » PR.
9332. D'Alembert. 26 février. — « Cher seigneur et maître, cher Bertrand, il y a longtemps. » B.
9333. Le marquis de Condorcet. 26 février. — « Raton a été bien malade dans son trou. » *OEuv. de Cond.*
9334. Malesherbes. Ferney, 26 février. — « Un vieillard qui n'en peut plus a repris. » B.
9335. La marquise du Deffant. 27 février. — « J'ai été très-mal depuis près d'un mois. » B.
9336. De Vaines. Ferney, 27 février. — « M. le marquis de Condorcet m'a mandé que vous êtes. » B.
9337. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 28 février. — « L'esprit républicain, l'esprit d'égalité. » PR.
9338. Naigeon. Ferney, 1^{er} mars 1775. — « Je vous remercie de m'avoir envoyé l'éloge. » C. et F.
9339. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 2 mars. — « Le baron de Pöllnitz n'est pas le seul octogénaire. » PR.
9340. Le comte d'Argental. 8 mars. — « Pardon, mon cher ange; ce n'est pas ma faute si. » B.
9341. Le chevalier de Chastellux. 10 mars. — « J'apprends que vous faites à M. de Châteaubrun. » B.
9342. Le baron d'Espagnac. Ferney, 10 mars. — « Tous les plans dont vous avez gratifié le public. » B.

9343. Le président d'Alco. Ferney, 10 mars. Une longue maladie que j'ai crue mortelle. » B.
9344. Marin. Ferney, 12 mars. — « Vous me dites, mon cher Lampedou-sien. » C. et F.
9345. Le duc de Richelieu. Ferney, 17 mars. — « Je vous remercie très-sensiblement, monseigneur. » C. et F.
9346. *De la marquise du Deffant*. 17 mars. — « Après avoir attendu bien longtemps. » Lesc.
9347. Bourgelat. Ferney, 18 mars. — « Mes maladies continuelles m'ont empêché. » B.
9348. Le comte d'Argental. 18 mars. — « Le vieux malade avertit qu'il a un paquet. » B.
9349. De Vaines. Ferney, 18 mars. — « Vous me faites un présent qui m'est bien cher. » B.
9350. Le marquis de Thibouville. 20 mars. — « Je ne vous dirai pas ce que j'ai dit à M. d'Argental. » B.
9351. Le comte de Tressan. 22 mars. — « Je viens de recevoir l'épître de votre prétendu chevalier de Morton. » B.
9352. M^{me} de Beauharnais. — « Quoique vous vivez parmi les Welches. » . C. et F.
9353. De Vaines. Ferney, 24 mars. — « Puisque vous m'avez permis. » . C. et F.
9354. Le duc de Richelieu. 25 mars. — « Vous êtes pair du royaume. » . B.
9355. Le chevalier de Lisle. 25 mars. — Vous m'avez écrit des choses bien plaisantes. » B.
9356. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 26 mars. — « Non, vous n'entendrez plus les aigres sifflements. » Pr.
9357. Le prince de Belowselki. Ferney, 27 mars. — « Un vieillard de quatre-vingt et un ans, accablé de maladies. » B.
9358. Frédéric II, roi de Prusse. Ferney, 28 mars. — Toutes les fois que j'écris à Votre Majesté. » B.
9359. Jean Schouwalow. Ferney, 28 mars. — « Dessillez donc les yeux de quelques-uns de nos Français. » B.
9360. La marquise du Deffant. 30 mars. — « J'ai pu vous dire, madame : *J'ai été très-mal*. » B.
9361. Le duc de Richelieu. 30 mars. — « On m'a envoyé deux exemplaires du dernier mémoire. » C. et F.
9362. La Harpe. 31 mars. — « Je ne croyais pas, mon cher succe-seur. » B.
9363. Parmentier. Ferney, 1^{er} avril 1775. — « J'ai reçu les deux excel-lents mémoires. » B.
9364. *Du garde des sceaux Miromesnil à M. de Brosses*. 2 avril. — « M. de Voltaire me mande qu'il est dans le cas. » Th. F.
9365. Le comte d'Argental. 3 avril. — « Je commence par vous envoyer une lettre. » B.
9366. D'Alembert. 8 avril. — « Raton à MM. Bertrands. Raton a reçu. » . B.
9367. Le marquis de Condorcet. Ferney, 10 avril. — « Je profite du départ d'un jeune officier suisse. » *OEuv. de Cond.*

9368. *Du président de Brosses au garde des sceaux Miromesnil.* — « Monseigneur, en 1758, j'ai remis à M. de Voltaire. » TH. F.
9369. *De la marquise du Deffant.* 12 avril. — « Vous me donnez la permission la plus absolue. » Lesc.
9370. *Le chevalier de Chastellux.* 14 avril. — « Je ne sais si vous avez été reçu. » C. et F.
9371. *Laus de Boissy.* Ferney, 14 avril. — « Je vous dois des éloges et des remerciements. » B.
9372. *L'abbé Baudeau.* Le... — « Je ne puis assez vous remercier. » . . . B.
9373. *Le comte d'Argental.* 16 avril. — « Je reçois votre lettre du 10 d'avril. » B.
9374. *La marquise du Deffant.* 19 avril. — « Vous me donnez donc une charge. » B.
9375. *De Vaines.* Ferney, 19 avril. — « M. de Trudaine était après vous l'homme de France. » B.
9376. *De Vaines.* Ferney, 20 avril. — « Je vous renvoie le meilleur ouvrage de M. de La Harpe. » B.
9377. *La Harpe.* 20 avril. — « Mon cher ami, j'étais bien en peine. » . . B.
9378. *Le marquis de Condorcet.* Ferney, 21 avril. — « Je vous remercie très-sincèrement de l'excellent mémoire. » *Oeuv. de Cond.*
9379. *Du cardinal de Bernis.* 24 avril. — « Je ne saurais refuser cette lettre. » B.
9380. *De Vaines.* 24 avril. — « Vous m'avez envoyé une tragédie. » . . B.
9381. *Le marquis de Condorcet.* 24 avril. — « Je n'aurai que ce soir, mon cher philosophe citoyen. » *Oeuv. de Cond.*
9382. *Le chevalier de Cubières-Palmézeaux.* Ferney, 26 avril. — « Je n'ai pu vous remercier plus tôt. » B.
9383. *Le marquis de Condorcet.* 26 avril. — « Le premier point de mon sermon est l'abominable superstition. » *Oeuv. de Cond.*
9384. *Le duc de Richelieu.* 27 avril. — « Quoique depuis longtemps je n'aie pas pris la liberté. » B.
9385. *Le marquis de Condorcet.* 27 avril. — « Vous devez à présent avoir reçu les papiers. » *Oeuv. de Cond.*
9386. *Frédéric II, roi de Prusse.* Ferney, 27 avril. — « J'ai reçu aujourd'hui, par les bontés de Votre Majesté. » B.
9387. *Frédéric II, roi de Prusse.* 1^{er} mai 1775. — « Votre dernière lettre est un chef-d'œuvre de raison. » B.
9388. *Le comte d'Argental.* 1^{er} mai. — « Vous avez raison, et vous êtes très-aimable. » B.
9389. *D'Alembert.* 1^{er} mai. — « A Messieurs les deux secrétaires. Je comptais envoyer. » B.
9390. *De Vaines.* Ferney, 1^{er} mai. — « Je fais usage de vos bontés. » . . B.
9391. *Marin.* 4 mai. — « Vous avez donc cette fois-ci. » C. et F.
9392. *Le marquis de Condorcet.* 4 mai. — « J'envoie à l'orateur de la raison et de la patrie. » *Oeuv. de Cond.*
9393. *M^{me} de Saint-Julien.* 5 mai. — « Racle arrive, madame. » B.

9394. De Vaines. 8 mai. — « Il est digne des Welches de s'opposer. » . B.
9395. Frédéric II, roi de Prusse. — « C'est à Aristide que j'écris aujourd'hui. » B.
9396. Le marquis de Condorcet. 8 mai. — « Si vous n'avez point vu les avocats. » *QEu. de Cond.*
9397. *De la marquise du Defant.* 9 mai. — « Vous avez si exactement répondu. » LESC.
9398. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 10 mai. — « Vous ne m'accuserez pas de lenteur. » PR.
9399. Christin. 14 mai. — « C'est dommage que vous ne soyez point à Ferney. » B.
9400. La marquise du Defant. Ferney, 17 mai. — « Vous êtes la plus heureuse femme de votre triste sort. » B.
9401. Le chevalier de Lisle. 17 mai. — « Vous m'en avez écrit de bonnes. » C. et F.
9402. De Vaines. 17 mai. — « Si ce petit écrit qu'on m'a confié. » . B.
9403. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 17 mai. — « Cinq cents milles de France que j'ai parcourus. » PR.
9404. *De la marquise du Defant.* 22 mai. — « Votre lettre me met dans la plus grande impatience. » LESC.
9405. Fabry. 23 mai. — « Le vieux malade, très-mauvais, mais zélé serviteur. » B.
9406. Le duc de Richelieu. 27 mai. — « Il m'avait passé par la tête de montrer. » C. et F.
9407. Turgot. Ferney, 31 mai. — « Monseigneur, malgré vous et vos dents, suis-je un indiscret. » C. et F.
9408. L'abbé du Vernet. Ferney, juin 1775. — « Je ne vous enverrai point les pièces de vers. » B.
9409. La Tourrette. Ferney, 13 juin. — « Un fameux libraire de Paris. » C. et F.
9410. M^{me} Necker. Ferney, 13 juin. — « Je ne puis attendre le retour de M^{me} Suard. » B.
9411. Le comte de Rochefort. Ferney, 14 juin. — « Je vous ai envoyé par monsieur votre frère. » B.
9412. Frédéric II, roi de Prusse. 21 juin. — « Tandis que Votre Majesté fait probablement manœuvrer. » B.
9413. De Vaines. 21 juin. — « J'ai le cœur ulcéré. » C. et F.
9414. Catherine II, impératrice de Russie. Ferney, 28 juin. — « Madame, pardonnez, voici le fait. » B.
9415. *De M^{me} Suard.* — « Monsieur, je n'ai point voulu vous faire d'adieux. » E. A.
9416. M^{me} Suard. — « J'ai écrit à monsieur votre mari que j'étais amoureux. » B.
9417. Turgot. Ferney, 29 juin. — « Il y a ici deux prêtres de votre humanité. » C. et F.
9418. Trudaine. Ferney, 29 juin. — « C'est au nom des petits États. » . G. A.
9419. Le comte d'Argental. 1^{er} juillet 1775. — « Quoi! mon cher ange, je ne vous avais point envoyé de *Diatrise*. » B.

9420. Fabry. 1^{er} juillet. — « Votre place et votre caractère vous mettent à portée. » B.
9421. Le cardinal de Bernis. Ferney, 3 juillet. — « J'étais dans un bien triste état. » B.
9422. *De Vivant Denon*. 3 juillet. — « J'ai un désir infini de vous rendre mes hommages. » G. DESN.
9423. Vivant Denon. — « Monsieur, mon respectable camarade. » . . . G. DESN.
9424. Moutou. 5 juillet. — « Pardon, monsieur, mille pardons. » . . . A. C.
9425. Le marquis de Condorcet. 7 juillet. — « Sachez d'abord que le roi de Prusse. » *OEuv. de Cond.*
9426. D'Alembert. 7 juillet. — « Vous n'avez probablement point reçu. » . B.
9427. Frédéric II, roi de Prusse. Ferney, 7 juillet. — « Morival s'occupait à mesurer. » B.
9428. Berthillot. — « M. de Voltaire et M^{me} Denis sont très-sensibles. » . B.
9429. Catherine II, impératrice de Russie. — « Je suis bien plus téméraire que je ne croyais. » B.
9430. De Vaines. 7 juillet. — « Voici une requête. » B.
9431. Le duc de Richelieu. 10 juillet. — « J'ai à vous dire que je viens de boire du vin de Champagne. » C. et F.
9432. Le comte d'Argental. 10 juillet. — « Je vous ai rendu compte le 7 de ce mois. » B.
9433. Dodin, avocat à Paris. Ferney, 12 juillet. — « Je ne puis trop vous remercier. » B.
9434. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 12 juillet. — « Vous croyez donc, mon cher patriarche. » PR.
9435. Le comte d'Argental. 14 juillet. — « Votre lettre du 7 juillet achève de me désespérer. » C. et F.
9436. Le marquis de Condorcet. — « Voici une affaire plus singulière. » . C. et F.
9437. D'Alembert. 17 juillet. — « Je suis bien affligé. » B.
9438. Malesherbes. Ferney, 18 juillet. — « Je me joins à la France. » . . B.
9439. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 24 juillet. — « Je viens de voir Lekain. » PR.
9440. De Vaines. 25 juillet. — « Un pauvre campagnard tel que je le suis. » C. et F.
9441. Audibert. Ferney, 26 juillet. — « Je suis très-affligé que la santé de madame votre femme. » B.
9442. Le duc de Richelieu. 26 juillet. — « Vous avez dû recevoir une lettre de moi. » C. et F.
9443. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 27 juillet. — « Je pars dans quinze jours. » PR.
9444. Frédéric II, roi de Prusse. Ferney, 29 juillet. — « Il n'y a point de vertu, soit tranquille, soit agissante. » B.
9445. L'abbé Morellet. Ferney, 29 juillet. — « Ferney n'oubliera jamais son député. » B.
9446. D'Alembert. 29 juillet. — « Vous ferez assurément une très-bonne action. » B.

9447. Colini. Ferney, 31 juillet. — « Je n'ai pu encore vous remercier. » B.
9448. Le comte d'Argental. 31 juillet. — « Il faut avoir pour moi grande commisération. » C. et F.
9449. Chabanon. 3 août 1775. — « Votre ouvrage contre *l'Esprit de parti* est. » B.
9450. Frédéric II, roi de Prusse. 3 août. — « Lekain, dans vos jours de repos. » B.
9451. Le duc de Richelieu. 4 août. — « Je viens de baigner dans ce moment les ailes. » B.
9452. Le comte d'Argental. 4 août. — « Il est certain qu'il n'y a eu nulle négligence. » B.
9453. Le comte d'Argental. 5 août. — « Voilà le factum de ce pauvre garçon. » C. et F.
9454. Le marquis de Condorcet. 7 août. — « Ah! la bonne chose, la raisonnable chose. » *OEuv. de Cond.*
9455. De Vaines. 7 août. — « Votre lettre, monsieur, m'a rassuré. » B.
9456. Le baron de Constant de Rebecque. 9 août. — « Je suis enchanté de vos lettres et de vos reproches. » B.
9457. Marin. 11 août. — « Vous ne me parlez donc plus de votre belle idée philosophique. » C. et F.
9458. *Du marquis de Condorcet.* 12 août. — « L'ami J. G. est entré dans l'assemblée du clergé. » *OEuv. de Cond.*
9459. Christin. 12 août. — « Vos quinze pages disent beaucoup plus. » B.
9460. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 13 août. — « C'est à vous qu'il faut attribuer. » Pa.
9461. La Harpe. 15 août. — « Malgré votre belle imagination, mon cher ami. » B.
9462. Les éditeurs de la Bibliothèque universelle des romans. 15 août. — « Vous rendez un vrai service à la littérature. » B.
9463. De Vaines. 15 août. — « J'ai eu l'honneur de vous envoyer. » B.
9464. *De d'Alembert.* 15 août. — « Je ne sais par quelle fatalité je n'ai reçu. » B.
9465. *De d'Alembert.* 18 août. — « M. François de Neufchâteau, que je ne connaissais pas. » B.
9466. Le baron d'Espagnac. Ferney, 19 août. — « Deux invalides qui sont dans mon voisinage. » C. et F.
9467. Le comte de Schomberg. Ferney, 20 août. — « Le vieux malade de Ferney reçoit dans ce moment. » C. et F.
9468. Le comte d'Argental. 21 août. — « J'ai reçu votre consolante lettre du 11 août ou août. » C. et F.
9469. Chabanon. 24 août. — « J'ai reçu de vous une lettre datée de Lyon du 14 août. » C. et F.
9470. Marin. 24 août. — « Je reçois votre lettre du 17 août. » C. et F.
9471. D'Alembert. 24 août. — « Mon cher ami, mon cher soutien de la raison et du bon goût. » B.

9472. Frédéric II, roi de Prusse. Ferney, 27 août. — « Sire, je mets à vos pieds l'innocence. » C. et F.
9473. Fabry. 28 août. — « Je reçois dans ce moment une lettre très-détaillée de M. de Trudaine. » B.
9474. Moulou. 29 août. — « On vous trompe quand on vous dit que l'archevêque de Toulouse. » A. C.
9475. Fabry. 31 août. — « J'apprends que plusieurs personnes à Gex. » B.
9476. L'abbé Morellet. 31 août. — « Je vous dirai d'abord que je suis pénétré. » B.
9477. Frédéric II, roi de Prusse. Ferney, 31 août. — « Sire, je renvoie aux pieds de Votre Majesté. » B.
9478. De Vaines. 31 août. — « M. de Trudaine a répondu au mémoire. » B.
9479. Le duc de Richelieu. 2 septembre 1775. — « Ceux qui ont la curiosité d'ouvrir mes lettres. » C. et F.
9480. Le baron d'Espagnac. Ferney, 3 septembre. — « Le jeune homme que vous intitulez bachelier en théologie. » B.
9481. De Vaines. 3 septembre. — « Le vieux malade est prêt à ressusciter. » B.
9482. La Harpe. 5 septembre. — « Je vous avoue que lorsque je lus l'*Éloge de Fénelon*. » B.
9483. De Vaines. 5 septembre. — « Je mets sous votre protection ce petit billet. » B.
9484. L'abbé Morellet. 8 septembre. — « Philosophe bienfaisant, je vous prie de vouloir bien me dire. » B.
9485. De Frédéric II, roi de Prusse. 8 septembre. — « Je vous suis très-obligé du plaisir. » Pa.
9486. M^{me} de Saint-Julien. — « Eh ! mon Dieu, qu'est-il donc arrivé ? » B. et F. App. 1865.
9487. Dupont (de Nemours). 10 septembre. — « Le maçon et l'agriculteur du mont Jura. » B.
9488. De Vaines. 10 septembre. — « Voici mon dernier *Jenny*. » B.
9489. Le comte d'Argental. 15 septembre. — « Dieu me devait M^{me} de Saint-Julien. » B.
9490. Turgot. Ferney, 16 septembre. — « Monseigneur, en dépit de vous, M^{me} de Saint-Julien. » C. et F.
9491. Colini. Ferney, 18 septembre. — « Faites votre agréable voyage de Florence. » B.
9492. Le comte de Schomberg. 19 septembre. — « Je vous crois à présent dans Paris. » C. et F.
9493. M^{me} de Saint-Julien. 21 septembre. — « Ce n'est plus à mon papillon-philosophe. » B.
9494. Le comte d'Argental. 22 septembre. — « J'ai reçu le 20 votre lettre du 4. » B.
9495. Le marquis de Condorcet. 27 septembre. — « J'avais déjà lu de Guibert. » *Œuv. de Cond.*

9496. Marin. 27 septembre. — « Vous croyez donc vous être rapproché de moi. » C. et F.
9497. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 29 septembre. — « La meilleure recommandation de Morival. » Pa.
9498. M^{me} de Saint-Julien. 1^{er} octobre 1775. — « Vous avez dû recevoir une grande lettre. » B.
9499. Christin. 1^{er} octobre. — « Je reçois votre lettre du 28 de septembre. » B.
9500. Le duc de Richelieu. 1^{er} octobre. — « Papillon-philosophe ne passera point l'hiver. » B.
9501. Favart. Ferney, 3 octobre. — « Vous me pardonnerez de vous remercier si tard. » B.
9502. M^{me} de Saint-Julien. 3 octobre. — « Mon papillon est un aigle, mon papillon est un phénix. » B.
9503. M^{me} de Saint-Julien. 5 octobre. — « Protégez bien Ferney, car il peut devenir. » B.
9504. De Vaines. 6 octobre. — « Je lis dans les gazettes que les vils ennemis. » C. et F.
9505. M^{me} de Saint-Julien. 8 octobre. — « Notre protectrice me mande. » B.
9506. L'abbé Morellet. 8 octobre. — « Non-seulement vous me rendez de bons offices. » C. et F.
9507. Trudainc. Ferney, 8 octobre. — « Après avoir écrit cette lettre à l'abbé Morellet. » B.
9508. Le comte d'Argental. 9 octobre. — « Il n'y a que votre amitié qui puisse me consoler. » C. et F.
9509. La Harpe. 10 octobre. — « Oui, par les envieux un génie excité. » B.
9510. M^{me} de Saint-Julien. 10 octobre. — « Celle-ci est la cinquième, madame. » B.
9511. Dupont de Nemours. 10 octobre. — « J'ai reçu votre lettre datée du Trembley. » B.
9512. De Vaines. 11 octobre. — « Il est bien doux de vous avoir obligation. » B.
9513. Le marquis de Courtivron. 12 octobre. — « Je suis aussi touché qu'honoré de votre souvenir. » B.
9514. D'Oigny du Ponceau. Ferney, 12 octobre. — « La ville du Mans n'avait point passé jusqu'ici. » B.
9515. François de Neufchâteau. Ferney, 14 octobre. — « Le vieux malade de Ferney ira bientôt trouver. » C. et F.
9516. Beguillet. Ferney, 14 octobre. — « Quoique je sois plus près d'avoir besoin. » B.
9517. M^{me} de Saint-Julien. 16 octobre. — Notre protectrice pousse ses bontés! » C. et F.
9518. Catherine II, impératrice de Russie. Ferney, 18 octobre. — « Après avoir été étonné et enchanté. » B.
9519. A M^{me} de Saint-Julien. 18 octobre. — « Pardon de tant de lettres. » C. et F.
9520. De Vaines. Ferney, 22 octobre. — « Vous m'avez fait un plaisir extrême. » B.

9521. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 22 octobre. — « La goutte m'a tenu lié et garrotté. » Pr.
9522. M^{me} de Saint-Julien. Ferney, 22 octobre. — « J'ai été, ce dimanche 22. » C. et F.
9523. A. S. A. S. le prince de ***. Ferney, 24 octobre. — « Monseigneur, j'ai hésité longtemps si je prendrais. » C. et F.
9524. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 24 octobre. — « Ces jours passés, le hasard m'a fait tomber. » Pr.
9525. Trudaine. Ferney, 25 octobre. — « Quoique je sois tombé un peu rudement. » G. A.
9526. Le marquis de Courtivron. Ferney, 26 octobre. — « Une espèce de petite apoplexie m'a empêché. » C. et F.
9527. M^{me} de la Verpillière. Ferney, 5 novembre 1775. — « N'étant pas assez heureux pour que mes quatre-vingt-deux ans. » C. et F.
9528. M^{me} de Saint-Julien. 6 novembre. — « J'élève mon cœur à notre adorable protectrice. » C. et F.
9529. Le comte d'Argental. 6 novembre. — « J'ai été longtemps sans vous écrire. » B.
9530. D'Alembert. 6 novembre. — « Vous devez être surchargé continuellement. » B.
9531. De Vaines. 6 novembre. — « J'ai reçu ces jours passés une petite tape de la nature. » C. et F.
9532. Des Essarts. 6 novembre. — « Le solitaire de quatre-vingt-deux ans, à qui M. des Essarts. » B.
9533. Malesherbes. Ferney, 12 novembre. — « Vous ne vous contentez pas des bénédictions de la France. » B.
9534. Trudaine. Ferney, 13 novembre. — « Daignez, au milieu de vos grandes occupations. » B.
9535. Vasselier. Ferney, 13 novembre. — « J'ai une étrange prière à vous faire. » B.
9536. Tabareau. Ferney, 14 novembre. — « Pardon, monsieur; une maladie qui a été mêlée. » C. et F.
9537. Lekain. Ferney, 14 novembre. — Une petite apoplexie, laquelle m'a dérangé. » B.
9538. L'abbé Morellet. 14 novembre. — « Ils disent, mon cher philosophe sorbonique. » B.
9539. M^{me} de Saint-Julien. 14 novembre. — « Le sec apoplectique reçoit aujourd'hui. » B.
9540. Le marquis de Thibouville. 19 novembre. — « Vous croyez donc, monsieur le galactophage. » B.
9541. Le comte d'Argental. 22 novembre. — « Je suis calomnié par M. de Thibouville. » B.
9542. M^{me} de Saint-Julien. 24 novembre. — « Notre respectable et charmante protectrice. » B.
9543. M^{me} du Deffant. 26 novembre. — « Puisque vous dites à M. d'Argental. » B.

9544. Marin. 26 novembre. — « Mon cher Phocéen de Lampedouse, je vous écris en droiteure. » C. et F.
9545. Le comte d'Argental. 26 novembre. — « Il faut donc que je vous dise. » B.
9546. Fabry. 26 novembre. — « Je n'ai encore aucune réponse du ministère. » B.
9547. Le marquis d'Argence de Dirac. 26 novembre. — « Vous proposez de danser un rigaudon. » C. et F.
9548. M^{me} de Saint-Julien. Ferney, 29 novembre. — « L'apoplectique étique n'a qu'un moment. » C. et F.
9549. *De la marquise du Deffant*. 2 décembre 1775 — « Je suis ravie que vous aimiez Quinault. » LESC.
9550. Le duc de Richelieu. 2 décembre. — « Il est donc dit que mon héros verra mourir. » B.
9551. Trudaine. Ferney, 3 décembre. — « C'est malgré moi que j'eus l'honneur de vous envoyer. » B.
9552. Turgot. Ferney. 3 décembre. — « Je sais qu'il ne faut pas fatiguer. » C. et F.
9553. M^{me} de Saint-Julien. 3 décembre. — « Le vieux et misérable malade de Ferney n'a point. » C. et F.
9554. Fabry. 3 décembre. — « L'arrêt du conseil partira probablement. » B.
9555. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 4 décembre. — « Aucune de vos lettres ne m'a fait autant de plaisir » PR.
9556. M. Béguillet. Ferney, 5 décembre. — « Un petit accident qui m'arriva il y a un mois. » Inédite.
9557. *De M. Vivant Denon*. 5 décembre. — « Si je n'ai joui que quelques instants. » G. DERN.
9558. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 5 décembre. — « Je vous ai mille obligations de la semence. » PR.
9559. Fabry. 6 décembre. — « Je trouve comme vous la somme. » B.
9560. De Vaines. 6 décembre. — « C'est pour vous demander pardon. » B.
9561. Moulton. 8 décembre. — « Effectivement on m'avait flatté quo. » A. C.
9562. Trudaine. Ferney, 8 décembre. — « Nos petits états s'assembleront lundi. » B.
9563. Christin. Ferney, 8 décembre. — « Voici une lettre qui nous assure. » B.
9564. M^{me} de Saint-Julien. 8 décembre. — « Notre protectrice sait sans doute. » B.
9565. Fabry. 9 décembre. — « Oui, sans doute, votre secrétaire viendra. » B.
9566. Hennin. 10 décembre. — « Monsieur, fatigué, excédé d'écritures. » B.
9567. Le marquis de Thibouville. 11 décembre. — « Le vieux malade est charmé de votre conversion. » B.
9568. Turgot. Ferney, 12 décembre. — « Je ne puis mieux faire pour vous témoigner. » C. et F.
9569. Trudaine. Ferney, 12 décembre. — « Je ne vous avais point trompé. » C. et F.

9570. *De Hennin*. 13 décembre. — « Que je suis fâché qu'un rhume. » *Corresp. inéd.*
9571. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 13 décembre. — *Le Courrier du Bas-Rhin* écrit de Clèves. » *Pr.*
9572. *Trudaine*. Décembre. — « J'ai l'honneur de vous envoyer la copie. » *C. et F.*
9573. *M^{me} de Saint-Julien*. Ferney, 14 décembre. — « Je n'ai point encore eu un plus beau sujet d'écrire. » *B.*
9574. *Du marquis de Condorcet*. Ce jeudi, décembre. — « On vous a peut-être mandé. » *OEuv. de Cond.*
9575. *Bailly*. Ferney, 15 décembre. — « J'ai bien des grâces à vous rendre. » *B.*
9576. *Fabry*. 16 décembre. — « Je vous crois déjà occupé. » *B.*
9577. *Faivre*. Ferney, 18 décembre. — « L'homme de quatre-vingt-deux ans à qui vous avez. » *B.*
9578. *M^{me} de Saint-Julien*. 20 décembre. — « Il se pourrait faire qu'il y eût. » *B.*
9579. *Vivant Denon*. — « De ce plaisant Callot vous avez le crayon. » . . *G. DESN.*
9580. *Frédéric II, roi de Prusse*. Ferney, 21 décembre. — « Sire, il n'y a jamais eu ni de roi ni de goutteux. » *B.*
9581. *Turgot*. 22 décembre. — « Vous avez d'autres affaires que celles du pays de Gex. » *B.*
9582. *L'abbé de Vitrac*. Ferney, 23 décembre. — « Je vous dois des remerciements pour les deux pièces d'éloquence. » *B.*
9583. *Trudaine*. Ferney, 23 décembre. — « Depuis l'acceptation unanime de vos bienfaits. » *B.*
9584. *L'abbé Morellet*. 23 décembre. — « Il faut que je vous conte nos aventures. » *B.*
9585. *Turgot*. A Ferney, jour de Noël, à ce qu'on dit. — « Monseigneur, encore du vieux bonhomme. » *C. et F.*
9586. *L'abbé de Lubersac*. Ferney, 25 décembre. — « Mon grand âge, mes maladies, mes yeux. » *B.*
9587. *Marin*. 26 décembre. — « Vous écrivez comme un maître à écrire. » *C. et F.*
9588. *D'Étallonde de Morival*. Ferney, 27 décembre. — « Vous ne m'avez point accusé la réception. » *B.*
9589. *Le comte d'Argental*. 27 décembre. — « Mon cher ange s'est-il aperçu qu'un jeune homme. » *C. et F.*
9590. *Fabry*. 28 décembre. — « Je suis très-sensible à tout ce que vous voulez. » *B.*
9591. *De La Folie*. Ferney, 29 décembre. — « Le malade de Ferney, qui n'a d'autre prétention. » *B.*
9592. *Turgot*. Ferney, 29 décembre. — « Quoi qu'on dise, je veux encore importuner. » *C. et F.*
9593. *L'abbé Morellet*. Ferney, 29 décembre. — « Je commence par vous demander. » *B.*

9594. *De Vivant Denon*. — « M. Moreau n'a pu me remettre que dans ce moment. » G. Desn.
 9595. Moulitou. — « Je vous renvoie la lettre de votre grand vicaire. » *Rev. des Deux Mondes*.
 9596. L'abbé Belloney. Ferney, décembre. — « L'ode que vous avez bien voulu m'envoyer. » C. et F.
 9597. L'abbé Belloney. Ferney, décembre. — « Votre prose et vos vers pleins d'agrément. » C. et F.
 9598. Tissot. — « On exige que je fasse des démarches en faveur. » . . . C. et F.

1776

9600. Fabry. 2 janvier 1776. — « Je reçois de tous côtés des nouvelles. » . B.
 9600. Fabry. 3 janvier. — « J'ai l'honneur de vous envoyer. » B.
 9601. Fabry. 4 janvier. — « Je puis vous assurer que je n'ai jamais. » . . B.
 9602. Fabry. 5 janvier. — Si vous avez le temps de m'écrire. » B.
 9603. Turgot. Ferney, 8 janvier. — « Un petit peuple devenu libre. » . . B.
 9604. Chabanon. Ferney, 8 janvier. — « Lorsque vous viendrez souper. » . B
 9605. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 10 janvier. — « Votre lettre m'est venue bien à propos. » Pr.
 9606. Fabry. Janvier. — « Je suis seul, bien malade. » B.
 9607. Condorcet. 11 janvier. — « Vous augmenterez ma joie en la partageant. » *OEuv. de Cond.*
 9608. Le baron d'Espagnac. Ferney, 11 janvier. — « Il n'y a guère d'invalide plus invalide que moi. » C. et F.
 9609. Jaucourt. — « Je vous dois les mêmes remerciements. » C. et F.
 9610. De Vaines. 11 janvier. — « Il faut que je vous interrompe un moment. » B.
 9611. M^{me} de Saint-Julien. 11 janvier. — « Je ne jouis guère, ma belle protectrice. » B.
 9612. Thibouville. 11 janvier. — « Je vous sais bien bon gré de vous être à la fin humanisé. » B.
 9613. Turgot. 13 janvier. — « Pardonnez à un vieillard ses indiscretions et ses importunités. » B.
 9614. Fabry. 14 janvier. — « Les têtes de l'hydre se multiplient. » . . B.
 9615. De Fargès. Vers le 15 janvier. — « Le sieur Bornel, qui fait exploiter. » B.
 9616. Fourqueux. Ferney, 16 janvier. — « Les états du pays de Gex ont choisi. » G. A.
 9617. Dupont (de Nemours). Ferney, 16 janvier. — « Je m'adresse à vous comme on dit des *Ora pro nobis*. » C. et F.
 9618. Frédéric II, roi de Prusse. Ferney, 17 janvier. — « Sire, il y avait autrefois, vers le 53^e degré de latitude. » B.

9619. De Vaines. Ferney, 19 janvier. — « Pardonnez à mes importunités. » C. et F.
9620. La Harpe. Janvier. — « Mon cher philosophe éloquent, ceux qui ne le seront pas. » C. et F.
9621. Bailly. Ferney, 19 janvier. — « J'ose toujours vous demander grâce. » B.
9622. Le baron Constant de Rebecque. Ferney, 19 janvier. — « Le vieux malade est plus que jamais sensible. » C. et F.
9623. Le comte de Rochefort. Ferney, 21 janvier. — « Un des plus vieux malades du pays de Gex. » B.
9624. Vivant Denon. 24 janvier. — « Je suis bien loin de croire que vous ayez voulu faire une caricature. » G. DESN.
9625. Trudaine. Ferney, 26 janvier. — « Vos bontés m'ont enhardi à vous faire. » B.
9626. Fargès. Ferney, 26 janvier. — « Vous vous êtes bien douté qu'étant au nombre. » B.
9627. Condorcet. 27 janvier. — « Votre lettre du 16 janvier est arrivée saine et sauve. » *OEuv. de Cond.*
9628. De Vaines. 27 janvier. — « Le vieux malade de Ferney, le commissionnaire. » B.
9629. Fabry. 28 janvier. — « Vous avez fait un beau coup de partie. » B.
9630. Frédéric II, roi de Prusse. 29 janvier. — « Sire, je reçois dans ce moment la lettre charmante. » B.
9631. Fabry. 31 janvier. — « Ma foi, vous êtes un homme admirable. » B.
9632. Gabriel Cramer. 1^{er} février 1776. — « Vous savez sans doute que Bardin. » C. et F.
9633. Dupont (de Nemours). 2 février. — « Je ne peux avoir deux fois l'indiscrétion. » C. et F.
9634. M^{me}. Ferney, 3 février. — « Sitôt que vous m'eûtes fait l'honneur de m'écrire. » B. et F.
9635. Poncet. Ferney, 6 février. — « Mon cher confrère de Lyon et d'Arcadie, vous m'accablez de vos bienfaits. » B. et F.
9636. *De Vivant Denon*. — « Je viens de recevoir votre lettre du 24 janvier. » G. DESN.
9637. D'Alembert. 6 février. — « Je vous avertis, illustre secrétaire de notre Académie. » B.
9638. Turgot. Ferney, 7 février. — « Quoique le protégé de M. le contrôleur général sache. » B.
9639. Fabry. 7 février. — « Votre secrétaire et votre commissionnaire ont l'honneur. » B.
9640. Fabry. 7 février. — « Monsieur le contrôleur général me mande par M. de Fargès. » B.
9641. D'Alembert. 8 février. — « Notre maître à tous, notre grand Bertrand, vous abandonnez. » B.
9642. Fargès. 9 février. — « La lettre dont vous m'honorez, du 31 de janvier. » B.

9643. Fabry. 9 février. — Ayez la bonté de venir nous donner vos ordres. » B.
9644. Bailly. Ferney, 9 février. — « Vous faites comme les missionnaires. » B.
9645. De Vaines. 9 février. — « Le vieux malade de Ferney craint beaucoup d'abuser. » B.
9646. *Du marquis de Condorcet*. 11 février. — « Les grandes robes ont enregistré l'édit de la cour de Poitiers. » *OEuv. de Cond.*
9647. Le comte de Tressan. 11 février. — « Je ne sais pas bien de quoi il s'agit. » B.
9648. Delisle de Sales. 11 février. — « Le philosophe qui adore actuellement. » B.
9649. Fabry. 11 février. — « On est jaloux, à Paris et à Versailles. » . . B.
9650. Le comte d'Argental. Ferney, 12 février. — « Votre lettre est venue consoler deux pauvres victimes. » B.
9651. La Harpe. 12 février. — « Prenez toujours votre place à l'Académie. » B.
9652. De Vaines. 12 février. — « J'importe tous les jours M. Turgot. » B.
9653. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 13 février. — « La fable du rat et de l'aigle vaut bien celle. » Pa.
9654. Hennin. Ferney, 13 février. — « Monsieur le résident est prié de vouloir bien nous dire. » B.
9655. *De Hennin*. 14 février. — « Si tous les paris étaient énoncés. » *Corresp. inéd.*
9656. Dupont (de Nemours). Ferney, 14 février. — « Je suis pénétré de tous les sentiments que je vois. » B.
9657. Turgot. Ferney, 14 février. — « Souffrez que je mette à vos pieds les remerciements. » C. et F.
9658. Fourqueux. Ferney, 14 février. — « Permettez que je vous demande les mêmes bontés. » G. A.
9659. Condorcet. 16 février. — « Nos lettres se sont croisées. » *OEuv. de Cond.*
9660. Turgot. Ferney, 17 février. — « Nouvelle indiscretion du vieux et éternel malade de Ferney. » C. et F.
9661. Turgot. 18 février. — « Il n'y a pas de malade plus importun que moi. » B.
9662. Fabry. 18 février. — « Le vieux malade est tout aussi étonné. » . . B.
9663. Fabry. 21 février. — « Je ne conçois rien à toutes les difficultés qu'on suscite. » B.
9664. Christin. 22 février. — « Le vieux malade de Ferney a reçu les instructions. » B. et F.
9665. L'abbé Morellet. 23 février. — « Pourquoi n'entreriez-vous pas dans notre Académie. » B.
9666. Panckoucke. Ferney, 23 février. — « C'est un grand soulagement pour moi. » B. et F.
9667. Dupont (de Nemours). Ferney, 23 février. — « Je sais bien que je prends mal mon temps. » B.
9668. Delisle de Sales. 25 février. — « Étant entré dans ma quatre-vingt-troisième année. » B.
9669. Fargès. Ferney, 25 février. — « Puisque vous voulez bien entrer in *judicium cum servo tuo*. » B.
9670. Des Essarts. Ferney, 26 février. — « Je ne sais pas si le code noir permet d'écrire. » B.

9671. De Vaines. 26 février. — « Pardon, mais si vous voulez bien avoir la bonté. » B.
9672. Condorcet. 26 février. — « Eh bien! à quand la Saint-Barthélemy? » *OEuv. de Cond.*
9673. Fabry. 27 février. — « La pièce d'éloquence dont vous voulez bien me donner communication. » B.
9674. Audibert. Ferney, 28 février — « Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi? » B.
9675. De Vaines. Ferney, 28 février. — « Vous savez qu'il n'est plus question de fatiguer M. Turgot. » B.
9676. Condorcet. 28 février. — « Je vous excède peut-être de lettres. » *OEuv. de Cond.*
9677. L'abbé du Vernet. Ferney, février. — « Ceux qui vous ont dit, monsieur l'abbé, qu'en 1744 et 1745. » B.
9678. La Harpe. 1^{er} mars 1776. — « Je vois bien que la destinée a ordonné. » B.
9679. Dupont (de Nemours). 1^{er} mars. — « Je sais que j'ai mal pris mon temps. » C. et F.
9680. Le marquis de Condorcet. 1^{er} mars. — « Nos lettres se croisent, mon illustre ami. » *OEuv. de Cond.*
9681. De Vaines. 1^{er} mars. — « Le vieux malade vous demande bien pardon. » B.
9682. Le comte de Tressan. Ferney, 3 mars. — « L'apôtre prétendu de la tolérance pourrait bien en être le martyr. » B.
9683. Christin. 5 mars. — « Voici bien d'autres nouvelles. » B.
9684. Du marquis de Condorcet. Ce jeudi. — « J'ai reçu toutes vos lettres jusqu'à celle du 1^{er} mars. » *OEuv. de Cond.*
9685. De Vaines. Ferney, 6 mars. — « Il est clair que c'est faire brûler par le bourreau. » B.
9686. Le marquis de Condorcet. 6 mars. — « Vous voyez que les monstres noirs mordent hardiment le sein. » *OEuv. de Cond.*
9687. Le comte d'Argental. 6 mars. — « Je n'ai envoyé *Sésostri* qu'à vous. » B.
9688. De Suard. 6 mars. — « Je vous conjure d'être bien tranquille. » . Cn. Nis.
9689. De Boncerf. 8 mars. — « J'avais lu l'excellent ouvrage dont vous me faites l'honneur de me parler. » B.
9690. Marmontel. 8 mars. — « Vous ornez de belles fleurs mon tombeau. » B.
9691. Frédéric II, roi de Prusse. Ferney, 11 mars. — « Sire, l'infatigable Achille sera-t-il toujours pris. » B.
9692. Hennin. 13 mars. — « En vous remerciant, monsieur. » B.
9693. Fabry. 13 mars. Le vieux malade a encore reçu aujourd'hui. » . . B.
9694. Audibert. — « Vous savez peut-être que le parlement de Paris. » B.
9695. De Hennin. 14 mars. — « Vous qui n'êtes étonné de rien, monsieur. » *Corresp. inéd.*
9696. Le chevalier de Lisle. Ferney, 14 mars. — « Un officier du régiment de Deux-Ponts. » B.
9697. Vasselier. Ferney, 15 mars. — « Je suis enchanté des édits sur les corvées. » B.

9698. D'Alembert. 16 mars. — « Il me paraît démontré par convenance. » B.
9699. Condorcet. 16 mars. — « Vraiment vous aviez grand tort de ne me pas envoyer. » *OEuv. de Cond.*
9700. Dupont (de Nemours). 16 mars. — « Je suis pénétré de vos bontés. » C. et F.
9701. De Vaines. 16 mars. — « Votre amitié et votre indulgence veulent bien. » B.
9702. De Vaines. Ferney, 17 mars. — « Voici, monsieur, ce *Sésostris*, qui est un peu moins incorrect. » B.
9703. M^{me}. Ferney, 17 mars. — « Des nouvellistes de Paris, qui disent toujours vrai. » C. et F.
9704. Le comte de Tressan. 17 mars. — « Je n'ai pu vous féliciter, vous et M. Delisle. » B.
9705. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 19 mars. — « Il est vrai comme vous le dites. » Pa.
9706. Dupont (de Nemours). 20 mars. — « Me voilà embarqué en qualité de vieux mousse. » C. et F.
9707. Le comte d'Argental. 20 mars. — « Vous souvenez-vous que lorsqu'on brûla Deschauffour. » B.
9708. Dupont (de Nemours). Ferney, 20 mars. — « Ayant vu que nos états n'avaient point encore. » B.
9709. D'Argence de Dirac. 20 mars. — « Quoi donc! vous voulez chanter un *De Profundis*. » C. et F.
9710. L'abbé de La Chau. 21 mars. — « Après avoir lu votre *Vénus*. » B.
9711. Dupont (de Nemours). 23 mars. — « Oui, ce qu'on a jamais écrit de mieux sur les corvées. » B.
9712. Chabanon. 25 mars. — « J'ai interrompu ma longue agonie. » C. et F.
9713. Le chevalier de Lisle. Ferney, 25 mars. — « Je commence par l'*Oranger*. » C. et F.
9714. Fabry. 26 mars. — « Des amis de M. Turgot m'ont écrit. » B.
9715. De Vaines. Ferney, 27 mars. — « Je ne sais pas si on fera d'itératives remontrances. » C. et F.
9716. Turgot. Ferney, 29 mars. — « Monsieur le contrôleur général permettra-t-il. » G. A.
9717. De Vaines. 30 mars. — « Vous me demandez ce que je pense. » B.
9718. Frédéric II, roi de Prusse. Ferney, 30 mars. — Sire, si votre camarade Kien-long est mort. » B.
9719. Le comte d'Argental. 30 mars. — « Vous devez avoir reçu les très-inutiles rogatons. » B.
9720. L'abbé Spallanzani. — « Ringrazio vostro S. illustrissima. » B.
9721. Dupont (de Nemours). Ferney, 3 avril. — « Je crois bien que le fruit de l'arbre de liberté. » B.
9722. Condorcet. 3 avril. — « Enfin donc les partisans de la raison. » *OEuv. de Cond.*
9723. M. de Vaines. Ferney, 3 avril. — Je n'interromprai point aujourd'hui. » B.
9724. Le comte d'Argental. 5 avril. — « Le vieux bonhomme vous fatigue. » B.

9725. M^{me} de Saint-Julien. Ferney, 5 avril. — « Quoique vous n'ayez daigné répondre. » C. et F.
9726. Dionis du Séjour. 6 avril. — « L'honneur que vous me faites de m'envoyer votre *Saturne*. » B.
9727. *De Frédéric II, roi de Prusse*. — « J'ai lu avec plaisir. » Pr.
9728. Dupont (de Nemours). 7 avril. — « J'ai été bien étonné de recevoir deux paquets d'Angleterre. » C. et F.
9729. M. de Pomaret. 8 avril. — « Il y a un mois que je vous dois une réponse. » B.
9730. D'Alembert. 12 avril. — « Vous vous moquez toujours du poëte ignorant. » B.
9731. Chabanon. 12 avril. — « Mon cher Grec, il y a grande apparence. » B.
9732. Dupont (de Nemours). Ferney, 12 avril. — « Il ne faut pas être honteux. » G. A.
9733. M. de Vaines. 13 avril. — « S'il y a quelque nouvel édit en faveur de la nation. » B.
9734. M. de La Tourrette. Ferney, 15 avril. — M^{me} Lobreau, qui a depuis vingt-quatre ans. » C. et F.
9735. Vasselier. Ferney, 15 avril. — « Dites-moi, je vous prie, au juste. » C. et F.
9736. Delisle de Sales. 15 avril. — « Il faut espérer que le parlement vous rendra la justice. » B.
9737. M^{me} de Saint-Julien. 17 avril. — « Enfin M. de Crassy m'apporte des consolations. » B.
9738. La Harpe. 19 avril. — « Je suis si peu de ce monde. » B.
9739. Le rédacteur du *Mercur de France*. Ferney, 19 avril. — « Vous m'apprenez qu'on vient d'imprimer. » B.
9740. M. de Vaines. Ferney, 19 avril. — « Vous n'avez pas assurément le temps de lire. » B.
9741. Le comte d'Argental. 19 avril. — « Le gros abbé Mignot m'a apporté. » B.
9742. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 20 avril. — « L'abbé Pauw marque une foi sincère. » Pr.
9743. Turgot. Ferney, 20 avril. — « Mon destin est donc de vous lutiner. » C. et F.
9744. Chabanon. 22 avril. — « Vous sentez bien que dans ma solitude. » B.
9745. *De Condorcet*. 23 avril. — « Je ne sais rien de l'affaire de M. Delisle de Sales. » *OEuv. de Cond.*
9746. Le baron d'Espagnac. Ferney, 24 avril. « Je deviens le bureau d'adresse des invalides. » C. et F.
9747. *De d'Alembert*. 25 avril. — Bertrand plaint très-sincèrement Raton. » B.
9748. De Vaines. 26 avril. — « Eh bien, parmi les nouveaux édits que vous avez eu la bonté de m'envoyer. » B.
9749. D'Alembert. — « On me mande que M^{lle} d'Espinasse. » B.
9750. Hennin. Ferney, 26 avril. — « Quoiqu'il ne soit pas encore temps. B.

PERSONNAGES

AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES DE LA CORRESPONDANCE.

AGAY (le comte d'), intendant de Picardie. Lettre 9191.

AILLY (d'). Lettre 9268.

ALBERGATI CAPACELLI (le marquis). Lettre 9138.

ALCO (Ange-Élise-Louis-Antoine BONNIER d'), président de la Chambre des comptes de Montpellier. Lettre 9343.

ALEMBERT (d'). Lettres 9116, 9162, 9169, 9176, 9188, 9209, 9215, 9224, 9249, 9309, 9319, 9332, 9366, 9389, 9426, 9437, 9446, 9471, 9530, 9637, 9641, 9698, 9730, 9749.

ANONYMES. Lettres 9231, 9280, 9634, 9703.

ARGENCE DE DIRAC (le marquis d'). Lettres 9257, 9547, 9709.

ARGENTAL (le comte d'). Lettres 9100, 9114, 9118, 9120, 9128, 9144, 9154, 9161, 9174, 9179, 9184, 9186, 9198, 9206, 9216, 9228, 9248, 9256, 9270, 9275, 9292, 9298, 9328, 9340, 9348, 9365, 9373, 9388, 9419, 9432, 9435, 9448, 9452, 9453, 9468, 9489, 9494, 9508, 9529, 9541, 9545, 9589, 9650, 9687, 9707, 9719, 9724, 9741.

AUDIBERT. Lettres 9264, 9441, 9674, 9694.

BAUDEAU (l'abbé). Lettre 9372.

BAILLY (Jean-Sylvain). Lettres 9575, 9621, 9644.

BEAUHARNAIS (M^{me} de). Lettre 9352.

BÉGUILLET (Edm.), notaire à Dijon. Lettres 9516, 9556.

BELLONEY (l'abbé). Lettres 9596, 9597.

BELOWSELI (le prince de). Lettre 9357.

BERNIS (le cardinal de). Lettre 9421.

BERTHILLOT, officier du génie à Versoy. Lettre 9428.

Bibliothèque universelle des Romans (les éditeurs de la). Lettre 9462.

BONCERF (Pierre-François), commis au contrôle général des finances. Lettre 9689.

BORDES. Lettre 9204.

BOURGELAT. Lettre 9347.

CAMPI (le comte), à Modène. Lettres 9125, 9130.

CATHERINE II, impératrice de Russie. Lettres 9094, 9152, 9194, 9202, 9261, 9414, 9429, 9518.

CHABANON (de). Lettres 9278, 9449, 9469, 9604, 9712, 9731, 9744.

CHAMFORT. Lettre 9219.

CHASTELLUX (le chevalier de). Lettres 9193, 9341, 9370.

CHRISTIN. Lettres 9286, 9399, 9459, 9499, 9563, 9664, 9683.

COLINI. Lettres 9447, 9491.

CONDORCET (le marquis de). Lettres 9093, 9115, 9136, 9155, 9165, 9227, 9241, 9255, 9269, 9274, 9291, 9297, 9318, 9333, 9367, 9378, 9381, 9383, 9385, 9392, 9396, 9425, 9436, 9454, 9495, 9607, 9627, 9650, 9672, 9676, 9680, 9686, 9699, 9722.

- CONSTANT DE REBECQUE** (le baron de). Lettres 9301, 9456, 9622.
COURTIVRON (le marquis de). Lettres 9513, 9526.
CRAMER (Gabriel). Lettre 9632.
CUBIÈRES-PALMÉZEAUX (le chevalier de). Lettres 9180, 9382.
DEFFANT (M^{me} la marquise du). Lettres 9107, 9122, 9141, 9156, 9175, 9229, 9237, 9238, 9244, 9277, 9305, 9335, 9360, 9374, 9400, 9543.
DELACROIX (Jacques-Vincent LEJEUNE), avocat. Lettre 9296.
DELISLE DE SALES (Jean Baptiste-Claude ISOARD), connu sous le nom de). Lettres 9648, 9668, 9736.
DENON (Vivant). Lettres 9423, 9579, 9624.
DIONIS DU SÉJOUR (Achille-Pierre). Lettres 9295, 9726.
DODIN, avocat à Paris. Lettre 9433.
DUPONT (de Nemours). Lettres 9487, 9511, 9617, 9633, 9656, 9667, 9679, 9700, 9706, 9708, 9711, 9721, 9728, 9732.
ENVILLE (M^{me} la duchesse d'). Lettres 9232, 9303.
ÉPINAL (M^{me} d'). Lettres 9131, 9310.
ESPAIGNAC (le baron d'). Lettres 9313, 9342, 9466, 9480, 9608, 9746.
ESSARTS (Nicolas LEMOYNE des), avocat, puis libraire. Lettres 9532, 9670.
ÉTALLONDE DE MORIVAL (d'). Lettre 9588.
ETHIS DE CORNY. Lettre 9577.
FABRY. Lettres 9405, 9420, 9473, 9475, 9546, 9554, 9559, 9565, 9576, 9590, 9599, 9600, 9601, 9602, 9606, 9614, 9629, 9631, 9639, 9640, 9643, 9649, 9662, 9663, 9673, 9693, 9714.
FAIVRE (Arsène). Lettre 9577.
FARGÈS (de), conseiller d'État. Lettres 9615, 9626, 9642, 9669.
FAVART. Lettre 9501.
FLORIAN (le marquis de). Lettre 9182.
FLORIAN (le chevalier Jean-Pierre CLARIS de). Lettre 9299.
FOURQUEUX (BOUVART de). Lettres 9616, 9658.
FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU (Nicolas). Lettres 9172, 9515.
FRÉDÉRIC II, roi de Prusse. Lettres 9132, 9160, 9220, 9240, 9258, 9283, 9307, 9316, 9323, 9327, 9358, 9386, 9387, 9395, 9412, 9427, 9444, 9450, 9472, 9477, 9580, 9618, 9630, 9691, 9718.
FRÉDÉRIC, landgrave de Hesse-Cassel. Lettre 9523.
GOLTZ (le baron de), ministre du roi de Prusse à Paris. Lettres 9243, 9311.
HENNIN. Lettres 9171, 9207, 9272, 9330, 9566, 9654, 9692, 9750.
HESSE-CASSEL (Frédéric, landgrave de). — Voyez FRÉDÉRIC, landgrave de Hesse-Cassel.
HORNOY (d'). Lettre 9223.
ISOARD (Jean-Baptiste-Claude). — Voyez DELISLE DE SALES.
JAUCOURT (de). Lettre 9609.
JOLY (M^{me}). Lettre 9217.
LA CHAU (l'abbé de). Lettre 9710.
LA FOLLIE (Louis-Guillaume), négociant à Rouen. Lettre 9591.
LA HARPE. Lettres 9362, 9377, 9461, 9482, 9509, 9620, 9651, 9678, 9738.
LALANDE (de). Lettres 9214, 9263, 9317.

- LA MOTTE** (M. de). Lettre 9137.
LA ROCHEFOUCAULD (M. le duc de). Lettre 9312.
LA TOURAILLE (le comte de). Lettre 9127.
LA TOURRETTE (le marquis de). Lettres 9409, 9734.
LAUS DE BOISSY. Lettre 9371.
LA VERPILIÈRE (M^{me} de). Lettre 9527.
LE BAS (le graveur). Lettre 9281.
LEKAIN. Lettres 9293, 9537.
L'ÉPINE, horloger du roi. Lettre 9252.
LEWENHAUPT (le comte de). Lettre 9260.
LIGNE (le prince de). Lettres 9149, 9203.
LISLE (le chevalier de). Lettres 9095, 9096, 9097, 9101, 9103, 9105, 9108, 9112, 9126, 9129, 9133, 9151, 9192, 9221, 9289, 9322, 9355, 9401, 9606, 9713.
LUBERSAC (l'abbé de), vicaire général de Narbonne. Lettre 9586.
MALESHERBES (Chrétien-Guillaume de LAMOIGNON de). Lettres 9282, 9334, 9438, 9533.
MALLET DU PAN. Lettre 9098.
MARET (le docteur). Lettre 9288.
MARIN. Lettres 9102, 9104, 9113, 9159, 9168, 9177, 9185, 9236, 9262, 9294, 9344, 9391, 9457, 9470, 9406, 9544, 9587.
MARMONTEL. Lettre 9600.
MAUPEOU (le chancelier de). Lettre 9157.
MEDINI (le comte de). Lettre 9247.
Mercure de France (le rédacteur du). Lettre 9739.
MÉZIERE, peintre des Gobelins. Lettre 9153.
MONTBÉLIARD (Messieurs de la Régence de). Lettres 9226, 9325.
MORELLET (l'abbé). Lettres 9445, 9476, 9484, 9506, 9538, 9584, 9593, 9665.
MOULTOU. Lettres 9189, 9424, 9474, 9561, 9595.
NAIGON. Lettre 9338.
NECKER (M^{me}). Lettre 9410.
OIGNY DU PONCEAU (d'). Lettre 9514.
PANCKOUCKE. Lettre 9666.
PARMENTIER (Antoine-Augustin). Lettre 9363.
PERRONET (Jean-Rodolphe), ingénieur. Lettre 9143.
PEZAY (de). Lettre 9147.
POMARET (de), ministre du saint Évangile à Ganges. Lettres 9140, 9181, 9729.
PONCET (le sculpteur). Lettre 9635.
POULTIER-DELMOTTE (François-Martin). Lettre 9163.
RIBOTTE, à Montauban. Lettres 9123, 9287.
RICHOLIEU (le maréchal de). Lettres 9092, 9106, 9145, 9158, 9167, 9178, 9199, 9200, 9201, 9210, 9234, 9254, 9306, 9321, 9329, 9345, 9354, 9361, 9384, 9406, 9431, 9442, 9451, 9479, 9500, 9550.
ROCHEFORT (le comte de). Lettres 9111, 9411, 9623.
RULHIÈRE (de). Lettre 9150.
SAINT-JULIEN (M^{me} de). Lettres 9109, 9121, 9314, 9393, 9486, 9493, 9498, 9502, 9503, 9505, 9510, 9517, 9519, 9523, 9528, 9539, 9542, 9548, 9553, 9564, 9573, 9578, 9611, 9725, 9737.

- SARTINES (de). Lettre 9315.
 SAUVIGNY (M^{me} de). Lettres 9266, 9302.
 SCHOMBERG (le comte de). Lettres 9467, 9492.
 SCHOUVALOW (Jean). Lettre 9359.
 SPALLANZANI (l'abbé). Lettre 9720.
 SUARD. Lettre 9135.
 SUARD (M^{me}). Lettre 9416.
 TABAREAU. Lettre 9536.
 THIBOUVILLE (le marquis de). Lettres 9213, 9235, 9251, 9279, 9326, 9350, 9540, 9567, 9612.
 THOMASSIN DE JUILLY (le baron de). Lettre 9233.
 TISSOT. Lettre 9598.
 TRESSAN (le comte de). Lettres 9351, 9647, 9682, 9704.
 TRUDAINÉ (de). Lettres 9304, 9418, 9507, 9525, 9534, 9551, 9562, 9569, 9572, 9583, 9625.
 TURGOT. Lettres 9142, 9187, 9197, 9225, 9242, 9246, 9276, 9300, 9407, 9417, 9440, 9552, 9568, 9581, 9585, 9592, 9603, 9613, 9638, 9657, 9660, 9661, 9716, 9743.
 VAINES (de). Lettres 9336, 9349, 9353, 9375, 9376, 9380, 9390, 9394, 9402, 9413, 9430, 9440, 9455, 9463, 9478, 9481, 9483, 9488, 9504, 9512, 9520, 9531, 9540, 9610, 9619, 9628, 9645, 9652, 9671, 9675, 9681, 9685, 9701, 9702, 9715, 9717, 9723, 9733, 9740, 9748.
 VASSELIER. Lettres 9250, 9259, 9535, 9697, 9735.
 VERNES. Lettre 9208.
 VERNET (l'abbé du). Lettres 9408, 9677.
 VIOLAINE (M^{me} la comtesse de). Lettre 9211.
 VITRAC (l'abbé de), sous-principal du collège de Limoges. Lettre 9582.
 VOISENON (l'abbé de). Lettres 9164, 9196.

PERSONNAGES

QUI ONT ADRESSÉ DES LETTRES A VOLTAIRE.

- ALEMBERT (d'). Lettres 9464, 9465, 9747.
 BERNIS (le cardinal de). Lettre 9379.
 BUFFON. Lettre 9218.
 CATHERINE II, impératrice de Russie. Lettres 9166, 9190, 9212, 9285.
 CONDORCET (le marquis de). Lettres 9110, 9139, 9458, 9574, 9646, 9684, 9745.
 DEFFANT (M^{me} la marquise du). Lettres 9117, 9134, 9148, 9170, 9230, 9239, 9245, 9265, 9267, 9290, 9320, 9346, 9369, 9397, 9404, 9549.
 DENON (Vivant). Lettres 9422, 9557, 9594, 9636.
 FRÉDÉRIC II, roi de Prusse. Lettres 9099, 9119, 9146, 9183, 9195, 9205, 9222, 9253, 9273, 9284, 9308, 9324, 9331, 9337, 9339, 9356, 9398, 9403, 9434, 9439, 9413, 9460, 9485, 9497, 9521, 9524, 9555, 9558, 9571, 9605, 9653, 9705, 9727, 9742.
 FRÉDÉRIC, landgrave de Hesse-Cassel. Lettre 9124.]

HENNIN. Lettres 9173, 9271, 9570, 9655, 9695.

HESSE-CASSEL (Frédéric, landgrave de). — Voyez, FRÉDÉRIC, landgrave de Hesse-Cassel.

SUARD. Lettre 9688.

SUARD (M^{me}). Lettre 9415.

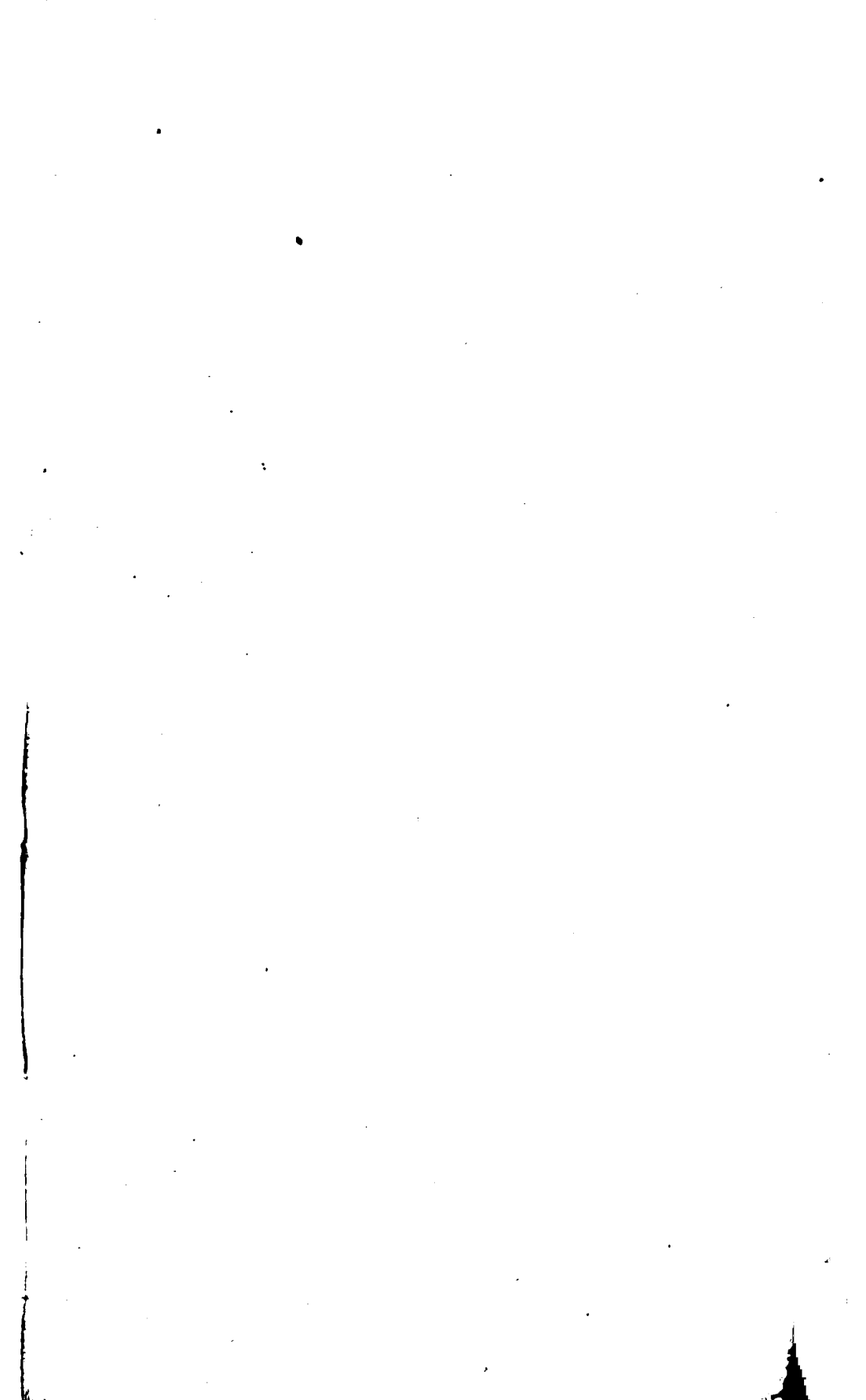
PERSONNAGES

AYANT ÉCRIT DES LETTRES CONCERNANT VOLTAIRE.

BROSSES (le président de). Lettre au garde des sceaux Miromesnil, n° 9368.

MIROMESNIL (le garde des sceaux). Lettre au président de Brosses, n° 9364.

FIN DE LA TABLE DU TOME XLIX



CHEFS-D'ŒUVRE DU ROMAN FRANÇAIS

12 beaux volumes in-8 cavalier, illustrés de charmantes gravures sur acier, dessins de Staal

Chaque volume sans tomason se vend 7 fr. 50

Œuvres de M^{me} de La Fayette.
1 vol.

Œuvres de mesdames de Fontaines et de Tencin. 1 vol.

Histoire de Gil Blas de Santillane, par LE SAGE. 2 vol.

Le Diable boiteux, suivi de *Estévanille Gonzales*, par LE SAGE. 1 vol.

Histoire de Guzman d'Alfarache, par LE SAGE. 1 vol.

La Vie de Marianne, suivie du *Paysan parvenu*, par MARIVAUX. 2 vol.

Œuvres de madame Riccoboni.
1 vol.

Œuvres de M^{me} Élie de Beaumont, de M^{me} de Genlis, de

Fiévée, de M^{me} de Duras. 1 vol.

Œuvres de M^{me} de Souza. 1 vol.
Corinne ou l'Italie, par M^{me} de STAËL. 1 vol.

ŒUVRES DE WALTER SCOTT

Traduction de M. DEFAUCONPRET, édition de luxe revue et corrigée avec le plus grand soin, illustr. de 59 magnif. vignettes et portr. sur acier, d'après RAFFET. 30 vol. in-8 caval., papier glacé et satiné.... 450 fr.

TOMES.

1. Waverley.
2. Guy Maunering.
3. L'Antiquaire.
4. Rob-Roy.
5. { Le Nain noir.
- { Les Puritains d'Écosse.
6. La Prison d'Édimbourg.
7. { La Fiancée de Lammer-
- { moor.
- { L'Officier de fortune.
8. Ivanhoë.
9. Le Monastère.

TOMES.

10. L'Abbé.
11. Kenilworth.
12. Le Pirate.
13. Les Aventures de Nigel.
14. Peveril du Pic.
15. Quentin Durward.
16. Baux de Saint-Ronan.
17. Redgauntlet.
18. Connétable de Chester.
19. Richard, en Palestine.
20. Woodstock.
21. Chroniq. de la Canongate.

TOMES.

22. La Jolie Fille de Perth.
23. Charles le Téméraire.
24. Robert de Paris.
25. { Le Château périlleux.
- { La Démonologie.
26. {
27. { Histoire d'Écosse.
28. {
29. {
30. { Romans poétiques.

LE MÊME OUVRAGE, nouvelle édition publiée en 30 volumes in-8 carré, avec gravures sur acier. Chaque volume contient au moins un roman complet et se vend..... 3 fr. 50

ŒUVRES DE J. FENIMORE COOPER

Traduction de DEFAUCONPRET, avec 90 vignettes d'après les dessins de MM. Alfred et Tony JOHANNOT. 30 volumes in-8..... 450 fr
On vend séparément chaque volume..... 5 fr

TOMES.

1. Précaution.
2. L'Espion.
3. Le Pilote.
4. Lionel Lincoln.
5. Les Mohicans.
6. Les Pionniers.
7. La Prairie.
8. Le Corsaire rouge.
9. Les Puritains.
10. L'Écumeur de mer.

TOMES.

11. Le Bravo.
12. L'Heidenmauer.
13. Le Bourreau de Berne.
14. Les Monikins.
15. Le Paquebot.
16. Ève Bellingham.
17. Le Lac Ontario.
18. Mercédès de Castille.
19. Le Tueur de daims.
20. Les deux Amiraux.

TOMES.

21. Le Feu-Follet.
22. A Bord et à Terre.
23. Lucie Hardinge.
24. Wyandotté.
25. Satanstoe.
26. Le Porte-Chaîne
27. Ravensnest.
28. Les Lions de mer
29. Le Cratère.
30. Les Mœurs du jour.

LE MÊME OUVRAGE, nouvelle édition publiée en 30 volumes in-8 carré, avec gravures sur acier. Chaque volume contient au moins un roman complet et se vend..... 3 fr. 50